



HAL
open science

Leuques et Médiomatrices à La Tène moyenne et finale

Clément Féliu

► **To cite this version:**

Clément Féliu. Leuques et Médiomatrices à La Tène moyenne et finale. Histoire. Université de Strasbourg, 2008. Français. NNT : . tel-00613830

HAL Id: tel-00613830

<https://theses.hal.science/tel-00613830>

Submitted on 8 Aug 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Marc Bloch, Strasbourg II
UFR des Sciences Historiques
UMR 7044 : Étude des Civilisations de l'Antiquité

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Marc Bloch, Strasbourg II
Art, Histoire et Civilisation de l'Europe
Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par

Clément FÉLIU

Leuques et Médiomatrices à La Tène moyenne et finale

Organisation sociale et territoriale de l'habitat
dans deux cités du nord-est de la Gaule
du III^e au I^{er} siècle avant notre ère

Volume I : Texte

Sous la direction de Mme Anne-Marie ADAM

Jury :

M. Olivier BUCHSENSCHUTZ

M. Stephan FICHTL

M. Dominique GARCIA

M. Jeannot METZLER

25 octobre 2008

Au moment de conclure cette thèse, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à Madame Anne-Marie Adam qui a bien voulu en suivre le développement et dont les remarques, toujours de bon conseil, et le soutien constant qu'elle a su m'apporter ont été d'une aide précieuse.

Que Stephan Fichtl, qui m'a fait confiance en me laissant la direction de plusieurs secteurs de ses fouilles du Fossé des Pandours, et m'a ainsi mis le pied à l'étrier, soit également ici assuré de ma reconnaissance.

Je veux aussi remercier Messieurs Olivier Buchsenschutz, Dominique Garcia et Jeannot Metzler de bien avoir voulu porter un certain intérêt à mes recherches et de participer au jury qui les sanctionnera.

Celles-ci n'auraient pas pu aboutir sans le concours et l'aide souvent active des personnels des SRA de Lorraine et d'Alsace, que je tiens à remercier, en particulier Isabelle Clément et Xavier Margarit à Metz, ainsi que Marina Lasserre et Georges Triantafillidis à Strasbourg.

Je remercie également les responsables d'opération qui m'ont aimablement fourni des informations sur des sites tout juste fouillés, en particulier Sylvie Deffressigne, Muriel Zehner, Gérard Bataille, Éric Boës, et Nicolas Tikonoff.

Mes parents, sans le soutien — financier — desquels cette thèse n'aurait pas été préparée dans les conditions dans lesquelles elle l'a été, doivent ici être également remerciés.

Je remercie encore Odile et Nicolas qui ont corrigé les méfaits d'une orthographe souvent délirante.

Émilie, Alexandre, Bertrand, César et Gilles m'ont apporté une aide certaine, en palliant un anglais défaillant ou en confrontant nos points de vue, parfois contradictoires. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère à Géraldine qui a passé de longues heures à lire et relire les pages qui suivent. Sa présence tout au long de la préparation de cette thèse, et son aide lors de sa finalisation ont été précieuses.

Table des matières

Table des illustrations	8
Introduction	12
Chapitre 1 — Le cadre de l'étude : jalons géographiques et historiques.....	14
1. Le cadre géographique.....	14
1.1. Le relief et l'hydrographie	14
1.2. Présentation des unités naturelles.....	18
2. Le cadre historique : les cités des Leuques et des Médiomatriques à la fin de l'Indépendance.....	20
2.1. Sources antiques et problèmes historiques.....	20
2.1.1. Les sources antiques	20
2.1.2. Les Triboques et l'évolution des frontières de la cité des Médiomatriques	21
2.2. Les limites des cités.....	22
2.2.1. Les méthodes et les ressources	23
2.2.2. Historique des propositions	24
2.2.2. Vers une nouvelle cartographie des limites des cités des Leuques et des Médiomatriques.	30
2.2.2.1. Les limites de diocèses	30
2.2.2.2. La toponymie.....	32
2.2.2.3. L'épigraphie routière.....	35
2.2.2.4. La céramique de la plaine d'Alsace.....	37
2.2.2.5. Les limites des cités	39

2.3. Les monnaies des Leuques et des Médiomatriques	40
2.3.1. Présentation chronologique et typologique.....	41
2.3.1.1. Évolution chronologique des séries monétaires	41
2.3.1.2. Les monnaies des Leuques.....	42
2.3.1.3. Les monnaies des Médiomatriques	45
2.3.1.4. Le potin “au sanglier”	52
2.3.1.5. Synthèse chronologique.....	54
2.3.2. Caractères généraux de la circulation monétaire chez les Leuques et les Médiomatriques	56
2.3.2.1. Sources, état des données	56
2.3.2.2. La circulation monétaire dans la cité des Médiomatriques	57
2.3.2.3. La circulation monétaire dans la cité des Leuques.....	61
2.3.3. Les monnaies et les frontières des cités leuque et médiomatrique.....	64
2.3.3.1. Méthodes et sources.	64
2.3.3.2. Les monnaies des peuples voisins.....	66
2.3.3.3. La frontière entre les Leuques et les Médiomatriques.....	68
2.3.3.4. La frontière entre Médiomatriques et Rèmes : le problème de la vallée de la Meuse	69
2.3.3.5. La vallée de la Marne et l' <i>oppidum</i> du Châtelet de Gourzon	71
2.3.3.6. Le sud du territoire leuque : le problème des Lingons.....	72
2.3.3.7. La frontière entre Médiomatriques et Trévires.....	73
2.3.3.8. Les frontières orientales des Médiomatriques : la vallée du Rhin et la Forêt-Noire	75
Chapitre 2 — Historiographie et méthode	78
1. La recherche archéologique en Alsace et en Lorraine.....	78
1.1. Les précurseurs : humanistes et antiquaires	79
1.2. Le XIX ^e siècle : sociétés savantes et Antiquités Nationales	80
1.3. 1870 – 1945 : vicissitudes historiques et intensification de la recherche	81
1.4. 1946 – 1980 : renouveau et encadrement de l'archéologie	82
1.5. 1980 – 2008 : Archéologie préventive et travaux universitaires	83
2. Problématiques et méthodes	85
2.1. Problématiques de l'étude.....	85
2.2. Choix méthodologiques.....	86
2.3. Présentation de la base de données.....	87
3.1. Caractères généraux de la distribution des sites	91
3. Le cadre chronologique	92
Chapitre 3 — L'habitat : formes, fonctions et hiérarchie.....	96
1. Les sites fortifiés	98
1.1. Des recherches anciennes, des connaissances très partiellement renouvelées	98
1.2. Présentation critique des sites fortifiés.....	100
1.2.1. Les sites fortifiés de la cité des Médiomatriques.....	100

1.2.2. Les sites fortifiés de la cité des Leuques	111
1.2.3. Premières constatations historiographiques	124
1.3. Analyse hiérarchique et fonctionnelle des fortifications	126
1.3.1. Un premier critère de distinction : la taille des sites	127
1.3.2. Questions de forme : localisation et architecture	129
1.3.2.1. Implantation topographique	129
1.3.2.2. Tracé des remparts	129
1.3.2.3. Architecture des remparts	130
1.3.2.4. Organisation interne et architecture des occupations	133
1.3.3. Quelques considérations économiques	134
1.3.3.1. Les productions artisanales	134
1.3.3.2. Les activités commerciales : les importations	136
1.3.4. Synthèse	138
2. Les habitats groupés ouverts	142
2.1. Caractérisation des habitats groupés ouverts	142
2.1.1. État de la recherche	142
2.1.2. Quels marqueurs pour les habitats groupés ouverts ?	144
2.2. Les agglomérations ouvertes des Leuques et des Médiomatriques	145
2.2.1. Tomblaine, Vignot, Marlenheim : trois exemples fouillés	146
2.2.1.1. Tomblaine – le Pré Chenu	146
2.2.1.2. Vignot – les Auges	147
2.2.1.3. Marlenheim	148
2.2.1.4. Premières remarques	150
2.2.2. Les autres habitats groupés ouverts	151
2.2.2.1. Les habitats groupés ouverts des Médiomatriques	151
2.2.2.2. Les habitats groupés ouverts des Leuques	154
2.3. Éléments de synthèse	156
2.3.1. Considérations chronologiques	156
2.3.2. Formes et fonctions des agglomérations	158
3. Les habitats isolés	160
3.1. Historique de la recherche : les établissements ruraux et leur hiérarchie	160
3.2. Implantation topographique	163
3.3. Étude morphologique des habitats isolés	164
3.3.1. Les habitats enclos	165
3.3.1.1. Remarques préliminaires : état de la documentation	165
3.3.1.2. Système de délimitation et architecture des enclos	167
3.3.1.3. Tracé et forme des enclos	172
3.3.1.4. Systèmes d'entrée	175
3.3.1.5. Organisation générale des habitats isolés enclos	177
3.3.2. Les habitats isolés ouverts	177
3.3.3. Les autres sites : structures et bâtiments isolés	180
3.3.4. Les bâtiments	181
3.3.4.1. Architecture et plan des bâtiments	181

3.3.4.2. Fonction des bâtiments	184
3.3.4.3. Bâtiments et hiérarchisation des habitats isolés.....	185
3.4. Analyse fonctionnelle et hiérarchique.....	187
3.4.1. Les activités agricoles et artisanales.....	187
3.4.1.1. Les activités agricoles.....	187
3.4.1.2. L'artisanat.....	188
3.4.2. Le mobilier	190
3.4.3. La hiérarchie des habitats isolés.....	194
3.4.3.1. Choix des critères.....	194
3.4.3.2. Les habitats isolés de La Tène moyenne.....	195
3.4.3.3. Les habitats de La Tène finale.....	196
3.4.3.4. Les habitats non datés de La Tène moyenne ou finale.....	201
4. Confrontation des données et synthèse.....	202
4.1. La Tène moyenne	202
4.2. La Tène finale.....	203
4.2.1. Les habitats isolés : résidences aristocratiques et simples fermes.....	203
4.2.2. Agglomérations ouvertes et <i>oppida</i>	206
4.2.2.1. Le « modèle de la genèse des <i>oppida</i> » : définition et discussion	206
4.2.2.2. Quelques cas particuliers leuques et médiomatriques.....	207
4.2.2.3. Fonctions et statuts des habitats groupés	208
Chapitre 4 — Organisation du territoire	210
1. Archéologie et territoire : bilan historiographique et méthodologique.....	210
1.1. Évolution générale de la recherche	210
1.2. Recherches sur l'organisation territoriale des cités leuque et médiomatrique	211
1.3. Quelques points de méthodologie.....	214
2. Nécropoles, sanctuaires, voies de communication... : les autres composantes de l'occupation du territoire.....	215
2.1. Les nécropoles, les sanctuaires et les autres sites.....	216
2.1.1. Les nécropoles.....	216
2.1.2. Les sanctuaires	219
2.1.3. Les exploitations de ressources minérales.....	221
2.2. Les voies de communication	223
2.2.1. Les voies romaines	224
2.2.2. Les axes de communication gaulois.....	225
3. Structuration et organisation du territoire	227
3.1. <i>Oppida</i> et <i>vici</i> : des réseaux complémentaires ?.....	227
3.1.1. Remarques liminaires.....	227
3.1.2. Les <i>oppida</i>	229
3.1.2.1. Les <i>oppida</i> des Leuques et des Médiomatriques	229
3.1.2.2. Les <i>oppida</i> des Médiomatriques.....	230

3.1.2.3. Les <i>oppida</i> des Leuques.....	231
3.1.3. Les agglomérations : des réseaux économiques	233
3.1.3.1. Les agglomérations ouvertes	233
3.1.3.2. Agglomérations ouvertes et <i>oppida</i> : deux composantes des réseaux économiques	234
3.1.4. Premiers éléments de synthèse.....	236
3.2. Le poids des axes de communication et des frontières	236
3.2.1. Les voies de communication	237
3.2.1.1. Agglomérations et voies de communication dans la cité des Médiomatriques	237
3.2.1.2. Agglomérations et voies de communication dans la cité des Leuques.....	239
3.2.1.3. Voies de communication et petites fortifications.....	240
3.2.2. Les frontières	242
3.2.2.1. Frontières, voies et fortifications.....	242
3.2.2.2. Frontières, voies et agglomérations ouvertes.....	245
3.3. Quelques manifestations d'une présence aristocratique	246
3.3.1. Les établissements ruraux aristocratiques (rang 2) de La Tène finale	247
3.3.2. Les autres habitats ruraux de La Tène finale	248
3.3.3. Quelques considérations sur La Tène moyenne.	250
3.4. Organisation des cités des Leuques et des Médiomatriques	252
3.4.1. Le découpage des cités : présentation des centres et premiers résultats	252
3.4.1.1. Les sites retenus.....	252
3.4.1.2. Les polygones de Thiessen, premiers résultats	254
3.4.2. La cité des Médiomatriques.....	256
3.4.3. La cité des Leuques	259
3.5. Synthèse	263
Conclusion	265
Bibliographie.....	270

Table des illustrations

Chapitre 1 — Le cadre de l'étude : jalons géographiques et historiques

Fig. 1 : Localisation des cités des Leuques et des Médiomatriques sur le fond des <i>Länder</i> allemands et des régions françaises	15
Fig. 2 : Principaux éléments du relief.....	16
Fig. 3 : Réseau hydrographique.....	16
Fig. 4 : Unités naturelles des cités des Leuques et des Médiomatriques	19
Fig. 5 : Récapitulatif des tracés proposés pour les frontières des cités leuque et médiomatricque (1/2)	25
Fig. 6 : Récapitulatif des tracés proposés pour les frontières des cités leuque et médiomatricque (2/2)	28
Fig. 7 : Limites des diocèses de Verdun, Metz, Strasbourg et Toul.....	31
Fig. 8 : Toponymes frontaliers	34
Fig. 9 : Bornes milliaires	36
Fig. 10 : Carte de répartition des groupes culturels sud et nord de la plaine du Rhin et propositions pour la frontière orientale de la cité des Médiomatriques	38
Fig. 11 : Pots de stockage et décors caractéristiques du groupe culturel sud.....	38
Fig. 12 : Pots de stockage caractéristiques du groupe culturel nord	38
Fig. 13 : Monnaies leuques.....	43
Fig. 14 : Carte de répartition des statères et quarts de statère leuques “au cheval regardant en arrière”	44
Fig. 15 : Carte de répartition des bronzes leuques à légende MATUGIINOS	44
Fig. 16 : Monnaies médiomatricques	46
Fig. 17 : Carte de répartition des quarts de statère médiomatricques du type Tarquimpol-Vernéville	48
Fig. 18 : Carte de répartition des statères et quarts de statère médiomatricques “à la tête janiforme”	48

Fig. 19 : Carte de répartition des statères médiomatriques de type Morville.....	48
Fig. 20 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques à légende MEDIO ou MEDIOMA..	50
Fig. 21 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques à légende ARC AMBACTI.....	50
Fig. 22 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques à légende AMBACTUS.....	50
Fig. 23 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques “aux deux oiseaux”.....	51
Fig. 24 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques “à la Victoire assise”	51
Fig. 25 : Potins “au sanglier”	53
Fig. 26 : Carte de répartition des potins “au sanglier”	55
Fig. 27 : Carte de répartition de la classe Ia des potins “au sanglier”.....	55
Fig. 28 : Carte de répartition de la classe II des potins “au sanglier”	55
Fig. 29 : Carte des découvertes monétaires dans les cités leuque et médiomatrique	58
Fig. 30 : Distribution des ensembles monétaires leuques et médiomatriques en fonction de leur contexte de découverte et de leur effectif.....	58
Fig. 31 : Profils monétaires des ensembles médiomatriques représentatifs	60
Fig. 32 : Profils monétaires des ensembles leuques représentatifs.....	63
Fig. 33 : Carte des découvertes monétaires autour des cités des Leuques et des Médiomatriques.	65
Fig. 34 : Répartition des ensembles monétaires à dominante médiomatrique, rème ou trévière dans la partie occidentale de la zone étudiée.....	70
Fig. 35 : Répartition des ensembles monétaires à dominante leuque, lingonne ou séquane dans la partie méridionale de la zone d'étude	72
Fig. 36 : Répartition des ensembles monétaires où les monnaies trévires de LT D2 sont majoritaires	74
Fig. 37 : Répartition et composition des ensembles monétaires significatifs de la vallée du Rhin où ont été découverts des potins “au sanglier” et “à la grosse tête”	76

Chapitre 2 — Historiographie et méthode

Fig. 38 : Modèle de fiche utilisé pour la base de données sur les sites d'habitat	88
Fig. 39 : Modèle de fiche utilisée pour la base de données sur les sites autres que les habitats	90
Fig. 40 : Distribution géographique des sites et indices de sites retenus pour l'étude sur le fond des communes où des fouilles ont été effectuées (partie française de la zone d'étude)	91

Chapitre 3 — L'habitat : formes, fonctions et hiérarchie

Fig. 41 : Schéma récapitulatif des composantes de l'habitat de l'âge du Fer.....	97
Fig. 42 : Plans des sites fortifiés de la cité des Médiomatriques (1/3).....	102
Fig. 43 : Plans des sites fortifiés de la cité des Médiomatriques (2/3).....	106
Fig. 44 : Plans des sites fortifiés de la cité des Médiomatriques (3/3).....	110
Fig. 45 : Plans des sites fortifiés de la cité des Leuques (1/3)	114
Fig. 46 : Plans des sites fortifiés de la cité des Leuques (2/3)	119
Fig. 47 : Plans des sites fortifiés de la cité des Leuques (3/3)	122
Fig. 48 : Localisation et distribution par classes des sites fortifiés retenus pour l'étude	124
Fig. 49 : Données historiographiques concernant les sites fortifiés, distribution et tableau récapitulatif	125
Fig. 50 : Taille des sites des cités médiomatrique et leuque.....	127
Fig. 51 : Distribution des sites fortifiés médiomatriques et leuques dans des classes de superficie de 1 ha.....	128
Fig. 52 : Architecture des remparts	132

Fig. 53 : Activités artisanales et importations mises en évidence sur les sites fortifiés	135
Fig. 54 : Amphores découvertes sur les sites fortifiés	137
Fig. 55 : Localisation des habitats groupés ouverts des cités des Médiomatriques et des Leuques	145
Fig. 56 : Plans des trois sites d'habitat groupé ouvert fouillés	149
Fig. 57 : Récapitulatif des données concernant les habitats groupés ouverts	159
Fig. 58 : Les quatre rangs hiérarchiques de l'habitat rural mis en évidence par F. Malrain	161
Fig. 59 : Dénombrement et fréquence des implantations topographiques en fonction des types morphologiques des habitats isolés.....	163
Fig. 60 : Rapport entre datation et implantation topographique des habitats isolés.....	164
Fig. 61 : Localisation des habitat isolés enclos.....	165
Fig. 62 : Données historiographiques et morphologiques relatives aux habitats isolés enclos	166
Fig. 63 : Coupes comparées des fossés de plusieurs sites d'habitat enclos.....	169
Fig. 64 : Rapport entre largeur et profondeur conservées des fossés.....	170
Fig. 65 : Plans schématiques simplifiés des principaux habitats isolés enclos	173
Fig. 66 : Plans des superstructures liées à des systèmes d'entrée.....	176
Fig. 67 : Localisation des habitats isolés ouverts.....	178
Fig. 68 : Plans schématiques simplifiés des principaux habitats isolés ouverts.....	179
Fig. 69 : Distribution des bâtiments en fonction de leur type morphologique	181
Fig. 70 : Planche synthétique des différents types de bâtiments.....	182
Fig. 71 : Rapport entre longueur et largeur de certains types de bâtiments.....	183
Fig. 72 : Tableau récapitulatif des habitats isolés où ont été découverts des bâtiments à plan complexe.....	186
Fig. 73 : Superficie des bâtiments	186
Fig. 74 : Tableau récapitulatif des activités artisanales attestées sur les habitats isolés	189
Fig. 75 : Répartition des sites en fonction du nombre de catégories de mobilier représentées	191
Fig. 76 : Tableau récapitulatif des différents types de mobilier autre que céramique découverts sur les établissements ruraux	193
Fig. 77 : Tableau récapitulatif des éléments de distinction hiérarchique disponibles pour les sites de La Tène moyenne	196
Fig. 78 : Proposition de classement hiérarchique en quatre rangs des sites de La Tène finale	200
Fig. 79 : Tableau récapitulatif des éléments de distinction hiérarchique disponibles pour les sites de La Tène moyenne ou finale	201
Fig. 80 : Propositions de classement hiérarchique des habitats de la vallée de l'Aisne.....	204

Chapitre 4 — Organisation du territoire

Fig. 81 : Carte de S. Fichtl illustrant la position des sites fortifiés médiomatriques par rapport aux limites de la cité et aux voies de communication qui la traversent.....	212
Fig. 82 : Proposition de découpage des cités du nord-est de la Gaule par la méthode des polygones de Thiessen, à partir des sites majeurs de chacune d'entre elles	213
Fig. 83 : Localisation des ensembles funéraires de La Tène moyenne et finale dans les cités leuque et médiomatricque	216
Fig. 84 : Tableau récapitulatif des données disponibles sur les ensembles funéraires des cités leuque et médiomatricque	218
Fig. 85 : Tableau récapitulatif de la datation des tombes découvertes dans les cités leuque et médiomatricque	220

Fig. 86 : Localisation des sites d'exploitation de ressources minérales.....	222
Fig. 87 : Carte de synthèse des principales voies romaines et des étapes reconnues dans les cités leuque et médiomatrique.....	225
Fig. 88 : Carte synthétique des axes de circulation gaulois dans les cités leuques et médiomatriques.....	227
Fig. 89 : Tableau des distances au plus proche voisin et représentation des territoires théoriques moyens des <i>oppida</i> leuques et médiomatriques (hypothèse rejetée).....	229
Fig. 90 : Tableau des distances au plus proche voisin (<i>oppida</i> médiomatriques).....	230
Fig. 91 : Représentation des territoires théoriques moyens des <i>oppida</i> médiomatriques.....	231
Fig. 92 : Tableau des distances au plus proche voisin (<i>oppida</i> leuques).....	232
Fig. 93 : Représentation des territoires théoriques moyens des <i>oppida</i> leuques.....	232
Fig. 94 : Tableau des distances au plus proche voisin et représentation des territoires théoriques moyens des agglomérations ouvertes leuques et médiomatriques (hypothèse rejetée).....	233
Fig. 95 : Tableau des distances au plus proche voisin (agglomérations leuques et médiomatriques).....	234
Fig. 96 : Représentation des territoires théoriques moyens des agglomérations (<i>oppida</i> et agglomérations ouvertes) des cités leuque et médiomatrique.....	235
Fig. 97 : Localisation des sites fortifiés et des agglomérations ouvertes par rapport aux voies de communication.....	237
Fig. 98 : Localisation des sites fortifiés et des agglomérations ouvertes par rapport aux frontières.....	242
Fig. 99 : Répartition spatiale des habitats ruraux de rang 2.....	247
Fig. 100 : Répartition spatiale des habitats ruraux de La Tène finale en fonction de leur rang hiérarchique.....	249
Fig. 101 : Localisation des sites de La Tène moyenne.....	251
Fig. 102 : Découpage théorique des cités leuque et médiomatrique par la méthode des polygones de Thiessen.....	255
Fig. 103 : Carte des <i>pagi</i> de la cité des Médiomatriques à La Tène finale.....	257
Fig. 104 : Carte des <i>pagi</i> de la cité des Leuques à La Tène finale.....	261
Fig. 105 : Représentation schématique de l'organisation du territoire des cités des Médiomatriques et des Leuques.....	264

Introduction

Du blé et 5000 hommes à combattre. C'est uniquement pour ce qu'ils lui fournissent que César mentionne les Leuques et les Médiomatriques dans *La guerre des Gaules*. Cette discrétion, qui se retrouve dans la plupart des sources antiques, ne semble pourtant pas refléter la place qu'occupaient ces deux cités dans la Gaule de la fin de l'âge du Fer.

Situées dans le nord-est de la Gaule, elles occupaient un vaste espace, couvrant une grande partie de l'Alsace et de la Lorraine, situé entre la Forêt-Noire et le Rhin ou les Vosges à l'est et l'Argonne ou le Barrois à l'ouest. Leur position, sur la partie supérieure et moyenne des cours de la Moselle et de la Meuse qui les traversent du nord au sud en dessinant ainsi deux voies de communication importantes, les place au contact de puissants voisins, Lingons ou Trévires — mais aussi Rèmes et Séquanes — entre lesquels elles devaient servir d'intermédiaires commerciaux. L'ouverture de la cité des Médiomatriques sur le Rhin et les régions orientales du monde celtique la place également dans des flux économiques est-ouest relativement importants.

C'est donc dans ce contexte que seront étudiés les différents caractères de l'habitat gaulois, pour lequel, malgré des découvertes de plus en plus nombreuses depuis une vingtaine d'années, aucune synthèse régionale n'a récemment été proposée. Plusieurs raisons ont présidé au choix des deux cités des Leuques et des Médiomatriques pour dessiner le cadre de l'étude. Les liens relativement importants que semblent partager ces deux entités à La Tène finale au moins en sont une. En effet, il a été mis en évidence, lors d'une étude numismatique ensuite confirmée par une découverte de fouille, que le potin "au sanglier", généralement dit "leuque", avait également été frappé chez les Médiomatriques et qu'il constituait ainsi une monnaie commune aux deux cités. De plus, leur étendue conjointe permet d'appréhender un vaste territoire aux caractéristiques variées, ainsi qu'un grand nombre de sites permettant une analyse fondée sur une base documentaire importante. Enfin, la prise en compte de deux territoires distincts permet de proposer des comparaisons entre eux et de les confronter l'un à l'autre pour en tirer, éventuellement, des conclusions d'ordre plus général.

Ancrer l'analyse de l'habitat gaulois dans le cadre des cités de la fin de l'Indépendance offre également la possibilité de saisir des spécificités liées à un découpage administratif ancien, qu'on ne

pourrait que très difficilement observer dans le cadre d'une étude bornée à un département ou une région actuels ou encore à un ensemble naturel quelconque. Ce type d'analyse, s'il est relativement développé pour l'époque romaine, reste beaucoup plus rare pour la fin de La Tène. Il permet pourtant de replacer les habitats dans le contexte qui était le leur et présente l'avantage de la cohérence historique.

La période chronologique envisagée, La Tène moyenne et finale, correspond à une phase de transformations sociales assez importantes : alors que jusqu'à la fin du III^e siècle, la société gauloise était une société uniquement rurale, fondée sur l'agriculture, on assiste au II^e puis au I^{er} siècle à l'apparition d'une nouvelle classe sociale, les artisans spécialisés, qui se regroupent progressivement dans des agglomérations ouvertes puis dans de véritables villes entourées d'un rempart continu, les *oppida*. Ces transformations sociales s'accompagnent de la lente émergence des cités, dont les débuts peuvent éventuellement être placés dans le courant du III^e siècle. La fin de la période est quant à elle marquée par la conquête de la Gaule, puis quelques décennies plus tard par son intégration pleine et entière à l'Empire romain, qui réorganise alors le cadre administratif de ce nouveau territoire.

Dans la documentation archéologique régionale, La Tène moyenne, essentiellement sa phase la plus ancienne, n'est que très peu connue. Une absence de données presque totale interdit toute étude centrée sur cette période. Malgré tout, les évolutions à l'œuvre durant cette phase interdisent de l'écarter et imposent de la prendre en compte afin d'éventuellement entrapercevoir les origines des cités qui seront l'objet de l'étude.

Celle-ci poursuivra deux buts principaux : proposer une analyse la plus complète possible de l'habitat leuque et médiomatricque, et mettre en évidence les structures qui sous-tendent l'organisation du territoire des deux cités.

Le développement sera structuré en quatre parties principales. Dans la première, le contexte géographique sera rapidement présenté, puis les différentes questions d'ordre historique seront passées en revue. L'apport des sources antiques devra être étudié, tout comme les évolutions qu'a connues la région au cours du I^{er} siècle avant notre ère. Les frontières des cités des Leuques et des Médiomatricques seront ensuite envisagées selon deux angles différents : une analyse régressive classique des diocèses d'Ancien Régime sera tout d'abord proposée, puis les résultats obtenus seront confrontés aux données qu'offre la numismatique gauloise régionale, afin de les préciser au maximum à l'aide d'un mobilier contemporain des faits étudiés.

Le deuxième chapitre présentera succinctement les antécédents de la recherche locale, les questions liées aux méthodes utilisées pour l'analyse ainsi que le cadre chronologique dans lequel elle sera effectuée.

Le troisième chapitre correspondra à l'étude des différents habitats des deux cités. Ils seront abordés sous plusieurs angles. Les questions de morphologie, de fonction et de hiérarchie des ces sites seront successivement évoquées. Une synthèse plus générale sera ensuite proposée. À tous les niveaux de l'étude, des comparaisons avec d'autres régions de la Gaule seront avancées, afin de préciser d'éventuelles spécificités propres aux sites leuques et médiomatricques.

Enfin, dans une quatrième et dernière partie, les habitats seront replacés dans leur contexte géographique. L'organisation de chacune des deux cités sera ainsi étudiée et comparée à celle de sa voisine. Des conclusions d'ordre économique, politique ou chronologique seront tirées de cette analyse spatiale.

Chapitre 1

Le cadre de l'étude : Jalons géographiques et historiques

Les deux cités gauloises des Leuques et des Médiomatriques se situent dans le nord-est de la Gaule, à cheval sur la Meuse et la Moselle principalement, mais également sur le Rhin pour la seconde. Les territoires concernés correspondent actuellement à la quasi totalité de la région Lorraine, aux trois quarts du département du Bas-Rhin et, en Allemagne, à quelques communes des *Länder* de Sarre, de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg (fig. 1).

Ces deux cités s'inscrivent dans un cadre géographique particulier, parfois contraignant, qu'il faut commencer par présenter rapidement, avant de s'attacher à fixer précisément leurs frontières ou à évoquer quelques problèmes historiques les concernant.

1. Le cadre géographique

1.1. Le relief et l'hydrographie

La géographie physique des régions concernées par l'étude est relativement cloisonnée. Les *cuestas*, et leur relief caractéristique, se succèdent depuis l'ouest, jusqu'aux Vosges qui forment la bordure occidentale de la vallée du Rhin, limitée à l'est par le massif de la Forêt-Noire. Il en résulte une série de bandes de terrain allongées, plus ou moins larges, orientées grossièrement du nord au sud. Le réseau hydrographique, contraint par ce compartimentage, offre également une image particulière¹ (fig. 2 et 3).

¹ Hilly, Haguenauer 1979 ; Juillard 1977. Le lecteur trouvera également de courtes synthèses départementales dans l'introduction de chacun des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés aux départements de la Meurthe-et-Moselle (Hamm 2004), de la Meuse (Mourot 2001), de la Moselle (Flotté, Fuchs 2004), des Vosges (Michler 2004), du Bas-Rhin (Flotté, Fuchs 2000) et du Haut-Rhin (Zehner 1998a).

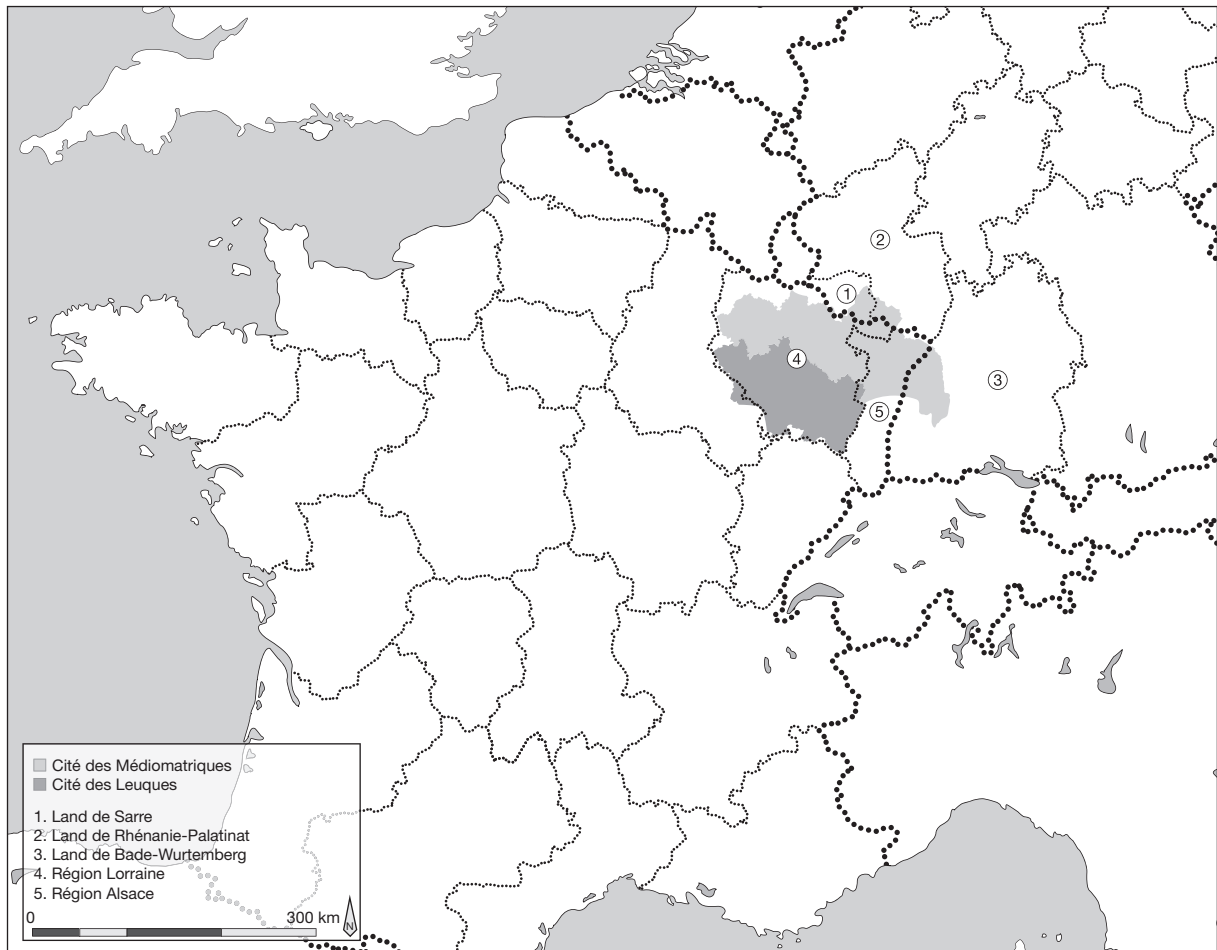


Fig. 1 : Localisation des cités des Leuques et des Médiomatriques sur le fond des *Länder* allemands et des régions françaises

La vallée du Rhin correspond à un fossé d'effondrement relativement large. Il présente des reliefs parfois marqués, d'origine tectonique, qui vont en s'accroissant vers chacune de ses bordures. Au centre, la plaine du Rhin, relativement étroite, correspond au cours majeur du fleuve. Avant sa canalisation au XIX^e siècle, celui-ci s'étalait sur une largeur de plus d'un kilomètre ; il était composé de nombreux bras, séparant des îles aux contours mouvants. Des zones relativement humides, les rieds, vestiges de marécages anciens, doivent être signalées autour de l'Ill et de ses affluents. Ces rieds et la plaine du Rhin constituaient de vastes étendues inondables, soumises aux caprices des différents cours d'eau qui les traversaient. Viennent ensuite des zones de transition entre cette partie centrale et les deux massifs qui encadrent la vallée. Ces secteurs correspondent tout d'abord, dans la région concernée par l'étude, aux terrasses loessiques relativement riches qui bordent la plaine du Rhin, puis à des plateaux entaillés par une série de vallées qui descendent des Vosges et de la Forêt-Noire ; enfin, les collines sous-vosgiennes et leurs pendants, les collines sous-schwartzwaldiennes, constituent la partie la moins effondrée du Fossé Rhénan. Elles forment une transition assez douce en direction des massifs.

Les Vosges constituent donc la bordure ouest du fossé rhénan. Elles adoptent un profil dissymétrique, tombant très rapidement à l'est, alors qu'elles descendent doucement du côté lorrain. Elles peuvent être divisées en deux ensembles principaux. Au sud, le massif cristallin est composé de roches métamorphiques. Fortement marqué par les glaciations, il possède les sommets les plus hauts — le Ballon de Guebwiller culmine à 1424 m d'altitude — ; sur son versant est, les vallées

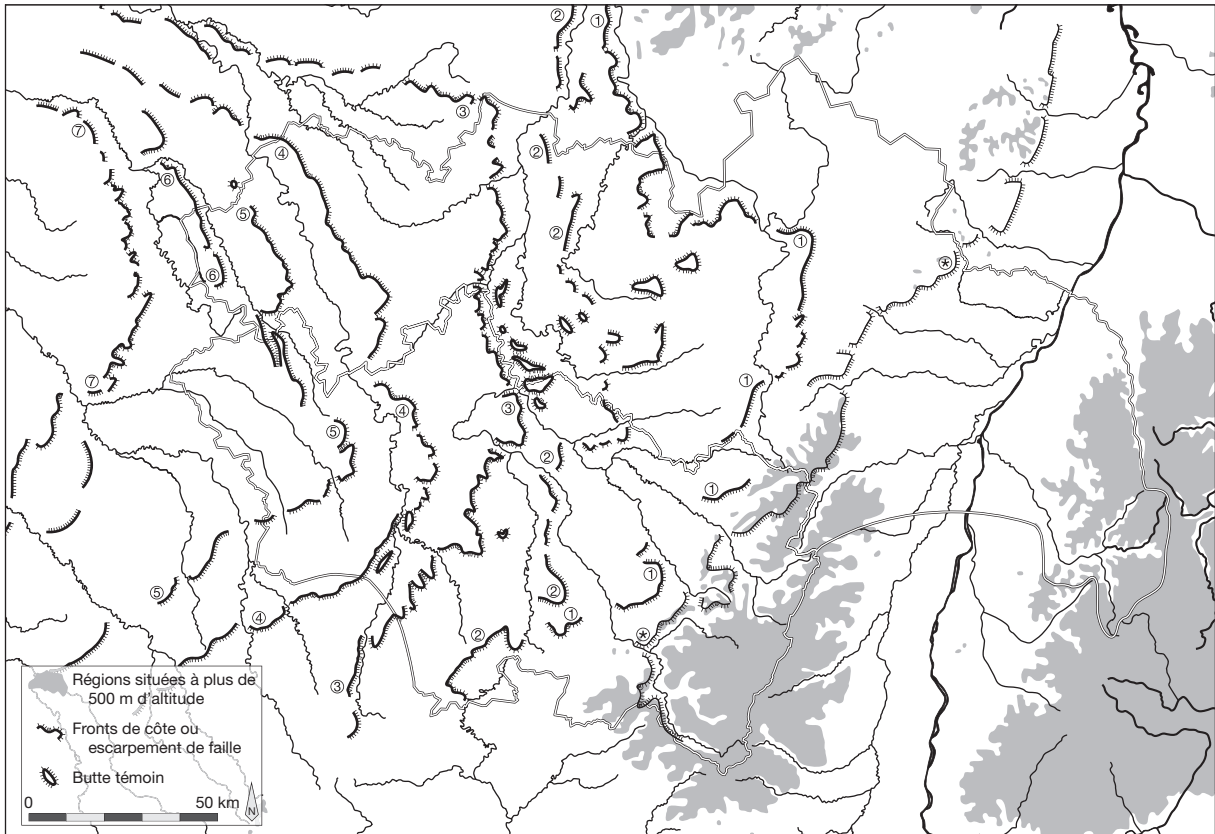


Fig 2 : Principaux éléments du relief (d'après Hilly, Haguenaer 1979, fig. 3)

- * Limite orientale du grès vosgien
- | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Côte du Muschelkalk ou de Lorraine | 2. Côte infraliasique | 3. Côte du Dogger ou de Moselle |
| 4. Côte de l'Oxfordien, ou de Meuse | 5. Côte du Kimméridgien ou des Bars | 6. Côte de la gaize ou de l'Argonne |
| | | 7. Côte de Champagne |

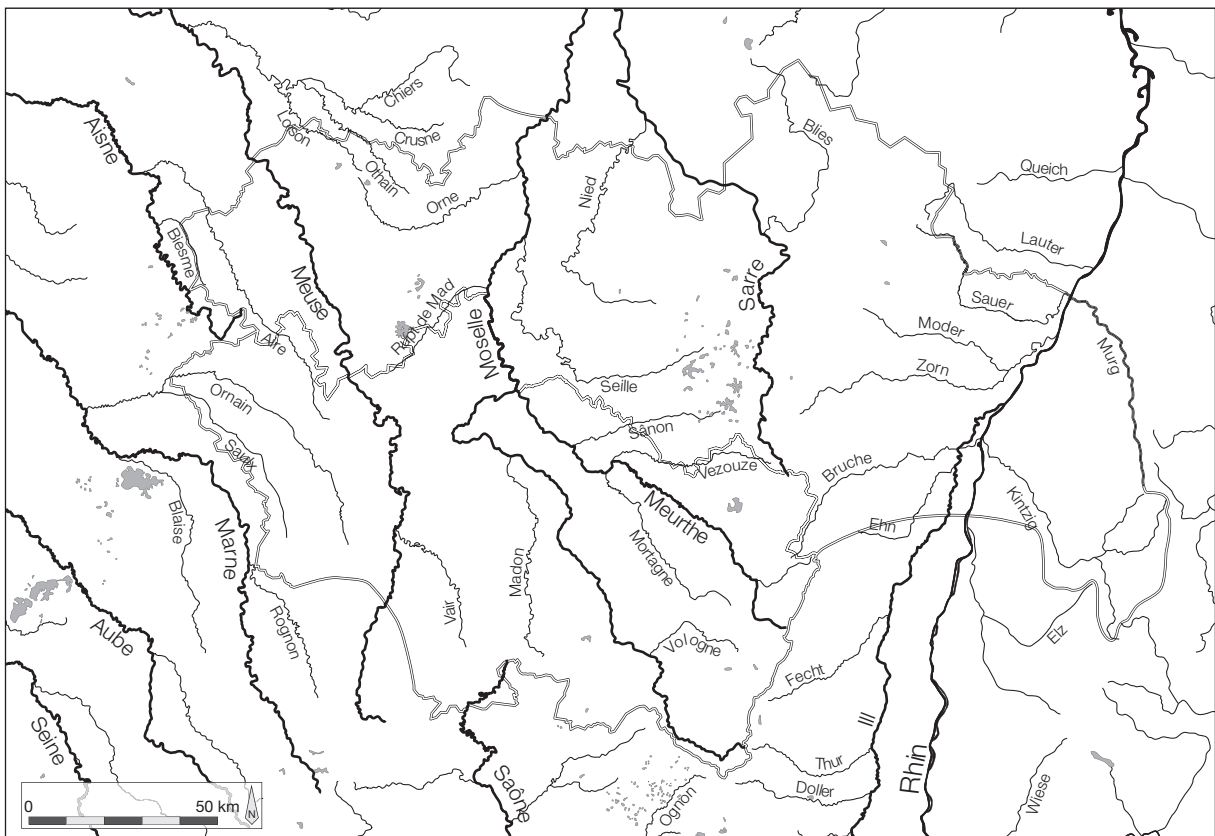


Fig. 3 : Réseau hydrographique

sont relativement encaissées, alors que la Moselle ou la Meurthe en sortent par des trouées beaucoup plus larges. Au nord de la Bruche, les Vosges gréseuses sont moins élevées. Elles commencent au niveau du massif du Donon, leur point culminant (1009 m), et se prolongent en descendant doucement vers le nord jusque dans la Hardt palatine. Elles présentent un relief plus tourmenté que le massif cristallin. Les vallées, au fond généralement plat, y sont très encaissées et les sommets se détachent fréquemment au-dessus de barres rocheuses parfois relativement hautes. Vers le sud-ouest, elles longent le massif cristallin dont elles soulignent la lisière occidentale et forment un léger bombement orienté d'est en ouest, la Vôge, qui sépare les bassins hydrographiques de la Moselle et de la Saône.

À l'ouest, en Lorraine, la succession des côtes offre une répétition d'ensembles ternaires composés de la *cuesta* elle-même, un relief de puissance variable, suivie à l'ouest par le revers de côte, un plateau au sol mince, qui descend progressivement vers la dépression longitudinale qui précède la côte suivante. Cette dépression est généralement couverte de terres agricoles attractives. On compte, d'est en ouest, six ensembles plus ou moins importants. La côte du Muschelkalk ou côte de Lorraine est relativement peu développée, de même que la suivante, la côte de l'Infralias. Leur relief peu puissant ne marque que faiblement le paysage. Les trois compartiments suivants sont nettement plus imposants : les reliefs dépassent 100 m et peuvent parfois atteindre le double. Toujours d'est en ouest, on note la côte de Moselle (ou du Dogger), la côte de Meuse (ou de l'Oxfordien) et la côte des Bars (ou du Kimméridien). La première longe en rive gauche le cours de la Moselle. Vers le nord, elle infléchit très nettement son tracé vers l'ouest, en direction de la Chiers. De nombreuses buttes témoins s'en détachent et forment autant de promontoires isolés. Les deux autres suivent des directions parallèles qui dessinent deux vastes arcs de cercle. Elles encadrent le cours de la Meuse dans sa partie lorraine. Enfin, au nord-ouest de la région d'étude, la sixième côte, d'Argonne (ou de la gaize), est allongée entre l'Aisne et un de ses affluents, l'Aire. Ces reliefs particuliers présentent en règle générale un front découpé, d'où se détachent de nombreux éperons escarpés et des buttes témoins, propices à l'installation de sites défensifs.

Les cités leuque et médiomatrique s'organisent autour des bassins hydrographiques du Rhin, de la Moselle et de la Meuse ; elles confinent également par le biais d'affluents secondaires — Ornain, Saulx et Aire — à celui de la Seine. La Saône prend en outre naissance sur le territoire leuque qu'elle quitte après quelques kilomètres seulement. L'une des principales caractéristiques de ce réseau est son orientation générale nord-sud, qui fait écho à la disposition du relief. Elle contraste avec celle des bassins immédiatement voisins, du Danube et de la Seine, qui adoptent au contraire une orientation est-ouest.

On note malgré tout que de nombreux affluents des cours d'eau principaux sont orientés d'est en ouest et permettent de pénétrer dans les massifs ou de franchir les reliefs de côtes. La Kintzig offre ainsi un axe de pénétration dans la Forêt-Noire, tout comme la Bruche permet un accès aisé au cœur des Vosges depuis la vallée du Rhin, à laquelle répond, sur le versant occidental, la haute vallée de la Meurthe. Plus à l'ouest, l'Orne et le Rupt de Mad ouvrent chacun un passage dans la ligne formée par la côte de Moselle de part et d'autre de Metz. Le second, qui prend sa source près d'une trouée de la côte de Meuse, offre de plus un accès facile à ce fleuve. Plus au sud, le Vair, qui coule du sud-est au nord-ouest, franchit la côte de Moselle dans une zone où elle perd de sa puissance et se jette dans la Meuse juste avant que celle-ci ne passe la côte de l'Oxfordien. Pour leur part, la Saulx et l'Ornain offrent depuis le plateau du Barrois un débouché vers le cours de la Marne et la Champagne.

1.2. Présentation des unités naturelles

La conjonction du relief, relativement contraignant, et du réseau hydrographique de la région permet de définir une série d'ensembles naturels qui peuvent parfois être regroupés en fonction de leurs caractéristiques (fig. 4). Les unités naturelles définies ici seront utilisées pour replacer les sites d'habitat dans leur contexte géographique².

Le **Fossé Rhénan** compte de nombreuses unités naturelles que l'on peut regrouper selon leur emplacement par rapport au cours du fleuve. La **Plaine du Rhin** correspond au lit majeur du fleuve, tel qu'il devait l'occuper avant sa correction au XIX^e siècle. À cette zone humide située au nord de la zone d'étude correspondent les **Rieds** du centre de l'Alsace. Le fonctionnement de ces formations particulières est lié au cours du Rhin et de l'Ill, mais également à de nombreux affluents de cette dernière, en particulier l'Andlau ou la Bruche. Immédiatement à l'ouest, une zone de transition plus ou moins large, est formée de collines recouvertes de loess, au relief relativement émoussé, propices à l'agriculture. Les principaux secteurs de cet ensemble sont le **Kochersberg**, entre la Bruche et la Zorn ou l'**Outre-Forêt**, entre Haguenau et la Lauter. D'autres pays sont parfois individualisés comme les collines de Brumath ou le Pays de Hanau. Ces collines sont précédées de terrasses, également recouvertes de loess, comme les terrasses d'Erstein ou de Schiltigheim. Enfin, au pied des Vosges, les **Collines sous-vosgiennes** correspondent aux formations les moins affaissées du Fossé rhénan ; elles offrent une transition progressive entre la plaine et le massif vosgien. Elles sont caractérisées par une complexité géologique importante.

Le **Massif vosgien** doit être divisé en plusieurs ensembles. Au sud, les **Vosges Cristallines** sont formées de roches du socle hercynien, des granits pour l'essentiel. Elles constituent la zone la plus haute du massif et sont relativement riches en minéraux divers : plomb, fer, argent par exemple³. Elles sont bordées à l'ouest et au nord par les **Vosges Gréseuses** qui se prolongent au nord par le plateau de la **Haart**, les **Vosges du Nord** et la **Hardt** dans le Palatinat. Toutes ces unités naturelles correspondent à des niveaux de grès du Buntsandstein, où les vallées découpent des reliefs escarpés caractéristiques. La Haart, pour sa part, correspond plus à un plateau qu'à un véritable massif montagneux ; elle descend progressivement vers le plateau lorrain. Au sud, cet ensemble forme une avancée vers l'ouest : la **Vôge**. Ce relief se poursuit jusqu'au plateau de Langres. Entre les Vosges gréseuses et les Vosges cristallines, le **Bassin de Saint-Dié** forme un espace refermé sur lui-même. Il est caractérisé par une géologie particulière, au contact des roches métamorphiques et des grès permien. Les bancs de rhyolithes que l'on y trouve ont été exploités depuis le début de l'âge du Fer pour produire des meules.

De l'autre côté du Rhin, entre celui-ci et la Forêt-Noire, l'agencement des différents ensembles répond assez précisément à la disposition observée entre plaine du Rhin, collines sous-vosgiennes et Vosges gréseuses.

La **Plaine de Lorraine** occupe la plus grande partie du sud de la région. Elle se situe au sud des côtes de Lorraine, de l'Infralias, de Moselle et de Meuse, qu'elle enjambe alors que celles-ci perdent de leur puissance. Cette région vallonnée, caractérisée par une succession de plateaux et de dépressions, est baignée par plusieurs cours d'eau : la Moselle, le Madon, le Vair et la Meuse. Plusieurs sous-ensembles peuvent être distingués. Le **Xaintois** est limité à l'est par la côte de l'Infralias et à l'ouest par la côte de Moselle. Il est centré sur le cours du Madon que domine la butte de Sion. Il est prolongé au nord par le **Vermois** qui s'étend jusqu'à Nancy. À l'est, les **Plaines sous-vosgien-**

² Voir l'annexe 1 et la présentation du fichier au chapitre 2.

³ Triboulot, Michler 2005.

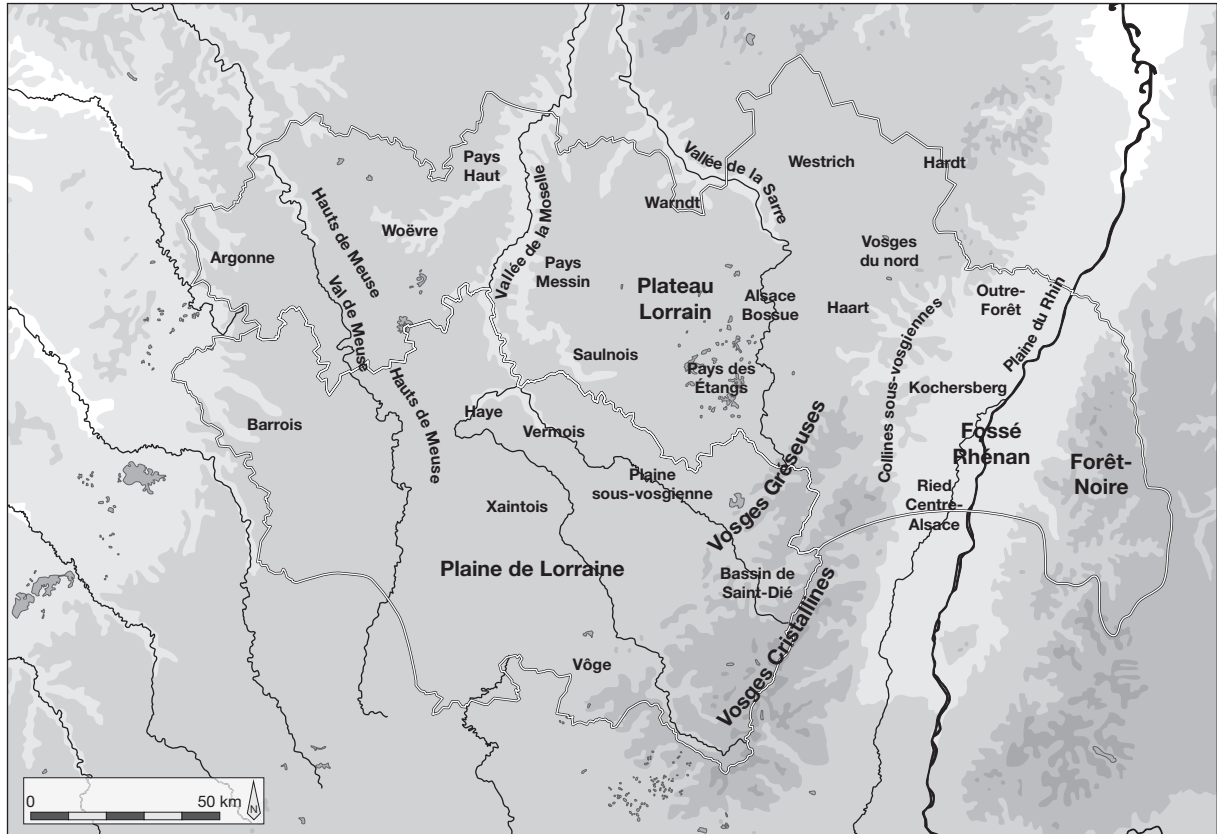


Fig. 4 : Unités naturelles des cités des Leuques et des Médiomatiques

nes s'appuient sur les Vosges gréseuses dont elles sont séparées par la côte de Lorraine ; elles sont traversées par le cours de la Meurthe. Les terres de cet ensemble de vastes plaines vallonnées sont relativement riches et favorables à l'agriculture⁴.

Immédiatement au nord, un autre ensemble de terroirs propices à l'agriculture se développe entre la côte de Lorraine et le cours de la Moselle. On peut les regrouper sous le terme de **Plateau Lorrain**. Ils constituent un ensemble au relief vallonné, traversé dans sa partie orientale par le cours de la Sarre qui suit une direction nord-sud. Au sud-est, le **Pays des Étangs** a été fortement transformé par la création au Moyen-Âge des nombreuses pièces d'eau qui le caractérisent. Il se situe en amont du bassin de la Seille qui irrigue le **Saulnois**, dont les ressources naturelles en sel ont été exploitées dès le début de l'âge du Fer. Au nord, adossée à la Haart, l'**Alsace Bossue** correspond à un plateau vallonné, traversé par la Sarre, qui constitue les derniers niveaux du Bassin Parisien avant les Vosges. Elle se poursuit vers le nord par les grandes étendues agricoles de la région de Sarreguemines qui débouchent, dans le Palatinat, sur la plaine du **Westrich**. Entre la côte de l'Infralias et le cours de la Moselle, il faut encore signaler, aux alentours de Metz, le **Pays Messin**.

Au nord de cet ensemble de terres agricoles, le **Warndt** est une dépression, encadrée par la Sarre et la Nied. La région est caractérisée par un relief de côtes assez marqué et par des affleurements de minerais de fer⁵, dont l'exploitation ancienne n'est pas attestée.

À l'ouest de la **Vallée de la Moselle**, le revers de la côte de Moselle correspond dans sa partie septentrionale au **Pays Haut**, une zone de relief relativement marqué, où affleurent du minerai de

⁴ Le problème du potentiel agricole ancien des régions étudiées n'a jamais fait l'objet de véritables études.

⁵ La question des ressources en minerais de fer a été traitée par M. Leroy en 1997 qui s'est attaché à décrire les différents types de fer disponibles en Lorraine, en particulier dans le Pays Haut et dans la Haye (Leroy 1997, p. 23-35).

fer oolithique, la minette, et du fer-fort en grain. Plus au sud, ce même revers de côte forme la **Haye**, un plateau également riche en minerais de fer. Cette région est très fortement marquée par un coude de la Moselle qui passe deux fois en quelques kilomètres la côte de Moselle et s'approche des côtes de Meuse. Elle constitue ainsi un passage important entre l'est et l'ouest de la Lorraine.

Plus à l'ouest, au pied de la côte de Meuse, la **Woëvre** constitue une vaste plaine argileuse couverte de limon. Elle est arrosée par l'Orne qui la traverse d'est en ouest. Sa partie sud offre trois trouées dans le front de la *cuesta* qui permettent un passage aisé vers la Meuse. Une série de buttes témoins, dont la butte de Monsec domine le paysage de plusieurs dizaines de mètres.

Le revers des côtes de Meuse, les **Hauts de Meuse**, forme un plateau au sol pauvre, peu propice à l'agriculture. Il domine le **Val de Meuse** qui l'a profondément entaillé. Séparé de ce dernier par les côtes des Bars, le massif de l'**Argonne**, qui s'appuie sur une *cuesta*, est caractérisé par de nombreux atouts géologiques : l'argile du GauLT est particulièrement prisée par les potiers ; de même, les sables verts du Crétacé inférieur, relativement abondants dans cette région, sont une matière première de qualité pour les verriers. Enfin, les propriétés réfractaires de la gaize, une pierre calcaire, en font un matériau fréquemment utilisé pour la construction de fours. Plus au sud, également à l'ouest des côtes des Bars, le plateau du **Barrois** s'ouvre assez largement sur la Champagne. La Saulx et l'Ornain, qui le traversent, ont creusé des vallées étroites et profondes, aux versants abrupts, dont l'orientation générale s'infléchit d'est en ouest.

Cette rapide présentation géographique permet une première prise de contact avec les territoires sur lesquels portera l'étude. Il convient maintenant de compléter cette première approche en précisant le contexte historique dans lequel il faut resituer les cités des Leuques et des Médiomatriques.

2. Le cadre historique : les cités des Leuques et des Médiomatriques à la fin de l'Indépendance

L'étude des cités leuque et médiomatrique à la fin de l'Indépendance nécessite une double approche. Dans un premier temps, les sources antiques disponibles pour cette période seront passées en revue et les questions historiques qu'elles soulèvent seront discutées. La deuxième étape consistera à offrir aux deux cités des limites aussi précises que possible afin de pouvoir étudier leurs structures d'habitat dans les frontières qui devaient être les leurs. Celles-ci seront tout d'abord définies selon les méthodes traditionnellement utilisées pour ce genre d'exercice, puis elles seront confrontées aux monnaies gauloises découvertes dans la région, qui permettront d'une part de les valider et d'autre part d'esquisser quelques réflexions sur l'organisation interne de chacune des cités.

2.1. Sources antiques et problèmes historiques

2.1.1. Les sources antiques

Les deux cités gauloises des Leuques et des Médiomatriques sont très discrètes dans la littérature antique⁶. Pour la période de la fin de l'Indépendance, seuls deux auteurs en font mention :

⁶ La question des sources historiques relatives aux deux cités des Leuques et des Médiomatriques a été récemment traitée dans le détail, essentiellement pour la période gallo-romaine : en dernier lieu, par J.-M. Demarolle pour la cité

César et Strabon. Les occurrences sont rares et n'apportent qu'un éclairage réduit aux questions historiques qui se posent sur ces deux peuples.

Deux passages, l'un chez César, l'autre chez Strabon, certainement inspirés de la même source, offrent un panorama géographique du cours supérieur et moyen du Rhin qui sera à l'origine de nombreux questionnements sur l'évolution du peuplement de la plaine du Rhin et l'installation des Triboques, dont il sera fait état plus bas :

« [Le Rhin] prend sa source chez les Lépontes, habitants des Alpes, parcourt d'une allure rapide un long espace à travers le pays des Nantuates, des Hélvètes, des Séquanes, des Médiomatrices, des Triboques, des Trévires » (César, *BG*, IV, 10, 3).

« Aux Hélvètes succèdent sur les bords du Rhin les Séquanes et les Médiomatrices, au milieu desquels s'est fixé un peuple germanique venu de l'autre rive du fleuve où était son berceau : les Triboques. Après les Hélvètes et les Séquanes viennent à l'ouest les Éduens et les Lingons, après les Médiomatrices, les Leuques et un canton des Lingons [...]. Aux Médiomatrices et aux Triboques succèdent sur la rive du Rhin les Trévires » (Strabon, *Géographie*, IV, 3, 4).

Les autres mentions des cités des Leuques et des Médiomatrices dans le texte de César n'apportent aucune information d'ordre géographique ou historique. On y apprend que les Leuques fournissent des vivres à César lors de sa première campagne en Gaule :

« Il [César] s'occupait de ces questions [d'intendance] : du blé, les Séquanes, les Leuques, les Lingons en fourniraient, et les moissons étaient déjà mûres dans les champs » (César, *BG*, I, 40, 11).

La seule mention des Médiomatrices dans le texte de César, en dehors des considérations sur le cours du Rhin, est relative au contingent qu'ils envoient participer à l'armée de secours lors du siège d'Alésia :

« On demande aux Éduens [...] trente-cinq mille hommes ; un chiffre égal aux Arvernes [...] ; aux Séquanes, aux Sénons, aux Bituriges, aux Santons, aux Rutènes, aux Carnutes, douze mille hommes par cité ; aux Bellovaques dix mille ; huit mille aux Pictons, aux Turons, aux Parisii, aux Hélvètes ; aux Ambiens, aux Médiomatrices, aux Petrocorii, aux Nerviens, aux Morins, aux Nitiobroges, cinq mille ; autant aux Aulerques Cénomans [...] » (César, *BG*, VII, 75, 2-3).

Ces rares passages n'apportent aucune précision sur le fonctionnement, l'étendue ou les frontières des cités étudiées. Ils imposent toutefois de s'arrêter un instant sur le problème de l'installation des Triboques sur la rive gauche du Rhin et de leur relation avec les Médiomatrices qui occupaient ce territoire auparavant.

2.1.2. Les Triboques et l'évolution des frontières de la cité des Médiomatrices

L'évolution du peuplement autour du Rhin supérieur et moyen pose entre autres le problème de l'évolution des frontières dans ces régions aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère. Dans le cadre de la présente étude, c'est l'installation des Triboques, sur des territoires appartenant aux Médiomatrices, et ses modalités qu'il faut rapidement présenter.

des Médiomatrices (dans Flotté, Fuchs 2004, p. 110-142) ; par E. Freyssinet pour la cité des Leuques (dans Michler 2004, p. 74-77). En outre, E. Freyssinet a repris le dossier dans son ensemble pour l'Alsace et la Lorraine dans le cadre de sa thèse (Freyssinet 2007, p. 18-46).

S. Fichtl place cet événement après la défaite d'Arioviste et envisage non pas une conquête militaire mais plutôt un accord passé entre les deux peuples, certainement avec l'aval de César ou de l'un de ses successeurs. Les nouveaux arrivants seraient alors d'abord placés sous la domination des Médiomatriques, dans une plaine du Rhin peu peuplée, puis leur autonomie irait grandissant, pour être acquise pleinement au moment de la réorganisation des provinces par Auguste, à la fin du I^{er} siècle avant notre ère⁷.

La prudence reste de mise car les éléments à notre disposition sont peu nombreux et leur interprétation délicate. F. Fischer propose, quant à lui, une installation des Triboques plus tardive, qui ferait suite à une errance dans la plaine du Rhin⁸. De même, la date de la création de la *civitas* ne fait pas l'unanimité : certains la placent, on l'a vu, sous Auguste, d'autres pensent qu'elle pourrait avoir été mise en œuvre par Tibère⁹.

En tout état de cause, on peut retenir que le territoire de la cité des Médiomatriques connaît son développement maximal à la charnière entre le II^e et le I^{er} siècle avant J.-C., période à laquelle il englobait la plaine rhénane dans toute sa largeur¹⁰ ; celle-ci lui sera soustraite par la suite.

Dans sa partie lorraine, la cité des Médiomatriques ne semble pas avoir connu de bouleversement aussi marquant à l'époque gauloise, les textes antiques n'en faisant pas état. On peut toutefois ajouter, cela aura son importance par la suite, que la partie occidentale de la cité, le Verdunois, sera détachée du territoire médiomatricien au IV^e siècle, à une date inconnue, située avant la rédaction de la *Noticia Dignitatum* qui mentionne une *Civitas Verodunensium* centrée sur Verdun¹¹.

Le silence des textes antiques au sujet de la cité des Leuques ne permet pas d'identifier d'éventuelles modifications de ses frontières. Elle doit donc avoir connu une stabilité certaine.

2.2. Les limites des cités

Borner les territoires occupés par les Leuques et les Médiomatriques est un préalable nécessaire à l'étude de l'organisation de ces deux cités à l'époque de l'Indépendance. Cela permet également d'envisager ces ensembles comme les entités politiques et administratives qu'elles devaient être, et qui exerçaient leurs prérogatives sur des territoires donnés et bien définis.

L'exercice n'est pas aisé et comporte des écueils. De nombreuses propositions ont été émises depuis le milieu du XIX^e siècle. Elles portent en grande partie sur l'époque romaine, mais peuvent néanmoins, après examen, servir de base au positionnement des limites gauloises. La comparaison de ces travaux, qui remontent au XIX^e siècle pour certains, permet en effet d'esquisser une première image de ces frontières, qu'il faudra préciser par la suite.

Il pourra sembler excessif de chercher à tout prix à situer la frontière dans l'espace, de vouloir tracer un trait sur la carte. Cet exercice permettra pourtant de proposer une vision des cités leuque et médiomatricienne proche d'une réalité qui devait avoir cours à la fin de l'Âge du Fer. En effet, S. Fichtl a récemment montré que les frontières gauloises, loin d'être des zones floues, établies sur des marais ou des forêts, devaient être parfaitement connues de tous, voire même bornées. Les tex-

7 S. Fichtl a proposé récemment une synthèse sur ces problèmes (Fichtl 2000b). Il en est ici fait un rapide résumé.

8 Fischer 1997.

9 Les différentes opinions sur la question sont exposées dans Freyssinet 2007, p. 67.

10 Fichtl 2002a, p. 317.

11 Toussaint 1936, p. 160.

tes antiques révèlent qu'elles pouvaient revêtir un caractère sacré. César nous décrit des Gaulois à l'administration développée, qui devait nécessairement avoir des juridictions définies. Ces mêmes Gaulois font preuve d'un sens aigu de la propriété, qui reflète un partage évident du territoire, qui ne peut se concevoir sans délimitations nettes¹².

Le problème de la précision ne pourra être dépassé : si les techniques utilisées permettent de proposer un tracé pour les frontières, les moyens de vérification sont rares, sinon même inexistants. Les lignes de la carte ne refléteront donc pas la localisation exacte de la frontière, mais restitueront plutôt l'image d'une limite administrative précise, telle qu'elle devait exister à l'époque gauloise.

Enfin, on a vu que la région avait été le théâtre de bouleversements historiques importants, dont l'influence sur les frontières ne peut être niée. Les limites dont il sera question plus bas seront donc celles de la plus grande extension des cités, à la transition des II^e et I^{er} siècles avant J.-C.

2.2.1. Les méthodes et les ressources

Les différentes méthodes et sources disponibles pour mener à bien ce genre d'études doivent être présentées, afin d'en cerner les spécificités. Théorisées et proposées dès la seconde moitié du XIX^e siècle, elles ont été fréquemment commentées et critiquées depuis¹³. Elles offrent des résolutions géographiques variables, parfois très étendues, ponctuelles dans d'autres cas. Ces méthodes sont au nombre de quatre¹⁴ :

- **La méthode régressive** consiste, sur la base des diocèses d'Ancien Régime, à remonter aux circonscriptions ecclésiastiques du haut Moyen-Âge, puis aux cités gallo-romaines et enfin aux divisions gauloises. Elle connaît des limites évidentes : si les frontières des diocèses modernes ou médiévaux sont bien connues, leur situation à une époque antérieure au XI^e ou XII^e siècle — leur création remonte pour la plupart au IV^e siècle — est beaucoup plus floue. De même, la concordance géographique entre diocèses primitifs et *civitates* gallo-romaines n'est pas établie avec certitude, pas plus qu'entre ces dernières et les cités gauloises¹⁵. Si la méthode régressive présente l'avantage de proposer rapidement une assiette territoriale pour l'entité envisagée, ses résultats doivent impérativement être croisés avec d'autres sources afin de les valider¹⁶.

12 Fichtl 2004, p. 31-32.

13 Par exemple : Grenier 1931, p. 155-185 ; Leveau 2002, p. 9-10.

14 S. Fichtl les expose avec clarté et en discute la validité, elles ne seront donc ici que rapidement passées en revue : Fichtl 2004, p. 21-35.

15 Fichtl 2004, p. 21-22 : « on suppose [...] que le territoire français a connu une relative stabilité de son découpage, depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution française. C'est donc avec un *a priori* probable mais non démontré, ni démontrable, que l'on remonte les différentes limites dans le temps ».

Le problème est soulevé de longue date et les solutions adoptées sont parfois opposées : dans sa *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, E. Desjardin refuse de délimiter les territoires des peuples gaulois à l'époque de César. Il en indique simplement le nom, au centre de l'espace qu'ils occupaient (Desjardin 1876-1893, II, p. 428-430).

Au contraire, A. Longnon, pour établir son *Atlas historique de la France*, met en évidence une relation directe entre les limites ecclésiastiques de la fin de l'Ancien Régime et les frontières des cités gallo-romaines : « Le principe de corrélation des divisions ecclésiastiques avec les circonscriptions civiles, exprimé dans les prescriptions de plusieurs conciles de l'époque romaine, est un fait des plus importants pour l'étude de la géographie historique ; il donna aux diocèses ecclésiastiques la circonscription des *civitates*. Abandonné pendant la période barbare, en raison des remaniements incessants que subissaient les royaumes germaniques, il fit place au principe de l'immutabilité des diocèses, principe qui, en France, n'a subi antérieurement à 1790 qu'un petit nombre d'atteintes » (Longnon 1907, p. III-IV).

16 Dès 1931, A. Grenier insiste sur le fait que « la plupart du temps on en sera d'ailleurs réduit à recourir aux documents du Moyen-Âge et aux limites des circonscriptions ecclésiastiques qu'on ne devra utiliser que comme point de

- **La toponymie** actuelle offre des indices qui peuvent refléter les frontières antiques¹⁷. Une série de noms doit être plus particulièrement détaillée. Elle comporte les dérivés du terme *randa* considéré comme gaulois et associé à une notion de limite. Les plus fréquents sont issus de *icoranda* (ou *equoranda*) dont l'étymologie complexe a fait l'objet de nombreuses recherches¹⁸. Si le sens de *randa* est assuré, celui du préfixe *ico-* fait débat : certains le rattachent à la racine *-equus* (juste, équitable), d'autre à *-aqua*, et donc à l'eau. L'association de ces deux termes, dont l'origine est certainement tardive, probablement de la fin de l'époque romaine, désigne donc une frontière, potentiellement établie sur un cours d'eau. Une deuxième série, moins nombreuse, regroupe les dérivés du gaulois *briva* ou du latin *pons* qui sont également associés à une notion de limite, quand leur a été apposé un nom de peuple¹⁹. Ils marquent fréquemment les frontières au passage de cours d'eau. Enfin, un troisième type de nom évoque des limites antiques : de nombreux hydronymes descendent du gaulois *morga*, pour lequel le sens de "limite, bord, frontière" a été proposé²⁰.
- **Les vestiges épigraphiques romains** peuvent apporter quelques précisions sur l'étendue des cités gallo-romaines. Il s'agit entre autres des bornes milliaires, qui mentionnent fréquemment le nom de la cité qui les a élevées. Cette indication permet tout au plus de placer la frontière après la dernière borne rencontrée.
- **Les textes antiques** renseignent parfois utilement sur la localisation des limites de cités.

Ces quatre méthodes posent toutes le même problème : elles se fondent sur des données dont l'origine est postérieure à l'époque des frontières qu'elles se proposent d'étudier. Si les vestiges épigraphiques ou les textes antiques remontent à des périodes proches de nos cités gauloises, les limites de diocèses assurées sont nettement plus tardives. La confrontation des résultats obtenus avec des sources archéologiques semble donc nécessaire.

2.2.2. Historique des propositions

Les premières propositions de localisation des frontières des cités leuque et médiomatrique remontent à la seconde moitié du XIX^e siècle. En 1865, Napoléon III, dans son *Histoire de Jules César*, publie une carte où figurent les territoires occupés par les différents peuples gaulois avant la Conquête²¹ (fig. 5, A). Le découpage est essentiellement fondé sur le texte de César, qu'il essaie de figurer le plus fidèlement possible. C'est ainsi que la partie rhénane de la cité des Médiomatriques, très étroite, est bordée au sud par le territoire des Séquanes et au nord par celui des Triboques, qui s'étend, sur la rive gauche du Rhin, entre la Bruche au sud et le niveau de l'embouchure du Neckar au nord.

départ et sous bénéfice d'inventaire » (Grenier 1931, p. 185).

17 Une courte synthèse sur le sujet est proposée dans Billy 1998. La toponymie antique, qui nous est parvenue par les sources littéraires, fournit des marqueurs beaucoup plus fiables, comme le terme *finis*, puisque contemporains des faits étudiés. Malheureusement, aucun nom de lieu antique de ce type n'est connu sur le pourtour des cités des Leuques ou des Médiomatriques.

18 Dauzat 1926, p. 105 ; Grenier 1931, p. 177-178 ; Lebel 1937 ; Nègre 1990, p. 195-196 ; Delamarre 2001, p. 138 ; Lacroix 2003, p. 41-49.

19 Grenier 1931, p. 173 ; Fichtl 2004, p. 34.

20 Lacroix 2003, p. 32-38.

21 Napoléon 1865, planche 1bis.

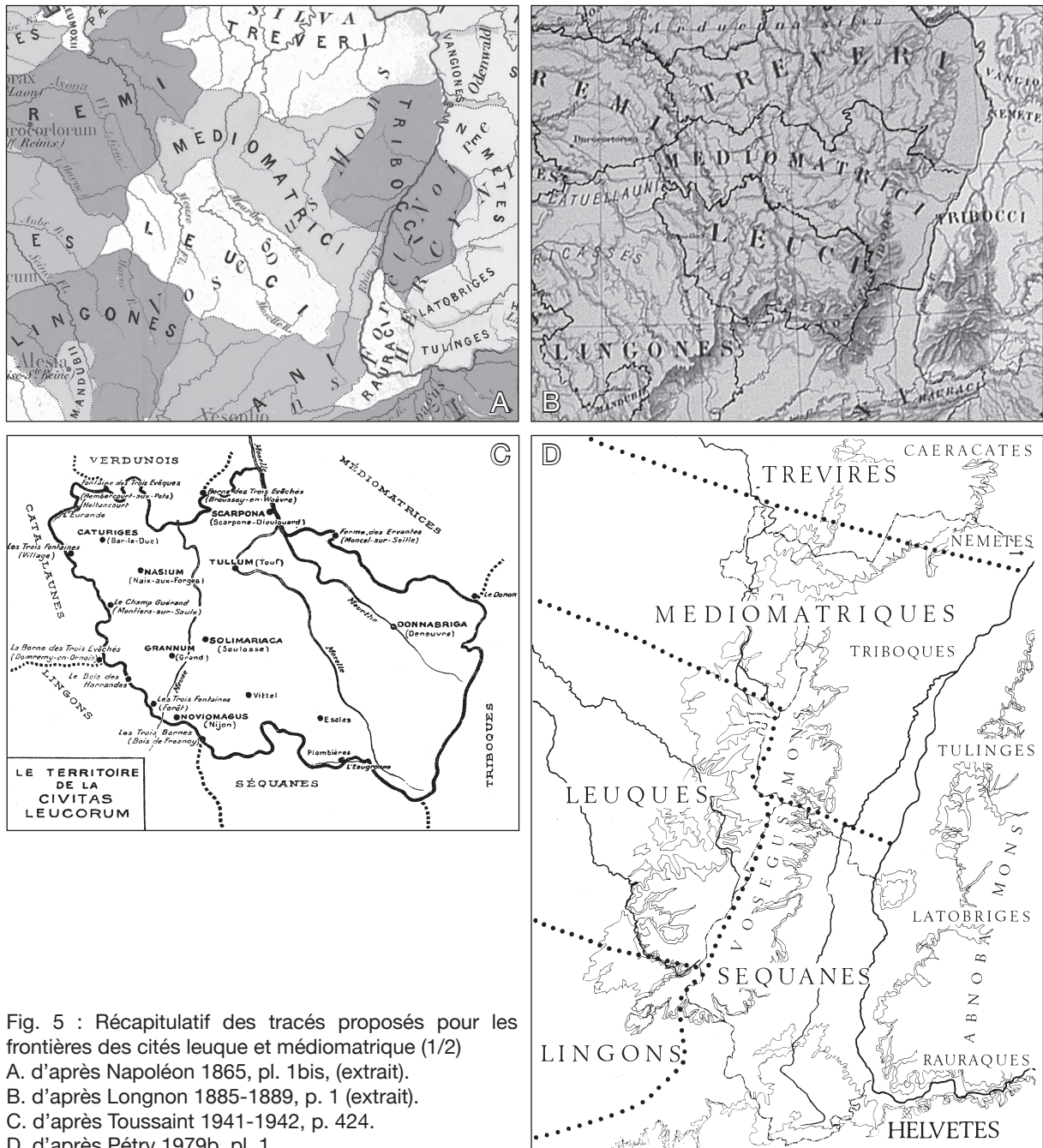


Fig. 5 : Récapitulatif des tracés proposés pour les frontières des cités leuque et médiomatrique (1/2)
 A. d'après Napoléon 1865, pl. 1bis, (extrait).
 B. d'après Longnon 1885-1889, p. 1 (extrait).
 C. d'après Toussaint 1941-1942, p. 424.
 D. d'après Pétry 1979b, pl. 1.

Une deuxième carte des divisions administratives de la Gaule, et de leurs limites, au moment de la Conquête est proposée en 1885 par A. Longnon²² (fig. 5, B). Les frontières y sont précisément représentées, en trait plein, selon le tracé des limites des diocèses d'Ancien Régime²³. Le territoire de la cité des Médiomatriques regroupe les diocèses de Verdun et Metz ainsi que celui de Strasbourg, pour sa partie située sur la rive gauche du Rhin. La cité des Leuques, pour sa part, reprend l'emprise territoriale du diocèse de Toul.

22 Longnon 1885-1889, planche 1.

23 Les fondements méthodologiques de la cartographie d'A. Longnon sont exposés plus haut (voir note 15).

Dans les années 1930, E. Linckenheld consacre plusieurs articles à la frontière entre les cités médiomatrique et triboque à l'époque romaine²⁴. Bien qu'ils concernent un état de fait postérieur à l'époque gauloise, ces travaux doivent être présentés en raison de leur caractère novateur pour la région. En effet, l'auteur insiste sur le caractère indispensable des études de terrain, qui complètent utilement l'étude des limites diocésaines²⁵. Il utilise de nombreuses ressources pour proposer une série de « jalons » qui rythment la frontière et permettent ainsi de la situer « sur le terrain » : la toponymie, les textes antiques, l'épigraphie, mais également certaines découvertes archéologiques ou encore la situation topographique de certains sites par rapport à des voies anciennes. Aujourd'hui, ces résultats, qui s'appuient sur des éléments parfois non datés ou peu assurés, ne sont pas toujours convaincants ; ils n'en constituent pas moins un premier essai de confrontation de sources diverses. En 1936, E. Linckenheld propose une synthèse sur la cité des Triboques. Il en trace les limites dans un chapitre relativement succinct où il reprend ses travaux antérieurs auxquels il ajoute quelques considérations sur les frontières nord et sud. Au sud, la question est très rapidement réglée : le *Landgraben*, un secteur marécageux situé au nord de Bergheim, qui correspond au Ried de centre Alsace, est considéré traditionnellement comme une frontière immémoriale. Au nord, E. Linckenheld fixe la séparation entre les cités des Triboques et des Némètes sur le cours supérieur de la Sauer puis sur le Seltzbach²⁶.

Au début des années 1940, M. Toussaint publie une proposition de restitution des frontières de la « *civitas leucorum* » à l'époque romaine²⁷. Cette étude est un modèle du genre : après avoir rapidement exposé l'avis de différents chercheurs — A. Longnon, C. Jullian ou A. Grenier — sur la validité de la méthode régressive, l'auteur s'attarde à restituer les limites du diocèse de Toul, qu'il confronte aux résultats de recherches toponymiques. La concordance qu'il observe le pousse à accepter l'équivalence entre le territoire ecclésiastique moderne et celui de la cité antique pour lequel il propose une carte (fig. 5, C). La méthode est valide, mais certaines sources utilisées posent problème. Si les toponymes dérivés du gaulois *icoranda* permettent effectivement de remonter à des frontières anciennes, une série d'appellations liées aux évêchés ne semble, quant à elle, ne pouvoir refléter que les limites des diocèses, et ne pas avoir de valeur pour les époques antérieures²⁸. De même, l'idée de compléter l'étude en pointant les marais et les forêts qui devaient, selon l'auteur, servir de « marche-frontière aux vieilles cités gauloises » ne peut pas être retenue²⁹. Cette méthode, qui allie recherche des limites de diocèse et étude toponymique, avait déjà été mise à profit par M. Toussaint en 1936 pour retrouver les limites de la cité de Verdun au Bas-Empire³⁰. Les réserves exprimées plus haut à propos de la cité des Leuques s'appliquent aussi à cet article.

24 Linckenheld 1930-1931 ; Linckenheld 1932a ; Linckenheld 1935.

25 Linckenheld 1932a, p. 400 : « Il ne suffit pas, pour retrouver les frontières de l'époque romaine, de suivre les limites des diocèses telles que les a fixées l'histoire ecclésiastique. Ces limites ne représentent qu'un indice parmi beaucoup d'autres. Les frontières romaines doivent être étudiées indépendamment d'elles et, souvent, leur tracé modifiera les conclusions de l'histoire ecclésiastique. »

26 Linckenheld 1936, p. 18-21.

27 Toussaint 1941-1942.

28 Toussaint 1941-1942, p. 422-426. Les dérivés de *icoranda* sont, à partir du nord-ouest et dans le sens des aiguilles d'une montre : *L'Eurande*, la *Ferme des Ervantes*, *L'Eaugronne*, le *Bois des Harrandes* et le *Champ Guérand*. Les toponymes liés aux frontières des évêchés sont : la *Fontaine des Trois Évêques*, la *Borne des Trois Évêchés* (deux occurrences), les *Trois Bornes* et les *Trois Fontaines* (deux occurrences).

29 Toussaint 1941-1942, p. 428. Cette notion de *no man's land*, de frontière naturelle formée par de grandes zones de forêts ou de marais inoccupés, est un poncif de la littérature archéologique. Les travaux récents de S. Fichtl ont montré qu'elle devait être inopérante pour la Gaule, où de grandes étendues vides entre les peuples ne sont vraisemblablement pas envisageables (Fichtl 2004, p. 25-32).

30 Toussaint 1936. Aucune carte n'accompagne le texte, mais une liste des villages limitrophes des diocèses voisins permet, à qui connaît la région, de se situer.

Près de quarante ans plus tard, en 1979, F. Pétry, dans un dossier à destination des professeurs du second degré, propose une carte sommaire des peuples gaulois présents dans la plaine du Rhin vers 80 avant J.-C.³¹ (fig. 5, D). Le tracé des limites, relativement rectiligne, ne reflète pas une quelconque recherche des frontières entre les cités, mais plutôt la volonté de situer à grands traits les différents peuples dans l'espace envisagé. On note que les Triboques sont intégrés aux Médiomatrices dont le territoire est bordé à l'est par le Rhin. Au nord, leur limite est placée légèrement en deçà de la frontière franco-allemande, laissant une partie du Bas-Rhin aux Trévires, à l'image de ce que proposait E. Linckenheld. Au sud, le *Landgraben* est toujours considéré comme une frontière.

En 1981, dans un article intitulé *les frontières des peuples préromains dans l'est de la Gaule à la fin de l'époque de La Tène*, A. Deyber propose un modèle d'évolution du territoire des cités leuque, médiomatrice, triboque et rauraque³². Au terme d'une étude archéologique, fondée essentiellement sur la numismatique et la répartition des sites en Lorraine et en Alsace, qu'il croise à un commentaire des textes antiques, l'auteur refuse de tracer la moindre frontière, en raison de leur trop grande instabilité. Quelques considérations historiques, dépassées, sous-tendent la réflexion proposée : la région considérée ne serait, aux III^e et II^e siècles avant notre ère, que très faiblement anthropisée, les peuples étant réduits à l'état de groupes épars, séparés les uns des autres par de grandes étendues vides qu'ils colonisent progressivement, dans de grands mouvements dignes d'offensives militaires³³. L'importance de ces *no man's lands* est encore une fois soulignée comme élément principal de séparation entre les populations. Il faut toutefois noter que la méthode, l'utilisation de ressources archéologiques comme la numismatique par exemple, est intéressante et mérite d'être soulignée.

En 1998, Y. Burnand et J.-M. Demarolle proposent de restituer les frontières des *civitates* des Leuques et des Médiomatrices à l'époque gallo-romaine³⁴, sur la base des limites des diocèses de Toul pour la première et de Verdun et Metz pour la seconde. L'adéquation est vérifiée ponctuellement par des études toponymiques et épigraphiques. À la suite des travaux de M. Toussaint, les premières, fondées sur la localisation des toponymes et hydronymes dérivés du gaulois *icoranda*, mettent en évidence une concordance presque parfaite entre les circonscriptions antiques et modernes. Les secondes, qui reprennent des bornes miliaires découvertes depuis les années 1950, nuancent légèrement le propos en pointant deux discordances, au nord de la cité des Médiomatrices et au sud-ouest de la cité des Leuques. La carte publiée à cette occasion (fig. 6, A), servira de base aux travaux suivants. Elle sera reprise en l'état — mais informatisée — par Y. Burnand pour figurer le territoire de la cité des Leuques à La Tène finale³⁵ (fig. 6, B). Ces cartes présentent, outre l'ensemble des jalons toponymiques et épigraphiques qui permettent de corréliser diocèse et cité antique, un grand nombre de forêts, dont le rôle de "marche" est encore une fois mis en avant. On a vu ce qu'il pouvait en être.

31 Pétry 1979b, p. 193.

32 Deyber 1981a.

33 Deyber 1981a, p. 34 : « les Vosges [...] constituent encore à cette époque [la fin du II^e siècle avant J.-C.] une véritable barrière naturelle, mais en passe d'être pénétrée pour la première fois à l'ouest et à l'est par des groupes de pasteurs. [...] La période suivante semble correspondre à un ébranlement des peuples à partir de leur épiceutre. Les populations établies à l'ouest de la Moselle sortent de leur cadre traditionnel et progressent en direction de l'est. Les Leuques atteignent la Moselle probablement au début de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C., tandis que les Médiomatrices ont dépassé cette dernière et poussent en direction des Vosges. Au terme de la première moitié du I^{er} siècle, les Médiomatrices [...] parviennent au Rhin. Les Leuques ont sur eux un retard dû à l'éloignement de leur base d'origine puisqu'ils atteignent juste le piémont occidental des Vosges [...] ».

34 Burnand, Demarolle 1998.

35 Burnand 2003, fig. 2.

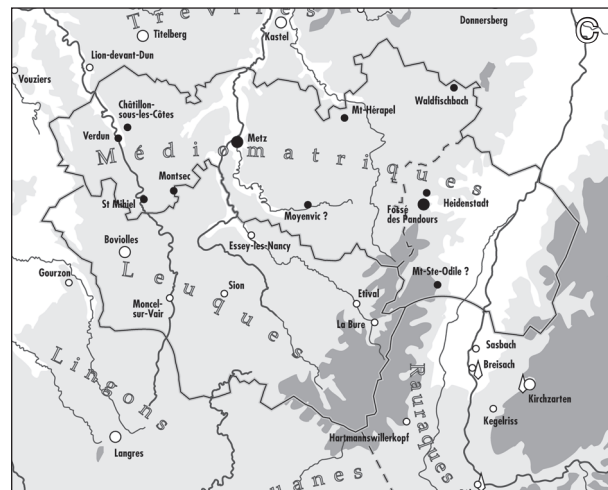
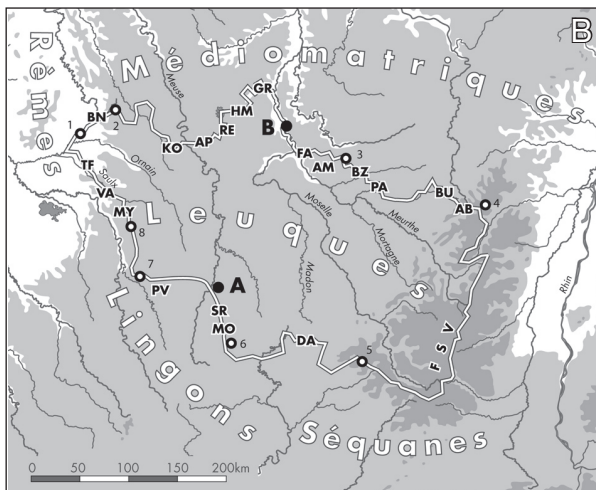
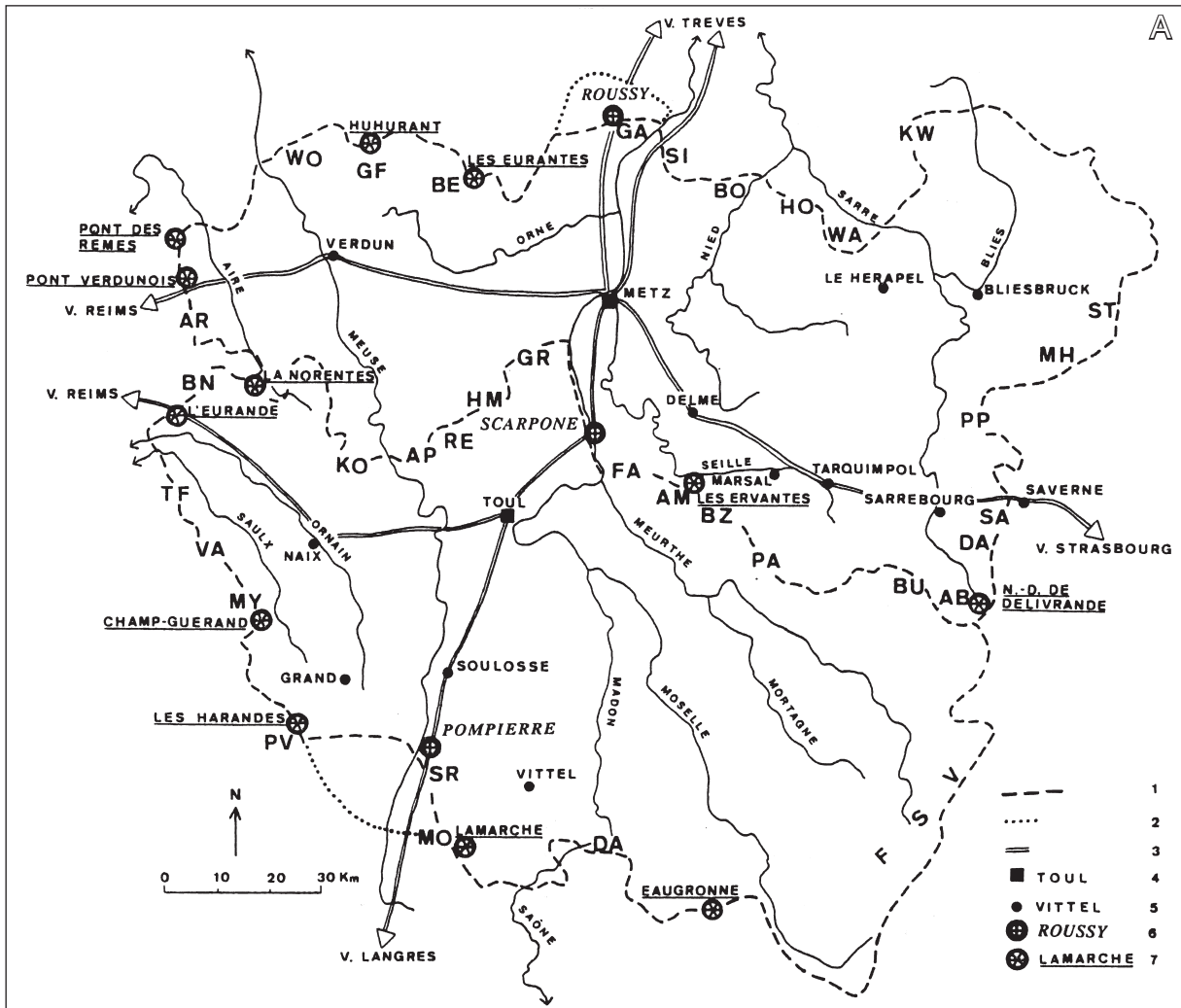


Fig. 6 : Récapitulatif des tracés proposés pour les frontières des cités leuque et médiomatrique (2/2)

A. d'après Burnand, Demarolle 1998, p. 82.

B. d'après Burnand 2003, fig. 2.

C. D'après Fichtl 2002a, fig. 2.

Depuis la fin des années 1990, S. Fichtl a publié de nombreuses études et synthèses sur les cités des Leuques et des Médiomatiques à La Tène finale³⁶. Chacune est accompagnée de cartes, très largement inspirées des travaux de Y. Burnand et J.-M. Demarolle (fig. 6, C). L'auteur admet que le territoire et les frontières de la cité gauloise des Leuques doivent correspondre à ceux de la *civitas* gallo-romaine qui lui succède³⁷. Pour les Médiomatiques, il propose, après avoir présenté un rapide panorama des bouleversements qui ont secoué la plaine du Rhin au cours du I^{er} siècle avant notre ère, d'ajouter le territoire du diocèse de Strasbourg à celui de la cité gallo-romaine tel qu'il a été délimité par Y. Burnand et J.-M. Demarolle. Le Rhin n'est plus considéré comme une frontière, la limite orientale étant rejetée au niveau de la Forêt-Noire, à l'image de la situation observée immédiatement au sud, chez les Rauraques³⁸. Une limite culturelle entre deux groupes céramiques, mise en évidence par M. Zehner dans sa thèse³⁹, est utilisée pour corriger la limite de diocèse et faire remonter la frontière légèrement vers le nord⁴⁰. La numismatique confirme cette correction⁴¹.

Enfin, dans une thèse soutenue récemment, E. Freyssinet reprend le dossier des frontières des *civitates* leuque, médiomatique, triboque et rauraque à l'époque romaine⁴². Pour les deux premières, les hypothèses de Y. Burnand et J.-M. Demarolle sont acceptées. Les deux cités rhénanes posent plus de problèmes : étudiées uniquement dans leur partie française, leurs limites nord et sud ne sont pas assurées. Après avoir clairement exposé les difficultés rencontrées, l'auteur refuse de se prononcer sur la localisation de la frontière entre Triboques et Rauraques. Celle-ci pourrait suivre la limite diocésaine ou se reporter sur la limite culturelle mise en évidence par M. Zehner et adoptée par S. Fichtl pour l'époque gauloise. Finalement, au terme d'une étude du réseau urbain alsacien et ses évolutions, quelques pistes sont avancées pour situer cette frontière entre Colmar et Benfeld, au moins durant l'Antiquité tardive⁴³.

La plupart de ces études, qu'elles portent sur la période romaine ou sur l'époque gauloise, se fondent sur les limites des diocèses d'Ancien Régime, éventuellement validées par quelques considérations toponymiques ou épigraphiques. Il est donc normal que les résultats obtenus offrent de nombreuses ressemblances. Cependant, quelques différences notables persistent : si les frontières des cités gallo-romaines des Leuques et des Médiomatiques — en Lorraine donc — semblent localisées, la situation est nettement moins claire dans la plaine du Rhin où l'étendue du territoire médiomatique à la fin de l'Indépendance ne fait pas l'unanimité. Aucune étude ne propose, par exemple, de discuter, et de valider, la pertinence des limites ecclésiastiques sur la rive droite du Rhin.

36 Fichtl 2002a (l'article reprend les différentes pièces du dossier) ; Fichtl 2003c ; Fichtl S. dans Flotté, Fuchs 2004, p. 102-108 ; Fichtl S. dans Michler 2004, p. 71-75 ; en dernier lieu, Fichtl 2004 (voir la carte p. 54).

37 Fichtl, dans Michler 2004, p. 71 : « la limite de la *civitas* à l'époque de l'indépendance doit recouvrir celle de la période gallo-romaine. Elle a été étudiée en détail par Y. Burnand ».

38 Fichtl 2002a, p. 315 : « les études menées sur le sud de la vallée rhénane, le territoire attribué aux Rauraques, montrent clairement que la cité est installée sur les deux rives, limitée à l'est par la Forêt-Noire et à l'ouest par les Vosges. Il en est sans doute de même pour les territoires situés directement au nord [la cité des Médiomatiques] ». Pour une étude de la cité des Rauraques à la fin de l'époque gauloise, voir Jud, Kaenel 2002.

39 Zehner 2000a.

40 Fichtl 2002a, p. 316.

41 Fichtl 2004, p. 88. Les proportions de potins "au sanglier" et "à la grosse tête" s'inversent au niveau de cette frontière. Les premiers sont plus nombreux dans la zone nord (Médiomatique), les seconds au sud (Séquanes ou Rauraques).

42 Freyssinet 2007, p. 53-72.

43 Freyssinet 2007, p. 237 : « si la frontière était placée au nord de Benfeld [hypothèse de S. Fichtl pour la période gauloise], le réseau urbain triboque serait déstabilisé : les deux agglomérations situées aux extrémités du réseau (Seltz et Benfeld) ne seraient peut-être pas dans la *civitas*, mais juste à sa frontière, il ne resterait que Brumath et Strasbourg ».

Il faut également soulever un problème d'ordre pratique : l'ensemble des cartes disponibles ne possède qu'une faible définition géographique. En effet, l'image qu'elles donnent de l'extension des cités est relativement fidèle, mais elles ne permettent pas, techniquement, de replacer précisément les sites dans leur contexte : définir l'appartenance d'un établissement à l'un ou l'autre peuple n'est pas possible dès lors que l'on s'approche des frontières. Il semble donc nécessaire d'offrir une meilleure définition géographique aux deux entités étudiées.

2.2.2. Vers une nouvelle cartographie des limites des cités des Leuques et des Médiomatriques.

On a vu que la plupart des études menées jusqu'à aujourd'hui aboutissent à des résultats globalement cohérents, mais inexploitable pour une étude détaillée. Afin de dépasser ces problèmes et d'établir une carte utilisable de chacune des cités, l'ensemble de la démarche sera ici réexposé et discuté. Le raisonnement s'appuiera sur les arguments présentés plus haut, parfois actualisés, et sur des données non encore exploitées.

2.2.2.1. Les limites de diocèses

Établir le plus précisément possible les limites des diocèses est un préalable nécessaire à toute étude régressive en vue de retrouver les frontières antiques. La situation est relativement claire pour les périodes modernes et médiévales. De nombreux documents anciens ont été publiés depuis la fin du XVIII^e siècle : les pouillés, entre autres, dressent la liste des paroisses et de leurs bénéfices pour chacun des diocèses. Ils permettent de restituer, avec une précision importante, l'étendue des divisions ecclésiastiques en remontant jusque vers le X^e siècle⁴⁴. Il suffit pour cela de pointer sur la carte les communes leur appartenant et de rejeter celles qui n'en dépendent pas.

Le choix de travailler à l'échelle de la commune peut être contesté. Il introduit en effet une fausse précision, les territoires paroissiaux puis communaux ayant connu de nombreuses modifications de détail. Cependant, à l'échelle régionale adoptée pour cette étude, ces changements n'affectent pas la forme générale des diocèses⁴⁵. Il n'est de plus pas question de localiser les frontières gauloises au mètre près, mais de définir, le plus précisément possible, la zone dans laquelle elles se situaient, ce que permet aisément l'utilisation des communes actuelles.

Les quatre diocèses de Toul, Verdun, Metz et Strasbourg ont donc été délimités à partir de pouillés datés entre le XV^e et le XVII^e siècle⁴⁶ (fig. 7). Cette image, récente, doit être quelque peu nuancée, pour s'approcher au plus près d'une réalité antérieure.

Le diocèse de Toul n'a pas subi de modification majeure avant 1777, date à laquelle en sont détachés les diocèses de Nancy et de Saint-Dié. Les limites proposées peuvent donc être acceptées à une date haute, à l'exception de l'enclave formée par le doyenné du Blaisois, qui a été rattaché au

44 Dubois 1965, p. 690 ; Parisse 1994, p. 11.

45 Ce problème est soulevé depuis longtemps. En 1907, G. Bourgeat et N. Dorvaux, dans leur *Atlas historique du diocèse de Metz*, choisissent d'établir le tracé des frontières antérieures à 1790 sur les limites communales du début du XX^e siècle (Bourgeat, Dorvaux 1907). En 1965 au contraire, J. Dubois utilise, pour dresser sa *Carte des diocèses de France avant la Révolution*, des cartes Michelin au 200 000^e qui ne portent d'autres limites que celles des départements. Il évite ainsi, souligne-t-il, « une sécurité imaginaire » (Dubois 1965, p. 683). Plus récemment, des études archéologiques centrées sur des cités antiques se fondent sur des cartes diocésaines établies à partir de limites communales actuelles (voir par exemple Batardy *et alii* 2001, p. 21-23 pour le Berry antique et la cité des Bituriges).

46 Lepage 1863 pour le diocèse de Toul ; Robinet, Gillant 1888-1910 pour le diocèse de Verdun ; Lepage 1872 pour le diocèse de Metz ; Grandidier 1896 pour le diocèse de Strasbourg.

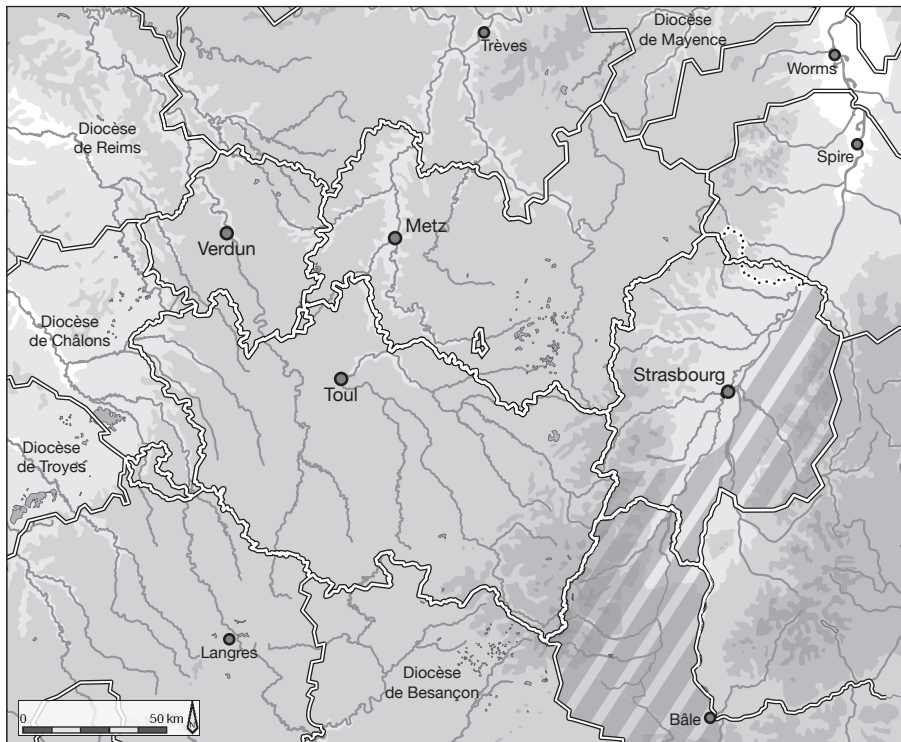


Fig. 7 : Limites des diocèses de Verdun, Metz, Strasbourg et Toul (situation à la fin de l'Ancien Régime)

Pour le diocèse de Strasbourg, la limite nord correspond au tracé des années 970-985. La limite moderne est en pointillés.

Les hachures marquent les zones où les limites diocésaines ne peuvent être reprises pour l'analyse.

Les limites sont établies d'après les limites communales actuelles ; les limites des diocèses voisins sont tirées de l'*Atlas de la France de l'An Mil* (Paris 1994).

spirituel du diocèse de Toul entre les VIII^e et X^e siècles, et ne faisait, par conséquent, pas partie de son territoire d'origine⁴⁷.

Des trois évêchés à partir desquels on peut remonter à la cité gauloise des Médiomatriques, ceux de Metz et Verdun ne posent pas de problèmes. Aucune variation sensible n'affecte le premier ; ses limites modernes peuvent donc être acceptées pour les époques antérieures⁴⁸. Le second connaît une histoire plus mouvementée. Au X^e siècle, cinq doyennés — les “décanats wallons” d'Yvois (Carrignan), Arlon, Longuyon, Bazeilles et Juvigny — en sont soustraits au bénéfice de l'archevêque de Trèves, qui les réintègre à sa circonscription après qu'il les en avait détachés au VII^e siècle⁴⁹. Les frontières modernes du diocèse semblent correspondre, malgré ces quelques vicissitudes historiques, à ses anciennes limites, antérieures au VII^e siècle.

Une telle adéquation ne se vérifie en revanche pas pour le diocèse de Strasbourg. À la fin de l'Ancien Régime, celui-ci s'étend sur les deux rives du Rhin, limité d'ouest en est et du nord au sud, par les Vosges, le cours supérieur de la Lauter puis le Seltzbach jusqu'à son embouchure dans le Rhin, l'Oos, la Forêt-Noire, la Bleich, sa frontière descend ensuite le long du Rhin vers Biesheim, remonte et contourne Colmar par le nord, entre Bergheim et Saint-Hippolyte, par le *Landgraben*, et, de là, rejoint la crête des Vosges. Cette image très nette ne reflète qu'une situation récente. L'étude des évolutions des limites diocésaines montre en effet une succession de modifications importantes. On note tout d'abord, à partir du noyau le plus ancien, en basse Alsace, une expansion vers l'est, sur la rive droite du Rhin, où les premières installations ne remontent pas au-delà du VII^e siècle⁵⁰. Il semble également que les territoires soumis à l'autorité spirituelle de l'évêque de Strasbourg s'étendaient vers le sud et touchaient au Jura pendant le VII^e siècle et jusque au milieu du VIII^e siècle, moment

47 Burnand, Demarolle 1998, p. 86.

48 Tribout de Morembert 1970.

49 Clouet 1844-1851, I, p. 7 ; Labourasse 1901.

50 Rapp 1982, p. 9.

où le diocèse de Bâle est reconstitué⁵¹. La continuité territoriale entre la cité antique et la circonscription ecclésiastique n'est pas attestée et fait même, au contraire, totalement défaut. Les limites orientale et méridionale du diocèse de Strasbourg ne peuvent donc pas être utilisées pour remonter aux limites de la cité des Triboques puis à celles de la cité gauloise des Médiomatriques. Au nord, sur la rive gauche du Rhin, le problème de la frontière avec le diocèse de Spire ne se pose pas dans les mêmes termes. A. Doll a mis en évidence, entre la Lauter et la Sauer, un ensemble de paroisses qui passent du diocèse de Strasbourg à celui de Spire, ou inversement au cours du Moyen-Âge. Il corrige ainsi la frontière tardive et propose un tracé pour les années 970-985⁵².

Au terme de cette première étape, l'emprise territoriale des cités des Leuques et des Médiomatriques est largement esquissée. Les différentes recherches sur l'évolution des diocèses de Lorraine — Toul, Metz et Verdun — montrent une stabilité importante entre leur création et la fin de l'Ancien Régime ; leurs limites peuvent donc être mises à contribution pour localiser les frontières antiques. Au contraire, le diocèse de Strasbourg a fait l'objet de trop nombreuses modifications pour qu'il puisse être utilisé pour remonter aux limites gauloises.

2.2.2.2. La toponymie

La plupart des toponymes qui permettent de valider la concordance entre frontières ecclésiastiques et limites antiques a déjà été présentée, en dernier lieu par Y. Burnand et J.-M. Demarolle⁵³. Deux remarques doivent cependant être formulées : la cité des Leuques et la partie lorraine de celle des Médiomatriques seulement ont été étudiées dans ce cadre, de plus, la liste des bornes toponymiques utilisées ne semble pas exhaustive.

Deux groupes ont été retenus. Le premier est constitué des dérivés du gaulois *icoranda*, dont le sens de "frontière" ne pose pas de problème. Neuf occurrences ont été relevées. Elles remontent à des formes plus ou moins anciennes et leur interprétation est, par là même, plus ou moins assurée⁵⁴. L'origine haute de quatre de ces toponymes ou hydronymes assure leur fiabilité :

- Les Eurantes (fig. 8, n°3) : petit affluent gauche de la Crusne et hameau situé à proximité, sur la commune d'Arancy-sur-Crusne (Meuse). La paroisse de Saint-Pierre-villers, où le ruisseau prend sa source, appartenait au diocèse de Trèves, dont elle formait la frontière.
- Hehrend (fig. 8, n°4) : toponyme de la commune de Tétange-sur-Kayl (Luxembourg). Le village dépendait de la paroisse de Kayl, à la limite du diocèse de Trèves, contre celui de Metz. Cette occurrence n'a pas été relevée dans les études précédentes, malgré une fiabilité très importante.
- Le Bois des Harandes (fig. 8, n°15) : toponyme de la commune de Busson (Haute-Marne). La paroisse était à la limite du diocèse de Toul, auquel elle appartenait, et de celui de Langres.

51 Doll 1999, p. 25, note 71 ; Jäggi 2000, p. 3-8 ; Freyssinet 2007, p. 66. L'histoire des premiers siècles du diocèse de Bâle est relativement mouvementée. Il est fondé au cours du IV^e siècle à Augst. Pour les deux siècles suivants, l'absence de documentation semble marquer un hiatus. Il ne sera véritablement constitué, avec Bâle pour capitale, qu'à l'époque carolingienne, au VIII^e siècle, essentiellement au détriment du diocèse de Strasbourg, auquel il enlève la partie méridionale de l'Alsace.

52 Doll 1999, voir la carte p. 10.

53 Burnand, Demarolle 1998, p. 75-77.

54 Lebel 1937.

- L'Eurande (fig. 8, n°7) : ancien nom d'un ruisseau de la commune de Nettancourt (Meuse), actuellement la Galiotte. La paroisse appartenait au diocèse de Châlons, sur sa frontière avec celui de Toul.

Pour deux autres noms de cette série, on ne peut remonter à des formes très anciennes, ce qui abaisse légèrement leur niveau de fiabilité :

- La Norande (fig. 8, n°1) : actuellement la Norente, petit affluent gauche de la Meuse, qui coule entre les communes de Briulles-sur-Meuse et Cléry-Petit (Meuse). La première paroisse appartenait au diocèse de Reims, dont elle formait la limite avec celui de Verdun. Y. Burnand et J.-M. Demarolle suggèrent de placer la frontière de la cité de Verdun, détachée de celle des Médiomatriques au IV^e siècle, sur ce ruisseau⁵⁵.
- Huhurant (fig. 8, n°2) : ancien lieu-dit de la commune de Marville (Meuse). La paroisse était la première du diocèse de Trèves en sortant de celui de Verdun.

Enfin, les trois derniers noms retenus ne descendent pas du gaulois *icoranda* de façon sûre. Leur situation sur des limites diocésaines incite tout de même à les intégrer à l'étude :

- Les Ervantes (fig. 8, n°9) : lieu-dit de la commune de Moncel-sur-Seille (Moselle). La paroisse était située dans le diocèse de Metz, à la frontière avec celui de Toul.
- Le Bois Guérand et le Champ Guerand (fig. 8, n°14) : lieux-dits de la commune de Montiers-sur-Saulx (Meuse). La paroisse était située sur la limite entre le diocèse de Toul, auquel elle appartenait, et celui de Châlons.
- L'Eaugronne (fig. 8, n°17) : ruisseau dont le lit sépare les communes de Plombières-les-Bains et du Val-d'Ajol (Vosges). Les paroisses étaient respectivement dans les diocèses de Toul et de Besançon. La ferme de l'Eaugronne est située sur le ban communal de Plombières-les-Bains.

Le deuxième groupe de noms retenu par Y. Burnand et J.-M. Demarolle permet de confirmer le rôle de frontière qu'a pu avoir la Biesme, un affluent de l'Aisne. Cette rivière, qui coupe le massif de l'Argonne en deux du nord-ouest au sud-est, séparait les diocèses de Châlons et de Verdun. Deux toponymes, alliant le terme "pont" et un nom de peuple, semblent attester une démarcation plus ancienne entre deux territoires, la cité de Verdun et celle des Rèmes :

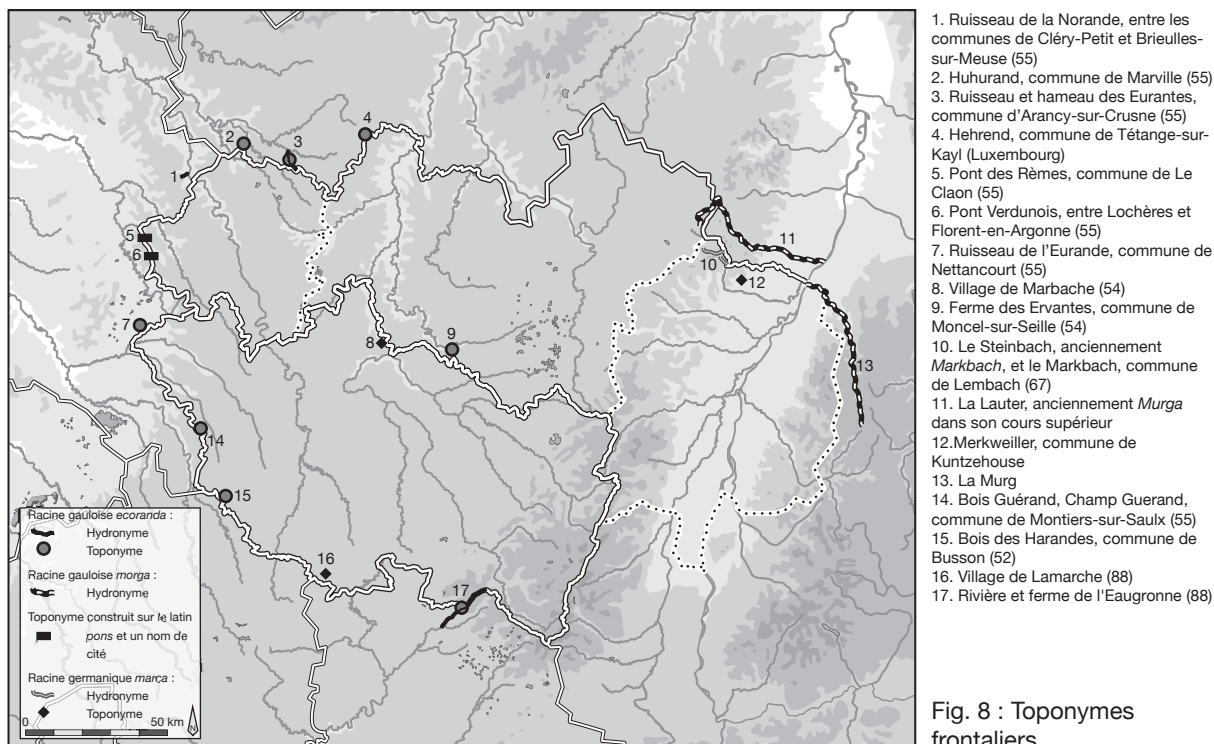
- Pont-Verdunois (fig. 8, n°5) : lieu-dit de la commune de Le Claon (Meuse), situé sur la voie de Reims à Metz par Verdun.
- Pont-des-Rèmes (fig. 8, n°6) : lieu-dit situé de façon imprécise entre Lochères (Meuse) et Florent-en-Argonne (Marne), au passage de la Biesme.

Ces onze toponymes et hydronymes se concentrent sur la partie lorraine de la zone étudiée. Un recensement identique doit être effectué pour sa partie rhénane. Certaines études ont montré la rareté des toponymes d'origine pré-germanique en Alsace, et dans la plaine du Rhin en général⁵⁶. Le dépouillement de plusieurs études toponymiques⁵⁷ ayant trait à l'Alsace et au pays de Bade a toutefois donné quelques résultats. Les dérivés de *icoranda* y sont totalement absents, mais deux hydronymes descendant du gaulois *morga* ont été identifiés :

55 Burnand, Demarolle 1998, p. 85.

56 Dauzat 1926, p. 180.

57 Boesch 1965 ; Langenbeck 1967 ; Greule 1973 ; Boesch 1981.



- La Murg (fig. 8, n°13) : affluent de la rive droite du Rhin, dont l'embouchure se situe près de Rastatt. L'étymologie du nom est problématique : il pourrait également venir du gaulois *merg-* "marais". Cependant, l'origine *morga*, et donc le sens de "frontière", est la plus probable⁵⁸.
- *Murga* (fig. 8, n°11) : ancien nom du cours supérieur de la Lauter, attesté dans une série de documents des VIII^e et X^e siècles, tirés entre autres des chartes de l'abbaye de Wissembourg. Le même problème étymologique que précédemment se pose. Il trouve une réponse identique, appuyée par le nom actuel de la rivière. Celui-ci vient de l'adjectif germanique *blūtтар* dont le sens "clair, honnête, pur" ne s'accorderait pas avec l'appellation pré-germanique si elle devait être dérivée du gaulois *merg-* "marais"⁵⁹.

Sur la rive droite du Rhin, dans un secteur où, on l'a vu, les limites modernes du diocèse de Strasbourg ne peuvent être mises à contribution pour retrouver les frontières antiques, le cours de la Murg sera considéré, à défaut d'autre indice, comme la limite orientale de la cité des Médiomatiques.

Le cas de la Lauter pose plus de problèmes. On a vu que la limite nord-ouest du diocèse de Strasbourg a pu être précisée pour le X^e siècle. Elle se situe alors à une dizaine de kilomètres au sud de cette rivière. Une discordance très nette entre les sources ecclésiastiques et toponymiques apparaît donc ici et rien ne permet de trancher définitivement la question dans l'immédiat.

Enfin, il faut encore mentionner un dernier groupe de noms de lieux dont l'origine est le mot germanique *marka* "limite, frontière, zone frontière". Leur origine nettement postérieure aux frontières antiques et l'apparition de nouveaux noms de ce type durant tout le Moyen-Âge obligent

58 Greule 1973, p. 206-208.

59 Greule 1973, p. 77-78.

à la plus grande prudence⁶⁰. Quelques occurrences anciennes, situées sur les limites diocésaines doivent être mentionnées, elles peuvent en effet marquer la persistance du découpage territorial entre l'Antiquité et la période moderne⁶¹ :

- Marbache (fig. 8, n°8) : village et commune de Meurthe-et-Moselle, dernière paroisse du diocèse de Toul avant celui de Metz⁶².
- Lamarche (fig. 8, n°16) : village et commune des Vosges, dernière paroisse du diocèse de Toul avant celui de Besançon⁶³.
- Le *Markbach* (fig. 8, n°10) : ancien nom du Steinbach, petit affluent droit de la Sauer, mentionné par E. Linckenheld⁶⁴. Les traces de cet hydronyme sont très rares. A quelques centaines de mètres au sud, la carte IGN indique un petit ru du nom de Markbach sur la commune de Lembach (Bas-Rhin). Une éventuelle confusion est possible.
- Merkweiller (fig. 8, n°12) : lieu-dit de la commune de Kutzenhausen (Bas-Rhin), située sur le Seltzbach⁶⁵.

La concordance entre les limites des diocèses et les frontières antiques des cités des Leuques et des Médiomatriques est soulignée par une série de toponymes, répartis régulièrement sur leur pourtour, à l'exception notable des zones situées dans le Palatinat et la vallée du Rhin. Aucune occurrence significative n'a été relevée dans les premières. Au contraire, au nord de l'Alsace, plusieurs toponymes marquant une frontière ont été repérés sur une bande d'une vingtaine de kilomètres de large de part et d'autre de la limite diocésaine attestée vers la fin du X^e siècle. Sur la rive droite du Rhin, seul un hydronyme semble provenir d'un vocable gaulois désignant une frontière.

2.2.2.3. L'épigraphie routière

Dans leur article paru en 1998, Y. Burnand et J.-M. Demarolle proposent une étude épigraphique de trois groupes de bornes milliaires, tous situés sur la grande voie de Lyon au Rhin par Langres, Toul, Metz et Trèves. L'un d'entre eux valide la concordance entre les limites des diocèses et des cités gallo-romaines, les deux autres mettent en avant des différences parfois importantes⁶⁶.

Le premier groupe provient de Dieulouard-Scarponne (fig. 9, n°2), sur la rive droite de la Moselle, à la limite des diocèses de Metz et de Toul. Il est constitué de trois bornes, découvertes en 1778 et 1969, dédiées à Caracalla, Hadrien et Postumus, et datées, pour deux d'entre elles, de 213 et 269. L'une d'entre elles porte la mention de la cité des Médiomatriques et une indication de distance mutilée ; une autre indique clairement une distance de treize lieues à partir de Metz, la situant ainsi clairement sur le territoire de cette cité. La situation, immédiatement après le passage

60 Billy 1998, p. 165-172.

61 Le nom du village alsacien de Marckolsheim (Bas-Rhin) n'est pas repris ici bien que celui-ci ait fréquemment été considéré comme l'extrémité orientale du *Landgraben* et donc situé sur la frontière entre Triboques ou Médiomatriques et Rauraques (par exemple Deyber 1981a, p. 33) En effet, son origine n'est pas le mot *marka* "frontière", mais le nom d'homme germanique *Marcold* auquel a été ajouté le suffixe *-heim* (Dauzat, Rostaing 1963, p. 433).

62 Förstermann 1967, p. 224-225.

63 Dauzat, Rostaing 1963, p. 380 ; Langenbeck 1967, I, p. 81 ; Billy 1998, p. 165 ; Burnand, Demarolle 1999, p. 81.

64 Linckenheld 1935, p. 335-336.

65 Förstermann 1967, p. 225.

66 Burnand, Demarolle 1998, p.69-73, dont il sera proposé un résumé rapide ci-après.

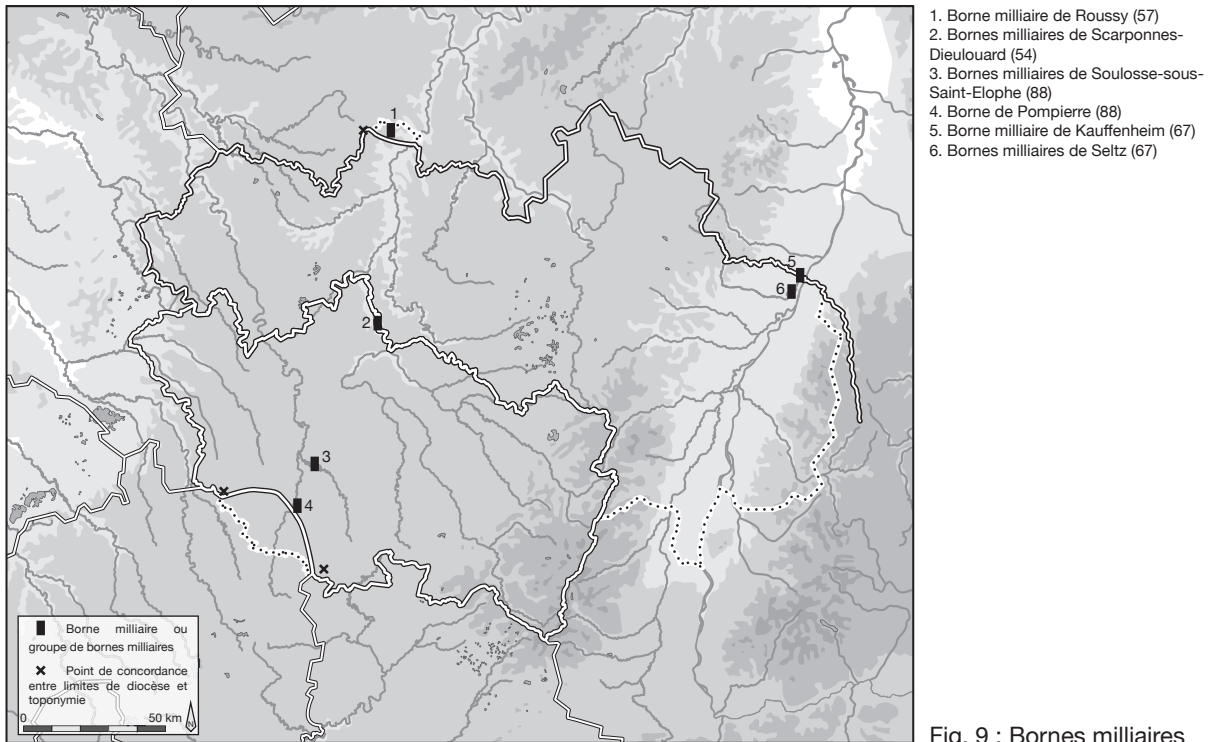


Fig. 9 : Bornes milliaires

de la rivière, à la sortie de l'agglomération de Scarponne semble indiquer que ces bornes marquaient l'entrée dans la cité des Médiomatriques. En ce point, les limites diocésaines sont donc validées.

Une autre borne a été découverte, en 1986, à Roussy-le-Village (fig. 9, n°1). Elle a été mise au jour le long de la voie, probablement sur son emplacement antique. Elle est dédiée à Domitien et date de 83. Elle porte une indication de distance effacée, mais comptée à partir de Trèves. Elle se situait donc dans la cité des Trévires. La frontière entre les diocèses de Metz et de Trèves ne peut donc pas être ici considérée comme équivalente à la frontière antique, qu'il faut alors déplacer de quelques kilomètres vers le sud. Le toponyme Hehrend (Tétange-sur-Kayl, Luxembourg), mentionné plus haut, interdit une modification plus importante.

Enfin, le dernier ensemble est situé à Soulosse-sous-Saint-Élophé (fig. 9, n°3). Il correspond à deux bornes, découvertes en 1966. Elles sont dédiées chacune à un fils de Constantin et sont datées entre 317 et 326 et entre 317 et 337. Elles indiquent une distance de huit lieues et portent la mention de la cité de Leuques. Or il n'est pas possible de faire coïncider cette distance avec celle qui sépare les bornes de Toul. Il convient plutôt de considérer que le compte est effectué depuis la limite du territoire leuque, qui se situerait alors à Pompierre, où une autre borne a été découverte (fig. 9, n°4). Elle ne porte aucune indication de distance mais atteste l'importance du lieu, point de passage entre les cités des Lingons et des Leuques. Une fois encore, la limite diocésaine ne correspond pas à la frontière antique. Celle-ci devait former une avancée de la cité des Lingons dans celle des Leuques, limitée de part et d'autre par le Bois des Harandes à Bussan (Haute-Marne) et le village de Lamarche (Vosges) dont les noms évoquent des frontières anciennes.

En Alsace, deux bornes milliaires inscrites⁶⁷ permettent de préciser l'emplacement des frontières nord de la cité des Triboques à l'époque romaine. La borne de Kauffenheim (fig. 9, n°6),

67 E. Freyssinet, dans sa thèse, en propose un inventaire (Freyssinet 2007, p. 124-125). Elle ne retient que les bornes portant une inscription et laisse de côté les éléments douteux.

dédicacée au César Hostilien et datée de 250-251, a été découverte anciennement sur le territoire de la commune⁶⁸. Elle indique une distance comptée depuis Brumath et porte une mention des Triboques. Elle se trouve donc dans cette cité. Cette indication n'est pas en contradiction avec l'emplacement de la limite diocésaine, quelques kilomètres au nord. Elle semble toutefois ne pas pouvoir s'accorder avec les deux toponymes dérivés du germanique *marca* présents sur la rive droite de la Sauer, qui placeraient la frontière trop au sud.

À Seltz, quatre bornes milliaires épigraphes ont été mises au jour sur le territoire de la commune (fig. 9, n°5). L'une d'entre elles, découverte en 1964, est dédiée à Hostilien et date de 250-251⁶⁹. Par comparaison avec l'inscription de Kauffenheim, le texte a été restitué. Il indiquerait également une distance depuis Brumath et mentionnerait aussi la cité des Triboques, sur le territoire de laquelle la borne se situerait donc. Cette conclusion appuie la précédente. Il ne semble pas possible de placer la frontière entre les cités des Triboques et des Némètes plus au sud que le Seltzbach. Dans le même ordre d'idée, E. Freyssinet souligne le fait que les regroupements de bornes milliaires qu'elle a pu repérer se concentrent autour d'agglomérations qui se situent sur des nœuds routiers importants, à proximité des limites de cités⁷⁰.

Sur la rive droite du Rhin, les éventuels indices fournis par les bornes milliaires ne seraient d'aucun secours pour localiser les frontières gauloises. On note en effet une importante solution de continuité chronologique entre les divisions territoriales de la Gaule indépendante et les cités fondées sous Domitien, après la conquête des Champs Décumates, comme, par exemple, la cité de Baden-Baden-*Aquae*. Les limites romaines des I^{er} et II^e siècles ne peuvent donc pas être considérées comme les héritières des frontières antérieures.

Les méthodes traditionnelles utilisées jusqu'ici pour délimiter les cités permettent de proposer un tracé pour l'époque romaine. En effet, on l'a vu, les différents indices relevés ne remontent, pour les plus anciens que sont les bornes milliaires, qu'au règne de Domitien, dans le cas de la borne de Roussy-le-Village. Pour mettre clairement en évidence des limites antérieures, et compléter le tracé de la frontière dans la plaine du Rhin, il paraît nécessaire de prendre en compte des mobiliers plus anciens, datés de La Tène finale.

2.2.2.4. La céramique de la plaine d'Alsace.

La question de la céramique de La Tène finale en Alsace a été traitée par M. Zehner dans sa thèse⁷¹. S. Fichtl a repris ses conclusions et les a intégrées dans les études territoriales qu'il a pu mener sur la plaine du Rhin et la cité des Médiomatiques⁷². Il semble intéressant d'en proposer un rapide résumé.

M. Zehner, au terme de son étude, propose une partition de la plaine du Rhin entre deux groupes culturels distincts, mis en évidence à partir de différents types de céramiques d'usage⁷³ (fig. 10). Le groupe culturel sud est caractérisé par des pots de stockage à bords éversés et cols marqués, montés avec une pâte dont le dégraissant est composé de mica doré ou argenté et de chamotte. Ils sont fréquemment décorés de lunules ou de décors peignés verticaux (fig. 11). Le groupe cultu-

68 Flotté, Fuchs 2000, p. 374-375.

69 Flotté, Fuchs 2000, p. 599.

70 Freyssinet 2007, p. 125.

71 Zehner 2000a, 2002a, 2002b.

72 Fichtl 2002a ; Fichtl 2004.

73 Zehner 2000a, I, p. 194-210.

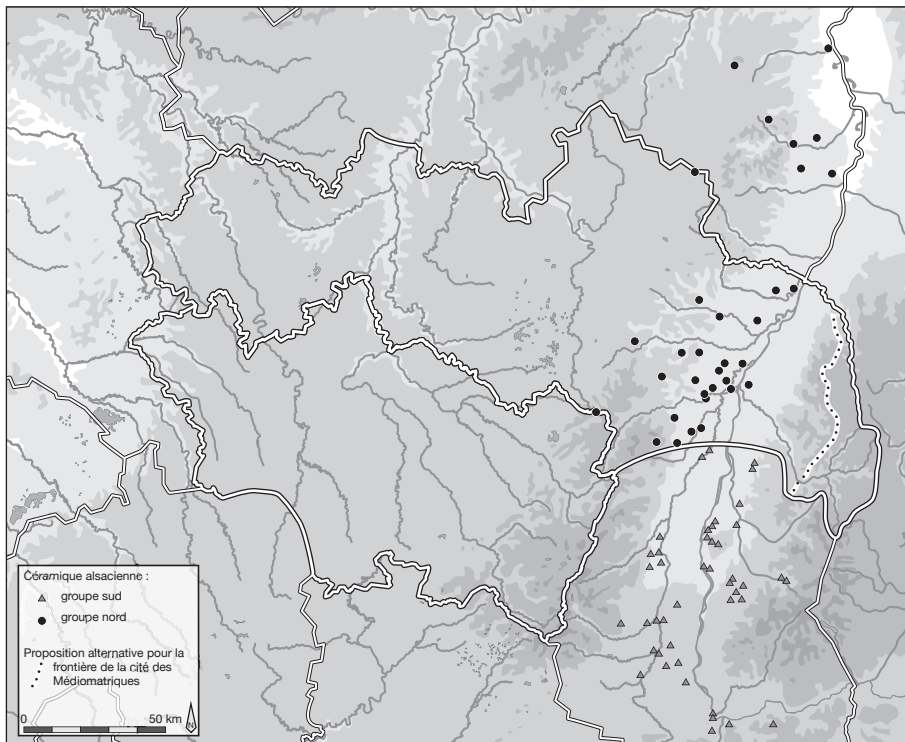


Fig. 10 : Carte de répartition des groupes culturels sud et nord de la plaine du Rhin et propositions pour la frontière orientale de la cité des Médiomatriques (groupes culturels d'après Zehner 2000a, I, carte 5 et 6, p. 200-201)

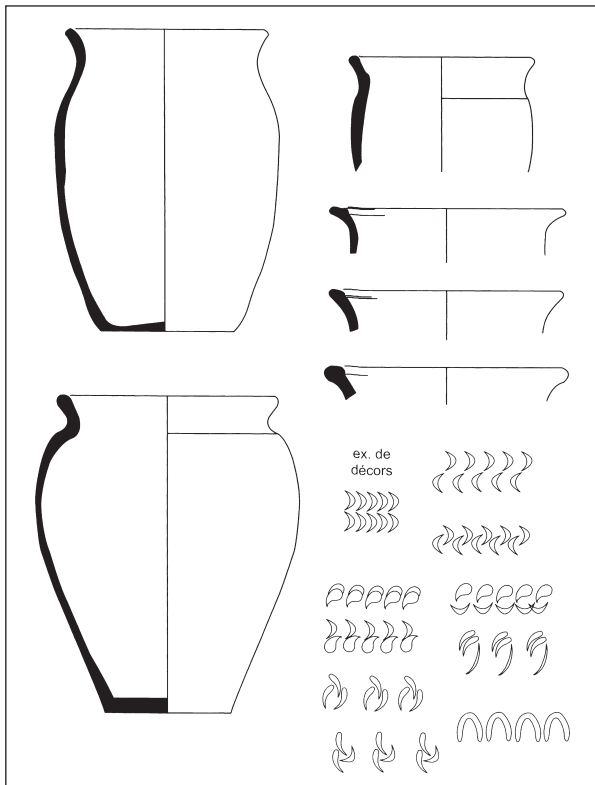
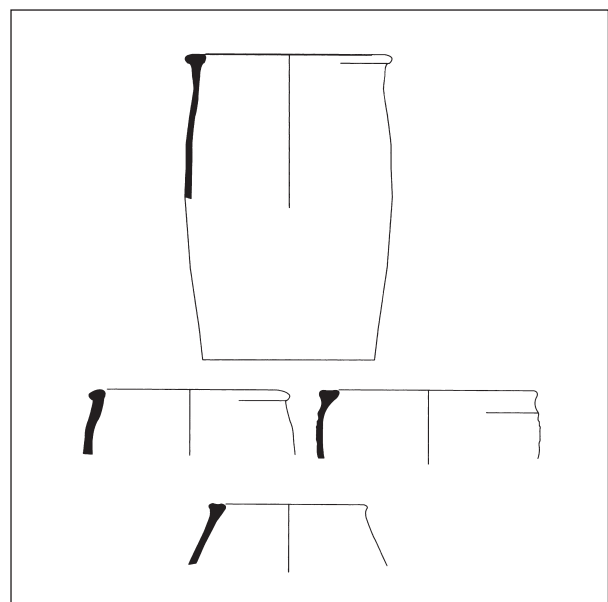


Fig. 11 (à gauche) : Pots de stockage et décors caractéristiques du groupe culturel sud

Fig. 12 (en bas) : Pots de stockage caractéristiques du groupe culturel nord (d'après Roth-Zehner 2007a, p. 156)



rel nord est marqué par des vases de stockage ou des pots à cuire beaucoup plus fermés, aux lèvres épaissies, “en massue”, qui ne portent aucun décor (fig. 12). Le dégraissant préférentiel est ici du calcaire coquiller plutôt que du mica.

Le groupe culturel sud est établi de part et d'autre du Rhin, entre Benfeld et le nord ouest de la Suisse. Il semble être relativement stable : son étendue géographique n'évolue pas durant La Tène finale et le début de la période romaine. M. Zehner attribue ce territoire aux Rauraques, qui formeraient éventuellement un *pagus* des Séquanes.

Le groupe culturel nord est moins simple à analyser d'un point de vue historique. En effet, son aire de répartition s'étend et se développe tout au long du I^e siècle avant J.-C. Il est présent entre Strasbourg et Haguenau à partir de La Tène D1 ; à La Tène D2, on le retrouve dans le Palatinat. Enfin, à l'époque augustéenne, il s'étend jusqu'à la confluence Rhin-Main. Cette évolution spatiale et chronologique interdit toute assimilation hâtive entre groupe culturel nord et Triboques. La question de son attribution à un peuple reste ouverte et ne semble pas pouvoir trouver de réponse.

Cependant, la situation relativement claire pour le groupe culturel sud permet d'envisager une concordance entre la limite culturelle et la frontière politique entre les Rauraques et les Médiomatriques à La Tène finale qui passerait alors au niveau de Benfeld sur la rive gauche du Rhin et laisserait les sites établis sur la commune de Lahr (Ortenaukreis, BW) aux Rauraques sur la rive droite. Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'assimiler un faciès culturel à une entité politique, pour la fin de la période gauloise, reste un exercice périlleux⁷⁴

2.2.2.5. Les limites des cités

L'ensemble des éléments exposés plus haut permet de proposer un tracé relativement assuré pour les frontières des cités des Leuques et des Médiomatriques. Il est établi essentiellement sur les limites diocésaines d'Ancien Régime, dont la concordance générale avec les limites antiques est fréquemment vérifiée. Toutefois un certain nombre de corrections a été apporté, essentiellement à partir d'arguments épigraphiques et archéologiques.

Seule la frontière orientale de la cité des Médiomatriques pose encore problème. En effet, sur la rive droite du Rhin, on a vu que la limite du diocèse moderne de Strasbourg ne pouvait en aucun cas être héritée de l'époque gauloise, ou même romaine, en raison des très nombreux bouleversements historiques qui ont ébranlé la région. Quelques indices ont tout de même été glanés : la Murg, dont le nom dérive du gaulois *murga* “limite” pourrait avoir servi de frontière au nord ; l'étude de la céramique gauloise de la plaine du Rhin a, quant à elle, permis de mettre en évidence deux groupes culturels dont la limite commune peut être considérée comme la frontière au sud.

Entre ces deux lignes, aucun élément ne permet de situer la limite de cité. Deux hypothèses peuvent être proposées, fondées sur des arguments topographiques (fig. 10). Une première proposition suit la ligne de crête de cette partie de la Forêt-Noire, en laissant la Murg à l'est. Ce tracé coupe le cours de la Kinzig — dont la vallée offre un axe de pénétration important dans le massif — et

74 S. Fichtl a montré, dans son étude sur les peuples gaulois, « la difficulté de passer des réalités du mobilier, telle la céramique, à la réalité du peuplement » (Fichtl 2004, p. 85-91). Il recense plusieurs cas de figure : groupes céramiques et peuples peuvent correspondre (Mandubiens ou Ségusiaves) ; un groupe culturel peut ne recouvrir qu'une partie du territoire d'une cité (chez les Rauraques, qui constituent certainement un *pagus* des Séquanes) ; enfin, un groupe céramique peut s'étendre sur les territoires de plusieurs peuples (le groupe nord de M. Zehner ou le faciès Chalon-Verdun de P. Barral qui occupe les confins des cités des Éduens et des Séquanes).

n'englobe que la partie inférieure de celui-ci. Il adopte un tracé relativement proche de celui que suivra la limite diocésaine.

La seconde proposition suit la ligne de partage des eaux entre le bassin du Neckar et celui du Rhin, et place la totalité de la vallée de la Kinzig dans la cité des Médiomatriques, qui en aurait alors eu le contrôle complet, comme elle contrôlait, en symétrique, l'ensemble de la vallée de la Bruche dans les Vosges. Cette seconde hypothèse, qui a le défaut de proposer un tracé très tourmenté pour la frontière, est relativement satisfaisante pour la cohérence des axes de circulation. Il faut toutefois noter que les régions concernées n'ont livré que de rares indices d'occupation ; la vérification et la validation du tracé proposé restent problématiques.

La cité des Leuques est donc limitée à l'est par les sommets vosgiens : sa frontière suit la crête des Vosges entre le Donon, le col de Saales et le Ballon d'Alsace. Elle oblique ensuite vers l'ouest, toujours sur la crête, et domine le cours supérieur de la Moselle sur une certaine distance. Elle adopte ensuite un tracé sinueux, jusqu'aux environs de Lamarche. De là, elle forme une large courbe qui remonte au nord vers Pompierre et rejoint ensuite la région de Bussan. Elle se dirige ensuite au nord, longe la vallée de la Saulx, traverse l'Ornain dont elle englobe la totalité du cours avant d'obliquer vers l'est. La frontière entre les Leuques et les Médiomatriques se confond avec le tracé qui sera celui des limites diocésaines ; elle passe par Dieulouard-Scarponne et à proximité de Moncel-sur-Seille.

La cité des Médiomatriques est bornée à l'ouest par la Biesme, puis sa frontière oblique au nord-est et se confond avec le tracé futur des limites des diocèses de Verdun et Metz. Elle franchit la Meuse un peu en amont de Dun, puis passe à Marville et Arancy-sur-Crusne. Au passage de la vallée de la Moselle, elle s'écarte sur une courte distance de ce qui deviendra la limite diocésaine au niveau de Roussy-le-Village. Elle passe ensuite la Nied, avant de tourner vers le nord et d'intégrer à la cité le cours de la Blies dans sa plus grande partie. Elle se dirige ensuite vers les sources de la Lauter, puis suit le Seltzbach. Elle franchit le Rhin et remonte le long de la vallée encaissée de la Murg. La frontière contourne ensuite le bassin de la Kintzig et rejoint, à travers la plaine du Rhin, la crête des Vosges qu'elle atteint au sud du col de Saales.

2.3. Les monnaies des Leuques et des Médiomatriques

Le tableau géographique qui vient d'être brossé peut être affiné en étudiant les monnaies que les cités leuque et médiomatricienne ont émises et qui constituent l'un des rares mobiliers, sinon le seul, au travers desquels transparaissent leur autorité et l'étendue de son exercice.

En effet, comme K. Gruel a pu le préciser, « les monnaies sont l'expression de la mesure de valeur des biens et des services sur un territoire donné où elles sont fabriquées en série par un pouvoir émetteur qui les garantit en y imprimant sa marque [...]. Les conditions mêmes de la diffusion monétaire à l'époque celtique et gallo-romaine précoce, c'est-à-dire durant les trois derniers siècles avant notre ère, font des pièces de monnaies d'excellents traceurs des territoires et de leurs imbrications »⁷⁵. L'auteur se concentre ensuite sur les différents types de pouvoirs émetteurs — politiques, militaires, religieux ou socio-économiques — et sur les formes que peut prendre la circulation d'une monnaie en particulier. Le nombre important des cas de figure relevés semble remettre partiellement en question la relation soulignée depuis longtemps entre cité et émission monétaire⁷⁶. Il n'en

⁷⁵ Gruel 2002, p. 205. Cet article expose clairement les implications territoriales de l'étude des monnaies gauloises.

⁷⁶ H de La Tour organise son *Atlas des monnaies gauloises* selon leur attribution aux cités mentionnées par César (La Tour 1892) ; A. Blanchet consacre une partie de son *Traité* aux monnayages de ces mêmes peuples (Blanchet 1905).

demeure pas moins vrai que le pouvoir émetteur, quel qu'il puisse être, doit garantir la valeur de ses émissions dont la dispersion illustre par conséquent son aire d'influence.

L'étude géographique des émissions attribuées aux Leuques et aux Médiomatriques nécessite une rapide présentation des types retenus et de leur circulation, ainsi que la mise en évidence des profils spécifiques des deux cités. Depuis les travaux de S. Scheers sur la Gaule Belgique⁷⁷, les recherches récentes sur le sujet sont peu nombreuses. Il faut noter le mémoire de DEA d'E. Mériel sur les potins "au sanglier"⁷⁸, ou encore la courte synthèse précédant le catalogue des monnaies gauloises de Lorraine dressé par J.-P. Lagadec et A. Liéger⁷⁹. Plus récemment, L.-P. Delestrée a revu l'attribution de certaines séries dans son *Nouvel atlas des monnaies gauloises*⁸⁰. Enfin, S. Fichtl a proposé de brèves présentations typologiques des monnayages médiomatriques et leuques dans les volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés respectivement aux départements de la Moselle et des Vosges⁸¹. Les notices typo-chronologiques qui suivent sont établies d'après ces travaux.

2.3.1. Présentation chronologique et typologique

Les études mentionnées plus haut ont permis d'affiner les attributions proposées pour les différentes séries monétaires. Il est donc possible de les présenter chacune sous le nom de la cité qui les a émises. Leur datation en revanche se heurte à un problème, qui affecte la plupart des monnaies gauloises en général, mais qui tend à se résoudre : le manque de contexte archéologique fiable. Une grande partie des monnaies à disposition a été en effet découverte anciennement ou provient de ramassages de surface plus ou moins récents, et plus ou moins bien documentés. Les monnaies des Leuques et des Médiomatriques qui suivent devront donc être intégrées, avec prudence, à un cadre chronologique général, qu'il convient de présenter en premier lieu.

2.3.1.1. Évolution chronologique des séries monétaires

La multiplication des découvertes en contexte et les nombreuses études récentes sur ce matériel⁸² permettent de brosser à grands traits un tableau de l'évolution chronologique des grands types de monnaies gauloises. Les premières émissions en or remontent à la fin du IV^e et au début du III^e siècle. Elles correspondent à des imitations relativement fidèles de monnaies grecques. Elles restent généralement non attribuées, mais uniquement situées géographiquement. Dans le courant du II^e siècle, on assiste à une multiplication des frappes en or, que l'on peut de plus en plus fréquemment rattacher à un peuple particulier. Les premiers potins coulés remontent de façon assez assurée au dernier tiers du II^e siècle, peut-être même légèrement avant. La période suivante, LT D1b, voit le développement important des frappes en argent. Au sud de la zone étudiée, elles sont taillées au poids des oboles de Marseille et des demi-deniers romains et permettent des échanges à longue distance dans la "zone du denier gaulois". De nouvelles séries de potins sont produites, les frappes en or continuent. Les premiers bronzes frappés apparaissent à LT D2a, peu avant la guerre des Gaules. Ils deviennent de plus en plus nombreux après cette dernière, à LT D2b. Les types se multiplient alors, les légendes monétaires apparaissent également de plus en plus souvent. Quelques monnaies

⁷⁷ Scheers 1977.

⁷⁸ Mériel 1998.

⁷⁹ Lagadec, Liéger 1998.

⁸⁰ Delestrée, Tache 2002.

⁸¹ Fichtl, dans Flotté, Fuchs 2004, p. 103-105, pour les monnaies des Médiomatriques ; Fichtl, dans Michler 2004, p. 71-74, pour celles des Leuques.

⁸² Lambot, Delestrée 1991 ; Guichard *et alii* 1993 ; Delestrée 1996 ; Delestrée, Tache 2002, 2004, 2007.

en or sont à nouveau frappées à cette période, ainsi que des séries tri-métalliques. La dernière phase de circulation est marquée par l'abandon des monnayages locaux et l'adoption progressive des monnaies impériales et des espèces gallo-romaines — de type GERMANVS INDVTILI L (LT 9248) par exemple.

Les faciès comparés des sites de consommation subissent également des évolutions notables qu'il est possible de sérier chronologiquement. Les études de P. Pion sur la vallée de l'Aisne sont en la matière assez parlantes et peuvent être généralisées à l'ensemble de la Gaule du nord-est⁸³. On note une nette prédominance des potins jusqu'à l'étape 4 de la chronologie établie pour cette région, soit entre 150 et 60 avant J.-C. Ils laissent ensuite brutalement la place aux bronzes frappés qui dominent la circulation monétaire sur la fin de la période, soit de 60 avant J.-C. au changement d'ère. L'or est présent tout au long de la séquence, on note toutefois une rupture entre le II^e et le I^{er} siècle, lors de laquelle il passe de près de 4 % des pièces recueillies à moins de 0,5 %. Cette diminution relative ne semble toutefois pas affecter le volume en circulation. Enfin, les monnayages en argent n'apparaissent que très timidement entre 120 et 90 avant J.-C. Leur proportion augmente entre 90 et 60, avant de diminuer à nouveau pendant la fin de la période.

2.3.1.2. Les monnaies des Leuques

Trois types monétaires sont attribués aux Leuques (fig. 13). Ils correspondent à des émissions en or, en argent et en bronze. Le cas des potins "au sanglier" (SST 186), traditionnellement considérés comme leuques, sera étudié plus bas.

- Les premières monnaies leuques sont les statères et les quarts de statère en or "au cheval regardant en arrière" (SST 32-33)⁸⁴. Deux séries, composées chacune de deux classes ont été distinguées. Elles portent au droit une tête tournée le plus souvent à droite et au revers un cheval regardant en arrière. La série A ("à la palme") est caractérisée par un cheval dont la tête allongée et pointue domine une palme, et qui surmonte une rosace. Sur le droit, la chevelure de la tête est formée par un triple bandeau. La série B ("à la lyre") porte au droit une tête dont les mèches de la chevelure sont stylisées par des esses et des croissants ; au revers, la tête du cheval est formée d'une esse, une lyre simple (classe I) ou double (classe II) est située entre les jambes de l'animal. Plusieurs variantes peuvent être distinguées par le symbole au dessus du cheval.

L'étude métrologique montre que la classe A-I est la plus ancienne. Elle est composée de pièces dont le poids est élevé et stable. Les autres classes (A-II, B-I et B-II) sont donc plus récentes et semblent contemporaines les unes des autres. Les premières frappes de ce type doivent remonter au milieu du II^e siècle avant J.-C. et continuent certainement jusque dans la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

La carte de répartition des découvertes montre une distribution centrée sur l'ouest du territoire des Leuques, autour de Boviolles qui a livré 29 de ces monnaies ; elle confirme l'attribution proposée par S. Scheers (fig. 14). Il n'est pas possible de distinguer les deux séries sur des critères géographiques, elles ne semblent donc refléter qu'une distinction chronologique ; S. Scheers propose tout de même qu'elles puissent être le produit de deux ateliers ou de deux officines.

83 Pion 2005.

84 LT 8988, 8989, 8990, 8993, 8994, 8997, 9000, 9003, 9004, 9005, 9009, 9013 ; SST 32-33 ; DT 133-145.

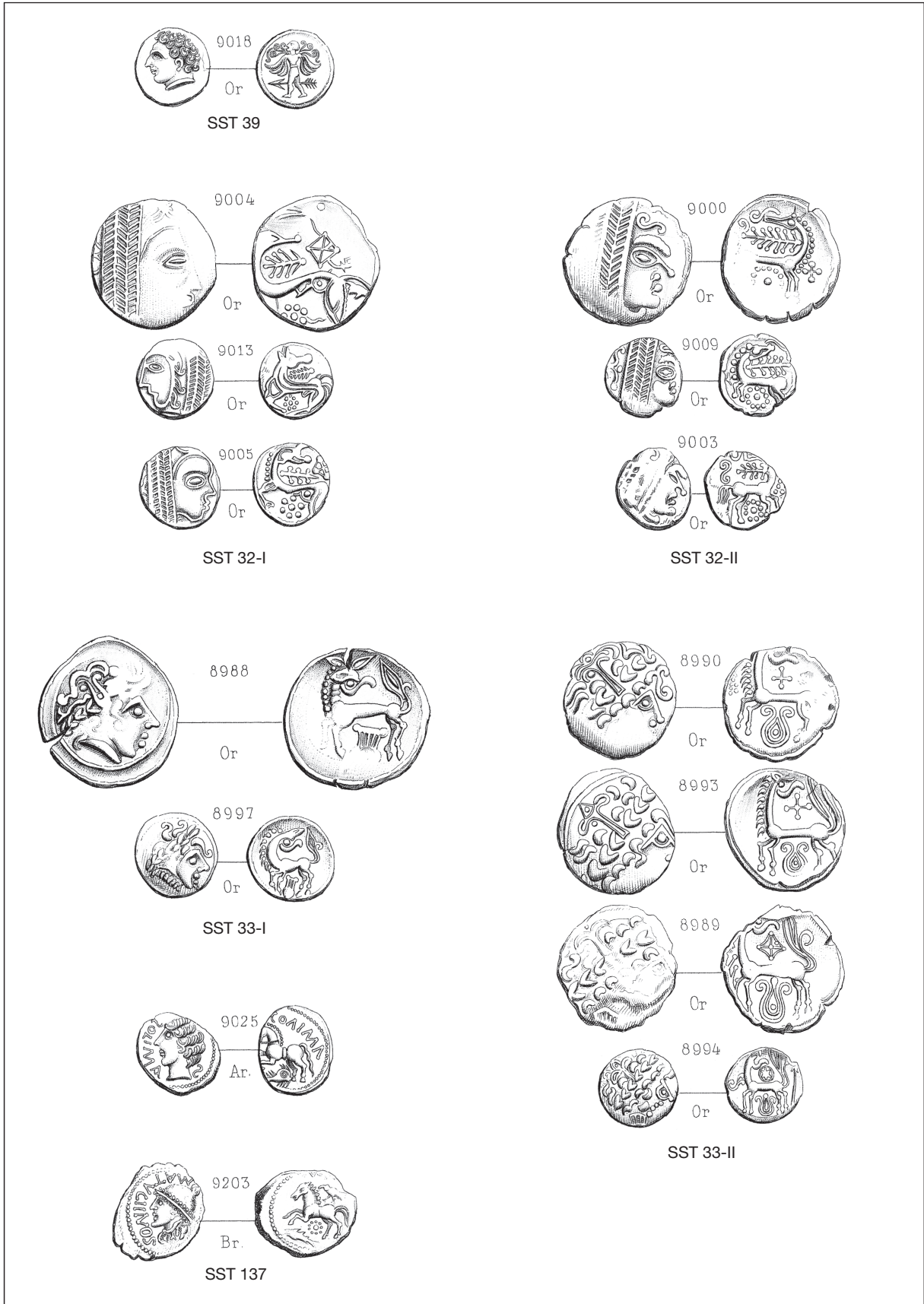


Fig. 13 : Monnaies leuques
(d'après La Tour 1892)

1. Titelberg — 1 ex.
2. Givry-en-Argonne — 2 ex.
3. Metz — 2 ex.
4. Cocheren "Mont Hérapel" — 2 ex.
5. Gourzon "le Châtelet" — plusieurs ex.
6. Morley — 1 ex.
7. Boviolles — 29 ex.
8. Naix-aux-Forges — 1 ex.
9. Troussey — 1 ex.
10. Lucey — 1 ex.
11. Nancy — 1 ex.
12. Neufchâteau — 3 ex.
13. Sandaucourt — 1 ex.
14. Martigny-les-Bains — 1 ex.
15. Regney — 2 ex.
16. Châtillon-sur-Seine — 1 ex.
17. Langres — 1 ex.
18. Dannemarie — 1 ex.

+ hors cadre :

- La-Villeneuve-au-Châtelot (10) — 19 ex.
- Muides-sur-Loire (41) — 1 ex.
- Bastendorf (Lux) — 1 ex.
- près de Marche-en-Famenne (B, prov. du Luxembourg) — 1 ex.
- près de Cologne (D, Rhénanie-Westphalie) — 1 ex.

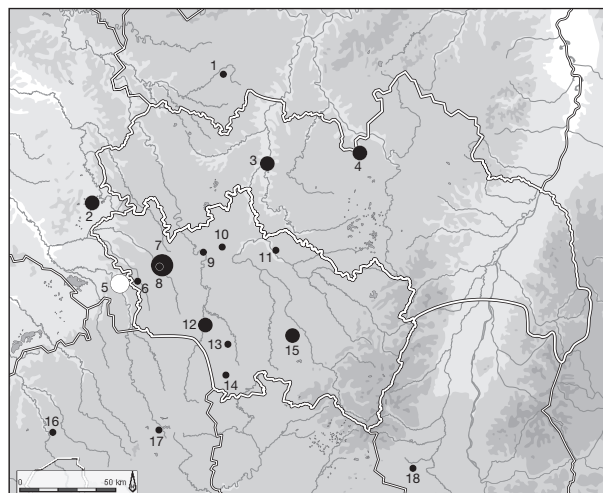
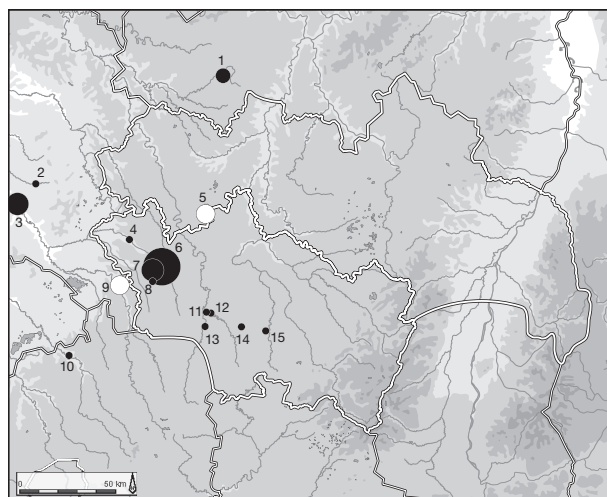


Fig. 14 : Carte de répartition des statères et quarts de statère leuques "au cheval regardant en arrière" (SST 32-33, toutes classes confondues) (d'après Scheers 1977, complété)



1. Titelberg — 6 ex.
2. La-Cheppe "Camp d'Attila" — 1 ex.
3. aux environs de Châlons-en-Champagne — 15 ex.
4. Bar-le-Duc — 1 ex.
5. Montsec "Butte de Montsec" — plusieurs ex.
6. Boviolles — 101 ex.
7. Naix-aux-Forges "Mazeroy" — 22 ex.
8. Naix-aux-Forges — 1 ex.
9. Gourzon "le Châtelet" — plusieurs ex.
10. Bar-sur-Aube — 1 ex.
11. Moncel-sur-Vair — 1 ex.
12. Soulosse-sous-Saint-Élophe — 1 ex.
13. aux environs de Neufchâteau — 1 ex.
14. Saint-Prancher — 1 ex.
15. Poussay — 1 ex.

+ hors cadre :

- Mareuil-sur-Ay (51) — 8 ex.
- Martberg (D, Rhénanie-Palatinat) — 1 ex.

Fig. 15 : Carte de répartition des bronzes leuques à légende MATUGIINOS (LT 9203) (d'après Scheers 1977, complété)

- Les monnaies en argent à légende SOLIMA (LT 9025) correspondent à des deniers qui portent sur leur droit une tête à gauche, la légende SOLIMA placée devant, entourée de grenetis. Au revers, un cheval sanglé à gauche est surmonté de la légende COAIMA. Un poisson à droite est situé entre les jambes de l'animal. Le tout est également entouré d'un grenetis.

Cette émission est attribuée soit aux Leuques soit aux Lingons, sans qu'il ne soit possible de trancher clairement⁸⁵. L'attribution traditionnelle va aux Leuques. Il faut très certainement considérer cette monnaie comme une émission à usage militaire, datant de la guerre des Gaules ; on la retrouve dans les fossés d'Alésia⁸⁶. Sa circulation ne s'est pas arrêtée avec la Conquête, elle se poursuit longtemps après.

⁸⁵ Aucune carte de répartition n'est présentée pour cette série en raison de sa très large diffusion et de l'absence d'inventaire disponible.

⁸⁶ Gruel, Popovitch 2007, p. 172.

- Les dernières monnaies attribuées aux Leuques sont les bronzes épigraphes, à légende MATUGIINOS (SST 137)⁸⁷. Elles portent sur le droit une tête casquée à gauche ; la légende MATUGIINOS est placée devant ; l'ensemble est entouré de grenetis. Sur le revers, un cheval à gauche est surmonté par un oiseau stylisé. La légende MATUGIINOS est placée au-dessus. En dessous, on trouve un poisson et une rosace.

La légende MATUGIINOS correspond très vraisemblablement à un anthroponyme, composé de *matu-* "ours" et de *-geno* "fils de, descendant de", et signifiant donc "fils de l'ours" ou "descendant de l'ours". Il n'est pas possible de préciser qui était cet homme ou quelle pouvait être sa fonction.

La carte de répartition de ce type monétaire (fig. 15) montre une forte concentration dans la moitié occidentale du territoire des Leuques, autour de l'*oppidum* de Boviolles, où ont été découverts plus de 60 % de ces pièces. La datation de ces bronzes n'est pas assurée, mais ils pourraient avoir été émis dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. seulement.

- Un quatrième type monétaire doit rapidement être présenté ici. Il correspond à de petits quarts de statère traditionnellement attribués aux Leuques. Le type de Colombey (SST 39)⁸⁸ représente une petite tête à gauche sur son droit et personnage marchand à gauche ou bige à gauche sur le revers, en fonction des variantes. S. Scheers répertorie quatre exemplaires seulement de cette monnaie. Un seul d'entre eux est de provenance connue : il a été recueilli à Colombey-les-Belles (54). Cette seule origine attestée permet une attribution fragile aux Leuques qui « jusqu'à plus ample information, [...] peut être retenue »⁸⁹. Le poids relativement élevé de ces pièces permet une datation assez haute, que L.-P. Delestrée place au III^e et au début du II^e siècle avant J.-C.

2.3.1.3. Les monnaies des Médiomatriques

Le monnayage médiomatricque compte un nombre plus important de types que celui des Leuques (fig. 16). En effet, si on excepte les "potins au sanglier" (SST 186) dont il sera question plus bas, neuf émissions différentes leur sont attribuées, en or ou en bronze. Aucune monnaie en argent n'est connue pour cette cité. Il faut souligner le fait que les attributions sont souvent fragiles, en raison d'un nombre de pièces peu élevé, et d'une dispersion relativement importante.

Les monnaies les plus anciennes attribuées aux Médiomatriques sont les quarts de statère en or de type Tarquimpol-Vernéville (SST 36)⁹⁰. Le droit représente une tête relativement fine à droite. Deux classes ont été distinguées par S. Scheers sur la base du revers. La première porte un cheval ailé à droite, attelé à un char (classe I). Sur la deuxième le cheval est libre, un objet indéterminable posé sous lui. Une troisième classe, légèrement différente a également été mise en évidence : le droit est alors presque lisse et le revers ne comporte que les traces d'un cheval ailé à droite.

L'attribution de ces monnaies pose problème : seuls six exemplaires sont de provenance connue. Trois d'entre eux proviennent du territoire médiomatricque. Les trois autres sont relativement éloignés (fig. 17). S. Scheers refuse de trancher nettement et propose « d'envisager la possibi-

87 LT 9203 ; SST 137 ; DT 622.

88 LT 9018 ; SST 39 ; DT 49-51.

89 Scheers 1977, p. 467.

90 BN 8961-8962 ; SST 36 ; DT 44-45.

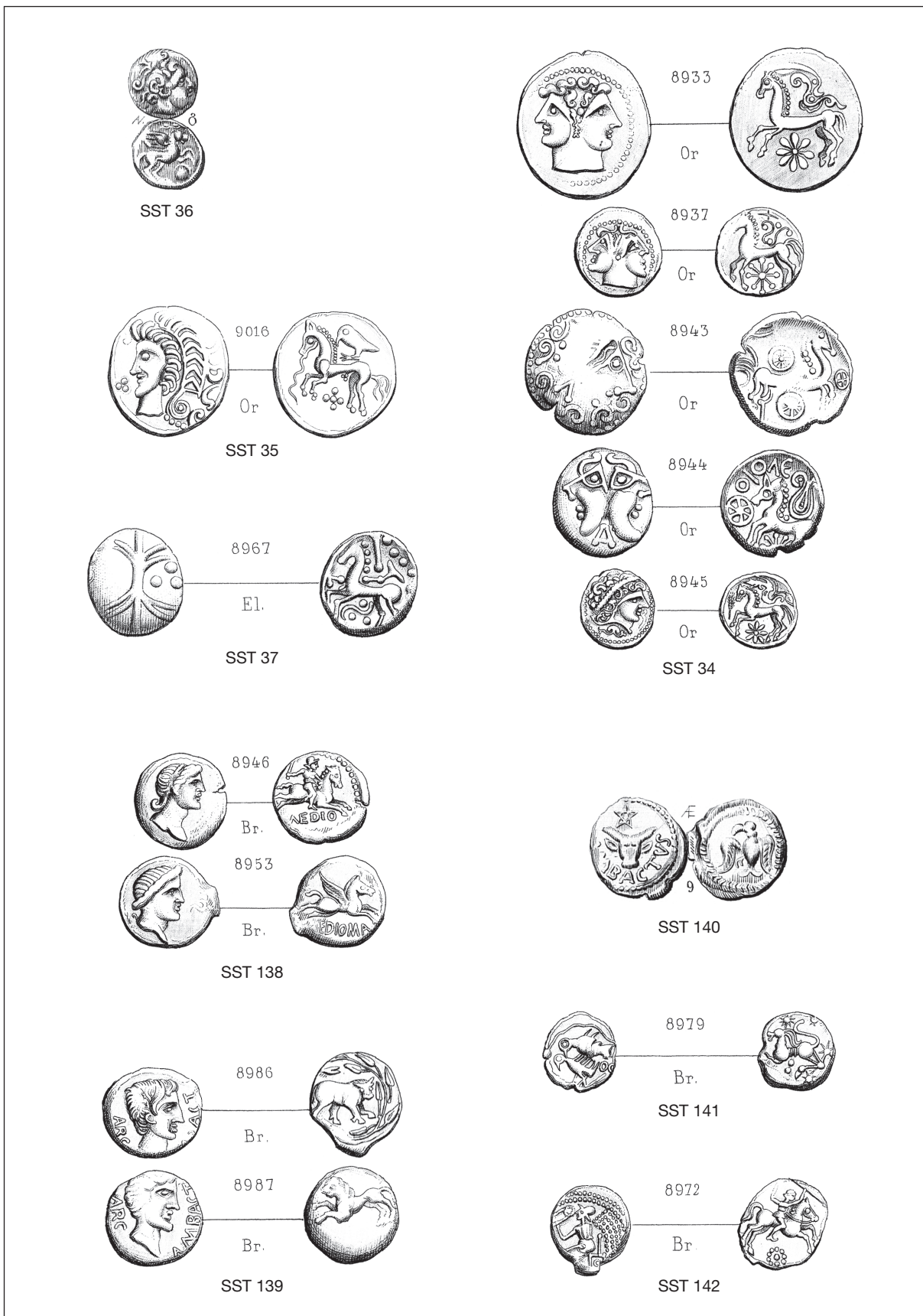


Fig. 16 : Monnaies médiomatrices
 (d'après La Tour 1892, sauf SST 36 et SST 140, d'après Lelewel 1840, pl. VI et pl. IX)

lité que cette monnaie ait été frappée en pays médiomatrique »⁹¹. S. Fichtl propose quant à lui de considérer ces monnaies comme les premières frappes des Médiomatriques, qui remonteraient au début du II^e siècle avant J.-C., éventuellement au III^e, suivant en cela l'opinion de L.-P. Delestrée.

- Les statères et quarts de statère en or “à la tête janiforme” (SST 34)⁹² posent quelques problèmes d'attribution. Ils portent au droit deux têtes de profil opposées, dont ils tirent leur nom. Le revers présente un cheval à gauche, surmonté d'une esse, avec une rosace entre les jambes. Plusieurs classes ont été identifiées par S. Scheers. Les trois premières sont constituées de statères et de quarts. La classe I est caractérisée par un style classique et un dessin soigné, qui évolue et qui est plus stylisé pour la classe II. Le droit de la troisième classe est marqué par une stylisation encore plus poussée des têtes dont le tracé devient angulaire ; le revers adopte plusieurs variantes par l'adjonction de motifs divers. L'une d'entre-elles est caractérisée par la présence de la légende OYOAE ou ΘIOAE au-dessus du cheval. Enfin, la dernière classe (IV) ne comporte que des quarts de statère dont le revers est identique à celui de la classe I et le droit porte une tête laurée à droite, dont le style rappelle celui de la classe I.

L'étude métrologique montre que les classes I et IV présentent des fourchettes de poids sensiblement identiques, globalement plus élevées que celles des classes II et III. Celles-ci seraient donc plus anciennes que celles-là. Le style classique des premières irait également dans ce sens. La tête janiforme qui caractérise cette série s'inspire certainement d'un denier romain de Caius Fonteius, dont on peut situer la frappe entre 114 et 91 avant J.-C. On peut donc proposer une datation à la fin du II^e siècle pour les classes I et IV, et au début du I^{er} pour les classes II et III.

La carte de répartition des découvertes pose un certain nombre de problèmes (fig. 18). En effet, on observe une dispersion préférentielle sur le territoire des Leuques, avec sept exemplaires à Boviollles et trois à Bar-le-Duc. Il faut également noter qu'un nombre indéterminé de pièces de ce type a été découvert à Metz et dans les environs. La contemporanéité de ce numéraire avec les monnaies leuques “au cheval regardant en arrière” (SST 32-33) est attestée par une certaine similitude des techniques de fabrication. D'après S. Scheers, il est peu probable que les Leuques aient eu deux monnayages en or contemporains, il faut donc plutôt conserver l'attribution traditionnelle aux Médiomatriques.

- Les statères “au cheval et à l'oiseau” (SST 35)⁹³ présentent au droit une tête à gauche, à la chevelure traversée par une couronne de laurier. Le revers représente un cheval à gauche, avec une ligne ondulée, peut-être une bride, qui descend de la bouche. Un oiseau au bec crochu est perché sur son dos. Une croix formée de cinq globules est placée sous son ventre. S. Scheers en recense six exemplaires, dont trois seuls sont de provenance connue et viennent de l'*oppidum* de Boviollles. Cette série est donc traditionnellement attribuée aux Leuques.

Cependant, certains détails de l'iconographie rappellent fortement les monnaies “à la tête janiforme” (SST 34) des Médiomatriques. S. Scheers hésite à attribuer cette série, mais propose tout de même qu'elle puisse être rattachée au monnayage “à la tête janiforme”, dont elle pourraient correspondre aux premières frappes. En effet, leur poids élevé les place assez haut dans la chronologie. L.-P. Delestrée situe leur apparition dans le courant du II^e siècle avant J.-C.

91 Scheers 1977, p. 87.

92 LT 8933, 8937, 8943, 8944, 8945 ; SST 34 ; DT 111-117.

93 LT 9016 ; SST 35 ; DT 146.

1. Vernéville — 1 ex.
2. Saint-Julien-lès-Metz — 1 ex.
3. Tarquimpol — 1 ex.

+ hors cadre

- Cuincy (59) — 1 ex.
 Dillendorf (D, Rhénanie-Palatinat) — 1 ex.
 Rodhen (D, Basse-Saxe) — 1 ex.

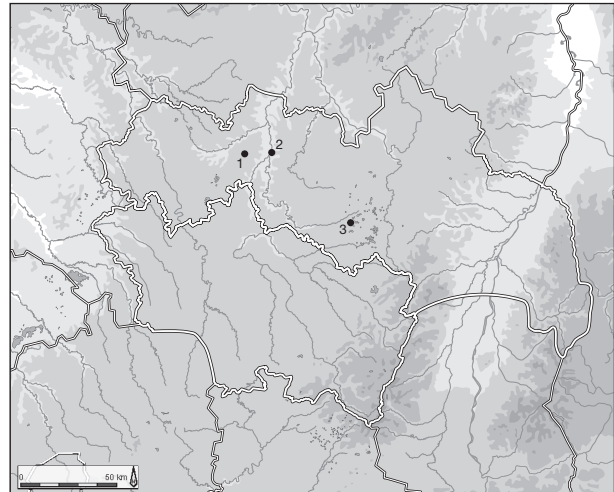
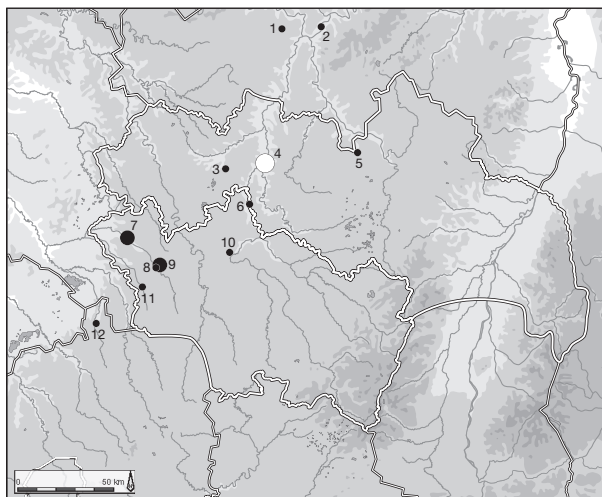


Fig. 17 : Carte de répartition des quarts de statère médiométriques du type Tarquimpol-Vernéville (SST 36) (d'après Scheers 1977, complété)



1. Hersberg-Altrier — 1 ex.
2. Trèves — 1 ex.
3. Mars-la-Tour — 1 ex.
4. aux environs de Metz — plusieurs ex.
5. Cocheren "Mont Hérapel" — 1 ex.
6. Pont-à-Mousson — 1 ex.
7. Bar-le-Duc — 3 ex.
8. Naix-aux-Forges — 1 ex.
9. Boviolles — 7 ex.
10. aux environs de Toul — 1 ex.
11. Montiers-sur-Saulx — 1 ex.
12. Doulevant-le-Château — 1 ex.

+ hors cadre :

- Alost (B, prov. de Flandre Orientale) — 1 ex.

Fig. 18 : Carte de répartition des statères et quarts de statère médiométriques "à la tête janiforme" (SST 34, toutes classes confondues) (d'après Scheers 1977, complété)

1. Kreimbach — 1 ex.
2. Worms — 1 ex.
3. Limburgerhof — 2 ex.
4. Lessy-Plapeville — plusieurs ex.
5. aux environs de Metz — 1 ex.
6. Moyenvic "Côte Saint Jean" — 3 ex.
7. Destord — 1 ex.
8. aux environs d'Épinal — 1 ex.

+ hors cadre

- Wederath (D, Rhénanie-Palatinat) — 1 ex.

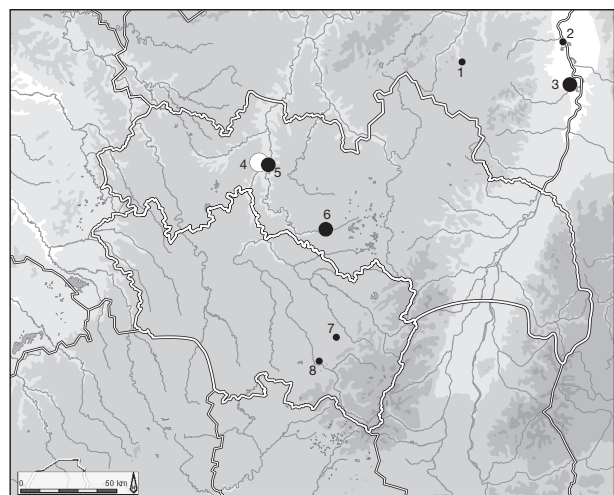


Fig. 19 : Carte de répartition des statères médiométriques de type Morville (SST 37) (d'après Scheers 1977, complété)

- Une dernière frappe en or attribuée aux Médiomatriques est constituée des statères “à la tête de Janus dégénérée” du type de Morville (SST 37)⁹⁴. Le droit représente une tête janiforme fortement stylisée : la face est coupée en deux par une barre de part et d'autre de laquelle sont accolés quatre arcs de cercles ; à droite, trois globules sont visibles. Le revers porte un cheval à gauche, une série de globules semblent représenter un cavalier. Plusieurs symboles (croix, globules) sont répartis autour du cheval.

La carte de répartition de ces monnaies (fig. 19) permet de les attribuer aux Médiomatriques en suivant l'opinion de S. Scheers, bien que la dispersion soit assez importante vers le nord-est et vers le sud. L.-P. Delestrée date cette émission du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. au plus tôt, jusque dans les années 30 ou 25 avant notre ère.

- Les premières frappes en bronze des Médiomatriques sont les monnaies à légende MEDIO ou MEDIOMA (SST 138)⁹⁵. Deux classes ont été individualisées. La première porte au droit un buste casqué à droite, entouré d'une grenetis. Le revers montre un cavalier cuirassé et casqué à droite, avec la légende MEDIO sous le cheval. Le droit de la seconde classe comporte une tête diadémée à droite, son revers un cheval ailé à droite, surmontant la légende MEDIOMA.

L'attribution est évidemment liée à la légende qui renvoie clairement à la cité des Médiomatriques. La carte de répartition conforte cette attribution (fig. 20). Il n'est pas possible de distinguer deux aires de dispersion différentes pour les deux classes qui se retrouvent généralement sur les mêmes sites. S. Scheers et L.-P. Delestrée placent ces émissions dans la seconde moitié du I^{er} siècle, après la Conquête.

- Les monnaies en bronze à légende ARC AMBACTI (SST 139)⁹⁶ peuvent être séparées en deux classes. Le droit est identique dans les deux cas : il représente une tête à droite entourée de la légende ARC AMBACTI. Le revers de la classe I porte un bœuf à droite dans une couronne de feuillage, celui de la classe II, un lion sautant à gauche.

La légende renvoie certainement au nom et au titre d'un magistrat monétaire. En effet, ARC, ou ARG, est l'abréviation du titre *Arcantodan* “juge ou magistrat d'argent”. Le deuxième terme, AMBACTI, est formé du préfixe *ambi-* et de *actos* et signifie “messenger” ou “serviteur”. Ce terme *Ambactos* est certainement devenu un anthroponyme après avoir été un titre.

L'attribution aux Médiomatriques est proposée depuis longtemps, bien que la carte de répartition ne soit pas très explicite (fig. 21). On note toutefois que l'aire de diffusion est centrée sur la région médiane de la cité, entre la Moselle et la Sarre.

La datation de cette émission est relativement tardive. En effet, la tête du droit est imitée d'un portrait d'Octave qui apparaît sur des monnaies à partir de 36-29 avant J.-C. Au Titelberg, un exemplaire de la classe II a été découvert dans une couche datée avant 30 avant J.-C.

- La monnaie en bronze à légende AMBACTUS (SST 140)⁹⁷ porte au droit un bucrâne de face, surmonté d'une étoile à six branches. La légende AMBACTUS est en-dessous ; un grenetis entoure l'ensemble. Le revers montre un aigle aux ailes éployées, la tête à gauche, entouré d'une

94 LT 8967 ; SST 37 ; DT 613-614.

95 LT 8946, 8953 ; SST 138 ; DT 615-616.

96 LT 8986, 8987 ; SST 139 ; DT 617-618.

97 BN 8362-8364 ; SST 140 ; DT 619.

1. Newel — 1 ex.
2. Trèves — 1 ex.
3. Konz — 1 ex.
4. Titelberg — 16 ex.
5. Hussigny-Godbrange — 1 ex.
6. Dalheim — 3 ex.
7. Metz — 2 ex.
8. Peltre "Rocade sud de Metz" — 1 ex.
9. Cocheren "Mont Hérapel" — 2 ex.
10. Bliesbruck — 2 ex.
11. Moyenvic "Côte Saint Jean" — 13 ex.
12. Tarquimpol — 5 ex.
13. Châlons-en-Champagne — 2 ex.
14. Gourzon "le Châtelet" — plusieurs ex.
15. Boviolles — 1 ex.

+ hors cadre :

- Château-Thierry (02) — 1 ex.
- Condé-sur-Aisne (02) — 1 ex.
- Chalon-sur-Saône (71) — 1 ex.
- Meaux (77) — 1 ex.
- Deerlijk (B, prov. de Flandre Orientale) — 5 ex.
- Neuss (D, Rhénanie-Westphalie) — 1 ex.
- Grand-Saint-Bernard (CH, Valais) — 1 ex.

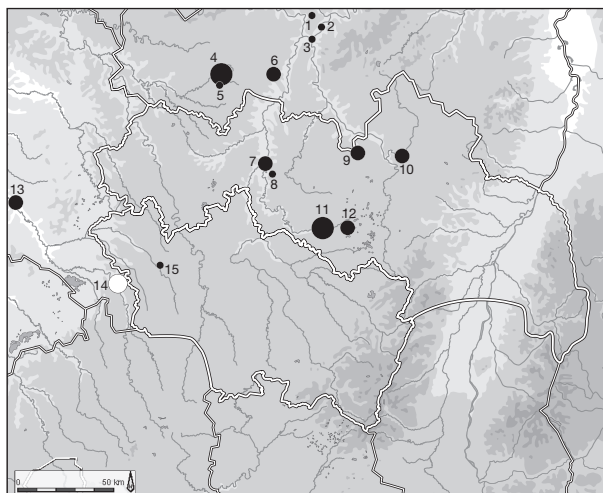
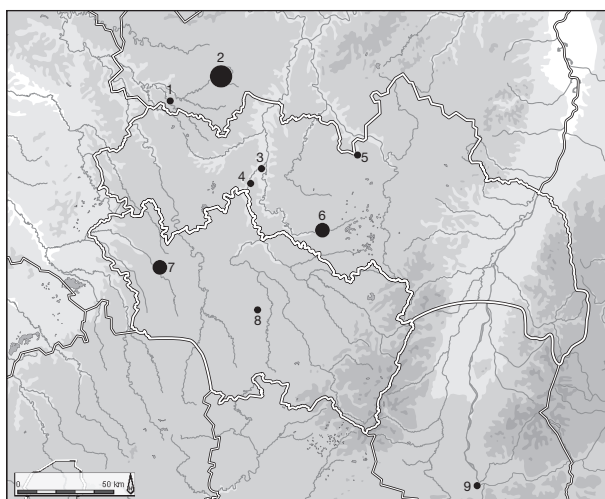


Fig. 20 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques à légende MEDIO ou MEDIOMA (SST 138)
(d'après Scheers 1977, complété)



1. Petit-Failly — 1 ex.
2. Titelberg — 19 ex.
3. Montigny-lès-Metz — 1 ex.
4. Corny-sur-Moselle — 1 ex.
5. Cocheren "Mont Hérapel" — 1 ex.
6. Moyenvic "Côte Saint Jean" — 5 ex.
7. Boviolles — 2 ex.
8. Saxon-Sion — 1 ex.
9. Bâle "Münsterhügel" — 1 ex.

+ hors cadre

- Mâlain (21) — 1 ex.
- dans la forêt de Compiègne (60) — 1 ex.
- Martberg (D, Rhénanie-Palatinat) — 4 ex.
- Grand-Saint-Bernard (CH, Valais) — 2 ex.

Fig. 21 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques à légende ARC AMBACTI (SST 139)
(d'après Scheers 1977, complété)

1. Titelberg — 1 ex.
2. Hussigny-Godbrange — 2 ex.
3. Metz — 1 ex.
4. Montigny-lès-Metz — 1 ex.
5. Moyenvic "Côte Saint Jean" — 5 ex.
6. Boviolles — 2 ex.

+ hors cadre

- Levroux (36) — 1 ex.
- Martberg (D, Rhénanie-Palatinat) — 2 ex.

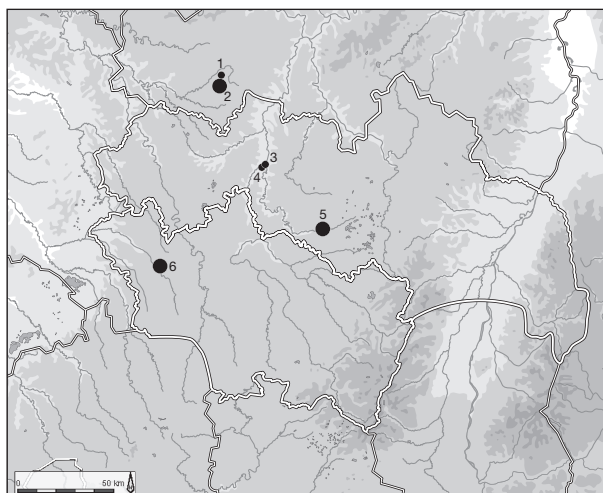


Fig. 22 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques à légende AMBACTUS (SST 140)
(d'après Scheers 1977, complété)

1. Titelberg — 1 ex.
2. Cocheren "Mont Hérapel" — 4 ex.
3. Moyenvic "Côte Saint Jean" — 12 ex.
4. Boviolles — 1 ex.
5. Essey-lès-Nancy — 5 ex.
6. Saxon-Sion — 1 ex.

+ hors cadre
Alésia (21) — 1 ex.

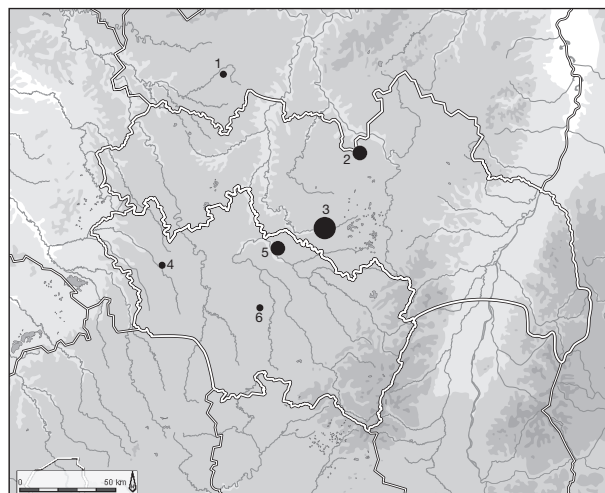
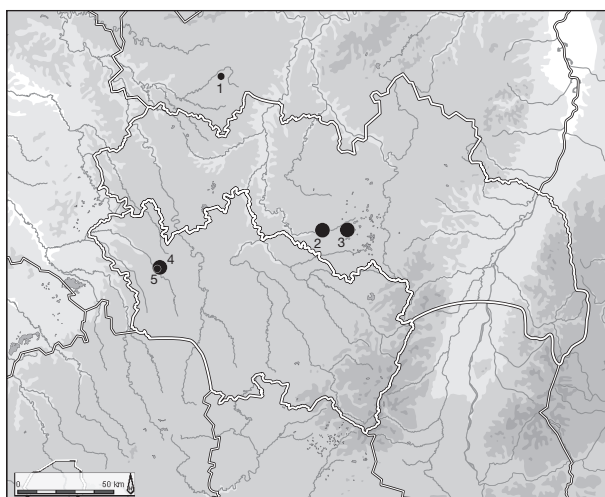


Fig. 23 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques "aux deux oiseaux" (SST 141)
(d'après Scheers 1977, complété)



1. Titelberg — 1 ex.
2. Moyenvic "Côte Saint Jean" — 4 ex.
3. Tarquimpol — 3 ex.
4. Boviolles — 2 ex.
5. Naix-aux-Forges — 1 ex.

+ hors cadre
Condé-sur-Aisne (02) — 1 ex.
Mont Beuvray (71) — 1 ex.

Fig. 24 : Carte de répartition des bronzes médiomatriques "à la Victoire assise" (SST 142)
(d'après Scheers 1977, complété)

couronne de feuillage ou d'un double grenetis. La légende correspond à l'anthroponyme Ambacti, romanisé par l'utilisation de la terminaison *-us*.

L'attribution de cette émission aux Médiomatriques pose problème : certains hésitent ou ne la retiennent pas (A. Blanchet, S. Fichtl), d'autres l'acceptent (S. Scheers, L.-P. Delestrée). Son aire de répartition (fig. 22) est pourtant sensiblement identique à celle des bronzes à légende ARC AMBACTI, avec lesquels elle partage certains éléments communs, comme la couronne de feuilles. S. Scheers propose donc une origine commune pour ces deux séries.

Ce bronze est imité d'un sesterce romain de C. Antius Restio, dont la frappe se place vers 46 avant J.-C.

- Les bronzes "aux deux oiseaux" (SST 141)⁹⁸ tiennent leur nom de l'image de leur droit qui montre un oiseau à gauche attaquant un oiseau plus petit. Le revers porte un cheval à gauche, dont

98 LT 8979 ; SST 141 ; DT 620.

le corps est sanglé d'une triple ceinture. Sa queue est dressée en S. Six astres rayonnants sont disposés de part et d'autre de l'animal.

L'attribution de ces bronzes aux Médiomatriques ne peut être confirmée par la carte de répartition (fig. 23) : seuls deux points sont situés dans cette cité, et trois chez les Leuques. Cependant, S. Scheers souligne le fait qu'un seul exemplaire a été trouvé à Boviolles, et donne par conséquent cette série aux Médiomatriques, sur le territoire desquels plus de la moitié des découvertes ont été effectuées. L.-P. Delestrée place cette émission au deuxième tiers du I^{er} siècle avant notre ère (entre 60 et 30/25 avant J.-C.).

- Le dernier monnayage médiomatricque correspond aux bronzes "à la Victoire assise" (SST 142)⁹⁹. Ils portent au droit une Victoire assise à gauche, tenant un objet indéterminé, entourée d'un grenetis double. Le revers montre un cavalier à droite, brandissant une lance et un bouclier ; une rosace est disposée sous le cheval.

Des problèmes d'attribution se posent également pour cette monnaie. Seuls six points de découverte ont été recensés (fig. 24) : deux chez les Médiomatriques et deux chez les Leuques. Les premiers comptent une fois encore plus de la moitié des exemplaires découverts. Le droit imite un denier ou un quinaire de M. Porcius Cato, émis entre 101 et 89 avant J.-C. Cependant, S. Scheers et L.-P. Delestrée considèrent tous deux cette série comme postérieure à la guerre des Gaules.

2.3.1.4. Le potin "au sanglier"

Le potin "au sanglier" (SST 186)¹⁰⁰ correspond à la seule série de pièces coulées attribuée aux Leuques et aux Médiomatriques. Sa fréquence et son aire de répartition très étendue ont suscité de nombreuses études depuis le XIX^e siècle¹⁰¹.

S. Scheers distingue deux classes. Le droit de la première porte une tête à gauche, dont les cheveux sont représentés par trois mèches. Le diadème qui les retient adopte plusieurs formes : il peut être lisse, torsadé ou décoré d'un zigzag. Le revers représente un sanglier-enseigne aux soies hérissées, généralement à gauche, entre les pattes duquel un symbole est visible. Les différentes formes de cet élément permettent d'affiner la typologie. Quatorze sous-ensembles ont été mis en évidence par S. Scheers (notés Ia à In). E. Mériel a identifié deux nouvelles variantes (Io et Ip). La classe II diffère assez nettement de la première : en effet, la tête du droit ne porte plus aucune indication de chevelure, le sanglier-enseigne du revers est dessiné avec beaucoup plus de réalisme, et le symbole entre ses pattes ne change pas, il est toujours constitué de deux arcs de cercles liés, surmontés d'un troisième.

La datation de cette monnaie a été précisée récemment. En effet, des exemplaires de la classe Ia, la plus ancienne, ont été découverts dans des contextes de la fin de LT C2 et de la transition LT C2-D1 à Acy-Romance¹⁰². Si l'apparition de ce numéraire peut être fixée, la fin de son utilisation pose en revanche problème. On le rencontre encore sur des sites tardifs, dont la datation n'est pas toujours assurée. Des travaux récents sur le pays trévire ont montré que le potin "au sanglier" est très fréquent sur tous les sites dès le début de LT D1, qu'il est remplacé par les potins trévires au début de

99 LT 8972 ; SST 142 ; DT 621.

100 LT 9044, 9078, 9147 ; SST 186 ; DT 151, 225-227.

101 Scheers 1977, p. 163-164 et p. 712-729 ; Mériel 1998 ; Delestrée, Tache 2002, p. 64 ; Fichtl dans Flotté, Fuchs 2004, p. 104-105 ; Fichtl dans Michler 2004, p. 73-74. La notice suivante est tirée de ces travaux.

102 Lambot 2002a, p. 130-131.

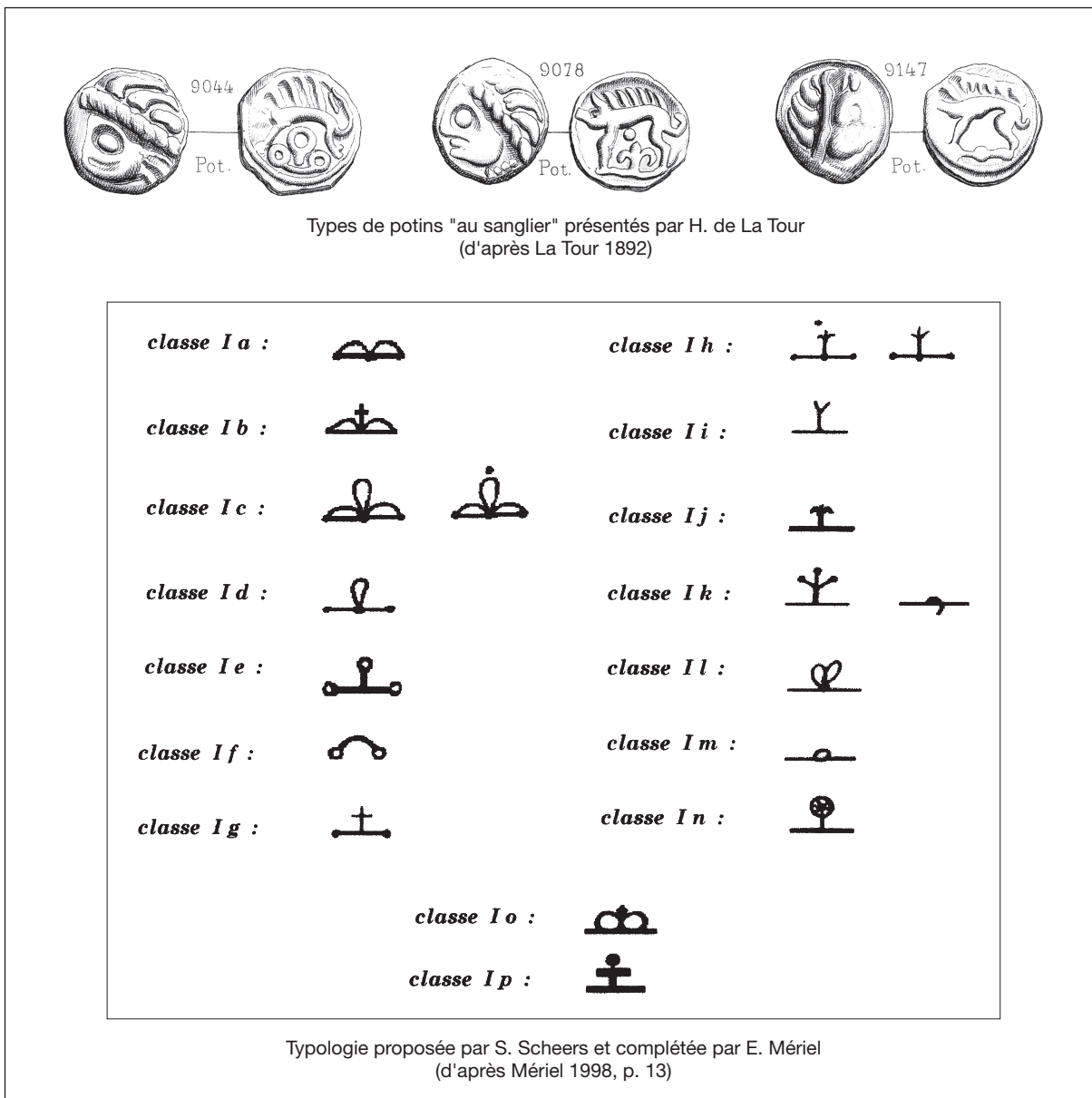


Fig. 25 : Potins «au sanglier»

LT D2, puis qu'il disparaît au profit de bronzes frappés à LT D2b¹⁰³. Le potin SST 186 semble donc circuler essentiellement à LT D1 chez les Trévires. Les premiers bronzes frappés médiomatriques apparaissant après la Conquête, il faut certainement imaginer que le potin "au sanglier" a circulé jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. dans le territoire médiomatrique, où sa période principale d'utilisation serait donc LT D1-D2a¹⁰⁴. Les Leuques, qui n'ont frappé qu'une seule série de pièces en bronze, pourraient l'avoir utilisé plus longtemps. L.-P. Delestrée date cette série de la fin du II^e et de la première partie du I^{er} siècle avant J.-C. ; K. Gruel propose une datation à LT C2-D1¹⁰⁵.

Le potin "au sanglier" est attribué aux Leuques depuis le début du XIX^e siècle, en raison du nombre très important des pièces ramassées sur l'*oppidum* de Boviolles. Cependant, la carte

103 Wigg 1996 ; Loscheider 1998 ; Wigg, Riederer 1998, p. 665-666.

104 Fichtl, Pierrevelcin 2005, p. 425-426.

105 Gruel, Popovitch 2007, p. 223.

de répartition (fig. 26) montre une diffusion qui dépasse de beaucoup le territoire de cette seule cité, et recouvre également celui des Médiomatriques et une partie de celui des Trévires. En 1998, E. Mériel posait déjà la question d'une éventuelle émission chez les Médiomatriques. En 2001, plus d'une soixantaine de ratés de fabrication ont été découverts sur l'*oppidum* du Fossé des Pandours au col de Saverne, attestant par là même l'existence d'une production locale¹⁰⁶. La série des potins "au sanglier" SST 186 doit donc être considérée comme une émission commune des Leuques et des Médiomatriques. Un phénomène semblable concerne le potin "à la grosse tête", dont la diffusion couvre les territoires des Éduens, des Séquanes, des Hélvètes et peut être aussi des Ségusiaves¹⁰⁷. Il ne peut alors pas être considéré comme le monnayage d'une unique cité. La diffusion des nombreux types de ce numéraire a été rapprochée du réseau d'alliances et de clientélisme tissé par l'Éduen Dumnorix. Les grandes séries de potins, "au sanglier" ou "à la grosse tête" entre autres, pourraient avoir été émises par de puissantes familles aristocratiques¹⁰⁸ ; l'existence de fédérations monétaires est une autre possibilité.

Sur la base de critères essentiellement chronologiques, L.-P. Delestrée propose que le prototype de cette série soit le potin "au bandeau" DT 153, qu'il attribue aux Rèmes. Or cette monnaie n'est autre que la classe Ia du potin "au sanglier" SST 186, effectivement la plus ancienne. Les cartes de répartition des différents sous-ensembles, proposées par E. Mériel, ne montre aucune distinction géographique entre-eux, classe Ia comprise (fig. 27). L'attribution aux Rèmes des potins les plus anciens de la série "au sanglier" ne semble donc pas devoir être envisagée sans la plus grande prudence.

En revanche, toujours sur la base d'une carte de répartition, E. Mériel rejette l'appartenance de la classe II aux Leuques ou aux Médiomatriques (fig. 28). En effet, son aire de diffusion est décalée vers l'ouest, aucun exemplaire n'ayant été découvert entre la Meuse et le Rhin. La seule pièce de ce type recueillie sur le territoire de l'une des deux cités leuque ou médiomatrique provient de Boviolles. L'attribution des potins "au sanglier" de la classe II n'est donc pas assurée, ceux-ci pourraient être rèmes.

2.3.1.5. Synthèse chronologique

L'ensemble des données présentées plus haut permet de dresser un rapide tableau de l'évolution chronologique des émissions monétaires des cités des Leuques et des Médiomatriques. Quatre phases peuvent être distinguées.

La plus ancienne, que l'on peut placer à La Tène moyenne, correspond à la période de circulation des quarts de statère de type Colombey (SST 39) chez les Leuques et des statères et quarts de statère de type Tarquimpol-Vernéville (SST 36) chez les Médiomatriques. La série des statères "au cheval et à l'oiseau" (SST 35) pourrait également apparaître à ce moment.

La phase suivante, qui correspond à LT D1, voit se développer pleinement l'utilisation des statères et quarts de statère leuques "au cheval regardant en arrière" (SST 32-33), dont les premières frappes pourraient remonter à la toute fin de la période précédente. Au même moment, à la fin de LT C2 et à la transition entre LT C et LT D, on note l'apparition des potins "au sanglier" (SST 186) dans les deux cités ; ils connaissent leur plein essor lors de cette phase. Dans la deuxième moitié de

106 Fichtl, Adam 2002, p. 111-115.

107 Gruel, Geiser 1995.

108 Gruel 2002, p. 209-210.

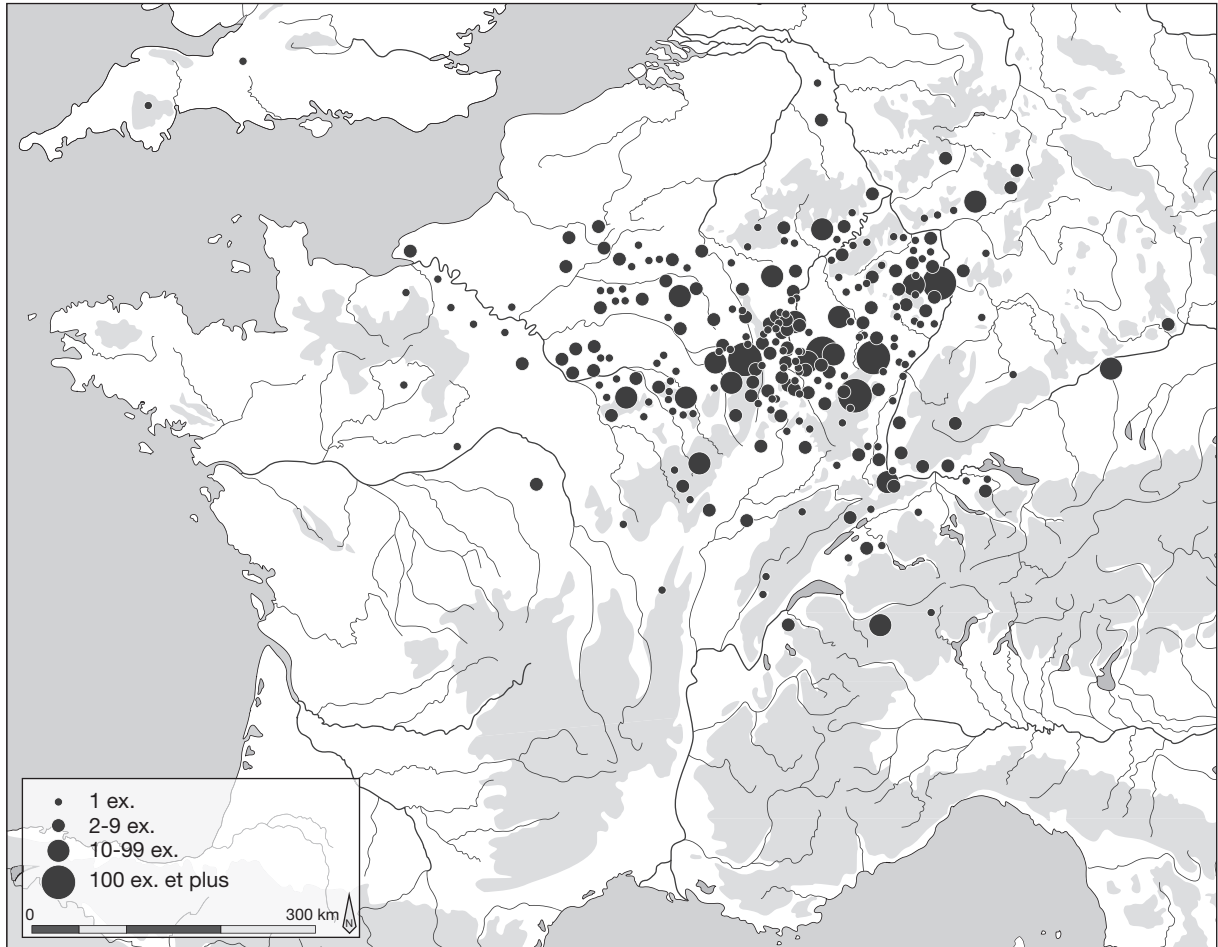


Fig. 26 : Carte de répartition des potins "au sanglier" (SST 186)
(d'après Fichtl 2004, p. 83, complété)

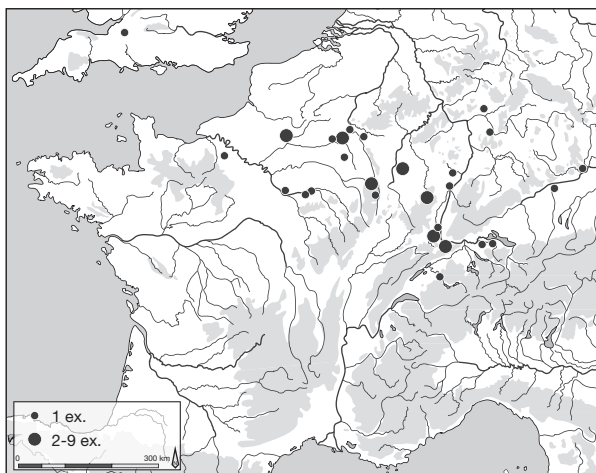
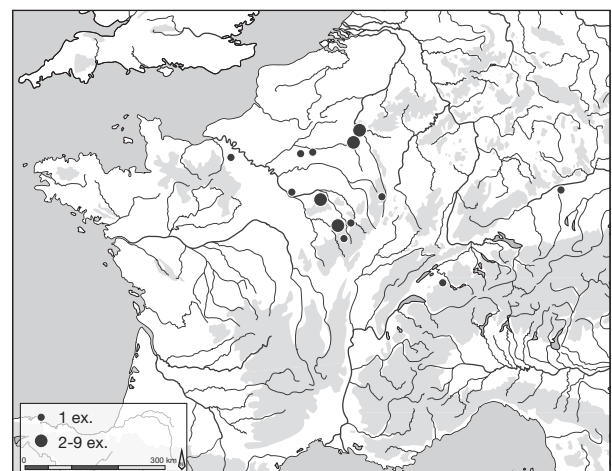


Fig. 27 : Carte de répartition de la classe Ia des potins
"au sanglier"
(d'après Mériel 1998, p. 81)

Fig. 28 : Carte de répartition de la classe II des potins
"au sanglier"
(d'après Mériel 1998, p. 86)



la période, les premières séries de statères et quarts de statère médiomatriques “à la tête janiforme” (SST 34) sont frappées.

La troisième phase, LT D2a, ne se distingue de la précédente que par l'apparition de nouvelles classes de statères et quarts de statère médiomatriques “à la tête janiforme” (SST 34), qui atteignent alors leur période de plus forte utilisation. Les potins “au sanglier” (SST 186) sont toujours utilisés en masse, ainsi que les monnaies en or “au cheval regardant en arrière” (SST 32-33) chez les Leuques.

La quatrième et dernière phase de circulation correspond à LT D2b. Elle est marquée par l'apparition de nombreux bronzes frappés : la série à légende MATUGIINOS (SST 137) chez les Leuques, et les séries MEDIO-MEDIOMA (SST 138) et AMBACTUS (SST 140) ainsi que les types “aux deux oiseaux” (SST 141) et “à la Victoire assise” (SST 142) chez les Médiomatriques. Ce peuple frappe également les statères en or “à la tête de Janus dégénérée” (SST 37) à cette période. Le bronze médiomatrique à légende ARC AMBACTI (SST 139) apparaît à la fin de cette phase.

Les phases 2 et 3 pourraient éventuellement être regroupées en une seule et même période. En effet, les différences qui les distinguent sont assez minimes : seules deux nouvelles classes de monnaies en or “à la tête janiforme” (SST 34) s'ajoutent aux émissions précédentes. Cependant, la présence de pièces de cités voisines datées de LT D2a incite à conserver un découpage chronologique en quatre phases.

2.3.2. Caractères généraux de la circulation monétaire chez les Leuques et les Médiomatriques

2.3.2.1. Sources, état des données

La compilation des données concernant les découvertes monétaires effectuées sur les territoires leuque et médiomatrique, tels qu'ils ont été définis plus haut, a été grandement facilitée par la publication de synthèses régionales récentes, d'E. Mériel pour l'Alsace et de J.-P. Lagadec et A. Liéger pour la Lorraine¹⁰⁹. Pour les territoires situés en Allemagne, les volumes, déjà anciens des *Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland*¹¹⁰, constituent la base de la documentation, complétée et vérifiée dans un catalogue relativement complet établi par M. Nick et publié en 2006¹¹¹.

La mise en perspective de ces découvertes n'ayant pas pour objet une étude numismatique des différentes émissions, mais plutôt une première approche de la circulation monétaire et de ses implications territoriales à La Tène finale, seules les monnaies découvertes dans des contextes gaulois avérés ou potentiels ont donc été retenues. Cette restriction concerne principalement les nécropoles mérovingiennes qui, quand elles ont livré des pièces gauloises, ont tout de même été écartées de l'inventaire¹¹². En effet, ces découvertes ne reflètent aucunement la circulation monétaire de La Tène finale, mais plutôt des phénomènes de réutilisation à une époque très nettement postérieure. Au contraire, les contextes romains qui ont livré des monnaies gauloises ont été intégrés au catalogue. Ils correspondent en effet à des ensembles mal caractérisés, trop anciens ou découverts en prospection et non étudiés, dont la chronologie n'est pas toujours assurée. L'éventualité d'occupations

109 Mériel 1997 et Mériel 2001-2002 ; Lagadec, Liéger 1998

110 Chantraine 1965 pour le Palatinat ; Kienast 1962 pour la Sarre.

111 Nick 2006. Ce catalogue est essentiellement bibliographique ; il couvre une étendue géographique relativement importante, entre l'Europe centrale, la Meuse, le nord de la Suisse et l'embouchure du Rhin.

112 Dix-huit nécropoles mérovingiennes ont livré un peu plus d'une centaine de monnaies gauloises, qui n'ont pas été répertoriées.

longues, débutant à la fin de La Tène ne peut donc être totalement écartée. Les ensembles retenus pour la cité des Médiomatriques sont au nombre de 130 et 124 ont été recensés chez les Leuques.

La carte des découvertes (fig. 29) montre une répartition assez inégale des sites et communes ayant livré des monnaies. Ils sont relativement nombreux dans la partie occidentale des deux cités, à l'ouest de la Moselle : on les y trouve assez uniformément répartis dans l'espace, bien que quelques concentrations doivent être signalées, autour de grands sites comme Boviolles, alors que certaines zones apparaissent beaucoup plus vides. Les découvertes de monnaies sont au contraire nettement moins nombreuses à l'est de la zone étudiée, entre les Vosges, la vallée de la Sarre et la Forêt-Noire. Il ne semble pas que cette différence doive être considérée comme le reflet d'une situation antique mais plutôt comme le résultat de recherches différentes selon les zones.

Ces disparités géographiques ne sont pas les seuls phénomènes qui altèrent la fiabilité des données numismatiques. En effet, les conditions de découverte, très variées, obligent à la plus grande prudence lors de la définition des faciès des sites. Plus de 50 % des points de découvertes recensés dans la cité des Médiomatriques correspondent à des découvertes fortuites ou anciennes, pour lesquelles tout contexte est inconnu, et qui ne sont que rarement situées avec précision. Parfois, différentes trouvailles disparates sont rassemblées par commune et offrent alors des assemblages qui ne correspondent à aucune réalité archéologique. La proportion de ces découvertes hors contexte dépasse 60 % pour la cité des Leuques. Les provenances assurément laténiennes ne représentent que 16 % environ du total dans chacune des deux cités.

Mais l'obstacle majeur à l'analyse réside essentiellement dans le très faible nombre d'ensembles statistiquement représentatifs (fig. 30) : la moitié des découvertes effectuées sur le territoire des cités leuque et médiomatrique correspond à des monnaies isolées (50 % chez les premiers, 49,2 % chez les seconds). Les assemblages de plus de 30 monnaies, sans tenir compte de leurs conditions de découverte, ne représentent quant à eux que 6,4 % des trouvailles chez les Leuques (8 sites) et 3,8 % chez les Médiomatriques (5 sites).

Quelques constatations peuvent toutefois être soulignées. Elles permettent de préciser les caractéristiques propres de la circulation monétaire chez les Leuques et les Médiomatriques, et ainsi de proposer une base à la mise en perspective géographique des données numismatiques.

2.3.2.2. La circulation monétaire dans la cité des Médiomatriques

Les cartes de répartition des types monétaires propres aux Médiomatriques montrent que ces derniers se concentrent essentiellement dans la partie centrale de leur territoire, entre la Sarre et la Moselle. Aucun des sites de la plaine du Rhin à l'est ou du département de la Meuse à l'ouest n'a livré de telles monnaies. Cette disparité ne semble pas devoir être imputée à un état de la recherche moins avancée dans ces régions : la densité des découvertes monétaires y est en effet moins importante, mais elle reste toutefois suffisante pour être représentative.

D'éventuelles causes chronologiques doivent également être écartées. Cette situation tranchée, entre un centre où les monnaies locales sont bien représentées et une périphérie d'où elles sont absentes, perdure durant toute la période considérée. Que l'on considère les monnaies frappées avant la guerre des Gaules, comme les statères "à la tête janiforme" et leur division, ou les émissions qui lui sont postérieures, comme les différentes séries de bronzes, la situation est la même : seul le centre de la cité bénéficie d'une intégration monétaire qui fait visiblement défaut aux territoires qui le bordent à l'est et à l'ouest.

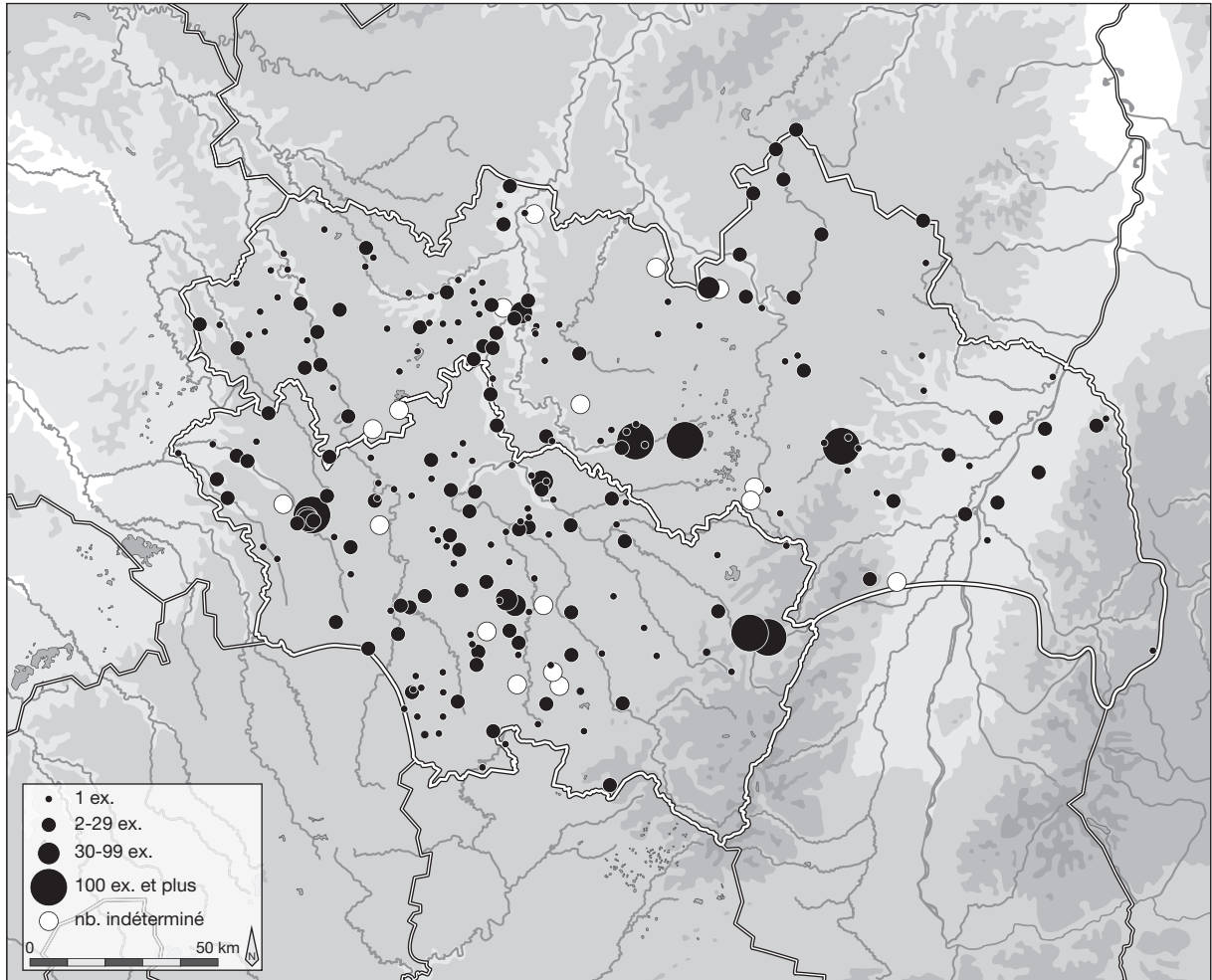


Fig. 29 : Carte des découvertes monétaires dans les cités leuque et médiomatricque

Les cartes de répartition des découvertes monétaires sont présentées à une échelle légèrement plus grande que les autres afin de ne pas nuire à la distinction des différentes classes numériques distinguées et à la lisibilité des — très — nombreux points représentés.

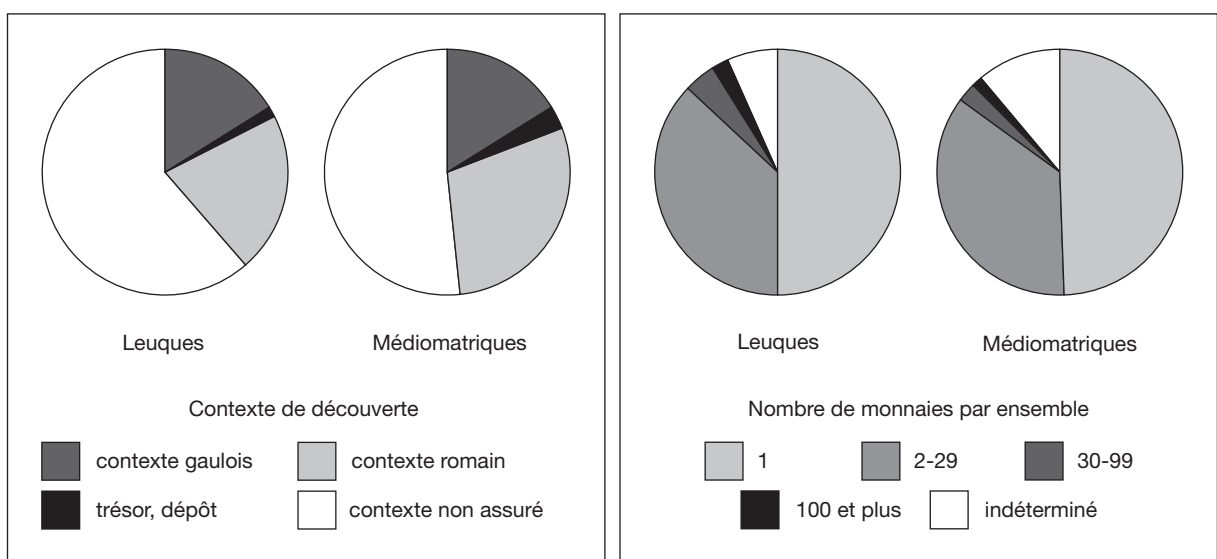


Fig. 30 : Distribution des ensembles monétaires leuques et médiomatricques en fonction de leur contexte de découverte et de leur effectif

En revanche, l'influence des voies de communication sur la distribution géographique des monnaies médiomatriques doit être envisagée comme une hypothèse sérieuse. L'axe de la Moselle regroupe les plus grandes concentrations de ces monnaies, depuis Toul chez les Leuques jusque dans le territoire trévire. Il en est de même pour la vallée de la Sarre, qui constitue un axe nord-sud secondaire, lié au premier par la vallée de la Seille, où les découvertes monétaires attribuées aux Médiomatriques sont également fréquentes. Les sites qui ont livré le plus grand nombre de ces pièces — Metz, la Côte Saint-Jean à Moyenvic, Tarquimol, le Mont Hérappel à Cocheren — sont tous situés sur ces axes de communication importants.

La répartition des potins “au sanglier” est beaucoup plus étendue. Ils sont présents dans plus de 40 % des 130 découvertes monétaires recensées sur le territoire médiomatrique. On les retrouve de l'extrémité occidentale de la cité jusqu'au cours du Rhin, qu'ils ne franchissent toutefois pas, à l'est. Il faut toutefois remarquer que les découvertes situées dans le département de la Meuse sont peu nombreuses ; l'ouest de la cité se singularise une fois encore. À l'est, le Rhin semble former une frontière qui ne se retrouve pas immédiatement au sud : d'importants ensembles monétaires contenant des potins “au sanglier” ont été découverts à Kirchzarten-*Tarodunum*, Kegelriß-Ehrenstetten ou encore Breisach-Hochstetten. Tous sont situés sur la rive droite du Rhin. Le manque de données pour cette partie de la cité des Médiomatriques ne permet cependant pas d'avancer plus avant dans l'interprétation.

Il est possible de prolonger ces quelques réflexions en dégagant le faciès monétaire de certains sites qui ont livré un nombre suffisant de pièces. On a vu que seuls cinq d'entre eux sont dans ce cas, avec plus de 30 individus recueillis. Il s'agit de l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne, de Tarquimpol, de la Côte Saint-Jean à Moyenvic, du Mont Hérappel à Cocheren et éventuellement de Metz. Mais ces cinq ensembles n'offrent pas tous le même degré de fiabilité, en raison des conditions diverses de leur constitution.

Les 199 monnaies de l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne proviennent dans leur grande majorité des niveaux d'occupation laténiens bien documentés, fouillés par l'Université de Strasbourg entre 1995 et 2006. Elles ne posent donc pas de problème majeur.

À Tarquimpol, les 100 monnaies répertoriées n'ont pas une provenance aussi assurée : certaines, les plus nombreuses, proviennent des fouilles de l'agglomération romaine effectuées à la fin du XIX^e siècle par K. Wichmann, d'autres ont été regroupées dans des collections particulières, ou encore données au cabinet des médailles¹¹³. Elles attestent une occupation gauloise qui n'a pourtant jamais été repérée : aucune structure et aucun autre mobilier de la fin de l'âge du Fer n'a été découvert.

L'important ensemble de 317 pièces de la “Côte Saint-Jean” à Moyenvic provient uniquement de ramassages de surface, plus ou moins anciens, effectués sur cette hauteur, à l'emplacement de structures romaines qui pourraient correspondre à une petite station routière. Il est constitué de l'agrégation de découvertes échelonnées entre le XIX^e siècle et nos jours, parfois situées sur les communes voisines, mais toujours au lieu-dit “Côte Saint-Jean”. Une fois encore, aucune structure gauloise ne vient préciser la nature d'un site dont on ne peut qu'admettre l'existence au vu de l'importante masse monétaire recueillie.

113 Les potins “au sanglier” mentionnés aux environs de Dieuze par A. Blanchet proviennent certainement de Tarquimpol (Blanchet 1905, p. 392, note 1).

Au "Mont Hérapel" à Cocheren, quelques potins proviennent des fouilles récentes d'un puits gaulois, les autres monnaies ont été découvertes soit en prospection, soit lors des recherches anciennes sur la fortification et le sanctuaire gallo-romains implantés sur le site. La nature de l'occupation gauloise ne peut être précisée.

Enfin, les 45 monnaies de Metz ne constituent pas un ensemble homogène ou cohérent. Si quelques-unes ont été découvertes lors de fouilles effectuées dans l'emprise de la fortification gauloise (6 exemplaires), le plus grand nombre d'entre elles est sans origine précise connue. Il faut préciser que parmi ces dernières, 20 monnaies en argent à légende ATEVLA/VLATOS (SST 41) appartiennent à un dépôt et viennent complètement modifier le profil du site. Cet ensemble monétaire ne peut être considéré comme fiable et n'a pas été pris en compte ici.

D'un point de vue chronologique, l'*oppidum* du Fossé des Pandours correspond à l'ensemble le plus ancien, avec une datation essentiellement centrée sur LT D1b-D2a. La période d'occupation gauloise principale des trois autres sites ne peut être précisée au-delà de LT D2 dans son ensemble et se poursuit sans interruption pendant la période romaine. Une phase d'occupation principale à LT D2b peut être proposée pour le Mont-Hérapel à Cocheren.

Les faciès monétaires de ces sites ont été établis en ne conservant qu'un nombre restreint de catégories : en première analyse, seuls les potins "au sanglier", l'ensemble des monnayages en or et en bronze médiomatriques et les autres monnaies, qui ont été regroupées, ont été distingués (fig. 31). L'image qui se dégage de la comparaison de ces ensembles est attendue. Les monnaies médiomatriques en général y sont représentées dans des proportions importantes, qui avoisinent au minimum 70 %. Les potins "au sanglier" en constituent la plus grande partie. Ils dominent très largement les quatre faciès étudiés : on en compte près de 85 % au Fossé des Pandours, où ils sont les seuls monnayages médiomatriques, 83 % à Tarquimpol, 67,5 % à Moyenvic et un peu plus de la moitié au Mont Hérapel. Les monnaies en or locales sont assez marginales, et n'apparaissent qu'à

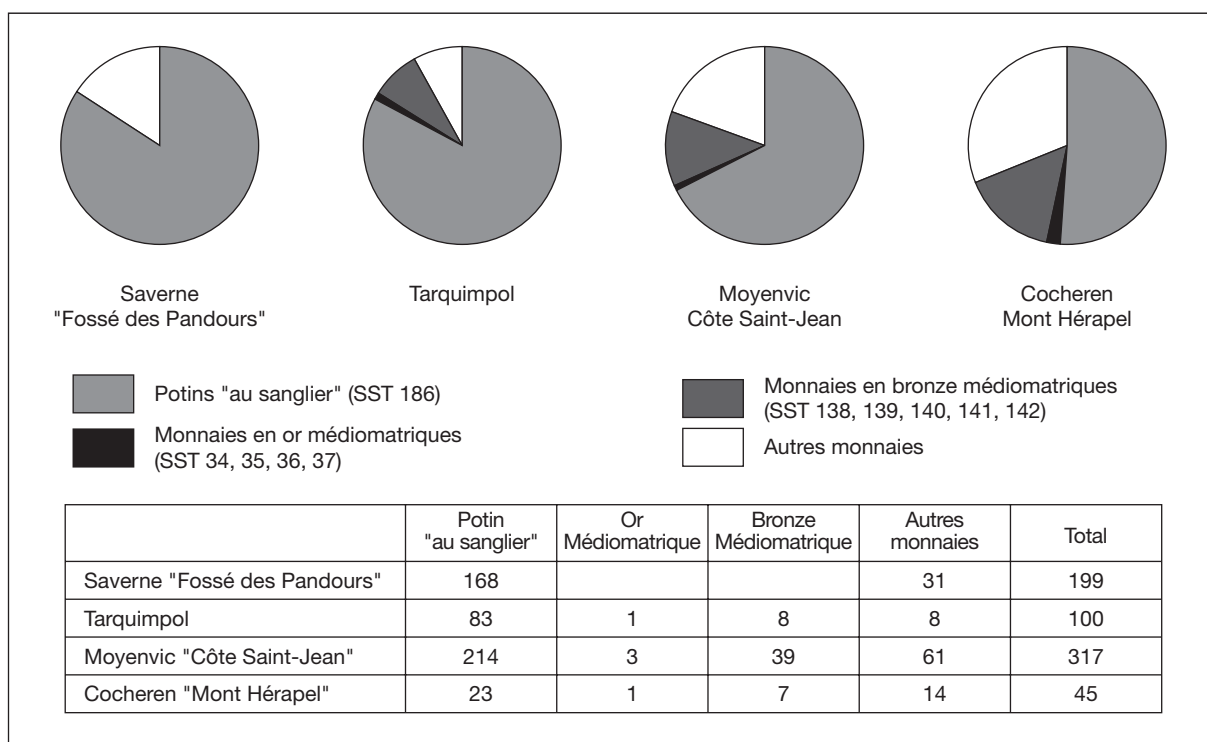


Fig. 31 : Profils monétaires des ensembles médiomatriques représentatifs

trois exemplaires au maximum. En revanche, les monnayages en bronze de la cité sont constamment présents sur les sites occupés à LT D2b et représentent autour de 10 % des monnaies. Leur absence au Fossé des Pandours doit être mise sur le compte de la chronologie. En effet, l'occupation du site n'est plus aussi importante après la guerre des Gaules, au moment où les monnaies en bronze font leur apparition massive.

La distribution des autres types de monnaies n'apporte que peu de renseignements. Ils offrent une large variété de provenances, plus ou moins éloignées, représentées par un nombre de pièces généralement peu élevé. De façon assez évidente, les monnaies des peuples frontaliers sont les plus nombreuses.

En définitive, la circulation monétaire chez les Médiomatriques est essentiellement marquée par la présence des potins "au sanglier", que l'on retrouve dans près de la moitié des ensembles découverts et dont l'aire de distribution couvre la quasi-totalité du territoire de la cité. La diffusion des nombreux monnayages en or et en bronze propres à la cité est exclusivement cantonnée à sa zone centrale. Sa partie occidentale, de part et d'autre de la vallée de la Meuse semble avoir été à l'écart de ces deux tendances : elle n'a livré que très peu de pièces attribuées aux Médiomatriques.

2.3.2.3. La circulation monétaire dans la cité des Leuques.

Des phénomènes proches de ce que l'on peut observer chez les Médiomatriques peuvent être mis en évidence dans la cité des Leuques. Les cartes de répartition des monnaies en or "au cheval regardant en arrière" de LT D1-D2a d'une part, et des bronzes à légende MATUGIINOS de LT D2b d'autre part, renvoient des images similaires. Ces deux types monétaires, les seuls à être attribués uniquement aux Leuques, se concentrent essentiellement dans la moitié occidentale de la cité, à l'ouest de la Moselle. Les remarques avancées plus haut pour les Médiomatriques s'appliquent ici aussi. L'hypothèse d'une dissymétrie prononcée de la distribution géographique des découvertes ne peut être retenue : un certain nombre de monnaies provient du tiers nord-est de la cité, mais aucune n'appartient à l'un des types en question. De même, cette partition entre l'ouest et l'est du territoire semble se prolonger depuis la fin du II^e siècle jusqu'à la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Elle doit certainement ses origines aux voies de communication le long desquelles se situent les sites qui ont livré le plus grand nombre de ces monnaies leuques : l'axe Madon-Moselle, la vallée de la Meuse ou encore celle de l'Ornain.

La répartition des potins "au sanglier" est plus large. Elle couvre la totalité du territoire de la cité, et ne laisse aucune zone vide. Les ensembles où sont présents ces monnayages représentent une proportion du total des ensembles leuques équivalente à celle que l'on pouvait observer chez les Médiomatriques, soit environ 40 %. Le poids de la partie occidentale de la cité est alors contrebalancé par un pôle important, le site de la Bure à Saint-Dié, qui a livré un grand nombre de potins. Celui-ci se situe également sur une voie de communication importante qui relie la plaine du Rhin et la Lorraine à travers les Vosges.

Comme on a déjà pu le voir, les sites ayant livré un nombre de monnaies suffisant pour en dresser le profil sont peu nombreux dans la cité des Leuques. Parmi les huit ensembles qui regroupent plus de trente pièces, seuls six peuvent être retenus. En effet, il faut écarter le trésor de Robache, découvert à Saint-Dié, dont la composition, entre 2500 et 3000 pièces en argent, laisse entendre qu'il ne s'agirait pas d'un trésor de circulation mais plutôt de thésaurisation. L'ensemble

de 31 monnaies provenant, sans plus de précision, de Naix-aux-Forges n'a pas été retenu en raison de ses origines peu assurées.

Les connaissances relatives aux six sites restants sont assez diverses. Le lot le plus important provient de l'*oppidum* de Boviolles. Les 934 monnaies qui le composent ont été recueillies assez anciennement, lors de ramassages de surface ou de fouilles. Seules 72 d'entre elles proviennent des recherches les plus récentes, entreprises depuis 2001. L'occupation du site débute assez précocement et se poursuit jusqu'au début de l'époque augustéenne ; on note toutefois une nette prépondérance des contextes de LT D2a.

Situé au pied de l'*oppidum* de Boviolles, le temple de Mazerioie à Naix-aux-Forges a livré 79 monnaies lors de fouilles effectuées entre 1968 et 1988. Le sanctuaire a fonctionné à partir du début du I^{er} siècle avant notre ère et reste en activité jusque dans la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C.

Les 71 monnaies découvertes à Essey-lès-Nancy proviennent pour la plupart de fouilles anciennes, effectuées à la veille de la première Guerre Mondiale par le comte J. Beaupré. Elles sont issues de niveaux datés de LT D2.

Le lot monétaire découvert lors des fouilles du camp de la Bure à Saint-Dié est composé de 346 pièces, qui proviennent toutes des fouilles dirigées par J. Tronquart entre 1964 et 1986. Le site est occupé à LT D1.

Enfin, les deux ensembles de Saxon-Sion et Housséville peuvent être rapprochés. Le premier est composé de 60 monnaies recueillies au sommet de la Côte de Sion, dans des conditions généralement floues. Les niveaux gaulois mis au jour ne permettent pas de proposer une stratigraphie pour l'occupation laténienne. Le mobilier indique une occupation longue pendant La Tène finale. Le site d'Housséville est situé au pied du précédent. Il n'a jamais fait l'objet de fouilles. Les 33 monnaies proviennent de prospections effectuées par J. Beaupré en 1904. La datation de cette occupation, mal caractérisée, pourrait prendre place avant le milieu du I^{er} siècle avant J.-C., aucune monnaie tardive n'ayant été découverte.

Les profils monétaires (fig. 32) de ces six sites sont établis selon la technique mise en œuvre pour la cité des Médiomatriques. Cinq classes ont été distinguées : les potins "au sanglier", les monnaies en or et en bronze des Leuques, les deniers à légende SOLIMA dont l'attribution n'est pas établie, et les autres monnaies. Il apparaît clairement que deux groupes se dégagent à la comparaison des différents faciès, les ensembles de Saxon-Sion et Housséville se distinguant très nettement des quatre autres. Les monnaies leuques y sont en effet très minoritaires, en raison de phénomènes sur lesquels il faudra revenir.

Les quatre autres lots présentent des similitudes certaines. Les monnaies leuques y sont largement majoritaires et représentent au minimum les trois quarts du total. Les potins "au sanglier" dominent assez largement les autres types monétaires. On en compte au minimum 59,5 % à Essey-lès-Nancy et jusqu'à plus de 76 % à Saint-Dié. Boviolles est le seul site à présenter un échantillon complet des types monétaires attribués aux Leuques. Les autres ensembles n'en comptent qu'entre 1 et 3, n'appartenant qu'à un seul type, à l'exception du temple de Mazerioie à Naix-aux-Forges qui a livré 22 bronzes à légende MATUGIINOS. Les monnaies étrangères sont d'origines diverses, mais viennent essentiellement des peuples frontaliers.

Les sites de Saxon-Sion et Housséville présentent des faciès proches l'un de l'autre, mais totalement différents de ce qui vient d'être mis en évidence pour les quatre autres ensembles. Les mon-

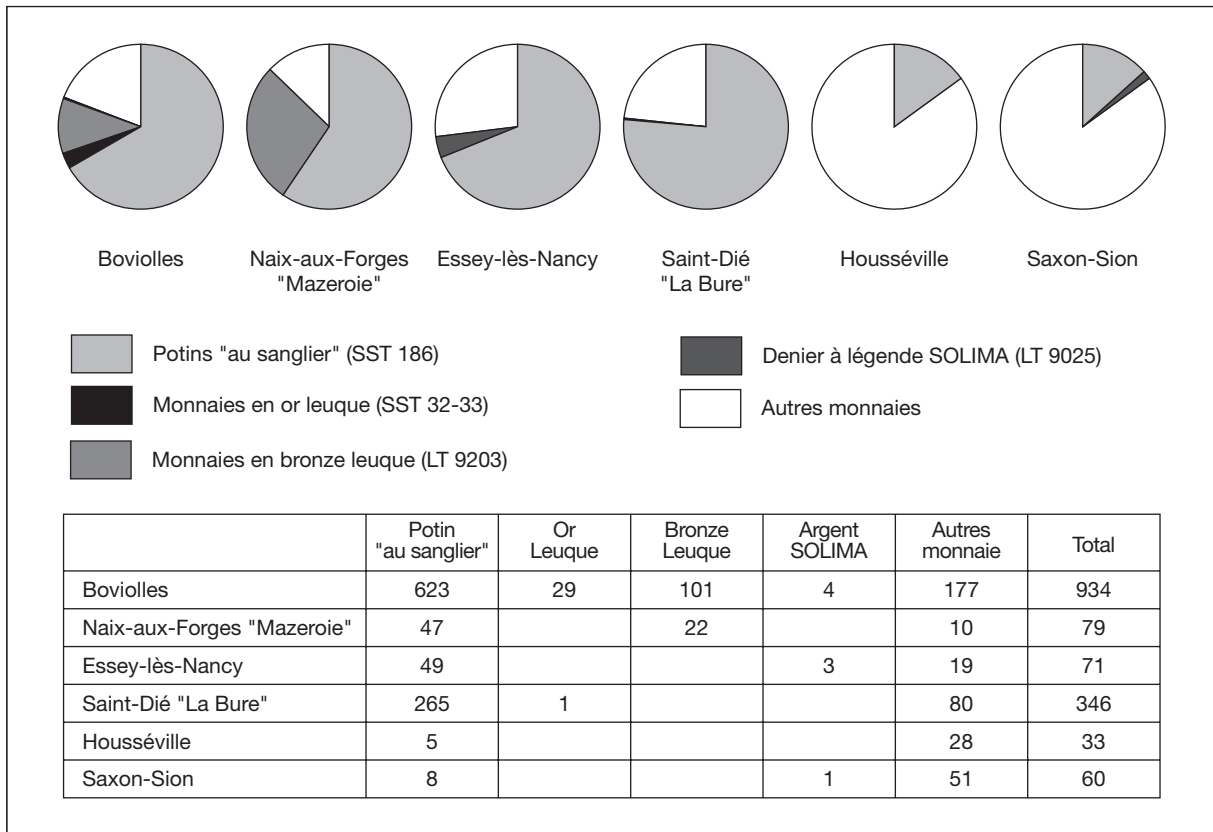


Fig. 32 : Profils monétaires des ensembles leuques représentatifs

naies leuques, pour l'essentiel des potins "au sanglier", y sont rares : elles ne représentent qu'environ 15 % du total. Les pièces les plus nombreuses sont attribuées aux Lingons, dont la cité borde celle des Leuques au sud-ouest. Elles comptent pour plus de la moitié des deux lots. Cette particularité devra être étudiée de plus près. Saxon-Sion et Housséville sont en effet situés au cœur du territoire leuque, dans une zone où l'on n'attend pas de telles proportions de pièces étrangères.

Comme pour la cité des Médiomatriques, la circulation monétaire chez les Leuques est essentiellement le fait des potins "au sanglier" qui se retrouvent dans une part non négligeable des ensembles monétaires inventoriés, et dont la distribution géographique couvre la majeure partie du territoire de la cité. Les monnaies proprement attribuées aux Leuques ne bénéficient pas d'une telle diffusion : elles sont absentes de la zone située à l'est du cours supérieur de la Moselle.

Les deux schémas proposés sont assez semblables : le spectre complet des monnaies leuques ou médiomatriques ne se rencontre que dans des zones privilégiées de chacune des deux cités qui semblent polariser la circulation monétaire au sein d'un territoire défini, certainement en rapport avec les voies de communication les plus importantes. Le poids prépondérant des potins "au sanglier" doit également être souligné. Ils représentent dans chacune des deux cités une très large part des découvertes et leur diffusion couvre la quasi-totalité des territoires envisagés. Ces remarques prendront toute leur importance lorsqu'il s'agira de mettre en évidence les éventuelles implications de la circulation monétaire dans la localisation et la reconnaissance des frontières antiques.

2.3.3. Les monnaies et les frontières des cités leuque et médiomatrique

Les méthodes utilisées jusqu'ici pour cerner les limites des deux cités leuque et médiomatrique¹¹⁴ offrent une image encore floue, que l'on peut affiner en la confrontant aux données numismatiques exposées plus haut.

2.3.3.1. Méthodes et sources.

De telles études ont déjà été effectuées. Elles ne concernent cependant pas les frontières dont il est ici question mais offre un large choix méthodologique. En 2001, S. Pénela publie un article dans lequel elle se propose de mettre en évidence les limites du territoire sénon à partir de la distribution des monnaies gauloises¹¹⁵. L'étude se fonde essentiellement sur la juxtaposition ou au contraire l'interpénétration des zones de diffusion des différents types monétaires attribués aux Sénon ou à leurs voisins immédiats. Ces zones de contact plus ou moins nettes sont ensuite comparées aux frontières traditionnelles, qui correspondent aux limites diocésaines corrigées ou confirmées par la toponymie. La méthode propose des avantages indéniables, dont la possibilité d'utiliser des ensembles numériquement peu importants et donc statistiquement non représentatifs. En revanche, le fondement de l'étude, qui présuppose des frontières lâches, établies à l'emplacement de forêts par exemple, interdit toute exploitation précise des données.

Lors du colloque de l'AFEAF tenu à Martigues en 2000, plusieurs études tentent de corréliser territoire et données numismatiques¹¹⁶. Les méthodes employées font la part belle aux cartes de répartition d'une part et aux études de faciès d'autre part. Les résultats obtenus n'ont pas tous la même portée géographique. La comparaison de profils monétaires ne peut en effet se fonder que sur des ensembles suffisamment nombreux pour avoir un caractère représentatif. Les sites sur lesquels de tels lots ont été découverts sont rares ; ils adoptent une distribution à faible densité, peu représentative du peuplement historique. Au contraire, les cartes de répartition permettent de s'approcher des diffusions géographiques antiques, au risque de donner un poids important à un ensemble éventuellement non représentatif, car trop peu conséquent.

Enfin, dans sa thèse soutenue en 2004, P. Nouvel propose une comparaison des frontières gauloises traditionnelles (qui s'appuient sur les limites diocésaines) avec les données numismatiques dans une zone réduite à l'est du département de l'Yonne¹¹⁷. L'étude bénéficie des résultats de prospections qui offrent un nombre important d'ensembles monétaires et permettent ainsi un maillage assez fin de l'espace. Les données sont exploitées par la définition, et la comparaison, de profils établis à partir d'une sélection chronologique des types monétaires propres à chaque cité. Les frontières traditionnelles sont confirmées dans leurs grandes lignes par la numismatique.

Chacune des méthodes présentées offre des avantages en contrepartie d'inconvénients, liés ou à leur définition et à leur représentativité géographique, ou à leur pertinence statistique. Les situations qui se présentent sur le pourtour des cités des Leuques et des Médiomatriques sont trop différentes pour ne pouvoir appliquer qu'une seule et même méthode à l'ensemble d'une zone qui s'étend sur plus de 250 km de long et près de 200 de large. L'angle d'approche variera donc en fonction du contexte archéologique dans lequel la frontière étudiée se trouvera.

114 Cf. 2.2.

115 Pénela 2001.

116 Dechezleprêtre 2002 ; Ginoux, Poux 2002 ; Barral *et alii* 2002.

117 Nouvel 2004, p. 44-57. Reprend et complète l'étude présentée dans Barral *et alii* 2002.

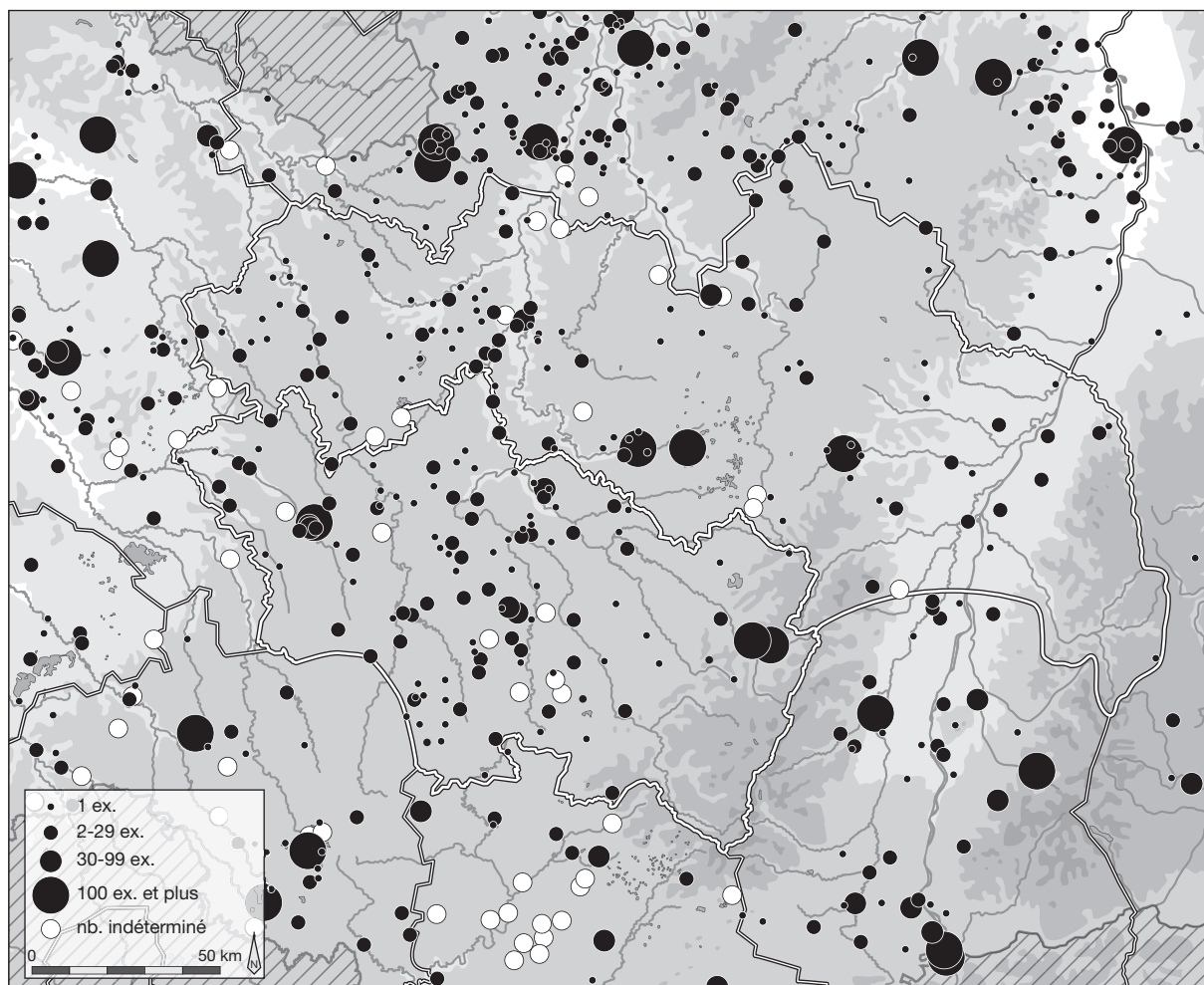


Fig. 33 : Carte des découvertes monétaires autour des cités des Leuques et des Médiomatriques

De plus, il semble évident qu'une restriction trop sévère de l'emprise géographique de l'étude conduirait inévitablement à des biais qui ne manqueraient pas d'en fausser les résultats. La seule prise en compte des ensembles situés dans les limites actuellement attribuées aux Leuques ou aux Médiomatriques ne permettrait que de conforter ces dernières. Il semble donc nécessaire d'élargir le champ des investigations aux territoires entourant les deux cités, afin de pouvoir analyser des tendances qui étendent leur influence sur des zones relativement larges (fig. 33).

Les données sur ces territoires périphériques proviennent, pour la France, du dépouillement des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* correspondant aux départements de la Marne (51), de la Haute-Marne (52), de la Haute-Saône (70), du Doubs (25) et du Territoire de Belfort (90)¹¹⁸. La partie orientale du département de l'Aube (10) a été intégrée à l'étude pour pallier le faible nombre de découvertes attestées dans la partie septentrionale du département de la Haute-Marne. Les inventaires d'E. Mériel ont également été mis à contribution pour le Haut-Rhin (68). Les monnaies du département des Ardennes (08) ont fait l'objet d'un catalogue plus ancien, paru en 1987¹¹⁹. Pour le Luxembourg, les cinq volumes de la série des *Monnaies antiques découvertes au Grand-Duché de*

118 Chossenot 2004 pour la Marne ; Thévenard 1996 et Joly 2001 pour la Haute-Marne ; Faure-Brac 2002 pour la Haute-Saône ; Joan 2003 pour le Doubs et le Territoire de Belfort ; Denajar 2005 pour l'Aube.

119 Doyen 1987.

*Luxembourg*¹²⁰ ont fourni l'essentiel des données ; pour les territoires situés en Allemagne le récent ouvrage de M. Nick fournit un catalogue relativement complet¹²¹. En Suisse, seuls les deux habitats de Bâle "Gasfabrik" et "Münsterhügel", dont le poids historique et archéologique dans la vallée du Rhin ne doit plus être démontré, ont été pris en compte. Les ensembles situés sur le plateau, n'ont donc pas été répertoriés. Enfin, la petite frange du territoire belge qui jouxte immédiatement le département de la Meuse n'a pas été intégrée à l'étude en raison de l'absence de synthèse récente sur les monnaies qui auraient pu y être trouvées.

Les réserves exprimées plus haut à propos des données relatives aux cités des Leuques et des Médiomatiques doivent être répétées ici. Une grande partie des 631 ensembles inventoriés ne peut être rattachée à un contexte précis (52,4 %). La proportion de sites présentant plus d'une trentaine d'individus est également très faible (46 sites, soit 7,3 % du total) alors que près de la moitié des découvertes (300 soit 47,5 %) ne correspond qu'à une monnaie. La répartition générale des sites est également inégale : certaines zones sont presque vides, comme le nord de la plaine du Rhin, la Hardt, ou encore le sud du département des Ardennes ou le nord-est de celui de la Haute-Marne. Au contraire, d'autres secteurs — le Luxembourg ou la rive gauche du Rhin au niveau de la confluence du Neckar — ont livré de très nombreux ensembles monétaires. Malgré tout, quelques grandes tendances peuvent être mises en évidence, tout comme certains points de détail, pour préciser la localisation de certains tronçons des limites de cité.

2.3.3.2. Les monnaies des peuples voisins

La comparaison de faciès de site nécessite une présentation liminaire des monnaies émises par les voisins immédiats des Leuques et des Médiomatiques. Le sujet a déjà été abondamment traité et des études récentes sont disponibles pour la plupart d'entre eux. Les différents types de chacun des peuples seront donc rapidement passés en revue, en fonction de leur chronologie.

Les monnaies des Rèmes ont été étudiées entre autres par L.-P. Delestrée et B. Lambot. Ce dernier les présente dans un récent article¹²². Les premières émissions de ce peuple sont deux séries de potins, SST 193 et LT 7388/7405, qui apparaissent vers le milieu du II^e siècle avant J.-C. Elles sont suivies assez rapidement par d'autres monnayages coulés, SST 186 classe II et SST 203, dont les premières émissions remontent à la transition LT C2-D1¹²³. À la fin du II^e siècle, les potins "au personnage courant" SST 191 font leur apparition. Ils connaissent une diffusion très large et restent en circulation jusqu'à la fin de LT D2. D'autres monnaies coulées sont également émises à cette période : les potins "au personnage assis de face" SST 194 et "au bucrane" SST 195. Les premières frappes correspondent aux petits quarts de statère "aux arcs de cercle" SST 152, en bronze aurifère ou en métal saucé, et aux statères "à l'œil" SST 30-I dont la datation peut être remontée à la transition entre le II^e et le I^{er} siècle. Plusieurs séries de bronzes frappés sont émises à partir de LT D2, essentiellement LT D2b : elles portent les légendes CAMOY (SST 151) pour les plus anciennes, et REMO/REMO (SST 146) ou ATISIOS REMOS (SST 147). Dans le même temps, deux séries de statères épigraphes font leur apparition : les statères "à l'œil" légendés VOCARANT (SST 30-II) et LVCOTIOS (SST 30-III). Il faut noter qu'aucune frappe en argent n'est connue pour les Rèmes.

120 Weiller 1972-1996.

121 Nick 2006.

122 Delestrée 1996, p. 132-139 ; Lambot 2002a.

123 On a vu précédemment que les potins "au sanglier" SST 186 étaient divisés en deux classes typologiques, dont l'attribution faisait parfois débat (cf. *supra* 2.3.1.4.).

Les monnaies trévires ont fait l'objet d'une série d'articles plus ou moins récents, qui aboutissent à considérer cinq phases de circulation¹²⁴. Lors de la première, à LT C, seuls les statères "au pégase" SST 23 sont frappés par les Trévires. Leur attribution n'est pas assurée, elle va traditionnellement aux Médiomatriques, mais leur diffusion de part et d'autre du Rhin, essentiellement sur sa rive gauche permet de les considérer comme trévires. Les monnaies "aux types armoricains" (SST 16-20) pourraient apparaître à la fin de cette période. Leur utilisation se développe pleinement lors de la phase suivante, à LT D1. Le seul monnayage local véritablement attesté correspond aux émissions en argent de type SST 54. Les potins "au sanglier" des Leuques et des Médiomatriques sont très largement utilisés, ainsi que les potins rèmes "au personnage courant". À LT D2a, la troisième phase, trois séries de potins propres à la cité se généralisent : les types "au profil et au sanglier" (SST 199), "aux animaux affrontés" (SST 200) et "au cheval" (SST 201). Une nouvelle frappe en argent, "au personnage assis" (SST 55), apparaît également au début du I^{er} siècle ; deux classes, dont la répartition géographique est distincte, peuvent être distinguées. Enfin, les statères "à l'œil" (SST 30-IV) appartiennent également à cette troisième phase, ainsi que les statères à légende POTINA (30-V). Lors de la quatrième phase, à LT D2b, ces monnaies en métal précieux restent en circulation. Une série tri-métallique est introduite : elle porte la légende ARDA et se compose de statères (SST 30-VI), de deux types de deniers et de cinq types de bronzes (SST 30a). Deux autres bronzes sont frappés à la fin de cette période, après 45 : ils portent les légendes HIRTIVS (SST 162-I) ou CARINAS (SST 162-II). La cinquième et dernière phase correspond à la mise en circulation des bronzes gallo-romains à légende GERMANVS INDVILLI L (SST 216), frappés à partir de la dernière décennie avant J.-C. Ils ont longtemps été attribués aux Trévires, mais il semblerait qu'ils soient plutôt des frappes militaires, produites dans plusieurs ateliers dont un se situerait dans cette cité.

La circulation monétaire chez les Lingons a été présentée par P. Nouvel dans sa thèse¹²⁵. Il met en avant quatre types monétaires dont la circulation peut être divisée en trois phases successives. Les monnaies les plus anciennes sont les potins LT 8319, présentant sur une face deux profils accolés tête bêche et sur l'autre un sanglier et une légende (OYINDIA). On les retrouve de la transition LT C2-D1 à la fin du I^e siècle. À la fin du II^e siècle, une série en or "au nez pointu" (LT 8897 et 8901) est frappée, et les potins dits "de haute Seine" LT 9155 sont produits. Leur attribution est incertaine. Ils sont parfois considérés comme Leuques, mais leur répartition en fait plutôt des monnaies lingonnes. Dans une phase de circulation moyenne, entre LT D1b et LT D2a, on note l'apparition des potins "aux triskèles" LT 8329 qui circulent conjointement aux potins LT 8319. Ces derniers sont encore présents à LT D2b, au moment où apparaissent les bronzes frappés à légende EKPITO (LT 8370). Leur présence dans les travaux du siège d'Alésia permet de faire remonter leur datation avant la guerre des Gaules. Enfin, il faut mentionner les quinaires en argent à légende KAAETEDOY, traditionnellement attribués aux Lingons, mais qui semblent plutôt être des émissions précoces, communes à la vaste zone du denier qui couvre tout l'est de la Gaule¹²⁶.

Pour les monnaies séquanais, la synthèse récente de G. Depuyrot offre une base utile à la présentation que peuvent compléter les travaux de K. Gruel au Mont Beuvray¹²⁷. Quatre phases de circulation peuvent être proposées. La première correspond à des monnaies en or, statères et quarts

124 Loscheider 1998 ; Wigg, Riederer 1998, Wigg 2000.

125 Nouvel 2004, p. 48-49.

126 Gruel, Popovitch 2007, p. 40.

127 Depuyrot 2004 ; Gruel, Popovitch 2007.

de statère (LT 5318 et 5322), imitées de monnaies macédoniennes, dont la diffusion se concentre essentiellement sur la vallée de la Saône, frappées dans le courant du III^e siècle. Au II^e siècle, on assiste à de nouvelles émissions en or, mais surtout à l'apparition des potins "à la grosse tête" dont les premières séries peuvent être datées au moins du début de LT D1. Leur diffusion très large est centrée sur les vallées de la Saône et du Doubs, sur le coude du Rhin et sur le plateau suisse. Plusieurs classes ont été proposées par K. Gruel ou M. Nick.¹²⁸ Elles correspondent à des émissions différentes, produites dans plusieurs zones géographiques distinctes, ou à des époques s'étalant de la fin du II^e siècle à la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C. À Bâle, le type A5 est relativement fréquent. Au I^{er} siècle, de nombreux types en argent sont émis. Leur diffusion, généralement assez large, s'étend à la zone du denier dans son ensemble, mais certaines frappes peuvent toutefois être attribuées aux Séquanes en particulier. On peut citer les deniers marqués SEQVANOIOTVOS (LT 5351), émis à LT D2. Leur attribution est parfois remise en cause, la légende pouvant être un anthroponyme plutôt que renvoyer au nom du peuple émetteur. Les deniers de Q DOCI SAM F (LT 5405-5411), émis à partir du début de LT D2, sont associés à trois types de potins, qui sont tous produits avant la guerre des Gaules et qui portent deux légendes différentes : Q DOCI (LT 5508 et 5542) ou Q SAM (LT 5393). Une série au style très proche est composée des deniers et des bronzes à légende IMIOCI/SAL (LT 5639). Au moment de la guerre des Gaules, une troisième série bi-métallique est émise : les deniers portent la légende TOGIRIX (LT 5550), à laquelle s'ajoute parfois le nom de la *gens Iulia* pour les plus tardifs (LT 5632) ; deux types de potins leur sont associés, ils sont légendés TOC (LT 5611) ou TOC/TOC (LT 5629). Enfin, une dernière émission bi-métallique correspond aux bronzes et aux potins à légende TVRONOS CANTORIX (LT 7005 et 7011), qui circulent jusqu'à la fin du I^{er} siècle.

2.3.3.3. La frontière entre les Leuques et les Médiomatriques

Cette longue frontière, qui s'étire sur plus de 200 km entre l'Argonne et les Vosges, n'est restituée qu'à partir des limites diocésaines. Un toponyme dérivé de *randa* et les bornes milliaires de Dieulouard-Scarponne permettent de confirmer, très ponctuellement cette proposition¹²⁹.

Étudier plus précisément cette limite à l'aide des monnaies ne sera globalement pas possible : en effet, la circulation monétaire des deux cités est essentiellement caractérisée par l'utilisation massive des potins "au sanglier" (SST 186). On a également vu que si les types propres à chacune des cités existaient, ils n'étaient pas très fréquents, et regroupés sur quelques sites, peu nombreux.

Les données exploitables elles-mêmes ne sont pas nombreuses : sur 17 ensembles situés près de la frontière, 9 ne contiennent aucune monnaie de l'une des deux cités, 4 ne sont composés que de potins "au sanglier", et 2 ne présentent que ces mêmes potins au titre des monnaies leuques ou médiomatriques dans un corpus plus important. Enfin l'un des deux ensembles restant, s'il contient effectivement un quart de statère médiomatrique (SST 34), est situé, sans précision, sur la commune de Pont-à-Mousson. Or le ban communal de cette dernière s'étend sur les deux rives de la Moselle qui marque ici la frontière entre les deux cités. Il n'est donc pas possible de confirmer le rôle de limite que jouait la rivière.

La discussion ne peut donc porter que sur un site en particulier, un point de détail : la fortification de Montsec (55). Le village était sous l'Ancien Régime, la dernière paroisse du diocèse de Metz avant celui de Toul. S. Fichtl, tout en reconnaissant le caractère frontalier du site, le place chez

128 Gruel, Geiser 1995 ; Nick 2000.

129 Cf. 2.2.2.2. et 2.2.2.3.

les Médiomatriques¹³⁰. Il y a été découvert un nombre indéterminé de monnaies, parmi lesquelles on compte, entre autres, 5 potins “au sanglier” (SST 186) et un certain nombre de bronzes leuques à légende MATUGIINOS (SST 137). Aucune pièce médiomatricque n'est mentionnée. Le site de Montsec doit donc plutôt être rattaché à la cité des Leuques, dont il pourrait marquer la frontière, sur laquelle il continuerait à se situer, rien ne venant appuyer l'hypothèse d'un déplacement plus important de la limite entre les deux cités.

Un second site doit être rapidement présenté, afin d'illustrer la difficulté que présente ce genre d'exercice. L'*oppidum* de la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy (54) est situé sur le territoire leuque, à une dizaine de kilomètres de la frontière. Il a livré, on l'a vu, 71 monnaies, qui sont pour la plupart (49) des potins “au sanglier” (SST 186). Parmi les autres pièces, on compte 5 bronzes médiomatricques “aux deux oiseaux” (SST 141) et 3 deniers à légende SOLIMA (LT 9025), appartenant aux Leuques. Ce profil orienterait l'attribution de l'*oppidum* à la cité médiomatricque, ce qui impliquerait un déplacement de la frontière à 10 km au sud au minimum. Cependant, le faible nombre des monnaies en question et l'absence de toutes données venant étayer une telle hypothèse incitent à la plus grande prudence. On peut proposer que ce site appartienne aux Leuques, mais qu'il ait pu avoir un rôle important dans les relations que cette cité entretenait avec ses voisins du nord.

L'étude des monnaies ne permet donc pas de modifier ou de confirmer le tracé général de la frontière entre les cités des Leuques et des Médiomatriques. Seule la fortification de Montsec change de côté d'une ligne qui ne bouge que de quelques centaines de mètres à cet endroit précis seulement.

2.3.3.4. La frontière entre Médiomatriques et Rèmes : le problème de la vallée de la Meuse

La frontière occidentale de la cité des Médiomatriques a pu être établie, d'après les limites diocésaines et la toponymie, dans le massif de l'Argonne, sur le cours de la Biesme. Cependant la composition des différents ensembles monétaires découverts dans ce secteur renvoie l'image d'un territoire essentiellement tourné vers la cité des Rèmes, et non vers celle des Médiomatriques. Cette constatation n'est pas neuve, puisque J.-P. Lagadec et A. Liéger ont déjà souligné le fait que, dans le département de la Meuse, si on excepte les sites de Boviolles et Naix-aux-Forges, « les bronzes et potins rèmes sont présents dans 23 communes pour 67 ex. (38,5 %) et devancent les bronzes et potins leuques recueillis à 51 ex. (29,31 %) dans 22 communes »¹³¹.

Les deux principaux lots monétaires de cette région, recueillis à Verdun, sur la Meuse, et à Lavoye, un peu à l'ouest, sur l'Aire, reflètent parfaitement cette situation.

L'ensemble de 22 monnaies de Verdun est composé de pièces découvertes fortuitement en différents points de la ville, dans des contextes romains ou lors de dragages du cours de la Meuse. Il ne comporte que 4 potins “au sanglier” qui représentent les seules émissions médiomatricques du lot. Les autres pièces appartiennent essentiellement aux Rèmes : 5 potins “au personnage courant” (SST 191), 1 potin “au personnage assis de face” (SST 194), 2 potins “au bucrane” (SST 195) et un statère à légende LUCOTIOS (SST 30-III). D'un point de vue chronologique, l'attachement du site à la cité des Rèmes se vérifie depuis la fin du II^e siècle, jusqu'à une époque tardive, située après la Guerre des Gaules.

130 Fichtl 2002a.

131 Lagadec, Liéger 1998, p. 23.

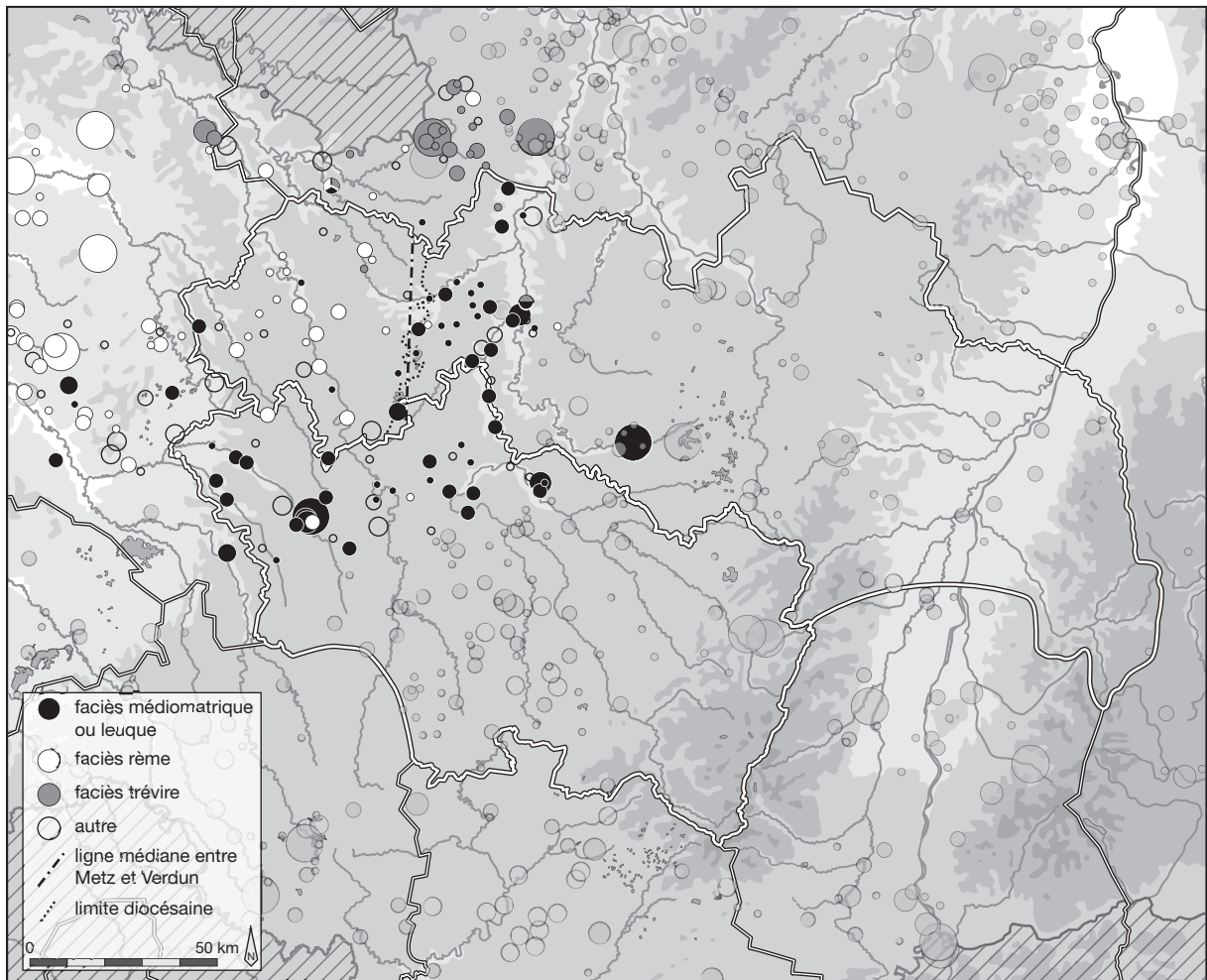


Fig. 34 : Répartition des ensembles monétaires à dominante médiomatric, rème ou trévire dans la partie occidentale de la zone étudiée

A Lavoye, 26 monnaies ont été découvertes lors de fouilles anciennes des structures de l'agglomération romaine. Toutes sont attribuées aux Rèmes, à l'exception d'un bronze tardif à légende GERMANUS INDUTILLI L. On compte 8 potins (6 du type SST 191 et 2 du type SST 194) et 17 bronzes frappés (14 à légende REMO/REMO, SST 146, et 3 à légende ATISIOS REMOS, SST 147). Une fois encore, la période couverte par ces monnaies est relativement large et court de la transition LT C2-D1 à LT D2b.

Il faut également observer que, dans leur grande majorité, les lots monétaires mis au jour dans la partie occidentale de la cité des Médiomatric, telle qu'actuellement définie, sont essentiellement composés de monnaies rèmes (fig. 34). Sur les 30 ensembles recensés dans cette partie du département de la Meuse, 6 sont dominés par des types médiomatric, ou leuques pour la partie sud, et 18 par des types rèmes.

La question de l'appartenance de cette région à la cité des Médiomatric doit donc être posée. L'ambiance monétaire de cette zone se rapproche en effet beaucoup plus de ce que l'on peut observer à l'ouest, chez les Rèmes, qu'à l'est, au cœur de la zone de circulation des monnaies médiomatric. Il est intéressant de remarquer que les proportions des monnaies des deux cités s'inversent assez brusquement, au niveau de la Woëvre. Cette transition se situe au niveau de la ligne médiane entre les deux sites fortifiés de Metz et Verdun, dont S. Fichtl fait les centres respectifs de

deux divisions de la cité des Médiomatriques¹³². Elle correspond également à l'ancienne limite des diocèses de Metz et de Verdun.

Deux hypothèses doivent être envisagées. La première fait de la partie occidentale de la cité des Médiomatriques une zone très largement tournée vers les Rèmes. La seconde ampute la cité médiomatrique traditionnellement définie de son quart occidental qu'elle rattache à la cité voisine. Cette dernière proposition impliquerait donc une histoire locale relativement mouvementée : la vallée de la Meuse appartiendrait aux Rèmes avant la conquête et jusqu'à une date avancée ; au Haut-Empire, elle passerait sous le contrôle des Médiomatriques, du territoire desquels elle serait ensuite détachée dans le courant du IV^e siècle, pour devenir une cité autonome. Le manque de données véritablement fiables ne permet pas de trancher dans l'état actuel de la question. Les deux cas de figure impliquent cependant une très large autonomie de cette zone par rapport à la cité des Médiomatriques.

Quelle qu'ait pu être la situation, on peut noter que la diffusion des monnaies rèmes s'arrête très nettement sur la frontière nord du territoire leuque. Aucun ensemble à dominante rème n'est présent au sud de cette limite qui semble ainsi pouvoir être confirmée.

2.3.3.5. La vallée de la Marne et l'*oppidum* du Châtelet de Gourzon

Au sud-ouest de la cité des Leuques, la vallée de la Marne est située non loin de la frontière, qui lui est parallèle. Dans ce secteur de confins, où les territoires des Rèmes, des Lingons et des Sénons sont proches, la limite de la cité leuque est restituée d'après celle des diocèses qui est ici confirmée par deux toponymes dérivés de *randa*.

Cependant, les monnaies découvertes depuis la fin du XVIII^e siècle au Châtelet de Gourzon (52) permettent de proposer un découpage différent de la région. En effet, à l'occasion des fouilles anciennes de P.-C. Grignon, environ 1600 monnaies gauloises ont été recueillies sur le site, sous les niveaux romains. Aucun inventaire précis ne nous est parvenu, mais les articles anciens relatifs à ces fouilles permettent de se faire une idée des types monétaires découverts¹³³. Il semblerait que les monnaies les plus nombreuses soient les potins "au sanglier" et les bronzes à légende MATUGIINOS, donc des monnaies leuques. Mais de nombreux types rèmes ont également été mis au jour : potins "au personnage courant" SST 191, bronzes à légende REMO/REMO (SST 146), petit quart de statère "aux arcs de cercle" (SST 152). Le profil monétaire a été rapproché de celui de Boviolles. Cependant, en l'absence de données chiffrées à même de préciser cette image, il n'est pas possible d'attribuer formellement le site du Châtelet de Gourzon à la cité des Leuques.

De plus, un examen éventuel des données disponibles pour la région n'est pas possible : aucun ensemble monétaire n'a été découvert dans les environs de l'*oppidum*, le long de la vallée de la Marne ou du Rognon. Les lots mis au jour dans la vallée de la Saulx sont essentiellement composés de potins "au sanglier" qui confirment leur appartenance au pays leuque.

Si la frontière nord-ouest du territoire leuque est confirmée par les ensembles monétaires du cours inférieur de l'Ornain, composés en grande partie de monnaies de la cité, la situation est nettement moins claire plus au sud, entre les vallées de la Saulx et de la Marne. Il n'est toutefois pas possible de proposer un nouveau tracé pour la frontière en raison du manque de données fiables. La

132 Fichtl 2004, p. 69-77.

133 L'ensemble des bulletins et articles écrits sur les fouilles du Châtelet de Gourzon depuis le XVIII^e siècle a été rassemblé et republié par L. Lepage en 1990 et 1992 (Lepage 1990 ; Lepage 1992).

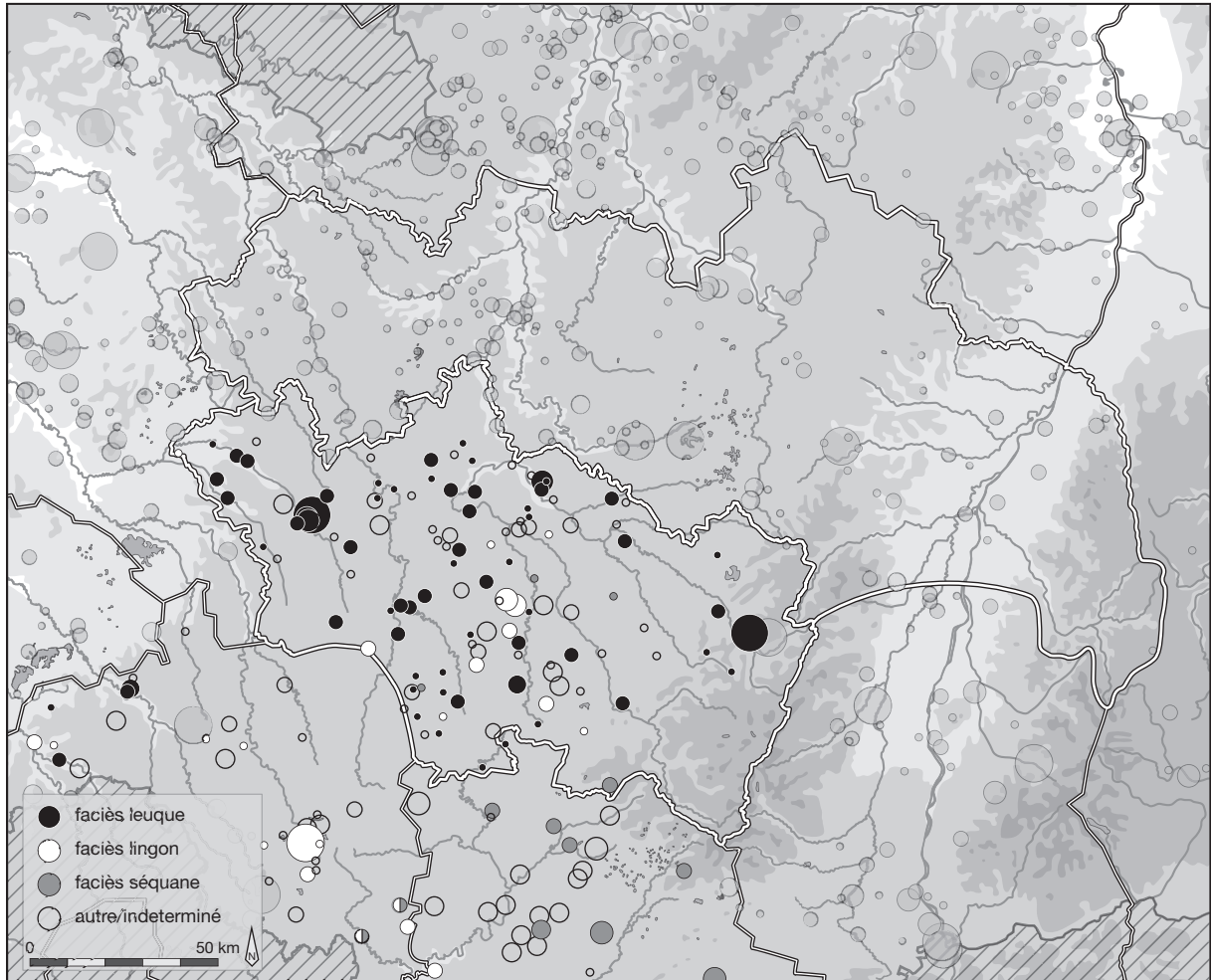


Fig. 35 : Répartition des ensembles monétaires à dominante leuque, lingonne ou séquane dans la partie méridionale de la zone d'étude

limite diocésaine sera donc conservée, mais il faut garder à l'esprit que la cité des Leuques pouvait éventuellement englober le cours de la Marne et donc toucher au territoire sénon.

2.3.3.6. Le sud du territoire leuque : le problème des Lingons

La frontière entre les Leuques et les Lingons n'est vérifiée qu'en un seul point, au niveau de la borne miliaire de Pompierre. Son tracé relie par une courbe ce jalon à deux toponymes qui évoquent une limite ancienne. Les découvertes monétaires relativement nombreuses dans le sud-ouest du département des Vosges permettent de préciser l'emplacement de la frontière (fig. 35). Il faut toutefois remarquer que les ensembles manquent grandement dans la partie lingonne du territoire envisagé : aucune monnaie n'est mentionnée autour du cours supérieur de la Meuse qui irrigue cette zone ; de plus, de nombreux ensembles ne sont pas connus précisément. C'est donc à partir d'une information incomplète et à demi tronquée qu'il faudra raisonner. Un second problème, évoqué plus haut, se pose : les deux sites de Saxon-Sion et Housséville, situés en plein territoire leuque, adoptent pourtant un profil totalement exogène, très clairement lingon. L'hypothèse d'une évolution des frontières des deux cités a été proposée pour expliquer ce fait, qui pourrait également refléter des relations commerciales privilégiées avec différents peuples voisins¹³⁴.

134 Fichtl 2004, p. 83.

Une fois encore, les ensembles monétaires à disposition dans ce secteur sont composés d'un nombre généralement très faible de pièces. Il n'est donc pas possible de raisonner en terme de faciès de site, mais plutôt en fonction de l'ambiance générale de la zone étudiée. La cartographie des sites dont les monnaies appartiennent essentiellement aux Lingons ou aux Leuques permet de dégager quelques tendances. Dans les grandes lignes, la répartition des monnaies semble correspondre au tracé proposé pour la frontière. Celle-ci après être passée près de Pompierre, devait certainement contourner Liffol-le-Grand par le nord : les 13 monnaies découvertes lors des fouilles d'un habitat romain sont en grande partie (11 exemplaires) des potins LT 8319 attribués aux Lingons, au territoire desquels devait donc appartenir ce site. La limite de cité ne devait pas se situer très loin, deux autres ensembles, qui encadrent celui de Liffol-le-Grand au nord, sont en effet composés de monnaies essentiellement leuques. Cette remarque ne peut être complétée faute de documentation.

La présence de concentrations de monnaies attribuées aux Lingons au cœur de la cité leuque est indéniable. Les ensembles les plus importants proviennent de Saxon-Sion et Housséville. Plus de la moitié de leur effectif correspond à des émissions des Lingons. Une série de sept autres sites sont dans ce cas. Quatre d'entre eux n'ont livré qu'une monnaie isolée, généralement hors de tout contexte. Pour deux autres, deux monnaies ont été retrouvées : 1 potin lingon et une monnaie indéterminée ou une pièce de basse seine. Enfin, le dernier site a fourni 2 potins LT 8319 et un bronze à légende EKPITO (LT 8370), découverts tous trois hors contexte.

Ce phénomène doit certainement s'expliquer par le passage d'une voie de communication reliée au territoire lingon et par l'existence de relations commerciales privilégiées avec cet espace. L'autre hypothèse — un agrandissement de la cité des Leuques au détriment de celle des Lingons à une époque postérieure à la Conquête — ne peut être retenue : elle ne ferait que retourner le problème en intégrant de nombreux sites à profil monétaire essentiellement leuque dans le territoire des Lingons. En l'absence de données complémentaires, la frontière proposée ultérieurement sera considérée comme valide.

Il est possible ici de rapidement présenter la situation au niveau de la limite entre Leuques et Séquanes. Les limites diocésaines sur lesquelles est fondé le tracé de la frontière gauloise respectent la répartition géographique des ensembles monétaires des deux cités. Dans ce secteur relativement désert, les données utilisables sont peu nombreuses et donc peu représentatives. Il faut toutefois mentionner le cas de deux agglomérations gallo-romaines qui ont livré des lots monétaires importants : Bourbonne-les-Bains (52) et Luxeuil-les-Bains (70). Tous deux présentent des faciès assez particuliers, où les potins "au sanglier" ont une place non négligeable. Cependant, de nombreuses monnaies restent indéterminées. De plus la constitution de ces ensembles reflète essentiellement des contacts lointains et non une circulation régionale : à Luxeuil, on compte 10 potins bituriges sur un total de 47 monnaies, dont 24 indéterminées. A Bourbonne, 45 deniers "au cavalier" de la vallée du Rhône, un quinaire à légende SOLIMA et un nombre inconnu de potins "au sanglier" ont été découverts dans un puits. Ces deux sites sont de plus connus pour avoir été des établissements thermaux et religieux, qui ont pu capter des apports plus ou moins lointains.

2.3.3.7. La frontière entre Médiomatrices et Trévires.

La frontière septentrionale du territoire médiomatrice ne se laisse pas appréhender facilement au travers du prisme de la monnaie. Plusieurs raisons peuvent être avancées. Dans sa partie orientale, au niveau de la Hardt et de la plaine du Rhin, les ensembles monétaires sont rares et

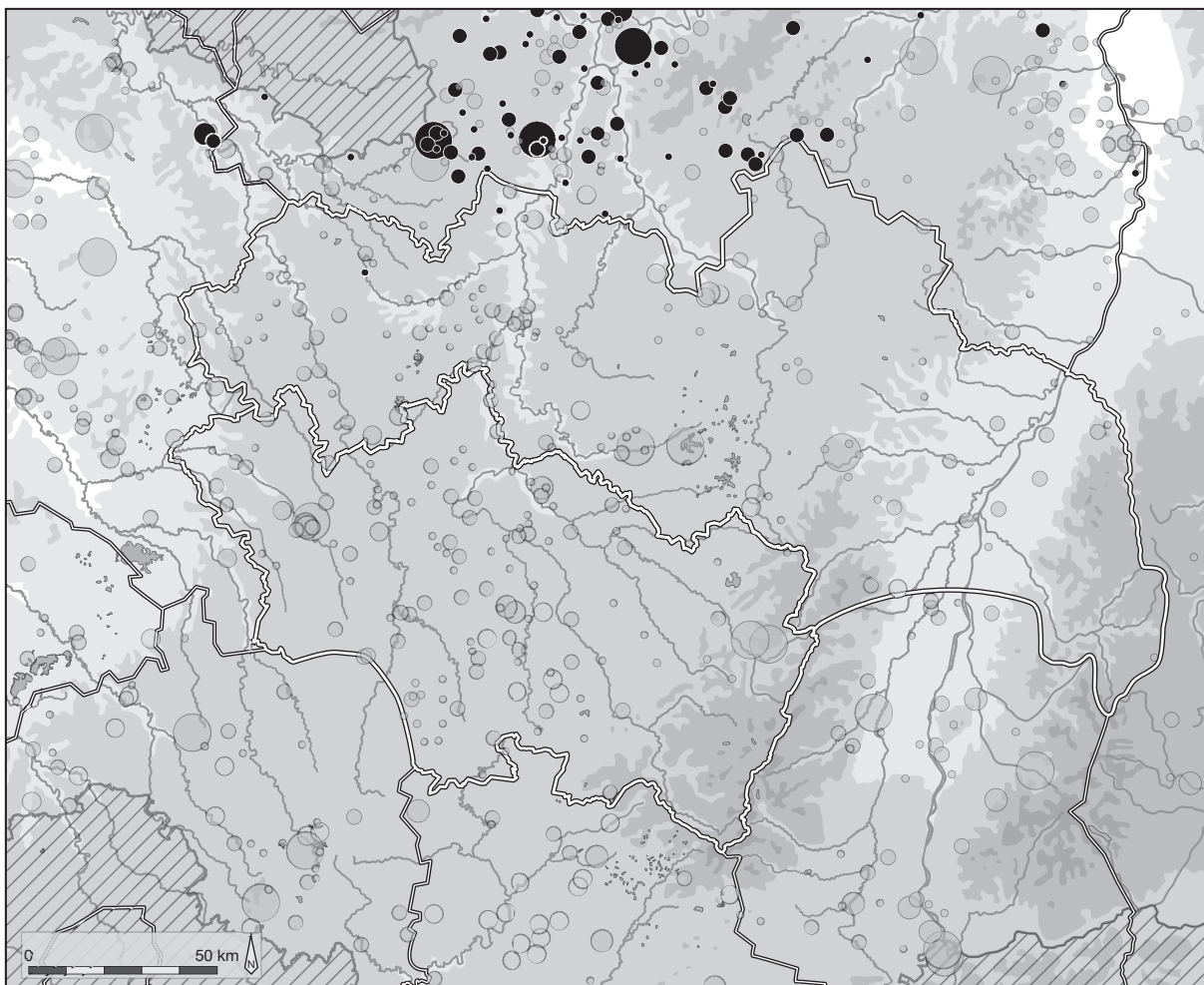


Fig. 36 : Répartition des ensembles monétaires où les monnaies trévires de LT D2 sont majoritaires

composés d'un nombre restreint de pièces. D'autre part, pendant les périodes les plus anciennes, à LT D1, les Trévires utilisent le potin "au sanglier" de façon massive¹³⁵, à l'exemple de ce que l'on peut observer chez les Médiomariques à LT D1 et D2a, rendant toute comparaison de faciès impossible entre les deux cités.

Seule une cartographie des ensembles monétaires qui présentent un profil trévire pour LT D2 peut être établie et confrontée au tracé proposé pour la frontière afin de noter d'éventuelles dissonances (fig. 36). À l'ouest, de part et d'autre de la Moselle, on remarque que les ensembles composés majoritairement de monnaies trévires sont très rares au sud de la frontière telle qu'elle a été définie plus haut. Cette concordance est encore visible jusqu'au cours supérieur de la Blies, dans une région où aucun indice toponymique ou épigraphique n'avait permis de confirmer les limites diocésaines.

En revanche, plus à l'est, entre le massif de la Hardt et le Rhin, les données interprétables sont inexistantes. Le tracé de la limite entre les Médiomatriques et les Trévires ne pourra donc pas être précisé. Cet état de fait doit certainement être rapproché de l'installation dans cette région de peuples germaniques, les Némètes et les Vangions, dans la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

¹³⁵ L'oppidum du Donnersberg, par exemple, a livré 63 potins "au sanglier" sur un total de 112 monnaies, soit 56,25 % ; pour l'habitat ouvert du Limburgerhof, à l'embouchure du Neckar, la proportion est encore plus importante : 242 monnaies y ont été découvertes, dont 182 potins "au sanglier", qui correspondent à 75,2 % du total.

2.3.3.8. Les frontières orientales des Médiomatriques : la vallée du Rhin et la Forêt-Noire

On a vu que la partie la plus orientale de la frontière des Médiomatriques posait quelques problèmes de définition : les limites de diocèses ne peuvent être retenues ni dans la Forêt-Noire, ni au sud de la plaine du Rhin, aucune inscription évocatrice n'a été découverte dans ces zones, et la toponymie n'y est d'aucun secours. De plus, les problèmes liés à la représentativité des données numismatiques — parfois même à leur simple présence — évoqués pour l'est de la frontière entre les Trévires et les Médiomatriques se retrouvent dans le massif de la Forêt-Noire, et pour une partie de la plaine du Rhin. Enfin, il faut rappeler qu'aucun des types monétaires propres aux Médiomatriques n'a été découvert dans la partie orientale de leur cité.

On note cependant que la limite culturelle mise en évidence entre les groupes céramiques nord et sud est soulignée par une inversion brutale des proportions de potins “au sanglier” et de potins “à la grosse-tête”¹³⁶. Il semble que l'utilisation de ces deux types monétaires appartienne à deux ensembles dont la géographie est très nettement distincte. Les sites où les deux monnaies ont été retrouvées en nombre comparable sont rares (fig. 37). Toutefois, le manque d'ensembles fiables pour la partie rhénane du département du Bas-Rhin doit encore être rappelé.

Dans la zone sud de la plaine du Rhin, qui correspond au territoire des Rauraques, ou des Séquanes, plusieurs sites ont livré des lots monétaires importants : les deux gisements de Bâle-Gasfabrik et Münsterhügel, Zarten-*Tarodunum*, Breisach-Hochstetten, Kegelriß-Ehrenstetten, Illfurth ou Sierentz. Pour la partie nord, chez les Médiomatriques, les ensembles conséquents sont nettement moins nombreux : on peut citer le Fossé des Pandours à Saverne, ou le site de Marlenheim. Les premiers montrent toujours un nombre de potins “à la grosse tête” nettement supérieur à celui des potins “au sanglier”. Au contraire, la situation est inversée pour les deux seconds.

La zone de contact entre ces deux profils est marquée par un équilibre apparent des deux types monétaires : à Benfeld “Ehl”, sur 22 monnaies, on compte 2 potins “au sanglier” et 2 potins “à la grosse tête”. Cependant, la présence de 3 autres monnaies séquanes (2 potins et 1 bronze) permet d'attribuer ce site à leur cité, corroborant ainsi les observations effectuées sur la céramique qui appartient au groupe sud. À Ottrot, au Mont Sainte-Odile, les 4 monnaies découvertes sont 4 potins qui appartiennent pour moitié aux Séquanes (1 potin à légende Q, SAM, GT B4,2, et 1 potin LT 5527). Les 2 autres monnaies sont des potins “au sanglier”. La céramique, caractéristique du groupe nord, permet de classer ce site parmi les sites médiomatriques.

Il semble donc que les aires de répartition des potins “au sanglier” et “à la grosse tête” d'une part et des céramiques alsaciennes du groupe sud et du groupe nord d'autre part se rejoignent dans une zone assez précise, située légèrement au nord de Benfeld et immédiatement au sud du Mont Sainte-Odile. Les sites frontaliers ont livré des proportions semblables de l'un et l'autre type de monnaies. Sur la rive droite du Rhin, aucun potin “au sanglier” n'a été découvert ; les quelques ensembles monétaires disponibles sont de plus assez peu fiables. On peut toutefois noter que les deux monnaies découvertes sur le site de Lahr-Dinglingen, dont le faciès céramique appartient au groupe sud, sont toutes deux des potins “à la grosse tête”.

Dans la Forêt-Noire, la situation relativement floue qui résulte de l'abandon de la méthode régressive pour situer la frontière ne pourra pas être précisée par la numismatique. En effet, les ensembles monétaires disponibles ne sont qu'au nombre de six dans la zone d'étude. Quatre d'entre

¹³⁶ Ce fait a déjà été souligné par E. Mériel qui proposait déjà l'éventualité d'une frontière entre Benfeld “Ehl” et Strasbourg (Mériel 2001-2002, fig. 1), et par S. Fichtl (Fichtl 2004, p. 83).

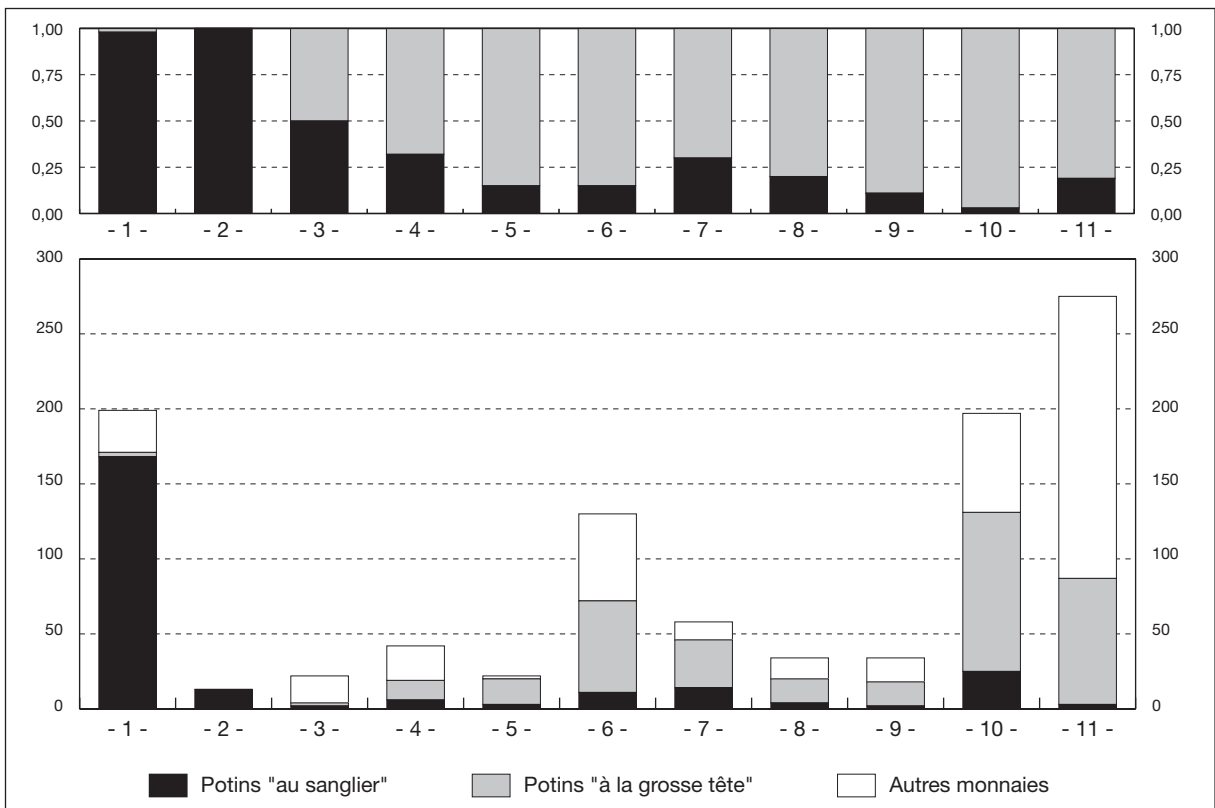
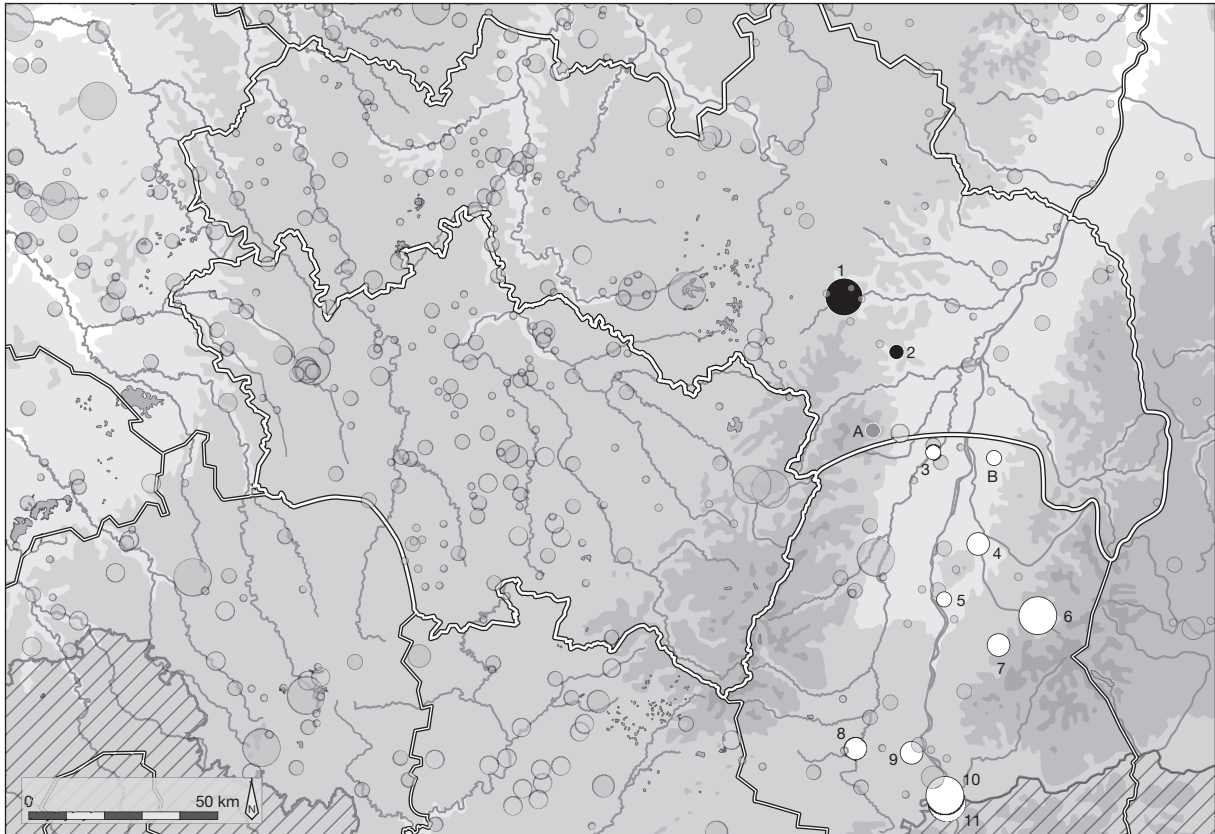


Fig. 37 : Répartition et composition des ensembles monétaires significatifs de la vallée du Rhin où ont été découverts des potins "au sanglier" et "à la grosse tête"

Proportions relatives des 2 types de monnaies (en haut) et composition des ensembles (en bas)

1. Fossé des Pandours ; 2. Marlenheim ; 3. Benfeld-Ehl ; 4. Riegel ; 5. Breisach-Hochstetten ; 6. Kirchzarten-Tarodunum ; 7. Kegelriß-Ehrenstetten ; 8. Illfurth ; 9. Sierentz ; 10. Bâle-Gasfabrik ; 11. Bâle-Münsterhügel ; A. Mont-Saint-Odile ; B. Lahr

eux correspondent chacun à la découverte isolée d'une monnaie. Un cinquième est composé de deux pièces en or découvertes fortuitement hors contexte. Seul le sixième, Hüfingen, correspond à un lot important de 31 monnaies, dont le faciès général se rapproche de ce que l'on peut observer dans le sud de la plaine du Rhin : forte proportion de potins "à la grosse tête" (18 ex.), présence non négligeable de potins "au sanglier" (8 ex.). Il faut noter l'absence totale dans ces ensembles des types monétaires caractéristiques des territoires situés immédiatement à l'est, dans le bassin du Neckar ou celui du Danube, comme les *Regenbogenschüsselchen*, ou les monnaies à la croix.

Le massif de la Forêt-Noire et le cours du Rhin semblent jouer le rôle d'un écran relativement infranchissable pour les monnaies d'Allemagne du sud. Les découvertes sont en effet très peu nombreuses à l'ouest du premier, et encore plus rares une fois passé le second. Les cartes de répartition de ces différents types monétaires¹³⁷ montrent une très grande concentration dans le Wurtemberg et en Bavière, centrée sur le Neckar et le Danube. Ces monnaies circulent donc plutôt vers l'est que vers l'ouest.

En définitive, l'étude des frontières à la lumière des monnaies gauloises a permis de valider un certain nombre de tronçons et mis en lumière d'éventuelles dissonances. Les frontières des Médiomatriques et des Leuques ont ainsi pu être précisées, sur l'ensemble de leur développement, à l'exception notable du secteur de la Forêt-Noire.

On peut retenir que les frontières mises en évidence à partir des limites diocésaines, de la toponymie et de l'épigraphie sont généralement corrélées par la numismatique. Deux zones posent cependant problème : la vallée de la Meuse et ses abords qui appartiennent peut-être à la cité des Rèmes plutôt qu'à celle des Médiomatriques, et un cours tronçon de la vallée de la Marne, centré sur le Châtelet de Gourzon, qui pourrait être leuque plutôt que rème. Cependant, ces remarques doivent être considérées avec prudence, les données disponibles pour ces secteurs n'étant pas des plus fiables — les ensembles sont soit de composition imprécise, soit trop peu développés, soit encore de provenance peu sûre ou inconnue. Dans la vallée du Rhin, l'étude de la céramique et des monnaies gauloises donne des résultats concordants.

Les cités des Leuques et des Médiomatriques sont maintenant cernées dans toute leur étendue géographique. Il est donc possible d'en appréhender les contours, des mieux connus aux moins assurés. Quelques réflexions sur l'organisation interne de ces cités ont également pu être ébauchées. Elles devront être approfondies après que les points de peuplement auront été présentés.

137 M. Nick présente l'ensemble de ces types d'Allemagne du sud dans son étude sur la monnaie et ses usages dans l'ouest de l'Europe centrale (Nick 2006). Il dresse de nombreuses cartes de répartition qui mettent en évidence une circulation tournée essentiellement vers l'est.

Chapitre 2

Historiographie et méthode

Ce chapitre constitue une présentation du contexte dans lequel l'étude de l'habitat gaulois dans les cités leuque et médiomatrique sera effectuée. Dans un premier temps, il convient de dresser un tableau historique des recherches archéologiques menées dans les régions concernées afin de mieux saisir certains traits caractéristiques de la documentation. Dans une deuxième partie, les questionnements qui sous-tendent le raisonnement proposé plus bas seront présentés, ainsi que les méthodes utilisées et certains choix opérés. Enfin, dans une troisième et dernière partie, quelques remarques préalables à l'étude proprement dite seront exposées : quelques considérations chronologiques seront évoquées, puis la validité de la répartition géographique des sites retenus pour l'étude sera discutée.

1. La recherche archéologique en Alsace et en Lorraine

Les grandes étapes de la recherche archéologique en Alsace et en Lorraine seront ici rapidement présentées¹³⁸, afin de comprendre les disparités perceptibles entre les connaissances acquises sur les différents types de sites ou dans chacune des régions concernées par l'étude. C'est ainsi une esquisse du cadre historiographique dans lequel les cités leuque et médiomatrique seront abordées qui sera brossée à grands traits. Les considérations touchant à certaines formes d'habitat en parti-

138 L'introduction de chacun des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés aux départements lorrains et alsaciens présente un bilan de l'histoire de la recherche archéologique. Des contributions ont été proposées sur certaines périodes ou certains points thématiques : on peut citer par exemple un article de L. Olivier sur la Société d'archéologie Lorraine (Olivier 1986), un article de J.-P. Legendre sur le fonctionnement de l'archéologie en Moselle entre 1940 et 1944 (Legendre 2005) ou encore, de façon plus générale, un ouvrage de B. Schnitzler sur l'archéologie alsacienne (Schnitzler 1998).

Les références des différents ouvrages cités ne sont pas indiquées en note. Elles apparaissent pour la plupart dans la bibliographie. Les autres sont suffisamment explicitées dans le texte pour que le lecteur puisse les retrouver.

culier seront abordées plus bas, pour introduire les études thématiques, comme cela a déjà été fait pour les différentes études relatives aux limites des cités.

1.1. Les précurseurs : humanistes et antiquaires

En Alsace, l'intérêt pour l'Antiquité apparaît dès le début du XVI^e siècle. À cette époque, la fondation de la Société Littéraire de Sélestat offre un support intellectuel aux humanistes qui se consacrent alors à l'étude des sources antiques. Beatus Rhénanus, par exemple, propose une traduction de la *Germanie* de Tacite qu'il publie en 1519. Dans le même temps, en Lorraine, les mentions, généralement courtes, de découvertes d'objets ou de monuments anciens se multiplient. Ces préoccupations prennent de l'ampleur tout au long du XVII^e siècle.

Il faut cependant attendre le siècle suivant pour voir paraître les premiers traités historiques parfois fondés sur des observations archéologiques. En 1751, J.-D. Schoepflin publie à Colmar le premier tome de son *Alsatia Illustrata*, une histoire encyclopédique de l'Alsace, qui embrasse le devenir de la région depuis l'époque celtique jusqu'au XVIII^e siècle. Il y aborde, pour les temps les plus anciens, des questions liées à l'emplacement des différents peuples, aux voies de communication ou aux monuments.

Les premières recherches historiques en Lorraine sont essentiellement le fait d'ecclésiastiques. Au début du XVIII^e siècle, Dom Augustin Calmet, abbé de Senones, mène de véritables travaux de recherche sur l'histoire de la Lorraine ; il s'intéresse à de nombreux sites archéologiques dont il donne des descriptions, comme le Mont Hérapel, le Donon, Toul ou encore Plombières-les-Bains. Cette activité importante conduit à la publication en 1728 d'une *Histoire religieuse et civile de la Lorraine*. Dans le même esprit, l'abbé Roussel propose en 1745 une *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun* qu'il publie à Paris. Ces ouvrages comportent en règle générale un prologue sur les territoires considérés « au temps des Romains », dont les divisions administratives anciennes sont visibles dans le découpage des diocèses¹³⁹.

L'une des premières évocations de vestiges protohistoriques concerne le briquetage de la Seille. Elle est le fait de l'ingénieur royal chargé de la reconstruction de la place forte de Marsal, Royer d'Artézé de la Sauvagère. À l'occasion des travaux du génie qu'il supervise, il identifie les accumulations de briquetage qu'il attribue aux Romains. Il en propose un plan et estime leur volume à plusieurs milliers de toises cubes. Il consigne ses observations dans un mémoire publié à Paris en 1740 : *Recherches sur la nature et l'étendue d'un ancien ouvrage des Romains, appelé communément Briquetage de Marsal avec un abrégé de l'histoire de cette ville, et une description de quelques antiquités qui se trouvent à Tarquimpole*. Cet ouvrage répond à de véritables critères scientifiques : les vestiges sont présentés dans toute leur étendue, des plans sont dressés et de la Sauvagère reconnaît même la superposition de plusieurs niveaux.

Le milieu du XVIII^e siècle voit également la diffusion du *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* du comte de Caylus, qui paraît en sept volumes entre 1752 et 1767. Certains sites lorrains y sont décrits et commentés, comme le Camp Romain de Fains-Véel par exemple, dont un plan est proposé¹⁴⁰.

139 L'abbé Roussel décrit par exemple rapidement l'assise territoriale de la cité antique de Verdun. On lit à la page 2 : « On peut savoir quelle étoit l'étendue de cette ancienne Province par les remarques du Geographe Samfon fur la Carte de l'ancienne Gaule. Il dit que les limites des Diocèfes anciens répondoient à l'étendue & aux bornes des Provinces du tems des Romains ».

140 Ce plan est reproduit dans le catalogue : annexe 1, fiche [043].

Il faut donc noter que les balbutiements de l'archéologie en Alsace et en Lorraine sont essentiellement le fait d'antiquaires dont la motivation dépasse parfois le cadre de la recherche historique. Les observations relevées sont de qualité variable, mais leurs publications ont parfois fait référence pendant plus d'un siècle, comme l'ouvrage de J.-D. Schoepflin par exemple. Le mouvement général tend toujours à survaloriser les antiquités romaines ; les périodes plus anciennes sont considérées comme peu évoluées et dénuées de civilisation.

1.2. Le XIX^e siècle : sociétés savantes et Antiquités Nationales

La Révolution française et les décennies qui suivent marquent un changement dans la perception du patrimoine et des moyens nécessaires à sa conservation ; les premières mesures à l'échelle nationale sont adoptées. Parallèlement, le début du XIX^e siècle voit la création de sociétés savantes¹⁴¹, qui font accéder l'archéologie au rang de science, dans un mouvement qui ira en s'amplifiant jusqu'au troisième quart du siècle. En 1822, la Société Philomatique de Verdun est créée ; trois ans plus tard, en 1825, la Société d'Émulation des Vosges est fondée à Épinal. Puis c'est au tour de l'Académie Royale de Metz — qui deviendra Académie Nationale de Metz —, en 1828. Ces groupes, animés par des notables locaux, s'intéressent à une large gamme de sciences, dont l'archéologie n'est pas absente ; ils publient tous d'épais bulletins ou mémoires qui regroupent les différents travaux de leurs membres. En Alsace, le premier numéro de la *Revue d'Alsace* paraît en 1834 : il fait une large place à l'archéologie régionale. La création de ces sociétés savantes est encouragée par l'administration à laquelle elles servent de relais sur le terrain : le ministère de l'Instruction Publique, par exemple, entretient un réseau de correspondants locaux qui répondent aux enquêtes et aux recensions qu'il organise sur divers pans du patrimoine historique et archéologique.

Le mouvement de création des sociétés savantes s'accélère au milieu du XIX^e siècle, parallèlement à l'engouement pour l'archéologie qui caractérise ces années, également marquées par le début des travaux de Napoléon III sur la Guerre des Gaules et Alésia et par la naissance des « Antiquités Nationales ». A la fin de la Monarchie de Juillet, en 1849, la Société d'Archéologie Lorraine est créée à Nancy, suivie en 1857 par la Société d'Archéologie et d'Histoire de Moselle, qui ne survivra que peu de temps à l'annexion de 1870. En Alsace, la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace (SCMHA) est créée en 1855. Relativement active dès ses origines, elle est toujours en activité.

Les principales figures de cette première partie du XIX^e siècle sont J.-C. Denis dans la Meuse, ou L. Dugas de Beaulieu qui publie en 1840 une synthèse régionale sur l'*Archéologie de la Lorraine*. Dans les Vosges, N.-F. Gravier, F. Parisot ou J.-B.-P. Jollois ouvrent des fouilles sur différents sites, dont des sites fortifiés, comme la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine, ou le Châtelet de Bonneval à Saint-Baslemont. En Alsace, L.-W. Ravenez traduit en 1849 l'*Alsatia Illustrata* de Schoepflin ; M. de Ring s'intéresse plus particulièrement aux tombes celtiques dont il fouille un grand nombre, donnant ainsi naissance à la protohistoire alsacienne. On peut encore citer, entre autres, J.-G. Schweighauser ou G. de Morlet, dont les centres d'intérêt archéologiques étaient relativement divers. Ces chercheurs se différencient de leurs prédécesseurs en commençant à sortir de leur cabinet

141 Il faut noter qu'un important dossier sur les sociétés savantes de la région Lorraine est proposé par Gallica, la bibliothèque numérique de la BNF. On y trouve une grande partie des publications de ces sociétés antérieures à 1914. À la date du 01/08/2008, ce dossier est consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/SocietesSavantes/>

et en prenant une part active dans l'exploration de leur objet d'étude. Les fouilles, relativement rares auparavant, se multiplient durant toute cette période.

1.3. 1870 – 1945 : vicissitudes historiques et intensification de la recherche

Après la défaite de Sedan en 1870, l'Alsace et la Moselle sont annexées aux états allemands et constituent alors le *Reichsland Elsaß-Lothringen*. La recherche archéologique connaîtra alors une évolution différente dans ces territoires et dans la partie de la Lorraine restée française. En Meuse, Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, le développement débuté précédemment se poursuit : les sociétés savantes continuent à se développer et à accroître leurs activités. En 1870, la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc est fondée ; cinq ans plus tard, la Société Philomatique Vosgienne voit le jour à Saint-Dié, bientôt suivie par la Société des Naturalistes du Nord de la Meuse, en 1889. La Société d'Archéologie Lorraine se rapproche du Comité du Musée Lorrain et forme alors l'une des pièces maîtresse de l'archéologie régionale.

Dans ce cadre institutionnel densifié, la recherche sur les âges du Fer peut alors se développer pleinement. L'un des principaux artisans de cet essor est G. Bleicher qui anime l'« École pré-historique de Nancy », avec F. Barthélémy puis J. Beaupré. Entre 1880 et 1914, des fouilles sont effectuées sur de nombreuses nécropoles tumulaires, dans le même temps, un certain nombre de sites de hauteur fortifiés sont également explorés, comme la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy. L'ensemble de ces recherches de terrain est publié dans de très nombreux articles, puis cette documentation est rassemblée dans différents inventaires départementaux relativement complets, comme les répertoires de E. Olry ou de J. Beaupré. F. Liénard, conservateur au Musée de Verdun, rédige une *Archéologie de la Meuse* qui paraît en trois volumes entre 1881 et 1885 et propose, selon le sous-titre de l'ouvrage, une *description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine*. Le propos est richement illustré et certains des plans dressés, quoique parfois peu fidèles à la réalité, constituent encore la seule documentation graphique disponible pour certains sites. Cette activité importante connaît ensuite un coup d'arrêt avec le déclenchement de la Première Guerre Mondiale. On notera toutefois que celle-ci ne bloque pas totalement la recherche archéologique : F. Pöhlmann, par exemple, affecté à la surveillance de travaux de fortification sur le sommet du Donon en 1917, en dresse un plan que R. Forrer publiera en 1926¹⁴². En revanche, certaines zones où de violents combats se sont déroulés, dans le département de la Meuse autour de Verdun ou de Saint-Mihiel, sont totalement détruites ainsi que les vestiges qu'elles portaient.

Dans les territoires annexés, la situation est toute autre : elle est caractérisée par un contexte d'opposition francophile d'une part et d'encadrement législatif accru d'autre part. La recherche archéologique marque tout d'abord le pas immédiatement après la guerre. La Société d'Archéologie et d'Histoire de Moselle, maintenant installée à Briey, en Meurthe-et-Moselle, périclité et sera liquidée en 1897. L'espace laissé vacant est assez rapidement comblé par la création de la *Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, la Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine, qui publie un bulletin bilingue. La recherche archéologique est marquée par le dynamisme du conservateur du Musée de Metz, J.-B. Keune, qui soutient les fouilles de E. Huber au Mont Hérapel par exemple. L'archéologie protohistorique se résume quant à elle à la fouille de quelques tumuli. En Alsace, la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace, après avoir perdu ses collections et une importante documentation ancienne dans des bombardements, se relève et reprend ses travaux. Pour les époques protohistoriques, la recherche se concentre essentiellement

142 Ce plan est reproduit dans le catalogue : annexe 1, fiche [056].

sur les nécropoles tumulaires, dont un grand nombre sera fouillé, par X. Nessel à Haguenau ou R. Henning à Seltz ou Brumath par exemple. En 1896, C. Winckler dresse une *Archäologische Karte des Elsass*. Un inventaire des découvertes protohistoriques paraît en 1905 sous la plume de A. W. Naue : les *Denkmäler vorrömischer Metallzeit im Elsass*.

L'acteur majeur de l'archéologie de la première moitié du XX^e siècle en Alsace est R. Forrer. Il devient conservateur du Musée de Strasbourg en 1909 et développe autour de cette institution et des *Anzeiger für Elsässische Altertumskunde* — qui remplacent les *Bulletins de la SCMHA* et deviendront les *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace* en 1918 — un important réseau de correspondants locaux qui le tiennent informé des découvertes effectuées dans la région. Il en résulte de très nombreuses publications dans des notices plus ou moins étoffées. En plus de cette activité de veille archéologique, R. Forrer prend une part active à l'exploration méthodique de nombreux sites, qui seront fouillés avec rigueur, et feront l'objet de relevés stratigraphiques, parmi les premiers du genre. Ses travaux d'inventaires constituent encore la base de la documentation dans de nombreux domaines, comme la numismatique gauloise ou les nécropoles de la fin de l'âge du Fer ; en 1926, il publie un long article synthétique sur les *enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace*.

Entre les deux guerres, les évolutions méthodologiques amorcées précédemment se confirment, malgré une très nette diminution des travaux entrepris. A. Grenier, professeur à l'Université de Strasbourg puis au Collège de France, soutient la recherche, tant en Alsace qu'en Lorraine¹⁴³. Les travaux de F. A. Schaeffer sur l'Alsace, de E. Linckenheld sur la Lorraine et la cité des Médiomatriques ou de G. Chenet en Argonne doivent être signalés pour cette période.

De 1940 à 1944, l'Alsace et la Moselle sont à nouveau annexées au *Reich*. Elles sont pleinement intégrées au cadre administratif allemand et accueillent chacune un service de fouilles très structuré, le *Landesamt für Ur- und Frühgeschichte*, chargé d'appliquer une législation affirmée. L'archéologie est alors totalement réorientée à des fins idéologiques : la Protohistoire et le haut Moyen-Âge sont favorisés car plus propices que n'importe quelle autre période à démontrer les racines germaniques des territoires annexés. Les principales fouilles concernent des nécropoles mérovingiennes ou le Mur païen du Mont Sainte-Odile ; les avancées sur la Protohistoire restent somme toute négligeables. L'activité archéologique dans les trois départements lorrains restés français est inexistante durant la guerre.

1.4. 1946 – 1980 : renouveau et encadrement de l'archéologie

Après la guerre, l'archéologie se structure progressivement : la législation, issue de la loi de 1941, régleme le fonctionnement de l'archéologie nationale ; des circonscriptions des Antiquités Préhistoriques d'une part et Historiques d'autre part sont créées. Parallèlement au réseau toujours très dense des sociétés archéologiques ou historiques anciennes, de nouvelles associations de bénévoles se développent. Dans le même temps, on assiste à la naissance de nouveaux supports de publications comme la *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, fondée en 1950 à Dijon, qui contribueront au développement des disciplines liées aux Antiquités Nationales.

J.-J. Hatt occupe la première place de l'archéologie alsacienne entre la fin des années 1940 et le début des années 1970 : en plus de la chaire d'Antiquités Nationales de l'Université de Strasbourg, il occupe les fonctions de directeur des Antiquités et conservateur du musée archéologique.

143 Il a publié en 1906, un ouvrage intitulé *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatriques*.

Il fouille de nombreux sites — Mackwiller, Strasbourg —, parfois lors de surveillance de travaux, comme à Seltz, Achenheim ou Benfeld-Ehl. Il publie de très nombreux articles, concernant aussi bien de petites découvertes fortuites que de longues synthèses sur des sujets relativement variés, pour l'essentiel centrés sur la période romaine. On peut rappeler qu'il a dirigé les premières fouilles de l'établissement gaulois d'Aulnat, entre 1940 et 1941. En 1959, il fait paraître une *Histoire de la Gaule romaine* qu'il fait remonter à la fin du II^e siècle avant J.-C. ; en 1977, avec P. Roualet, il propose une révision de la chronologie de La Tène à partir d'une étude des nécropoles champenoises.

Aucune figure de cette envergure ne marque le paysage archéologique lorrain après la guerre. Entre 1946 et 1950, M. Toussaint publie quatre répertoires archéologiques correspondant chacun à un des départements lorrains. Ces catalogues ne concernent que l'époque romaine, mais un certain nombre de fortifications protohistoriques y est répertorié, de même que de très nombreuses monnaies gauloises.

À la fin des années 1960, plusieurs travaux universitaires dressent un bilan réactualisé des connaissances acquises sur la protohistoire en Lorraine. En 1965, J.-P. Millotte propose une *Carte archéologique de la Lorraine* pour les âges du Bronze et du Fer. Elle se veut une mise à jour des inventaires et autres répertoires publiés depuis le XIX^e siècle. Les sites y sont confrontés à leur environnement naturel ; le propos est illustré par de nombreuses cartes thématiques. F. Pomarède, pour sa part, soutient en 1966 une thèse sur *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e siècle*. Le cadre géographique est restreint, mais le champ chronologique est au contraire plus important. Dans le même esprit, R. Schindler publie en 1968 les résultats d'un programme de recherche sur les fortifications protohistoriques et leur environnement dans le *Land* de Sarre. En 1973, dans un ouvrage intitulé *L'âge du Fer en Basse-Alsace*, B. Normand propose une synthèse des données disponibles sur cette période dans le Bas-Rhin.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 en Lorraine sont également marqués par la mise en place de plusieurs grands chantiers de fouilles programmées, qui dureront pour certains plus de vingt ans. En 1967, A. Deyber commence à fouiller la petite fortification de la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine qu'il ne quittera qu'en 1981 ; à quelques kilomètres de là, G. Tronquart ouvre un premier sondage au Camp de la Bure à Saint-Dié en 1964 et poursuit ses investigations jusqu'en 1992. Le sanctuaire romain de Mazerioie — dont l'origine gauloise n'était alors pas connue — est étudié par C. Gilquin entre 1968 et 1988, alors que R. Marguet entame des fouilles à Sorcy-Saint-Martin, qu'il poursuivra de 1966 à 1973. Ces travaux ont permis de recueillir une documentation abondante, dont l'exploitation n'est cependant pas toujours aisée, car elle est fréquemment contrainte par certains *a priori* des fouilleurs. La rédaction systématique de rapports de fouille montre toutefois le caractère moderne de ces recherches.

1.5. 1980 – 2008 : Archéologie préventive et travaux universitaires

La fin des années 1970 et le début des années 1980 voient, selon un mouvement général en France, un changement assez radical de l'organisation de la recherche archéologique. La prise en compte grandissante des préoccupations patrimoniales lors des travaux d'aménagement entraîne le développement d'une archéologie préventive qui permet un renouvellement rapide et complet des connaissances sur les sociétés anciennes en général, et sur l'âge du Fer en particulier.

Alors que ce dernier n'était connu que par la fouille souvent ancienne de nécropoles et de fortifications et par quelques découvertes fortuites, les fouilles préventives ont livré d'importants

résultats concernant les habitats gaulois en Alsace et en Lorraine. Les grandes zones urbaines, entre Thionville et Nancy ou autour de Strasbourg, sujettes à de très nombreux travaux d'aménagement, montrent une densité très importante de sites de l'âge du Fer. D'importants gisements ont été explorés ; ils offrent une vision nouvelle sur la société gauloise : on peut citer, parmi tant d'autres, la ferme de Vendenheim – les Bateliers ou le village de Marlenheim en Alsace, ou encore les sites d'Ennery – Landrevenne et Tomblaine – le Pré Chenu en Lorraine. La multiplication des fouilles urbaines à Metz a également permis de renouveler les connaissances des origines de cette ville : la nécropole de La Tène moyenne des Hauts de Sainte-Croix ou le rempart de l'*oppidum* de La Tène finale n'étaient en effet pas connus avant les années 1980.

Ailleurs, l'étude de grands secteurs de plusieurs dizaines ou centaines d'hectares permet d'appréhender l'environnement des sites. Au sud-est de Metz, la construction de l'aéroport régional de Lorraine a été précédée d'une opération de prospection lourde qui a couvert une superficie totale de 144 ha. Dans la vallée de la Moselle, sur les communes d'Ennery, Flévy et Trémery, c'est au total près de 200 ha qui ont été diagnostiqués, tout comme au nord-est du département de la Moselle, à Farébersviller et Henriville.

Quelques articles de synthèse sur ces données nouvelles sont proposés par les fouilleurs de l'AFAN puis de l'INRAP : en 1996, lors du colloque de l'AFEAF, une communication intitulée *Nouvelles données sur l'âge du Fer en Lorraine* est présentée par une équipe de sept archéologues emmenée par J.-C. Brénon ; elle offre une première image de l'habitat de l'âge du Fer et de ses évolutions. Plus récemment, à l'occasion d'une table ronde tenue à Nancy en 2002, S. Deffressigne et N. Tikonoff ont présenté une synthèse sur quelques sites d'habitat de La Tène finale dans le département de la Meurthe-et-Moselle. En Alsace, un numéro spécial du *Bilan Scientifique Régional* publié en 2007 est consacré, entre autres, à la protohistoire dont il balaye de nombreux aspects chronologiques, matériels ou culturels.

Cette activité archéologique accrue s'accompagne de la mise en chantier de nouveaux travaux universitaires et de nouveaux programmes de recherche, qui visent à intégrer et exploiter ces données nouvelles dans une optique géographique. Alors que jusqu'à la fin des années 1980 ces travaux soldent des recherches plus anciennes¹⁴⁴, à partir des années 1990, on assiste à un renouveau des méthodes sinon des questionnements. L'occupation du sol est appréhendée sur de petites zones : P. Fetet, par exemple, a étudié en 1994 et 2003, à l'occasion d'une maîtrise et d'un DEA, l'occupation de la haute vallée du Madon, sur une période courant de la Préhistoire au Moyen-Âge. Plusieurs programmes de prospections pédestres doivent également être signalés, en particulier en Alsace Bossue, sous l'égide de la SRAAB, ou dans les vallées de la Nied, de la Sarre ou de la Saulx. Il apparaît toutefois que si la plupart de ces programmes permettent une vision nouvelle sur les campagnes romaines, leur bénéfice pour les périodes antérieures est moindre. On peut mentionner, *a contrario*, les prospections menées par l'équipe de B. Triboulot dans le bassin de Saint-Dié, qui s'attachent plus particulièrement à la période protohistorique. L'une des caractéristiques principales de ces recherches est leur échelle d'analyse, généralement très grande. On note en effet une atomisation des études sur de petits territoires, dont les limites sont souvent calquées sur le cadre administratif actuel et non sur les cités antiques. La récente thèse d'E. Freyssinet, soutenue en 2007, propose

144 On peut citer à ce sujet la thèse de C. Roussel-Claerr en 1983, un catalogue critique des fortifications pré- et protohistoriques en Alsace, Lorraine et Franche-Comté (Roussel-Claerr 1983) ou encore trois thèses soutenues à Nancy en 1987 et 1988, sur le nord-est et la partie centrale de la cité des Leuques à La Tène finale et à l'époque gallo-romaine (Huron 1987 ; Huron 1988) et sur le peuplement et l'occupation du sol de la vallée du Rupt de Mad, des origines à la fin du Moyen-Âge (Reisdorfer 1987), qui tiennent plus du répertoire archéologique que de la synthèse territoriale.

au contraire une synthèse sur plusieurs points de l'occupation du territoire à l'époque romaine en Alsace et en Lorraine.

Parallèlement au développement de l'archéologie préventive et de ces travaux sur les territoires, quelques grandes fouilles programmées, qui permettent un renouvellement important des connaissances sur des points précis, ont été effectuées ou sont encore en cours. L'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne a été fouillé pendant onze ans par l'Université de Strasbourg, sous la direction de S. Fichtl. Auparavant, la *statio* romaine de l'Usspann avait été explorée entre 1977 et 1993. Depuis 1998, T. Dechezleprêtre a repris l'étude de l'*oppidum* leuque de Boviollles où il a effectué quelques sondages et dont il poursuit un relevé géophysique de grande envergure. Après s'être intéressé aux nécropoles tumulaires de la région de Saxon-Sion entre 1987 et 1999, L. Olivier a pour sa part mis en place un vaste programme de recherche sur le briquetage de la Seille, à partir de 2001.

Des travaux universitaires thématiques sur la fin de l'âge du Fer doivent encore être mentionnés. Ils concernent du mobilier, comme la maîtrise de P. Devel sur le matériel métallique des sites du bassin de Saint-Dié, soutenue en 1999, le master de R.-M. Bigoni sur les monnaies du camp de la Bure, préparé depuis 2006 ou encore la thèse en cours de B. Bonaventure sur la céramique de La Tène moyenne et finale en Lorraine. En Alsace, le même sujet a été traité par M. Zehner dans une thèse soutenue en 2000. Les monnaies gauloises de la région ont pour leur part fait l'objet de la maîtrise d'E. Mériel en 1997. Enfin, on peut encore signaler un programme collectif de recherche sur *la romanisation de la vallée de la Moselle* actuellement en cours, sous la direction d'A.-M. Adam et J. Metzler.

C'est dans ce contexte relativement riche et en constant renouvellement que ce travail, qui se veut une synthèse sur l'habitat gaulois de la Tène moyenne et finale dans les deux cités des Leuques et des Médiomatiques, prendra place.

2. Problématiques et méthodes

Cette synthèse sera effectuée selon deux axes principaux qui seront abordés successivement. Il en sera ici proposé un rapide récapitulatif qui sera suivi d'une présentation des choix méthodologiques opérés afin de mener à bien l'étude.

2.1. Problématiques de l'étude

Présenter le contexte géographique et, plus encore, historique dans lequel s'inscrivent les cités gauloises des Leuques et des Médiomatiques constituait une première étape nécessaire, destinée à circonscrire le plus précisément possible l'étendue des territoires considérés. Une fois cette base posée, il est possible de soulever le problème de l'habitat gaulois en particulier. Plusieurs questions devront être abordées. La première concernera la forme que pouvaient adopter ces points de peuplement : dans quelle mesure étaient-ils groupés ou isolés, fortifiés, délimités par des fossés ou simplement ouverts ? Quels étaient les caractéristiques architecturales des structures qui y ont été mises au jour ? Ces habitats peuvent-ils être comparés aux sites des régions voisines ? Leurs aspects fonctionnel et hiérarchique devront également être étudiés afin de déterminer la place qu'ils occupaient dans la société gauloise. Les principales interrogations tourneront autour de la reconnaissance des

marqueurs propres à chacun des rangs hiérarchiques que l'étude ne manquera pas de mettre en évidence. Certaines considérations économiques seront également abordées.

Dans un second temps, les sites d'habitat devront être replacés dans leur environnement géographique. Plusieurs échelles d'analyses seront observées afin de répondre à des questions multiples. L'existence de différents réseaux imbriqués, à l'échelle de la cité, sera mise en évidence. Les caractéristiques propres de chacun d'entre eux devront ensuite être exposées et étudiées. Dans le même temps, il faudra s'intéresser à la fonction particulière de certains types de sites, qui n'aura pas pu être déterminée par l'analyse de leurs caractéristiques propres. La question de l'intégration régionale des habitats sera également évoquée. Enfin, l'organisation générale des cités des Leuques et des Médiomatriques sera étudiée.

2.2. Choix méthodologiques

L'absence de synthèse générale sur l'habitat et le territoire dans les cités des Leuques et des Médiomatriques a pour principale conséquence l'inexistence de référentiel ou de catalogue qui pourraient servir de socle à l'étude. La mise en place d'une base documentaire originale a donc été nécessaire. Elle prend appui sur les fichiers des services de la carte archéologique des SRA de Lorraine et d'Alsace d'une part, et sur les publications, maintenant achevées, des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés aux départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et du Bas-Rhin, ainsi qu'aux villes de Metz et Strasbourg¹⁴⁵.

Le dépouillement de ces différentes sources, croisé à la consultation des rapports de fouilles relatifs aux opérations d'archéologie préventive, mais aussi programmée, effectuées pour la plupart depuis les années 1980, a permis de renseigner 408 fiches concernant autant de sites fouillés ou prospectés, datés de La Tène moyenne ou finale, et situés pour la plupart en France. Les deux parties allemandes de la cité des Médiomatriques n'ont pas été traitées de la même manière : les données sur l'habitat, presque absentes et généralement mentionnées uniquement dans de courtes notices, n'ont pas semblé suffisantes pour permettre d'approfondir la réflexion qui ne portera donc, pour l'essentiel que sur les territoires français de la cité des Médiomatriques et sur l'ensemble de la cité des Leuques¹⁴⁶. Seuls deux sites fortifiés de Sarre et de Rhénanie-Palatinat ont été intégrés au catalogue pour parfaire un inventaire thématique.

Afin de pouvoir considérer les habitats de façon la plus complète possible, il a été choisi de fonder l'analyse sur des données de fouilles, qui permettent d'appréhender autant le plan que les activités économiques ou le mobilier et la datation des sites. Ces informations, d'une qualité variable

145 Hamm 2004 pour la Meurthe-et-Moselle (54) ; Mourot 2001 pour la Meuse (55) ; Flotté, Fuchs 2004 pour la Moselle (57) ; Michler 2004 pour les Vosges (88) ; Flotté, Fuchs 2000 pour le Bas-Rhin (67) ; Flotté 2005 pour Metz ; Baudoux *et alii* 2002 pour Strasbourg. Seule la commune de Grand dans les Vosges, qui doit faire l'objet d'un volume particulier, n'est pas publiée à l'heure actuelle.

146 Un rapide examen de la littérature la plus courante montre la quasi-absence de sites d'habitat de La Tène moyenne et finale dans les zones allemandes de la cité des Médiomatriques : les séries annuelles des *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg* et des *Berichte der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland* ne mentionnent que quelques gisements, peu documentés, correspondant généralement à des découvertes isolées qui n'offrent qu'un trop faible apport à un travail fondé sur des données de fouilles et l'exploitation, entre autres, des plans relevés. La répartition des découvertes monétaires semblent de plus appuyer cette absence relative : seules 15 d'entre elles proviennent de ces régions, dont une seule est issue d'un contexte d'habitat gaulois (cf. fig. 29 et annexe 5) On peut encore noter que dans sa thèse, qui porte entre autres sur le Bade-Wurtemberg, L. Bernard remarque que « la Forêt-Noire reste un grand vide archéologique » (Bernard 2003, p. 267). Il ne répertorie de plus aucun habitat dans la partie médiomatricque de la plaine du Rhin.

mais généralement bonne, forment la base de l'étude. Elles ont été regroupées dans deux catalogues différents en fonction du type de gisement qu'elles représentent : les habitats sont regroupés dans l'annexe 1, les autres types de sites dans l'annexe 2. Les découvertes de prospection, généralement effectuées à l'emplacement de structures maçonnées romaines et les découvertes isolées anciennes, ont été regroupées dans l'annexe 3. Ces sites, qui correspondent dans leur grande majorité à des découvertes monétaires, ne permettent pas de proposer une interprétation fiable de leur nature et de leur fonction. Ils ne seront donc pas intégrés à l'étude des habitats proprement dite.

Les données prises en compte n'ont pas fait l'objet d'un retour personnel aux différents types de mobiliers. La première raison de ce choix est pratique : reprendre l'ensemble du matériel des fouilles effectuées dans la zone étudiée aurait demandé un temps relativement important, peu compatible avec la durée de réalisation de cette thèse. De plus, depuis 2003, et le début des ses travaux sur la céramique de La Tène moyenne et finale en Lorraine, B. Bonaventure se consacre à ce sujet¹⁴⁷. Les attributions chronologiques des différents sites pris en compte seront reprises des études publiées ou des rapports de fouilles, dont les interprétations seront adoptées.

Le temps nécessaire à la formation et à la parfaite maîtrise des systèmes d'information géographique n'a pas pu être dégagé lors de la préparation de ce travail. Les nombreuses cartes qui accompagnent le texte ont donc été réalisées à l'aide d'un logiciel de dessin vectoriel. Le fond de carte utilisé pour la localisation des sites, une série de cartes IGN au 1/100 000 numérisées, a permis de placer les différents points le plus précisément possible avant qu'ils ne soient superposés au fond choisi pour la présentation définitive. Les méthodes d'analyse spatiale employées se fondent essentiellement sur la distance entre les sites, celle-ci a pu être mesurée relativement facilement. En définitive, bien que la précision qui aurait été obtenue à l'aide d'un SIG n'ait pas pu être atteinte, l'analyse étant envisagée à l'échelle de la cité, les marges d'erreur, de l'ordre de quelques centaines de mètres tout au plus, restent acceptables.

2.3. Présentation de la base de données

La base de données se compose de trois fichiers distincts qui regroupent des informations de nature, de fiabilité et d'usage différents. Le premier (annexe 1) concerne les sites d'habitat, pour lesquels des structures gauloises sont connues. Il constitue la matière brute de l'étude et permet un accès hiérarchisé aux informations disponibles sur chacun des 140 gisements archéologiques qui y sont enregistrés, ainsi qu'une présentation de quelques documents, en règle générale le plan du site. Cette documentation graphique est laissée telle que publiée ou présentée à l'origine afin d'illustrer les différences notables que l'on peut observer d'une étude à l'autre. Dans le cas d'opérations archéologiques répétées sur un même site, des montages permettent de présenter des plans synthétiques quand ceux-ci ne sont pas disponibles.

La fiche mise au point pour la collecte des données (fig. 38) est subdivisée en plusieurs parties, regroupant chacune des informations différentes. La première revient logiquement à l'identification du site : la commune et le lieu-dit sont indiqués. Autant que possible, ce dernier correspond à celui de la carte IGN ou du cadastre ; le nom de l'opération archéologique n'a été retenu qu'en deuxième position. Si ce choix rend parfois l'identification des sites plus difficiles — pour les archéologues locaux essentiellement — il offre toutefois l'avantage d'une certaine précision : alors que le "Zénith"

147 B. Bonaventure a soutenu son DEA en 2004, et prépare actuellement une thèse.

	Lieu-dit																											
	Lieu-dit (autre)	N° SRA																										
CITÉ	TYPLOGIE																											
DÉCOUVERTE	Fouilles <input type="checkbox"/> Fouilles préventives <input type="checkbox"/> Fouilles programmées <input type="checkbox"/> Fouilles anciennes <input type="checkbox"/>																											
SURFACE (en ha) connue <input type="checkbox"/> sondée <input type="checkbox"/> estimée <input type="checkbox"/> fouillée <input type="checkbox"/>	TOPOGRAPHIE	Unité naturelle																										
<p style="text-align: center;">STRUCTURES / ORGANISATION</p> <p>Délimitation : fortifications et enclos</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Rempart <input type="checkbox"/> Rempart + fossé <input type="checkbox"/> Fossé <input type="checkbox"/> Fossé + talus <input type="checkbox"/> Fossé + palissade <input type="checkbox"/> Palissade <input type="checkbox"/> Autre </td> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: middle;">Rempart</td> <td style="width: 10%; vertical-align: top;"> ht (en m) <input type="text"/> larg. (en m) <input type="text"/> larg. (en m) <input type="text"/> prof. (en m) <input type="text"/> profil <input type="text"/> </td> <td style="width: 40%; vertical-align: top;"> <p>Bâtiments</p> Nombre de bâtiments <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Poteaux porteurs <input type="checkbox"/> Sablières <input type="checkbox"/> Tranchées de fondation <input type="checkbox"/> Plan simple, 4 poteaux <input type="checkbox"/> Plan simple, 6 poteaux <input type="checkbox"/> Plan simple, autre <input type="checkbox"/> Bâtiment à porche <input type="checkbox"/> Plan complexe, autre <input type="checkbox"/> Autre plan </td> </tr> </table> <p>Tracé des enclos <input type="text"/></p> <p>Forme de l'enclos <input type="text"/></p> <p>Organisation / Aménagements <input type="checkbox"/> Voirie <input type="checkbox"/> Am. public <input type="checkbox"/> Struct. fonctionnelle <input type="checkbox"/> Am. hydro., dont puits <input type="text"/></p> <p style="text-align: right;">Caves <input type="text"/></p>			<input type="checkbox"/> Rempart <input type="checkbox"/> Rempart + fossé <input type="checkbox"/> Fossé <input type="checkbox"/> Fossé + talus <input type="checkbox"/> Fossé + palissade <input type="checkbox"/> Palissade <input type="checkbox"/> Autre	Rempart	ht (en m) <input type="text"/> larg. (en m) <input type="text"/> larg. (en m) <input type="text"/> prof. (en m) <input type="text"/> profil <input type="text"/>	<p>Bâtiments</p> Nombre de bâtiments <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Poteaux porteurs <input type="checkbox"/> Sablières <input type="checkbox"/> Tranchées de fondation <input type="checkbox"/> Plan simple, 4 poteaux <input type="checkbox"/> Plan simple, 6 poteaux <input type="checkbox"/> Plan simple, autre <input type="checkbox"/> Bâtiment à porche <input type="checkbox"/> Plan complexe, autre <input type="checkbox"/> Autre plan																						
<input type="checkbox"/> Rempart <input type="checkbox"/> Rempart + fossé <input type="checkbox"/> Fossé <input type="checkbox"/> Fossé + talus <input type="checkbox"/> Fossé + palissade <input type="checkbox"/> Palissade <input type="checkbox"/> Autre	Rempart	ht (en m) <input type="text"/> larg. (en m) <input type="text"/> larg. (en m) <input type="text"/> prof. (en m) <input type="text"/> profil <input type="text"/>	<p>Bâtiments</p> Nombre de bâtiments <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Poteaux porteurs <input type="checkbox"/> Sablières <input type="checkbox"/> Tranchées de fondation <input type="checkbox"/> Plan simple, 4 poteaux <input type="checkbox"/> Plan simple, 6 poteaux <input type="checkbox"/> Plan simple, autre <input type="checkbox"/> Bâtiment à porche <input type="checkbox"/> Plan complexe, autre <input type="checkbox"/> Autre plan																									
<p style="text-align: center;">ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES / ARTISANAT</p> <p>Activités artisanales</p> <table style="width: 100%;"> <tr><td><input type="checkbox"/> Métallurgie</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/> Fer</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/> Bronze</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/> Orfèvrerie</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/> Céramique</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/> Tabletterie</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/> Textile</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/> Autre</td><td><input type="text"/></td></tr> </table> <p>Activités agricoles</p> <p>Stockage <input type="checkbox"/> Silos <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Greniers <input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/></p>			<input type="checkbox"/> Métallurgie	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Fer	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Bronze	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Orfèvrerie	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Céramique	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Tabletterie	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Textile	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Métallurgie	<input type="text"/>																											
<input type="checkbox"/> Fer	<input type="text"/>																											
<input type="checkbox"/> Bronze	<input type="text"/>																											
<input type="checkbox"/> Orfèvrerie	<input type="text"/>																											
<input type="checkbox"/> Céramique	<input type="text"/>																											
<input type="checkbox"/> Tabletterie	<input type="text"/>																											
<input type="checkbox"/> Textile	<input type="text"/>																											
<input type="checkbox"/> Autre	<input type="text"/>																											
<p style="text-align: center;">MOBILIER</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top;"> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%; text-align: center;">NR</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">NMI</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Céramique</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Fibule</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Parure en verre</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Parure autre</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Monnaies</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Armes</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Outils</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table> <p>Importations</p> <input type="checkbox"/> Amphores <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Céramique <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Métal <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/> </td> <td style="width: 70%;"></td> </tr> </table>			<table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%; text-align: center;">NR</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">NMI</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Céramique</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Fibule</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Parure en verre</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Parure autre</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Monnaies</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Armes</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Outils</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table> <p>Importations</p> <input type="checkbox"/> Amphores <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Céramique <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Métal <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/>		NR	NMI	<input type="checkbox"/> Céramique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Fibule	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Parure en verre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Parure autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Monnaies	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Armes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Outils	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%; text-align: center;">NR</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">NMI</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Céramique</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Fibule</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Parure en verre</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Parure autre</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Monnaies</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Armes</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Outils</td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table> <p>Importations</p> <input type="checkbox"/> Amphores <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Céramique <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Métal <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/>		NR	NMI	<input type="checkbox"/> Céramique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Fibule	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Parure en verre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Parure autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Monnaies	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Armes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Outils	<input type="text"/>	<input type="text"/>				
	NR	NMI																										
<input type="checkbox"/> Céramique	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										
<input type="checkbox"/> Fibule	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										
<input type="checkbox"/> Parure en verre	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										
<input type="checkbox"/> Parure autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										
<input type="checkbox"/> Monnaies	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										
<input type="checkbox"/> Armes	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										
<input type="checkbox"/> Outils	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										
<p style="text-align: center;">DATATION</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> La Tène ancienne</td> <td><input type="checkbox"/> La Tène finale</td> <td><input type="checkbox"/> Gallo-romain</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> La Tène moyenne</td> <td><input type="checkbox"/> LT D1</td> <td><input type="checkbox"/> LT D2</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> LT C1</td> <td><input type="checkbox"/> LT D1a</td> <td><input type="checkbox"/> LT D2a</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> LT C2</td> <td><input type="checkbox"/> LT D1b</td> <td><input type="checkbox"/> LT D2b</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><input type="checkbox"/> Précoce</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><input type="checkbox"/> Auguste</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><input type="checkbox"/> Haut-Empire</td> </tr> </table>			<input type="checkbox"/> La Tène ancienne	<input type="checkbox"/> La Tène finale	<input type="checkbox"/> Gallo-romain	<input type="checkbox"/> La Tène moyenne	<input type="checkbox"/> LT D1	<input type="checkbox"/> LT D2	<input type="checkbox"/> LT C1	<input type="checkbox"/> LT D1a	<input type="checkbox"/> LT D2a	<input type="checkbox"/> LT C2	<input type="checkbox"/> LT D1b	<input type="checkbox"/> LT D2b			<input type="checkbox"/> Précoce			<input type="checkbox"/> Auguste			<input type="checkbox"/> Haut-Empire					
<input type="checkbox"/> La Tène ancienne	<input type="checkbox"/> La Tène finale	<input type="checkbox"/> Gallo-romain																										
<input type="checkbox"/> La Tène moyenne	<input type="checkbox"/> LT D1	<input type="checkbox"/> LT D2																										
<input type="checkbox"/> LT C1	<input type="checkbox"/> LT D1a	<input type="checkbox"/> LT D2a																										
<input type="checkbox"/> LT C2	<input type="checkbox"/> LT D1b	<input type="checkbox"/> LT D2b																										
		<input type="checkbox"/> Précoce																										
		<input type="checkbox"/> Auguste																										
		<input type="checkbox"/> Haut-Empire																										
DIVERS / REMARQUES																												
BIBLIOGRAPHIE																												

Fig. 38 : Modèle de fiche utilisé pour la base de données sur les sites d'habitat

d'Eckbolsheim n'apparaît pas sur les cartes topographiques des environs de Strasbourg, le lieu-dit "Heidengebreit" y est au contraire mentionné.

La cité à laquelle appartient le site est ensuite indiquée. La détermination est fondée sur l'étude présentée plus haut¹⁴⁸ qui permet de retenir ou de rejeter les communes sur la base de leur appartenance aux anciens diocèses. Dans les trois régions où d'importantes modifications entre les limites antiques et les limites diocésaines du XVIII^e siècle ont été mises en évidence — au nord de la vallée de la Moselle, au sud du département du Bas-Rhin et au sud-ouest du département des Vosges — l'imprécision relative de l'étude a imposé une double mention : Médiomatrique ou Trévire, Médiomatrique ou Rauraque, Leuque ou Lingon.

Les sites sont ensuite caractérisés, en premier lieu par le type de vestiges observés : habitat fortifié, habitat enclos, habitat ouvert, bâtiment isolé ou encore structure(s) isolée(s) sont des catégories explicites qui permettent de qualifier immédiatement les gisements, sans que n'entre en compte une quelconque interprétation hiérarchique ou fonctionnelle. Celle-ci est indiquée dans un deuxième temps. Elle résulte des différentes synthèses thématiques effectuées plus bas. Certains sites pour lesquels seul du mobilier est connu ont été ajoutés au catalogue, sur la base de ces mêmes synthèses¹⁴⁹.

Quelques renseignements historiographiques sont regroupés plus bas. Ils permettent éventuellement de pondérer les observations effectuées par la fiabilité et l'ampleur de celles-ci, tout comme les précisions concernant les superficies fouillées et sondées. Les surfaces connues et estimées ne sont que rarement renseignées : les premières sont généralement égales aux superficies fouillées et les propositions avancées pour les secondes sont généralement trop peu étayées pour être retenues.

Les renseignements topographiques qui viennent ensuite correspondent aux implantations topographiques des gisements et à leur appartenance aux unités naturelles mises en évidence plus haut¹⁵⁰. Les deux premières rubriques renvoient à des listes définies, les deux autres sont des champs libres, permettant d'apporter éventuellement une précision sur l'environnement hydrologique. Neuf types d'implantation topographique ont été retenus. Ce nombre est important, il doit en effet tenir compte de situations relativement contrastées entre les parties lorraine et alsacienne de la zone d'étude, pour lesquelles il fallait distinguer des zones basses, des zones hautes et la zone de transition. Les termes choisis sont donc :

- Vallée alluviale / Plaine alluviale : zones basses, en Lorraine et en Alsace
- Plateau / Terrasse : zone haute en Lorraine et en Alsace
- Rebord de plateau / Rebord de terrasse
- Versant
- Butte témoin
- Massif

Le bloc de données suivant concerne les structures découvertes et leur organisation. Les éléments de délimitation — remparts et enclos — y sont tout d'abord détaillés : leur typologie, leurs dimensions et leur forme sont prises en compte. Des considérations architecturales sont ensuite regroupées, elles concernent les techniques utilisées comme le plan des différents bâtiments. La présence de différents aménagements est également indiquée, avant un espace réservé à la description du site.

148 Cf. Chap. 1, 2. le cadre historique.

149 Il s'agit pour l'essentiel de sites d'habitat groupé ouvert, relativement mal connus dans la région.

150 Cf. Chapitre. 1, 1. Le cadre géographique.

Les activités artisanales et agricoles sont décrites dans le cadre suivant qui comporte en premier lieu une mention de la présence ou de l'absence des spécialités artisanales les plus fréquentes, et en second lieu deux champs libres qui permettent de préciser leur nature ou les productions attestées et les activités agricoles repérées sur le site.

Le même principe est appliqué au mobilier, pour lequel la présence de différentes catégories est tout d'abord indiquée. Elle peut être précisée par des données quantitatives ou par une rapide description.

Les questions de chronologie sont ensuite abordées : l'attribution de l'occupation aux divisions traditionnelles de La Tène moyenne et finale peut être indiquée par un jeu de cases à cocher. Elle peut également être précisée par un court paragraphe.

Enfin, d'éventuelles remarques complémentaires peuvent être apportées, avant que les références des travaux concernant le site ne soient présentées. Celles-ci renvoient à la bibliographie générale.

Le deuxième fichier (annexe 2) regroupe l'ensemble des autres sites dont la nature est déterminée : nécropoles pour l'essentiel, mais également sanctuaires ou exploitations de minerai. Ceux-ci ne seront pas pris en compte lors de l'étude des différents types d'habitat, mais ils ne seront pas oubliés lors de l'analyse ultérieure de l'organisation territoriale des deux cités. Le fichier regroupe les enregistrements sous la forme de fiches simplifiées (fig. 39), qui reprennent un certain nombre de rubriques présentes sur les fiches de l'annexe 1, mais ne laissent la place qu'à une simple notice pour la description des structures. La présence de certains types de mobilier a été indiquée au moyen de

	Lieu-dit	
	N° SRA	
	CITÉ	
	TYPOLOGIE	
Description :	Bibliographie :	
MOBILIER		
	NR	NMI
<input type="checkbox"/> Céramique	[]	[]
<input type="checkbox"/> Fibule	[]	[]
<input type="checkbox"/> Parure en verre	[]	[]
<input type="checkbox"/> Parure autre	[]	[]
<input type="checkbox"/> Monnaies	[]	[]
<input type="checkbox"/> Armes	[]	[]
<input type="checkbox"/> Outils	[]	[]
Importations		
<input type="checkbox"/> Amphores	[]	[]
<input type="checkbox"/> Céramique	[]	[]
<input type="checkbox"/> Métal	[]	[]
<input type="checkbox"/> Autre	[]	[]
<input type="checkbox"/> La Tène ancienne <input type="checkbox"/> La Tène moyenne <input type="checkbox"/> LT C1 <input type="checkbox"/> LT C2 <input type="checkbox"/> La Tène finale <input type="checkbox"/> LT D1 <input type="checkbox"/> LT D1a <input type="checkbox"/> LT D1b <input type="checkbox"/> LT D2 <input type="checkbox"/> LT D2a <input type="checkbox"/> LT D2b <input type="checkbox"/> Gallo-romain <input type="checkbox"/> Précoce <input type="checkbox"/> Auguste <input type="checkbox"/> Haut-Empire		

Fig. 39 : Modèle de fiche utilisée pour la base de données sur les sites autres que les habitats

cases à cocher qui permettent une interrogation aisée de la base. Il en est de même pour les problèmes chronologiques. Le troisième fichier (annexe 3), qui concerne les indices de sites, est présenté de la même façon.

Deux autres fichiers regroupent enfin les données relatives aux bâtiments mis au jour sur les sites d'habitat (annexe 4) et les différentes découvertes monétaires (annexe 5), respectivement étudiés au chapitre 3 et au chapitre 1. Chacun des cinq fichiers fait l'objet, dans le volume 2, d'une courte présentation introductive qui rappelle les choix méthodologiques effectués et la nature des informations regroupées.

3.1. Caractères généraux de la distribution des sites

L'une des principales limites de la documentation est sa très inégale distribution géographique. Les régions concernées par l'étude ne connaissent pas toutes le même développement urbain et économique. Le choix de fonder l'étude principalement sur des données de fouilles la rend en effet tributaire des opérations d'archéologie préventive qui, on l'a vu, ont permis de renouveler les données disponibles depuis une vingtaine d'années.

La carte de la figure 40 illustre assez clairement cet état de fait. Elle montre la répartition géographique de l'ensemble des sites retenus — habitats, autres occupations ou indices de sites — et la met en parallèle avec la localisation des opérations archéologiques effectuées depuis le début des

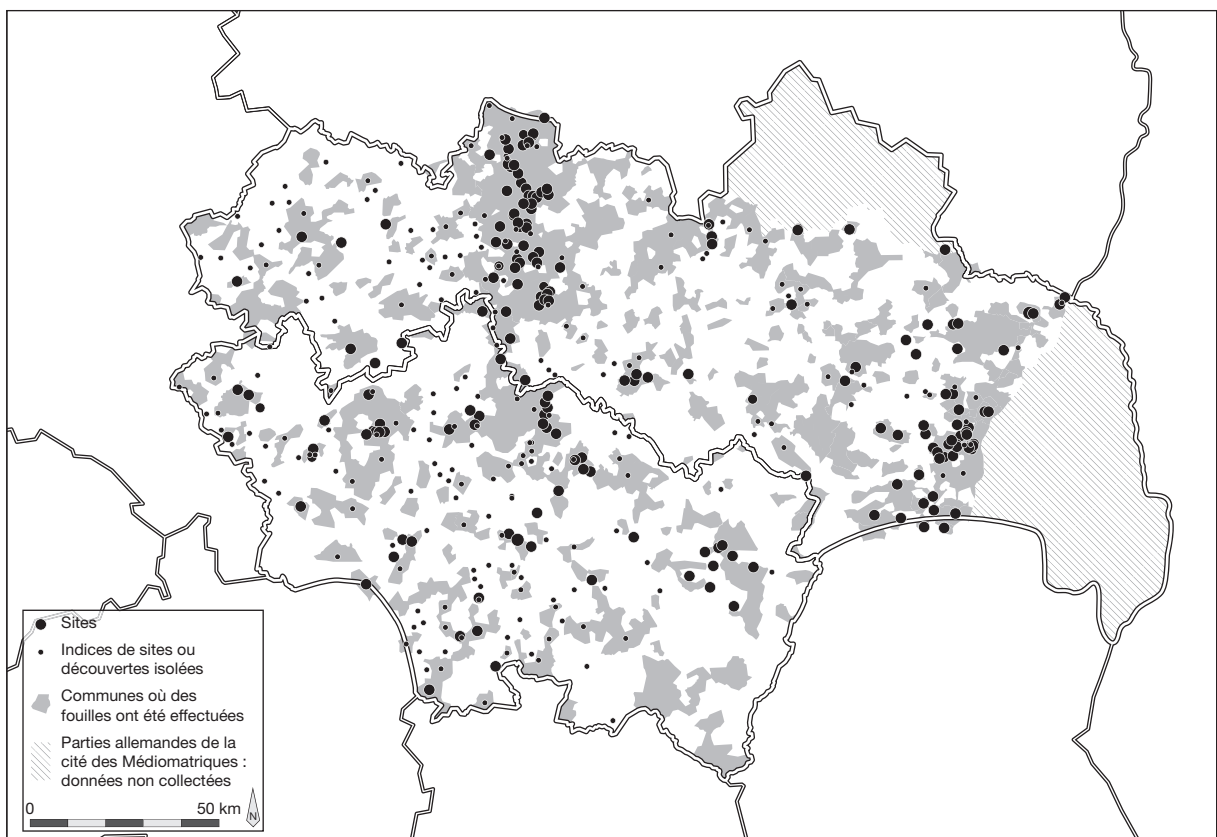


Fig. 40 : Distribution géographique des sites et indices de sites retenus pour l'étude sur le fond des communes où des fouilles ont été effectuées (partie française de la zone d'étude)

Source : *Bilan Scientifique Régional, Alsace, 1991-2001* ; *Bilan Scientifique Régional, Lorraine, 1991-2001*.

années 1990¹⁵¹. Celles-ci se concentrent dans deux zones en particulier qui correspondent aux deux métropoles régionales : Strasbourg à l'est et l'axe Nancy-Metz au centre de la zone d'étude. En revanche, le Plateau lorrain et la Plaine de Lorraine, des régions agricoles tout comme la plus grande partie du département de la Meuse, sont beaucoup moins explorés.

La densité élevée des sites dans ces deux zones privilégiées relève dès lors d'une logique assez simple : on ne trouve que là où on cherche. C'est ainsi que plus de 40 % des ensembles retenus sont groupés autour de Metz et en aval dans la vallée de la Moselle, et que près de 25 % sont situés dans la région de Strasbourg. Il faut également remarquer quelques autres concentrations, de moindre ampleur, dans la vallée de la Meurthe, immédiatement avant sa confluence avec la Moselle, par exemple.

La répartition générale des occupations gauloises ne peut donc pas être totalement considérée comme le reflet d'une réalité antique, mais plutôt comme celui d'une situation économique actuelle. Elle souffre donc d'un important biais lié à l'état de la recherche. Cette constatation ne doit toutefois pas interdire l'étude de l'intégration des sites dans les territoires qui les entouraient, dont elle pondérera cependant les résultats. En revanche, les caractères propres à chacun des habitats ne sont que peu ou pas affectés par cette distribution déséquilibrée et pourront être approchés dans le détail.

3. Le cadre chronologique

L'utilisation de données chronologiques déjà exploitées et interprétées impose de présenter dans les grandes lignes les différents systèmes proposés dans la région. Il ne semble pas nécessaire de retracer l'ensemble de l'historique de la recherche sur la chronologie de La Tène moyenne et finale, mais plutôt de dégager les principales caractéristiques des différentes études disponibles dans la zone correspondant aux cités des Leuques et des Médiomatrices.

On peut tout d'abord noter que celles-ci se fondent pour la plupart sur les conclusions des travaux de J. Metzler dans la partie occidentale de la cité des Trévires, autour de l'*oppidum* du Titelberg, de sa nécropole de Lamadeleine, ou encore des tombes aristocratiques voisines de Goeblange-Nospelt et Clemency¹⁵². L'analyse se fonde essentiellement sur les données provenant des nécropoles, qui sont validées par une comparaison avec les mobiliers provenant des riches niveaux d'habitat de l'*oppidum*. La périodisation chronologique mise en place s'insère dans le cadre plus large proposé par A. Miron sur la base de l'étude des nécropoles de Horath et Wederath, situées

151 Ces fouilles n'ont pas été localisées avec précision : le fond ne fait que situer les communes où des opérations archéologiques ont été effectuées — fouilles préventives et programmées ou diagnostics. Cette représentation, qui ne prend pas en compte les superficies fouillées, est certes imparfaite — certaines communes sont très étendues, comme Haguenau (67) où les fouilles se concentrent pourtant dans le centre ville et ne correspondent généralement qu'à de petites surfaces, alors que d'autres ont été explorées dans des proportions très importantes, comme Ennery (57) par exemple — mais elle offre tout de même une image satisfaisante des variations de l'activité archéologique selon les régions. Le fond a été constitué à partir d'un dépouillement exhaustif des *Bilans Scientifiques Régionaux* des deux régions Alsace et Lorraine, depuis 1991 jusqu'à 2001, date de la dernière livraison disponible pour la Lorraine. Les opérations effectuées depuis ne modifient que très peu l'image générale de l'ensemble.

152 Pour le Titelberg : Metzler 1995 ; pour Lamadeleine : Metzler *et alii* 1999 ; pour Clemency : Metzler *et alii* 1991. Les différents éléments du dossier sont repris dans chacun de ces ouvrages. Ces recherches ont également fait l'objet d'un article, publié dans les actes de la table ronde de Gournay-sur-Aronde, qui présente une synthèse historiographique sur la chronologie en pays trévire (Metzler 1996).

plus à l'est de la cité trévire, et de très nombreux ensembles funéraires de Sarre ou du Hunsrück¹⁵³. Cinq phases sont distinguées et relativement bien ancrées en chronologie absolue. Les deux plus récentes correspondent aux premiers horizons gallo-romains (GR1 et GR2), qui débutent autour de 30 avant J.-C. et se poursuivent ensuite jusqu'à la fin du règne d'Auguste. Le GR1 correspond aux tombes A et B de Goeblange-Nospelt. Les deux autres tombes, C et D, sont légèrement plus anciennes et permettent de définir une phase finale de La Tène D2, LT D2b, qui débiterait environ une génération avant le GR1 soit aux environs de 55 avant J.-C. La sépulture aristocratique de Clemency est un peu plus ancienne encore, elle remonte à La Tène D2a, dont les débuts sont situés vers 80 avant J.-C. La première phase de cette chronologie correspond à une étape tardive de La Tène D1, et semble débiter vers 120 avant J.-C. Les périodes plus anciennes ne sont que très peu représentées dans la partie occidentale de la cité des Trévires, c'est donc vers les travaux d'A. Miron qu'il faut se tourner, pour faire débiter La Tène D1a aux alentours de 150 avant J.-C., La Tène C2 vers 200 et la phase la plus ancienne de La Tène moyenne vers 250. Cette division est marquée par une série de fossiles directeurs, essentiellement des fibules, qui caractérisent chacune des phases, comme par exemple la fibule de Nauheim pour La Tène D1b, ou les fibules à collerette de La Tène D2b. La sériation des sépultures permet de proposer un référentiel continu pour les formes céramiques. Ce phasage se fonde donc essentiellement sur du mobilier funéraire, issu d'ensembles clos très nombreux — provenant de nécropoles importantes utilisées pendant de longues périodes, ou de tombes aristocratiques contenant un mobilier abondant — qui permettent d'en appréhender les évolutions sur la longue durée.

Dans les régions occupées par les Leuques et les Médiomatriques à La Tène moyenne et finale, en revanche, les données du problème sont toutes autres. Il faut noter dans un premier temps la rareté des nécropoles en général et des grands ensembles funéraires en particulier qui interdit toute sériation de grande ampleur¹⁵⁴. De plus l'absence de sites présentant une stratigraphie exploitable en termes chronologiques entrave également les recherches dans ce domaine¹⁵⁵, tout comme la pauvreté généralement reconnue d'une grande partie des habitats régionaux¹⁵⁶. Enfin, les datations dendrochronologiques, pourtant relativement nombreuses, ne concernent généralement que des structures pauvres en mobilier, ou des objets en position secondaire qui ne fournissent tout au plus qu'un *terminus post quem*. La conjugaison de ces facteurs entraîne un net retard des études chronologiques en Alsace et en Lorraine.

En Alsace, la principale étude chronologique de la céramique est proposée par M. Zehner dans la thèse qu'elle soutient en 2000¹⁵⁷. Elle fonde son analyse sur le catalogue de l'ensemble des découvertes, anciennes et récentes, de La Tène finale et du début de l'époque gallo-romaine dans

153 Miron 1986 ; Miron 1989 ; Miron 1992, entre autres.

154 Les principaux ensembles funéraires sont les nécropoles de Metz – les Hauts de Sainte-Croix [169] (15 sépultures), Mondelange – Schemerten [171] (18 sépultures), Schweighouse-sur-Moder [178] (18 sépultures). Les deux nécropoles les plus importantes, Basse-Ham – Parc Unicom [143] et Woippy – Saint-Vincent [190], qui ont livré respectivement 20 et 21 sépultures ne font l'objet d'aucun rapport de fouille et ne sont connues que par les très courtes notices des *Bilans scientifiques régionaux*.

155 On peut noter à ce sujet que la stratigraphie présentée pour le site de la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine [041] semble peu exploitable. Les différences relevées entre les coupes présentées et les photos des rapports de fouille demanderaient en effet à être vérifiées. De plus, le calage chronologique des différentes couches repose en grande partie sur des *a priori* historiques que rien ne permet de vérifier : la datation ¹⁴C de poutres du deuxième état du rempart donne un résultat de 60±50 avant J.-C., soit une probabilité égale pour quasiment toute la période de La Tène finale ; elle est pourtant mise en relation avec « la conquête césarienne et ses prolongements » (Deyber 1984b, p. 215). On verra plus bas que le site semble très largement sur le déclin dès avant cette période.

156 Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 146, par exemple.

157 Zehner 1998b ; Zehner 2000a, I, p. 159-167, pour l'analyse chronologique.

la région. La rareté du mobilier métallique, relativement bien daté par ailleurs, et le faible nombre d'ensembles clos disponibles sont soulignés et portés au dossier des réserves avec lesquelles il faudra considérer la démonstration. Trois phases sont identifiées et calées sur la chronologie du territoire trévire. Les ensembles de Bâle sont également fréquemment mentionnés. La première phase est envisagée entre la fin de La Tène C2 et le début, au moins, de La Tène D1, dans une fourchette chronologique située entre 175 et 125 avant J.-C., la deuxième période correspond à La Tène D2, entre 80 et 40/30 avant J.-C. L'éventualité d'un hiatus entre ces deux phases est envisagée, mais semble au final devoir être considéré avec prudence : il apparaît incidemment dans une figure au début du texte, sans être véritablement explicité, mais au terme de l'analyse chronologique, il est précisé que les ensembles de la phase 1 « datent au moins de la fin de La Tène C2 et du début de La Tène D1 (175-125 avant J.-C.), mais [qu']il n'est pas exclu qu'ils perdurent jusqu'au début de La Tène D2, comme le suggèrent d'ailleurs les nombreuses formes communes aux phases 1 et 2 »¹⁵⁸. La troisième phase correspond au gallo-romain précoce, entre 40/30 et 20/15 avant J.-C. Un problème structurel doit être soulevé : il s'agit de l'absence quasi complète de types de céramiques caractéristiques des périodes 1 et 2. Ainsi, sur les 170 types répertoriés, seuls huit n'appartiennent exclusivement qu'à la phase 1 ; six d'entre eux ne sont en outre connus qu'à un seul exemplaire. Cette phase ne peut donc être reconnue que par l'absence des types caractéristiques des deux suivantes¹⁵⁹. Le problème est le même entre les phases 2 et 3.

Les études sur le mobilier de l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne semblent confirmer la succession continue entre les phases 1 et 2 de la céramique alsacienne¹⁶⁰ : en effet, le site est occupé principalement à La Tène D1b et D2a, soit durant la totalité du hiatus envisagé et le début de la phase 2. Les conclusions de la thèse de B. Bonaventure sur la céramique du site devraient permettre d'éclaircir la situation.

Pour les périodes plus anciennes, à La Tène moyenne, La Tène C1 en particulier, les recherches les plus récentes tendent à mettre en évidence des sites qui échappaient encore totalement à la sériation chronologique en raison d'une céramique très proche de celle de La Tène ancienne mais qui, par certains aspects, peut être comparée à des productions plus récentes¹⁶¹. Ces recherches, qui n'en sont qu'à leur début, ne sont encore pas publiées.

Aucune sériation chronologique de grande ampleur de la céramique de La Tène moyenne et finale en Lorraine n'est actuellement réalisée. Les seuls développements sur le sujet se trouvent au détour d'un rapport de fouille ou d'une article monographique sur un site. Ces publications rappellent généralement le cadre de la chronologie de la partie occidentale du territoire trévire et présentent ensuite les différents mobiliers dans l'optique de les rapprocher de l'une ou l'autre phase. Des travaux en cours, tendent à intégrer de façon plus large l'ensemble des données disponibles sur certains secteurs mieux documentés afin de présenter une évolution générale du mobilier régional¹⁶².

158 Zehner 2000a, I, fig. 2 et p. 167. Dans un article récent, l'existence même de ce hiatus est rejeté : la phase 1 est légèrement prolongée jusque vers 100 avant J.-C. ; la phase 2 prend immédiatement sa suite et englobe ainsi une période qui s'étend de 100 à 40/30 avant notre ère. Ce nouveau découpage n'est pas étayé et les choix qui ont conduit à sa création ne sont pas présentés (Roth-Zehner 2007a, p. 153) il sera donc considéré avec prudence en attendant des développements ultérieurs.

159 Dans le même ordre d'esprit, cette première phase se distingue aussi par « l'absence de céramique engobée ou peinte » et par le fait que les ensembles appartenant au groupe culturel nord « ne contiennent aucun tesson de pot de stockage appartenant au groupe culturel sud, ce qui n'est plus le cas dès la phase 2 » (Zehner 2000a, I, p. 167).

160 Fichtl, Pierrelvein 2005 ; Bonaventure, Féliu 2007.

161 Roth-Zehner 2007b, p. 238.

162 Les principaux articles présentant une étude chronologique de mobiliers issus de quelques sites majeurs concernent Ennery – Landrevenne (Deffressigne-tikonoff 2005) et Metz-Borny – Sébastopol (Thiériot, Feller 2005). Les

La publication de la table ronde sur *la chronologie de la fin de l'âge du fer dans l'est de la France* tenue en octobre 2007 à Bibracte¹⁶³ devrait, en tout état de cause, offrir de nouvelles précisions chronologiques pour la Lorraine. De façon parallèle à ce que l'on observe en Alsace, la céramique des débuts de La Tène moyenne commence tout juste à être appréhendée de façon plus précise.

Malgré les problèmes soulevés plus haut et les disparités certaines entre les méthodes utilisées en Alsace et en Lorraine, toutes se fondent essentiellement, comme on a pu le voir, sur la chronologie de la région du Titelberg. Si ce système est utilisé en l'état pour les sites lorrains, la chronologie alsacienne semble être moins précise. On a cependant vu que les trois phases mises en évidence correspondaient dans les grandes lignes au découpage maintenant classique entre La Tène D1, La Tène D2 et le gallo-romain 1. Le début relativement précoce de la phase 1 de la chronologie alsacienne trouve un équivalent en Lorraine où de nombreux sites sont datés de "La Tène C2-D1" ; il semble donc que cette période de transition, généralement rattachée à La Tène finale doivent être considérée et prise en compte dans le système chronologique retenu qui reprendra les conclusions des travaux sur le territoire trévire selon le phasage suivant :

- La Tène C1 : environ 250 – 200 avant J.-C.
- La Tène C2 : environ 200 – 150/130 avant J.-C.
- La Tène C2-D1 : environ 175 – 125 avant J.-C.
- La Tène D1a : environ 150/130 – 120/110 avant J.-C.
- La Tène D1b : environ 120/110 – 80 avant J.-C.
- La Tène D2a : environ 80 – 55 avant J.-C.
- La Tène D2b : environ 55 – 30/25 avant J.-C.
- Gallo-romain précoce : environ 30/25 – 15/10 avant J.-C.

ensembles apparemment importants de Flévy – La Grande Rayée, pour La Tène moyenne ou de Tomblaine – Le Pré Chenu, pour La Tène D1, ne font actuellement l'objet d'aucun rapport de fouille.

¹⁶³ Barral, Fichtl 2007.

Chapitre 3

L'habitat : Formes, fonctions et hiérarchie

L'étude des habitats, de leurs formes, de leurs fonctions et de leur hiérarchie est un exercice nécessaire pour qui veut appréhender la complexité de la société de la fin de l'âge du Fer ou l'organisation des territoires occupés par les cités gauloises. Elle suit généralement la distinction en trois catégories mises en avant par César tout au long de la *Guerre des Gaules*, notamment dans la description du départ des Helvètes qu'il donne au livre I :

« Quand ils [les Helvètes] se croient prêts pour cette entreprise [leur migration], ils mettent le feu à toutes leurs villes [*oppida*] — il y en avait une douzaine —, à leurs villages [*vici*] — environ quatre cents — et aux maisons isolées [*aedificia*] » (César, BG, I, 5, 2).

Cette description et la traduction qui en a été proposée, quoique fréquemment discutées, ont posé les bases de la recherche archéologique sur l'habitat gaulois. En effet les sites sont généralement rattachés à l'un ou l'autre des termes du triptyque proposé par César :

- *L'oppidum* — le vocable latin est préféré à celui de ville — définit les sites fortifiés de grande taille, généralement situés sur une hauteur. L'étude de ce type de sites est relativement ancienne et a été renouvelée récemment ; elle agrège en grande partie celle des fortifications plus modestes, qui ne font que rarement l'objet de développements particuliers.
- Le village ou habitat groupé — auquel on adjoint généralement le qualificatif « de plaine » ou « ouvert » en opposition aux fortifications de hauteur — est véritablement reconnu depuis peu. Les études consacrées à ces habitats se multiplient ; elles ont permis de faire évoluer la perception de la société gauloise et de ses structures.
- Enfin, les habitats isolés ou établissements ruraux — le terme latin *aedificia* est parfois employé — correspondent à toute une gamme de sites intercalaires de formes variées. Véritablement lancée depuis une trentaine d'années, leur étude connaît depuis un développement certain.

Ces trois catégories qui permettent de distinguer les sites sur des critères simples, sont relativement aisées d'utilisation. Les études qui les mettent en œuvre restent généralement thématiques et ne s'attachent le plus souvent qu'à une seule d'entre elles. C'est ainsi que des synthèses sur les *oppida* ou les établissements ruraux ont été publiées respectivement en 1984, puis 2000 et en 2002¹⁶⁴. Nécessaires à l'avancée de la recherche sur des points particuliers, elles peuvent concourir à peindre une image simplifiée de la société gauloise et des courants qui devaient la traverser : en ne considérant principalement que les fortifications, on ne s'attache qu'à un petit nombre de sites et on prend le risque de perdre de vue la multitude des habitats isolés qui les entouraient et qui devaient, entre autres, produire l'essentiel des moyens de subsistance dont elles avaient besoin. L'inverse est bien entendu tout aussi vrai : ne prendre en compte que les établissements ruraux revient à se couper de sites centraux, qui devaient polariser une grande partie des activités économiques des régions considérées. Il faut souligner que ces travers sont en règle générale peu courants.

D'autres travaux tendent au contraire à brosser un tableau plus nuancé des sociétés de l'âge du Fer en général et de La Tène moyenne et finale en particulier. On peut ici mentionner les études d'O. Buchsenschutz qui propose à plusieurs reprises un schéma récapitulatif des différentes composantes de l'habitat de l'âge du Fer (fig. 41)¹⁶⁵. Elles y sont présentées à travers une triple opposition : les sites peuvent être ouverts, clos ou fortifiés d'une part, isolés ou agglomérés d'autre part, et ils

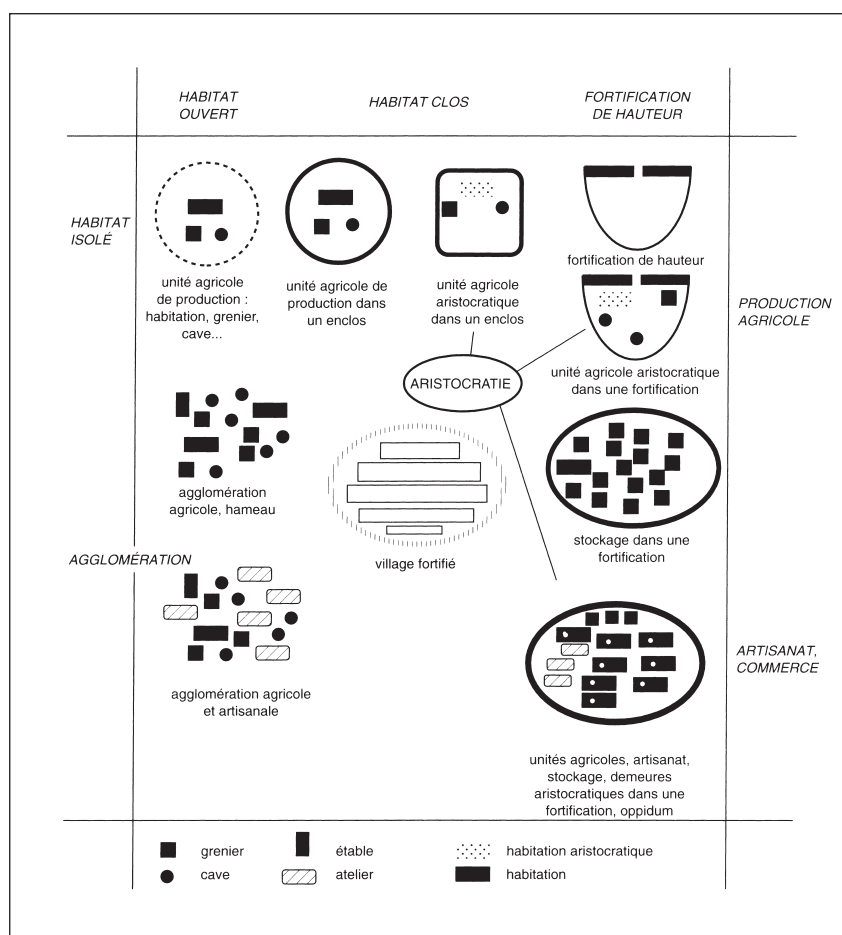


Fig. 41 : Schéma récapitulatif des composantes de l'habitat de l'âge du Fer proposé par O. Buchsenschutz (d'après Buchsenschutz 1999, fig. 3)

164 Collis 1984 ; Fichtl 2000 ; Malrain *et alii* 2002.

165 Buchsenschutz 1999, fig. 3. Ce schéma a été repris à de nombreuses occasions.

peuvent enfin être orientés vers des productions agricoles ou vers des activités artisanales et commerciales. Cette remise en cause des catégories trop rigides qui servent à classer les différents types d'habitat met en évidence une complexité qu'il faudra prendre en compte lors de l'analyse qui va suivre.

Cependant, le fondement typologique de la distinction opérée à partir du texte de César ne peut être totalement ignoré tant elle simplifie le cadre de la réflexion en permettant de comparer des objets relativement proches les uns des autres : dans une première partie, les fortifications, petites et grandes, seront étudiées, suivies des habitats groupés ouverts et enfin des habitats isolés. Dans une dernière partie, les données issues de ces trois développements thématiques seront confrontées les unes aux autres.

1. Les sites fortifiés

Les premiers sites étudiés seront les fortifications. Celles-ci sont généralement connues de longue date, mais les données disponibles sont souvent peu abondantes ou imprécises. Après avoir présenté rapidement l'évolution des recherches régionales sur le sujet, chacun des 28 sites retenus fera l'objet d'une courte notice où ses principales caractéristiques seront exposées. La mise en place du *corpus* de l'étude sera ainsi discutée. Une fois l'ensemble regroupé, il sera étudié selon plusieurs angles d'attaque. Les questions relatives à l'architecture des remparts et à l'organisation de l'occupation des sites, aux activités économiques exercées sur chacun d'eux et finalement à leur intégration hiérarchique dans les cités des Leuques et des Médiomatriques seront abordées.

1.1. Des recherches anciennes, des connaissances très partiellement renouvelées

L'étude des fortifications protohistoriques de l'est de la Gaule n'est pas neuve. Elle attire antiquaires et archéologues essentiellement depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, même si des descriptions de la Heideburg de Waldfischbach ou du Donon à Grandfontaine remontent respectivement à 1600 et 1692. Elle connaît ensuite un développement parallèle à ce que l'on peut observer dans le reste de la France¹⁶⁶. Ces études vont en se multipliant tout au long du XIX^e siècle. Entre 1810 et 1830, des fouilles sont exécutées à Boviolles (1818), à la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine ou au Châtelet de Bonneval à Saint-Baslemont (1825). En 1900, la plus grande partie des sites fortifiés était déjà apparue dans la littérature archéologique. Après un ralentissement entre les deux guerres, il faudra attendre les années 1960 pour que du mobilier de La Tène finale ne soit découvert à Housseras, au camp de la Bure à Saint-Dié, ou encore au sommet de la Côte de Sion, confirmant ainsi les hypothétiques occupations gauloises proposées auparavant. La dernière fortification à véritablement avoir été découverte est la colline Sainte-Croix de Metz, dont les remparts ont été mis au jour en 1987. Quelques grandes fouilles programmées ont été effectuées depuis une quarantaine d'années sur certains de ces sites : la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine, le camp de la Bure à Saint-Dié, le Fossé des Pandours à Saverne ou encore le Mont-Châtel à Boviolles¹⁶⁷.

Outre ces recherches ponctuelles, qui ne les concernent qu'individuellement, les fortifications ont fait l'objet de quelques travaux plus généraux, essentiellement des inventaires, dont les auteurs

166 L'histoire de ces recherches sur les fortifications protohistoriques en Europe a fait l'objet d'une synthèse publiée par O. Buchsenschutz en 1984 (Buchsenschutz 1984b).

167 La bibliographie relative à l'ensemble des fouilles citées ici sera présentée plus bas, en regard de chacun des sites.

n'ont, dans leur grande majorité, que repris les listes établies précédemment en y ajoutant parfois des précisions, si l'état de la recherche le nécessitait. Le dernier tiers du XIX^e siècle correspond au véritable démarrage de cette activité de recension des vestiges de tous ordres et de toutes époques, généralement parrainée par les sociétés savantes : les travaux de F. Liénard qui publie plans et descriptions des fortifications de la Meuse, d'E. Olry, de F. Barthélémy ou J. Beaupré pour la Meurthe puis la Meurthe-et-Moselle ou encore de C. Mehlis dans les Vosges du nord et la Hart en sont des exemples assez révélateurs¹⁶⁸. En 1906, la Commission d'Étude des Enceintes Préhistoriques et Fortifications Anhistoriques est créée au sein de la Société Préhistorique Française. Dans ce cadre, *l'Inventaire bibliographique des enceintes* de Meurthe-et-Moselle est rapidement publié, suivi par ceux des départements de la Meuse puis des Vosges¹⁶⁹. Les sites des régions rétrocédées à la France en 1918 ne sont que très partiellement touchés par cette entreprise. Les fortifications alsaciennes sont présentées par R. Forrer dans un long article synthétique en 1926¹⁷⁰. Ce type d'article, qui dépasse le cadre du simple catalogue, plus ou moins documenté, pour offrir une mise en perspectives des sites étudiés, reste relativement rare. On peut le rapprocher de quelques études thématiques de J. Beaupré, éditées au début du siècle¹⁷¹. Il faudra ensuite attendre les années 1970 et surtout 1980 pour qu'il en paraisse d'autres.

Mais auparavant, de nouveaux inventaires sont publiés, qui n'apportent en définitive que peu d'informations nouvelles. En Lorraine, M. Toussaint regroupe l'ensemble des découvertes gallo-romaines, ou supposées telles, de chacun des départements dans quatre *Répertoires archéologiques* qui paraissent immédiatement après la deuxième Guerre Mondiale¹⁷². On y retrouve certaines fortifications. En 1965, J.-P. Millotte dans sa *Carte archéologique de la Lorraine* recense 53 « camps », au propos desquels il donne les informations les plus récentes, qui remontent alors généralement à plus d'un demi siècle¹⁷³. En 1976, dans une maîtrise, P. Michel propose un *dénombrement critique des enceintes préhistoriques et protohistoriques de la partie septentrionale de l'ancien pays leuque*¹⁷⁴. Une fois encore, seules de rares nouveautés peuvent être intégrées à l'étude. Les mêmes remarques doivent être formulées au sujet de la thèse de C. Roussel-Claerr soutenue en 1984.

En 1968, la publication de R. Schindler sur les habitats et les fortifications protohistoriques du Land de Sarre offre une vision historique de ces sites, qui sont alors étudiés dans leurs contextes géographique et économique : ils sont mis en relation avec les importantes potentialités géologique du territoire, très riche en minerai de fer. En 1981, lors d'un colloque de l'AFEAF, A. Deyber propose une étude comparative des fortifications du nord-est de la France¹⁷⁵. Celle-ci offre un aperçu de l'avancée des recherches à cette époque et s'intéresse essentiellement à des considérations militaires et tactiques à propos des remparts. En 1984, paraît l'ouvrage d'O. Buchsenschutz sur les *Structures d'habitat et fortifications de l'Age du Fer en France septentrionale*.¹⁷⁶ En plus d'un catalogue, il propose une série de synthèses régionales qui mettent en parallèle les données anciennes et récentes. Depuis la fin des années 1990, les travaux de S. Fichtl ont permis, dans la lignée des études présentées pré-

168 Liénard 1881-1885 ; Olry 1865, 1866, 1871 ; Barthélémy 1890b ; Beaupré 1897, 1902 ; Mehlis 1900.

169 Beaupré 1907 pour la Meurthe-et-Moselle ; Viré 1917 pour la Meuse ; Viré 1922 pour les Vosges. Un premier inventaire, national celui-ci, a été proposé par A. de Mortillet en 1906 (Mortillet 1906) ; on y retrouve certaines fortifications lorraines.

170 Forrer 1926.

171 Beaupré 1906a, 1906b et 1909.

172 Toussaint 1946 (Meuse), 1947 (Meurthe-et-Moselle), 1948b (Vosges) et 1950 (Moselle).

173 Millotte 1965, p. 39-41 et carte 7.

174 Michel 1976.

175 Deyber 1984a.

176 Buchsenschutz 1984a.

cédemment, de resituer les fortifications dans leur contexte régional : en dernier lieu, un article sur les *oppida* de la cité des Médiomatriques fait le point sur les connaissances qui leur sont liées et leur offre un cadre géopolitique net¹⁷⁷. Les fortifications de la cité des Leuques ont quant à elles été étudiées par Y. Burnand à l'occasion d'une table ronde sur les *oppida* du nord-est de la Gaule¹⁷⁸. Après en avoir dressé une liste critique, dans laquelle il distingue des « sites certains » et des « sites probables », il en propose une rapide analyse, sans toutefois s'avancer beaucoup dans l'interprétation.

Il apparaît donc que les données relatives aux sites fortifiés sont généralement acquises de longue date et n'ont été souvent que reprises d'inventaires en inventaires jusqu'à nos jours, comme pourront le montrer dans le détail les notices suivantes. Quelques fouilles récentes ont parfois permis de renouveler les connaissances liées à l'une ou l'autre des fortifications, mais elles restent rares et peu étendues. Les derniers articles de synthèse permettent de dresser une liste de sites plus ou moins assurés pour chacune des deux cités. Celles-ci doivent être complétées par la consultation de la bibliographie la plus récente¹⁷⁹, avant que l'on en valide, ou non, chacun des éléments et que l'on en propose un classement hiérarchique qui fait encore presque totalement défaut.

1.2. Présentation critique des sites fortifiés

Les sites fortifiés seront présentés dans le cadre des cités auxquelles ils appartiennent, en commençant par ceux pour lesquels les données sont les plus nombreuses. Les autres viendront ensuite. On s'efforcera de mettre en évidence les connaissances acquises sur ces fortifications, tout en pointant les différences notables qui existent dans leur traitement documentaire. Des plans systématiques sont proposés, à une échelle unique (1/25000). Leur présentation groupée permet des comparaisons géographiques aisées : la variabilité des tailles ou des situations topographiques est ainsi immédiatement visible. La documentation utilisée est présentée dans le catalogue. Elle regroupe généralement plusieurs plans, plus ou moins anciens, dont les différences ou les redondances offrent une image significative de l'évolution générale de la recherche sur les fortifications d'une part et un aperçu plus particulier sur les études menées sur chacun des sites d'autre part.

1.2.1. Les sites fortifiés de la cité des Médiomatriques

L'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne [104] (fig. 42, A ; fig. 48, n°17) est relativement bien connu. Les fouilles effectuées par l'Université Marc Bloch de Strasbourg entre 1995 et 2006 ont en effet permis de préciser la nature et la datation de l'occupation gauloise, ainsi que l'architecture des remparts¹⁸⁰. Le site est un vaste éperon barré, de 165 ha de superficie, établi au niveau du Col de Saverne, sur une voie de passage obligé entre la plaine d'Alsace, qu'il domine de près de 200 m, et le plateau lorrain. Il occupe trois sommets de part et d'autre du col. Son accès principal depuis le plateau lorrain au nord est barré par un imposant barrage — haut de 8 m au maximum et large de 15 m — de type *muris gallicus*, parementé de blocs taillés, et prolongé sur les flancs par un

177 Fichtl 2002a.

178 Burnand 2003.

179 On peut citer à ce titre l'introduction de chacun des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés aux départements de la Meurthe-et-Moselle (Hamm 2004), de la Meuse (Mourot 2001), de la Moselle (Flotté, Fuchs 2004), du Bas-Rhin (Flotté, Fuchs 2000) et des Vosges (Michler 2004).

180 La bibliographie consacrée au Fossé des Pandours, relativement abondante, est présentée dans la fiche dédiée au site. Deux courtes synthèses ont été publiées récemment : Fichtl, dans Flotté, Fuchs 2000, p. 551-562 et Fichtl, Schnitzler 2003.

rempart de contour qui s'appuie très largement sur des affleurements rocheux. Les différents sondages effectués sur cette fortification ont livré une image assez peu homogène de son architecture, qui reste toutefois imprécise. Au sud du Baerenkupfel, une levée interne a été fouillée : elle appartient au type des remparts à poteaux frontaux et possède un parement de blocs taillés. Sa datation n'est pas assurée, mais l'hypothèse d'une construction à La Tène finale en vue de resserrer l'occupation du site sur deux sommets au lieu de trois peut être avancée. Cette enceinte réduite avoisinerait alors les 110 ha. Aucun accès antique n'est connu. Il faut toutefois noter la présence de nombreuses voies anciennes qui montent depuis Saverne vers le plateau et qui convergent en direction de l'emplacement actuel de la route nationale. La construction, au XVIII^e siècle, de la route royale a certainement détruit la porte de l'*oppidum* qui devait se situer dans cette zone.

Plusieurs sondages de plus ou moins grande envergure ont été pratiqués à l'intérieur de l'*oppidum*. Ils ont permis de mettre en évidence différents secteurs occupés plus ou moins densément. Les structures bâties n'ont cependant laissé que peu de traces en raison d'une érosion relativement marquée ; il est donc impossible de proposer d'éventuels plans de bâtiments à partir des quelques trous de poteau et des rares vestiges de sablières basses ou de solins découverts. Une cave, d'un type fréquent sur les *oppida*, a été mise au jour sur la zone 3 du Barbarakopf. Un ensemble de six puits ou citernes a été découvert. Ils correspondent à des creusements profonds (entre 2 et 4,50 m), dont le fond est taillé dans le socle rocheux. Une vaste aire empierrée, une place plutôt qu'une rue, a également été dégagée sur le versant nord du Baerenkupfel.

Les activités artisanales attestées sur l'*oppidum* sont diverses. Les vestiges les plus fréquents sont liés aux activités métallurgiques. Plusieurs ateliers de métallurgiste ont été mis en évidence sur le site. L'un d'entre eux, situé le long de la voie qui traverse l'*oppidum*, produisait des fibules de Nauheim. A proximité immédiate d'une seconde officine, un puits a livré une importante série de ratés de potins "au sanglier" (SST 186), qui atteste une production locale de ce numéraire. La production de céramique est attestée par la présence d'un four, et éventuellement par la découverte d'un lot relativement homogène de tessons de *dolia* de type Zürich-Lindenhof présentant des traces de raté de cuisson.

L'étude du mobilier découvert lors des douze campagnes de fouille est en voie d'achèvement¹⁸¹. Les données disponibles, encore provisoires, offrent une vision cohérente de l'occupation du site centrée sur LT D1b et LT D2a. Une éventuelle fin plus tardive, à LT D2b, peut être envisagée pour certains secteurs. Il faut encore noter que le col de Saverne accueillera une *statio* romaine dès la période augusto-tibérienne. La continuité entre l'occupation gauloise et cet aménagement n'est pas avérée.

Les découvertes répétées de mobilier laténien sur la colline Sainte-Croix à Metz¹⁸² [081] (fig. 42, B ; fig. 48, n°4) ont conduit à envisager depuis longtemps l'existence d'une fortification gauloise antérieure à la ville romaine de *Divodurum*, chef-lieu de la cité des Médiomatriques — une description, pour le moins hasardeuse et assez peu étayée, en est proposée en 1920 par exemple¹⁸³.

181 L'étude de la céramique gauloise est effectuée par B. Bonaventure dans le cadre de sa thèse ; les céramiques d'importation ont, pour certaines, déjà été étudiées par G. Verrier. Enfin, les amphores sont en cours de traitement par F. Olmer. La publication de l'ensemble des données est actuellement en préparation sous la direction de S. Fichtl. Les différentes informations concernant ces mobiliers m'ont été transmises par les personnes citées plus haut que je remercie. Pour une étude chronologique du mobilier métallique, voir Fichtl, Pierrevelcin 2005.

182 Blanchet 1905 ; Hatt 1958, p. 324 ; Hatt 1964, p. 349 par exemple.

183 « L'*oppidum* gaulois connu sous le nom de *Divodurum*, qui servit de berceau à la ville actuelle de Metz, fut du type éperon barré, déjà en usage aux temps préhistoriques. Il était constitué par un réduit formé d'une colline dont

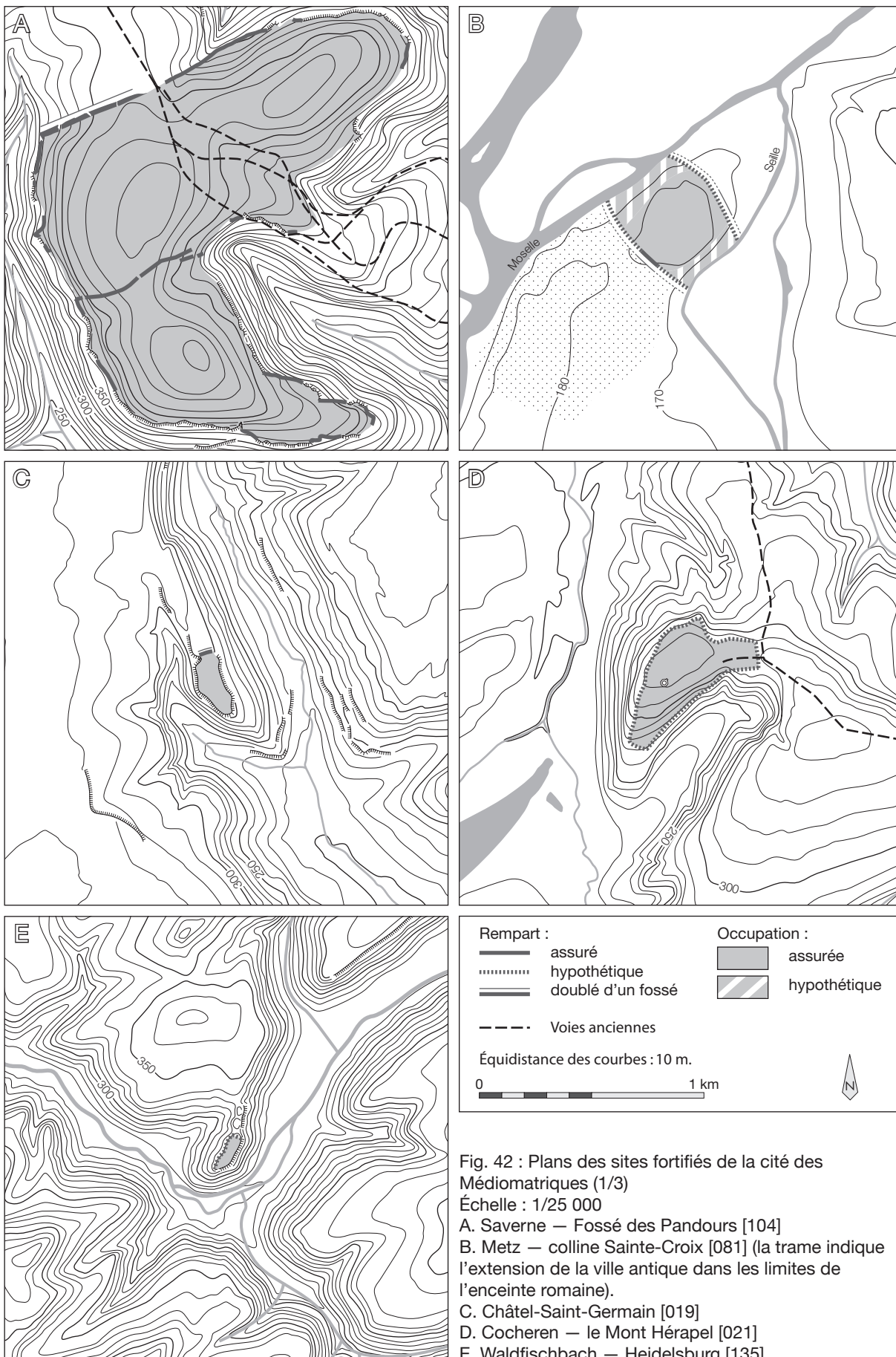


Fig. 42 : Plans des sites fortifiés de la cité des Médiomatriques (1/3)

Échelle : 1/25 000

A. Saverne — Fossé des Pandours [104]

B. Metz — colline Sainte-Croix [081] (la trame indique l'extension de la ville antique dans les limites de l'enceinte romaine).

C. Châtel-Saint-Germain [019]

D. Cocheren — le Mont Hérapel [021]

E. Waldfishbach — Heidelsburg [135]

Cependant cette fortification n'a effectivement trouvé de réalité archéologique qu'en 1987, lors de travaux d'aménagements urbains. À cette occasion, des fouilles préventives ont permis la mise au jour d'un tronçon de la fortification gauloise qui isolait la colline Sainte-Croix au sud-ouest¹⁸⁴. Trois états successifs ont pu être distingués. La première phase est caractérisée par la présence de deux remparts, séparés par un fossé. L'architecture de l'ouvrage amont met en œuvre des pièces de bois mortaisées verticales et horizontales, en parement, et une poutraison oblique noyée dans la masse. Une série de fiches métalliques de grande taille est certainement liée à cet état. La deuxième phase n'est connue qu'à travers un tronçon très court de parement et la troisième uniquement par les vestiges d'une poutraison oblique appartenant à la partie arrière de l'ouvrage. Deux de ces trois états ont pu être datés par dendrochronologie. Le premier rempart est construit vers 112 ou 110 avant J.-C. et le troisième en 55 avant J.-C. Le deuxième état prend donc place dans l'intervalle, dans la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Une palissade est ensuite érigée à cet emplacement en 7 avant J.-C. En 1995, une autre fouille préventive a permis la découverte d'un imposant fossé à fond plat, de 12 m de large à l'ouverture, sur le flanc nord-est de la colline Sainte-Croix¹⁸⁵. Cet aménagement qui correspond au système défensif gaulois devait être doublé d'un rempart, qui ne transparaît plus qu'à travers la stratigraphie parfaitement conservée du comblement du fossé. Immédiatement à l'arrière, une succession de sept niveaux d'occupation laténiens a été mise au jour. Ces niveaux portent les vestiges, relativement bien conservés de bâtiments sur poteaux et sur sablières basses, accompagnés d'une cave et d'éléments de voirie¹⁸⁶. Quelques autres structures gauloises ont été repérées anciennement, dont des « fonds de cabanes »¹⁸⁷. La configuration topographique du terrain permet de restituer une superficie de 12 ha à la fortification, qui serait alors limitée aux pentes de la colline Sainte-Croix. Une extension jusqu'à la Moselle au nord-ouest et jusqu'à la Seille au sud-est est possible quoique peu vraisemblable. Il faut encore noter qu'une nécropole à incinération de La Tène moyenne a été fouillée au sommet de la colline¹⁸⁸. Dès le milieu du I^{er} siècle après J.-C., la ville, dont le noyau augustéen est situé à l'emplacement de la fortification gauloise, présente les caractères urbains romains : plan orthogonal, architecture monumentale en pierre...

À 5 km à l'ouest de Metz, le site de Châtel-Saint-Germain¹⁸⁹ [019] (fig. 42, C ; fig. 48, n°3) occupe un promontoire escarpé à l'entrée d'une vallée secondaire qui offre un passage aisé vers la Woëvre. L'éperon est actuellement occupé par les vestiges d'un château médiéval et d'un prieuré moderne. Il accueille également une importante nécropole mérovingienne et porte les traces d'occupations successives depuis le Néolithique. Trois talus précédés de fossé barrent l'accès au nord. Deux d'entre eux sont médiévaux et appartiennent aux aménagements du château ; le troisième, appelé "la pinède", n'est pas daté et pourrait être en relation avec les vestiges laténiens mis au jour lors des fouilles effectuées entre 1967 et 1991 sur la nécropole. À cette occasion, de maigres lambeaux

le point culminant est occupé actuellement par la place Sainte-Croix, qui se trouvait protégée sur trois côtés par des escarpements, et sur le quatrième par une muraille enveloppante décrivant une courbe dont le sommet passait place Saint-Jacques. Une sorte de petit camp retranché, le refuge, s'étendait en arrière, protégé sur ses flancs par la Seille et la Moselle et à une sorte d'isthme par un mur de barrage jalonné plus tard à ses extrémités par les tours Camouffle et d'Enfer » (Lalancé 1920, p. 183). Cette description sera reprise par M. Toussaint dans sa présentation de *Metz à l'époque gallo-romaine* (Toussaint 1948a, p. 21).

184 Thion 1987 ; Faye *et alii* 1990.

185 Filippo 2000.

186 Bressoud 2003.

187 Hatt 1960, p. 213.

188 Fichtl *et alii* 2005a.

189 Flotté, Fuchs 2004, p. 347-349. Les rapports de fouilles ne sont pas très éloquentes sur cette occupation gauloise (Lefebvre *et alii* 1990 ; Lefebvre *et alii* 1991).

d'une couche d'occupation ont été repérés entre les tombes. Les rares structures gauloises relevées ne comptent qu'un foyer et quelques trous de poteau. Le mobilier recueilli — céramique, fibules, haches, monnaies et 2 *currency bars* — semble refléter une occupation longue, qui dure depuis la transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne jusqu'à La Tène finale. Aucun lien direct entre ces vestiges et le rempart n'est établi.

L'agglomération et le sanctuaire romains du Mont Hérappel à Cocheren [021] (fig. 42, D ; fig. 48, n°5) occupent le sommet d'un petit plateau délimité par des pentes escarpées. Le seul accès aisé est un isthme de près de 200 m de large, à l'est. Ces installations sont connues de longue date : elles ont fait l'objet de nombreuses explorations plus ou moins documentées, depuis la fin du XVIII^e siècle. Les fouilles les plus importantes ont été effectuées entre 1882 et 1904 par E. Huber, qui s'est surtout intéressé à l'enceinte maçonnée qui entoure la totalité du plateau et au temple octogonal situé en son centre¹⁹⁰. L'existence d'un habitat fortifié de La Tène finale, antérieur à l'agglomération romaine, a été proposée à plusieurs reprises, bien qu'aucune structure de cette époque n'ait été mise au jour¹⁹¹. Cette hypothèse se fonde essentiellement sur la découverte de 45 monnaies gauloises éparses, qui attestent une occupation de la fin de l'âge du Fer. L'absence de rempart protohistorique est alors expliquée par sa destruction lors de la construction de l'enceinte romaine. La nature de cette probable occupation gauloise ne peut être explicitée : elle pourrait être en relation avec le sanctuaire.

Le site de la Heidelsburg à Waldfischbach [135] (fig. 42, E ; fig. 48, n°7) est un petit éperon barré qui surplombe de plusieurs dizaines de mètres le fond d'une vallée encaissée. Décrit depuis le début du XVII^e siècle, il a fait l'objet de fouilles à la fin du XIX^e siècle et dans les années 1920¹⁹². Le site occupe une position naturellement avantageuse : il est défendu à l'est et au sud par de hautes falaises. Au nord, plusieurs failles naturelles ont été mises à profit et élargies pour barrer l'accès. La dernière est doublée d'un rempart de barrage en grand appareil, au tracé légèrement incurvé. Au milieu du côté nord-ouest, les vestiges d'une porte, en grand appareil également, étaient encore visibles en élévation en 1928. Lors des fouilles, deux couches distinctes ont été relevées : l'une contenait un potin "au personnage courant", de la céramique protohistorique et une petite plaque en or, la seconde une monnaie de Constantin et de la sigillée. Le rempart de barrage en grand appareil appartient à cette phase romaine (fin III^e-IV^e siècle), ainsi que la porte. Un ouvrage plus ancien n'est cependant pas à exclure : en effet, à l'ouest de l'entrée, les vestiges d'un ouvrage en pierres sèches pourraient éventuellement appartenir à une phase gauloise.

Culminant à plus de 1000 m d'altitude, le site du Donon à Grandfontaine [056] (fig. 43, A ; fig. 48, n°19) est le plus haut de l'ensemble retenu. Il est situé sur la frontière entre les cités des Leuques et des Médiomatiques, et ne peut être attribué à l'une ou l'autre de façon certaine¹⁹³. Il est

190 Huber 1907-1909. L'ensemble du dossier est exposé dans le recueil sur *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine* (Georges-Leroy 1997).

191 Huber 1909-1907, p. 212 ; Linckenheld 1932b, Millotte 1965, p. 71-72 ; Fichtl 2002a, p. 323-324.

Il faut toutefois mentionner un puits de section carré, découvert en 1992 lors d'une fouille de sauvetage à proximité du temple. Son comblement médian contenait un abondant mobilier du tout début du I^{er} siècle après J.-C., mais qui pourrait remonter à la fin de La Tène D2 (Feller 1992).

192 Mehli 1884 ; Sprater 1928, p. 30 ; Sprater 1929-1930, p. 59-67 ; Cüppers 1990, p. 656-659 ; Fichtl 2002a.

193 Le site du Donon est ici classé parmi les sites médiomatiques en raison de sa situation actuelle sur le ban communal de Grandfontaine, dont l'église paroissiale relevait du diocèse de Strasbourg. L'appartenance effective de cette fortification à l'une ou l'autre cité sera discutée plus tard.

essentiellement connu pour avoir accueilli un sanctuaire gallo-romain, entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère. Celui-ci a été exploré et fouillé à partir de la fin du XVII^e siècle. Une enceinte, rythmée de tours carrées, est mentionnée dès cette époque¹⁹⁴. En 1918, F. Pöhlmann publie le résultat des observations qu'il a effectuées lors de travaux militaires pendant la Grande Guerre ; il dresse également un plan de l'enceinte qui sera publié par R. Forrer en 1926¹⁹⁵. Le tracé de cette fortification épouse le relief et adopte une forme oblongue, marquée par un rétrécissement médian, il ferme une surface de 8 ha environ. Aucune tour n'a été repérée. La structure du rempart, qui apparaît aujourd'hui comme une terrasse marquant une rupture dans la pente, n'est pas connue précisément : des observations montrent une levée de terre mêlée de blocs de pierre. La date de la création de cette fortification n'est pas connue. On peut tout au plus mentionner la découverte de mobilier de l'âge du Bronze et de La Tène finale — de la céramique et une monnaie — sur le site¹⁹⁶. Aucune relation ne peut être établie entre ce matériel et le rempart ; l'existence d'un établissement fortifié de la Tène finale, si elle ne peut être assurée, reste toutefois envisageable.

Le Châtelet de Châtillon-sous-les-Côtes [020] (fig. 43, B ; fig. 48, n°2), également appelé Camp Romain, est un éperon barré de 22 ha de superficie environ¹⁹⁷. Il est installé sur un promontoire de la côte de Meuse aux pentes abruptes, qui domine la plaine de la Woëvre de 75 à 100 m. Il est séparé du plateau par un rempart de plus de 500 m de long qui se prolonge le long des pentes à chacune de ses extrémités sur une distance de 100 à 150 m. Le talus, haut de 4 à 10 m, est précédé d'un fossé dont la largeur avoisine 7 m. Trois interruptions sont visibles dans le rempart : deux d'entre elles pourraient correspondre à des passages anciens. Une série de découvertes du XIX^e siècle atteste une occupation à l'époque gallo-romaine, dont le début peut être situé à La Tène finale. Cette période n'est toutefois formellement représentée que par trois monnaies qui ne permettent pas de remonter la datation au-delà de la toute fin de LT D2, vers le dernier tiers du I^{er} siècle avant J.-C.

Le site du Mont Sainte-Odile à Ottrot [090] (fig. 43, C ; fig. 48, n°20) est essentiellement connu pour son enceinte cyclopéenne de 10 km de long environ, dont l'interprétation a mobilisé l'énergie de nombreux chercheurs jusqu'à aujourd'hui¹⁹⁸. Les querelles sur l'époque à laquelle ce "mur païen" a été édifié n'ont cessé de secouer le monde de l'archéologie alsacienne depuis le début du XIX^e siècle. Si aucune date ne peut être retenue avec certitude, un faisceau d'indices permet toutefois de proposer une construction au moins au Bas-Empire ; dans tous les cas, l'hypothèse protohistorique semble devoir être écartée.

Cependant, l'existence d'une fortification gauloise à l'emplacement du couvent a été proposée¹⁹⁹. En effet, du mobilier daté de La Tène finale — LT D2 — a été recueilli lors de fouilles effectuées à l'emplacement du monastère entre 1963 et 1972²⁰⁰. Le site est implanté sur un promontoire

194 La *Carte archéologique de la Gaule* propose une synthèse des données disponibles sur le sujet (Flotté, Fuchs 2000, p. 298-306). N.-F. Gravier publie des extraits de textes du XVII^e siècle relatif au Donon, ainsi qu'un plan dressé à cette époque (Gravier 1827). Le plan est reproduit dans le catalogue.

195 Pöhlmann 1918 ; Forrer 1926, p. 35 et pl. VII, n°4.

196 Mériel 2001-2002, n°5 ; Pétry 1976, p. 400 ; Pétry 1980, p. 447.

197 Liénard 1881-1885, p. 65-70 ; Fichtl 2002a.

198 L'ensemble du dossier est présenté dans le *Guide archéologique* publié par F. Pétry et R. Will en 1988, et repris dans le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrée au Bas-Rhin (Flotté, Fuchs 2000, p. 504-513). En 2002, le catalogue d'une exposition des Musées de Strasbourg propose une nouvelle synthèse sur le Mont Sainte-Odile et les recherches qui s'y rapportent (Schneider, Schnitzler 2002 : voir en particulier les notices de B. Schnitzler, p. 49-57, de S. Fichtl, p. 58-61, et de F. Letterlé, p. 94-97).

199 Fichtl 1996 ; Fichtl 2002a.

200 Zumstein 1963 ; Zumstein 1995.

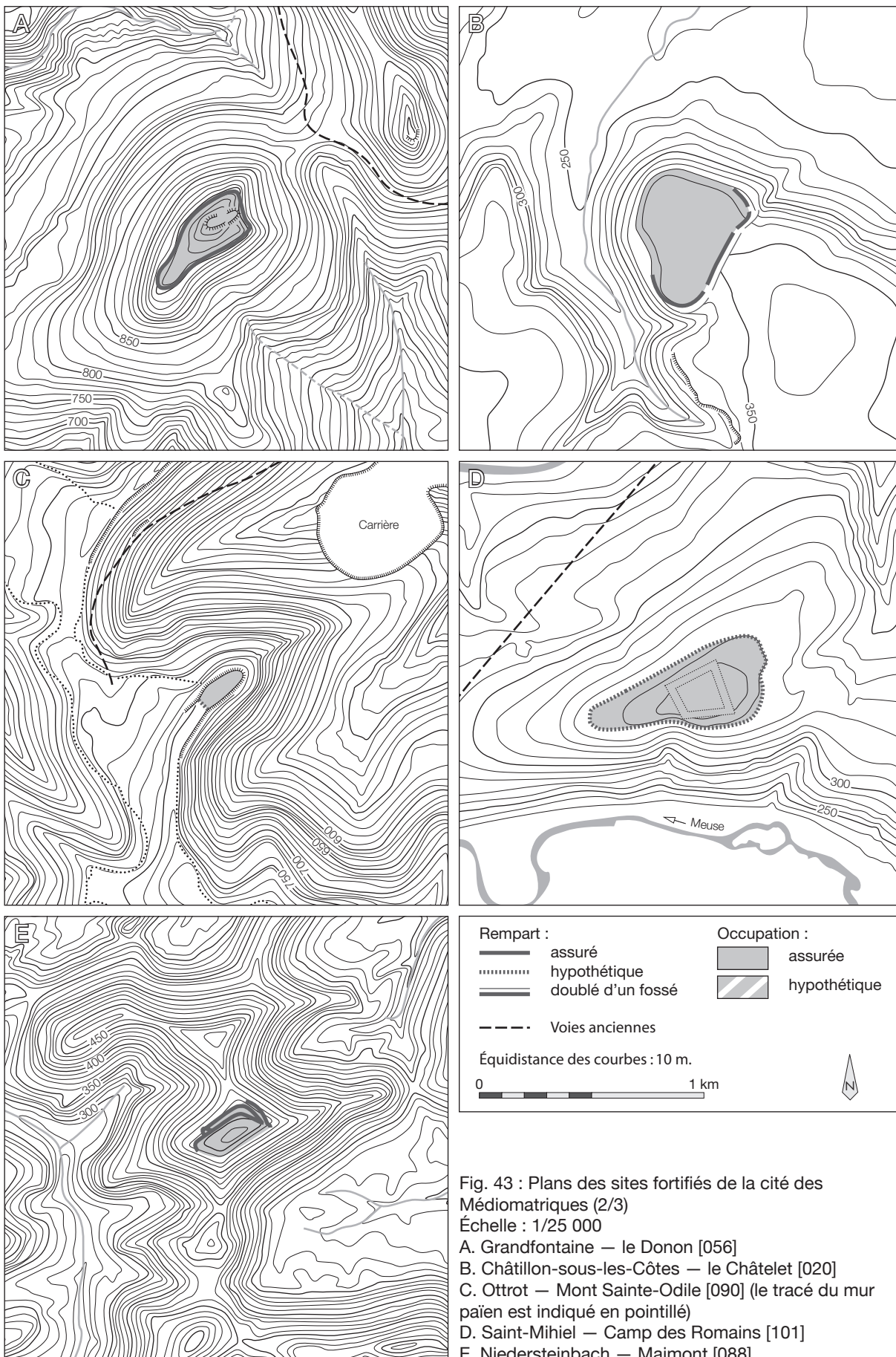


Fig. 43 : Plans des sites fortifiés de la cité des Médiomatriques (2/3)

Échelle : 1/25 000

A. Grandfontaine — le Donon [056]

B. Châtilion-sous-les-Côtes — le Châtelet [020]

C. Ottrot — Mont Sainte-Odile [090] (le tracé du mur païen est indiqué en pointillé)

D. Saint-Mihiel — Camp des Romains [101]

E. Niedersteinbach — Maimont [088]

rocheux, d'un peu plus de 3,5 ha, formé par des falaises d'une vingtaine de mètres de hauteur, qui s'avance au-dessus de la plaine d'Alsace. Cette configuration topographique avantageuse permet donc d'envisager une occupation gauloise dont aucune structure n'a été découverte. Un éventuel rempart aurait été totalement détruit lors de la réalisation des aménagements liés au couvent.

Le fort du Camp des Romains à Saint-Mihiel [101] (fig. 43, D ; fig. 48, n°10), construit entre 1874 et 1876, appartient au réseau défensif des Hauts de Meuse, mis en place par le Général Serré de Rivière après la défaite française de 1870. Il occupe une situation stratégique indéniable, sur une éminence qui domine un large méandre de la Meuse. Il contrôle le débouché de plusieurs passages qui permettent une communication aisée avec la plaine de Woëvre et la vallée de la Moselle. Lors de sa construction, des fortifications en terre, encore bien visibles à l'époque, ont été arasées et totalement détruites. Plusieurs descriptions du site ont été publiées²⁰¹. Elles mentionnent un rempart de 2 m de haut, entourant un plateau sommital d'une quinzaine d'hectares de superficie. L'architecture de cet ouvrage ne peut être précisée. Quelques contradictions entre ces descriptions doivent cependant être soulevées : certains auteurs décrivent un rempart continu, qui entoure la totalité du sommet, alors que d'autres rapportent que le côté sud n'était pas fermé par un talus. Le nombre de portes fait également débat : F. Liénard publie un plan qui en montre quatre²⁰² alors que G. de La Lance et H. de Widranges n'en mentionnent que deux. Il faut encore remarquer que le plan proposé par F. Liénard ne peut être mis en relation avec la réalité du terrain, qui n'adopte en aucun cas la forme régulière représentée. Malgré ces réserves, il semble assuré qu'une fortification ancienne existait à cet endroit. Sa datation ne peut être précisée, mais la présence de cinq monnaies gauloises permet de l'orienter vers La Tène finale.

L'enceinte du Maimont à Niedersteinbach [088] (fig. 43, E ; fig. 48, n°8) doit être ajoutée à la liste établie plus haut. Elle occupe un petit sommet, situé sur la frontière franco-allemande. Elle est connue de longue date et a fait l'objet de fouilles entre la fin du XIX^e et le premier tiers du XX^e siècle. C. Mehlis puis F. Sprater reconnaissent respectivement quatre et deux couches archéologiques distinctes. Le premier propose des dates comprises entre l'âge du Bronze et le Moyen-Âge, en passant par la Tène et le Bas-Empire. Le second mentionne du mobilier de La Tène finale, sans plus de précision, et de la céramique romaine²⁰³.

Le site présente un système fortifié complexe qui a été étudié lors d'une campagne de fouille de l'Université de Strasbourg en 1996²⁰⁴. Un rempart de barrage, long de 400 m, isole le sommet au nord et à l'ouest. Il est doublé, sur une grande partie de son développement, par un second ouvrage, plus court, qui aboutit à une source, intégrée à l'enceinte. À l'est, un troisième talus forme un couloir de 120 m de long environ qui permet l'accès à la fortification. Le flanc sud, plus abrupt, ne semble pas avoir été protégé par une quelconque levée. Trois phases successives ont été repérées. La première correspond à un ouvrage à deux parements, apparenté au type Ehrang, qui fait place, après un incendie, à un talus massif dans lequel ses vestiges sont noyés. Lors de la troisième phase, le sommet de ce talus est retaillé et un aménagement de petites dalles y est installé. La seconde ligne, à l'avant, doit aussi avoir été mise en place à ce moment.

Des datations radiocarbone effectuées sur des charbons provenant du premier rempart offrent des précisions sur sa construction, qui intervient à La Tène A, ou éventuellement au Hallstatt

201 Goureau 1840 ; La Lance 1856, p. 114-117 ; Widranges 1873, p. 284 ; Liénard 1881-1885, II, p. 140-141

202 Ce plan est reproduit dans le catalogue.

203 Mehlis 1900, p. 12 ; Sprater 1928, p. 24.

204 Fichtl, Adam 2001a.

D3²⁰⁵. Les deux autres phases, plus récentes, ne peuvent être datées. Aucune relation n'a pu être établie entre l'un des états de la fortification et les résultats des fouilles anciennes. Cette absence de preuve formelle incite S. Fichtl à ne pas retenir le site au titre des fortifications de La Tène finale²⁰⁶. Cependant, d'autres sites, aussi peu connus ont été intégrés à cette liste, comme par exemple le Châtelet de Châtillon-sous-les-Côtes, ou encore le Camp des Romains à Saint-Mihiel, par exemple. L'enceinte du Maimont semble donc pouvoir être prise en compte dans l'étude : elle conjugue la présence, attestée anciennement, d'une couche d'occupation gauloise et un rempart dont une phase au moins est postérieure à La Tène ancienne.

La fortification de Sankt-Ingbert²⁰⁷ [102] n'est pas mieux connue (fig. 44, A ; fig. 48, n°6). Elle occupe une arête étroite dont l'une des extrémités s'élargit en un petit plateau de 4 ha environ. Celui-ci est protégé par plusieurs aménagements défensifs qui l'entourent totalement. Au nord-est, un talus précédé d'un fossé interdit l'accès depuis la crête. Au sud-ouest, des levées beaucoup plus imposantes, pouvant atteindre entre 6 et 9 m de haut, forment un barrage d'une centaine de mètres de long, au milieu duquel elles ménagent une porte légèrement rentrante. Elles se prolongent sur les autres côtés pour fermer totalement la surface. En contrebas, une terrasse pourrait correspondre à une autre ligne de fortification. Le site n'a fait l'objet d'aucune fouille, l'architecture et la datation des remparts ne sont donc pas connues. Des ramassages de surface dans les années 1960 ont toutefois permis de recueillir du mobilier qui atteste des occupations successives entre le Néolithique et le haut Moyen-Âge, en passant par La Tène finale et l'époque romaine.

Situé à environ 5 km à vol d'oiseau de l'*oppidum* du Fossé des Pandours, dans une position géographique semblable, au-dessus de la plaine d'Alsace dont il contrôle un passage vers le plateau lorrain, le site de la Heidenstadt à Ernolsheim-lès-Saverne [036] (fig. 44, B ; fig. 48, n°18) est installé sur une crête barrée par deux remparts, précédés chacun d'un fossé, qui délimitent une superficie de 25 ha. Tous deux sont percés en leur centre d'une porte en tenaille encore visible actuellement. Hormis un article de présentation relativement complet en 1927, la fortification n'a pas fait l'objet de recherches approfondies avant une première campagne de fouille en 2007²⁰⁸. La coupe du rempart effectuée à cette occasion, et dont l'étude s'est poursuivie en 2008, a permis de mettre en évidence une architecture composée d'un empilement de couches de sable compactées, retenues vers l'avant par un parement de blocs de grès taillés. Aucune trace de poutraison interne n'a été relevée. Une lacune dans la continuité du parement, correspond à l'emplacement d'un poteau frontal sur lequel venait se fixer une série de poutres horizontales qui rythmaient toute la hauteur du rempart²⁰⁹. Le seul mobilier recueilli sur le site provient de prospections qui, à plusieurs reprises au XX^e siècle, ont fourni quelques rares tessons de céramique d'allure protohistorique. La datation de la fortification de la Heidenstadt reste problématique. Seule la forme caractéristique des portes permet éventuellement de proposer une occupation à la fin de La Tène. La présence d'un parement en pierre taillée n'offre qu'un *terminus post quem* ; cette technique semble effectivement se développer dans le nord-

205 Les résultats fournissent une date de 2395±33 BP, soit une plage chronologique comprise entre 755 et 397 avant J.-C. Les *maxima* de probabilité se situent vers 407, 475, 445 et 425 avant J.-C. (Fichtl, Adam 2001a, p. 9).

206 Il ne retient pas le site dans son article sur les fortifications du territoire médiomatrique (Fichtl 2002a). D'après S. Fichtl et A.-M. Adam, « les résultats [de la fouille de 1996] ne suffisent pas, en tout cas, à conforter l'hypothèse d'un établissement fortifié de La Tène finale » (Fichtl, Adam 2001a, p. 9).

207 Schindler 1965 ; Schindler 1968.

208 Gutmann 1927 ; Féliu 2007.

209 Les fouilles 2008, dirigées par moi-même, ont montré une architecture particulière où le parement est composé d'assises de blocs taillés posés de champ, séparées les unes des autres par des vides qui devaient accueillir à l'origine des poutres horizontales d'une quinzaine de centimètres de section.

est de la Gaule, dans des proportions modestes, à partir du début du I^{er} siècle avant J.-C., peut-être même à la fin du II^e siècle²¹⁰. Il n'est donc pas possible d'attester formellement une occupation à La Tène finale, qui reste toutefois fortement probable.

L'existence d'une fortification protohistorique contrôlant un passage de la Meuse à Verdun [123] (fig. 44, C ; fig. 48, n°1), antérieure à l'agglomération romaine, est suggérée depuis le milieu du XIX^e siècle et fréquemment reprise ensuite par la tradition archéologique²¹¹. Cependant, aucune structure gauloise, de quelque nature que ce soit, n'a jamais été découverte sur les hauteurs de la ville, dont F. Liénard propose, faute de mieux, qu'elle ne soit « qu'un *oppidum* [...], c'est à dire une enceinte fortifiée plutôt par la nature que par l'art ». Il ajoute qu'un « large fossé existait probablement à l'ouest et séparait l'*oppidum* du plateau où se trouve l'esplanade de la Roche »²¹². Ce fossé n'a jamais été observé. L'étymologie du nom de la ville, formé de deux termes à consonance celtique — *ver* traduit par “gué” et *dun* “hauteur” ou “fortification” — a souvent été mise à contribution pour justifier cette hypothèse. L'argument étymologique ne peut toutefois être retenu comme décisif : certaines villes créées *ex nihilo* à l'époque romaine portent un nom composé du suffixe *-dunum*, comme Autun-*Augustodunum* par exemple. Malgré ces réserves, une occupation à La Tène finale peut être envisagée : en effet, 22 monnaies gauloises ont été découvertes sur la commune. Certaines proviennent de dragages du lit de la Meuse, mais d'autres, dans des proportions de 4 sur 10, ont été ramassées dans le secteur de la ville haute. En définitive, l'existence d'une fortification gauloise à Verdun n'est pas formellement attestée mais reste fortement probable. La configuration du terrain permettrait de lui attribuer une superficie de 10 à 15 ha au maximum.

La Côte Saint-Jean à Moyenvic [086] (fig. 44, D ; fig. 48, n°16) forme un plateau d'un peu plus de 30 ha de superficie qui surplombe la vallée de la Seille de plusieurs dizaines de mètres. Il est isolé par des pentes relativement raides qui ne ménagent, comme seul accès aisé, qu'un isthme étroit. Une source d'eau douce, relativement rare dans cette région saline, sourd sur son versant nord. Si la période romaine est bien attestée sur le sommet²¹³, une importante occupation de La Tène finale doit également être envisagée. En effet, un mobilier relativement abondant, essentiellement un lot de 317 monnaies gauloises dont il a été question plus haut²¹⁴, y a été découvert lors de ramassages de surface au XIX^e siècle et de prospections dans les années 1980-1990. Cependant la nature de cette occupation n'a jamais été véritablement qualifiée. Trois interprétations ont récemment été proposées. Dans un article sur les fortifications de la cité des Médiomatriques, S. Fichtl publie une carte où figure le « site fortifié » de Moyenvic²¹⁵. Celui-ci est marqué d'un point d'interrogation et ne figure pas dans les notices descriptives qui accompagnent l'argumentaire. En 2004, le même auteur propose un découpage des cités du nord-est de la Gaule essentiellement fondé sur le rôle central des *oppida*. Il précise qu'aucun n'est connu dans la vallée de la Seille, mais que « les découvertes numismatiques du XIX^e siècle suggèrent la présence d'un site important [...], peut-être la hauteur de la Côte-Saint-Jean ». La carte correspondante montre un « habitat ouvert » au niveau de Moyenvic²¹⁶.

210 Fichtl 2005a.

211 Liénard 1873 ; Liénard 1881-1885, II, p. 17-60 ; Toussaint 1936 par exemple.

212 Liénard 1873, p. 22.

213 Un mobilier très abondant — monnaies, céramique, tuiles — a été découvert. Des traces de bâtiments ont également été repérées lors de prospections aériennes (Flotté, Fuchs 2004, p. 619). J.-P. Bertaux y voit un faubourg de l'agglomération de Marsal, situé immédiatement à sa sortie, sur le tracé de la voie Strasbourg-Metz (Bertaux 1997a, p. 223-224). J.-D. Laffite interprète quant à lui ces traces comme les vestiges d'une « grande villa » (Laffite 1990).

214 Cf. chapitre 1, p. 59.

215 Fichtl 2002a, fig. 2.

216 Fichtl 2004, p. 70-71.

Enfin, dans un récent rapport de prospections thématiques présenté par L. Olivier sur le briquetage de la Seille une troisième carte, qui illustre l'occupation de la moyenne vallée de la Seille à La Tène C2-D fait état d'un sanctuaire²¹⁷ ; aucun texte ne vient expliciter cette interprétation.

Ces trois propositions, que l'on ne découvre qu'incidemment au détour de cartes de synthèse, sont parfois contradictoires et méritent d'être rapidement discutées. La position topographique

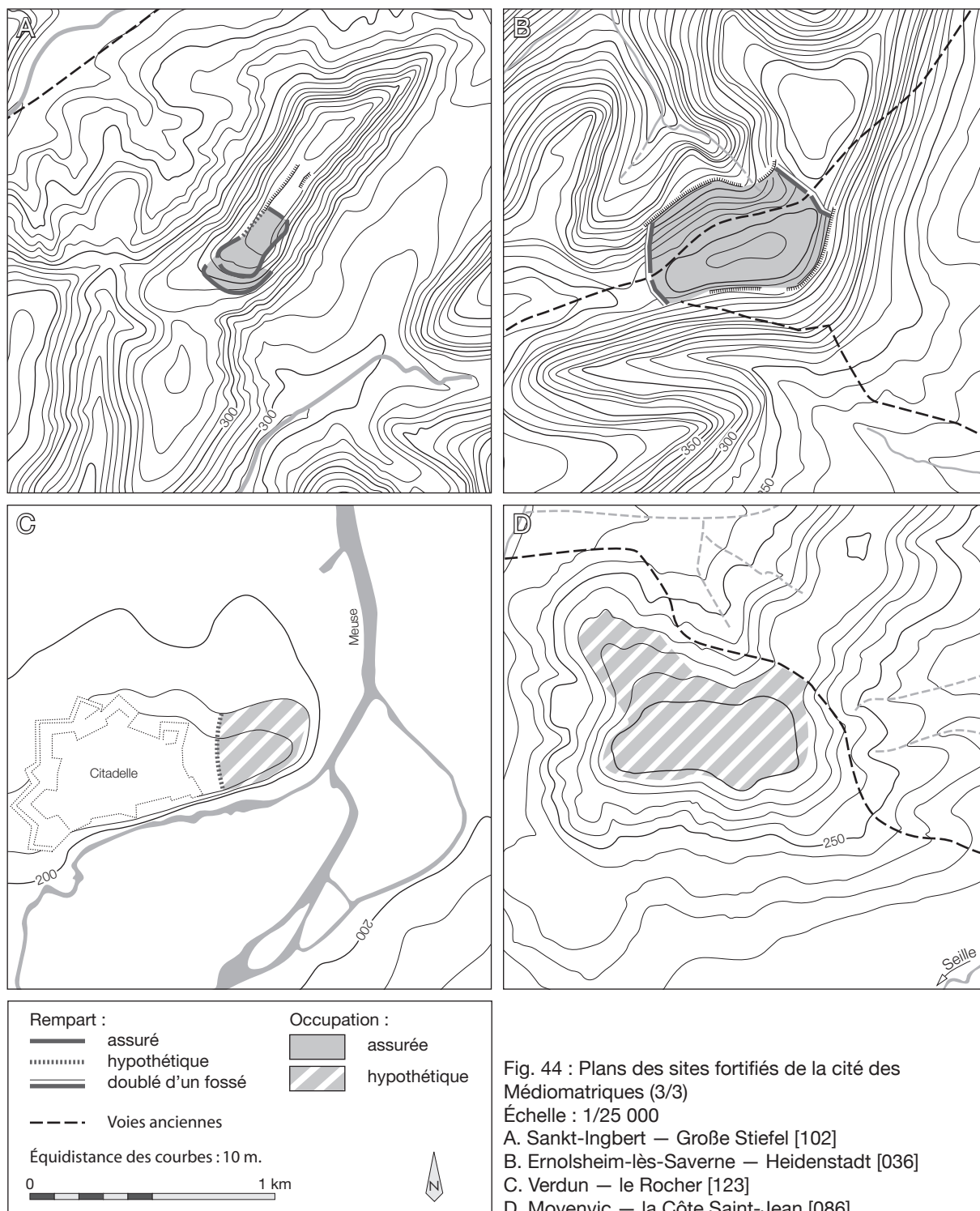


Fig. 44 : Plans des sites fortifiés de la cité des Médiomatriques (3/3)
 Échelle : 1/25 000
 A. Sankt-Ingbert — Große Stiefel [102]
 B. Ernolsheim-lès-Saverne — Heidenstadt [036]
 C. Verdun — le Rocher [123]
 D. Moyenvic — la Côte Saint-Jean [086]

217 Olivier 2005a, p. 330. Carte reprise dans un article de synthèse sur ce programme : Olivier 2005b, fig. 4.

du site, sur une hauteur qui, si elle n'est pas vertigineuse, n'en est pas moins réelle, milite pour l'hypothèse de la fortification. Il faut toutefois souligner le fait qu'aucun vestige de fortification n'a jamais été signalé sur le plateau, ce qui orienterait l'interprétation vers un habitat ouvert. Celui-ci occuperait alors une situation peu commune pour ce genre d'établissement dont le rapport au relief n'est généralement pas marqué. Le site de la Côte Saint-Jean de Moyenvic sera ici considéré, avec toutes les réserves qui s'imposent, comme un site fortifié probable. L'existence d'un sanctuaire sur le plateau, non démontrée, n'est pas incompatible avec cette hypothèse.

Le cas du Châtelet d'Apremont-la-Forêt [005] (fig. 48, n°11) n'est pas sans poser quelques problèmes. Au XIX^e siècle, plusieurs auteurs mentionnent en effet la découverte de monnaies gauloises dans les substructions d'un château-fort situé sur un plateau qui domine le village et commande un passage entre la Woëvre et la vallée de la Meuse²¹⁸. Cependant aucune description précise d'un éventuel rempart n'est proposée. Il faut remarquer à ce sujet que F. Liénard, qui l'identifie comme une fortification antique, n'en publie pourtant aucun plan. Ce manque d'informations incite à la plus grande prudence, mais la mention répétée de monnaies gauloises et la position véritablement défensive du site permet toutefois d'intégrer cette fortification hypothétique à l'étude. Aucun plan ne peut en être proposé, de même qu'aucune donnée n'est véritablement disponible.

Du mobilier attribué à l'âge du Fer est mentionné sur la Butte de Mousson, qui occupe une position topographique avantageuse dans la vallée de la Moselle²¹⁹. Cependant, la datation, qui semble plutôt se situer au Hallstatt²²⁰, à laquelle s'ajoute l'absence de rempart, éventuellement due aux aménagements médiévaux et modernes, ne permet pas de retenir ce site pour l'étude.

D'autres sites listés plus haut doivent également être écartés de l'inventaire en raison de leur situation géographique ou de l'absence de fortification ou de mobilier de La Tène moyenne et finale. C'est le cas de la Côte Saint-Germain à Lion-devant-Dun (55) qui ne se trouve pas dans le territoire médiomatrique tel qu'il a été défini plus haut mais plutôt chez les Rèmes. Le faciès monétaire du site de Montsec a permis de le rattacher, quant à lui, à la cité des Leuques, il sera donc évoqué plus bas.

Enfin, les vestiges fouillés en 1999 à Volmunster ne permettent pas, contrairement à ce qui a pu être proposé, d'interpréter le site comme une fortification. Le site est effectivement installé sur une position topographique avantageuse, mais le fossé, sur lequel repose l'argumentation, ne présente pas un profil réellement défensif. De plus, il ne rejoint pas clairement les deux pentes qui délimitent le petit éperon. Il semble donc préférable de ne pas le retenir comme fortification, mais plutôt comme un site enclos, dont il sera question plus bas.

1.2.2. Les sites fortifiés de la cité des Leuques

Le plateau du Mont Châtel à Boviolles [016] (fig. 45, A ; fig. 48, n°13) est un vaste éperon barré d'une soixantaine d'hectares de superficie. Il a fait l'objet d'études répétées depuis le XIX^e siècle qui ont abouti, aujourd'hui, à un vaste programme de recherche sur l'*oppidum* mais également sur

218 L'ensemble des découvertes est reprise par F. Liénard (Liénard 1881-1885, I, p. 77). La description la plus précise est donnée par M. Toussaint (Toussaint 1946, p. 84-85).

219 Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 105-106.

220 Cuvelier 1990.

la ville romaine de *Nasium* et leur environnement proche²²¹. Le système défensif est composé d'un grand rempart de barrage, appelé la Butte, qui isole le site du plateau, et d'un rempart de contour, haut de 1 à 3 m, qui le prolonge sur tout le pourtour, au-dessus de pentes relativement raides. Au nord, au-dessus de l'Ornain, la multiplication des lignes de défense pourrait correspondre à un accès vers la rivière. D'autres portes doivent être envisagées, en particulier au milieu du rempart de barrage, où passe actuellement un chemin d'exploitation. La fortification principale est étudiée depuis plus d'un siècle : la présence de grands clous, mentionnés dès 1834, a permis d'identifier une architecture de type *murus gallicus*. Elle a fait l'objet de nouvelles recherches entre 1978 et 1981 puis à partir de 2006²²². Ces dernières permettent de restituer un rempart de près de 4 m de haut et 7,5 m de large, précédé d'un grand fossé à fond plat de 26 m de large et 3,5 m de profondeur.

Les structures de l'occupation interne n'ont été que très peu étudiées. Quelques « fonds de cabanes » ont été mis au jour anciennement ; ils pourraient correspondre soit à des caves ou des celliers, soit à des structures artisanales, tous d'un type fréquent sur les *oppida*. Quelques autres structures — un puits, des trous de poteau et des fosses diverses — ont été fouillées. Une structuration très nette des vestiges d'habitat a pu être mise en évidence par de grandes campagnes de prospections géophysiques dont il sera question plus bas. Une petite forge a été mise au jour immédiatement à l'avant du rempart²²³. Elle atteste des activités métallurgiques qui transparaisaient déjà au travers du lot de scories découvert auparavant. Celles-ci, outre le travail du fer reflètent également la présence de bronziers sur le site. L'orfèvrerie et la tabletterie sont aussi représentées, ainsi que les travaux de tissage et de filage.

Le mobilier, très abondant, couvre l'ensemble du spectre des vestiges matériels que l'on peut attendre sur un site de la fin de l'âge du Fer : céramique locale, importations méditerranéennes — vaisselle et amphores —, parure, monnaies, outillage... Il présente une image chronologique relativement cohérente, centrée sur La Tène D2²²⁴. Les ensembles de LT D2a sont les plus nombreux. L'occupation qui avait commencé à LT D1 se poursuit ensuite jusqu'au début de l'époque augustéenne, pour laquelle quelques contextes doivent encore être mentionnés. À ce moment, le fossé interne accuse un comblement très net, qui semble devoir être mis en relation avec la désaffectation du site.

La fortification de la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy²²⁵ [040] (fig. 45, B ; fig. 48, n°15) occupe l'extrémité d'une butte témoin située immédiatement au nord de la vallée de la Meurthe. Elle a fait l'objet de nombreuses fouilles entre la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. Elle occupe un plateau d'une vingtaine d'hectares, détaché du reste de la butte par un isthme étroit de 60 m de large, barré par un talus d'une vingtaine de mètres de large pour une hauteur conservée de 3,5 à 6 m. Une coupe réalisée dans les années 1880 a permis de préciser l'architecture de ce rempart qui présentait un parement de pierres sèches, retenu à l'avant par un massif de chaux²²⁶.

221 La bibliographie est donc relativement abondante et ne peut être présentée ici. Elle est reprise dans son ensemble dans le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré au département de la Meuse (Mourot 2001, p. 396-403). Les recherches récentes, menées par T. Dechezleprêtre, ont donné lieu à des rapports dont les références sont présentées dans le volume de catalogue. Une première synthèse est parue en 2004 (Mourot, Dechezleprêtre 2004).

222 Maxe-Werly 1877 ; Déroche 1983 ; Dechezleprêtre, Mourot 2006.

223 Renseignement B. Bonaventure.

224 Dechezleprêtre *et alii* 2007.

225 La bibliographie est relativement abondante mais généralement ancienne. En dernier lieu : Colin 1998, p. 149-152 ; Dechezleprêtre 2003 ; Hamm 2004, p. 208-209.

226 Barthélémy 1892, p. 279-280.

De nombreuses excavations quadrangulaires ont été fouillées²²⁷. Elles ont été interprétées comme des « cabanes », mais doivent plutôt être considérées comme des caves ou des celliers, à l'image des structures de ce type connues à Boviolles. Certaines possédaient des escaliers taillés dans le substrat qui permettaient un accès depuis la surface ; parfois les emplacements des supports de charpente ou des foyers sont signalés.

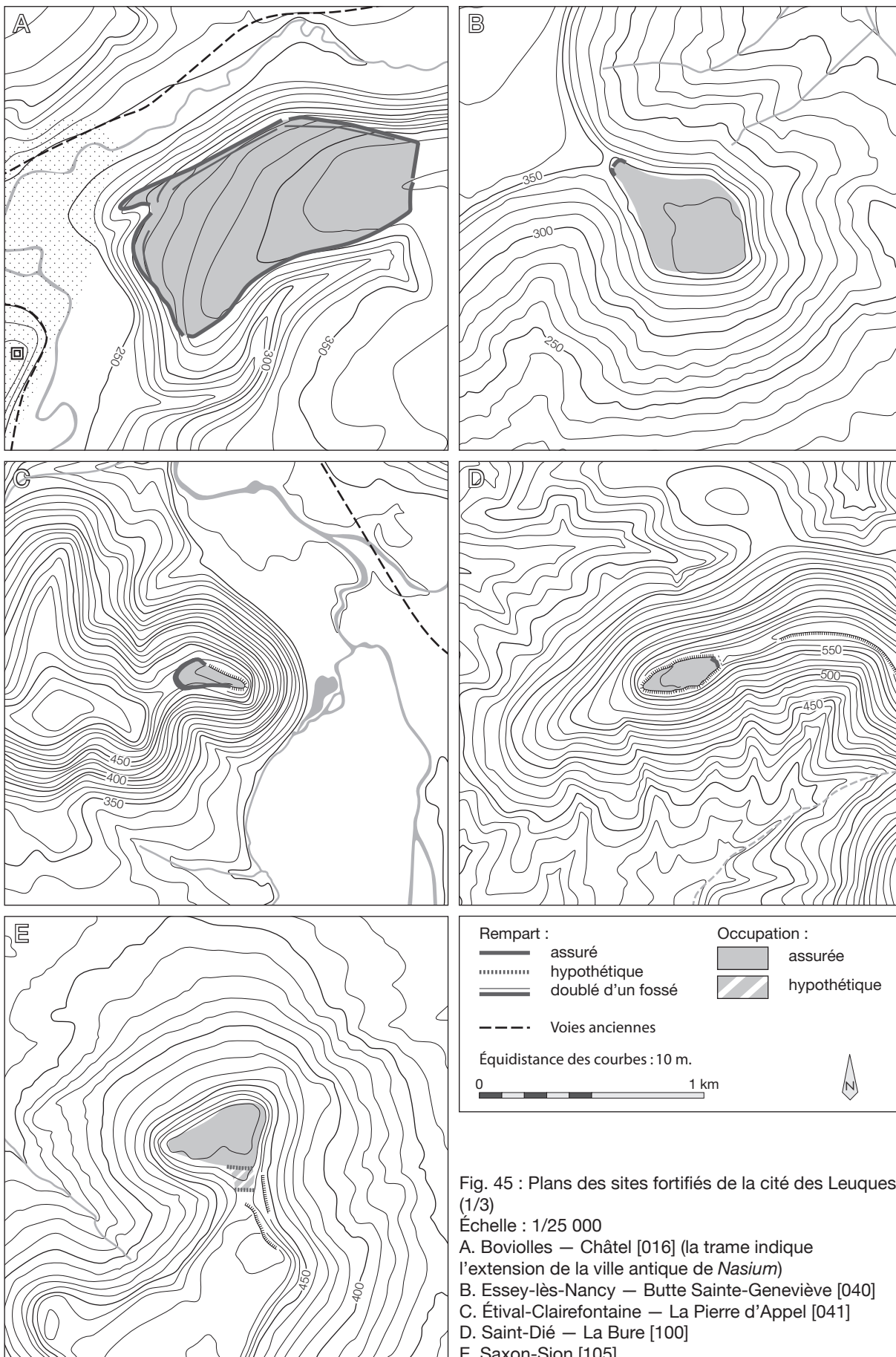
Le mobilier découvert, et conservé, a été étudié et publié par T. Dechezleprêtre en 2003. Il se compose pour l'essentiel de fibules et de monnaies, ainsi que de quelques éléments d'armement — éperons, fragments de fourreau — et de vaisselle métallique d'importation. Les rapports de J. Beaupré mentionnent également des amphores, dont quelques tessons ont été mis au jour dans presque toutes les structures, mais également des outils. Des scories, témoins d'activités métallurgiques liées au travail du fer, sont également mentionnées. L'étude chronologique de ce mobilier offre l'image cohérente d'une occupation centrée sur La Tène D2. Une mise en place un peu plus précoce n'est pas à exclure. Le site semble délaissé au plus tard dans les dernières décennies avant notre ère. L'architecture du rempart le rapproche d'ouvrages identiques du début de La Tène. Pourtant aucun mobilier de cette époque n'a été découvert sur le site, ce qui incite à mettre le rempart en relation directe avec l'occupation de la fin de l'âge du Fer.

Le petit éperon rocheux de la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine [041] (fig. 45, C ; fig. 48, n°26) domine le cours de la Meurthe, au niveau où elle quitte le bassin de Saint-Dié. Il est entouré sur trois côtés de décrochements rocheux qui dépassent parfois 10 m de haut. Les premières explorations remontent à 1820, mais le site n'a véritablement été fouillé qu'à partir de 1964, par A. Deyber qui en a poursuivi l'exploration jusqu'en 1981²²⁸. Ces investigations se sont essentiellement portées sur le rempart principal à l'ouest et la zone située immédiatement derrière. Elles ne concernent au final qu'une superficie d'environ 800 m².

Le site est protégé, à l'ouest par un rempart de barrage, précédé d'un fossé, qui adopte un tracé arrondi. Il est prolongé à chacune de ses extrémités par un rempart périphérique, de plus petite taille. Cet ouvrage secondaire ne fait pas le tour complet de l'éperon ; il n'a été repéré que sur une longueur de 150 m au sud et 80 m au nord. La présence d'une palissade sur la partie restante n'est pas à exclure. Cinq phases de fortifications ont été reconnues par A. Deyber. Trois d'entre elles appartiendraient à La Tène moyenne ou finale, les deux autres seraient des réaménagements du Bas-Empire. Il faut toutefois mentionner qu'aucune coupe complète des fortifications n'a été publiée, ni même relevée lors des fouilles : seuls sont disponibles des schémas interprétés qui ne semblent pas toujours correspondre aux photos proposées en parallèle dans les rapports. Tout au plus distingue-t-on effectivement plusieurs phases de construction, que trahissent plusieurs lignes de parement parallèles. La première de ces phases doit avoir été aménagée après un important travail de terrassement, dont il n'est fait mention nulle part : en effet, une marche horizontale apparaît à la base du rempart, large de 3 m environ et haute de 2 m. L'architecture des remparts ne peut être précisée. Une construction à armature de grilles de poutres horizontales a été proposée, mais la présence de

227 Beaupré 1910.

228 Des rapports de fouille annuels ont été effectués à l'occasion de chacune des campagnes (Deyber 1965, 1973b, 1974a, 1975, 1976, 1977, 1978b, 1981c ; Deyber, Bertaux 1967 ; Deyber, Faure 1971, 1972 ; Deyber, Richerd 1968, 1969, 1970 ; Tronquart 1967b). Le site a été publié une première fois dans une courte notice (Deyber 1972b). Un article de synthèse a ensuite été proposé (Deyber 1984b). Le mobilier découvert lors des fouilles a fait l'objet d'études spécifiques lors de deux maîtrises : la première, en 1983 sur la céramique, a vu ses conclusions reprises dans un article (Dalaut, Deyber 1987-1988), la seconde, qui concerne le mobilier métallique et la parure en verre, a permis une révision chronologique de l'occupation (Devel 1999). Les monnaies gauloises ont été présentées récemment (Deyber 2003).



trous de poteau importants au niveau du parement laisse également penser à un rempart à poteaux frontaux. Des clous de grandes dimensions sont figurés sur les planches du rapport des fouilles de la porte nord²²⁹ et des « arpillons de fer » sont mentionnés sur les poteaux du parement²³⁰. La présence d'éléments de liaison en fer pourrait attester une construction mixte combinant des poteaux frontaux et une grille de poutres clouées, à l'image du rempart de Bâle²³¹. Deux portes, au sud et au nord du rempart principal, permettaient l'accès à la fortification. Les structures d'habitat mises au jour correspondent à des vestiges de bâtiments : quelques trous de poteau creusés dans la roche ou encore des « fonds de cabane ». Certains plans rappellent les caves ou les celliers bien connus sur les habitats de La Tène finale. Différents éléments — scories, déchets de coulée — attestent la présence d'ateliers de bronzier et de forgeron sur le site. En revanche, aucune trace de réduction du minerai de fer ne semble devoir être signalée²³². Les productions de ces artisans ne peuvent être précisées. Une quinzaine de tombes de La Tène moyenne et finale a été mise au jour sous le rempart et sous certains bâtiments. L'ensemble n'a jamais été publié²³³.

Le mobilier est relativement varié. La parure est représentée par 14 fibules et 21 bracelets ou perles en verre, ainsi que par un torque en fer et deux bracelets en bronze. Une importante série d'armes et d'objets à vocation militaire a été découverte : outre un fragment de lame d'épée, un talon de lance, trois fers de javelot et cinq pointes de flèche, il faut signaler plusieurs clous de chaussure et quelques éléments de harnachement. Deux amphores, Dressel 1a et 1b, trois vases en céramique campanienne et un doigtier de passoire en bronze sont les témoins d'importations méditerranéennes. Enfin, un petit lot de 13 monnaies a été mis au jour. L'ensemble de ce mobilier définit un horizon très net, caractéristique de La Tène D1²³⁴. Plusieurs dates ¹⁴C ont été proposées, mais elles fournissent des fourchettes chronologiques beaucoup trop larges pour être interprétées²³⁵. Elles permettent toutefois de proposer un début de l'occupation à la toute fin de La Tène C2. Un abandon au début de La Tène D2 peut être envisagé.

À une dizaine de kilomètres de la Pierre d'Appel, au centre du bassin de Saint-Dié, le « camp celtique » de La Bure [100] (fig. 45, D ; fig. 48, n°27) occupe un petit promontoire rocheux de 3 ha environ, délimité de tous côtés par des affleurements rocheux, excepté à l'est où un rempart, précédé d'un fossé barre l'accès depuis la crête. Le site est connu anciennement et fait l'objet de recherches dès la première moitié du XIX^e siècle. L'occupation gauloise n'est mise en évidence qu'un siècle plus tard, lors de prospections qui conduiront aux vingt-trois campagnes de fouilles menées par G. Tronquart entre 1964 et 1986²³⁶ pendant lesquelles près de 20 % de la surface enclose sera décapée.

229 Tronquart 1967b.

230 Deyber 1974b, p. 16.

231 L'hypothèse est proposée dans Buchsenschutz 1984a, p. 91.

232 Leroy 1997, p. 215.

233 L'une ou l'autre est présentée dans l'article de synthèse de 1984 (Deyber 1984b). La tombe 14B a fait l'objet d'une courte notice dans un catalogue d'exposition (Deyber, Guillaumet 1987). Elle date de LT D1.

234 Devel 1999, p. 111. La répartition du matériel dont la datation est assurée est relativement parlante : 28 % peuvent être rattachés à la phase LT C2-D1 ; 69 % à LT D1 et 3 % à LT D2.

235 Deux charbons de bois issus du premier rempart ont été datés : les résultats fournissent des dates de 2300±100 BP et 2220±100 BP, soit des plages chronologiques comprises entre 350 et 150 avant J.-C. et 270 et 70 avant J.-C. La datation d'un autre charbon, provenant du deuxième rempart donne un résultat de 2010±50 BP soit une fourchette comprise entre 110 et 10 avant J.-C. (Deyber 1984b, p. 214-215).

236 Chacune de ces campagnes a fait l'objet de rapport de fouille et d'une publication, au moins, dans le *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne* (Ronsin 1966, Tronquart 1967a à 1987). La bibliographie concernant le site de La Bure est donc relativement abondante. En 1989, une synthèse est publiée (Tronquart 1989). Elle fait la part belle aux interprétations de l'auteur qui ne peuvent pas toujours être étayées par la réalité du terrain, caractérisée par une absence presque complète de stratigraphie. En 1997, dans le cadre d'un projet d'aménagement, K. Boulanger propose

Le rempart de barrage a connu trois phases distinctes. La première, de type *murus gallicus*, adopte un tracé très nettement coudé, qui semble s'appuyer sur deux entablements rocheux. La fortification présente alors deux parements espacés de 7 m environ et une hauteur de 3 au minimum. Dans un deuxième temps, le tracé est redressé et la fortification présente un front rectiligne. Aucun clou n'a été repéré dans cette construction dont la partie arrière n'est plus parementée mais formée d'une rampe. Si la première phase remonte sans aucun doute à La Tène finale, la deuxième ne peut être datée précisément au vu des données de fouilles. Tout au plus peut-on dire qu'elle est antérieure au milieu du IV^e siècle après J.-C., moment auquel elle est noyée dans le soubassement d'un rempart du Bas-Empire. P. Devel propose de la situer vers la fin de La Tène D1. La datation du fossé n'est pas fixée : le tracé rectiligne, parallèle au parement des deuxième et troisième phases, semble indiquer une mise en place tardive, postérieure au *murus gallicus* coudé. Enfin, il faut mentionner une enceinte de contour qui n'est attestée formellement qu'au Bas-Empire mais qui pourrait être plus ancienne : elle a en effet été construite sur des éléments du parement arrière du premier état du rempart. Quatre accès au site ont été repérés, aucun n'a fourni de véritable indice d'existence à La Tène finale. Il semble toutefois que la "poterne est", située à l'extrémité sud du rempart, n'a pu être en utilisation à cette époque où le *murus gallicus* arrivait jusqu'à l'aplomb du décrochement rocheux.

Les structures découvertes dans l'enceinte restent difficiles à appréhender et à interpréter. Plusieurs aires empierrées ainsi que trois bassins creusés dans le socle rocheux ont été dégagés. Aucun de ces aménagements, dont la fonction exacte reste inconnue, n'a pu être daté de façon satisfaisante. On observe une concentration plus importante du mobilier de La Tène finale au centre du plateau, qui semble marquer une zone d'occupation préférentielle²³⁷. Certains vestiges d'activités métallurgiques ont été mis au jour sur le site : des fabricats de fibules de Nauheim, de petits lingots et quelques scories attestent la présence de bronzier à l'époque gauloise. Le travail du fer est également représenté, mais contrairement à ce que G. Tronquart avait cru déceler, aucune trace de réduction du minerai n'a été découverte. Les scories — 450 kg — reflètent uniquement des activités de forge²³⁸, dont la datation à La Tène finale n'est pas assurée. Enfin, de nombreux éléments sculptés témoignent de la vie religieuse du site à l'époque romaine.

Le mobilier est relativement abondant et varié. La parure est représentée par une série de 69 fibules, de 71 bracelets ou perles en verre, de bagues, de bracelets et de perles en bronze ; six boucles de ceinture sont également mentionnées. Un lot de 346 monnaies gauloises a été découvert. Quelques tessons d'amphores ont été recueillis ainsi qu'un doigtier de passoire. Certains objets proviennent de la partie orientale du monde celtique, comme une boucle de ceinture à palmette ou une applique zoomorphe en bronze. L'ensemble de ce mobilier permet de proposer une datation assez précise de l'occupation principale qui semble se mettre en place dès le début de La Tène D1, éventuellement à la transition LT C2-D1, et ne pas dépasser la fin de cette période. La présence d'objets datés de LT D2 et de l'époque augustéenne, en quantités minimes, permet de proposer une

une synthèse des connaissances sur le site (Boulangier 1997) qui sera très largement reprise dans la notice de la *Carte archéologique de la Gaule* (Michler 2004, p. 297-315). Depuis la fin des années 1990, le résultat des fouilles est à nouveau étudié dans le cadre de travaux universitaires : une maîtrise sur la parure et le mobilier métallique gaulois a été réalisée (Devel 1999) et un master est actuellement en cours de préparation sur les monnaies gauloises du site (Bigoni 2007). La céramique n'a que peu été étudiée, seules ont été publiées deux petites planches présentant à peine 30 formes (Tronquart 1989, p. 39). En 2004, dans son DEA, B. Bonaventure a proposé une courte analyse de deux ensembles, issus des fouilles effectuées près du *murus gallicus* (Bonaventure 2004, p. 114-130). Les questions chronologiques ont été en grande partie réexaminées par P. Devel.

237 Il faut noter que cette zone centrale a été la plus fouillée, il n'est donc pas étonnant qu'elle livre un mobilier plus abondant que les autres secteurs.

238 Leroy 1996.

fréquentation restreinte à ces époques²³⁹. Le site connaîtra ensuite une importante phase d'activité au Bas-Empire.

La Côte de Sion à Saxon-Sion [105] (fig. 45, E ; fig. 48, n°22) correspond à l'extrémité nord d'une butte témoin dont le sommet culmine à près de 200 m au-dessus du plateau. Un isthme étroit sépare cette extrémité du reste de la butte et délimite une surface plus ou moins triangulaire de 6 ha environ. Alors que, dès la première moitié du XIX^e siècle, de nombreux chercheurs se sont attachés à l'étude du site, qui porte les traces d'une fréquentation depuis l'âge du Bronze jusqu'au couvent actuel, son occupation de La Tène finale n'a véritablement été reconnue qu'à partir des années 1960. La multiplication des opérations préventives depuis cette époque a permis de la cerner avec plus de précision. Cependant, les informations disponibles restent relativement lacunaires²⁴⁰.

La question de la fortification doit par exemple être posée. Un rempart, haut de 2 m et large de 12 m, barre l'accès au site au niveau de l'isthme qui le sépare du reste de la colline. Deux phases successives ont été reconnues. La première, constituée d'un talus de pierres et de terre, a été datée de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer. La seconde, qui consiste en une surélévation à masse calcinée des vestiges de l'état précédent, a fait l'objet de datations radiocarbones qui permettent de la situer pendant le premier âge du Fer ou au début du second²⁴¹. Quelques aménagements de la fin de La Tène ont été repérés au sommet de cette deuxième phase, mais leur état ne permet aucune interprétation. On peut également noter qu'à environ 100 m en arrière du rempart protohistorique, un fort dénivelé correspond à l'emplacement d'une seconde fortification qui fait le tour du plateau. Elle se compose d'un mur de plus d'un mètre d'épaisseur ; elle n'est pas datée avec précision, mais pourrait remonter à la période romaine. En définitive, le rempart de La Tène finale, dont l'existence est plus que probable, n'a pas été repéré. Il pourrait se situer au-dessus de la fortification hallstattienne ou sous les aménagements romains²⁴². On peut seulement remarquer qu'une vaste couche d'occupation de la fin de l'âge du Fer a été découverte entre ces deux lignes, mais il n'est pas impossible qu'elle corresponde à des structures situées à l'extérieur du site, immédiatement en avant du rempart. Les sondages effectués sur le plateau, entre les bâtiments du couvent ont permis de recueillir un mobilier abondant dans des couches archéologiques où aucune structure n'a été repérée.

Ce mobilier, au sein duquel un lot de céramique campanienne important a été découvert, ainsi qu'une petite série d'amphores Dressel 1, permet de proposer une datation qui commence à La Tène D1 et prend toute son importance à la période suivante, pour ensuite se poursuivre, sans hiatus apparent, à l'époque romaine. Dans son ouvrage sur la chronologie des *oppida*, A. Colin situe cette occupation pendant les phases 2 à 4 de son étude²⁴³, soit les deux premiers tiers du I^{er} siècle

239 À ce sujet, les conclusions de P. Devel sont tout à fait explicites. Le matériel datable se répartit en trois groupes de la façon suivante : 26 % peut être rattaché à LT C2-D1, 72 % à LT D1 et seulement 2 % à LT D2 (Devel 1999, p. 108-110).

240 La bibliographie est relativement abondante. En dernier lieu : Legendre 2002 ; Legendre, Olivier 2003 ; Hamm 2004, p. 342-350. Pour des fouilles récentes : Bouchet 2004.

241 Les résultats fournissent une date de 2435±45 BP, soit une plage chronologique comprise entre 752 et 408 avant J.-C. Les *maxima* de probabilité se situent entre 750-700 et 500-400 avant J.-C. (Legendre, Olivier 2003, p. 55).

242 Cette deuxième hypothèse a été proposée par J. Beupré : « Il dut y avoir à Sion une enceinte préhistorique, puis sans doute quelque *oppidum* gaulois comme l'attestent les nombreuses monnaies gauloises et autres objets de cette époque découverts sur la partie du plateau où se trouve le monastère. Le mur gallo-romain qui isolait cette partie du reste de la montagne a été construit, il y a tout lieu de le croire, sur l'emplacement d'un ancien *vallum* » (Beupré 1902, p. 77).

243 Colin 1998.

avant J.-C. Il faut toutefois noter que l'absence de contexte établi et l'arasement complet de la stratigraphie rendent difficile l'étude chronologique et interdisent toute sériation fine.

Le sommet de Varrinchâtel²⁴⁴, entre les communes d'Étival-Clairefontaine et de Saint-Benoît-la-Chipotte [042], est entouré de deux lignes de fortifications concentriques qui délimitent une superficie maximale de 4 ha (fig. 46, A ; fig. 48, n°25). Le talus inférieur est percé d'une porte en chicane au sud, qui permet ensuite un accès à l'enceinte sommitale par une simple interruption du second rempart. En 2005, le nettoyage d'un chablis a permis d'appréhender sommairement l'architecture de ce dernier. Elle se compose de deux couches de terre superposées, retenues à l'avant et à l'arrière par deux aménagements de pierres qu'il semble hasardeux, au vu de la documentation disponible, de qualifier de parement. Cet édifice recouvre une couche d'incendie datée du Hallstatt final. La présence de céramique de La Tène A dans la masse du rempart permet de dater sa mise en place de cette époque au plus tôt. Une édification plus tardive ne saurait cependant être écartée, ce mobilier pouvant avoir été prélevé avec les terres accumulées pour la construction. Dans les années 1990, de la céramique de La Tène finale a été découverte en divers points du sommet lors de prospections pédestres²⁴⁵. Aucune relation définitive ne peut être proposée entre les remparts et l'occupation de la fin de l'âge du Fer.

Le Camp Romain à Fains-Véel²⁴⁶ [043] (fig. 46, B ; fig. 48, n°9) est installé sur un petit promontoire plus ou moins rectangulaire qui domine le cours de l'Ornain de plusieurs dizaines de mètres. Un rempart, dont la hauteur atteint encore 4,50 m, barre l'accès depuis le plateau sur une longueur de 100 m, et isole une surface d'un peu plus de 3 ha. Il est précédé d'un fossé de 4 m de large et 1,6 m de profondeur. Un accès est mentionné au sud-est, où le talus ne semble pas rejoindre la pente mais au contraire laisser un passage possible. Des fouilles ont été anciennement réalisées, ainsi que quelques sondages dans les années 1950, pour lesquels aucune documentation n'est conservée. Ces recherches mettent en lumière une fréquentation du site entre le Hallstatt et le Bas-Empire²⁴⁷. De nombreux potins "au sanglier" (SST 186) sont mentionnés dès le début du XIX^e siècle. Ces monnaies, dont seules trois sont conservées, constituent l'unique attestation d'une occupation à La Tène finale.

Situé sur le versant extérieur du Bassin de Saint-Dié, le site de la Corre à Housseras²⁴⁸ [063] (fig. 46, C ; fig. 48, n°24) est un éperon barré de 6 ha environ. Il est installé sur une avancée délimitée au nord par des pentes abruptes qui tombent dans une zone marécageuse et au sud par des affleurements rocheux. Dans le prolongement d'un rétrécissement relativement important, un imposant rempart rectiligne, large de 8 m et haut de 6,50 m, a été construit pour barrer l'accès à l'extrémité du plateau. Il est précédé d'un fossé de 5 m de large. Des fouilles, réalisées dans les années 1960, ont permis de préciser la structure du rempart qui présente un parement de blocs taillés, rythmé par des poteaux verticaux. L'absence de parement interne, bien que non assurée, incite à restituer une rampe à l'arrière et ainsi à attribuer cet ouvrage au type de Kelheim. Le centre du rempart est coupé par une porte à ailes rentrantes de 7 m de large. Les sondages effectués à l'intérieur du site n'ont pas livré la moindre structure. Le mobilier recueilli à cette occasion est relativement pauvre : il se compose d'un couteau en fer, de quelques tessons de céramique d'allure protohistorique, d'un

244 Burnand 2003, p. 44 ; Devel 1999, p. 66-67 ; Triboulot, Michler 2005, p. 18-20.

245 Fiches de prospections de P. Lefranc 1995 (informations CA SRA).

246 Widranges 1873, p. 286 ; Liénard 1881-1885, I, p. 48-49 ; Burnand 2003, p. 41.

247 Pomarède 1966, p. 227.

248 Claude 1969 ; Devel 1999, p. 51-56 ; Caumont, Le Saint-Quinio 2003.

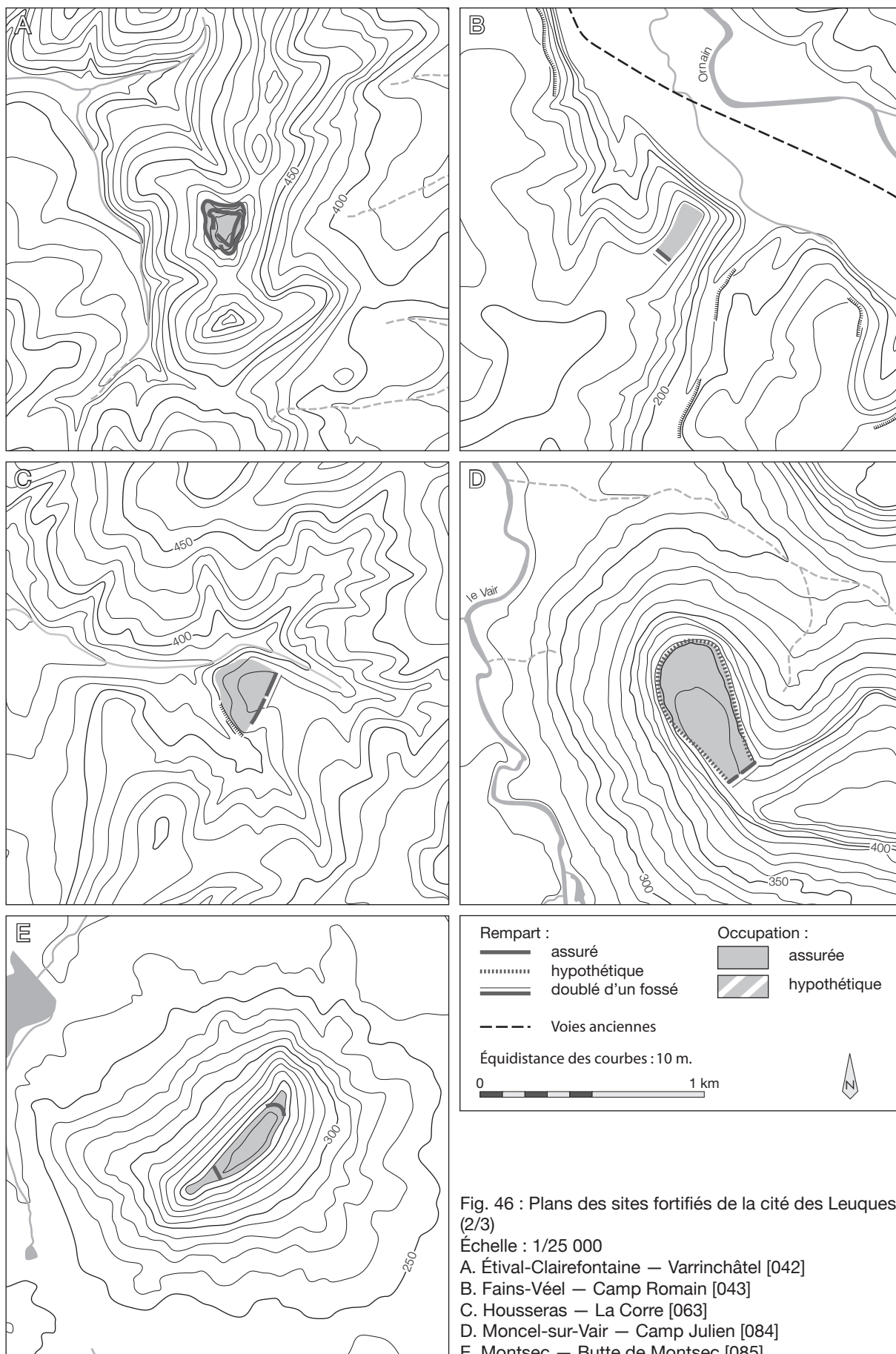


Fig. 46 : Plans des sites fortifiés de la cité des Leuques (2/3)

Échelle : 1/25 000

A. Étival-Clairefontaine — Varrinchâtel [042]

B. Fains-Véel — Camp Romain [043]

C. Housseras — La Corre [063]

D. Moncel-sur-Vair — Camp Julien [084]

E. Montsec — Butte de Montsec [085]

fragment de verre bleu qui pourrait appartenir à une perle de La Tène finale et d'un éventuel tesson d'amphore. La datation du site n'est donc pas assurée, mais ces quelques indices, ainsi que l'utilisation de pierres taillées dans le parement du rempart, selon des procédés semblables à ceux observés au Fossé des Pandours, et la forme de la porte l'orientent vers la fin de l'âge du Fer.

Le Mont Julien, à Moncel-sur-Vair²⁴⁹ [084] (fig. 46, D ; fig. 48, n°21), occupe l'extrémité resserrée d'une butte témoin détachée de la côte de Meuse, à peu de distance de la confluence de ce fleuve avec le Vair, un affluent de rive droite. Un rempart de barrage, large à la base de 6 à 10 m, isole une portion du plateau sommital d'une vingtaine d'hectares de superficie, entourée de pentes abruptes. Il est percé en son centre d'une porte et précédé d'un fossé. Ce double aménagement présente une longueur totale de plus de 100 m. Le plan publié par F. Liénard ne présente aucun aménagement sur la périphérie de l'enceinte. Pourtant, dans le texte, l'auteur relate la découverte, lors de sondages sur les bords du site, de grands clous qui pourraient provenir d'un rempart de type *murus gallicus*²⁵⁰. Les fouilles anciennes ainsi que des ramassages de surface ont permis de recueillir des monnaies gauloises en grand nombre. Seules onze sont conservées²⁵¹. De la céramique, des scories ainsi qu'un couteau en fer et des monnaies romaines ont également été mis au jour lors de sondages effectués dans les années 1970. L'ensemble de ce mobilier atteste une occupation dont la première phase remonte à La Tène finale et qui se poursuit durant l'époque romaine.

La Butte de Montsec [085] (fig. 46, E ; fig. 48, n°12) est une éminence, détachée de la Côte de Meuse, qui domine la plaine de la Wœvre au débouché d'un passage aisé vers la vallée de la Meuse, en direction de Saint-Mihiel. Elle se présente sous la forme d'une butte escarpée, dont le sommet forme un plateau de 7 ha environ sur lequel plusieurs levées de terre étaient visibles au XIXe siècle²⁵². En 1884, F. Liénard publie un plan de ces aménagements où apparaissent trois ou quatre talus²⁵³. Vingt-cinq ans plus tard, J. Beaupré réfute ce plan et ne reconnaît que deux remparts, à chacune des extrémités du plateau²⁵⁴. Bien qu'il ait effectué des fouilles sur l'un d'entre eux, il n'en propose aucune description. La datation des fortifications n'est pas connue ; elles peuvent avoir été mises en place à des époques différentes. Des monnaies gauloises en grand nombre ont été recueillies sur le site, ainsi que des monnaies romaines, depuis Auguste jusqu'au Bas-Empire²⁵⁵. Des tessons d'amphores et des fibules sont également mentionnés, sans qu'il ne soit précisé leurs types. Une occupation gauloise peut donc être proposée pour le sommet de la butte de Montsec, sans qu'il ne soit pour autant possible d'en préciser les caractères ou d'en affiner la chronologie au-delà de la période de La Tène finale.

Le Châtelet de Bonneval²⁵⁶ [099] (fig. 47, A ; fig. 48, n°23) est situé aux confins des communes de Saint-Baslemont, sur laquelle il est situé, et de Relanges. Il occupe un petit promontoire de 1 ha environ, qui domine une vallée encaissée. Le système de fortification se compose d'un rempart prin-

249 Burnand 2003, p. 42 ; Liénard 1881-1885, II, p. 149-150 ; Michler 2004, p. 227-228.

250 « En piochant sur l'arête qui borde le plateau sur lequel est assis le camp, on a trouvé sur son pourtour un nombre considérable de grands clous ou broches en fer d'aspect antique, mesurant 40 et 42 cm de longueur » (Liénard 1881-1885, II, p. 150).

251 Lagadec, Liéger 1998, p. 53.

252 Le sommet, dont le caractère stratégique n'a pas à être démontré, a fait l'objet de combats et de bombardements lors des deux Guerres Mondiales. Un monument commémoratif américain y a été construit en 1934.

253 Liénard 1881-1885, II, pl. V-1.

254 Beaupré 1909.

255 Toussaint 1946, p. 86-87.

256 Burnand 2003, p. 42.

cipal et de deux talus avancés. Le premier, haut de 3 à 4 m, est précédé d'un fossé d'une vingtaine de mètres de large. Une porte en chicane devait permettre l'accès par le nord-ouest. Il se poursuit sur tout le pourtour du site. Deux interruptions de cette enceinte de contour pourraient correspondre à des passages anciens. Les deux talus avancés, hauts de 1,50 m et 3,50 m, sont distants de 10 m environ l'un de l'autre. Le rempart principal a été exploré au début du XIXe siècle : la construction, sans fondation, est composée de la succession de deux couches charbonneuses, séparées par une couche de terre et de pierres de 70 cm et surmontées d'un autre niveau de blocage²⁵⁷. Cette description laisse deviner une architecture à poutrage horizontal. L'hypothèse est confortée par J.-B.-P. Jollois qui met en parallèle la structure du rempart avec la description que César donne de la fortification de Bourges-*Avaricum*²⁵⁸. Les fouilles anciennes ont permis la découverte de monnaies gauloises, en bronze et en argent, de types inconnus²⁵⁹. L'hypothèse d'une occupation à La Tène finale, dont le lien avec le rempart n'est pas établi, ne repose que sur ce mobilier mentionné anciennement. Il faut enfin ajouter que des scories, trahissant des activités métallurgiques, ont été étudiées dans les années 1990²⁶⁰.

La Côte de Châtel à Sorcy-Saint-Martin [110] (fig. 47, B ; fig. 48, n°14) est une butte témoin qui domine un large méandre de la Meuse de plusieurs dizaines de mètres dont le sommet a été fortifié à la protohistoire puis occupé par un sanctuaire romain. En 1884, F. Liénard publie un plan qui montre un rempart entourant la totalité du plateau sommital²⁶¹. En fait, J. Beaupré l'a montré en 1909, le site occupe uniquement l'extrémité sud de la butte²⁶². Il est protégé par un rempart de barrage, précédé d'un fossé, qui rejoint deux abrupts et isole une superficie de 13 ha. Au sud-est, le talus marque un angle droit et se prolonge sur plusieurs dizaines de mètres pour protéger l'entrée. L'ensemble du système défensif est assez imposant : le fossé est large de 20 m pour une profondeur de 3 m et le rempart dont la base mesure 30 à 40 m de large culmine à une hauteur de 10 m. Lors de travaux agricoles, une tranchée a été effectuée dans le talus. Elle a permis de reconnaître une architecture de type *murus gallicus* : de grands clous en fer de 20 à 25 cm de long ont été ramassés et un parement de pierres disposées en assises régulières a été observé²⁶³. Les structures principales appartiennent au sanctuaire romain dont la mise en place effective se situe vers le milieu du I^{er} siècle. Seul un puits, profond de 2,45 m, peut être rattaché à la période gauloise. Il a livré de la céramique et un potin "au sanglier" (SST 186). Quatorze autres monnaies ont été ramassées sur le site. L'ensemble du mobilier ne semble pas montrer de hiatus entre l'occupation de La Tène finale, qui ne peut être caractérisée, et le sanctuaire pour lequel plusieurs phases sont connues jusqu'au IV^e siècle.

Le Châtel à Taintrux [114] (fig. 47, C ; fig. 48, n°28) est un sommet qui culmine à 650 m d'altitude, situé au sud de Saint-Dié. Il a été très peu étudié depuis sa première mention dans la bibliographie en 1875. Il faut en effet attendre les années 1970 pour que de petits sondages soient entrepris²⁶⁴. Un rempart, haut de 1 à 3 m et large de 5 à 10 m, entoure le sommet sur une superficie de 2 ha environ. Une terrasse, parfois interprétée comme un second rempart, est visible à une

257 Mangin 1825, p. 90, repris dans Bernhardt 1890, p. 156-158. Les deux auteurs donnent des épaisseurs différentes pour les couches charbonneuses : 70 cm pour le premier et 7 cm pour le second.

258 Jollois 1843, p. 32, mentionné dans Spéranze 1961, p. 240 et Buchsenschutz 1984b, note 1.

259 Parisot 1827, p. 82.

260 Leroy 1995, p. 76.

261 Liénard 1881-1885.

262 Beaupré 1909.

263 Barthélémy 1889, p. 354-355.

264 Tronquart 1979c ; Deyber 1984a.

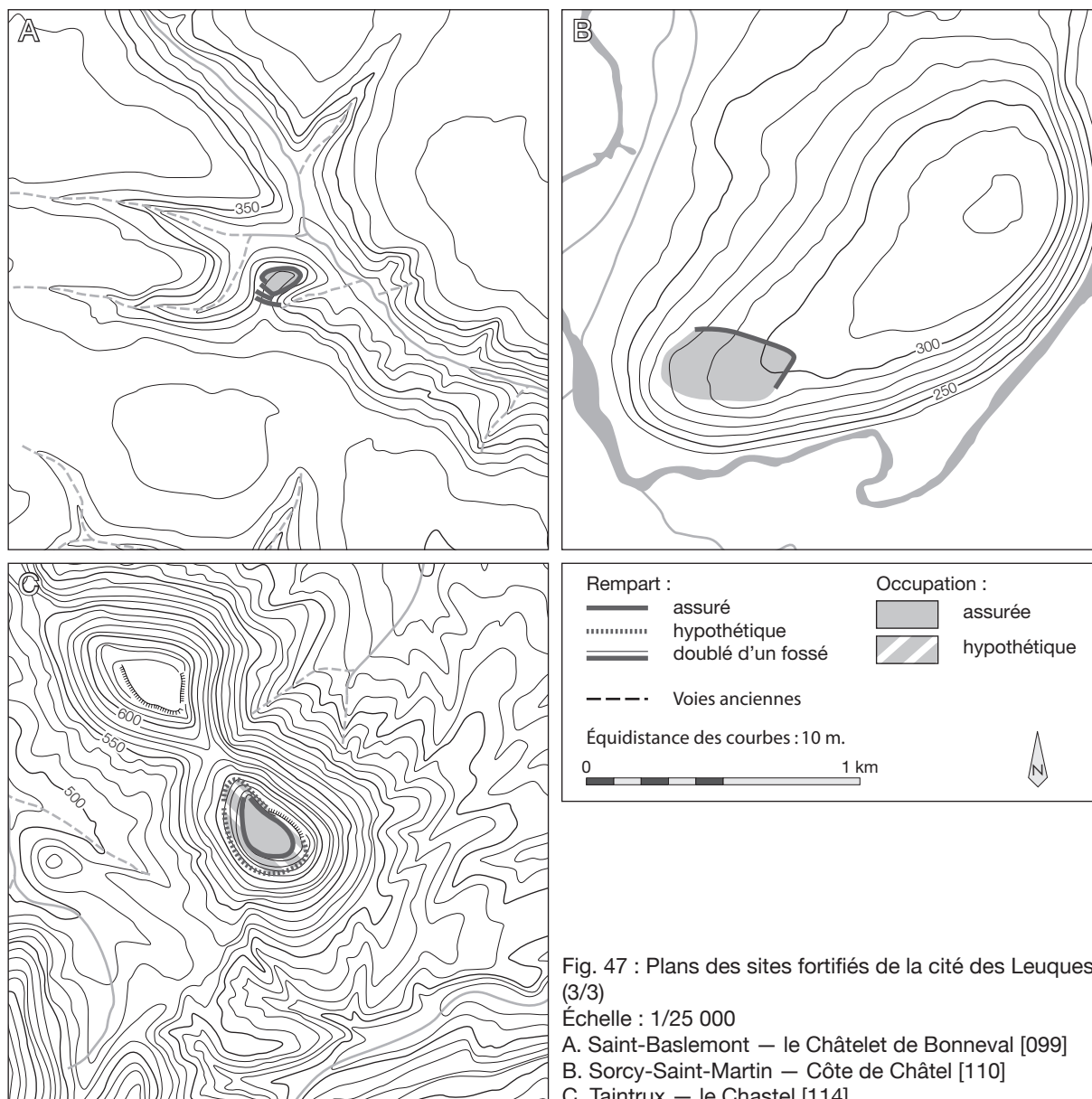


Fig. 47 : Plans des sites fortifiés de la cité des Leuques (3/3)

Échelle : 1/25 000

A. Saint-Baslemont — le Châtelet de Bonneval [099]

B. Sorcy-Saint-Martin — Côte de Châtel [110]

C. Taintrux — le Châstel [114]

trentaine de mètres en contrebas. Aucun de ces ouvrages n'a été fouillé ; cependant la photo d'une coupe stratigraphique établie à l'occasion d'un programme de prospection²⁶⁵ montre une structure à empierrement qui permet de supposer un rempart à parement et poutrage, sans qu'il ne soit possible d'en déterminer précisément le type. L'accès à l'enceinte sommitale se faisait par une porte en chicane, située à l'extrémité la plus étroite du site, au nord. Les fouilles des années 1970 ont permis de mettre au jour une « zone d'habitat » ainsi que deux bassins quadrangulaires creusés dans le substrat, qui appartiennent au même type que ceux de La Bure. Le mobilier recueilli — de la céramique et un potin « au sanglier » (SST 186) — permet de situer l'occupation à La Tène finale. Une pièce de bois de sapin, découverte dans l'un des bassins, a pu être datée dendrochronologiquement de 10 après J.-C. Cette date conforte l'idée d'aménagements de la fin de l'âge du Fer. Le nettoyage d'un chablis a permis de ramasser de la céramique du Hallstätt D2-D3 et de La Tène A sous le rempart sommital²⁶⁶, qui fournit ainsi un *terminus post quem* pour la construction de celui-ci. De même,

265 Triboulot, Michler 2005, cliché 3, p. 22.

266 David, Fombaron 2004.

deux vases de LT D1 ont été retrouvés dans le remblai de la terrasse inférieure²⁶⁷, ce qui laisse penser qu'elle est postérieure à cette époque.

Comme pour la cité des Médiomatriques, plusieurs sites doivent être écartés de l'inventaire, faute d'éléments significatifs permettant de les attribuer à La Tène moyenne ou finale ou de les considérer comme des fortifications. Les deux enceintes du Camp Romain à Combrimont (88) et du Grand Jumeau à Saint-Michel-sur-Meurthe (88) ne sont pas datées²⁶⁸, pas plus que les retranchements du Fort de Chatillon à Claudon (88)²⁶⁹. L'éperon de Deneuvre (54) a certainement été fortifié antérieurement à l'époque romaine — la démonstration de G. Moitieux est assez éloquente pour ne pas avoir à en douter²⁷⁰ — mais aucun mobilier laténien n'y a été découvert.

À Soulosse-sous-Saint-Élophé (88), traditionnellement considéré comme un *oppidum*, aucun vestige de rempart n'a été repéré. Des monnaies sont fréquemment mentionnées comme preuve d'une occupation gauloise sur le promontoire de Saint-Élophé. Or, celles-ci ont été découvertes dans la vallée, sous les vestiges du *vicus* romain de Soulosse. Le site a donc effectivement connu une occupation gauloise, qu'il faut plutôt placer au bord du Vair, et considérer comme un habitat non fortifié²⁷¹.

Le Mont Saint-Michel à Toul (54), sur lequel de nombreux chercheurs ont essayé de voir un *oppidum*²⁷², n'a jamais livré de mobilier de La Tène finale. En 2003, une opération de diagnostic a permis de mettre en évidence les vestiges d'une occupation de LT D1 sur les pentes de la colline²⁷³. Cependant, la localisation de cette fouille, tout en bas de la dénivellation, incite à interpréter ces découvertes comme les témoins d'un habitat non fortifié, installé sur une position naturelle non défensive.

Pour finir, il faut examiner le cas du Camp Romain de Jaillon (54) qui pose un certain nombre de problèmes. Y. Burnand le décrit comme « une portion de plateau délimitée par une enceinte quadrangulaire dont les vestiges sont peu apparents mais bien réels et [qui] a livré un peu de mobilier et des monnaies leuques »²⁷⁴. Une enceinte située à proximité de Jaillon, apparaît effectivement dans de nombreux articles depuis le début du XVIII^e siècle, mais elle n'a jamais été localisée avec précision²⁷⁵. Les incohérences entre les différentes descriptions disponibles ont incité J. Beaupré puis A. Poirot, dans les années 1900-1910, à ne pas lui accorder de réalité archéologique. Ils concluent, chacun dans un article, qu'il devait s'agir d'une autre enceinte, parfaitement visible quant à elle : le Camp Romain de Liverdun, dans la forêt de Natrou²⁷⁶. Ce site, que J.-P. Millotte mentionne parallèlement au Camp Romain de Jaillon²⁷⁷, présente toutes les caractéristiques des Viereckschanzen.

267 Deyber 1984a, fig. 13.

268 Devel 1999, p. 61 et p. 63-65.

269 Michler 2004, p. 131.

270 Moitieux 2003.

271 Toussaint 1948b, p. 55 (article Saint-Élophé) et p. 56-74 (article Soulosse). La question de l'occupation du site sera traitée plus bas (cf. p. 155).

272 Hamm 2004, p. 362.

273 Deffresigne-Tikonoff 2003b.

274 Burnand 2003, p. 42.

275 Entre autres : Lamoureux 1834, p. 81-83 ; Dufresne 1848-1849, p. 218-219 ; Olry 1871, p. 298-301 ; Barthélémy 1890b, p. 46-47. Tous ces auteurs, et d'autres, reprennent plus ou moins la même description, dont le prototype est un texte anonyme de 1702. J. Beaupré fait un état de la question dans un article critique en 1902 (Beaupré 1902, p. 162-166).

276 Beaupré 1902, p. 166 ; Poirot 1909, p. 284.

277 Millotte 1965.

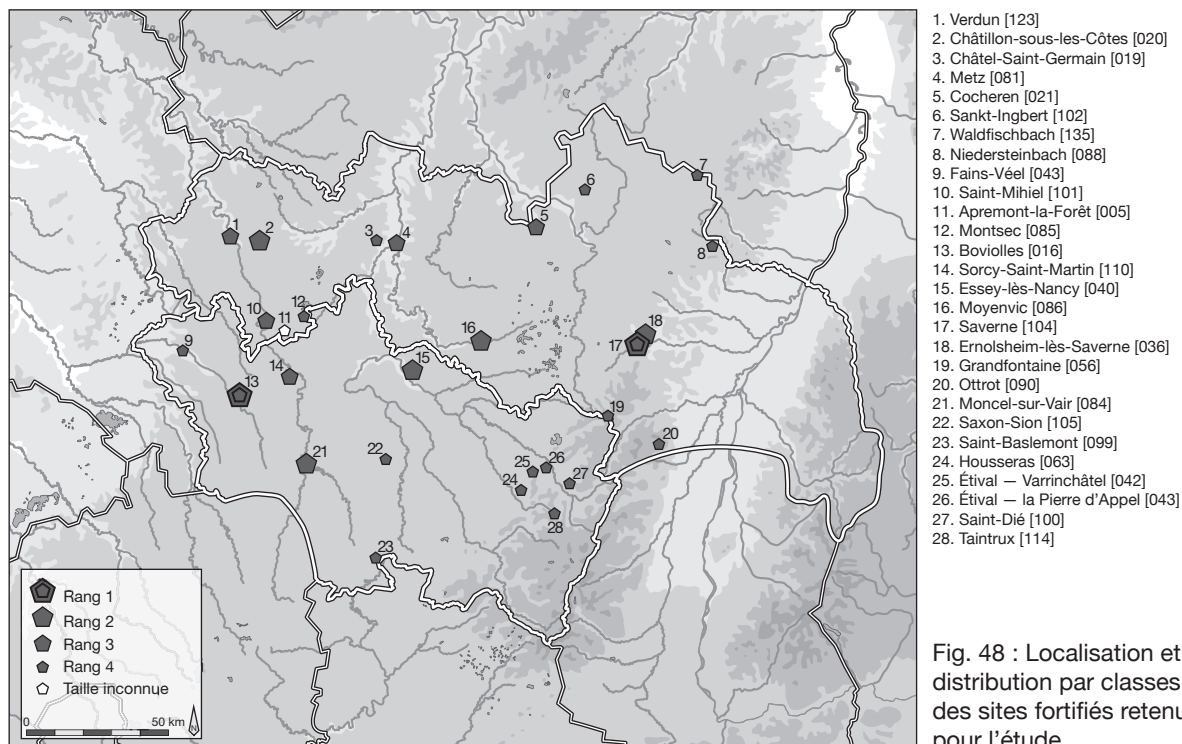


Fig. 48 : Localisation et distribution par classes des sites fortifiés retenus pour l'étude

Il a été intégré à ce titre aux recherches menées par L. Olivier sur les enceintes quadrangulaires de Lorraine lors du colloque de l'AFEAF de 1985²⁷⁸. Cependant, seules des tuiles à crochet médiévales sont alors signalées à l'intérieur de la levée de terre. En 2000, de nouvelles prospections confirment l'absence de mobilier laténien²⁷⁹. Il semble donc que le Camp Romain de Liverdun n'est pas une fortification gauloise. De plus, les mentions anciennes de l'autre site éventuel, celui de Jaillon qui n'a pas été localisé, présentent trop de contradictions entre elles pour leur accorder un crédit suffisant. Les monnaies gauloises dont il est question dans cette bibliographie ne sont pas localisées précisément ; certaines proviennent parfois du village. On ne peut donc nier l'existence d'une occupation de la fin de La Tène dans le secteur ; occupation qu'il n'est toutefois pas possible de situer ou de caractériser. L'hypothèse d'une fortification à Jaillon ne sera donc pas retenue ici.

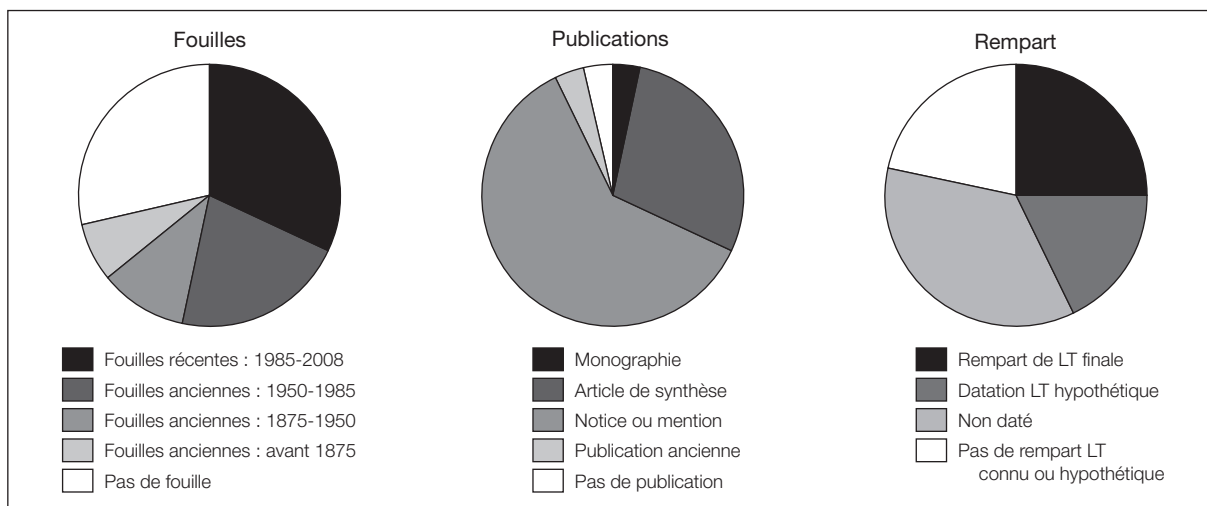
1.2.3. Premières constatations historiographiques

Cette présentation des différentes fortifications retenues pour les cités des Leuques et des Médiomatriques appelle quelques réflexions préliminaires, d'ordre historiographique, qui soulignent les réserves avec lesquelles il faudra aborder l'analyse hiérarchique et fonctionnelle de ces sites (fig. 49).

Comme on a pu le voir plus haut, la qualité des recherches effectuées sur chacun d'entre eux varie grandement, tout comme celle des publications qui leur sont associées. Seul un tiers de l'ensemble — 9 sites sur 28 — a fait l'objet de fouilles récentes, dont les résultats sont véritablement exploitables. Les autres n'ont été fouillés qu'anciennement — 11 sites — ou pas du tout — 8 sites. Il en résulte des différences notables dans la précision et la qualité des informations disponibles. Ces différences sont encore accrues par la diffusion effective des connaissances relatives à chacun des sites : un seul a fait l'objet d'une monographie, dont il faut cependant souligner le caractère

278 Olivier 1989, p. 102-103.

279 Hamm 2004, p. 268.



	Cité	Fouilles			Publications					Rempart			
		Récentes	Anciennes	Aucune	Monographie	Article	Notice, mention	publi ancienne	Aucune	La Tène finale	LT Hypothétique	Non daté	Aucun
Apremont-la-Forêt [005]	M			X				X					X
Boviolles [016]	L	X	X			X				X			
Châtel-Saint-Germain [019]	M	X	X					X				X	
Châtillon-sous-les-Côtes [020]	M			X				X				X	
Cocheren [021]	M	X	X					X					X
Ernolsheim-lès-Saverne [036]	M	X						X				X	
Essey-lès-Nancy [040]	L		X			X						X	
Étival — la Pierre d'Appel [041]	L		X			X				X			
Étival — Varrinchâtel [042]	L			X				X				X	
Fains-Véel [043]	L		X					X				X	
Grandfontaine [056]	M		X					X				X	
Housseras [063]	L		X			X						X	
Metz [081]	M	X				X				X			
Moncel-sur-Vair [084]	L		X					X		X			
Montsec [085]	L		X					X				X	
Moyenvic [086]	M			X				X					X
Niedersteinbach [088]	M	X	X			X						X	
Ottrot [090]	M	X	X					X					X
Saint-Baslemont [099]	L			X				X				X	
Saint-Dié [100]	L		X		X					X			
Saint-Mihiel [101]	L			X				X				X	
Sankt-Ingbert [102]	M			X				X				X	
Saverne [104]	M	X				X				X			
Saxon-Sion [105]	L	X	X			X							X
Sorcy-Saint-Martin [110]	L		X					X		X			
Taintrux [114]	L		X					X			X		
Verdun [123]	M			X				X					X
Waldfishbach [135]	M		X					X				X	

Fig. 49 : Données historiographiques concernant les sites fortifiés, distribution et tableau récapitulatif (pour les cités : M = Médiomatriques ; L = Leuques)

vieilli, et huit d'articles de synthèse présentant les structures et le mobilier de façon précise. Ils ne représentent qu'un tiers de l'ensemble. La grande majorité — 17 sites sur 28 — n'apparaît que rapidement dans de courtes notices ou n'est que mentionnée dans des articles plus généraux. Enfin, deux fortifications n'ont été publiées qu'anciennement voire même pas du tout.

L'une des conséquences de cette variabilité réside dans les problèmes chronologiques qui se posent à propos des fortifications²⁸⁰. Il est évident que la simple découverte de monnaies sur un site permet de lui attribuer une occupation à La Tène finale, sans cependant qu'il ne soit véritablement possible d'aller plus avant dans l'interprétation. Certaines fouilles plus ou moins anciennes, dont le mobilier n'est que peu ou pas publié, ne permettent pas non plus de préciser la chronologie des occupations concernées. Seules sept d'entre elles sont appréhendées de façon précise.

L'absence de coupe des systèmes défensifs laisse également flotter une incertitude sur leur datation exacte²⁸¹ : seuls sept remparts, soit un quart de l'ensemble, peuvent être datés avec certitude de La Tène finale. On peut en ajouter quatre pour lesquels l'éventualité peut être proposée sans que tout doute ne soit cependant écarté. La grande majorité des autres sites présente un talus qui n'a pas été coupé et reste donc non daté. Enfin, il faut souligner le cas de six gisements pour lesquels aucun rempart potentiellement gaulois n'a été repéré. Dans certains cas, comme à Saxon-Sion ou au Mont Hérappel à Cocheren, des remparts plus tardifs pourraient avoir recouvert les fortifications gauloises. Ailleurs, à Verdun ou au Mont-Saint-Odile, des aménagements de plus grande envergure — aménagements urbains depuis l'époque romaine ou couvent médiéval puis contemporain — pourraient les avoir fait disparaître. À Moyenvic et à Apremont-la-Forêt, aucune de ces raisons ne peut véritablement être invoquée ; l'existence de rempart est donc encore plus hypothétique pour ces deux sites.

C'est par conséquent sur des données relativement disparates et de qualités inégales que devra se fonder l'analyse hiérarchique et fonctionnelle de l'ensemble des 28 sites fortifiés retenus.

1.3. Analyse hiérarchique et fonctionnelle des fortifications

Les différences relevées entre les sites fortifiés ne peuvent bien évidemment pas toutes être imputées aux causes historiographiques mises en évidence plus haut. Elles doivent donc maintenant être interprétées en termes historiques. Pour ce faire, les 28 sites retenus plus haut seront la plupart du temps considérés comme un seul et même ensemble, sans tenir compte de leur appartenance à l'une ou l'autre cité, afin de ne pas appauvrir leur déjà très faible représentativité statistique. La distinction entre les deux territoires ne sera cependant pas oubliée et interviendra en dernier lieu. Dans le même esprit, il faudra dans un premier temps s'affranchir de la chronologie, trop peu précise pour garantir la contemporanéité des différents sites à une échelle plus précise que La Tène finale dans son ensemble.

280 Ces problèmes ont déjà été soulignés par S. Fichtl qui ne les juge pas rédhibitoires (Fichtl 2002a, p. 318).

281 La question de la datation des remparts est un problème épineux. En effet, il est relativement difficile de considérer le mobilier découvert dans les matériaux du talus — des remblais — comme représentatif de l'époque à laquelle le rempart a été construit : de tels objets peuvent être plus anciens et avoir été amenés avec la terre qui les contenait. La fouille, en autorisant la détermination du type architectural de l'édifice peut toutefois apporter quelques précisions : la technique du *murus gallicus* avec ses grandes fiches métalliques aisément reconnaissable est par exemple caractéristique de La Tène finale, tout comme l'introduction de la pierre taillée ne semble pas remonter au-delà de cette période. La découverte de niveau de sol en place sous le rempart et de mobilier associé permet également de proposer un *terminus post quem* à la construction de la fortification. En définitive, dater un rempart protohistorique reste un exercice souvent délicat, qui ne peut être effectué sans un minimum de données.

1.3.1. Un premier critère de distinction : la taille des sites

Les hiérarchies proposées pour les sites fortifiés dans d'autres régions s'appuient toujours, en première analyse, sur la superficie enclose par les remparts. Ce critère est en effet le plus fréquemment accessible : il est généralement mentionné dans la littérature et permet ainsi une première approche aisée de ces sites. Il est renseigné pour 27 des 28 fortifications retenues pour les cités leuque et médiomatrique. Seule la taille du Châtelet à Apremont-la-Forêt reste inconnue, mais la configuration du terrain montre qu'elle ne devait pas dépasser 10 à 12 ha.

Une première approche (fig. 50) montre une situation semblable dans les deux cités où un site se distingue par sa superficie, nettement plus importante que celle des autres. Le Fossé des Pandours à Saverne (165 ha) est presque cinq fois plus vaste que le deuxième site médiomatrique, la Côte Saint-Jean à Moyenvic (35 ha), alors que, chez les Leuques, Boviolles (60 ha) est trois fois plus étendu que la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy ou le Camp Julien à Moncel-sur-Vair (20 ha chacun). La différence d'échelle mise à part, les deux situations sont sensiblement parallèles. Ces deux sites peuvent être considérés comme appartenant à un rang hiérarchique supérieur et écartés provisoirement de l'étude.

L'observation des discontinuités de la distribution des 25 fortifications restantes dans des classes de superficie de 1 ha permet de mettre en évidence trois autres groupes pour l'ensemble du

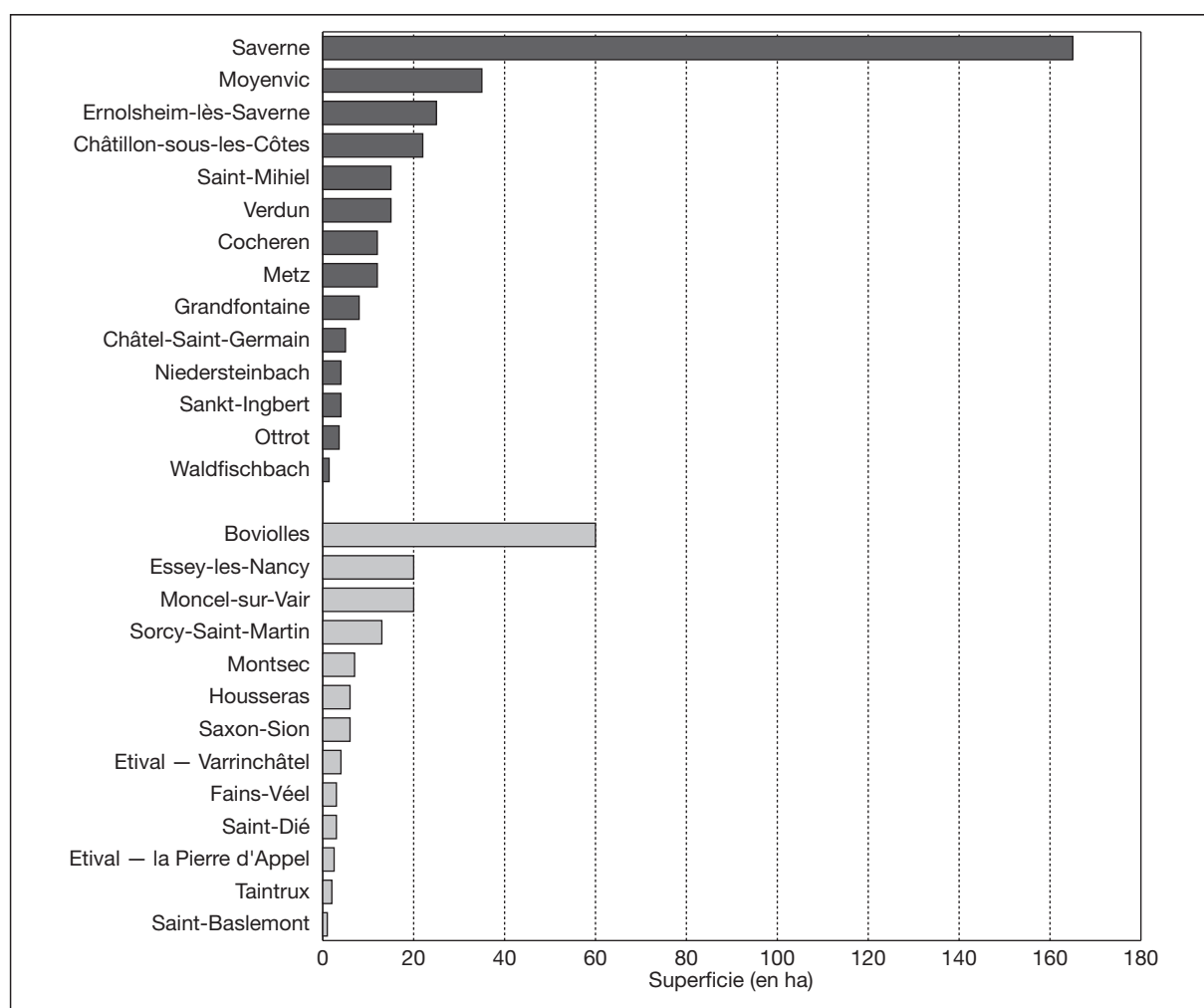


Fig. 50 : Taille des sites des cités médiomatrique et leuque.

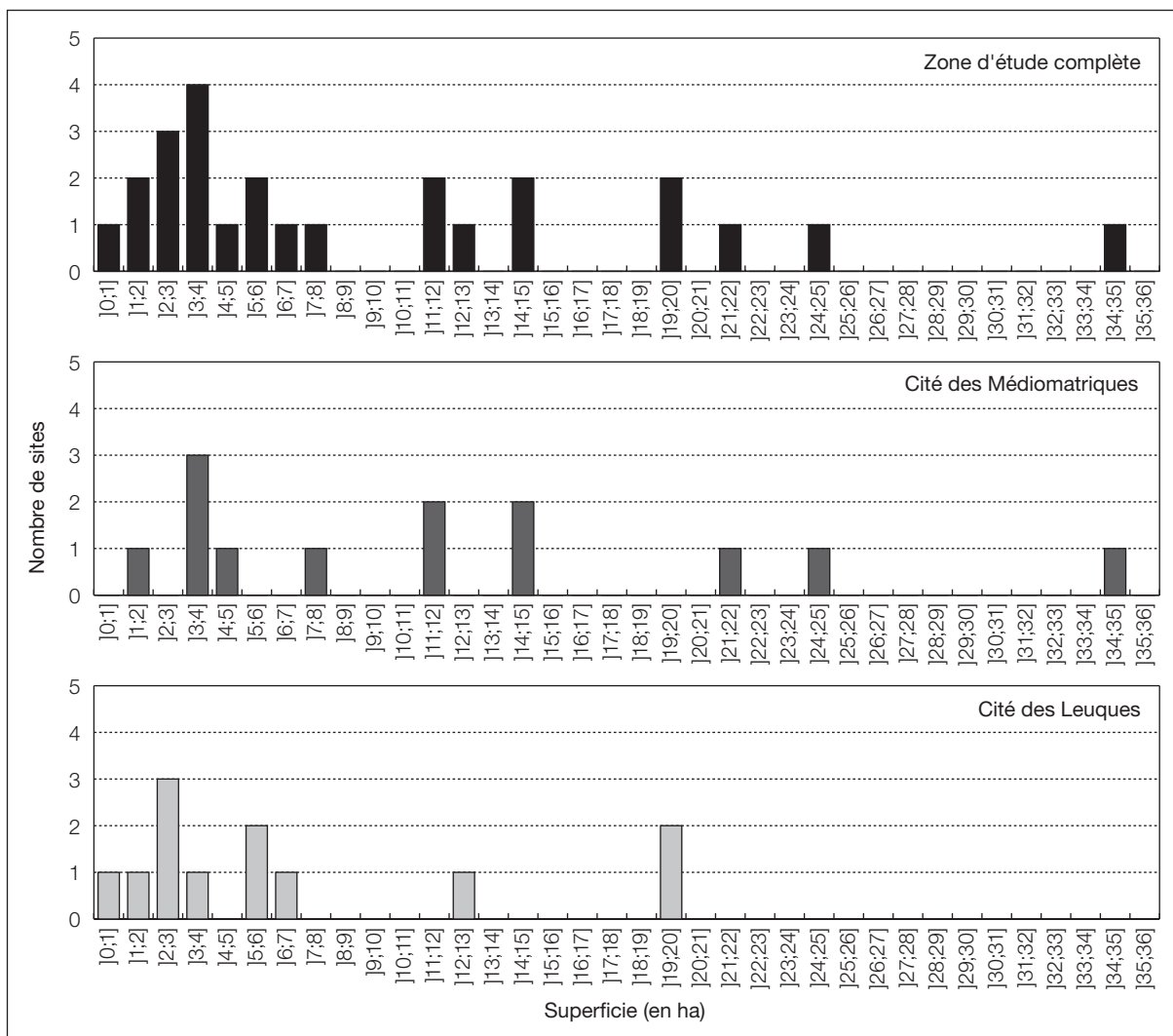


Fig. 51 : Distribution des sites fortifiés médiomatiques et leuques dans des classes de superficie de 1 ha

corpus (fig. 51). Le plus important est composé de 15 sites dont la superficie n'excède pas 8 ha. Viennent ensuite 5 fortifications dont la taille est comprise entre 12 et 15 ha, puis 5 autres pour lesquelles les valeurs oscillent entre 20 et 25 ha. Le dernier site est la Côte Saint-Jean à Moyencic dont la superficie hypothétique a été estimée à 35 ha ; il convient de le rattacher à ce dernier groupe afin de ne pas multiplier les classes. On obtient donc trois nouveaux rangs hiérarchiques qui permettent de former au total quatre groupes²⁸² :

- Rang 1 : 2 sites de superficies les plus importantes, égales à 60 et 165 ha ;
- Rang 2 : superficie comprise entre 20 et 35 ha, 5 sites ;
- Rang 3 : superficie comprise entre 12 et 15 ha, 5 sites ;
- Rang 4 : superficie inférieure ou égale à 8 ha, 15 sites.

282 Une telle discrétisation empirique, fondée sur le principe des "seuils naturels" (Béguin, Pumain 2003, p. 101-102), a été effectuée par P. Pion sur un groupe de fortifications de la vallée de l'Aisne avec comme seules contraintes que « la limite supérieure d'un groupement comporte un nombre de classes vides au moins égal ou supérieur à celui de la limite inférieure et qu'un groupement de niveau n+1 comporte au plus un nombre d'individus égal au groupement inférieur de niveau n » (Pion 1990, p. 239). Ces mêmes contraintes ont été appliquées ici.

Si on excepte toujours les deux fortifications de rang 1, le Fossé des Pandours et Boviolles, la situation propre à chacune des cités montre tout de même quelques différences avec l'image que renvoie l'ensemble complet. Les sites médiomatriques sont de tailles très différentes et leur distribution très large semble diluer la hiérarchie mise en évidence sur l'ensemble de la zone. Au contraire, les sites leuques, sont beaucoup plus regroupés et offrent une image plus tranchée²⁸³. Notons que le fait d'attribuer aux Leuques plutôt qu'aux Médiomatriques le site du Donon à Grandfontaine (superficie = 8 ha), dont on connaît la position frontalière, permet de retrouver une nette définition du groupe des fortifications les plus petites chez les seconds.

Bien que les résultats propres à chacune des deux cités soient moins clairs que ceux que l'on peut obtenir en travaillant sur le corpus complet, la faiblesse même de ce dernier empêche de le scinder et incite au contraire à conserver la classification en quatre rangs qu'il a permis d'établir. Celle-ci devra être confrontée aux différentes informations disponibles pour l'ensemble des sites.

1.3.2. Questions de forme : localisation et architecture

1.3.2.1. Implantation topographique

Les plans proposés pour chacun des sites permettent une rapide analyse des positions topographiques choisies par les bâtisseurs gaulois. Il faut tout d'abord remarquer l'absence totale d'enceinte de plaine, d'un type qui ne s'appuie pas sur la topographie : tous les sites occupent une position naturellement avantageuse, d'où ils dominent très nettement le territoire environnant. La configuration la plus répandue est l'éperon barré (19 sites sur 27), suivie assez loin derrière par les enceintes isolant un sommet (5 sites). Deux sites sont installés sur des crêtes barrées par deux remparts. Enfin, la Colline Sainte-Croix de Metz correspond à l'extrémité d'une terrasse alluviale de la Moselle, entaillée par sa confluence avec la Seille ; sa position topographique qui s'apparente donc à un éperon barré peut également être considérée, en raison de la très faible hauteur des flancs de la butte, comme essentiellement marquée par l'hydrographie. Il semble que les caractéristiques naturelles de la région soient à l'origine de la surreprésentation des éperons barrés qui s'appuient sur les reliefs découpés des *cuestas*, relativement propices à ce genre d'installations. La répartition des fortifications par rapport aux axes de communication sera étudiée plus bas, dans le cadre général de l'organisation des deux cités²⁸⁴.

1.3.2.2. Tracé des remparts

Si on écarte les sites établis sur des sommets — tous de petite taille, appartenant au rang 4 —, que seule une circonvallation peut isoler totalement, on note que certaines fortifications installées sur des éperons sont tout de même dotées d'une enceinte de contour, que de simples considérations militaires ne justifient pas. Il s'agit des deux sites de rang 1, le Fossé des Pandours et Boviolles, mais également du Camp Julien à Moncel-sur-Vair (rang 2) et, à en croire les descriptions anciennes, du Camp des Romains à Saint-Mihiel (rang 3). Le versant nord de la colline Sainte-Croix de Metz

283 Les superficies des 12 sites leuques s'échelonnent entre 1 et 20 ha, avec une moyenne établie aux alentours de 7,3 ha et un écart type de 6,4. La superficie moyenne des 13 sites médiomatriques, compris entre 2 et 35 ha, est nettement plus élevée. Elle est égale à près de 12,5 ha ; l'écart type de la distribution avoisine 9,6. Si on écarte le site de la Côte Saint-Jean à Moyenvic, dont on a souligné le caractère hypothétique, ces deux valeurs restent tout de même plus élevées que chez les Leuques (moyenne = 10,6 ha ; écart-type = 7,3).

284 Cf. chapitre. 4, § 3.2.1.

(rang 3) est fortifié par un imposant fossé, très certainement surmonté d'un rempart, alors qu'il ne donne que sur une zone marécageuse, dans la pointe de la confluence : cet aménagement pourrait hypothétiquement être considéré comme le témoin d'une enceinte de contour dont la plus grande partie ne serait pas connue. Certains sites de rang 4 sont également ceints d'un rempart continu : c'est le cas de la Große Stiefel à Sankt-Ingbert et du Châtelet de Bonneval à Saint-Baslemont. L'hypothèse a également été proposée pour le Mont Hérapel à Cocheren (rang 3) auquel, il faut le rappeler, il est actuellement impossible d'attribuer avec certitude un rempart gaulois.

La présence d'une telle enceinte continue est un phénomène connu pour un certain nombre d'*oppida* du monde celtique. La fortification est alors dotée d'une valeur symbolique forte : elle sépare deux espaces aux statuts différents, à l'image du *pomerium* dans le monde romain qui est l'une des illustrations les plus évidentes de cette notion. Ce rôle symbolique, éventuellement juridique et religieux, peut être considéré comme l'un des marqueurs principaux du caractère urbain de ces grands sites fortifiés, dont la surface interne est ainsi séparée du monde rural extérieur²⁸⁵. L'existence d'un rempart continu, peut également être liée à des considérations plus profanes, d'ordre économique : en ne laissant que quelques passages au niveau des portes, elle permet un contrôle accru sur la circulation des personnes, sur les échanges et le commerce. La perception de taxes peut éventuellement être proposée²⁸⁶. Ces remarques ne semblent pas devoir s'appliquer aux deux petites fortifications mentionnées plus haut, Saint-Baslemont et Sankt-Ingbert, auxquelles il semble plus qu'hasardeux d'attribuer le moindre caractère urbain. Bien qu'aucune n'ait été fouillée de sorte à en permettre une interprétation, il est concevable de proposer des raisons militaires à la présence d'enceintes de contour sur ces petits sites.

1.3.2.3. Architecture des remparts

L'architecture et le mode de construction des remparts ne sont connus, à des degrés divers de précision, que dans 12 cas sur 28. Ils montrent des configurations relativement différentes. Les remparts des deux sites de rang 1, Boviolles et le Fossé des Pandours, sont maintenant relativement bien connus. Ils correspondent au type canonique du *murus gallicus* envisagé d'après la description que donne César des fortifications de Bourges-*Avaricum*²⁸⁷ : le rempart est composé d'une grille de poutres horizontales liées entre-elles par de longues fiches en fer, à l'avant de laquelle un parement de pierres offre un front vertical. L'arrière de l'édifice est formé d'un massif de matériaux, plus ou moins triés, qui se termine par une rampe inclinée. Un troisième *murus gallicus* a été fouillé au camp de la Bure à Saint-Dié, un petit site de rang 4. Il a fait l'objet d'une reconstruction partielle lors de laquelle son tracé est légèrement déplacé et le parement vertical situé sur sa face arrière remplacé par une rampe de terre.

À Metz (rang 3), des fiches en fer de grande taille ont été découvertes en liaison avec le premier état du rempart, qui n'appartient pourtant pas au type décrit plus haut. Le parement est scandé de poteaux qui en assurent la stabilité. Ceux-ci sont assemblés, toujours en façade, à des pièces horizontales au moyen d'un système de tenons et de mortaises ; ils sont reliés à la masse du rempart par

285 La présence d'une enceinte continue est retenue par O. Buchsenschutz comme l'un des éléments qui caractérise le mieux les *oppida* dont il souligne le caractère urbain (Audouze, Buchsenschutz 1989, p. 317-318 ; Buchsenschutz 2000a, p. 62). L'analyse est ensuite développée par S. Fichtl qui propose alors l'analogie avec le *pomerium* et met en avant l'existence fréquente de limites symboliques dans le monde gaulois, comme par exemple autour des sanctuaires, où elle est matérialisée par un fossé (Fichtl 2000a, p. 69-70, repris et développé dans Fichtl 2005b).

286 Brunetti 2007, p. 603.

287 César, *BG*, VII, 23. Pour la description du type archéologique du *murus gallicus*, voir par exemple Buchsenschutz, Ralston 1981, p. 29-30, repris et nuancé dans Ralston 1992, p. 107-112 ou dans Fichtl 2000a, p. 42-43 entre autres.

une poutraison oblique dont seule une petite partie inférieure est conservée. L'utilisation exacte des clous dans cette architecture ne peut être précisée. La fortification de la Pierre d'Appel à Étival-Clairfontaine (rang 4) pose un certain nombre de problèmes. En effet, les publications et les rapports de fouilles ne donnent pas toujours des informations concordantes. Toutefois, des clous de grande taille, signalés à proximité d'une des portes, l'existence d'un poutrage horizontal fréquemment mentionné, et la représentation de poteaux verticaux sur une coupe publiée permettent de proposer, très prudemment et à titre d'hypothèse, une architecture dont les éléments caractéristiques seraient un parement de pierre et des éléments de bois verticaux et horizontaux, liés les uns aux autres par des pièces métalliques. Enfin, la présence de grands clous dans l'architecture des fortifications est également attestée à Sorcy-Saint-Martin (rang 3) et à Moncel-sur-Vair (rang 2).

On a vu que, dans une description ancienne de la coupe du rempart du Châtelet de Bonneval à Saint-Baslemont (rang 4), J.-B.-P. Jollois rapprochait ses observations de la description du *murus gallicus* de César. L'absence de clous limite l'interprétation à une architecture à poutrage horizontal. À Housseras (rang 4), le parement a été dégagé sur une longueur relativement importante : on y voit les emplacements très nets des poteaux frontaux qui en assuraient la stabilité, espacés de 1,30 m environ. Le rempart interne du Fossé des Pandours présente les mêmes aménagements. À Ernolsheim-lès-Saverne (rang 2), une interruption du parement, malheureusement située en bordure de sondage, pourrait éventuellement témoigner de la présence d'un élément vertical. Enfin, à Niedersteinbach (rang 4), les deux phases de construction que l'on peut hypothétiquement rattacher à La Tène finale sont formées d'un talus massif construit sur les vestiges d'un rempart plus ancien, à poutrage horizontal.

Il faut encore mentionner que le parement de trois fortifications est composé de pierres taillées. Au Fossé des Pandours, la quasi totalité des sondages effectués sur le système défensif — rempart de barrage, enceinte de contour et rempart interne — ont livré des blocs soigneusement équarris, dont les faces avant ont été travaillées afin de présenter des surfaces uniformes, parfois légèrement bombées. À Housseras, un travail similaire a été effectué, tout comme pour la fortification de la Heidenstadt à Ernolsheim-lès-Saverne.

La première constatation à tirer de cet ensemble de données architecturales est la très nette prépondérance des remparts à parement vertical et armature de bois. En fait, seuls les deux derniers états, éventuellement gaulois, de la fortification du Maimont à Niedersteinbach adoptent un principe architectural différent où la statique de l'ouvrage est assurée par sa propre masse. Dans ce cas particulier, un talus est élevé au-dessus d'un rempart plus ancien, à poutrage celui-ci, selon un procédé fréquemment utilisé lors de la réfection d'une fortification préexistante²⁸⁸. Cette technique est souvent considérée comme un moyen simple et rapide d'ériger une ligne de défense ; il ne demande en outre pas de main-d'œuvre qualifiée²⁸⁹.

Au contraire, les remparts à parement vertical et poutrage interne sont des ouvrages beaucoup plus complexes, dont la construction demande une préparation et une planification assez avancées. Les matériaux — pierres de parement, poutres... — doivent en effet être acheminés et mis en forme puis assemblés, sur une surface parfois préparée par un terrassement important, comme au Fossé des Pandours où une marche horizontale, de 3,50 à 4 m de large et près de 2 m de haut, a permis d'installer un rempart de 600 m de long parfaitement rectiligne. Des travaux similaires pourraient avoir été effectués à la Pierre d'Appel, selon les coupes présentées dans les publications. La spécifi-

288 Ce phénomène a été observé sur de nombreux *oppida* en Gaule : voir Ralston 1992, p. 113 par exemple, qui donne plusieurs exemples.

289 Buchsenschutz, Ralston 1981, p. 26.

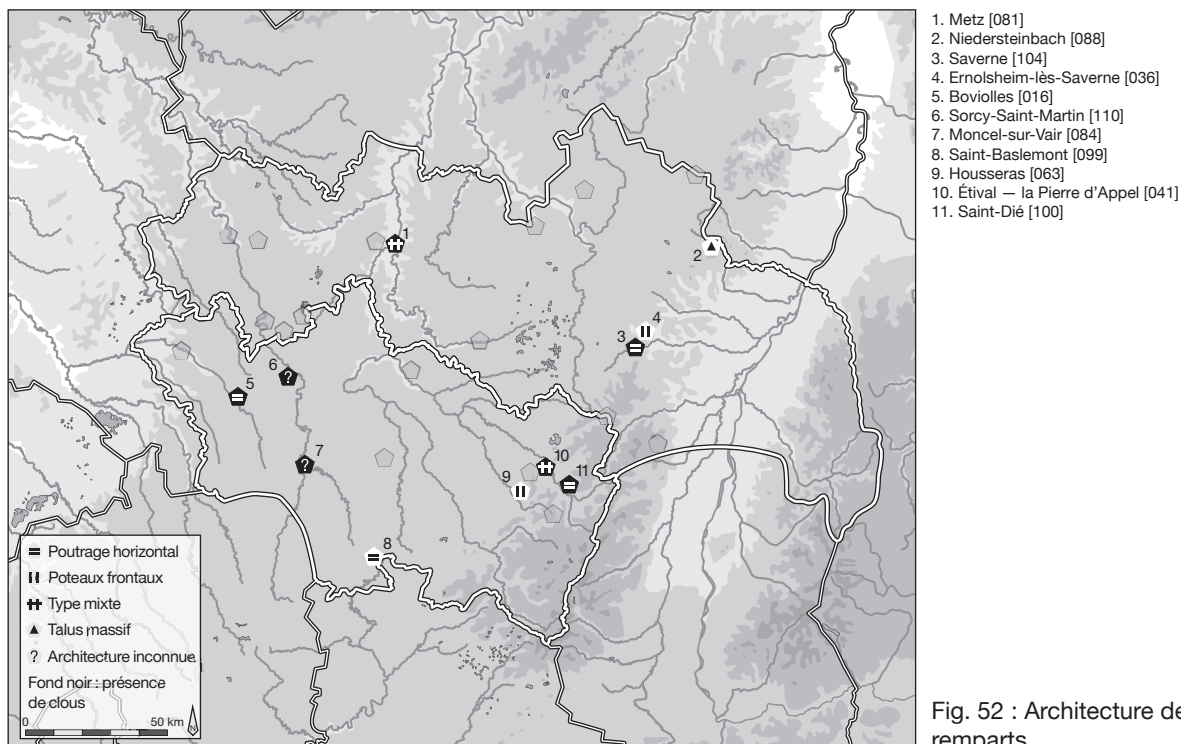


Fig. 52 : Architecture des remparts

citée demandée par la production des différents éléments constitutifs des remparts les plus simples, sans même parler des constructions faisant intervenir clous — forgés — et pierres taillées, incite à proposer que certains ouvriers au moins devaient avoir un degré de qualification important²⁹⁰. La présence d'éléments de liaison en fer a souvent été interprétée comme une manifestation symbolique ou ostentatoire, hors de toute nécessité technique. Des recherches récentes menées entre autres sur le rempart du site suisse de Sermuz, tendent au contraire à prouver leur utilité : les clous, en liant les pièces de bois cœur à cœur, par leurs parties les plus dures, permettraient d'accroître la longévité de la construction²⁹¹.

La complexité de leur architecture, la technicité nécessaire à leur élévation, la quantité même des matériaux utilisés²⁹², permettent de considérer les remparts à parement vertical et armature de poutres comme le reflet de l'existence d'une autorité qui pouvait en commander et en assurer la réalisation²⁹³. Certains éléments attestent en outre une véritable volonté ostentatoire, comme l'usage de la pierre taillée par exemple, ou encore la forme des portes, souvent monumentalisées, comme à la Heidenstadt ou à Housseras²⁹⁴. La mise en œuvre de techniques architecturales similaires à tous les

290 Buchsenschutz, Ralston 1981, p. 31. L'exemple de Saverne est développé dans Fichtl 1999b.

291 Pflug, dans Brunetti 2007, p. 584.

292 Des estimations quantitatives ont été proposées pour plusieurs sites : elles mettent toutes en jeu plusieurs centaines de stères de bois, et des volumes de terre et de pierres qui se comptent en dizaines de milliers de mètres cube. Si le poutrage est assemblé par des clous, ceux-ci sont fréquemment estimés à plus de 20 000 ; ils représentent des quantités de fer qui avoisinent ou dépassent 10 tonnes. Le temps nécessaire à la construction du rempart du Mont Vully en Suisse a également été estimé : il se situe entre 200 000 et 435 000 heures de travail, soit l'activité de 70 à 150 personnes pendant un an (Fichtl 2000a, p. 53 ; Pflug, dans Brunetti 2007, p. 601).

293 Audouze, Buchsenschutz 1989, p. 107 : « il nous semble important de souligner que ces travaux nécessitaient une organisation collective, l'autorité d'un homme ou d'un groupe d'hommes [...]. Faute de mieux, ces constructions constituent encore aujourd'hui le signe le plus manifeste du développement d'une organisation politique au cours des âges des métaux. »

294 Les portes de ces deux sites appartiennent au type des portes en tenaille. Elles sont caractérisées par des dimensions relativement importantes : une dizaine de mètres à la Heidenstadt et plus de 7 m à Housseras.

niveaux de la hiérarchie établie précédemment ne permet pas de la conforter. Au contraire même, le caractère ostentatoire des constructions se retrouve sur des sites de toute taille, du plus grand au plus petit. Seule la présence d'une enceinte de contour continue liée à une configuration d'éperon barré pourrait éventuellement être discriminante : de tels aménagements ne se retrouvent que très rarement sur les sites de petite taille du rang 4.

1.3.2.4. Organisation interne et architecture des occupations

L'organisation de l'occupation de chacune des fortifications n'est que très rarement connue. L'absence de décapage de grande envergure empêche en effet toute vision contextuelle des structures mises au jour. De plus, la situation actuelle de ces sites, généralement en milieu forestier ou urbain, interdit fréquemment l'utilisation de techniques géophysiques, dont les résultats extensifs permettent d'appréhender la structuration générale des vestiges.

Le cas de Boviolles mérite en ce sens que l'on s'y attarde quelques peu : en effet dans le cadre des recherches menées sous la direction de T. Dechezleprêtre sur le site depuis 1999, la plus grande partie de la surface du site a fait l'objet de prospections magnétiques. Elles ont permis de mettre en évidence une organisation structurée autour de quelques éléments majeurs²⁹⁵. Un fossé, dont l'extension totale n'est pas connue, isole au nord et à l'ouest le sommet du plateau d'une mince zone périphérique. Large de 6,5 m et profond de 1,2 m, il présente un fond plat. Il est doublé d'une terrasse qui en suit l'orientation. La zone centrale est traversée par plusieurs lignes vides de structures, bordées de part et d'autre de petits fossés, qui peuvent être interprétées comme les éléments parallèles d'un réseau viaire implanté selon l'orientation générale du site. Des groupes importants d'anomalies géophysiques se concentrent aux alentours de ces voies, le long desquelles certaines traces longilignes évoquent, sans certitude, un découpage en parcelles. Une telle organisation rappelle la structuration de l'espace très nette observée dans les *oppida* les mieux connus²⁹⁶.

Ces informations restent trop rares dans la zone d'étude envisagée. Au Fossé des Pandours, une vaste aire empierrée, aménagée sur une terrasse, a été mise au jour : il pourrait s'agir d'une place dont seule une des limites a été atteinte. Il faut noter, dans un ordre d'idée proche, que les secteurs fouillés du site semblent attester une différenciation fonctionnelle des espaces : certains ont livré de très nombreux vestiges d'artisanat, d'autres aucun ou de très faibles quantités. Un petit sondage effectué à Metz a permis de reconnaître une petite partie d'un espace de circulation qui a été interprété comme élément de voirie. Les fouilles du Camp de la Bure à Saint-Dié ont montré une occupation préférentielle du centre du plateau au détriment des zones périphériques, sans toutefois qu'aucune précision supplémentaire ne puisse être apportée sur le sujet.

Les données relatives à l'architecture des structures d'habitat ne sont pas plus nombreuses. Si les fouilles ont permis de mettre en évidence des structures qui appartiennent indubitablement à des bâtiments, les plans de ces derniers restent rares et incertains : à Metz, une longue construction a été mise au jour, au Fossé des Pandours, plusieurs plans ont été proposés sur la base de regroupements de trous de poteau clairsemés, tout comme à la Pierre d'Appel. Malgré l'indigence des données, il est toutefois possible de noter la diversité des techniques architecturales mises en œuvre : les fosses de fondation, très nombreuses sur la plus grande partie des sites fouillés, trahissent des bâtiments sur

295 Le plan de ces prospections est repris dans le catalogue (volume 2, fiche 016).

296 Fichtl 2000a, p. 75-80. L'exemple de Variscourt, dans la vallée de l'Aisne, peut être rapproché du cas de Boviolles : sur une superficie de 2 ha environ, un quartier domestique et artisanal a été fouillé. Les deux phases reconnues montrent une organisation autour de voies hiérarchisées et un découpage en parcelles délimitées par des palissades (Pion *et alii* 1997).

poteaux porteurs, alors que la présence de nombreuses installations considérées comme des solins de pierres indique l'utilisation de sablières basses, à Saverne par exemple. La fouille d'un puits sur ce même site a entraîné la découverte de bardeaux de bois qui pourraient très certainement avoir servi à la couverture d'un bâtiment.

L'un des éléments les plus courants correspond à des creusements, souvent quadrangulaires, qu'il est possible d'interpréter comme des caves ou des celliers. Un aménagement de ce type a clairement été reconnu au Fossé des Pandours : il adopte une forme quadrangulaire de 2,5 m de côté, et une profondeur conservée qui n'atteint pas tout à fait 1 m. Il est prolongé dans un de ces angles par un appendice de 2,5 m environ qui pourrait être un accès. Cette structure a été rapprochée des caves mises en évidence lors de la fouille du "parking de la mairie" à Besançon par exemple²⁹⁷. À la Pierre d'Appel, une fosse quadrangulaire de 3,5 m de long, 2,5 m de large et 0,75 m de profondeur environ correspond vraisemblablement à ce type de structure. Les « fonds de cabane » fréquemment mentionnés à Boviolles, Metz ou Essey-les-Nancy doivent certainement être interprétés de la même façon.

Les informations disponibles sur l'organisation et l'architecture des structures de chacun des sites fortifiés sont beaucoup trop lacunaires et inégales pour étayer les distinctions proposées plus haut. On remarquera simplement qu'aucun des sites de rang 4, les plus petits, n'a véritablement livré d'éléments de voirie ou de structuration interne nette. Cette constatation doit bien évidemment être considérée à l'aune des surfaces fouillées, quand elles existent, et de leur rapport à la superficie totale des sites.

1.3.3. Quelques considérations économiques

Si les solutions architecturales retenues par les bâtisseurs gaulois ne permettent pas de distinguer les fortifications les unes des autres, les activités économiques et commerciales qui y ont été exercées peuvent apporter quelques précisions. Une fois encore, l'étude ne pourra être que partielle en raison du manque d'informations pour la plupart des sites.

1.3.3.1. Les productions artisanales

Des témoins plus ou moins abondants d'activités artisanales diverses ont été recueillis sur dix des vingt-huit sites retenus (fig. 53). La plupart témoigne d'activités métallurgiques. Les plus nombreux, et les plus fréquents, sont les scories de fer qui attestent très clairement des travaux de forges, dont il n'est cependant pas possible de déterminer l'ampleur. Des vestiges de ce type ont été recueillis isolément à Essey-lès-Nancy, Saxon-Sion et Saint-Baslemont, lors de fouilles déjà anciennes ou de prospections, et plus récemment à Cocheren. À Châtel-Saint-Germain, des scories ont été découvertes en association avec deux barres de type *currency bars*. Aucune structure n'a été mise en relation avec ce mobilier, contrairement à Boviolles ou au Fossé des Pandours. Le premier site a livré une petite forge, située en avant du rempart. Sur le second, un quartier artisanal a été fouillé. De grandes quantités de scories ont été découvertes à proximité immédiate d'un bâtiment dont les aménagements — essentiellement trois foyers alignés — laissent penser qu'il devait être un atelier. À quelques mètres, plusieurs grandes fosses quadrangulaires, au fond rubéfié, doivent très certainement être considérées de la même façon. La situation au camp de la Bure n'est pas aussi nette. Des vestiges de forge y ont effectivement été découverts, ainsi que des outils de forgeron, mais l'absence

²⁹⁷ Guilhot, Goy 1992, p. 53-63.

de stratigraphie ne permet pas de préciser leur datation précise : ils pourraient appartenir à la fin de La Tène comme au Bas-Empire. Les vestiges de la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine sont plus assurés, mais les mêmes précautions doivent s'appliquer.

Plusieurs sites ont livré les témoins de la présence de bronziers. A la Bure et au Fossé des Pandours, des fabricats de fibules de Nauheim ont été découverts. Ils attestent indubitablement la production de ces objets sur place²⁹⁸. À Boviolles et à la Pierre d'Appel, des gouttes de bronze et des fonds de creusets permettent de proposer la présence de bronziers, sans toutefois pouvoir en déterminer la production. Des fragments de moules à alvéoles carrées ont également été mis au jour sur les deux sites de rang 1. Ils renvoient à des productions précises, nécessitant de petites quantités de métal, précisément étalonnées, certainement des travaux d'orfèvrerie.

	Cité	Rang	Productions artisanales								Importations				Celtique orientale		
			Métallurgie				Céramique	Tableterie	Textile	Autre	Méditerranéennes						
			Fer	Bronze	Orfèvrerie	Indéterminée					Amphores	Métal	Céramique	Autres			
Apremont-la-Forêt [005]	M	?															
Boviolles [016]	L	1	X	X	X			X	X			X	X	X	X		
Châtel-Saint-Germain [019]	M	4	X														
Châtillon-sous-les-Côtes [020]	M	2															
Cocheren [021]	M	3	X									X					
Ernolsheim-lès-Saverne [036]	M	2															
Essey-lès-Nancy [040]	L	2	X						X			X	X				
Étival — la Pierre d'Appel [041]	L	4	X	X					X			X	X	X			
Étival — Varrinchâtel [042]	L	4															
Fains-Véel [043]	L	4															
Grandfontaine [056]	M	4															
Housseras [063]	L	4										X					
Metz [081]	M	3										X		X			
Moncel-sur-Vair [084]	L	2				X											
Montsec [085]	L	4										X					
Moyenvic [086]	M	2															
Niedersteinbach [088]	M	4															
Ottrot [090]	M	4										X					
Saint-Baslemont [099]	L	4	X														
Saint-Dié [100]	L	4	X	X					X			X	X				X
Saint-Mihiel [101]	L	3															
Sankt-Ingbert [102]	M	4															
Saverne [104]	M	1	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saxon-Sion [105]	L	4	X									X	X	X			
Sorcy-Saint-Martin [110]	L	3															
Taintrux [114]	L	4															
Verdun [123]	M	3															
Waldfischbach [135]	M	4															

Fig. 53 : Activités artisanales et importations mises en évidence sur les sites fortifiés
(pour les cités : M = Médiomatriques ; L = Leuques)

298 Hamm 2003.

D'autres vestiges témoignant d'activités artisanales doivent être mentionnés. Des déchets de tableterie proviennent de Boviolles. Ils attestent la fabrication sur le site d'objets en os. Un four de potier a été découvert au Fossé des Pandours. Cette structure a pu être mise en relation avec la production d'une vaisselle relativement fine. La production de *dolia* de type Zürich-Lindenhof est également envisageable²⁹⁹. Toujours à Saverne, la fouille d'un puits a permis la découverte, dans les niveaux inférieurs du comblement, de pièces de bois qui témoignent d'un artisanat développé³⁰⁰.

La présence de fusaioles, généralement taillées dans des tessons, mais pouvant adopter une forme spécifique, est attestée sur de nombreux sites. Elle doit être interprétée comme le témoignage d'activités de filage, dont le volume, et donc le caractère artisanal ou domestique, ne saurait être démontré.

Ce rapide survol des — rares — vestiges d'activités artisanales découverts sur les fortifications permet quelques constatations. La métallurgie du fer semble très largement représentée : en effet, neuf des dix sites où des vestiges d'artisanat sont attestés ont livré des scories de forge. Pour le dixième, Moncel-sur-Vair, des « scories », sans plus de précision, sont mentionnées ; ce terme peut se rapporter au travail du bronze mais renvoie plus certainement à celui du fer. Ces sites appartiennent indistinctement aux quatre classes définies plus haut. Les vestiges d'artisanat du bronze sont beaucoup plus rares. Ils n'apparaissent que dans quatre cas sur dix, sur les deux sites de rang 1 et sur deux de rang 4. Les autres types d'artisanat, à l'exception des productions textiles, ne sont attestés qu'épisodiquement, sur les sites les plus grands.

La corrélation entre classement des surfaces et activité artisanale ne peut être appréhendée qu'au travers des quatre exemples les mieux documentés : le Fossé des Pandours, Boviolles, la Bure et la Pierre d'Appel. Les deux premiers sites appartiennent au rang 1, les deux seconds, au rang 4. Si on laisse de côté les productions textiles, on remarque que les deux petits sites n'ont pas livré d'autres vestiges que des traces d'activités de bronzier ou de forgeron. L'artisanat sur les deux plus grands sites semble au contraire plus développé et plus varié : orfèvrerie, céramique et tableterie ne sont attestées que sur ces deux fortifications de rang supérieur. Leur caractère artisanal doit ici être souligné. Il s'inscrit pleinement dans la définition des *oppida* comme centres de productions diversifiées³⁰¹.

1.3.3.2. Les activités commerciales : les importations

Onze sites fortifiés ont livré des objets d'origines plus ou moins lointaines, parmi lesquels les importations méditerranéennes tiennent la première place (fig. 53). Les amphores sont les plus fréquentes, elles sont présentes dans dix cas sur onze, puis la vaisselle métallique vient avec sept occurrences, suivie de la vaisselle en céramique sur cinq sites. Quelques autres importations méditerranéennes doivent être signalées au Fossé des Pandours et à Boviolles.

Les quantités d'amphores mises au jour varient grandement d'une fortification à l'autre. Aux plus de 8 000 tessons et 366 individus du Fossé des Pandours répond l'unique fragment de Housse-ras, dont l'identification n'est d'ailleurs pas assurée. Les données, très incomplètes, sont récapitulées dans le tableau de la figure 54 qui reprend le nombre d'amphores découvertes sur chacun des sites, le nombre de vase en céramique locale quand il est connu et, quand le calcul est possible, le pourcentage d'amphores sur le nombre total de récipients.

299 Bonaventure, dans Fichtl *et alii* 2005b, p. 204 et Bonaventure dans Féliu 2006, p. 87.

300 Tegel, dans Fichtl, Adam 2002, p. 193-205.

301 Fichtl 2000a, p. 91-102.

Quelques tendances se dégagent de ce maigre ensemble. On note tout d'abord le grand nombre d'individus découverts sur chacun des deux sites de rang 1, dont les effectifs sont très nettement supérieurs à ceux des autres. Cette constatation est confortée par des proportions sensiblement égales, établies entre 8 et 10 %, qui se démarquent assez clairement de ce que l'on peut observer sur les autres sites.

Les quantifications des tessons retrouvés sur les deux fortifications de rangs 2 et 3 ne peuvent être considérées comme véritablement fiables. À Essey-lès-Nancy (rang 2), J. Beaupré note que chacune des caves fouillées livre plusieurs tessons d'amphore³⁰² ; cette remarque ne permet bien entendu pas de préciser leur nombre, mais semble néanmoins indiquer des quantités assez importantes. A Metz (rang 3), seules certaines fouilles anciennes ont été prises en compte par J. Baudoux qui avait alors dénombré 15 individus. Dans le cadre d'un projet de recherche, le matériel d'autres sondages plus récents est actuellement en cours d'étude ; ces examens ont permis de retrouver de nouvelles amphores dont le nombre n'est pas encore fixé³⁰³.

Les plus petites fortifications, de rang 4, sont caractérisées par des effectifs très peu abondants, généralement 1 ou 2 individus. Le site de Saxon-Sion semble se démarquer avec 17 amphores. Cependant, cette quantité ne correspond qu'à une proportion de 3,5 %, nettement inférieure à celle que l'on peut observer sur les plus grands sites et comparable à celle du Mont Sainte-Odile à Ottrot.

Enfin, si la grande majorité des sites où ces importations sont absentes souffre d'un manque de fouilles, et ne peut fournir de renseignements fiables, le cas de Châtel-Saint-Germain doit être au contraire évoqué rapidement : en effet, aucune amphore n'est mentionnée parmi le mobilier gaulois, relativement abondant, découvert lors des fouilles de la nécropole mérovingienne. Les superficies explorées et le caractère aisément reconnaissable de ce type de mobilier semble indiquer que cette absence peut être considérée ici comme le reflet d'une réalité archéologique et non comme un biais de la recherche.

Les importations métalliques d'origine méditerranéenne sont essentiellement des fragments de passoires en bronze ou de *simpula*, dont l'utilisation est liée à la consommation de vin. Les ensembles les plus conséquents ont été mis au jour sur des sites de rang 1 et 2. On a effectivement trouvé quatre fragments de passoire et deux extrémités de *simpula* au Fossé des Pandours, trois fragments de passoire à Essey-lès-Nancy et deux à Boviolles. Les autres sites sont de plus petite taille et

	Cité	Rang	NMI amphores	NMI céramique	% amphores
Boviolles [016]	L	1	163	1467	10,0
Essey-lès-Nancy [040]	L	2	X		
Étival — Pierre d'Appel [041]	L	4	2	605	0,3
Housseras [063]	L	4	1 ?		
Metz [081]	M	3	> 15		
Montsec [085]	L	4	X		
Ottrot [090]	M	4	1	21	4,5
Saint-Dié [100]	L	4	1		
Saverne [104]	M	1	366	3730	8,9
Saxon-Sion [105]	L	4	17	470	3,5

Fig. 54 : Amphores découvertes sur les sites fortifiés
NMI et rapport à la céramique

(pour les cités : M = Médiomatriques ; L = Leuques)
Pour Boviolles et Saverne, les comptages ne concernent que le mobilier des fouilles récentes, effectuées respectivement depuis 1999 par T. Dechezleprêtre et depuis 1995 par S. Fichtl (renseignements : B. Bonaventure et F. Olmer). Les nombres indiqués sont donc en deçà des quantités totales.

302 Beaupré 1910, p. 275 : « des morceaux ayant appartenu à de grandes amphores se retrouvent presque dans toutes les huttes ».

303 Baudoux 1990. Le projet de recherche en question est un PCR dirigé par A.-M. Adam et J. Metzler intitulé « la romanisation du bassin de la Moselle ».

n'ont livré qu'un objet, une passoire, à chaque fois : Cocheren (rang 3), la Pierre d'Appel, la Bure et Saxon-Sion (tous les trois de rang 4).

La céramique d'importation est en majeure partie composée de campanienne. Celle-ci est présente en quantités variables sur chacun des cinq sites considérés, parfois accompagnée de quelques fragments de cruches à pâte claire ou de sigillée précoce. Ces vaiselles sont présentes sur des sites de toutes tailles : à Boviolles et au Fossé des pandours (rang 1), à Metz (rang 3), et à la Pierre d'Appel et Saxon-Sion (rang 4). Le nombre de vases découverts peut généralement être mis en parallèle avec la taille des sites.

Il faut encore mentionner la présence, dans le comblement d'un puits du Fossé des Pandours, de restes de prunier crèque (*prunus insititia*) qui attestent certainement l'importation de fruits. Cette occurrence est l'une des plus précoces au nord de la Gaule³⁰⁴. À Boviolles, d'importantes proportions de bœufs de grande taille (13 % environ) ont été découvertes³⁰⁵. Elles mettent en évidence le commerce de ces animaux dont l'origine méditerranéenne peut être avancée³⁰⁶.

On ne peut clore cet examen des différentes importations retrouvées sur les sites fortifiés sans s'arrêter sur quelques objets qui semblent avoir été amenés depuis les parties orientales du monde celtique³⁰⁷. Au Fossé des Pandours, un embout de corne à boire émaillé a été découvert lors de la fouille d'une cave. Il correspond à un type d'objet dont la distribution géographique est essentiellement centrée sur les régions situées à l'est du Rhin³⁰⁸. Un petit fragment de rouelle-cage, objet bien attesté en Bohême, provient aussi du site, tout comme deux monnaies en or, un *Muschelstater* d'origine boïenne et un *Regenbogenschüsselschen*, attribué aux Vindelices. À la Bure, la découverte d'une boucle de ceinture à palmette porte à deux le nombre de ces objets à l'ouest du Rhin.

La mise en parallèle des données relatives aux importations et de la hiérarchie proposée plus haut montre une relative cohérence de l'ensemble, dans lequel chacun des échelons semble touché par des produits italiques. Seules les quantités semblent indiquer une différenciation : les sites les plus grands livrent généralement un nombre plus important d'objets, de nature plus diversifiée. Enfin, il semble que la présence d'objets orientaux sur deux des fortifications ne doive être mise en relation avec leur taille respective : l'une est la plus grande du *corpus*, l'autre compte parmi les plus petites. Des raisons géographiques, auxquelles il sera fait allusion plus bas, doivent être plus vraisemblablement évoquées.

1.3.4. Synthèse

La caractérisation hiérarchique de l'ensemble des fortifications retenues ne peut être effectuée qu'à partir de critères choisis en fonction de leur représentativité. Celle-ci pose parfois problème, comme on a pu le voir, en raison de l'absence d'étude dont souffre la plupart des sites. Il a cependant été possible de proposer, sur la seule base de la taille dans un premier temps, une sériation en quatre classes que l'analyse des données relatives aux sites fouillés permet de conforter, tout en la nuancant néanmoins.

304 Wiethold, dans Fichtl, Adam 2002, p. 179-180.

305 Dechezleprêtre *et alii* 2007, p.49.

306 Arbogast *et alii* 1987.

307 Une synthèse régionale sur le sujet a été proposée dans Fichtl 2002b. La plupart des objets évoqués plus bas y sont présentés ainsi que la bibliographie. Dans un mémoire de DEA, G. Pierrevelcin reprend les données concernant les échanges est-ouest dans le monde celtique, à une échelle plus large. Il traite en détail des différents mobiliers présentés ici (Pierrevelcin 2003).

308 Fichtl, Adam 2002, p. 129-130.

Il faut remarquer que les trois rangs les plus importants ne se distinguent que très peu les uns des autres. Leur taille, supérieure à 12 ha, permet de les inclure à la catégorie des *oppida*, déjà largement étudiés par ailleurs³⁰⁹. Plusieurs caractéristiques majeures de ces habitats ont été dégagées à partir d'exemples relativement bien connus :

1. Ils sont entourés d'un rempart continu, dont le tracé s'affranchit généralement des contraintes topographiques et dont l'architecture est relativement complexe. Leur caractère militaire s'efface fréquemment devant des considérations ostentatoires et symboliques, qui marquent la puissance de l'autorité prescriptrice.
2. Quand on la connaît, leur occupation interne est structurée par des espaces de circulation — voies ou places — qui délimitent des quartiers, éventuellement spécialisés, et témoignent ainsi du caractère urbanisé de ces sites.
3. Ils jouent un rôle économique important, mis en lumière par les nombreuses productions artisanales spécialisées et importations que l'on y découvre.
4. Ils sont également considérés comme des centres religieux et politiques. Cet aspect est le moins aisé à mettre en évidence, si on excepte la découverte de structures cultuelles. La mise au jour de vestiges attestant la production de monnaies peut être considérée comme l'un des rares témoignages de l'existence d'une autorité politique.

Les sites de rangs 1 à 3 qui ont été fouillés s'inscrivent plus ou moins pleinement dans ce schéma. Quelques éléments permettent cependant de valider la hiérarchisation mise en évidence au sein même de ce groupe d'*oppida*. Les deux plus grands sites, le Fossé des Pandours à Saverne et le Mont Châtel à Boviollles se distinguent des autres par la diversité des activités artisanales qui y sont attestées — l'orfèvrerie par exemple y est présente en exclusivité. Les quantités et la diversité des importations recueillies semblent également être un critère discriminant : les amphores y sont nettement plus nombreuses que sur les autres sites et la présence de fruits ou de grands animaux exogènes n'a pas été mise en évidence ailleurs.

Un dernier point, non encore souligné ici, permet également de distinguer ces deux sites de rang 1 des autres fortifications : la production de monnaies est attestée sur chacun d'entre eux, à l'exception de tous les autres. Au Fossé des Pandours, plus de 60 ratés de coulée montrent clairement la fabrication sur place de potins "au sanglier" (SST 186). Ces monnaies se présentent sous la forme de pièces, plus ou moins lisibles, souvent informes, attachées entre elles par groupes de deux à quatre individus. Certains exemplaires isolés ont également été recueillis. À Boviollles, c'est la concentration très prononcée de ces mêmes monnaies — 623 exemplaires sur un total de 934, soit environ deux tiers — qui a pu permettre de proposer leur émission sur le site. La découverte de chapelets de potins lors des fouilles récentes confirme cette hypothèse.

Les deux sites de rang 1 regroupent l'ensemble des fonctions généralement attribuées aux *oppida* : les fonctions économiques, artisanales et commerciales, sont bien représentées, et leur fonction politique apparaît de façon relativement nette à travers la découverte d'ateliers monétaires. Il n'est pas besoin de rappeler la présence de remparts continus, longs de plusieurs kilomètres, de type *muris gallicus* sur chacun d'eux. Les sites de rangs 2 et 3 présentent également la plupart de ces caractères, mais dans des proportions moindres. La distinction opérée entre les deux grandes fortifications et les autres est donc confortée. La différence entre les rangs 2 et 3 ne trouve en revanche

309 Le problème de la taille minimale des *oppida* a été longuement discuté. Les tailles minimales de 10, 15, 25 ou 50 ha ont été avancées. Ces questions, et l'ensemble des considérations relatives aux *oppida*, ont été traitées en dernier lieu par S. Fichtl qui propose une synthèse sur le sujet (Fichtl 2000a).

qu'un écho discret dans l'examen de l'ensemble des données. Elle peut toutefois être conservée, à titre d'hypothèse, pour être confrontée à l'analyse spatiale qui en validera la pertinence.

La question de l'existence de chefs-lieux, ou de capitales, dans les cités gauloises a été traitée par S. Fichtl à plusieurs reprises³¹⁰. Le cas particulier du Fossé des Pandours au sein du territoire des Médiomatriques a fait l'objet d'un article en 2003. Après avoir discuté l'appartenance de l'*oppidum* à la cité concernée et la validité même du concept de capitales gauloises, l'auteur opère une comparaison entre le site de Saverne et la fortification de la colline Sainte-Croix, à l'emplacement de laquelle sera construite la ville de Metz-*Divodurum*, chef-lieu de la cité gallo-romaine. L'analyse est fondée sur l'ensemble des critères mentionnés plus haut : superficie, architecture du rempart, mobilier recueilli, activités attestées. La conclusion ne fait pas de doute : « si le statut de chef-lieu peut être utilisé au début du I^{er} s. av. J.-C., et tout tend à l'indiquer, il ne peut s'appliquer, en ce qui concerne la cité des Médiomatriques, qu'à l'*oppidum* du Fossé des Pandours »³¹¹. La similitude de cette situation avec celle qu'occupe Boviolles chez les Leuques permet de proposer pour ce second site de rang 1 un rôle et un statut semblable. Les fortifications de rang 2 et 3 seraient alors des *oppida* intermédiaires, de moindre importance.

À l'autre extrémité de l'échelle, les sites les plus petits, de rang 4, se démarquent assez nettement des *oppida* décrits plus haut : les remparts sont fréquemment cantonnés aux zones topographiques les moins avantageées et n'adoptent que rarement un tracé continu quand celui-ci n'est pas dicté par la nécessité, les activités artisanales et les importations sont parfois attestées, mais dans des proportions inférieures à celles que l'on peut trouver sur les sites de rangs supérieurs. Ces caractères permettent donc de valider l'existence d'un quatrième rang hiérarchique, composé de sites dont la superficie est inférieure ou égale à 8 ha.

Le rôle et la fonction de ces petites fortifications sont moins nets que ceux des *oppida*. L'hypothèse de résidences aristocratiques a fréquemment été avancée³¹² : par opposition aux centres économiques et politiques que constituent les grands ensembles urbains présentés plus haut, ces petits sites seraient au contraire des habitats dispersés, servant de demeures à une aristocratie terrienne et guerrière³¹³. Les remparts élaborés et prestigieux qui les délimitent, les importations, qui si elles ne sont pas nombreuses, sont tout de même bien présentes ne peuvent que conforter cette proposition. Dans le même ordre d'idée, des armes, dont il n'a pas encore été question, ont été découvertes sur trois des sites de rang 4. À la Pierre d'Appel, plusieurs armes offensives — épée, fers de javelot, talons de lance, pointes de flèche — et des éléments de harnachement ont été recueillis. À Saint-Dié, seules quelques pièces de harnachement peuvent être attribuées à des guerriers, tout comme un fragment de fourreau d'épée à Saxon-Sion.

310 En dernier lieu, Fichtl 2004.

311 Fichtl 2003c.

312 Pour la région voir Deyber 1984a, p. 230 : « des fortifications de moins de 10 ha de superficie [...] : siège de communautés peu nombreuses, peut-être demeures fortifiées de l'aristocratie, il est possible qu'elles ont assuré le contrôle des voies de communication. » En Bohême, J. Waldhauser interprète une série de fortifications de petite taille (inférieure à 9,3 ha) comme « le siège de communautés peu nombreuses (privilégées ?) de la population [...] ayant pour fonction le contrôle de communications commerciales, terrestres et fluviales, de l'*Hinterland* économique et des ressources de matières premières » (Waldhauser 1984, p. 266). S. Fichtl, après avoir examiné les deux exemples de La Bure à Saint-Dié et de la Bundenbach, en pays trévire, conclut que « ces sites sont probablement liés à une aristocratie qui contrôle les ressources », tout en soulignant la grande variabilité qui existe d'un cas à l'autre (Fichtl 2000a, p. 141).

313 Les divers aspects de la question et les sources disponibles (textes antiques, données archéologiques) ont été longuement traités dans la publication du « site aristocratique » de Montmartin dans l'Oise (Brunaux, Méniel 1997).

Cet ensemble de petites fortifications souffre cependant d'un très net déséquilibre des données disponibles pour chacun des sites³¹⁴. En effet, l'abondance et la richesse du mobilier découvert à Saint-Dié – La Bure, à Étival-Clairefontaine – La Pierre d'Appel ou encore à Saxon-Sion tendent à les distinguer des autres fortifications de petite taille. Cependant, ces trois sites sont les seuls à avoir fait l'objet de fouilles, généralement prolongées. Le site de Châtel-Saint-Germain est également dans ce cas, mais l'absence de publication concernant son occupation gauloise semble l'avoir fait passer au second plan. Seule la multiplication des études de terrain sur un nombre important de ces petits sites permettrait d'affiner les interprétations hiérarchiques et fonctionnelles que l'on peut en proposer. Dans l'état actuel de la documentation, il semble préférable de les considérer comme appartenant à un groupe relativement homogène, dont les caractéristiques générales pourraient se rapprocher de celles des gisements les mieux connus. Les 15 sites de moins de 8 ha seront donc interprétés comme des résidences aristocratiques³¹⁵, dont la place exacte dans la société et les modalités d'insertion dans le territoire devront être mises en lumière.

Le petit nombre de fortifications pour lesquelles est attestée une occupation à La Tène moyenne ou finale peut donc être divisé en quatre groupes aux fonctions et à l'importance différentes :

- Rang 1 : sites les plus étendus de chacune des cités. Ils adoptent des caractères urbains indéniables et montrent une très large variété de productions artisanales et d'importations. Leur rôle politique est souligné par la présence d'ateliers monétaires. Ils peuvent être considérés comme les chefs-lieux de chacune des cités (2 sites)
- Rang 2 : sites de superficie comprise entre 35 et 20 ha. Leurs caractères urbains sont généralement affirmés ; les activités artisanales et commerciales sont moins diversifiées que dans les sites de rang 1 mais restent importantes. On peut leur attribuer un rôle de centres régionaux (5 sites)
- Rang 3 : sites de superficie comprise entre 12 et 15 ha. Ils présentent des caractères similaires à ceux des sites de rang 2. La distinction n'est opérée que sur le critère de la taille (5 sites)
- Rang 4 : petits sites de moins de 8 ha de superficie. Les activités artisanales ne sont que très peu diversifiées, les importations sont présentes mais peu nombreuses. L'architecture des remparts et la présence de guerriers permet de leur attribuer la fonction de résidences aristocratiques, qui contrôlent vraisemblablement les ressources avoisinantes (16 sites).

La confrontation de l'ensemble des sites d'habitat découverts dans le cadre des deux cités des Leuques et des Médiomatriques puis l'analyse de leur répartition permettra de préciser cette hiérarchie qui ne repose, dans l'immédiat, que sur des données propres à chacune des fortifications.

314 On peut également souligner l'absence d'étude de grande ampleur sur le sujet, qui contrairement aux *oppida* n'a jamais fait l'objet de synthèse à l'échelle macro-régionale, et pour lequel seules les synthèses accompagnant des monographies de sites propose parfois une mise en perspective plus large.

315 Le site d'Apremont-la-Forêt [005], dont on ne connaît pas la superficie, sera également intégré à cet ensemble à titre d'hypothèse.

2. Les habitats groupés ouverts

Après avoir étudié les fortifications des cités des Leuques et des Médiomatriques, il convient de s'attarder un peu sur les agglomérations ouvertes que l'on peut y observer. Le sujet n'ayant jamais été traité pour la région, il faut dans un premier temps définir les critères qui permettent de les reconnaître. Une deuxième partie s'attachera ensuite à présenter les sites retenus, certains fouillés sur de grandes surfaces, d'autres simplement prospectés. Une courte notice sera proposée pour chacun d'entre eux. Enfin, quelques éléments de synthèse d'ordre chronologique, morphologique et fonctionnel seront proposés.

2.1. Caractérisation des habitats groupés ouverts

2.1.1. État de la recherche

L'étude des habitats groupés ouverts de La Tène moyenne et finale, les *vici* du texte de César, ne remonte pas au-delà des années 1970, ou du milieu des années 1960 au plus tôt. Elle doit son essor à la découverte, ou la redécouverte, d'un certain nombre de sites de ce type qui marque entre autres la recherche archéologique de cette époque : les gisements de Bâle – Gasfabrik, Aulnat, ou Levroux par exemple, font l'objet de fouilles importantes à partir de cette période. Les résultats de ces travaux sont confrontés à l'occasion d'un colloque tenu à Levroux en 1978³¹⁶. La question y est alors abordée sous l'angle des relations, essentiellement chronologiques, qu'entretenaient ces habitats avec les *oppida*, qui restera dès lors un thème privilégié de la recherche sur le sujet. La multiplication des découvertes et la parution de nombreuses publications de sites ont depuis permis de préciser l'image de ces habitats dont la vocation artisanale et commerciale est très nettement prépondérante³¹⁷. Ces études restent cependant cantonnées au niveau local ou régional, qu'elles ne dépassent que très rarement ; il manque une réelle synthèse sur le sujet.

Quelques exemples, plus ou moins bien connus, permettent cependant de brosser à grands traits les caractéristiques de ces habitats groupés ouverts. La plupart se situe dans le centre ou le centre-est de la Gaule, entre le Rhin, la Saône et la Loire. Sur la base d'un ensemble composé essentiellement de onze sites appartenant aux cités des Ségusiaves, des Bituriges Cubes et des Carnutes, J. Collis, S. Krausz et V. Guichard proposent de dégager quelques points communs aux agglomérations ouvertes de Gaule centrale³¹⁸. Ils mettent en avant la similitude de l'occupation de chacun de ces sites avec celle des *oppida* les mieux connus, et insistent sur le fait que, d'autre part, « outre son étendue, [cette occupation] se distingue de celle des sites intercalaires (les “fermes indigènes”) par une très forte densité de structures en creux, corrélée [...] à une sédimentation rapide qui suggère un rythme intense de reconstruction ». L'importance de « l'artisanat, des échanges lointains et de l'utilisation de l'instrument monétaire » est également soulignée, et mise en relation avec « une activité économique importante et sans doute croissante tout au long du II^e s. av. J.-C. ». Des quartiers spécialisés sont parfois mis en évidence. Sur certains de ces sites, les productions agricoles semblent même n'être que marginales. Enfin, les auteurs situent leur apparition dans la première moitié du

316 Buchsenschutz 1981.

317 On peut mentionner à ce titre une synthèse sur Levroux (Buchsenschutz *et alii* 2000), ainsi que deux publications sur Feurs (Vaginay, Guichard 1988) et Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997). Le site de Bâle, dont le potentiel est réel, ne fait actuellement l'objet d'aucune publication synthétique : la somme des informations reste dispersée dans une multitude d'articles thématiques.

318 Collis *et alii* 2000, p. 81.

II^e siècle et en font des points essentiels dans la mise en place du réseau urbain romain dont les villes sont fréquemment situées à l'emplacement d'agglomérations ouvertes gauloises, qui avaient parfois décliné comme à Roanne, ou même disparu dans le cas de Levroux. Une certaine unité, au moins morphologique et fonctionnelle, semble se dégager du *corpus* mobilisé pour cette étude.

Pour la cité des Éduens, P. Barral et J.-P. Guillaumet mettent au contraire en évidence deux, voire trois, ensembles distincts d'agglomérations³¹⁹. Le premier est composé « d'une série d'habitats ouverts de type village ou petite bourgade » de quelques hectares de superficie, occupés de façon assez stricte à La Tène D1 et caractérisés par le « nombre significatif des témoins d'activités d'artisanat (poterie, métallurgie) et d'échanges ». La deuxième catégorie est composée d'agglomérations gauloises qui ont donné naissance à une agglomération romaine. Ces sites dont les niveaux sont généralement oblitérés par les installations postérieures, apparaissent généralement au travers du mobilier qui désigne une datation centrée sur La Tène D2. Les auteurs insistent sur le fait que « les sites de plaine ouverts déjà existant à La Tène D1 qui survivent sous la forme d'agglomérations gallo-romaines sont rares ». Enfin, le cas de deux sites en particulier est étudié : celui de Verdun-sur-le-Doubs et de Chalon. Leur étendue importante, l'ancienneté de leur occupation, qui peut remonter aux IV^e-III^e siècles, et la grande variété des activités artisanales et économiques attestées incitent à les considérer comme des « *oppida* de plaine » et à les placer au sommet de la hiérarchie de l'habitat. Il semble donc que les agglomérations ouvertes éduennes peuvent être regroupées selon des critères essentiellement chronologiques, mais que parallèlement, « plusieurs niveaux peuvent être identifiés, en fonction de la superficie des gisements ». L'analyse des habitats groupés des plaines de la Saône et du Doubs — de la cité des Séquanes et de la frange orientale de celle des Éduens — se conclut sensiblement sur les mêmes constatations³²⁰.

À une plus large échelle, O. Buchsenschutz propose un certain nombre de courtes synthèses sur le sujet³²¹, qui peuvent être résumées par l'extrait suivant : les « agglomérations qui se forment au cours du II^e s. av. J.-C. [...] n'ont ni plan organisé, ni bâtiments facilement lisibles. Il s'agit d'un enchevêtrement de trous de poteau et surtout de fosses, qui peut s'étendre sur une dizaine d'hectares. Le mobilier nous révèle le rôle primordial de l'artisanat, surtout le travail des métaux, et le développement sans précédent du commerce, à travers la présence de monnaies, d'amphores et d'autres produits exportables »³²². Le grand nombre de structures, qui atteste la densité des constructions, et l'importance des activités économiques — commerce à longue distance et artisanat — sont avancés comme les caractéristiques morphologiques et fonctionnelles essentielles de ce type d'habitat.

Enfin, on ne peut finir ce tour d'horizon sur les agglomérations ouvertes gauloises sans s'attarder un peu sur l'exemple, unique, d'Acy-Romance. Le site de la Warde est un vaste habitat d'une vingtaine d'hectares de superficie, dont la fouille conduite depuis 1988 par B. Lambot a permis de dégager la quasi totalité des structures³²³. L'organisation, la mise en place et l'évolution de l'agglomération ont donc pu être observées en détail. L'habitat, dont l'installation remonte au début du II^e siècle avant J.-C., s'organise selon un plan préétabli, centré sur la réalisation d'un ensemble cultuel comprenant plusieurs temples, alignés sur le bord d'un espace public de réunion, enclos par une palissade. Autour de ce quartier cultuel, trois grandes places de 1 ha environ chacune étaient

319 Barral, Guillaumet 2000.

320 Barral 2003.

321 Audouze, Buchsenschutz 1989, p. 305-307 ; Buchsenschutz 1994 ; Buchsenschutz 1997.

322 Buchsenschutz 1999, p. 359.

323 La bibliographie relative au site est très abondante ; elle reflète les interprétations successives émises sur cet habitat auquel a tout d'abord été refusé le statut d'agglomération qui lui est à présent accordé. En dernier lieu : Lambot 2002b, Lambot 2005.

délimitées par des bâtiments et des structures annexes appartenant à des unités d'habitation plus ou moins riches. Chacune de ces cours semble avoir été dévolue à un groupe socio-économique particulier. L'étude des vestiges mobiliers et de la composition des restes animaux a permis de proposer la répartition suivante : des éleveurs au nord, des agriculteurs à l'est et des artisans au sud. Au centre, de petites constructions ont été interprétées comme les habitations d'ouvriers agricoles. Plusieurs phases de constructions successives peuvent être mises en évidence en plusieurs points du site (certains bâtiments ont été reconstruits jusqu'à quatre ou cinq fois) ; elles s'intègrent toujours dans l'organisation du plan initial. Il faut ici remarquer que l'artisanat fréquemment mentionné plus haut ne semble pas être la principale activité économique du site qui est vraisemblablement plus tourné vers l'agriculture et l'élevage. De même, aucune importation d'origine méditerranéenne n'est mentionnée. L'occupation connaît une période d'apogée à la fin du II^e siècle, avant que le site ne périclité durant le siècle suivant. Cet exemple, qui ne peut être complètement rapproché des cas mentionnés plus haut, permet de nuancer les arguments avancés à propos des villages artisanaux gaulois qui ne peuvent donc être considérés comme le seul modèle d'habitat ouvert groupé à La Tène moyenne et finale.

2.1.2. Quels marqueurs pour les habitats groupés ouverts ?

Ce rapide survol de la question des agglomérations ouvertes de la fin de l'âge du Fer permet de dégager quelques points communs qui serviront de marqueurs pour ce type de site, qui n'a été jusqu'à maintenant que très rarement reconnu dans les cités des Leuques et des Médiomatiques.

Tout d'abord, la densité et la superficie des vestiges semblent être des indicateurs fiables, mis en avant dans la plupart des études mentionnées plus haut : les sites concernés dépassent fréquemment 5 à 10 ha et atteignent parfois le double ; ces surfaces sont généralement, quand on les a fouillées, couvertes de structures excavées en grand nombre. Celles-ci témoignent d'un renouvellement rapide des constructions qui se succèdent sur des emplacements généralement définis.

Ces habitats sont dans leur grande majorité caractérisés par des activités commerciales développées : l'artisanat y est diversifié, les importations lointaines sont nombreuses et variées et les monnaies généralement bien représentées. Il faut bien évidemment reconnaître que ces arguments économiques ne permettent pas de caractériser les éventuels habitats du type d'Acy-Romance, qui se distingueraient par l'importance de leurs productions agricoles et par le caractère nettement plus discret des activités artisanales. Seule la fouille sur de grandes surfaces est d'un quelconque secours pour les mettre en évidence avec certitude ; les différentes propositions successives d'interprétation pour le site d'Acy-Romance — regroupement de fermes, village agricole, agglomération — tendent à le démontrer : elles évoluaient parallèlement à l'extension des zones fouillées.

Enfin, la question de la pérennité des agglomérations gauloises à l'époque romaine doit être posée. Le problème a été, et reste, abondamment débattu³²⁴. On a vu précédemment que plusieurs chercheurs font des habitats groupés ouverts de La Tène moyenne et finale la base du réseau urbain gallo-romain. Cependant, d'autres restent relativement critiques sur la validité de la découverte de mobilier laténien sous les niveaux d'une ville romaine³²⁵. Il est évident qu'une ou deux monnaies gauloises ne permettent pas de prouver une occupation antérieure à l'époque romaine. Mais lorsque

324 Voir par exemple le compte-rendu de la table ronde n°2 tenue lors du colloque de Bliesbruck sur *les agglomérations secondaires* en 1992 (Metzler 1994).

325 J.-L. Fiches, par exemple, tout en pointant la méconnaissance des niveaux anciens des villes romaines et en admettant les cas de réelle continuité, maintient que « lorsque l'on cherche à savoir quelle est l'origine de telle ou telle agglomération gallo-romaine, on reconnaît généralement que la présence d'artefacts antérieurs à la conquête n'est pas

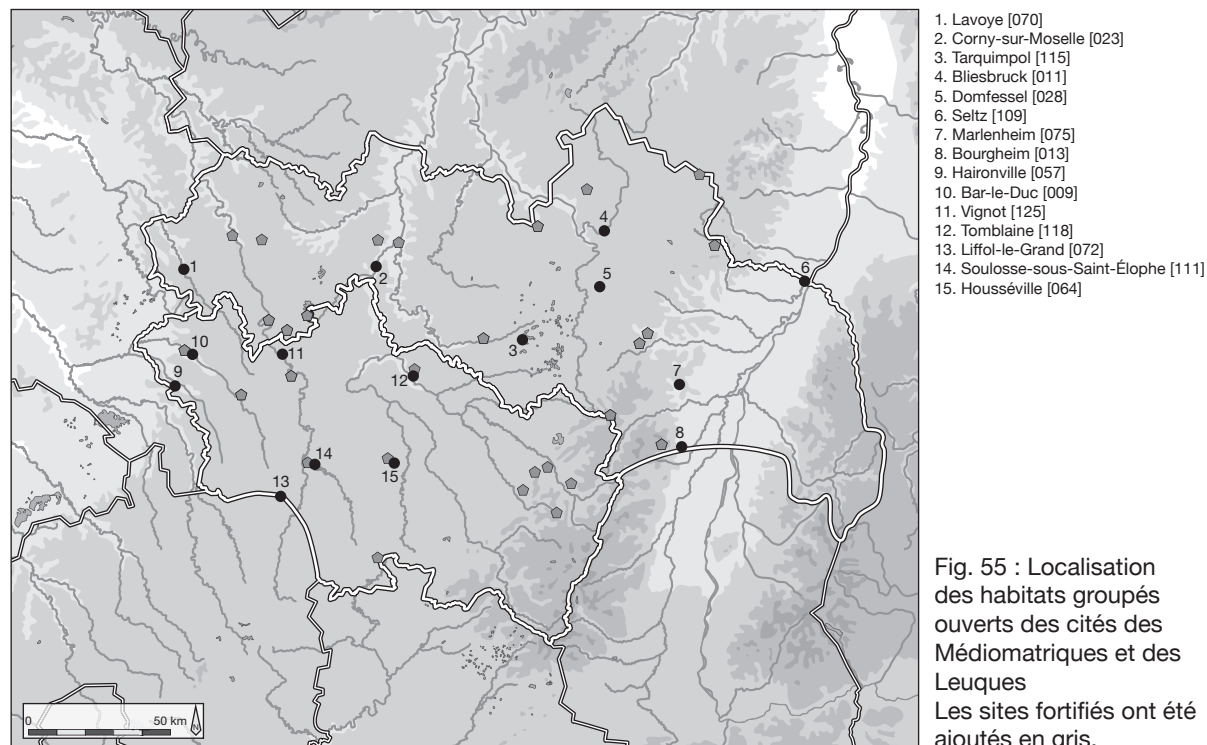
les découvertes se multiplient, il semble possible de proposer l'existence d'une agglomération à La Tène moyenne et finale. La présence importante de matériel laténien à l'emplacement de villes romaines est considérée comme un argument non négligeable par P. Nouvel dans sa thèse³²⁶. Elle a de plus déjà été utilisée plus haut pour reconnaître certains sites fortifiés (le Mont Hérappel à Cocheren ou Verdun par exemple).

En définitive, les principaux indices permettant de mettre en évidence les habitats groupés ouverts sont :

- La taille du site, supérieure à deux ou trois hectares ;
- La densité importante des vestiges ;
- La présence d'un artisanat développé et diversifié ;
- La présence de mobilier importé et de monnaies ;
- Par défaut, la présence de mobilier laténien en quantité à l'emplacement d'une agglomération antique.

2.2. Les agglomérations ouvertes des Leuques et des Médiomatriques

Sur la base des marqueurs proposés plus haut, il est possible de présenter les habitats groupés ouverts des deux cités des Leuques et des Médiomatriques. Il faut auparavant souligner le fait que ce type de site n'a jamais été étudié de façon globale dans la région. Aucun inventaire n'en a été dressé jusqu'à maintenant ; ces habitats apparaissent simplement au détour de certaines cartes de synthèse, ou dans de courts articles régionaux.



un argument décisif, ni même la découverte ponctuelle de structures lorsqu'elle est insuffisante à caractériser un groupement » (Fiches 2006, p. 84).

326 Nouvel 2004, p. 259.

Pour la cité des Médiomatriques, une carte de S. Fichtl, publiée dans l'introduction du volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré au département de la Moselle ne fait état que du site de la Côte Saint-Jean à Moyenvic³²⁷, dont le cas a déjà été étudié plus haut, et qu'il a semblé préférable d'interpréter comme un site fortifié. Chez les Leuques, seul le site de Tomblaine est mentionné dans l'introduction du volume sur la Meurthe-et-Moselle de la *Carte archéologique de la Gaule*³²⁸. Pour cette même cité, le gisement de Housséville a été mentionné dans un article sur la fortification de Saxon-Sion³²⁹.

2.2.1. Tomblaine, Vignot, Marlenheim : trois exemples fouillés

Trois sites seulement ont été suffisamment fouillés pour que l'on puisse proposer de les interpréter comme des agglomérations ouvertes sur la base des structures mises au jour : les habitats de Tomblaine – le Pré Chenu et de Vignot – les Auges chez les Leuques et celui de Marlenheim chez les Médiomatriques.

2.2.1.1. Tomblaine – le Pré Chenu

Le site du Pré Chenu à Tomblaine [118] (fig. 55, n°12) est situé dans la vallée alluviale de la Meurthe, à 5 km au sud de l'*oppidum* d'Essey-lès-Nancy, dans une zone actuellement urbanisée. Il se développe de part et d'autre d'un petit vallon, aujourd'hui comblé, qu'un ruisseau traversait certainement encore à l'époque gauloise. Il a fait l'objet d'une opération de fouille préventive en 1998 sur une surface d'environ 1,5 ha, pour laquelle aucun rapport n'est actuellement disponible. Les informations relatives à ce gisement proviennent donc pour l'essentiel de quelques pages d'un article de synthèse sur *l'habitat de la fin du deuxième âge du Fer en Meurthe-et-Moselle*³³⁰.

Le plan général des structures mises au jour (fig. 56, A) ne laisse que peu de doutes sur le caractère groupé de cet habitat, dont les limites n'ont pas été atteintes : environ 1800 trous de poteau, répartis plus ou moins densément sur la totalité de la zone fouillée, ont en effet été relevés. Ils dessinent les plans d'au moins 30 bâtiments, tous orientés de façon similaire, parfois alignés le long d'espaces vides qui correspondent vraisemblablement à des voies de circulation. Les creusements sont par endroit si nombreux qu'ils n'ont pas pu être attribués à des constructions en particulier, et aucun plan n'a donc pu être restitué dans certaines parties de la fouille. Ailleurs, plusieurs plans distincts et imbriqués suggèrent des reconstructions nombreuses au même emplacement.

Tout comme l'étude de détail du plan reste à effectuer, la question de la structuration spatiale du site n'a été abordée que succinctement. L'observation de la répartition des différents types de mobilier laisse supposer l'existence de secteurs plutôt réservés aux activités domestiques — au sud-ouest où les restes animaux correspondent à des rejets de consommation — et de zones plus tournées vers les activités artisanales. Ces espaces sont caractérisés par une série de regroupements de poteaux, formant des ensembles de grande superficie — entre 140 et 320 m² — dont l'organisation reste à étudier. Le mobilier découvert comporte de nombreux vestiges d'artisanat des métaux : chutes de barre en fer et fragments de lingot de bronze attestent l'existence d'ateliers de forgerons et de bronziers dans ce secteur. La production d'objets de parure sur le site a été proposée. La découverte d'un petit fléau de balance de précision indique très certainement la manipulation de matières

327 Fichtl, dans Flotté, Fuchs 2004, fig. 14.

328 Deffressigne, dans Hamm 2004, p. 56-62.

329 Legendre, Olivier 2003.

330 Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 133-140.

précieuses ; la présence d'orfèvres peut donc également être envisagée. Enfin, les restes animaux, essentiellement des os de bœuf, découverts dans cette zone montrent dans leur grande majorité des traces stéréotypées de boucherie. Plusieurs types d'artisanats spécialisés sont donc avérés sur le site.

Le mobilier est assez riche et varié. En plus d'une céramique de relativement bonne facture, une série de sept fibules de Nauheim ou filiformes est mentionnée, ainsi qu'une perle en verre. Quelques tessons d'amphore attestent l'importation de vin italique, et huit monnaies — sept potins "au sanglier" (SST 186) et un quinaire en argent de type non précisé — soulignent également le rôle commercial qu'a pu jouer le site. Ce mobilier est relativement homogène et permet de placer l'occupation à LT D1.

Enfin, il faut noter que l'habitat se développe dans un secteur précédemment occupé par une nécropole dont les structures sont datées du Bronze final d'une part et de La Tène ancienne et moyenne d'autre part. Les rares informations disponibles et le plan masse des vestiges montrent que si les grands enclos des périodes anciennes sont occupés par l'habitat laténien, le petit enclos carré, situé au sud-est de la fouille et potentiellement daté de LT C2³³¹, semble avoir été respecté lors de l'installation des bâtiments. En revanche, aucune tombe contemporaine de l'habitat n'a été découverte.

2.2.1.2. Vignot – les Auges

Situé dans la vallée de la Meuse, le site de Vignot [125] (fig. 55, n°11) est établi sur une terrasse alluviale, à environ 675 m du cours actuel du fleuve. Une petite surface de quelque 3000 m² a été explorée lors d'une opération de fouille conduite en 2000³³². L'occupation laténienne mise au jour (fig. 56, B) ne semble pas très dense, mais certains éléments permettent toutefois de proposer une interprétation comme habitat groupé pour ce site.

Les structures, dans leur quasi totalité des trous de poteau, se répartissent dans une bande de terrain de 8 à 10 m de large qui traverse le secteur fouillé du nord-est au sud-ouest. Un second regroupement se situe au sud du sondage. Trois ensembles de bâtiments sont nettement visibles. Ils correspondent aux reconstructions successives de plusieurs édifices aux mêmes endroits ; selon les cas, deux ou trois phases ont été reconnues. Les différentes constructions adoptent toutes la même orientation et s'organisent selon deux axes perpendiculaires. Les espaces intermédiaires restent parfaitement vides de creusements. Cette disposition, persistante malgré les reconstructions, doit très certainement être liée à la mise en place d'un plan préconçu dont le respect contraindrait fortement les différentes phases de l'habitat. La comparaison avec l'exemple d'Acy-Romance, évoqué plus haut, peut paraître audacieuse au regard des superficies fouillées de part et d'autre, mais doit tout de même être avancée. Les limites de l'habitat n'ont pas été atteintes ; il semble assuré que l'occupation s'étendait au moins vers le nord-est et le sud. Une petite fouille, effectuée en 1998, a permis de recueillir dans le comblement d'une grande fosse de la céramique dont la datation n'est pas fixée mais qui pourrait appartenir à La Tène finale³³³. Cette hypothèse porterait alors la superficie du gisement à un minimum de 2 ou 3 ha.

331 Aucune précision n'est véritablement disponible sur le sujet, seul est mentionné « un tumulus matérialisé actuellement par une tombe de La Tène C et par un vide de structures en creux », autour duquel se répartissent trois des ensembles artisanaux décrits plus haut (Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 136). La datation à LT C2 est indiquée, incidemment, sans plus de précision (p. 134).

332 Les résultats de la fouille ont fait l'objet d'un rapport (Véber 2001) ; ils ont également été publiés dans un article (Véber 2005).

333 Véber 1998.

Le mobilier recueilli lors des fouilles est essentiellement composé de céramique gauloise. Quelques tessons d'amphore doivent également être signalés. Ce petit lot est daté de la fin de La Tène finale et du début de l'époque augustéenne. Deux échantillons de bois, prélevés dans des éléments du cuvelage d'un puits confirment cette datation : ils indiquent un abattage vers 30±10 avant J.-C.

2.2.1.3. Marlenheim

L'habitat de Marlenheim [075] (fig. 55, n°7) est installé sur la rive gauche de la Mossig, au débouché du Kronthal, la percée qu'elle a creusée dans la colline du Marlenberg, dans une zone de passage aisé en direction du col de Saverne. Il a été appréhendé lors de deux opérations distinctes³³⁴. La première, une petite fouille en contexte urbain sur le terrain de la Maison Apprederis, a permis de décaper une surface d'environ 2350 m², située sur une légère pente à 4 m environ au-dessus du niveau de la rivière. La seconde, un diagnostic précédant la mise en place du contournement routier de l'agglomération, a mis en évidence un autre secteur d'occupation laténien à proximité du premier, portant la superficie minimale du site à près de 5 ha. Cette zone, qui n'a pas été fouillée, est localisée dans la plaine alluviale de la Mossig, dans un secteur actuellement inondable.

Les structures d'habitat fouillées sur le site de la Maison Apprederis (fig. 56, C) sont peu nombreuses. Elles ont été oblitérées par l'installation d'une importante occupation du haut Moyen-Âge. Seul le plan d'un petit bâtiment sur poteaux a pu être restitué. Une autre construction semble également appartenir à la phase laténienne de l'habitat. Cette absence de structures construites peut s'expliquer par l'utilisation d'une architecture sur sablières basses, dont de rares vestiges ont été repérés lors du diagnostic mais pas lors de la fouille : trois petites tranchées de fondation parallèles, qui accueilleraient certainement chacune une sablière, ont en effet été relevées dans le secteur sud du chantier. Elles sont installées en travers de la pente, selon une orientation similaire à celle des bâtiments sur poteaux. Un ensemble de 7 puits, répartis sur l'ensemble du sondage et espacés les uns des autres de 12 m en moyenne a également été découvert. Leurs comblements indiquent qu'ils n'ont pas fonctionné en même temps et qu'ils correspondent donc à des réaménagements successifs de l'habitat. On note encore deux fours de potiers, situés à l'est de la fouille, qui partagent la même aire de service. Ces structures ont servi à la production de *dolia* de type Zürich-Lindenhof, dont les caractéristiques témoignent de la technicité nécessaire à leur réalisation. Des outils en os — alènes, poinçons — doivent très certainement être liés à cet artisanat. Enfin, la partie centrale du secteur est occupée par un système de ravines plus ou moins importantes, qui attestent l'existence à cet endroit d'un espace de circulation. Il faut ajouter que la présence de couches de colluvionnement contenant un mobilier abondant indique que l'occupation se poursuivait vers l'amont. Le second secteur, dans la plaine alluviale, a livré une petite série de fosses et un certain nombre de tronçons de fossés. Ceux-ci adoptent grossièrement une orientation nord-sud. Ils ne semblent pas dessiner d'enclos³³⁵.

Le mobilier recueilli est relativement varié. La céramique est abondante, majoritairement tournée ; elle comporte un petit lot d'une demi-douzaine d'amphores. Les éléments de parure sont représentés par trois fibules et six fragments de bracelet ou de perle en verre. Treize potins "au sanglier" (SST 186) ont été découverts. Douze d'entre eux étaient regroupés dans une fosse située au nord du sondage, le dernier provient d'un puits. Il faut préciser qu'à l'exception des monnaies, toutes les catégories de mobilier sont également représentées sur le secteur du contournement routier.

334 Pour la fouille principale, sur le secteur de la Maison Apprederis : Châtelet 2002 et Châtelet 2006. Pour le contournement sud : Châtelet 2003.

335 Le plan de ce secteur est présenté dans le catalogue.



Fig. 56 : Plans des trois sites d'habitat groupé ouvert fouillés (échelle 1/1000)
 A. Tomblaine — le Pré Chenu ; B. Vignot — les Auges ; C. Marlenheim — Maison Apprederis

Les restes animaux se caractérisent par une très nette prédominance du bœuf, généralement jeune, qui renvoie l'image « d'une alimentation carnée de qualité et d'une relative aisance économique »³³⁶. Il faut également mentionner, au titre des restes osseux, deux fragments de fémur humain, découverts en position secondaire, dans les niveaux des comblements supérieurs de deux puits.

L'ensemble du mobilier trahit une occupation relativement longue, centrée entre La Tène D1b et la fin de La Tène D2. Un début un peu plus précoce doit même être envisagé, au début de La Tène D1. Deux datations ¹⁴C ont été effectuées sur des bois provenant d'un bâtiment sur poteaux : elles donnent des résultats relativement larges, avec des âges calibrés compris entre 233 et 188 avant J.-C. d'une part et dans les fourchettes 354-286, 233-85 ou 74-54 avant J.-C. d'autre part. La question d'une occupation à La Tène moyenne doit donc être posée mais l'absence de mobilier de cette période — seul un bracelet en verre côtelé peut y être rattaché — ne semble pas la confirmer.

2.2.1.4. Premières remarques

Ces trois sites offrent une image qui peut sembler assez peu homogène : la comparaison des trois plans paraît de prime abord relativement explicite à ce sujet. Toutefois, quelques points communs, que les conditions de conservation des vestiges et de fouille n'ont pas gommés, doivent être soulignés. Il ne sera ici fait mention que des questions relatives aux structures et à leur organisation : en effet, les autres sites, dont il sera question plus bas, n'ayant pas ou peu été fouillés, ils ne pourront être comparés de façon pertinente sur ce point.

Il faut encore, avant toute chose, faire une remarque qui nuancera les constatations à venir : l'étendue de ces trois habitats n'est pas connue avec certitude. Dans les trois cas, l'occupation se poursuit au-delà des secteurs fouillés mais n'a jamais été appréhendée dans sa totalité. Si des estimations minimales peuvent être avancées pour Vignot (2 ha) et Marlenheim (5 ha), elles restent sujettes à caution en raison de la petite taille des zones étudiées et des constructions actuelles qui les bordent. Quant à Tomblaine, le contexte urbanisé de la fouille interdit toute proposition. Les superficies connues sont donc relativement faibles au regard de l'étendue probable des gisements.

Le premier point commun entre les trois sites est un phénomène de renouvellement important des structures, qui apparaît de façon assez évidente à Vignot où les bâtiments ont été reconstruits plusieurs fois au même endroit. À Tomblaine, bien qu'aucune étude globale ne soit disponible, on peut avancer sans trop de doute que l'ensemble des trous de poteau mis au jour n'appartient pas à une seule et même phase de construction ; dans certains secteurs où des restitutions ont été proposées, on remarque que des plans de bâtiments se chevauchent, trahissant la présence d'au moins deux constructions successives. À Marlenheim, c'est le phasage des comblements des sept puits qui permet de mettre en évidence ce phénomène. En effet, le mobilier présent dans chacun des puits appartient soit à une phase ancienne de l'occupation (LT D1-D2a), soit à une phase récente (LT D2b), indiquant leur utilisation courte et leurs creusements successifs³³⁷. Les réaménagements fréquents des habitats groupés, qui ont été soulignés pour le centre de la Gaule, semblent devoir être également reconnus chez les Leuques et les Médiomatriques.

336 Méniel, dans Châtelet 2006, p. 114. Cette prédominance du bœuf est considérée comme un argument de poids pour l'interprétation du site comme habitat groupé.

337 Châtelet 2006, p. 58. Seul le comblement du puits 25 a livré un mobilier appartenant aux deux phases, réparti entre le haut et le bas de la structure.

On peut encore noter que les structures s'organisent selon des orientations relativement strictes, maintenues malgré les reconstructions. Ces principales lignes directrices sont parfois largement dictées par la configuration naturelle du terrain : à Tomblaine, les axes de circulation mis en évidence sont orientés perpendiculairement au ruisseau qui coupait certainement le site en deux et pesait alors fortement sur l'organisation de l'occupation ; à Marlenheim, les deux bâtiments reconnus sont construits en travers de la pente qui marque la topographie locale, les trois traces de sablières reprenant également cette disposition. On peut noter que les structures du haut Moyen-Âge seront installées de la même manière, attestant le poids de la contrainte naturelle sur la trame de l'habitat. Au contraire, à Vignot, l'alignement des bâtiments paraît déconnecté de toute pression topographique et semble alors résulter d'un choix volontaire des constructeurs. Certains espaces sont restés vides de structures, à Marlenheim comme à Vignot. Ils témoignent vraisemblablement de l'existence de plans organisés, plus ou moins lâches, mais bien réels.

Ces quelques constatations, dont l'ampleur et la portée sont proportionnelles aux surfaces fouillées sur chacun des trois sites, permettent de rattacher ces agglomérations des Leuques et des Médiomatriques à celles, mieux connues, du centre et du centre-est de la Gaule. Il faut toutefois mentionner qu'aucun vestige d'une quelconque production artisanale n'a été mis au jour à Vignot. La comparaison avec Acy-Romance, déjà proposée, doit donc être considérée sérieusement. Le site de Vignot pourrait alors correspondre à une agglomération à vocation agricole plus qu'artisanale.

2.2.2. Les autres habitats groupés ouverts

Un certain nombre d'autres habitats répondent plus ou moins fidèlement aux marqueurs définis plus haut et peuvent donc être interprétés comme des agglomérations ouvertes gauloises. Certains ont été fouillés ponctuellement, d'autres uniquement prospectés. La plupart correspond à des agglomérations romaines, à l'emplacement desquelles a été découvert du mobilier laténien, souvent des monnaies, dont les quantités variables posent la question de l'existence d'habitats ouverts de La Tène finale. Dans certains cas, quelques structures ont également été observées. Ces sites, et les critères qui orientent leur interprétation, seront présentés dans le cadre de la cité à laquelle ils appartiennent, d'est en ouest et du nord au sud.

2.2.2.1. Les habitats groupés ouverts des Médiomatriques

En plus du site de Marlenheim précédemment décrit, sept gisements de la cité des Médiomatriques présentent des caractéristiques qui permettent de les considérer, avec plus ou moins de certitudes, comme des habitats groupés ouverts.

Au sud de l'Argonne, l'agglomération romaine de Lavoye [070] (fig. 55, n°1) est établie à la croisée de la voie nord-sud qui longe la vallée de l'Aire et de la voie est-ouest entre Verdun et Châlons. Située sur la rive gauche de la rivière, en partie sur le territoire d'Autrécourt, elle semble avoir eu une vocation artisanale très marquée : de très nombreux fours de potier, mais également les témoins de production de tuiles, de verre, du travail du bronze et d'activités de forge y ont été découverts³³⁸. Ces vestiges permettent de lui restituer une superficie d'une quarantaine d'hectares. Un ensemble de 26 monnaies gauloises, dont certaines ont été découvertes en association avec des scories, provient des recherches effectuées depuis la fin du XIX^e siècle sur le cœur de l'agglomération³³⁹. Il atteste une occupation relativement longue à la fin de l'époque gauloise : le spectre monétaire couvre en effet

338 Mourot 2001, p. 92-93, p. 305-357 ; Gazenbeek 2003.

339 Lagadec, Liéger 1998, p. 42.

une période qui correspond à l'ensemble de La Tène finale³⁴⁰. La présence de fibules gauloises, non décrites, de rouelles et d'amphores italiques, provenant des fouilles anciennes ou de prospections effectuées dans les années 1980, est également mentionnée et confirme l'interprétation.

À Corny-sur-Moselle [023] (fig. 55, n°2), lors de travaux de terrassement, des niveaux d'occupation et des bâtiments sur poteaux de La Tène finale ont été mis au jour en 1984. Ils ont livré entre autres un tesson de campanienne A³⁴¹. D'autres découvertes ont été effectuées : des fosses contenant de la céramique ont été observées en divers points du village. Leur répartition relativement large indique une occupation étendue. Quatre monnaies gauloises ont de plus été ramassées lors de prospections pédestres³⁴². Les informations concernant le mobilier ne permettent pas de préciser la datation de l'occupation qui semble longue : la campanienne A est plutôt précoce, alors que l'une des monnaies, à légende ARC AMBACTI (SST 139), est tardive et n'apparaît que dans le dernier tiers du I^{er} siècle avant J.-C. À l'époque romaine, une petite agglomération, d'une dizaine d'hectares de superficie, devait certainement contrôler un passage de la rivière³⁴³.

Actuellement sur une presqu'île avançant dans un étang mis en eau au Moyen-Âge, l'agglomération romaine de Tarquimpol-*Decempagi* [115] (fig. 55, n°3) est située près des sources de la vallée de la Seille, sur la voie de Strasbourg à Metz³⁴⁴. Le seul mobilier gaulois correspond à un ensemble de 100 monnaies recueillies en grande partie lors des fouilles anciennes de K. Wichmann sur les structures du *vicus*. Bien qu'aucune implantation laténienne n'ait été repérée, le nombre même de ces découvertes³⁴⁵ incite à proposer l'existence d'une occupation précoce du site, qui peut avoir été relativement longue durant le I^{er} siècle avant J.-C.

Il n'est pas nécessaire de présenter l'agglomération romaine de Bliesbruck [011] largement fouillée par J.-P. Petit depuis la fin des années 1970³⁴⁶ (fig. 55, n°4). À une centaine de mètres à l'est de la voie principale du site romain, quelques fosses ovales de grande taille ont été découvertes. Elles contenaient un mobilier varié, dont des fragments de creuset, une meule et de la céramique de La Tène finale. Une amphore Dressel 1b est également mentionnée³⁴⁷. La fouille des quartiers d'habitation romains a également permis la découverte de 14 monnaies gauloises, découvertes avec des *asses* de Nîmes³⁴⁸. La répartition des découvertes atteste une occupation étendue que le profil du petit lot monétaire et la présence d'une amphore Dressel 1b permet de situer dans le courant du I^{er} siècle avant J.-C., à La Tène D2.

340 Une première étude de certains lots monétaires a déjà été effectuée dans la première partie : le lecteur y trouvera les arguments chronologiques utilisés ici, qui ne seront donc pas rappelés (cf. chapitre 1, p. 70). La composition des ensembles est regroupée dans le catalogue des découvertes monétaires.

341 Massy 1986, p. 294. Le tesson de campanienne est mentionné dans Legendre 1987 et dans Metzler 1995, p. 478-481.

342 Lagadec, Liéger 1998, p. 46.

343 Jacquemot 1997 ; Flotté, Fuchs 2004, p. 381-387. Pour les monnaies, Lagadec, Liéger 1998, p. 50.

344 Berton, Petit 1997 ; Flotté, Fuchs 2004, p. 739-754.

345 Il faut peut-être ajouter à ce lot monétaire une centaine de potins "au sanglier" dont la provenance connue est Dieuze, mais qui pourrait venir de Tarquimpol.

346 Une synthèse sur le sujet est disponible dans le volume de la CAG du département de la Moselle : J.-P. Petit, dans Flotté, Fuchs 2004, p. 278-324.

347 J. Millereux-Le Béchennec, dans Petit 2005, p. 47.

348 Lagadec, Liéger 1998, p. 45.

À Domfessel – Lampertsæcker [028] (fig. 55, n°5), des prospections de la SRAAB, effectuées depuis 1994, ont permis de mettre en évidence une occupation gauloise de 5 ha de superficie environ située sur la rive gauche de l'Eichel, à l'emplacement du carrefour des voies romaines de Saverne à Trèves et de Tarquimpol à Mayence. Le mobilier recueilli se compose de céramique, d'éléments de parure en verre et d'une fibule de Nauheim³⁴⁹. Cet ensemble peut être daté de la fin de La Tène C2 et de La Tène D1. Une vaste occupation romaine, marquée par une quinzaine de concentrations de mobilier et d'éléments architecturaux réparties sur environ 40 ha, est également attestée. Si la nature et la fonction du site romain ne sont pas assurées³⁵⁰, la question de la continuité entre les deux ensembles doit tout de même être posée.

À proximité de l'église de Seltz [109] (fig. 55, n°6), située sur le rebord d'une terrasse qui dominait l'embouchure de la Sauer dans le Rhin, J.-J. Hatt a observé « de multiples fonds de cabanes, contenant des ossements d'animaux et de la poterie indigène » lors de travaux de terrassement. Des tessons gaulois ont également été découverts à 200 m environ au nord. M. Zehner date cette céramique de La Tène D2³⁵¹. D'autres mobiliers proviennent aussi de la ville : de la céramique campagnienne et une monnaie en bronze sont mentionnées³⁵². La répartition des vestiges, sous les niveaux de l'agglomération romaine de Seltz-*Saletio*³⁵³, permet d'avancer l'hypothèse d'un habitat groupé ouvert de La Tène D2 dans cette zone de frontière entre les cités des Médiomatrices et des Trévires. L'attribution du site à l'une ou l'autre ne peut être totalement assurée ; toutefois, la limite ayant été fixée sur le Seltzbach³⁵⁴, on peut proposer qu'il appartienne à la première puisqu'il se trouve sur la rive droite de la rivière.

À Bourgheim [013] (fig. 55, n°8), immédiatement au sud de la Kirneck, sur le rebord de la terrasse loessique, la surveillance des travaux d'assainissement et d'aménagement réalisés depuis les années 1970 a permis de mettre au jour de nombreuses structures gauloises. La plupart de celles-ci ne sont pas connues avec précision : seules les courtes notices des informations archéologiques de *Gallia* ou des *Bilans Scientifiques Régionaux* sont en effet disponibles pour les découvertes réalisées avant 2004, qui n'ont donné lieu à aucun rapport³⁵⁵. Le matériel découvert anciennement est actuellement en cours d'étude. De nouvelles fouilles, accompagnant le développement urbain, ont été effectuées sur de petites parcelles. Elles permettent de préciser un peu les données³⁵⁶. Si les structures d'habitat ne sont que peu connues — des trous de poteau, des creusements divers, un très court tronçon de fossé sont mentionnés —, six fours de potier gaulois, accompagnés de structures annexes et de ratés de cuisson, ont été exhumés en différents points du site. Ils témoignent de l'importante vocation artisanale de cet habitat, essentiellement voué à la production céramique. Des activités métallurgiques sont également attestées par la découverte de scories. Les mentions du mobilier font

349 P. Nüsslein, C. Bortoluzzi, dans Flotté, Fuchs 2000, p. 253-255 ; Thomann, Nüsslein 2000 ; Zehner 2000a, II, p. 54-55.

350 Dans un rapport de prospection, E. Thomann et P. Nüsslein veulent y voir un *vicus*, une agglomération secondaire (Thomann, Nüsslein 2000) ; ils sont beaucoup plus prudents dans les notices de la CAG qu'ils rédigent sur le site (dans Flotté, Fuchs 2000, p. 253-255). E. Freyssinet, quant à elle, préfère ne pas trancher en attendant de nouvelles recherches (Freyssinet 2007, p. 163).

351 Hatt 1950-1955, p. 18 ; Hatt 1956, p. 300-304 ; Zehner 2000a, II, p. 92.

352 Metzler 1995, p. 478-481 ; Mériel 2001-2002, n°19.

353 Flotté, Fuchs 2000, p. 597-605 ; Kern, dans Petit, Mangin 1994b, p. 156-157.

354 Cf chapitre 1, p. 40.

355 Pétry 1980, p. 447-451 ; 1982, p. 358-363 ; 1984, p. 248-251 ; Kern 1993 ; 1995 ; Flotté, Fuchs 2000, p. 196-203.

356 Kuhnle *et alii* 2004 ; Latron 2005 ; Nilles 2005 ; Murer 2006.

état de la découverte de monnaies — certaines portant la légende TOGIRIX —, d'amphores de type Dressel 1 et d'une fibule. Une datation à La Tène D2 a été avancée anciennement³⁵⁷, elle est confirmée par les recherches les plus récentes. À l'époque romaine, le site se développe ; il conserve alors une vocation artisanale marquée, tournée vers la céramique : plus de 50 fours romains ont en effet été découverts. Malgré la piètre qualité des données actuellement disponibles, il est certain que le site d'habitat gaulois de Bourgheim appartient au groupe des agglomérations ouvertes de la fin de La Tène. En revanche, sa situation en territoire médiomatricque n'est pas assurée : en effet, les monnaies de Togirix sont caractéristiques de l'orbite Séquane, et la céramique semble plutôt appartenir au groupe culturel sud défini par M. Zehner. On notera au contraire que le Mont-Saint-Odile à Ottrot, dont la céramique appartient au groupe nord, est situé à la même latitude, à environ 5 km à l'ouest. Dans l'attente d'informations plus étayées, on considèrera le site comme frontalier, sans l'attribuer avec précision à l'une ou l'autre cité.

Le site de Benfeld – Ehl est situé à un peu moins de dix kilomètres au sud-est du précédent, au centre de la plaine d'Alsace, près de la frontière entre Médiomatricques et Rauraques ; il est fréquemment mentionné comme l'une des agglomérations de La Tène finale de la région³⁵⁸. Le mobilier y est en effet abondant et diversifié (monnaies, importations, parure en verre, fibules), deux fours de potier y ont été découverts, ainsi qu'un certain nombre de structures d'habitat disséminées sur environ 1 ha de superficie entre les aménagements du *vicus* gallo-romain qui se développera ensuite. Il ne sera cependant pas retenu ici en raison de son appartenance à la cité des Rauraques, que montrent clairement la céramique et le profil des découvertes monétaires, tous deux tournés vers le sud de la vallée du Rhin³⁵⁹.

2.2.2.2. Les habitats groupés ouverts des Leuques

Chez les Leuques, cinq sites, en plus de Tomblaine et Vignot, peuvent être considérés comme des habitats groupés ouverts.

Au sud-ouest de la cité, près de la frontière avec les Lingons, des prospections pédestres effectuées dans les années 1980, ont permis de reconnaître plusieurs concentrations de mobilier gaulois sur le plateau qui domine la Vallée de la Saulx. Deux d'entre elles, situées sur la commune d'Haironville [057] (fig. 55, n°9), sont relativement proches l'une de l'autre et pourraient correspondre à un habitat groupé, établi sur le tracé d'une voie ancienne. Le mobilier recueilli est essentiellement composé de céramique, dont le détail n'est pas donné, et de cinq potins "au sanglier" (SST 186)³⁶⁰. Des vestiges de métallurgie sont également mentionnés. Sur les mêmes emplacements, du mobilier romain et moderne a été ramassé. La documentation disponible, trop peu abondante, interdit toute interprétation définitive. Cependant, l'hypothèse d'un habitat groupé ouvert de La Tène finale peut être envisagée.

À Bar-le-Duc [009], du mobilier gaulois a été découvert en quantité non négligeable depuis le XIX^e siècle dans la vallée de l'Ornain, à l'emplacement de l'agglomération gallo-romaine de *Caturices* (fig. 55, n°10). On compte au moins une quinzaine de monnaies de type et d'origine variés ;

357 Kern 2003, p. 163.

358 Roth-Zehner 2007b, par exemple.

359 Flotté, Fuchs 2000, p. 166-183. Pour l'attribution aux Rauraques, voir plus haut, chapitre 1, p.75..

360 Guillot, Guillot 1982 ; Guillot, Guillot 1991 ; Lepage 1984, p. 179 ; Mourot 2001, p. 28.

des rouelles et une fibule en bronze sont également mentionnées³⁶¹. Il n'est pas possible de proposer une datation précise ni une estimation de la superficie de cette occupation, dont l'existence même a fréquemment été discutée depuis le XIX^e siècle³⁶². Malgré une documentation ancienne et peu renouvelée, l'hypothèse d'un habitat groupé ouvert, situé sur un point de franchissement de l'Ornain, peut toutefois être proposée pour La Tène finale.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, des bâtiments romains sont repérés et fouillés à Liffol-le-Grand [072] (fig. 55, n°13). La superficie occupée par ces installations, dont la nature n'est pas connue avec précision, pourraient correspondre à une petite agglomération située non loin de la voie de Langres à Trèves par Toul et Metz³⁶³. Lors de fouilles sur un bâtiment romain, un "fond de cabane" gaulois a été découvert, ainsi qu'un lot de 10 monnaies gauloises. Trois autres pièces ont été ramassées en divers autres points. Des scories de fer et des fonds de creusets attestent des activités métallurgiques, dont la datation ne peut cependant pas être assurée³⁶⁴. Le problème de l'attribution de cet habitat à la cité des Leuques doit également être posé : en effet, sur 13 monnaies, 11 sont des potins "à tête janiforme" (LT 8319) des Lingons. Le site ne sera toutefois pas écarté en raison de sa position frontalière évidente et du contexte monétaire local qui laisse une très large part aux monnaies lingonnes.

Le site de Soulosse-sous-Saint-Élophé [111] (fig. 55, n°14) est installé dans un méandre du Vair, à quelques kilomètres de l'*oppidum* de Moncel-sur-Vair. La configuration du terrain est à l'origine d'une hypothèse proposant l'existence d'un site fortifié protohistorique sur le promontoire de Saint-Élophé. Celle-ci a déjà été rejetée plus haut³⁶⁵. Les vestiges d'une agglomération romaine, située sur la grande voie de Langres à Trèves, ont été mis au jour sous le village actuel³⁶⁶. Vingt-trois monnaies gauloises ont été découvertes plus ou moins anciennement dans cette zone, ainsi qu'une petite fosse contenant de la céramique de La Tène finale, fouillée lors d'une opération de diagnostic effectuée en 1996³⁶⁷. Ces indices permettent d'envisager un habitat groupé ouvert, établi dans le méandre du Vair qu'occupera ensuite le *vicus* romain. La date de l'installation de cet habitat ne peut être précisée : les monnaies pourraient indiquer une occupation du site éventuellement dès le début de La Tène D, mais plus sûrement à partir du I^{er} siècle avant J.-C., qui se poursuit sans interruption jusqu'à la fin du IV^e siècle.

À Housséville – Le Coeli [064] (fig. 55, n°15), à 2,5 km à l'est de Saxon-Sion, du mobilier, visiblement abondant, a été ramassé dans les labours au début du XX^e siècle. La seule mention du site remonte à 1904, quand J. Beaupré signale la découverte de 33 monnaies gauloises et d'un as de Nîmes, accompagnés d'un mobilier varié dont « une moitié de bracelet en verre bleu, des fragments

361 Lagadec, Liéger 1998 ; Liéger 1965, p. 218 ; Liéger, Pomarède 1970 ; Mourot 2001, p. 178-187.

362 En 1886, L. Maxe-Werly, en précisant qu'il ne tient pas la présence de monnaies gauloises comme un « argument irréfutable », accepte toutefois, sur une base étymologique, l'existence d'une occupation gauloise antérieure à la ville romaine (Maxe-Werly 1886, p. 128). L'étude de la céramique découverte lors de travaux sur le site de l'usine à gaz permet à A. Liéger de proposer une première phase d'occupation déjà en place au moment de la Conquête (Liéger 1965). En dernier lieu, F. Mourot admet une occupation gauloise, attestée par le mobilier découvert anciennement qu'il juge suffisamment convaincant pour avancer une telle hypothèse (Mourot 2001), que J.-L. Massy réfute, quant à lui, en arguant du caractère trop peu étoffé des découvertes (Massy 1997c).

363 Bertaux, Counot 1997 ; Michler 2004, p. 204-210.

364 Counot 1966 ; Lagadec, Liéger 1998.

365 Cf. p. 123.

366 Bertaux 1997b ; C. Bertaux, dans Michler 2004, p. 345-344.

367 Lagadec, Liéger 1998, p. 54 ; Caumont 1996.

de poteries romaines et gauloises [...], des scories de fer, des débris de cuisine [...], etc. ». Les vestiges, qui occupaient « une légère ondulation du terrain allant de l'est à l'ouest, limitée au nord et au sud par des vallonnements », s'étendaient sur une surface de quatre hectares³⁶⁸. Cette superficie, ainsi que la présence de vestiges d'artisanat et la diversité du mobilier, permet d'interpréter le site comme un habitat groupé³⁶⁹, dont la datation ne peut être véritablement précisée au-delà de La Tène finale. On peut toutefois noter qu'aucune monnaie de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C. n'a été découverte.

Pour finir, il semble nécessaire de soulever le problème de Naix-aux-Forges et d'un éventuel habitat gaulois à l'emplacement de l'agglomération de *Nasium*. La littérature ancienne indique la découverte de 31 monnaies dans le périmètre de la ville antique. Cependant, ces trouvailles ne sont pas localisées avec précision et pourraient provenir du sanctuaire situé sur le plateau de Mazerioie, en activité dès le début du I^{er} siècle avant J.-C., où 79 autres monnaies gauloises ont été découvertes dans un contexte assuré. De plus, les prospections menées depuis la fin des années 1990 ont livré un certain nombre d'éléments d'équipement militaire tardo-républicain et augustéen. Il semble donc que, plus qu'à une agglomération gauloise de plaine, le site de *Nasium* doive son développement à une présence militaire romaine, antérieure à la mise en place augustéenne de la ville. Cette occupation serait centrée sur l'emplacement futur du *forum* où a été observé, en photographie aérienne, le tracé d'une structure fossoyée "en carte à jouer" qui pourrait correspondre à un camp³⁷⁰. La seule occupation gauloise clairement attestée correspond aux premiers niveaux du sanctuaire.

2.3. Éléments de synthèse

Avant de tirer quelques conclusions sur les habitats groupés ouverts, il est nécessaire de souligner l'extrême pauvreté de la base documentaire constituée par ces quinze gisements. Il faut également préciser que le choix des sites a été effectué sur un degré d'interprétation moyen des informations disponibles : plus restrictif, il n'aurait permis de retenir que les trois sites fouillés présentés en première partie ; plus souple, il aurait obligé à considérer la quasi-totalité des agglomérations romaines des Leuques, des Médiomatriques et des Triboques, qui ont presque toutes livré une monnaie gauloise au moins. Quand le mobilier laténien n'est composé que de numéraire, le seuil minimum a été fixé à dix exemplaires. Enfin, les informations réellement disponibles sur chacun des sites sont rares : les fouilles concernant des surfaces significatives restent l'exception, certaines ne font toujours l'objet d'aucun rapport. Ces conditions d'exploration entraînent une précision toute relative des interprétations chronologiques ou fonctionnelles de ces habitats qui ne pourront, par conséquent, pas faire l'objet d'une étude très aboutie.

2.3.1. Considérations chronologiques

Malgré les faiblesses de la base documentaire, quelques problèmes chronologiques peuvent être soulevés. Dans un premier temps, on peut remarquer que si les différentes études effectuées sur

368 Beaupré 1904, p. 302-304.

369 Cette interprétation a déjà été proposée par J.-P. Legendre et L. Olivier : Legendre 2002, p. 113 et Legendre, Olivier 2003, p. 73.

370 Pour les monnaies : Lagadec, Liéger 1998, p. 42-43. Pour le sanctuaire : Legin 1997 ; Poux 2004, p. 431-439. Pour le mobilier militaire et l'origine de la ville de *Nasium* : Mourot, dans Mourot, Dechezleprêtre 2004, p. 132-133. L'ensemble des données est synthétisé dans la *Carte archéologique de la Gaule* : Mourot 2001, p. 403-456.

les agglomérations gauloises mettent en avant une importante phase de création qui commence dès le début du II^e siècle avant J.-C., à La Tène moyenne, aucune installation ne semble remonter aussi haut chez les Leuques ou les Médiomatriques. L'installation la plus précoce correspond au site de Domfessel, pour lequel six bracelets en verre, dont trois de La Tène moyenne, et les six vases qui les accompagnaient permettent de suggérer une création à la charnière entre la fin de La Tène C2 et La Tène D1, dans le deuxième tiers du II^e siècle. A Marlenheim, seules des datations ¹⁴C, effectuées sur la base de deux supports d'un bâtiment, permettent de proposer une occupation précoce, à La Tène moyenne ; cette hypothèse semble toutefois en contradiction avec l'étude du mobilier qui oriente plutôt la datation vers La Tène D1b-D2 avec éventuellement une mise en place un peu plus précoce dès La Tène D1a.

À l'autre extrémité de la période considérée, on doit remarquer que la grande majorité des agglomérations retenues correspond à des sites romains sur lesquels on a trouvé du mobilier gaulois. Elles pourraient donc, sur cette base, être classées dans la deuxième série des habitats groupés éduens, essentiellement datés de La Tène D2, « qui se sont pérennisés en agglomérations gallo-romaines »³⁷¹. Seuls trois sites leuques ou médiomatriques ne présentent pas de trace d'occupation romaine : les trois ensemble les mieux fouillés, Tomblaine, Vignot et Marlenheim³⁷². À Housséville, J. Beaupré mentionne de la « céramique romaine » mais l'absence de matériaux de construction — brique ou tuile — incite à considérer cette information avec la plus grande prudence ; de plus, le profil monétaire place l'occupation avant le milieu du I^{er} siècle avant J.-C., aucune monnaie plus récente n'ayant été trouvée. Ces quatre ensembles pourraient donc être rapprochés des agglomérations éduennes du premier groupe, les plus anciennes, datées de La Tène D1. Chez les Leuques et les Médiomatriques, comme dans la vallée de la Saône, le nombre des sites les plus récents, dont l'occupation est pérennisée à l'époque gauloise, est donc plus important que celui des sites les plus anciens. Ce phénomène est interprété, pour la cité des Éduens, comme le reflet d'une « intensification ou du moins [d']une nouvelle étape du mouvement de concentration de l'habitat commencé à La Tène D1 »³⁷³.

La question de la validité de cette répartition chronologique doit cependant être posée. En effet, la surreprésentation des sites dont l'occupation est continue entre La Tène finale et l'époque romaine tient certainement aux critères choisis comme marqueurs des habitats groupés ouverts, essentiellement celui de « la présence de mobilier laténien en quantité à l'emplacement d'une agglomération antique ». Ce type de gisement, par la densité des vestiges caractéristiques qu'il livre, comme les matériaux de construction par exemple, a très tôt attiré l'attention des archéologues³⁷⁴. Il bénéficie donc d'un degré de connaissance relativement important, sans lequel les mobiliers les plus anciens, d'époque gauloise, ne seraient certainement pas connus. En parallèle, le caractère très localisé des campagnes de prospections pédestres ne permet pas l'exploration de vastes territoires, seule à même de faire ressortir des habitats gaulois non pérennisés à l'époque romaine, donc plus discrets en raison de l'absence de matériaux volumineux et résistants. La reconnaissance de ces habitats doit donc être envisagée à travers le prisme déformant de la recherche de terrain qui, bien qu'étant évident, doit toutefois être rappelé. Il faut également souligner le fait que ces occupations sont généralement connues par un mobilier peu diversifié, pour l'essentiel des monnaies, dont on a

371 Barral, Guillaumet 2000, p. 69.

372 Il faut cependant noter que sur le dernier site, du mobilier romain a été découvert en position résiduelle ; il indique vraisemblablement l'existence d'une occupation située plus en amont. Il est actuellement impossible de déterminer l'importance de ces installations qui ne semblent toutefois pas correspondre à une agglomération (Châtelet 2006).

373 Barral, Guillaumet 2000, p. 70. La carte de la figure 1 est relativement explicite à ce sujet.

374 Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la bibliographie réunie en tête de chacun des chapitres de l'*Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies* (Petit, Mangin 1994b) ou du volume sur *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine* (Massy 1997a) par exemple.

déjà exposé les problèmes d'attributions chronologiques³⁷⁵. La densification du réseau des habitats groupés ouverts au début du I^{er} siècle est certainement bien réelle mais peut-être moins importante que ce qu'elle paraît. La question ne peut pour l'instant être tranchée en l'absence de nouvelles recherches de terrain.

En définitive, la phase la plus ancienne de développement des agglomérations gauloises, le tout début du II^e siècle avant J.-C., ne peut être reconnue chez les Leuques et les Médiomatriques. La première installation de ce type remonte aux années 175-150 à Domfessel³⁷⁶, dont l'occupation durera pendant La Tène D1, comme à Tomblaine, Housséville et Marlenheim qui apparaissent ensuite. Alors que les deux premiers sites sont abandonnés au début du I^{er} siècle, au tournant de La Tène D1 et D2, les deux autres subsistent jusqu'au milieu du siècle pour l'un et jusqu'à la fin de La Tène D2 pour l'autre. Dans le même temps, on assiste à la mise en place de la majorité des autres sites, qui seront ensuite pérennisés à l'époque romaine. Seul l'habitat de Vignot est clairement plus tardif, avec son installation à fin de La Tène D2. Il ne connaîtra qu'une occupation courte qui ne dépassera pas cette période.

2.3.2. Formes et fonctions des agglomérations

Malgré les réserves avancées plus haut sur la qualité de la base documentaire, il est possible de proposer quelques points de synthèse sur la forme et les fonctions des habitats groupés ouverts. Il est évident que le manque de données ne permettra pas d'étudier l'organisation des structures de ces gisements ; toutefois, leur localisation, leur superficie ou encore les activités commerciales qui leur sont attachées pourront être évoquées (fig. 57).

En premier lieu, on remarque que la localisation topographique de ces sites montre une très nette préférence pour les fonds de vallée : dix d'entre eux, soit les deux tiers, sont implantés ainsi. Un onzième, Marlenheim, est en partie installé sur un versant mais, dans sa partie basse, il se développe dans le fond de la vallée de la Mossig. Une telle position préférentielle a été relevée dans d'autres régions : dans le nord de la Bourgogne par exemple, les agglomérations gauloises sont implantées en fond de vallée, généralement à proximité d'un gué³⁷⁷. La même observation a été effectuée pour le Bourbonnais, aux confins des cités éduenne, biturige et arverne³⁷⁸. Les autres habitats groupés sont situés en bordure de plateau comme Haironville, ou sur le plateau dans le cas de Tarquimpol et Housséville. Les deux gisements de Bourghem et Seltz occupent quant à eux un rebord de terrasse. On peut encore ajouter que l'ensemble de ces agglomérations se situe à proximité de voies de communication plus ou moins anciennes, en grande partie soulignées par la présence de voies romaines³⁷⁹.

Si la position topographique de chacun des sites peut aisément être déterminée, il n'en est pas de même pour leur superficie, qui reste généralement inconnue. Il a déjà été question plus haut des trois sites fouillés, pour lesquels les valeurs minimales de 1,5 ha, 2 ha et 5 ha ont pu être proposées. Deux autres surfaces sont estimées par les prospecteurs : 5 ha à Domfessel et 4 ha à Housséville. À Corny-sur-Moselle, la répartition des découvertes laténiennes pourrait correspondre à l'emprise de l'agglomération romaine, qui couvre environ 10 ha ; cette proposition n'est que très largement

375 Cf. chapitre 1, § 2.3.1.

376 Cette fourchette chronologique correspond aux datations proposées par M. Zehner pour le début de la première phase qu'elle met en évidence pour la céramique de La Tène finale en Alsace.

377 Nouvel 2004, p. 262.

378 Lallemand 2007, p. 126.

379 La question des voies de communication sera traitée plus bas ; cf. chapitre 4, § 3.2.1.

indicative et ne saurait être tenue pour sûre. Pour les autres sites, les données sont beaucoup trop imprécises pour permettre une estimation valable. À Haironville par exemple, il n'est fait mention que de deux concentrations de mobilier distantes de 300 m ; la position de toutes les structures gauloises de Bourgheim n'est, quant à elle, pas indiquée précisément. Il ne semble pas nécessaire de multiplier les exemples qui montreraient autant de cas particuliers aussi peu éloquents les uns que les autres. On peut toutefois signaler que les quelques valeurs estimées se situent dans la partie basse de la fourchette observée pour ce type de sites, qui couvrent en règle générale de 5 à 15 ha.

Le rôle économique de ces sites a été choisi comme l'un des critères permettant de les reconnaître. Il est donc normal que la plupart présente du mobilier que l'on peut attribuer soit à la sphère des échanges, soit à des productions artisanales spécialisées. Seul le site de Domfessel n'a livré aucun de ces vestiges, peut-être en raison des simples prospections pédestres dont il a fait l'objet. Parmi le mobilier témoignant d'échanges commerciaux, les monnaies correspondent à la catégorie la mieux représentée. On les retrouve sur les sites des deux cités, à l'exception de Domfessel et de Vignot, depuis La Tène D1 jusqu'à l'époque romaine. Des amphores sont présentes sur la moitié des gisements, en association avec de la céramique campanienne dans deux cas, à Seltz et à Corny-sur-Moselle. Des données chiffrées valides ne sont disponibles que pour les sites fouillés récemment, ce qui interdit toute comparaison quantitative entre les différents gisements. Il faut encore souligner que la moitié des sites environ a livré des éléments de parure — fibules ou bracelets en verre — qui témoignent de la qualité du niveau de vie de certains habitants.

Huit agglomérations ont livré des vestiges d'activités artisanales. Les plus nombreux attestent la présence d'artisans métallurgistes pour sept d'entre elles. À Tomblaine, des ateliers de forgerons et de bronziers ont été mis au jour. Cette association est également attestée à Liffol-le-Grand. À Bourgheim, Haironville, Housséville et Lavoye, des scories ont été découvertes, alors qu'à Bliesbruck, des creusets attestent le travail du bronze ou des métaux précieux. Des fours de potier ont été fouillés à Bourgheim ainsi qu'à Marlenheim, où de rares vestiges de tabletterie sont également mentionnés, tout comme à Bliesbruck. Enfin, à Tomblaine il semble que des bœufs aient été abattus en grand nombre pour un usage alimentaire, et que les peaux aient été ensuite traitées sur place. Ces quelques remarques ne permettent pas de dépasser les constatations évoquées en introduction concernant la vocation artisanale des habitats groupés ouverts de la Tène moyenne et finale. Tout au plus peut-on souligner que seule la fouille semble à même de révéler effectivement des artisanats diversifiés et spécialisés, comme à Tomblaine.

	Cité	Topographie	Surface min. (en ha)	Mobilier				Production		
				Monnaies	Amphores	Céram. importée	Parure	Métallurgie	Céramique	Autre
Bar-le-Duc [009]	L	FV	?	X			X			
Bliesbruck [011]	M	FV	?	X	X			X		X
Bourgheim [013]	M	RT	?	X	X		X	X	X	X
Corny [023]	M	FV	10?	X		X				
Domfessel [028]	M	FV	5				X			
Haironville [057]	L	RP	?	X				X		
Housséville [065]	L	P	4	X			X	X		
Lavoye [071]	M	FV	?	X	X		X	X		
Liffol [073]	L	FV	?	X				X		
Marlenheim [076]	M	V	5	X	X		X		X	X
Seltz [110]	M	RT	?	X	X	X				
Soulosse [112]	L	FV	?	X						
Tarquimpol [116]	M	P	?	X						
Tomblaine [118]	L	FV	1,5	X	X		X	X		X
Vignot [125]	L	FV	2		X					

Fig. 57 : Récapitulatif des données concernant les habitats groupés ouverts

(pour les cités : M = Médiomatrices ; L = Leuques / pour la topographie : FV = fond de vallée ; RT = rebord de terrasse ; RP = rebord de plateau ; P = plateau ; V = Versant)

La somme des données relatives à ces agglomérations est relativement maigre. Elle ne permet pas de préciser leur statut et interdit de proposer une éventuelle différenciation hiérarchique ou fonctionnelle au sein de ce petit ensemble dont le caractère artisanal et commercial semble affirmé. L'hypothèse de l'existence d'une agglomération à vocation agricole du type d'Acy-Romance à Vignot devra également être prise en compte lorsque les sites seront confrontés aux territoires dans lesquels ils sont implantés.

3. Les habitats isolés

Les sites dont il sera question ici correspondent au troisième volet du triptyque césarien déjà mentionné à plusieurs reprises, les *aedificia*, généralement considérés comme des établissements ruraux. Cette catégorie regroupe l'ensemble des habitats non encore étudiés jusqu'à présent, soit 97 gisements.

Plusieurs axes seront abordés successivement. Après avoir présenté un certain nombre de travaux relatifs à ce type d'habitat et à sa hiérarchisation, ses différentes caractéristiques morphologiques seront détaillées. La question de la fonction de ces établissements, ainsi que celle de la hiérarchie interne à cet ensemble seront ensuite examinées. Cette dernière sera abordée sous des angles divers, qui concernent tant les caractéristiques morphologiques des sites que les bâtiments ou le mobilier qui y a été découvert. Ces éléments, utiles à la distinction hiérarchique des sites, seront présentés de façon thématique puis une synthèse sera proposée.

En raison de leur nombre important, les établissements ruraux ne seront pas présentés un par un comme l'ont été les habitats fortifiés et les habitats groupés ouverts, mais uniquement de façon synthétique. En contrepartie, de nombreux tableaux récapitulatifs seront proposés en regard des différentes parties du développement.

3.1. Historique de la recherche : les établissements ruraux et leur hiérarchie

Le véritable développement des recherches sur les habitats ruraux dans le nord de la Gaule remonte aux années 1970, pendant lesquelles la prospection aérienne a entraîné la découverte d'un nouveau type de sites dont la prise en compte comblait le vide qui entourait les *oppida* et autres fortifications. En effet ceux-ci restaient en général la seule forme d'habitat fouillée. Les nombreux enclos observés ont rapidement été interprétés comme des installations agricoles et qualifiés de "fermes indigènes"³⁸⁰. Parallèlement la multiplication des fouilles de sauvetage a permis d'offrir une réalité archéologique à ces établissements dont seul le plan était alors connu.

L'accroissement des données disponibles sur l'habitat rural a très vite donné lieu à différents programmes de recherche d'envergures variables, dont l'un des aboutissements a été la tenue de deux tables rondes, aux titres très proches, sur *les installations agricoles de l'âge du Fer en Île de France* d'une part et *en France septentrionale* d'autre part, tenues respectivement en 1993 et 1997³⁸¹. Le point est alors fait sur des sites fouillés depuis le début des années 1990 et l'un ou l'autre aspect particulier fait l'objet d'une étude synthétique. En 2000, F. Malrain soutient une thèse sur les fer-

380 L'expression est de R. Agache. Elle traduit le vocable anglais « *native farm* » utilisé depuis les années 1940 pour définir ce type de site outre-Manche.

381 Buchsenschutz, Méniel 1994 ; Marion, Blancquaert 2000.

mes de La Tène moyenne et finale, dont les résultats seront ensuite publiés en 2002³⁸². Il dégage les principales caractéristiques de ces sites en comparant onze d'entre eux, situés dans la vallée de l'Oise et relativement bien connus, à plus de 300 autres, documentés dans le cadre d'un PCR et dont la distribution géographique couvre un tiers nord-ouest de la France, des Ardennes à la Vendée. Ce travail offre un panorama relativement complet sur ces habitats, leur fonctionnement et leur environnement. D'autres recherches, d'une moindre ampleur géographique, sont aussi poursuivies : pour le quart nord-est de la Gaule, on peut par exemple rappeler la publication des actes de la table ronde tenue à Nancy en 2002³⁸³. Ces différents travaux mettent en évidence la grande diversité de ces établissements isolés dont les fonctions peuvent être relativement variées. Cependant, la plupart ne prend en compte que les sites enclos, qui semblent devoir être considérés comme la forme "classique" de l'habitat rural gaulois³⁸⁴. Plus récemment, quelques articles sur des établissements ouverts doivent être signalés : ils se proposent de palier « l'indigence des références bibliographiques sur ce thème » et constituent ainsi un premier élément de comparaison³⁸⁵.

Dans sa thèse, F. Malrain consacre de nombreuses pages à la hiérarchie des fermes de la vallée de l'Oise. À partir de données de fouilles, il conclut à l'existence de quatre rangs hiérarchiques que l'on peut différencier sur la base de la taille et de la forme des fossés d'enclos, auxquelles répondent également l'architecture des bâtiments et bien entendu le mobilier recueilli ou encore la composition de la consommation carnée. Il résume son propos dans une figure très claire, fréquemment reprise depuis³⁸⁶ (fig. 58). Les installations hiérarchiquement inférieures, les « fermes de rang 4 »,

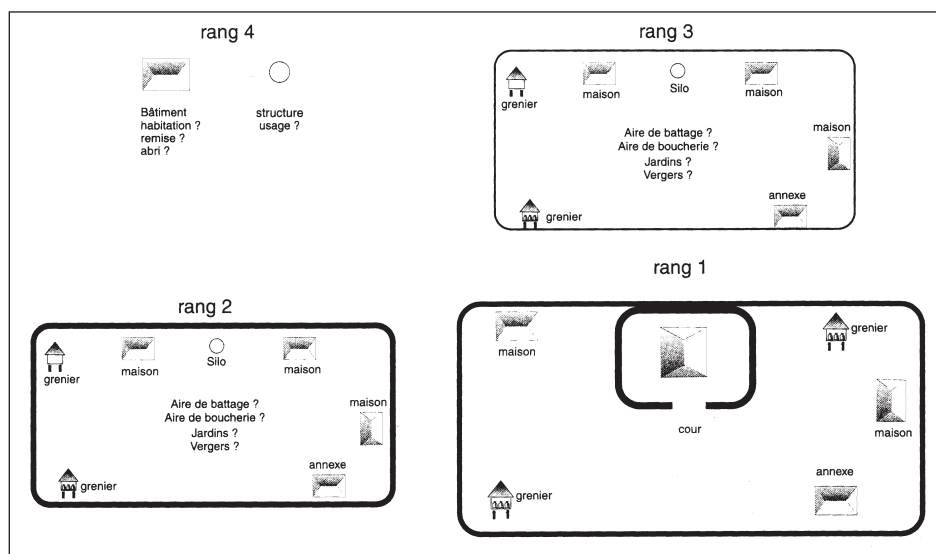


Fig. 58 : Les quatre rangs hiérarchiques de l'habitat rural mis en évidence par F. Malrain (d'après Malrain *et alii* 2002, p. 143)

382 Malrain 2000 ; Malrain *et alii* 2002. L'étude des sites de la vallée de l'Oise, de leur environnement et de leur fonctionnement est paru dans un volume spécifique, regroupant de nombreuses contributions thématiques (Malrain, Pinard 2006).

383 Publication dans *Archaeologia Mosellana*, 6, 2005.

384 Le manuel tiré de la thèse de F. Malrain est à ce titre relativement clair. Dès la première phrase du chapitre sur les structures des fermes gauloises on peut lire que « de la construction d'une ferme, le fait archéologique le plus marquant est l'emploi généralisé de fossé pour délimiter divers espaces » (Malrain *et alii* 2002, p. 137).

385 Liegard *et alii* 2007, par exemple pour le nord de l'Auvergne. Il est intéressant de noter que pour les auteurs, la présence de palissades n'est pas considérée comme un élément suffisant pour classer un site dans les établissements enclos. En effet, bien que sa restitution le montre fortement compartimenté, le site de Coulanges – les Fendeux est considéré comme un habitat ouvert : voir la figure 9 et la page 252.

386 Malrain 2000, p. 248-258, fig. 144.

ne livrent que quelques fosses et un mobilier très peu abondant. Leur fonction n'est pas définie. Les « fermes de rang 3 » sont les plus nombreuses. Elles sont caractérisées par un fossé de faibles dimensions (entre 20 cm et 1 m de largeur et de profondeur) et un mobilier en quantité variable, mais toujours de facture commune. La parure par exemple y est sinon absente, du moins très rare. Les « fermes de rang 2 » sont peu nombreuses ; elles sont entourées d'un fossé de grande taille dont la profondeur dépasse 1,5 m et la largeur peut atteindre 3,5 m. Le mobilier recueilli est nettement plus riche et varié. La présence d'armes et d'ossements humains n'y est pas extraordinaire. Enfin, au sommet de la hiérarchie, les « fermes de rang 1 » possèdent des enclos monumentaux, délimités par des fossés de très grande taille, souvent subdivisés en espaces clairement hiérarchisés. Les découvertes de mobilier attestent également du statut élevé de ces sites. Cette hiérarchie régionale trouve un écho fidèle au sein de l'ensemble des établissements du nord-ouest de la France et semble donc pouvoir être transposée à l'ensemble de la Gaule septentrionale.

Sur la base de ce même inventaire très large, confronté à des données sur la Vendée en particulier, O. Nillesse propose quant à lui quelques pistes pour « dégager quelques aspects qui peuvent être utiles à la hiérarchisation des *aedificia* », à partir du mobilier essentiellement³⁸⁷. Après avoir souligné l'hétérogénéité de la documentation disponible, il classe tout d'abord les sites en fonction du nombre de catégories fonctionnelles représentées dans le mobilier découvert. Une analyse plus précise des quantités de chacune de ces catégories, puis la prise en compte des structures permettent d'affiner la distinction entre les différents établissements. L'organisation des enclos, au contraire de leurs dimensions, est jugée significative et semble refléter le statut des sites. En effet, les plus richement dotés en mobilier sont souvent établis selon un plan complexe, organisé en plusieurs espaces distincts.

Dans la vallée de l'Aisne, P. Pion propose au contraire une distinction essentiellement chronologique entre des établissements à occupation lâche et relativement extensive et des sites fortement structurés et occupés de façon intensive³⁸⁸. Les premiers, les plus anciens, sont généralement ouverts. Ils peuvent comporter des tronçons de fossé, mais ne sont que rarement totalement enclos, et le cas échéant jamais de forme sub-rectangulaire. Les autres adoptent un plan structuré par un enclos, sur lequel s'alignent les bâtiments qui laissent une cour centrale libre. Ils sont aussi très fortement compartimentés. Prolongeant ces travaux, F. Gransard et ses collaborateurs proposent de distinguer plusieurs catégories d'habitat rural au début de La Tène finale — LT C2 – LT D1a — d'une part, et à la fin de la période — LT D1b – LT D2 — d'autre part³⁸⁹. Pour la première phase, trois types de sites sont mis en évidence. Deux habitats de LT C2 sont tout d'abord regroupés sur le seul critère de la chronologie, les données les concernant étant trop peu étoffées pour en proposer une étude plus approfondie. À LT D1a, deux niveaux hiérarchiques sont distingués : le premier regroupe les sites non enclos mais simplement bordés par des fossés rectilignes, le second, de rang supérieur, est quant à lui composé des établissements véritablement enclos, et généralement compartimentés. Le mobilier métallique et les importations en quantités importantes distinguent les deux groupes. Dans la seconde partie de La Tène finale, trois rangs hiérarchiques sont distingués : le premier, en bas de l'échelle, est formé des « habitats enclos de petite taille dotés de fossés étroits et peu profonds », le deuxième se distingue du précédent par une superficie plus importante et des fossés de plus grandes dimensions. Enfin le troisième rang ne concerne qu'un site, celui de Braine – la Grange aux Moines, auquel ses structures et le mobilier qui y a été recueilli permet d'attribuer un statut élevé.

387 Nillesse 2003, p. 166-169.

388 Pion 1996b, p. 95-96.

389 Gransard *et alii* 1999, p. 427-431.

On notera que les trois études présentées plus haut ne concernent que des sites enclos et, pour la plupart, fossoyés. L'absence de limites creusées n'est envisagée que par la première, pour caractériser la classe hiérarchique la moins importante. La forme de l'enclos et les dimensions des fossés semblent donc être les principaux moyens de distinguer les différents niveaux de l'habitat. Le classement ainsi obtenu est ensuite conforté par le mobilier dont la richesse est en règle générale proportionnelle à la taille des fossés.

3.2. Implantation topographique

Malgré les réserves émises en introduction sur la répartition géographique des sites, qui reflète certainement plus un état de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire actuel qu'une réalité antique, il est possible de s'attarder un peu sur la position topographique des habitats isolés (fig. 59 et 60). Les quelques constatations qui suivent devront donc être considérées avec prudence. On remarque tout d'abord que la moitié de ces sites est située dans des zones basses, vallées ou plaines alluviales, et qu'un quart est implanté sur des zones hautes, plateaux ou terrasses. Cette dernière proportion passe à plus d'un tiers si on prend en compte les zones de transition, rebords de plateau ou de terrasse loessique de la vallée du Rhin.

La confrontation de ces données aux différents types de sites — habitats enclos, ouverts, et structures ou bâtiments isolés — montre que, malgré une légère préférence pour les zones basses, les habitats enclos sont fréquemment installés sur les plateaux et terrasses, alors qu'à peine plus d'un habitat ouvert sur dix y est implanté. Au contraire, ce type de site est situé pour plus de la moitié dans des zones basses ; il occupe également plus volontiers les zones de transition, rebords de plateau et de terrasse ou versants, que les habitats enclos. Les bâtiments et structures isolés montrent une image comparable à celle de l'ensemble.

D'un point de vue chronologique, on observe une certaine stabilité entre La Tène moyenne et La Tène finale : dans tous les cas, la part des implantations en zone basse se situe un petit peu au-dessus de la moitié, celle des zones hautes, rebords de plateau ou de terrasse compris, se situe aux alentours d'un rapport de 4 pour 10, le reste échouant aux versants. Cette situation est relativement différente de celle que l'on peut observer dans l'ouest de la France, où une nette progression de la colonisation des plateaux s'opère au détriment des vallées alluviales à partir de La Tène moyenne ou du début de La Tène finale. Les fréquences relevées pour les sites leuques et médiomatriques

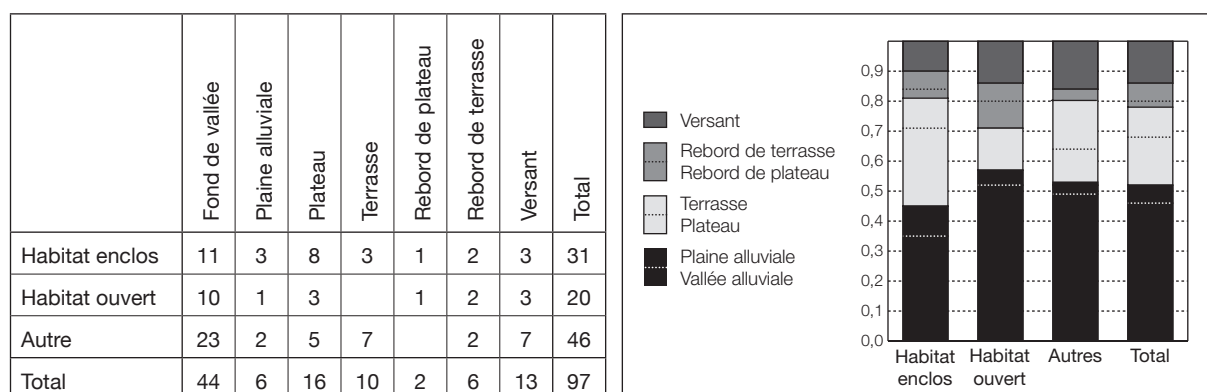


Fig. 59 : Dénombrement et fréquence des implantations topographiques en fonction des types morphologiques des habitats isolés

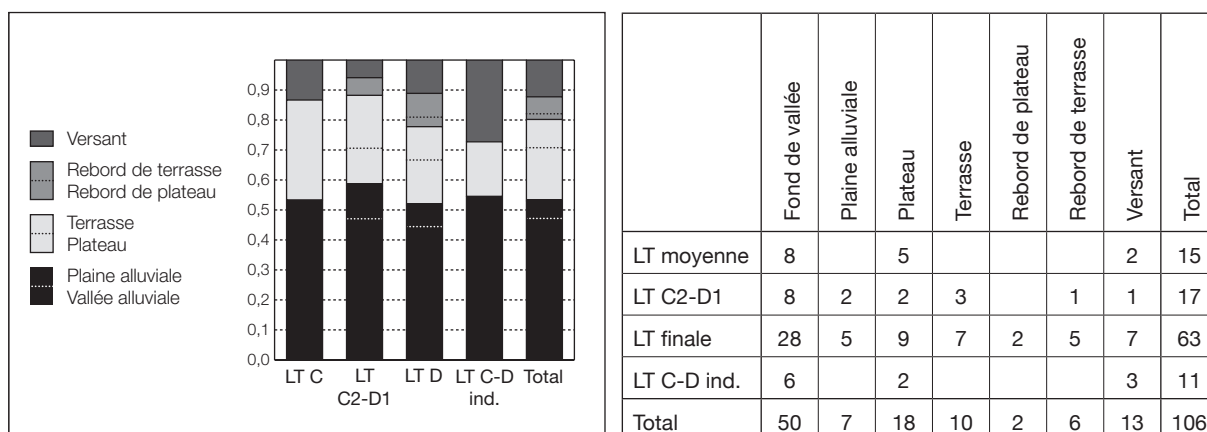


Fig. 60 : Rapport entre datation et implantation topographique des habitats isolés
Le total de 106, supérieur aux 97 sites retenus, correspond à la prise en compte d'occupations longues qui s'étendent de La Tène moyenne à La Tène finale et doivent être représentées dans chacune de ces périodes.

pour ces périodes s'apparentent aux proportions mises en évidence pour La Tène ancienne plus à l'ouest³⁹⁰.

Un dernier point d'ordre topographique doit être évoqué : l'apparente préférence pour les zones basses, mise en lumière plus haut, a pour conséquence logique des installations sur des terrains inondables. C'est particulièrement vrai dans la plaine du Rhin, où certains sites, Hatten – Rothsmatt [058], Matzenheim – les Berges du Panama [079], Vendenheim – Nachtweid [122] ou encore La Wantzenau – Kirchacker [069], sont implantés dans des zones humides, vraisemblablement soumises à des inondations chroniques, sinon même permanentes³⁹¹. Les constructeurs tirent alors profit de petites buttes de gravier légèrement surélevées pour protéger les bâtiments de l'eau. En Lorraine, des phénomènes semblables sont attestés : les quelques structures relevées à La Maxe – les Lignièrres [067] sont installées sur un microrelief qui les protège des inondations de la Moselle³⁹², dont les divagations et les débordements ont parfaitement été mis en lumière en amont, à Crévéchamps [025] par exemple³⁹³. Les raisons de ce choix topographique relativement contraignant ne peuvent être totalement expliquées. L'hypothèse « d'activités agricoles spécifiques qui nous échappent » a été proposée³⁹⁴. Elle est, par nature, difficilement vérifiable et ne pourra être validée que par la multiplication des études paléo-environnementales qui seules permettent de préciser l'environnement naturel des sites.

3.3. Étude morphologique des habitats isolés

Ces sites adoptent des plans très différents les uns des autres, qui permettent de les classer en trois catégories. Les deux premières, les habitats isolés enclos et les habitats isolés ouverts, regroupent des gisements suffisamment connus pour en appréhender l'organisation, au moins en partie, et déterminer s'ils sont ou non délimités par un système de clôture. La dernière catégorie, les bâtiments et structures isolés, est composée des sites où n'ont généralement été découvertes que quel-

390 Malrain 2000, p. 58-60, repris dans Malrain *et alii* 2002, p. 13.

391 Ce point est soulevé par M. Zehner qui mentionne de telles installations dans toute la plaine du Rhin (Roth-Zehner 2005b, fig. 1). Les études carpologiques menées sur le site de Matzenheim [079] montrent par exemple « la présence permanente de zones humides sur le site » (Roth-Zehner 2007b, note 23).

392 Blaising 2000.

393 Buzzi *et alii* 1993.

394 Roth-Zehner 2005b, p. 209.

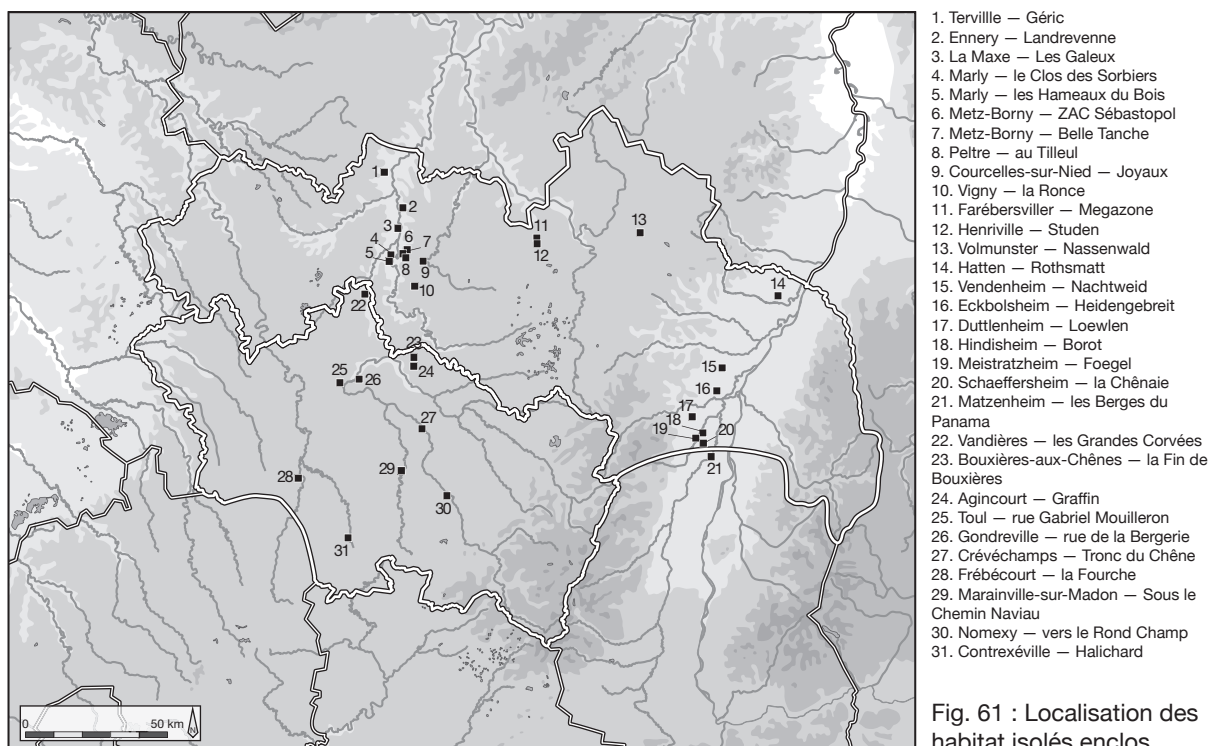


Fig. 61 : Localisation des habitat isolés enclos

ques structures éparses, ou dont la nature ne peut être précisée, généralement en raison de la trop faible étendue des recherches effectuées. Ces trois catégories seront présentées de façon synthétique, l'une après l'autre, afin d'en dégager les caractéristiques morphologiques principales.

3.3.1. Les habitats enclos

On a vu que l'habitat enclos fossoyé était considéré comme la forme "classique" des établissements ruraux de La Tène moyenne et finale du nord de la Gaule. Il est cependant assez peu représenté chez les Leuques et les Médiomatriques. En effet, même en adoptant une définition très large de ce type de site, en considérant tous les sites fossoyés — où un tronçon de fossé de La Tène moyenne ou finale a été découvert — mais également les sites palissadés, seuls 31 gisements, correspondant à 38 phases d'occupation³⁹⁵, doivent être retenus, soit environ un tiers de l'ensemble des sites d'habitats.

3.3.1.1. Remarques préliminaires : état de la documentation

Dans la majorité des cas, (21 sur 31), le fait que ces sites ont été explorés sur de grandes surfaces devrait permettre d'en appréhender la forme et l'organisation. Cependant, l'implantation des sondages ne concorde que très rarement avec les enclos, dont les plans complets sont donc relativement rares. Les autres habitats n'ont fait l'objet que de diagnostics ou de petits sondages, dont la superficie interdit toute interprétation définitive. De plus, les résultats de ces recherches ne sont pas toujours accessibles. En effet, si dans la plupart des cas des rapports de fouille ont été rendus, certains manquent toutefois : seuls les rapports de diagnostic sont actuellement disponibles pour les

³⁹⁵ Les deux phases de l'enclos de Farébersviller — Mégazone [044] n'ont pas été individualisées en raison du caractère trop laconique des informations disponibles.

	Cité	Terrain / Publications						Enclos										Datation	
		Fouilles	Diagnostic	Rapport diag.	Rapport fouille	BSR / CAG	Publication	Archi.			Tracé		Forme			Entrée			
								Fossé	Palissade	Talus	Taille du fossé	Rectiligne	Curviligne	Simple	Complexe		Indéterminée		Angle droit
Agincourt [002]	L		X	X				X			P	X				X	X		LT D1
Bouxières-aux-Chênes [014]	L	X		X	X			X			G	X				X			LT D1
Contrexéville [022]	L	X					X	X				X			X				LT finale
Courcelle-sur-Nied [024]	M	X			X			X			G	X		X			X		LT finale
Crévéchamp, zone C [025]	L	X			X	X		X			X			X					LT C/D
Crévéchamp, zone D [025]	L	X		X	X	X		X				X	X						LT C/D
Duttlenheim [029]	M		X	X				X			M	X				X			LT D2 - GRP
Eckbolsheim — Heidengebreit [030]	M	X		X				X			G	X		X			X	X	LT D1
Ennery - Landrevenne, phase 1 [033]	M	X		X	X	X	X	X			P	X	X	X				X	LT C2 - D1
Ennery - Landrevenne, phase 2 [033]	M	X		X	X	X	X	X	X		P	X			X		X	X	LT C2 - D1
Ennery - Landrevenne, site 11 [034]	M		X	X		X		X			G	X		X			X		LT D2 - GRP
Farébersviller [044]	M	X		X		X		X		X	G	X		X			X		LT finale
Frébécourt [052]	L		X	X				X		X	G	X		X					LT finale
Gondreville [055]	L	X			X	X	X		X			?	?			X		X	LT C - D1
Hatten [058]	M	X		X	X		X		X		M		X	X					LT D1
Henrville, phase 1 [060]	M	X		X	X	X			X			X		X				X	LT moyenne
Henrville, phase 2 [060]	M	X		X	X	X		X	X		P	X			X		X	X	LT finale
Hindisheim [061]	M	X			X	X		X			M	X			X				LT finale
La Maxe [066]	M	X		X	X	X		X	X		P	X		X			X	X	LT finale
Maraiville-sur-Madon [074]	L	X				X		X				X			X				LT finale
Marly — Clos des Sorbiers [076]	M	X		X		X		X			P	X		X			X		LT finale
Marly — Hameaux du bois [078]	M	X		X	X	X		X			M	X			X				LT C/D
Matzenheim, phase 1 [079]	M/R	X		X	X	X	X	X			G	X		X				X	LT C2 - D1
Matzenheim, phase 2 [079]	M/R	X		X	X	X	X	X			G	X			X			X	LT C2 - D1
Meistratzheim [080]	M/R	X		X		X		X				X			X	X			LT finale
Metz-Borny — Belle Tanche [082]	M	X			X	X		X			P	X			X				LT finale
Metz-Borny — Sébastopol [083]	M	X		X	X		X		X	X	G	X			X		X	X	LT D2 - GRP
Nomexy [089]	L	X		X	X	X		X	X		P	X			X	X			LT finale
Peltre [092]	M	X		X	X			X			M	X			X		X		LT D2 - GRP
Schaeffersheim [106]	M	X		X	X			X			M	X		X			X		LT C2 - D1
Terville [116]	M	X				X		X			G	X			X	X			LT D1
Toul [119]	L		X	X			X		X		P	?	?			X			LT D1
Vandières [121]	L	X		X	X	X			X			X			X				LT finale
Vendenheim, phase 1 [122]	M	X		X	X	X		X			P	X			X				LT C2 - D1
Vendenheim, phase 2 [122]	M	X		X	X	X		X			M	X			X		X	X	LT D1
Vendenheim, phase 3 [122]	M	X		X	X	X		X			M	X		X			X	X	LT D2
Vigny — la Ronce [127]	M	X			X	X		X		X		X			X				LT finale
Volmunster [134]	M	X			X	X		X		X	X	G		X		X			LT D1

Fig. 62 : Données historiographiques et morphologiques relatives aux habitats isolés enclos pour les cités, L = Leuques ; M = Médiomatrices ; M/R = zone frontière entre Médiomatrices et Rauraques pour la taille des fossés, P = petit fossé (classe 1) ; M = fossé de taille moyenne (classe 2) ; G = grand fossé (classe 3)

gisements d'Eckbolsheim – Heidengebreit [030] et de Meistratzheim – Foegel [080]³⁹⁶ fouillés en 2007 et dont l'étude est en cours, alors que les sites de Farébersviller – Megazone [144], de Terville – Géric [116] ou de Contrexéville – Halichard [022], dont les fouilles remontent à 1999 pour les deux premiers et 1995 pour le troisième, ne sont connus que par les courtes notices publiées dans les volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés à la Moselle et aux Vosges et dans les *Bulletins scientifiques régionaux* de la région Lorraine³⁹⁷. On doit également souligner le faible taux de publication de ces gisements : un peu moins d'un cinquième des sites seulement a fait l'objet d'une véritable présentation analytique. Il faut encore ajouter que la plupart des sites pour lesquels des données sont disponibles sont relativement bien cernés. Leur organisation, leur chronologie et l'attribution des différentes structures aux éventuelles phases de l'occupation sont généralement précisées³⁹⁸.

3.3.1.2. Système de délimitation et architecture des enclos

On a vu plus haut que la définition d'enclos n'avait pas été restreinte à la présence d'un fossé mais avait été également étendue aux sites palissadés. La distinction s'est tout d'abord effectuée sur les vestiges visibles en plan : si des alignements de trous de poteau plus ou moins régulièrement espacés ne peuvent correspondre qu'aux vestiges de palissades, ce type de construction peut également être implanté dans un fossé, qui seul apparaît alors sur le plan. Le degré de conservation du site permet ensuite de déterminer éventuellement si ce creusement est resté ouvert ou a servi de fondation à une palissade et a donc été immédiatement rebouché. Quand seul le fond du fossé demeure sous le niveau de décapage, il est parfois impossible d'étayer l'une ou l'autre proposition, comme c'est par exemple le cas à Ennery – Landrevenne [033], où les faibles profondeurs conservées, de l'ordre de 5 à 20 cm, empêchent toute interprétation³⁹⁹.

Dans certains cas, la présence d'une palissade est évidente. Les alignements de poteaux espacés plus ou moins régulièrement de 2,50 m découverts à Henriville [060] sont de bons exemples de ce genre de constructions, que l'on retrouve également à Ennery – Landrevenne [033], Crévéchamps [025], Vigny [127], Contrexéville [022], Nomexy [089] ou encore Vandières [121]⁴⁰⁰. Parfois comme dans l'angle nord-ouest du sondage de La Maxe – Les Galeux [066], quelques trous de poteau alignés, trop peu nombreux, ne permettent pas de proposer une interprétation affirmée, mais laissent cependant l'hypothèse ouverte.

396 À Meistratzheim [080], l'enclos laténien n'a pas été repéré lors du diagnostic.

397 Il faut ajouter un rapport de diagnostic pour le site de Farébersviller dans lequel l'établissement de La Tène finale n'avait pas été reconnu comme tel, mais simplement identifié comme une occupation protohistorique (Faye *et alii* 1998).

398 On peut au contraire exposer rapidement le cas du site de Crévéchamps – le Tronc du Chêne [025] pour lequel la situation n'est pas aussi claire. Il a fait l'objet de fouilles préventives entre 1989 et 1994, sur plusieurs secteurs qui représentent une surface de 15 ha environ (Buzzi, Koenig 1992 ; Buzzi, Koenig 1995 ; Koenig 1997 ; Koenig, dans Hamm 2004, p. 163-164). Plusieurs bâtiments ont été découverts, ainsi que des tronçons de palissades et de très nombreux creusements. Cependant, l'indigence du mobilier laténien et sa découverte hors contexte, dans des zones de rejets au sommet du comblement de paléo-chenaux, ne permettent pas de proposer des datations précises pour les structures qui peuvent également appartenir à des phases plus anciennes, également représentées sur le site. Une série de datation ¹⁴C a été effectuée pour plusieurs structures appartenant à des bâtiments ou des palissades : les résultats mettent en évidence une occupation longue, composée d'une quinzaine de bâtiments, dont la contemporanéité ou la succession ne peuvent être ni prouvées, ni rejetées. L'hypothèse de petites unités d'habitat successif a été proposée, elle ne peut cependant pas être vérifiée. Le site sera généralement présenté de façon globale, mais parfois chacun des secteurs sera individualisé.

399 Deffressigne-Tikonoff 2005, p. 50-52.

400 On notera que dans les deux derniers cas, l'attribution chronologique des palissades n'est absolument pas assurée : elles pourraient appartenir à des occupations antérieures ou postérieures à La Tène moyenne ou finale.

Des palissades implantées dans des fossés sont également attestées : pour la deuxième phase d'Henriville [060], le comblement du fossé rectiligne situé dans le prolongement de l'alignement déjà mentionné montre une succession d'emplacements de poteaux jointifs qui ne laisse que peu de doute sur la fonction exacte de ce creusement. De tels aménagements ont aussi été relevés à Ennery – Landrevenne sur le site de La Tène C2 [033] et de part et d'autre du fossé d'un enclos carré de la fin de La Tène D2 et du début de l'époque gallo-romaine [034].

À Metz-Borny – Sébastopol [083], quelques trous de piquet ont été découverts à l'extérieur de l'enclos d'une part, mais également du côté interne du fossé. Ces derniers correspondent très certainement à une palissade implantée sur le tombant ouest du fossé qu'elle devait doubler, au moins en partie⁴⁰¹.

Enfin, à Gondreville – Rue de la Bergerie [055], un aménagement relativement complexe a été interprété comme le système d'entrée, formé de plusieurs espaces bâtis les uns à côté des autres, d'un enclos palissadé⁴⁰² ; cependant, la faible superficie décapée ne permet pas de vérifier cette hypothèse. En définitive, la présence d'une palissade a été proposée pour une dizaine de sites.

Des tronçons de fossés ont pour leur part été mis au jour sur vingt-sept gisements. Ils adoptent des profils et des dimensions variés qui montrent une grande diversité des configurations (fig. 63). Il faut toutefois préciser que ces structures ne sont que très rarement conservées dans leurs dimensions d'origine : l'érosion, parfois très importante, ne permet tout au plus qu'une estimation de ces dernières dans le meilleur des cas.

On peut tout d'abord noter que les profils des fossés ne sont généralement pas identiques sur toute leur longueur. À Volmunster [134] (fig. 63, A), les cinq coupes relevées montrent autant de profils différents, dont la diversité ne peut être imputée uniquement à des problèmes taphonomiques. La même remarque vaut pour Courcelles-sur-Nied [024] (fig. 63, E) où l'érosion, visiblement importante, ne peut toutefois tout expliquer des différences observées entre les quatre coupes présentées. Le cas de Duttlenheim [029] (fig. 63, G, n°5) est également assez éloquent : dégagé sur une longueur de 40 m environ lors d'un diagnostic, il n'a été observé que sur une vingtaine de centimètres de profondeur à chacune de ses extrémités, où il adopte une largeur d'une soixantaine de centimètres, un profil à fond plat ou légèrement arrondi et des parois verticales. Au contraire, au milieu du tronçon dégagé, il mesure 1,25 m de large, est taillé en V et conserve une profondeur de plus de 50 cm. De telles variations sont également visibles à Vendenheim [122] (fig. 63, F). Ces différences notables de profil et de profondeur ont parfois été interprétées comme les traces du travail effectué simultanément par plusieurs équipes lors de l'implantation des sites⁴⁰³. L'hypothèse ne peut se vérifier en l'absence d'observations continues, relativement rares dans la région ; elle peut éventuellement être retenue pour Volmunster, mais pas pour Duttlenheim, où les longueurs concernées ne sont pas suffisantes. À Metz-Borny – Sébastopol [084], les variations parfois importantes du profil peuvent s'expliquer par la présence d'une couche de calcaire dure à une faible profondeur : si par endroits elle a pu être creusée de façon à conserver plus ou moins le profil en V du fossé (fig. 63, D), ailleurs elle est à l'origine de formes nettement plus irrégulières, qui respectent toutefois les dimensions globales des autres tronçons⁴⁰⁴. À Schaeffersheim [106] (fig. 63, C), le fossé adopte une forme générale évasée, surcreusée dans sa partie basse en forme de U ; les coupes les moins complètes pourraient

401 Thiériot, Feller 2005, p. 161-162.

402 Cet exemple sera développé plus bas, dans la partie sur les systèmes d'entrée (chapitre 3, § 3.3.1.4)..

403 Malrain *et alii* 2002, p. 155-158.

404 Les coupes présentées dans la figure 63 ne correspondent qu'à une sélection opérée parmi les 35 relevés effectués sur l'enclos principal (Thiériot, Feller 2005, fig. 7).

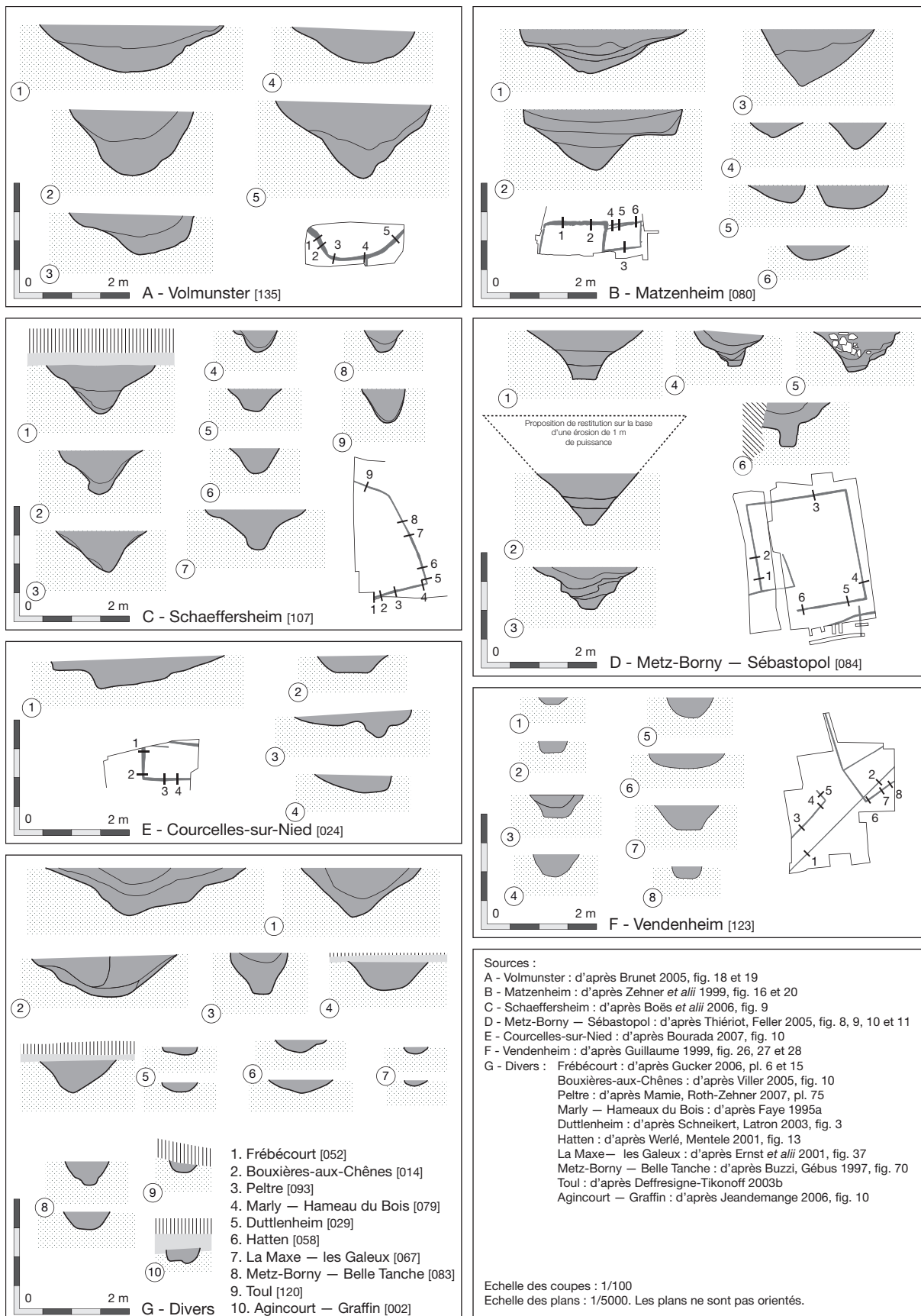


Fig. 63 : Coupes comparées des fossés de plusieurs sites d'habitat enclos (échelle 1/100)
 Les coupes sont orientées de la même manière : l'extérieur de l'enclos est à gauche

correspondre à ce fond ; le fossé aurait alors un profil sensiblement constant sur toute sa longueur. Cependant, en l'absence de relevés cotés et d'informations altimétriques, il est impossible de trancher sur ce point.

On a déjà vu plus haut que la question des dimensions des fossés est épineuse. En effet, les difficultés liées à l'estimation de la puissance de l'érosion, qui n'est que très rarement indiquée, empêchent toute proposition valable pour la profondeur et la largeur d'origine des creusements. Il est toutefois possible de mettre en évidence quelques "grands fossés" que l'on peut opposer à des aménagements plus petits. Si la comparaison des profils est généralement explicite, il n'est pas aisé de proposer une limite franche au-delà de laquelle on passe d'un "petit" à un "grand fossé". Le rapport entre largeur et profondeur conservées (fig. 64) est le seul indi-

icateur utilisable, bien que sa validité ne soit pas totale : il est en effet très fortement tributaire du degré d'érosion des sites qui tendra, en augmentant, à réduire les dimensions observées et, par conséquent, à déclasser les habitats les moins bien conservés.

La distribution des sites en fonction de la largeur et de la profondeur conservées maximales des fossés met nettement en évidence un premier groupe caractérisé par des creusements étroits et peu profonds, dont la largeur n'excède pas 1 m et la profondeur 50 cm. Agincourt – Graffin [002], les phases 1 et 2 du site d'Ennery – Landrevenne [033], l'habitat des Galeux à La Maxe [066], celui du Clos des Sorbiers à Marly [076], le site de Metz-Borny – au dessus de Belle Tanche [082], celui de Toul [119] ou la première phase de Vendenheim [122] sont ainsi délimités par de petits fossés. Un aménagement de ce type a également été mis au jour sur quelques mètres à Henriville [060], où il est rattaché à la phase 2.

Les sites où les fossés sont les plus imposants ne posent pas plus de problème, malgré une dispersion assez importante de l'ensemble : le site n°11 d'Ennery – Landrevenne [034] et son fossé de 2 à 4 m de large et 2 m de profondeur se démarque très nettement du lot par sa grande taille. Deux autres sites sont également entourés de creusements relativement importants, de plus de 2,50 m de large et 1 m de profondeur : Matzenheim [079] et Volmunster [134], auxquels on peut certainement ajouter, d'après les courtes notices publiées, les deux habitats de Farébersviller [044] et Terville – Géric [116], qui sont délimités par des fossés de respectivement 1,50 et 1,20 m de profondeur. Les largeurs importantes — comprises entre 3,40 et 2,50 m — mesurées à Frébécourt [054], Courcelles-sur-Nied [024] et Bouxières-aux-Chênes [014] incitent également à restituer de grands fossés, certainement profonds. À Metz-Borny – Sébastopol [083], les dimensions relevées montrent un creusement de taille moyenne, alors que les projections effectuées à partir de l'estimation de l'érosion permettent de proposer une largeur de 3,50 m pour une profondeur de 2 m environ⁴⁰⁵. Le même phénomène

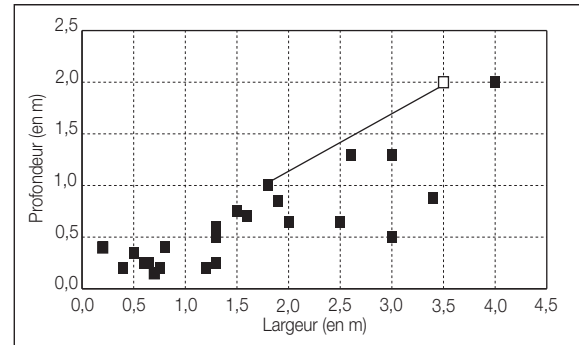


Fig. 64 : Rapport entre largeur et profondeur conservées des fossés

Le point blanc correspond à la proposition de restitution du fossé de Metz-Borny – Sébastopol (voir le texte)

405 La puissance de l'érosion est calculée sur la base de la profondeur comparée des trous de poteau de certains bâtiments, dont d'autres exemplaires sont connus ailleurs et nettement mieux conservés. Elle pourrait s'établir entre 1 m et 1,30 m (Thiériot, Feller 2005, p. 183). La projection a été effectuée à partir de l'estimation basse.

doit être signalé à Eckbolsheim – Heidengebreit [030], où l'érosion a été estimée à près d'un mètre, augmentant d'autant la profondeur du fossé qui passerait ainsi à 1,60 m environ⁴⁰⁶.

Pour finir, on note que les sites restants sont regroupés autour de valeurs moyennes, comprises entre 1,20 m et 2 m pour la largeur des fossés et entre 50 cm et 1 m pour leur profondeur conservée. Ils forment un ensemble assez homogène et se distinguent clairement des deux classes supérieure et inférieure. Les deux sites de Hatten [058] et de Hindisheim [061] semblent appartenir à ce groupe malgré des profondeurs conservées qui n'excèdent pas 25 cm.

Il semble donc possible de définir trois classes à partir des dimensions conservées des fossés⁴⁰⁷ :

- Classe 1 : fossés de petite taille, de moins de 80 cm de large et 50 cm de profondeur.
- Classe 2 : fossés de taille moyenne, de 1 à 2 m de large et 50 cm à 1 m de profondeur.
- Classe 3 : fossés de grande taille, dont l'ouverture dépasse 2,50 m et la profondeur est généralement supérieure à 1 m.

L'étude menée sur les établissements ruraux du nord-ouest de la France a conduit à également distinguer trois classes de fossés : « la première, répandue sur la majorité des sites, est caractérisée par un fossé peu large et peu profond (0,20 m à 1 m en moyenne en fonction de l'érosion et du niveau de décapage). La seconde comprend des fossés dont la largeur et la profondeur sont supérieures au mètre. La dernière, plus rare, est représentée par des fossés monumentaux dont la largeur et la profondeur peuvent atteindre, voire dépasser cinq mètres »⁴⁰⁸. Si la première classe définie ici correspond plus ou moins à celle que l'on a pu mettre en évidence pour les cités leuque et médiomatrique, les deux autres ne trouvent pas d'équivalent direct. En effet, seuls quelques sites concernés par la présente étude possèdent des fossés dont la largeur et la profondeur dépassent 1 m ; les autres sont beaucoup moins profonds. D'autre part, la question d'éventuels « fossés monumentaux » doit être posée : en effet, les plus grands exemplaires étudiés ne dépassent pas 1,50 m de profondeur, à l'exception de l'enclos de Metz-Borny – Sébastopol [083], pour lequel on ne dispose que d'une estimation, établie à 2 m, et du site 11 d'Ennery – Landrevenne [034], qui atteint 2 m également. Cependant, ce dernier n'a pas été fouillé mais seulement reconnu lors d'un diagnostic ; les informations le concernant sont peu nombreuses et tendent à évoluer à l'occasion d'études qui ne font que débiter⁴⁰⁹. Son interprétation même comme établissement rural n'est pas assurée. On voit donc que les fossés qui entourent les sites d'habitat des Leuques et des Médiomatriques sont globalement de petite taille par rapport aux mêmes structures du nord-ouest de la France. On peut également remarquer que les trois classes mises en évidence dans ces deux cités sont d'effectifs sensiblement égaux (fig. 62), alors qu'une progression peut être observée plus à l'ouest.

406 Informations G. Bataille, que je remercie. Aucune coupe du fossé n'est actuellement disponible, seule une photo est fournie dans le rapport de diagnostic

407 Ce classement n'est cependant qu'indicatif en raison de l'absence de données généralisées concernant l'érosion des sites.

408 Malrain *et alii* 2002, p. 146.

409 Tout d'abord interprété comme un « site fortifié d'époque romaine » (Adam *et alii* 1990, p. 53), il pourrait actuellement être considéré comme « une grande ferme comme on en trouve quelques spécimens en Lorraine pour les phases tardives de La Tène et du début du gallo-romain (cf. Metz-Borny « ZAC Sébastopol ») » (Deffressigne, dans Adam, Metzler 2007, p. 32). Cette proposition n'est accompagnée que d'un argumentaire restreint et ne peut donc être discutée. Elle ne sera retenue ici qu'à titre d'hypothèse.

La présence d'un talus doublant le fossé d'enclos a été décelée sur trois sites. À Metz-Borny – Sébastopol, le comblement du fossé sud de l'enclos principal contient de nombreuses dalettes de calcaire (fig. 63, D, n°5), qui proviennent très certainement des travaux de terrassement liés à l'installation du site. Leur présence et leur position, décentrée par rapport à l'axe longitudinal du creusement, sont des indicateurs relativement fiables de l'existence d'un talus, situé sur le bord externe du fossé, dont l'affaissement a participé au comblement de ce dernier. Des observations similaires ont été effectuées sur l'un des fossés secondaires⁴¹⁰. À Volmunster [134], la stratigraphie du comblement du fossé présente également une certaine dissymétrie, plus ou moins prononcée selon les coupes (fig. 63, A). Elle reflète très probablement la présence d'un talus, installé à l'intérieur de l'enclos cette fois⁴¹¹. Enfin, il faut très certainement imaginer un aménagement de ce type à Farébersviller [044]⁴¹². D'autres sites, comme éventuellement Frébécourt [052], peuvent avoir été enclos de cette manière, cependant le caractère ponctuel des observations ne permet pas, dans l'état actuel des recherches, de se prononcer définitivement. L'apparente discrétion de ce type de construction qui semble pourtant, d'après les recherches effectuées dans la vallée de l'Oise, devoir être considéré comme le véritable élément de délimitation au sein du couple fossé-talus⁴¹³, peut être liée à des problèmes d'érosion, déjà évoqués, mais également à la petite taille des fossés soulignée plus haut, leur creusement ne produisant alors que peu de déblais susceptibles de fournir la matière première nécessaire à l'édification d'un talus.

3.3.1.3. Tracé et forme des enclos

L'état de la documentation ne permet pas de pousser très loin l'analyse de la forme et de la superficie des enclos. Seuls cinq d'entre eux ont été appréhendés complètement ; les autres n'ont été reconnus que sur deux ou trois côtés dans le meilleur des cas. La seconde phase de l'occupation de Matzenheim – les Berges du Panama [079] (fig. 65, n°4) montre un espace quadrangulaire de 700 m² environ, entouré sur trois côtés par un fossé de dimensions variables, et fermé sur le quatrième par le grand fossé de l'enclos préexistant auquel il a été accolé dans un deuxième temps. Le fossé de Metz-Borny – Sébastopol [083] (fig. 65, n°18) délimite quant à lui un enclos rectangulaire, de 94 m de long et 85 m de côté et de près de 8000 m² de superficie. Par sa forme et ses dimensions, le grand enclos du site 11 d'Ennery – Landrevenne [034] dont il a déjà été question, un carré de 100 m de côté⁴¹⁴, pourrait éventuellement lui être comparé. Il faut toutefois rappeler que ni sa datation ni sa nature ne sont assurées. Enfin, deux phases successives d'un enclos de grande taille ont été fouillées à Farébersviller [044], mais aucun plan n'en est disponible. Seule une notice du *Bilan scientifique régional* de 1999⁴¹⁵ indique leurs dimensions : le premier état adopte un plan rectangulaire de 86 m de long et 73 m de largeur (5800 m²), il est ensuite agrandi et sa longueur passe à 113 m (7600 m²).

Comme on l'a déjà signalé, les autres enclos ne peuvent être appréhendés dans leur globalité. Leur forme est donc rarement identifiable, même si certaines propositions peuvent être avancées sans trop de risque ; il est toutefois possible d'en déterminer le tracé général. La grande majorité des enclos (29 sur 37) est délimitée par des structures rectilignes. Les autres sont curvilignes (5 sur 37)

410 Thiériot, Feller 2005, p. 164 et 168.

411 Brunet 2005, p. 39.

412 Klag 1999, p. 64 : « des indices permettent de supposer un stockage des déblais dans l'enclos ».

413 Malrain 2000, p. 95, repris dans Malrain *et alii* 2002, p. 147.

414 Le plan de cette structure n'a pas été repris en raison du manque de précision chronologique concernant le site ; il est présenté dans le catalogue en regard de la fiche [034].

415 Klag 1999.

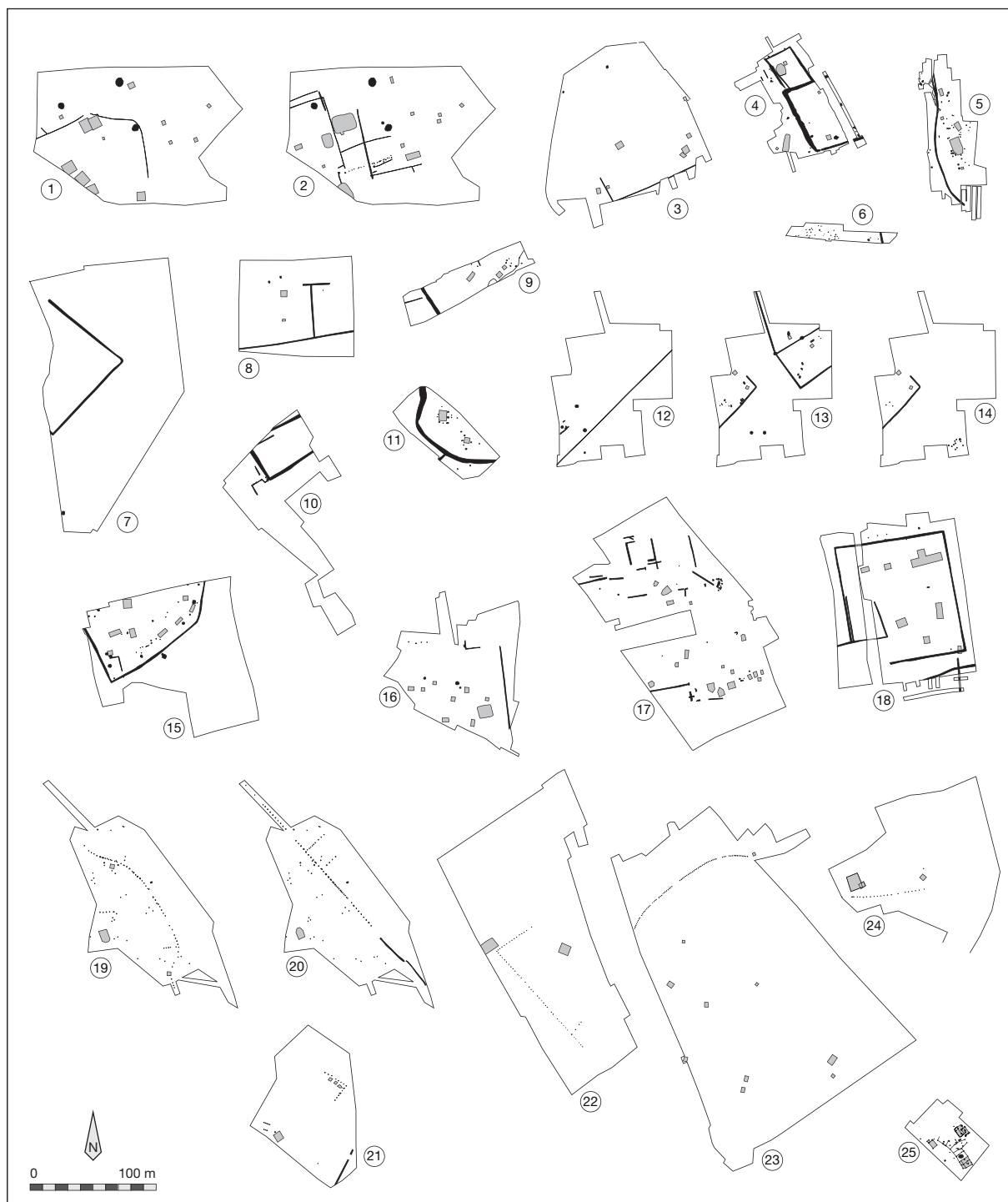


Fig. 65 : Plans schématiques simplifiés des principaux habitats isolés enclos (échelle 1/5000)

- | | |
|--|--|
| <p>1 et 2. Ennery — Landrevenne, phases 1 et 2 [033]
(d'après Deffressigne-Tikonoff 2005, fig. 15 et 16)</p> <p>3. Marly — Clos des Sorbiers [076] (d'après Klag 1990, fig. 2)</p> <p>4. Matzenheim [079] (d'après Zehner et alii 1999, fig. 27)</p> <p>5. Hatten [058] (d'après Zehner 2001c, fig. 2)</p> <p>6. Marly — les Hameaux du bois [078] (d'après Faye 1995a, fig. 1.6)</p> <p>7. Eckbolsheim — Heidengebreit [030] (plan fourni par G. Bataille)</p> <p>8. Metz-Borny — Belle Tanche [082] (d'après Buzzi, Gébus 1997, fig. 2)</p> <p>9. Bouxières-aux-Chênes [014] (d'après Villier 2005, fig. 5)</p> <p>10. Courcelles-sur-Nied [024] (d'après Bourada 2007, fig. 7)</p> <p>11. Volmunster [035] (d'après Brunet 2005, fig. 10)</p> | <p>12 à 14. Vendenheim, phases 1, 2 et 3 [122]
(d'après Guillaume 1999, fig. 85, 86 et 87)</p> <p>15. Schaeffersheim [106] (d'après Boès et alii 2006, fig. 4)</p> <p>16. La Maxe — les Galeux [066] (d'après Ernst et alii 2001, pl. 4)</p> <p>17. Peltre [092] (d'après Mamie, Roth-Zehner 2007, fig. pl. 68)</p> <p>18. Metz-Borny - Sébastopol [083] (d'après Thiériot, Feller 2005, fig. 14)</p> <p>19 et 20. Henriville, phases 1 et 2 [060] (d'après Faye 1994a, pl. 4)</p> <p>21. Nomexy [089] (d'après Buzzi et alii 1996, fig. 62)</p> <p>22 et 23. Crévéchamps, zone C et D [025] (d'après Buzzi, Koenig 1992, fig. 114 ; Koenig 1997, fig. 9)</p> <p>24. Vigny — la Ronce [127] (d'après Blouet 1989, zone C, p. 15)</p> <p>25. Gondreville [055] (d'après Deffressigne-Tikonoff 2004, fig. 3)</p> |
|--|--|

ou mixtes, dans le cas de la phase 1 d'Ennery – Landrevenne [033] (fig. 65, n°1), où deux tronçons de fossé rectilignes sont reliés par des courbes. À Gondreville [055], il n'est pas possible de déterminer le tracé de l'hypothétique palissade dont seul le système d'entrée a été mis au jour ; à Toul [120], un problème semblable a été rencontré, le fossé n'ayant été reconnu que sur la largeur d'un sondage du diagnostic, environ 2 m.

Le type d'architecture de l'enclos — fossé ou palissade — n'exclut aucun type de tracé : en effet, trois des cinq enclos curvilignes sont délimités par des palissades et deux par des fossés. On remarque toutefois une certaine préférence pour les enclos rectilignes fossoyés qui représentent environ 6 cas sur 10. Les proportions observées dans les cités leuque et médiomatrique sont sensiblement équivalentes à celle du nord-ouest de la Gaule, où les enclos rectilignes sont nettement plus nombreux que les limites curvilignes⁴¹⁶.

Déterminer une éventuelle progression chronologique des proportions relevées pour chacun des types de tracé n'est pas possible en raison de la faiblesse numérique de l'effectif considéré qui interdit toute conclusion définitive. On remarquera simplement que le seul site clairement attribué à La Tène moyenne — la première phase d'occupation d'Henriville [060] — est délimitée par une palissade curviligne ; on note également que, dès la transition entre LT C2 et LT D1, les enclos rectilignes deviennent majoritaires (4 sur 6), qu'ils le restent à La Tène finale (19 sur 23) et qu'ils demeurent seuls à la transition entre LT D2 et le Gallo-romain précoce (4 sites). La tendance semble donc à l'accroissement du nombre de limites rectilignes au détriment des enclos curvilignes dans le temps, à l'image de ce que l'on peut observer plus à l'ouest⁴¹⁷. Cette évolution est relativement visible à Henriville [060] où une première palissade curviligne est remplacée par une autre palissade, parfaitement rectiligne celle-ci. Le même phénomène peut être observé à Ennery – Landrevenne [033] : le premier enclos est de type mixte, avec des tronçons curvilignes et d'autres rectilignes, la deuxième phase au contraire s'organise autour de fossés et de palissades rectilignes.

Les formes qu'adoptent les enclos, qu'ils soient rectilignes ou curvilignes, sont variées : il suffit de comparer les plans réunis sur la figure 65 pour s'en convaincre. Dans la plupart des cas, on ne pourra que s'appuyer sur la multiplication des limites, fossés ou palissades, pour distinguer deux groupes : les enclos simples et les enclos complexes qui présentent plusieurs espaces distincts. Il faut tout d'abord noter que la forme de près de la moitié des enclos (16 sur 38) ne pourra être déterminée en raison de la pauvreté des vestiges ou du manque d'informations disponibles. Les 22 enclos restant se répartissent de manière équivalente dans les deux groupes : 11 sont de plan simple et autant sont établis selon un plan complexe. Parmi les premiers, on compte par exemple les fossés des premières phases d'Ennery – Landrevenne [33] et de Matzenheim [079], d'Eckbolsheim – Heidengebreit [030] ou encore le site d'Hatten [058]. Bien que partiellement explorés, ils ne semblent pas posséder de partition interne, tout comme les habitats de Marly – le Clos des Sorbiers [076] ou de La Maxe – les Galeux [066]. À Frébécourt [052], bien que le site n'ait été que diagnostiqué, l'absence de trace de fossé dans l'angle formé par les deux tronçons mis au jour plaide également pour un plan simple.

Les enclos complexes sont caractérisés par la présence de plusieurs espaces distincts. Leur degré de complexité est variable. Dans certains cas, comme pour Volmunster [134] par exemple, le départ

416 Malrain 2000, fig. 39 : sur 203 enclos datés de La Tène ancienne au gallo-romain précoce, 12,7% sont curvilignes, 72,8% sont rectilignes, 8% sont mixtes et 6,5% indéterminés. Les proportions au sein de l'ensemble leuque et médiomatrique sont les suivantes : curvilignes = 5/37 (13,5%) ; rectilignes = 29/37 (78,4%) ; mixtes = 1/37 (2,7%) ; indéterminés = 2/37 (5,4%).

417 Malrain 2000, fig. 40, repris dans Malrain *et alii* 2002, p. 153.

de fossés en limite de sondage indique que le site se poursuit au-delà de la zone fouillée, dans des proportions inconnues, et qu'au moins un autre espace enclos doit être envisagé. La même remarque vaut pour les fossés doublés de talus qui ont été découverts au sud de l'enclos de Metz-Borny – Sébastopol [083]. De plus celui-ci présente également une division interne très nette, matérialisée par le retour d'un fossé qui délimite un espace presque carré de 29x28 m de côté. Des partitions internes simples de ce type se retrouvent également pour la deuxième phase de Vendenheim [122], où l'enclos nord-est est divisé par un fossé, ou encore à Matzenheim [079] qui voit son plan évoluer par l'adjonction d'un petit enclos au nord du premier. Des configurations nettement plus complexes doivent aussi être soulignées. À Peltre [092], un réseau de fossés orthogonaux structure assez fortement l'implantation du site, tout comme dans le cas de la deuxième phase d'Ennery – Landrevenne [033], pendant laquelle la multiplication des espaces semble matérialiser leur spécialisation fonctionnelle, héritée de l'état précédent⁴¹⁸. Lors de la seconde phase d'occupation du site d'Henriville [060], deux alignements de poteaux perpendiculaires à la grande palissade semblent également dessiner ce type de division. La zone D de Crévéchamps [025] est plus problématique : en effet, si la palissade curviligne représentée sur le plan (fig. 65, n°23) appartient selon toute vraisemblance à une phase d'habitat de La Tène, d'autres petits tronçons ne sont pas datés. Ils pourraient alors correspondre à des divisions du grand enclos ou appartenir à des occupations différentes, plus anciennes ou plus récentes. Malgré l'absence d'éléments précis, on considérera à titre d'hypothèse que cet enclos est de plan complexe. Il faut préciser que la présence de subdivisions de l'enclos principal, qui est fréquemment retenue comme un marqueur de sites de statut élevé, n'est pas attestée chez les Leuques et les Médiomatriques, à l'exception de l'exemple déjà mentionné de Metz-Borny – Sébastopol [083].

Enfin, il faut préciser qu'il n'est pas possible de proposer une quelconque étude sur la forme précise des enclos. Les cinq exemples connus entièrement adoptent tous un plan quadrangulaire, rectangulaire ou carré pour quatre d'entre-eux. La régularité de certains autres tracés permet de proposer des plans similaires, pour Eckbolsheim – Heidegebreit [030] par exemple. Cependant dans la majorité des cas, il paraît présomptueux de prolonger les courts tronçons de fossé ou de palissade et de conclure à un plan d'ensemble régulier. Si la présence d'un angle droit au moins est fréquente, dans 17 cas sur 37, elle ne suffit pas à attester une forme rectangulaire : le cas de Schaeffersheim [106] est à ce titre relativement explicite : deux angles de l'enclos ont été dégagés, l'un est un angle droit, l'autre dépasse 130°. La question des superficies ne pourra pas plus être tranchée : les enclos sont trop partiellement connus pour qu'elle puisse être abordée précisément.

3.3.1.4. Systèmes d'entrée

Pour finir ce tour d'horizon sur les aménagements spécifiques aux habitats enclos, il faut mentionner les systèmes d'entrée, de complexité variable, qui ont été potentiellement observés sur un certain nombre de sites. Plusieurs types peuvent être distingués parmi les neuf cas relevés. Le plus simple correspond à une interruption du fossé plus ou moins large : les dimensions observées varient de 90 cm pour l'enclos sud de Matzenheim [079] à une quinzaine de mètres au moins à Eckbolsheim – Heidegebreit [030]⁴¹⁹. Dans ce dernier cas, comme à Vendenheim [122], la reprise du fossé n'est pas observée car située en dehors des limites de fouille ; la largeur totale de l'entrée ne peut donc être déterminée. Parfois, l'interruption de l'enclos forme une chicane, comme pour la

418 Deffressigne-Tikonoff 2005, p. 78-81.

419 Dans l'hypothèse d'un enclos rectangulaire, retenue par le fouilleur (information G. Bataille).

deuxième phase de l'occupation d'Henriville [060], où la palissade est prolongée au sud par un petit fossé à fond plat, légèrement décalé vers l'est, qui ménage un passage d'un mètre de large environ.

La présence de superstructures a été identifiée dans quatre cas. La palissade de la première phase d'Henriville [060] ne présente en apparence aucune interruption. Cependant, au sud du décapage, un petit bâtiment carré de 3 m de côté s'appuie sur deux poteaux de l'alignement : il pourrait correspondre à l'aménagement d'un passage. À Ennery – Landrevenne [033], les fossés et palissades de la deuxième phase ménagent un passage de plan complexe dans la partie sud-ouest de la fouille. Dans cet espace quadrangulaire, un petit bâtiment carré de 2 m de côté pourrait également correspondre à une superstructure liée au passage entre deux zones⁴²⁰. Au sud de l'enclos de Metz-Borny – Sébastopol [083], six trous de poteau dessinent un rectangle qui recoupe le fossé. La chronologie de cet ensemble n'est pas assurée, mais sa disposition générale laisse éventuellement penser à une passerelle qui permettrait un accès au cœur du site⁴²¹. Enfin, à Gandreville [055], un système de construction complexe a été interprété comme l'aménagement d'un passage entre deux espaces. Un long couloir en entonnoir d'une douzaine de mètres de long et de 3 à 6 m de large est entouré de petits espaces fermés, dont certains étaient couverts et d'autres montrent des traces très nettes de piétinement. La fonction de cet ensemble est problématique, mais l'hypothèse d'une entrée permettant de canaliser le bétail, entourée d'espaces de stabulation, a été proposée⁴²². Il ne s'agirait plus ici d'une simple entrée, mais plutôt d'un aménagement spécifique lié à l'élevage.

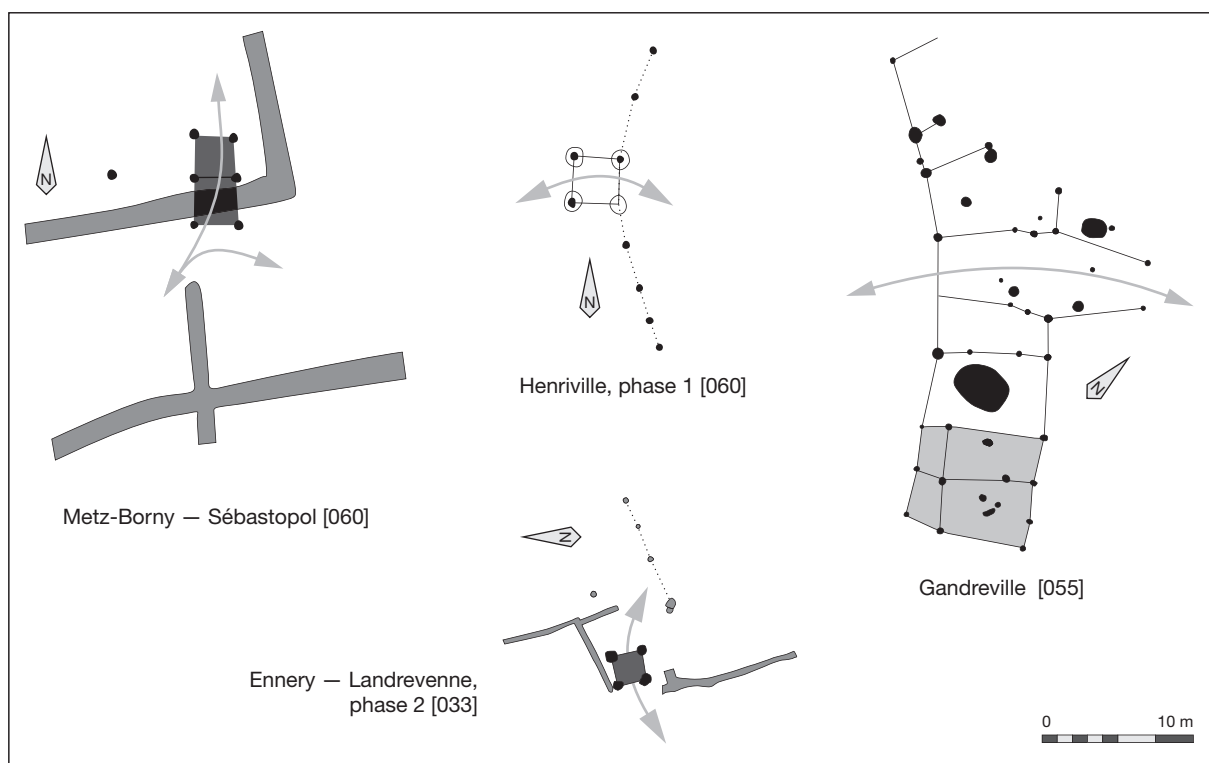


Fig. 66 : Plans des superstructures liées à des systèmes d'entrée (échelle 1/500)

420 Deffressigne-Tikonoff 2005, p. 63-64.

421 Thiériot, Feller 2005, p. 173.

422 Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 118-119.

3.3.1.5. Organisation générale des habitats isolés enclos

La comparaison des différents plans montre assez clairement la variété des configurations qui régissent l'organisation des sites enclos. Il faut tout d'abord remarquer qu'à de rares exceptions près, il est souvent impossible de déterminer si les systèmes de délimitation correspondent véritablement à des enclos, ou plus simplement à des éléments linéaires qui structurent l'organisation générale des établissements sans toutefois les fermer complètement, à l'image de ce que l'on peut par exemple observer dans la vallée de l'Aisne, pour la classe hiérarchique inférieure des habitats de La Tène D1a. Des sites comme Hatten [058], la première phase de Vendenheim [122], Marly – le Clos des Sorbiers [076] ou encore Vigny – la Ronce [127] pourraient éventuellement appartenir à ce type d'établissements. Au contraire, il est évident que de véritables enclos ont été délimités à Matzenheim [079], Metz-Borny – Sébastopol [183] ou Schaeffersheim [106]. Cependant, si il est possible d'affirmer que certains sites ont été enclos, la conservation des vestiges interdit de s'assurer du contraire.

Il faut également noter que les structures ne sont pas toujours situées à l'intérieur des enclos. Le cas de Matzenheim [076] est à ce titre assez explicite. Lors de la première phase, seul l'enclos sud est aménagé. Il n'est alors occupé que par un petit bâtiment carré et quelques creusements annexes. Une construction à pans coupés de grande taille est située immédiatement au nord, à l'extérieur de l'espace délimité. Son appartenance à la première phase est attestée par le fait que le fossé creusé ensuite, lors de l'aménagement de l'enclos du second état, recoupe très nettement l'espace qu'elle occupait. Un autre bâtiment, de forme allongée, est situé en dehors des deux enclos. Il faut cependant préciser que l'exiguïté du décapage ne permet pas de vérifier la présence ou l'absence de délimitations plus vastes, entourant l'ensemble des structures mises au jour ; de petits fossés, non datés, pourraient correspondre à ce type d'aménagement. À Ennery – Landrevenne [033], des bâtiments sont rejetés à l'extérieur des fossés, à l'est et au nord.

En revanche, une organisation différente est visible à Schaeffersheim [106] où les bâtiments, et les structures annexes qui les entourent, s'alignent le long du fossé, dont ils suivent assez fidèlement les changements d'orientation, et laissent un espace libre au milieu du site. On retrouve ici le plan décrit pour la plupart des fermes du nord-ouest de la Gaule⁴²³, comme à Metz-Borny – Sébastopol [183]. Dans ce deuxième cas cependant, le fait que les limites de fouille serrent de près le fossé d'enclos interdit de vérifier l'absence de structures en dehors de ce dernier ; quelques petits creusements et le départ de fossés tendraient plutôt à prouver le contraire.

Une fois encore, il ne semble pas possible d'être beaucoup plus précis dans l'analyse des différentes formes de l'organisation des sites enclos. On soulignera simplement l'association fréquente d'au moins un bâtiment de grande taille et de plan généralement complexe avec plusieurs constructions plus petites, de plan plus simple.

3.3.2. Les habitats isolés ouverts

La multiplication des découvertes d'établissements ruraux pour lesquels aucune structure de délimitation n'a été appréhendée incite à considérer l'habitat isolé ouvert comme une forme non négligeable de l'occupation du territoire. La reconnaissance de ce type d'établissements pose toutefois un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, ils ne peuvent être définis qu'en négatif, par l'absence de limite construite — fossé ou palissade —, qui n'est assurée que dans le cas de fouille sur

423 Malrain *et alii* 2002, p. 137 : « Les constructions, dont le nombre n'excède généralement pas la dizaine, sont alignées, le plus souvent, le long des fossés et à leur voisinage.[...] Dans la plupart des cas, un vaste espace central apparaît vierge de tout aménagement. »

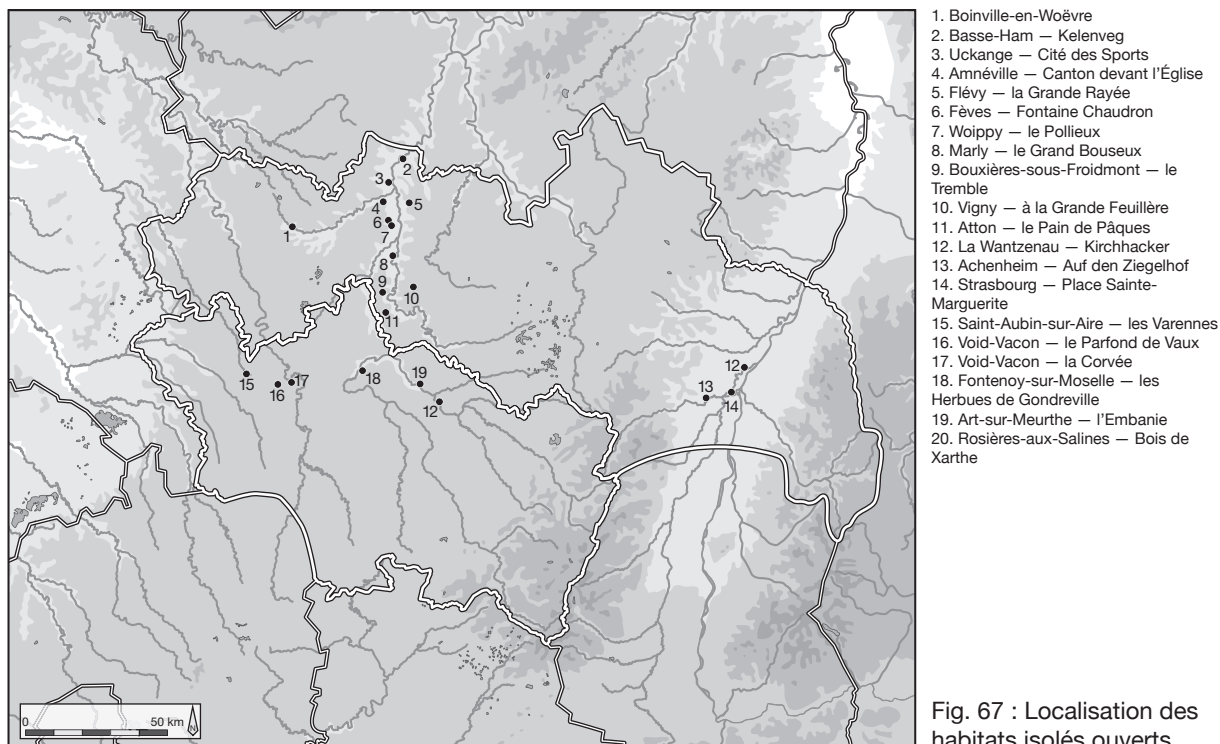


Fig. 67 : Localisation des habitats isolés ouverts

des surfaces importantes ou lors de grandes opérations d'évaluation. De plus, la méthode même des diagnostics entraîne la découverte de nombreux bâtiments ou structures "isolés", dont il n'est pas toujours facile de déterminer s'ils appartiennent à un établissement important ou ne correspondent qu'à une implantation ponctuelle. La distinction a été opérée sur la base du nombre de structures et de la quantité de mobilier découvert ; 20 sites ont finalement été retenus (fig. 67), parmi lesquels dix sont suffisamment connus pour qu'on s'attarde un peu sur leur organisation (fig. 68). Les autres, qui n'ont généralement été appréhendés qu'au travers de sondages de diagnostic, ne pourront être étudiés plus en détail.

La confrontation des plans disponibles montre des configurations variées, qui peuvent toutefois être regroupées en deux ensembles, en fonction de la densité des vestiges. Le premier regroupe des sites où les constructions sont nombreuses et relativement proches les unes des autres, témoignant d'installations denses et certainement polarisées. À Fèves — la Fontaine Chaudron [046] (fig. 68, n°2), deux pôles se détachent très clairement : au nord, un vaste édifice est flanqué de deux petites constructions ; à quelques dizaines de mètres vers le sud, reprenant la même orientation, trois ou quatre autres constructions forment un second groupe. À Woippy — le Polieux [138] (fig. 68, n°5), l'occupation est centrée sur deux grandes constructions voisines autour desquelles est installée une couronne de petits bâtiments, plus ou moins éloignés les uns des autres. Certains espaces sont laissés vierges de tout aménagement, comme la partie orientale du décapage, où n'ont été découverts que deux puits. L'habitat d'Uckange [120] (fig. 68, n°8) présente une organisation légèrement différente, certainement centrée sur une cour dont le côté nord serait matérialisé par deux grands bâtiments et le côté est par une série de sept à dix constructions beaucoup plus petites, installées selon une orientation cohérente. Le cas de Bouxières-sous-Froidmont [015] (fig. 68, n°3) est moins net en raison de la petite taille des surfaces explorées ; cependant la proximité des deux nuages de trous de poteau trahissant autant de bâtiments de grande taille, incite à imaginer une occupation

relativement dense. À Atton [007] (fig. 68, n°10), la disposition des constructions ne permet pas de trancher nettement en faveur d'une telle hypothèse, qu'elle permet toutefois d'imaginer.

Les autres habitats sont au contraire caractérisés par une occupation beaucoup plus lâche. Le site du Bois de Xarthe à Rosières-aux-Salines [096] (fig. 68, n°4) a été fouillé sur une surface de 4 ha. Seuls deux bâtiments de La Tène finale, auxquels on peut éventuellement en ajouter quatre autres, ont été découverts. Ils s'échelonnent sur une distance de plus de 200 m et sont espacés de 20 à 130 m environ. Cette répartition très aérée semble toutefois organisée : certains bâtiments sont alignés et délimitent assez nettement un large espace vide vers l'est. À Vigny – la Grande Feuillère [126], Fontenoy-sur-Moselle [051], Basse-Ham – Kelenveg [010] ou encore Art-sur-Meurthe [006] (fig. 68, n°1, 6, 7 et 9), seuls quelques bâtiments, quatre au maximum, ont été mis au jour. Ils se répartissent toujours sur de grandes superficies et semblent appartenir à des occupations lâches, relativement extensives.

Il apparaît donc que malgré l'absence de fossé ou de palissade, dont le rôle structurant est indéniable, les habitats isolés ouverts présentent une organisation généralement affirmée, qui fait se côtoyer des espaces dégagés et d'autres réservés aux constructions. L'une d'entre elles adopte

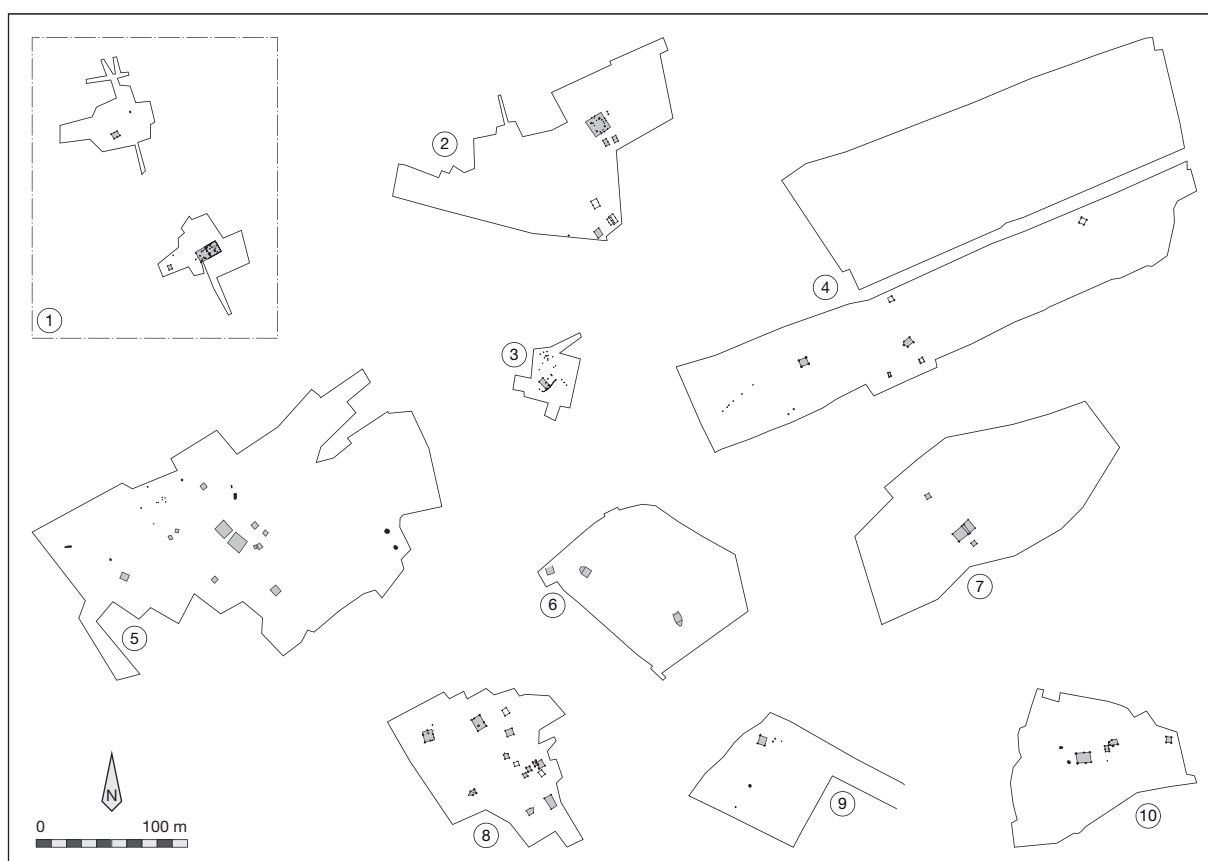


Fig. 68 : Plans schématiques simplifiés des principaux habitats isolés ouverts (échelle 1/5000)

1. Vigny — Grande Feuillère [126]

(d'après Blouet 1989, zone C, p. 8)

2. Fèves — la Fontaine Chaudron [046]

(d'après Klag 1995, fig. 45)

3. Bouxières-sous-Froidmont [015]

(d'après Defressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, fig. 3)

4. Rosières-aux-Salines — Bois de Xarthe [096]

(d'après Koenig 2005, fig. 28b)

5. Woippy — le Pollieux [138]

(d'après Buzzi 1998, fig. 5)

6. Fontenoy-sur-Moselle [051]

(d'après Defressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, fig. 13)

7. Basse-Ham — Kelenveg [010]

(d'après Faye 1993)

8. Uckange [120]

(d'après Bour 2002, fig. 7)

9. Art-sur-Meurthe [006]

(d'après Defressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, fig. 17)

10. Atton [007]

(d'après Defressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, fig. 5)

généralement des dimensions plus importantes que les autres. Les bâtiments sont souvent alignés ; ils délimitent ainsi des cours dont on a parfois pu reconnaître la destination fonctionnelle. Ce type d'organisation peut être observé sur des sites à occupation dense ou beaucoup plus lâche. Il correspond à ce qui peut être observé pour les habitats isolés enclos, où des bâtiments en nombre variable peuvent être regroupés ou dispersés de part et d'autre des fossés ou des palissades.

3.3.3. Les autres sites : structures et bâtiments isolés.

Cette dernière catégorie regroupe l'ensemble des sites pour lesquels seuls quelques structures ou un bâtiment ont été découverts, généralement lors de diagnostics. Le peu de données disponibles interdit généralement toute interprétation définitive. En effet, si les vestiges mis au jour peuvent, dans la plupart des cas, être classés parmi les habitats isolés ouverts, on a toutefois vu que les habitats enclos se développaient parfois en dehors des limites fixées par les fossés ou les palissades. La découverte de quelques fossés à la limite d'une parcelle sondée ne permet donc pas de déterminer a priori le type de site auquel elles appartiennent.

Dans neuf cas, un bâtiment isolé a été découvert. Les plans relevés ne se distinguent pas de ceux observés dans les habitats plus structurés. Ils appartiennent à plusieurs des types qui seront présentés plus bas. Ces découvertes ont toutes été effectuées à l'occasion de diagnostics, dont les résultats n'ont pas permis de préciser l'environnement des constructions. L'absence de structures dans les sondages alentours semble généralement confirmer leur caractère isolé.

Un autre cas de figure doit être rapidement présenté : celui des puits isolés. Plusieurs structures de ce type ont été découvertes hors de tout contexte d'habitat connu. La question de la proximité d'un établissement rural doit généralement être posée : en effet, si le creusement de puits isolés peut être envisagé, certains sites montrent que ce type d'aménagement pouvait être installé un peu à l'écart des structures d'habitats. À Woippy – le Polieux [138] par exemple, deux puits sont creusés à 80 m environ à l'est des bâtiments les plus proches (fig. 68, n°5). Une telle disposition pourrait éventuellement être évoquée pour le puits d'Eckbolsheim — Seeland [031] qui malgré son apparent isolement a livré un mobilier non négligeable, dont plusieurs scories de fer qui attestent la proximité d'un atelier de forge.

Enfin, il faut évoquer la possible existence d'occupations très étendues et peu denses, dont les quelques structures se répartiraient sur plusieurs hectares. À Holtzheim – Altmatt [062], par exemple, plusieurs opérations de diagnostic contiguës, d'une surface totale de plus de 22 ha, suivies de fouilles sur 2 ha⁴²⁴, ont livré une demi-douzaine de structures réparties sur une surface importante. Un puits, profond de 7 m, occupe le centre de cet espace. Il est situé à 70 m environ de la fosse la plus proche. L'ensemble n'a livré qu'un mobilier peu abondant. Il n'est pas possible de proposer une interprétation pour cet ensemble dont la densité est très faible. En considérant une partie des structures non datées, il est toutefois possible d'imaginer un habitat isolé ouvert, de plus de 3 ha de superficie, mais cette hypothèse reste non vérifiable.

En définitive, s'il n'est généralement pas possible de proposer une interprétation formelle pour les structures isolées, elles devront toutefois être prises en compte lors de l'analyse hiérarchique des habitats. Certaines ont en effet livré un mobilier abondant ou varié qui, on le verra, permet d'avancer quelques hypothèses sur la nature du site auquel elles appartiennent.

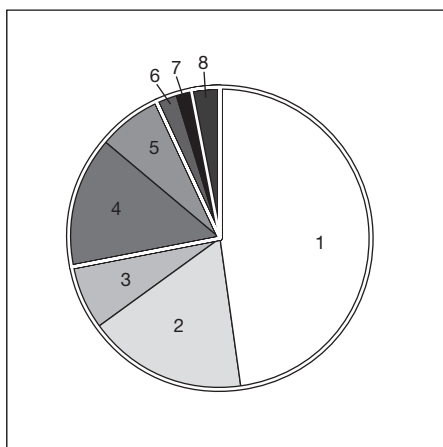
⁴²⁴ Un plan général des zones concernées par ces différentes opérations et des quelques structures gauloises est présenté dans le catalogue (fiche 062)

3.3.4. Les bâtiments

Pour conclure ce tour d'horizon sur les caractéristiques architecturales et morphologiques des habitats isolés, il semble nécessaire de faire un rapide point sur les différents bâtiments qui y ont été découverts⁴²⁵. La question de l'architecture domestique gauloise n'est cependant pas des plus simples. En effet, la lecture des plans des constructions n'est pas toujours aisée car les vestiges conservés ne correspondent souvent qu'à leurs fondations les plus profondes et ne reflètent donc qu'une partie des structures d'origine. Il ne sera pas ici question de proposer une étude détaillée des modes de construction et de l'architecture des bâtiments, mais plutôt de proposer un aperçu rapide de ces problématiques qui permettra de préciser leur apport dans la discussion sur le fonctionnement et la hiérarchie des habitats isolés.

3.3.4.1. Architecture et plan des bâtiments

Les bâtiments mis au jour présentent des plans de formes et de tailles variées que l'on peut toutefois regrouper dans quelques catégories générales en fonction du nombre et de l'organisation des supports. Les plus nombreux sont les bâtiments à plan simple qui représentent 72% de l'ensemble.



Type de bâtiment	Nb	%
1 Bâtiments à 4 poteaux	84	48
2 Bâtiments à 6 poteaux	30	17,1
3 Plans simples, autres	12	6,9
4 Bâtiments à porche	25	14,2
5 Bâtiments à porche, variantes	12	6,9
6 Bâtiments à abside	4	2,3
7 Bâtiments à pans coupés	3	1,7
8 Autres plans	5	2,9
Total	175	100

Fig. 69 : Distribution des bâtiments en fonction de leur type morphologique

Ils sont généralement construits sur 4 ou 6 poteaux porteurs qui dessinent un plan régulier, carré ou rectangulaire (fig. 70, n°1 et 2). Les premiers sont le plus souvent de petite taille, leur superficie n'excédant que rarement 15 à 16 m² ; la moitié d'entre eux ne dépasse pas 9 m². Les bâtiments sur 6 poteaux sont généralement plus spacieux : la moyenne de leurs superficies s'établit en effet autour de 25 m². Quelques autres plans simples ont été relevés : certains montrent très clairement une construction sur plateforme, soutenue par de nombreux poteaux de section importante implantés de façon très rapprochée (fig. 70, n°4), d'autres sont très proches des petits bâtiments à 4 poteaux, mais comptent un support de plus, situé à l'intérieur du carré de base (fig. 70, n°5). Ailleurs encore, le bâtiment adopte une forme trapézoïdale prononcée.

Les autres constructions sont édifiées selon un plan plus complexe, qui laisse deviner une architecture faisant intervenir différents ensembles aux rôles architectoniques différenciés. Parmi elles, le type de bâtiments "à porche" (fig. 70, n° 6 à 8) est relativement bien connu pour les II^e et I^{er} siècles avant J.-C. dans une zone qui s'étend de la Vendée à la Bohême et de l'Auvergne à la Belgique⁴²⁶. Il adopte une configuration plus ou moins standardisée, qui fait intervenir quatre gros poteaux, disposés en carré ou en rectangle, et, légèrement à l'écart, au moins une paire de poteaux plus petits, située sur l'un des axes du bâtiment.

⁴²⁵ La liste des bâtiments découverts dont il sera question plus bas et les principales données métriques les concernant sont présentées dans l'annexe 4.

⁴²⁶ Les travaux menés par C. Laurelut, W. Tegel et J. Vanmoerkerke, entre autres, ont permis d'en dégager les principales caractéristiques. En dernier lieu : Laurelut *et alii* 2004, p. 137.

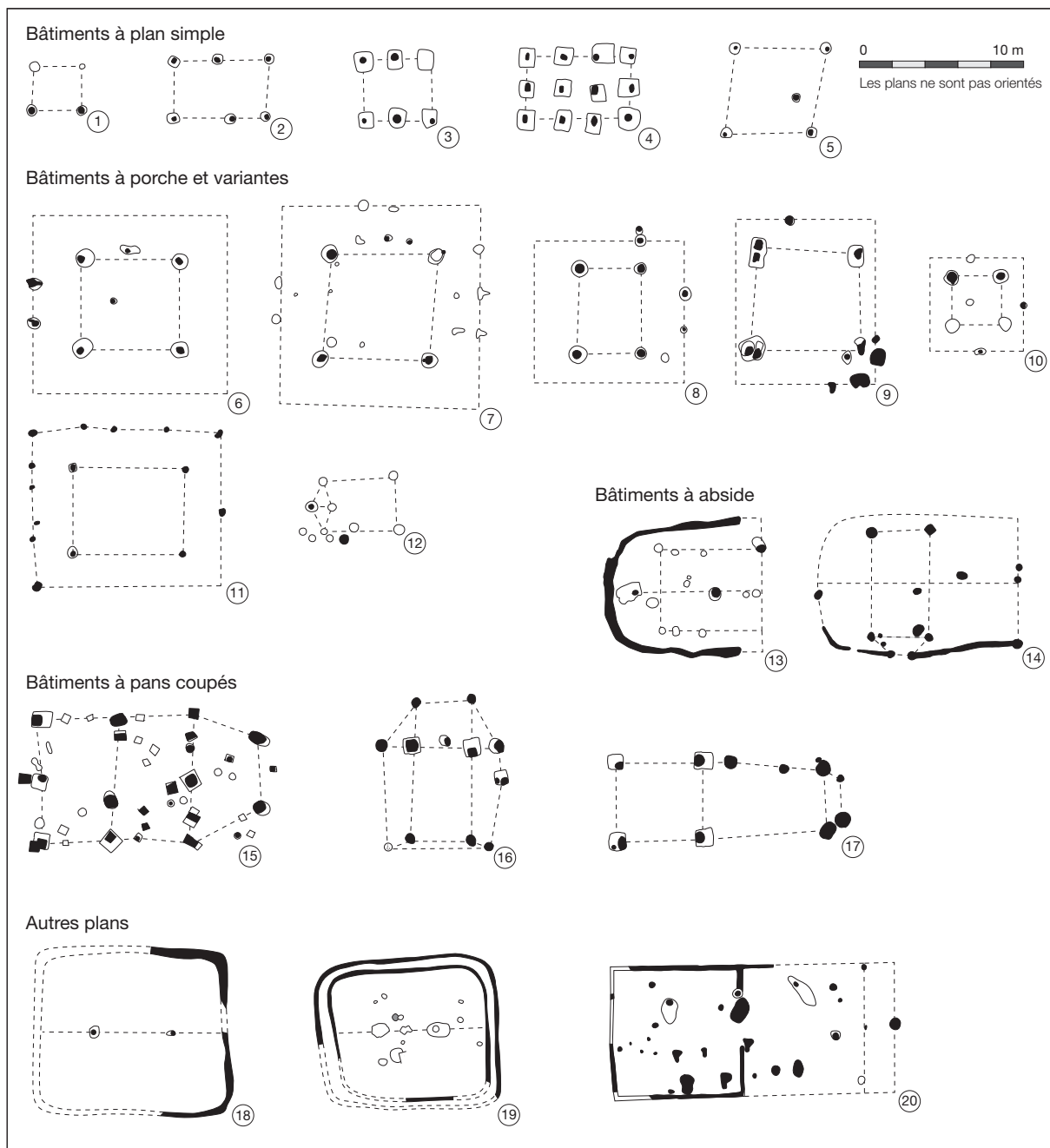


Fig. 70 : Planche synthétique des différents types de bâtiments (échelle 1/400).

- | | |
|---|--|
| <p>1. Ennery — Landrevenne [033], bâtiment 3
(d'après Deffressigne-Tikonoff 2005, fig. 12)</p> <p>2. Ennery — Landrevenne [033], bâtiment 19
(d'après Deffressigne-Tikonoff 2005, fig. 12)</p> <p>3. Hauconcourt [059], bâtiment 1
(d'après Franck 2006, fig. 11)</p> <p>4. Metz-Borny — Sébastopol [083], bâtiment 5
(d'après Thiériot, Feller 2005, fig. 19)</p> <p>5. Marly — Clos des Sorbiers [060], bâtiment 1150
(d'après Klag 1990, p. 19)</p> <p>6. Henriville — Studen [060], bâtiment 6a
(d'après Faye 1994a, fig. 18)</p> <p>7. Fèves — Fontaine Chaudron [046], bâtiment 268
(d'après Klag 1995, pl. 51)</p> <p>8. Uckange — Cité des Sports [120], bâtiment 36
(d'après Bour 2002, fig. 19)</p> <p>9. Woippy — le Polieux [138], bâtiment 159
(d'après Buzzi 1998, fig. 90)</p> <p>10. Thionville — la Millaire [117]
(d'après Faye 1994b, pl. 4)</p> | <p>11. Vigny — la Ronce [127], St 3000
(d'après Blouet 1989, zone C, p. 79)</p> <p>12. Peltre — Au Tilleul [092], bâtiment 20
(d'après Mamie, Roth-Zehner 2007, pl. 76)</p> <p>13. Ennery — Landrevenne [033], bâtiment 26
(d'après Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, fig. 26)</p> <p>14. Bouxières-sous-Froidmont [015]
(d'après Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, fig. 26)</p> <p>15. Hatten — Rothsmatt [058], bâtiment 1
(d'après Roth-Zehner 2005a, fig. 8)</p> <p>16. Matzenheim — les Berges de Panama [079], maison 1
(d'après Zehner <i>et alii</i> 1999, fig. 28)</p> <p>17. Matzenheim — les Berges de Panama [079], maison 2
(d'après Zehner <i>et alii</i> 1999, fig. 29)</p> <p>18. La Maxe — les Galeux [066], bâtiment 1
(d'après Ernst <i>et alii</i> 2001, fig. 14)</p> <p>19. Goin — Sur la Goulotte [054], bâtiment 2500
(d'après Blouet 1989, zone C, p. 17)</p> <p>20. Vigny — À la Grande Feuillère [126], M2400
(d'après Blouet 1989, zone B, p. 26)</p> |
|---|--|

Les quatre éléments centraux constituent la structure de base de la construction sur laquelle vient reposer la charpente, alors que les autres supports servent certainement de cadre à l'entrée du bâtiment et permettent ainsi de situer l'emplacement des parois extérieures, construites en règle générale sur des sablières basses et donc très faiblement ancrées au sol. Parfois, les poteaux extérieurs ne se présentent pas en paire, mais leur disposition semble tout de même attester un plan de type "à porche". Ils peuvent se répartir aléatoirement autour de la structure centrale ou adopter une disposition très régulière (fig. 70, n°9 et 10). Ce type de plan a été reconnu pour 25 bâtiments (14,2%), mais dans seulement 11 cas, une paroi a été restituée tout autour de la structure principale ; dans les autres cas, les restitutions montrent simplement un espace quadrangulaire auquel a été ajoutée une avancée sur l'un des côtés⁴²⁷. Les superficies totales estimées sont relativement importantes, comprises entre 33 et 150 m², la moyenne s'établissant légèrement au-dessus de 89 m². Quand seule la superficie de la structure principale est connue, elle se situe entre 8 et 58 m². Le rapport entre ces deux mesures n'est pas constant et varie grandement d'un bâtiment à l'autre — les valeurs oscillent entre 2 et 4 —, ne permettant pas de présager de la taille totale du bâtiment à partir de celle de sa structure porteuse.

Plusieurs variantes de ce plan existent : à Vigny – la Ronce par exemple, on note une multiplication des supports qui dessinent la paroi du bâtiment (fig. 70, n°11). Leur répartition à distance constante de la structure centrale permet d'envisager un plan de type "à porche". La variante la plus courante — représentée par 11 exemplaires — correspond à une structure sur quatre poteaux corniers à laquelle est ajouté un support extérieur, centré sur l'un de ses côtés et parfois doublé à l'intérieur par un sixième poteau (fig. 70, n°12). L'interprétation de ce plan est problématique. À Peltre – Au Tilleul où 8 édifices de ce types ont été découverts, ceux-ci ont été considérés comme « des bâtiments à abside/porche »⁴²⁸. Cette hypothèse n'est pas compatible avec le rôle de porte attribué aux supports extérieurs, habituellement doubles ; cependant le principe général de l'architecture — une structure principale sur laquelle se greffent des supports secondaires projetés vers

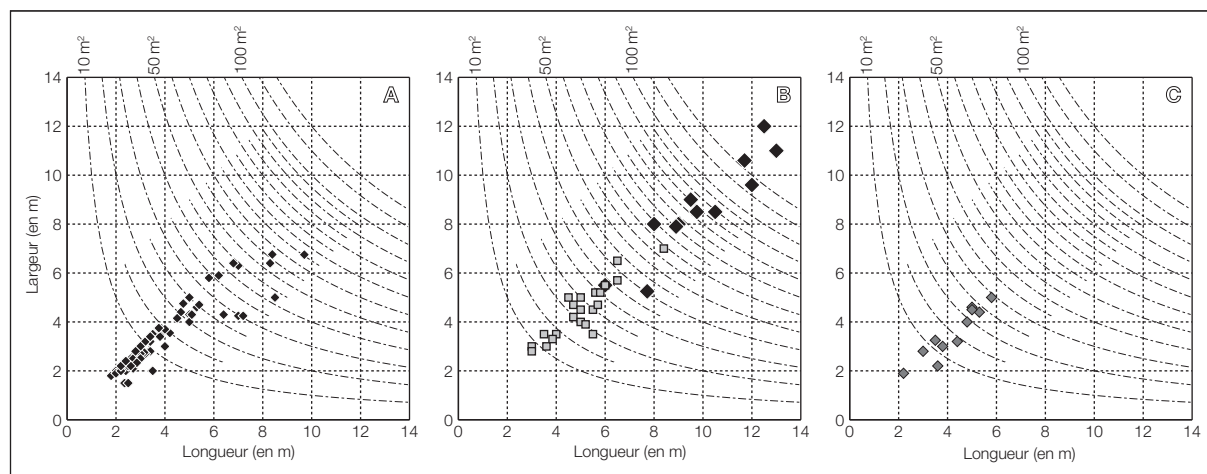


Fig. 71 : Rapport entre longueur et largeur de certains types de bâtiments

A. Bâtiments à plan simple et 4 poteaux

B. Bâtiments à porche (gris = dimensions de la structure porteuse ; noir = dimensions totales)

C. Bâtiments à "porche/abside", dimension de la structure porteuse.

427 Le choix opéré n'est jamais clairement expliqué. Les restitutions ne semblent parfois pas être fondées sur des critères objectifs, mais plutôt dépendre de la hardiesse du fouilleur qui poussera plus ou moins loin l'interprétation.

428 Mamie, Roth-Zehner 2007, p. 68.

l'extérieur — et certains exemples de bâtiments à porche, comme celui de Thionville – la Milière par exemple, concourent à la considérer avec intérêt. Dans la vallée de l'Aisne, une étude menée sur une cinquantaine de bâtiments laténiens arrive à la même conclusion⁴²⁹. Il est donc possible de considérer ces constructions à “abside/porche” comme une variante du plan à porche décrit plus haut ; on doit toutefois noter que la structure porteuse de ces bâtiments est globalement moins vaste que celle des bâtiments à porche classiques.

Deux autres types de bâtiments complexes doivent être rapidement évoqués. Le premier correspond à des constructions “en abside” (fig. 70, n°13 et 14), dont la structure est fondée sur de nombreux poteaux, entourés au moins sur trois côtés par une tranchée de fondation qui accueillait vraisemblablement la paroi extérieure de l'édifice, dont la charpente devait être soutenue par une faîtière porteuse. Deux des quatre exemplaires reconnus sont de grande taille : leur superficie dépasse 100 m². Le second type est constitué de trois constructions à pans coupés (fig. 70, n°15 à 17). Elles présentent un plan rectangulaire, délimité par de gros poteaux, divisé en plusieurs travées, dont l'une d'elles se termine par un rétrécissement assez net. Leur surface est relativement importante et dépasse 60 m².

D'autres plans de bâtiments ont été observés. À La Maxe – les Galeux comme à Goin – sur la Goulotte, deux grands bâtiments de plan similaire ont été découverts (fig. 70, n°18 et 19). Ils semblent tous deux correspondre à une construction dont la charpente était soutenue par une poutre faîtière porteuse, elle-même installée sur un couple de poteaux axiaux. La paroi extérieure devait quant à elle être formée de poteaux ou de planches installés dans une tranchée périphérique de petites dimensions qui entoure totalement l'édifice. À Goin, cette fondation est doublée d'une seconde tranchée dont on ne peut préciser la fonction, mais qui pourrait correspondre à un système de collecte des eaux de ruissellement⁴³⁰. Le bâtiment de Vigny – à la Grande Feuillère (fig. 70, n°20) est quant à lui bâti sur des parois reposant sur des sablières basses qui forment un rectangle d'au moins 10 m de long et 7,70 m de large. Elles dessinent également une partition interne très nette. De nombreux trous de poteau permettent de restituer une longueur totale de 15 m qui porte alors la superficie de l'édifice à 115 m². D'autres bâtiments de grande taille ont été mis au jour, cependant, les restitutions proposées sont parfois hasardeuses⁴³¹. On ne retiendra donc que la taille importante de ces vastes constructions, sans s'attarder sur leur plan.

3.3.4.2. Fonction des bâtiments

Déterminer la fonction des bâtiments est un problème qui ne peut être facilement résolu. Quelques analyses ont été tentées pour les régions occupées par les cités des Leuques et des Médiomatiques. Elles sont fondées sur une étude de la répartition spatiale des rejets découverts à proximité des bâtiments, selon les méthodes mises au point et exploitées avec succès en Picardie par exemple⁴³². La petite taille de la plupart des fossés, mise en évidence plus haut, le fait qu'ils ne

429 Pinard *et alii* 1999 ; Malrain, Pinard 2007. Le type C regroupe des constructions dont l'architecture met en jeu une structure principale et des supports extérieurs, parmi lesquels on retrouve les bâtiments à porche classiques et leur variante dont il est ici question.

430 Blouet 1989, zone C, p. 20.

431 Ce point a été soulevé par F. Malrain et O. Nillesse dans la conclusion de la table ronde tenue à Nancy en 2002 : ils notent à cette occasion que « certains plans sont présentés avec des hypothèses de restitution parfois osées » et que « dans le cas de structures complexes ayant connus des réaménagements, il semble souvent plus raisonnable de se contenter des propositions les plus simples » (Malrain, Nillesse 2005, p. 355).

432 Malrain *et alii* 2002, p. 159-170.

sont pas toujours fouillés de façon exhaustive et le caractère globalement peu abondant du mobilier recueilli ne permettent que rarement d'obtenir des résultats concluants⁴³³.

La multiplication des études de cas en Lorraine permet d'attribuer une fonction domestique aux bâtiments à porche et à abside, autour desquels on retrouve fréquemment différents vestiges liés à la vie quotidienne : vaisselle de présentation ou rejets alimentaires⁴³⁴. D'autres fonctions sont ponctuellement reconnues pour ce type de constructions, que deux édifices d'Ennery – Landrevenne peuvent par exemple illustrer. Le premier est un bâtiment à porche situé au centre de l'occupation de La Tène C2-D1 [033] qui a livré des vestiges appartenant certainement à une forge qu'il devait abriter. Le second a été fouillé sur le secteur "Route d'accès" [034] ; il a fait l'objet d'une étude carpologique qui a permis de proposer une fonction de stockage pour au moins une partie de sa surface⁴³⁵. Le mobilier permettant de telles interprétations reste toutefois rare et les études spécialisées ne sont pas plus nombreuses.

L'une des principales caractéristiques des bâtiments de plan complexe — à porche, à abside ou à pans coupés — est la place centrale qu'ils occupent dans l'organisation générale des sites. On peut à ce titre rappeler l'exemple de Woippy – le Pollieux [138] (fig. 68, n°5), particulièrement net, où l'occupation est polarisée autour de deux bâtiments à porche de grande taille qui sont entourés de nombreux bâtiments à plan simple. À Hatten – Rothsmatt [058] ou à La Maxe – les Galeux [067] (fig. 65, n°5 et 16), un grand bâtiment à pans coupés ou à tranchée périphérique est entouré de plusieurs constructions plus petites, de plan simple. Ces trois exemples pourraient être multipliés, en prenant également en compte des édifices à porche plus petits, comme à Atton – le Pain de Pâques par exemple⁴³⁶.

La place centrale occupée par les bâtiments à plan complexe incite à considérer les constructions plus simples comme des annexes. Les bâtiments de petite taille sont interprétés comme des greniers surélevés, tout comme les constructions à plateforme. Il faut toutefois garder à l'esprit que certains de ces édifices de faible superficie ont pu livrer des vestiges qui attestent une fonction artisanale : c'est par exemple le cas du bâtiment 147 de Woippy – le Pollieux [138], dont la superficie ne dépasse pas 13 m², à l'emplacement duquel ont été découvertes de très nombreuses battitures ainsi que des scories. De même, les constructions les plus grandes peuvent correspondre à des habitations ou des ateliers⁴³⁷. L'interprétation de la fonction des bâtiments, quels que soient leur taille et leur plan, reste donc difficile en l'absence de données précises.

3.3.4.3. Bâtiments et hiérarchisation des habitats isolés.

Les relations entre architecture et hiérarchie des sites d'habitat n'est pas des plus aisées à mettre en évidence. L'étude des constructions de la vallée de l'Oise, déjà mentionnée, montre cependant que les bâtiments les plus complexes et les plus grands sont généralement construits sur les sites les

433 Pour la plaine d'Alsace, par exemple, M. Zehner arrive à cette conclusion (Roth-Zehner 2005a, p. 228).

434 Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 143. L'étude des bâtiments de la vallée de l'Oise amène à la même conclusion concernant les constructions de type C (Malrain, Pinard 2007, p. 67).

435 Pour la forge, Deffressigne-Tikonoff 2005, p. 67 ; pour le stockage, Blaising *et alii* 1994, p. 66. La question des fonctions de ce type de bâtiment est également évoquée dans Laurelut *et alii* 2004, où leur diversité est soulignée.

436 La position centrale des bâtiments à porche, observée dans la majorité des cas, est mise en avant dans Laurelut *et alii* 2004, p. 139. Elle est également reconnue par S. Deffressigne et N. Tikonoff pour l'habitat gaulois de Meurthe-et-Moselle (Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 141).

437 La question des bâtiments à plan simple et de leur fonction est abordée dans une synthèse sur l'habitat de l'âge du Fer en Lorraine présentée en 1996 et publiée en 2003 (Brénon *et alii* 2003).

	Numéro base	Types de bâtiments						Superficie > 80 m ²
		à porche	à porche, variante	à abside	à pans coupés	tranchée périphérique	autre	
Bouxières-/s-Froidmont	015			X				X
Crévéchamps	025	X					X	X
Ennery — Landrevenne	033	X	X	X				X
Ennery — Rte d'accès	034	X						X
Farébersviller	044						?	X
Fèves	046	X						X
Gondreville	055	X					X	X
Hatten	058				X			X
Henriville	060	X						X
La Maxe	066					X		X
Metz-Bornoy	083						X	X
Uckange	120	X						X
Vigny — Gde Feuillère	126						X	X
Vigny — la Ronce	127		X					X
Woippy	138	X						X
Atton	007	X						
Fontenoy-sur-Moselle	051	X						
Goin	054					X		
Marly	077	X						
Matzenheim	079				X			
Nomexy	089	X	X					
Peltre	092		X					
Rosières-aux-Salines	096	X	X					
Saulny	103	X						
Thionville	117	X						
Vandières	121	X						

Fig. 72 : Tableau récapitulatif des habitats isolés où ont été découverts des bâtiments à plan complexe pour la typologie des sites : HE = habitat enclos ; HO = habitat ouvert ; SI = structure ou bâtiment isolé

tation ordonnée des surfaces relevées pour chacun d'entre eux montre que plusieurs ruptures assez nettes marquent la série⁴³⁹. Ces seuils sont confirmés par la distribution des constructions dans des classes de superficie de 2 m² (fig. 73). On observe tout d'abord une progression régulière jusqu'à 46 m², où semble se situer un premier palier. En effet, aucun bâtiment n'est représenté entre cette valeur et 52 m². Un deuxième palier, plus important est très nettement marqué entre 72 et 82 m²; puis les constructions se répartissent par groupes de deux à quatre, jusqu'à 150 m² qui constitue la limite supérieure de la série.

438 Pinard *et alii* 1999 ; Malrain 2000, p. 248-249.

439 Seuls les bâtiments dont on connaît la superficie totale ont été retenus pour cette partie de l'étude. Les bâtiments à porche et leurs variantes pour lesquels n'est indiquée que la surface de la structure porteuse n'ont donc pas été intégrés à l'analyse qui est fondée sur un ensemble de 142 bâtiments.

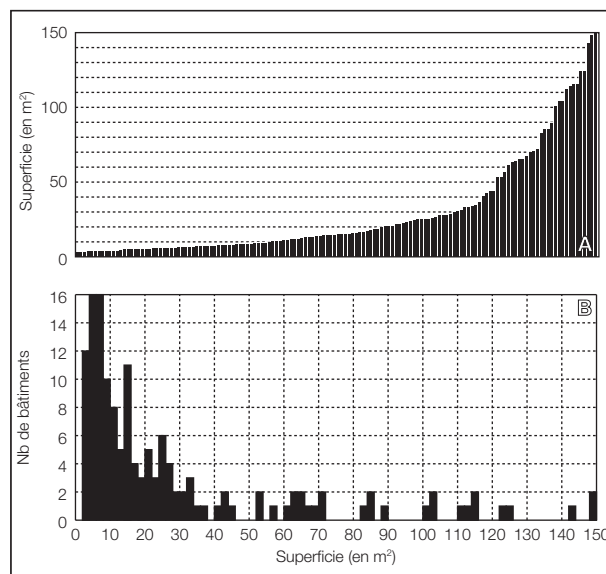


Fig. 73 : Superficie des bâtiments
A. Classement par ordre croissant
B. Distribution des bâtiments dans des classes de 2 m²
Seules les superficies totales ont été prises en compte pour les bâtiments à porche et leurs variantes

plus importants⁴³⁸, ouvrant ainsi la perspective d'une étude de ce type pour les cités des Leuques et des Médiomatriques.

On peut donc dans un premier temps considérer à part les 26 sites où ont été découverts des bâtiments de plan complexe — bâtiments à porche et leurs variantes, bâtiment à pans coupés, en abside — ou atypique — constructions à tranchée périphérique et poutre faîtière porteuse, constructions sur sablières (fig. 72). Ils correspondent à environ la moitié des sites où des bâtiments ont été mis au jour. Cette proportion pourrait indiquer une éventuelle différenciation entre deux catégories d'habitat au moins.

Pour aller un peu plus loin, on peut s'attarder sur la superficie des bâtiments. La présen-

Compte tenu de la structure de cette distribution, et du fait que de nombreux bâtiments à porche n'ont pas été intégrés à l'étude en raison du manque d'informations sur leurs dimensions totales, il semble possible d'isoler un groupe de 16 très grandes constructions, dont la superficie dépasse 80 m², mises au jour sur 14 sites. Les quelques données disponibles sur le site de Farébersviller – Megazone [044] permettent d'y ajouter un dix-septième bâtiment encore plus grand, dont la superficie atteindrait 180 m².

Les sites pour lesquels on connaît des plans de bâtiment peuvent donc éventuellement être distingués en trois groupes, en fonction de la présence ou non de constructions complexes et de la présence de grands bâtiments. Cette proposition doit tout de même être nuancée car elle ne concerne qu'à peine la moitié des sites ; elle est de plus très fortement tributaire des interprétations proposées par les fouilleurs. Confrontée aux autres éléments distinctifs, déjà présentés ou qui le seront plus bas, elle devrait néanmoins permettre de nuancer l'analyse hiérarchique.

3.4. Analyse fonctionnelle et hiérarchique

Après avoir exposé les différents types de sites d'habitat isolé, il est parfois possible d'en déterminer la fonction ainsi que les activités économiques qui y ont été pratiquées. Un classement hiérarchique sera ensuite proposé pour l'ensemble des gisements.

3.4.1. Les activités agricoles et artisanales

Les activités économiques pratiquées sur les habitats isolés n'ont généralement laissé que peu de traces et sont donc relativement difficiles à mettre en évidence. Par défaut, ces gisements sont généralement interprétés comme des établissements agricoles⁴⁴⁰. D'autres activités sont néanmoins attestées sur certains sites.

3.4.1.1. Les activités agricoles

Les activités agricoles sont généralement discrètes et les témoins directs de ces pratiques sont rares. Seuls quatre sites ont par exemple livré des outils qui ont pu plus ou moins sûrement être utilisés à des fins agricoles. À Art-sur-Meurthe [006], un araire en bois a été découvert dans le paléochenal. Il correspond au seul outil dont l'utilisation est à coup sûr liée à l'agriculture. La petite serpe en fer découverte à Ennery – Landrevenne [033] est interprétée comme un « outil de vannier ou de jardinage »⁴⁴¹, et les trois haches découvertes à La Wantzenau [068] ainsi que celle de Meistratzheim [080] peuvent avoir eu des usages divers.

Des analyses archéobotaniques effectuées sur le site de Matzenheim [079] ont permis de mettre en évidence une aire de battage des céréales, située dans l'angle nord-ouest de l'enclos de la première phase, qui confirme la fonction agricole de l'établissement. Les mêmes études précisent également la nature des plantes consommées sur le site : du millet, de l'orge et du blé ont ainsi été identifiés. Cependant la découverte de céréales, qui devaient former la base de l'alimentation, ne permet pas

440 Pour les habitats isolés de Meurthe-et-Moselle par exemple, S. Deffressigne et N. Tikonoff concluent « malgré un manque souvent évident d'éléments tangibles et faute de mieux, à des établissements ruraux à vocation agro-pastorale, mais avec pour certains une caractérisation fonctionnelle plus nette que pour d'autres » (Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 141).

441 Deffressigne-Tikonoff 2005, p. 87.

d'assurer le caractère agricole d'un habitat, pas plus que la présence de meules rotatives, très fréquente, qui doit plutôt être mise en relation avec la sphère domestique.

Au contraire, certaines structures mises au jour peuvent être considérées, avec plus ou moins de fiabilité, comme des aménagements liés à une exploitation agricole. C'est par exemple le cas des petits bâtiments sur 4 ou 6 poteaux qui sont très fréquemment considérés comme des greniers surélevés, destinés à stocker les productions de la ferme, récolte ou fourrage entre autres⁴⁴². On a toutefois constaté que certaines de ces constructions de plan simple pouvaient également abriter des activités artisanales. Les silos, découverts sur huit habitats, ont très certainement servi au stockage de grandes quantités de céréales.

Les activités pastorales ne sont pas beaucoup plus simples à mettre en évidence. Leur reconnaissance repose le plus souvent sur l'interprétation des structures mises au jour. Elle ne peut fréquemment pas être confirmée. À Ennery – Landrevenne [033], les nombreux espaces enclos par des palissades ou des fossés devaient certainement servir à parquer des animaux d'élevage⁴⁴³. Les analyses archéozoologiques effectuées sur le site n'ont pas permis de mettre en évidence le moindre élevage local, qui reste cependant fort probable. Les différents fossés du site de Peltre [092] pourraient éventuellement correspondre à des aménagements semblables. De même, on a déjà vu que le complexe mis au jour au centre de la petite zone fouillée à Gondreville [055] était interprété comme une entrée en entonnoir entourée d'enclos de petite taille vraisemblablement utilisés pour les besoins de l'élevage. Une petite surface piétinée, située dans l'un de ces espaces fermés, semble corroborer cette hypothèse.

En définitive, les activités agro-pastorales ne se laissent pas appréhender facilement. Elles doivent cependant être proposées pour la plus grande partie des sites d'habitats isolés qui devaient au moins subvenir à leurs besoins propres et très certainement dégager des surplus destinés à alimenter les sites d'habitats groupés dont on a vu le caractère artisanal affirmé. Les bœufs, certainement acheminés sur pied, pour être abattus et dépecés à Tomblaine⁴⁴⁴ sont un exemple de ces interactions sur lesquelles il faudra revenir plus bas.

3.4.1.2. L'artisanat

Les activités artisanales représentées sur les sites d'habitat isolé sont peu variées et relativement discrètes. Seuls 27 gisements en ont livré les traces (fig. 74). Le travail du fer est le mieux représenté : il est attesté dans 16 cas, généralement par des scories, ou des battitures lorsque des tamisages ont été effectués, retrouvées en position secondaire dans le comblement de quelques structures excavées. Ces rejets sont parfois accompagnés de matière première sous forme de barre, comme à Achenheim [001] ou Saint-Aubin-sur-Aire [098] par exemple. À Henriville [060], seul un "lingot" bipyramidal a été mis au jour. Il arrive que l'abondance et la variété des vestiges permettent de restituer de véritables forges. À Ennery – Landrevenne [033], on a vu qu'un bâtiment à porche devait certainement accueillir un atelier de ce type : on a découvert dans une grande fosse située à proximité un burin, des chutes de barre, correspondant à des déchets de travail, et une scorie⁴⁴⁵. À Woippy – Le Pollicieux [138], la présence de scories et de fragments de tuyères permet également de restituer une forge, que l'on peut situer dans un petit bâtiment à quatre poteaux sur la base de la concentration des battitures qui

442 Cette fonction est attestée par l'ethnographie (Malrain *et alii* 2002, p. 169).

443 Deffresigne-Tikonoff 2005, p. 78-81.

444 N. Tikonoff dans Adam, Metzler 2007, p. 39.

445 Deffresigne-Tikonoff 2005, p. 87.

	Numéro base	Typologie site	Activités artisanales			
			Fer	Céramique	Autre	Textile
Achenheim	001	HO	X			X
Art-sur-Meurthe	006	HO			X	
Atton	007	HO				X
Contexéville	022	HE	X			
Eckbolsheim — Seeland	031	SI	X			
Ennery — Landrevenne	033	HE	X		X	X
Goin	054	HO				X
Gondreville	055	HE				X
Henriville	060	HE	X			
La Maxe — les Galeux	066	HE				X
la Wantzenau	068	HO	X			
Matzenheim	079	HE	X			
Metz-Borny — Belle Tanche	082	HE	X			X
Metz-Borny — Sébastopol	083	HE	X			
Peltre	092	HE		?		
Rosières-aux-Salines	097	SI	X			
Saint-Aubin-sur-Aire	098	HO	X			
Saulny	103	SI				X
Schaeffersheim	106	HE				X
Strasbourg — Ste Marguerite	112	HO		X		
Thionville	117	SI				X
Vigny — la Ronce	127	HE				X
Vittel	129	SI	X			
Void-Vacon — la Corvée	130	HO	X			
Volmunster	134	HE	X			
Woippy	138	HO	X			
Yutz — Val Joyeux	139	SI	X			

Fig. 74 : Tableau récapitulatif des activités artisanales attestées sur les habitats isolés pour la typologie des sites : HE = habitat enclos ; HO = habitat ouvert ; SI = structure ou bâtiment isolé

activités particulières, qui appartiennent plus au domaine de l'exploitation des ressources naturelles que de l'artisanat, sont attestées. La première correspond à une pêcherie, aménagée dans un chenal dans lequel des nasses et diverses structures en clayonnage ont été installées. La seconde est beaucoup plus discrète : un petit fragment de bassine à évaporation utilisée pour la production de sel a été mis au jour. Les proportions de cette production ne sont pas connues, mais le caractère unique de cette découverte plaide pour une activité peu développée, que S. Deffressigne met en relation avec la salaison des produits de la pêcherie⁴⁴⁹.

⁴⁴⁶ Buzzi 1998.

⁴⁴⁷ Il faut toutefois remarquer que cette mention n'est pas reprise dans la synthèse de M. Leroy sur la métallurgie du fer ancienne en Lorraine (Leroy 1997), qui répertorie pourtant l'ensemble des découvertes liées à la réduction du minerai dans la région. La fiabilité de cette mention est donc peut-être à nuancer.

⁴⁴⁸ Pion 1996b, p. 94 ; Malrain, Nillesse 2005, p. 357.

⁴⁴⁹ Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 130.

y a été mise en évidence⁴⁴⁶ ; un mobilier identique a été recueilli dans un fossé de Matzenheim – les Berges de Panama [079]. Les tôles et barres en fer mises au jour à Metz-Borny – au-dessus de Belle Tanche [082] peuvent éventuellement attester des travaux similaires. Le minerai de fer signalé à Void-Vacon – la Corvée [130] indiquerait quant à lui l'existence d'un atelier de réduction, dont il serait alors le seul témoin sur le site : aucun autre vestige attestant ce type d'activité n'a été découvert⁴⁴⁷. La fréquence des vestiges liés au travail du fer dans les établissements ruraux a déjà été soulignée. Elle est mise en relation avec l'entretien et la réparation des outils, et ne doit donc pas être considérée comme le témoignage d'une production spécialisée en l'absence de preuves formelles⁴⁴⁸.

Le travail du textile est attesté sur 11 sites. Les fusaïoles découvertes sur la majorité de ces habitats témoignent du filage, certainement de la laine. Certaines correspondent à de petits disques plus ou moins épaissis, percés d'un trou en leur centre et confectionnés à dessein, d'autres sont de simples tessons récupérés et perforés. Le tissage des étoffes est représenté par les pesons découverts sur 4 sites. De formes diverses, le plus souvent pyramidales, ils étaient utilisés pour tendre les fils de trames sur le métier à tisser. Ce type d'aménagement ne peut être situé ou restitué dans l'habitat, chacun des sites n'ayant livré qu'un seul peson. À Ennery – Landrevenne, une aiguille à chas en fer peut également avoir servi à la couture, ou à la confection d'objets en cuir, témoignant alors d'activités de pelleterie.

À Art-sur-Meurthe – l'Embanie [006], deux

Enfin, à Strasbourg – Place Sainte Marguerite, un four de potier a été découvert à proximité immédiate d'un fond de cabane, dans un petit habitat ouvert. Les nombreux ratés de cuisson recueillis sur la zone fouillée permettent de préciser qu'il devait produire des *dolia* de type Zürich-Lindenhoff. À Peltre – Au Tilleul [092], un four a également été découvert. Cependant son état de conservation ne permet pas d'assurer sa fonction. Il pourrait avoir été utilisé comme four domestique ou comme four de potier⁴⁵⁰.

Les différentes activités artisanales mises en évidence sur les établissements ruraux semblent devoir être essentiellement considérées comme des « activités complémentaires »⁴⁵¹, liées au fonctionnement du site plutôt que comme de véritables productions spécialisées. L'exemple de la pêche-rie d'Art-sur-Meurthe pourrait éventuellement fournir un contrexemple : le site pourrait en effet correspondre à une unité de production de poisson, insérée dans un réseau qu'il conviendra alors de mettre en évidence.

Comme il a déjà été fréquemment souligné, la fonction précise des habitats isolés ne peut être définie aisément. Les activités agro-pastorales sont généralement discrètes et ne transparaissent le plus souvent qu'à travers la forme ou la disposition de quelques structures. Des études spécialisées permettent parfois de les cerner avec plus de précision. Quant aux activités artisanales, elles répondent pour l'essentiel aux nécessités quotidiennes des établissements et ne correspondent que rarement à de véritables productions spécialisées. Il semble donc possible, à ce stade de l'étude, de proposer que la plus grande partie des habitats isolés aient eu une vocation agricole. Cette hypothèse ne doit cependant pas laisser préjuger de la situation sociale des occupants de ces sites.

3.4.2. Le mobilier

L'étude des différentes catégories de mobilier représentées sur l'ensemble des habitats isolés permet une nouvelle approche de leur classement hiérarchique, qu'il faudra ensuite comparer aux conclusions dégagées de l'étude morphologique effectuée plus haut. L'ensemble des établissements isolés sera ici pris en compte. L'analyse se fondera tout d'abord sur la présence ou l'absence des différents types de mobilier, en acceptant le postulat d'une adéquation entre la variété du matériel recueilli et le statut du site, puis dans un second temps, les observations effectuées seront pondérées en prenant en considération les quantités de chacune des catégories de vestiges⁴⁵². Celles-ci ont été déterminées à partir des découvertes effectuées sur les différents gisements : sont pris en compte la parure, les monnaies, les armes, les outils en fer et trois types d'importations méditerranéennes : les amphores, la vaisselle céramique et les grands animaux⁴⁵³. On peut d'ores et déjà remarquer que la parure est le mobilier le plus fréquemment représenté, avec 27 occurrences, suivi par les amphores (17 occurrences) et les monnaies (9 mentions). Les outils sont aussi nombreux si on compte les couteaux ; si on les écarte, seuls 6 gisements peuvent alors être retenus. Viennent ensuite la cérami-

450 Mamie, Roth-Zehner 2007, p. 10-11. Cette structure n'est cependant pas précisément datée de La Tène finale ; elle pourrait plutôt au contraire être romaine.

451 Malrain *et alii* 2002, p. 194.

452 La méthode utilisée s'inspire très largement des travaux d'O. Nillesse, présentés plus haut en introduction. Elle offre une souplesse qui permet la comparaison de sites pour lesquels les données disponibles ne sont pas homogènes : certains sont fouillés sur plusieurs hectares et leur mobilier étudié dans le détail, d'autres ne sont connus que partiellement ou par de simples mentions peu précises.

453 Bien que n'appartenant pas au mobilier à proprement parler, à l'*instrumentum*, les ossements de grands animaux ont été pris en compte car ils témoignent d'importations bien réelles, qui sont à même d'indiquer le statut des sites.

que d'importation⁴⁵⁴ (4 occurrences), les armes et les grands animaux d'origine méditerranéenne (1 occurrence pour chacune de ces catégories).

Un premier classement peut être proposé à partir du nombre de types de mobilier découvert sur chacun des sites (fig. 75). Tous ont livré de la céramique, en quantité variable. Dans un peu plus de la moitié des cas (55 sites), aucun autre mobilier n'est mentionné. Les ensembles suivants comptent ensuite un nombre régulièrement décroissant de sites : 26 ont livré un autre type de matériel, 10 deux autres types, 4 trois autres types, et enfin, 2 sites présentent respectivement cinq et sept types de mobilier au total. Ils se distinguent tous deux par la présence unique de l'une des catégories : les armes pour Saint-Aubin-sur-Aire [098] et les grands animaux d'origine méditerranéenne pour Metz-Borny – Sébastopol [083]. Retrouver ce dernier site dans la partie supérieure d'un classement hiérarchique n'est pas surprenant quand on considère ses caractéristiques morphologiques, déjà étudiées plus haut.

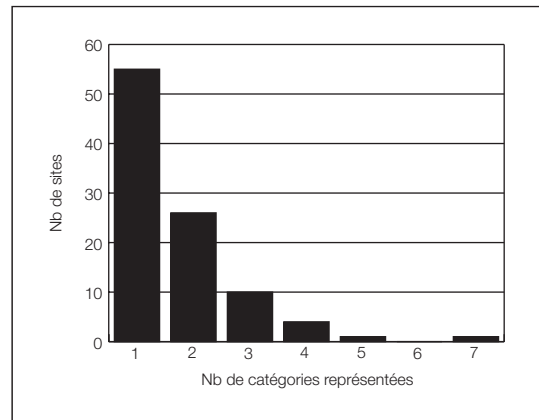


Fig. 75 : Répartition des sites en fonction du nombre de catégories de mobilier représentées, céramique comprise

En revanche, le cas de Saint-Aubin-sur-Aire – les Varennes est plus problématique. En effet, le site a été découvert lors de l'aménagement d'un gazoduc qui traverse toute la Lorraine⁴⁵⁵. Il a fait l'objet d'un petit décapage, de 22 m de large et 60 m de long, pour une superficie de 1400 m² environ. Les structures mises au jour sont peu nombreuses, elles se résument à 16 trous de poteau appartenant à 4 alignements qu'il est impossible de regrouper pour former des plans de bâtiments cohérents, dont on doit tout de même envisager l'existence. C'est sur cette base que le site a été classé plus haut dans les habitats isolés ouverts et non parmi les structures isolées⁴⁵⁶. Une couche d'occupation importante d'une dizaine de centimètres d'épaisseur a livré la plus grande partie du mobilier. Celui-ci est relativement abondant : cinq potins "au sanglier", un talon de lance, un fragment de fibule filiforme en bronze et un bracelet également en bronze ont été découverts, ainsi qu'un outil en fer à emmanchement long (une pelle à feu ?), des vestiges évidents de l'artisanat du fer et un important matériel céramique dont 16 amphores et 101 vases gaulois. La variété des mobiliers représentés contraste très nettement avec les quelques creusements découverts.

La structure de la distribution des habitats isolés dans six catégories de taille décroissante en fonction de la variété du mobilier recueilli sur chacun d'entre eux confirme très certainement la validité de l'hypothèse d'une distinction hiérarchique fondée sur ce critère. Six catégories peuvent donc être distinguées : céramique seule, céramique plus un autre type d'objet, plus deux autres types, plus trois, quatre ou six autres types. A ce point de l'analyse, on ne considérera toutefois que

454 Les quatre sites en question ont livré un tesson de campanienne B-oïde à Eschbach – Wasserloch [039], de la sigillée et de la vaisselle à vernis rouge pompéien à Metz-Borny – Sébastopol [083], un mortier italique à Saint-Aubin-sur-Aire [098] et un fragment de cruche à pâte claire à Schaeffersheim [106]. On notera toutefois la datation un peu plus tardive de l'établissement de Metz-Borny, dont l'occupation se prolonge au tout début de notre ère.

455 Thévenard 2005, III, p. 3-9 et IV, p. 2-7.

456 Le développement complet du site est inconnu, il devait se poursuivre vers le sud et le nord essentiellement. L'emprise est-ouest semble au contraire avoir été plus ou moins cernée. L'absence de fossé dans les sondages situés de part et d'autre du petit décapage permet d'interpréter le site comme un site ouvert.

deux groupes, en fonction de la découverte de céramique seule, dans 55 cas, ou en association avec d'autres mobiliers, sur 42 gisements (fig. 76).

Avant d'aller plus loin, il faut distinguer dans ce second ensemble les sites de La Tène finale de ceux de La Tène moyenne, afin d'éviter de prendre en compte des facteurs chronologiques — l'arrivée des premières amphores par exemple — comme critères de hiérarchie sociale. On remarque que les neuf habitats de La Tène moyenne où ont été trouvés plusieurs types de mobilier n'ont livré que des éléments de parure, dans des proportions diverses. À Flévy – la Grande Rayée [047], les rares informations disponibles⁴⁵⁷ font état de trois fibules, de deux bracelets en verre et d'une pendeloque de ceinture. La composition de ce petit lot permet de distinguer ce site des six autres, où n'a été découvert qu'un unique élément de parure, une fibule dans la moitié des cas, un anneau en verre dans l'autre moitié. Restituer une hiérarchie complexe sur ces données semble quelque peu aventureux ; on ne considérera donc que deux groupes pour les habitats de La Tène moyenne, fondés sur la présence ou l'absence d'éléments de parure. Cependant, la pauvreté du corpus, composé de quatorze sites au total dont plus de la moitié appartiendrait à un rang supérieur aux autres, et l'indigence des données disponibles sur ces gisements incitent à la plus grande prudence.

Pour la période suivante — pour laquelle 35 sites ont été retenus—, il est possible d'approfondir l'analyse en s'arrêtant sur chacun des types de mobilier en particulier. La parure est le mieux représenté. Elle ne semble toutefois pas être discriminante : elle est présente sur au moins la moitié des sites de chaque catégorie, dans des proportions variables. Les quantités relevées s'échelonnent entre 1 et 13 éléments, sans qu'une relation particulière avec le classement élaboré précédemment ne puisse être mise en évidence.

Au contraire, la présence d'amphores semble préférentiellement liée aux sites où le mobilier est le plus diversifié. On les retrouve en effet associées à une autre catégorie d'objets dans 7 cas sur 10, dans des quantités globalement proportionnelles au nombre de ces catégories. Mentionnées seules avec de la céramique, leur nombre ne dépasse pas 2, alors qu'à Saint-Aubin-sur-Aire [098] elles sont représentées par 16 individus. Dans les catégories intermédiaires, les quantités oscillent entre 1 et 7 exemplaires. La vaisselle d'importation apparaît comme encore plus déterminante : elle n'est présente que dans les sites présentant la plus grande variété de mobilier, et totalement absente de ceux où seules deux ou trois catégories différentes ont été mises au jour. Dans tous les cas, elle n'est représentée que par un petit nombre d'éléments. Ce caractère très fortement discriminant peut également être conféré aux armes et aux autres importations méditerranéennes, qui n'ont été découvertes qu'à Saint-Aubin-sur-Aire [098] et à Metz-Borny – Sébastopol [083].

La présence de monnaies est attestée dans toutes les catégories, dans des quantités variables, comprises entre 1 et 9 pièces. Elle ne semble donc pas devoir avoir un rôle déterminant. Enfin, il faut souligner le fait que, tout en étant représentés dans l'ensemble des catégories, les deux tiers des outils ont été retrouvés dans des sites intermédiaires, en association avec un seul autre type de mobilier⁴⁵⁸.

⁴⁵⁷ Ce décompte a été effectué à partir d'une figure insérée dans les pré-actes d'une table ronde sur la chronologie dans l'est de la France (Deffressigne, Tikonoff 2007)

⁴⁵⁸ Cette proportion est la même que l'on prenne ou non en compte les couteaux. Les quantités passent alors de 6 occurrences sur 9 à 4 sur 6.

	Numéro base	Cité	Typologie site	Type de mobilier								Datation	
				Parure	Amphores	Céram. import.	Monnaies	Outils	Armes	Import. autre	Nb types dont céramique		
Saint-Aubin-sur-Aire — les Varennes	098	L	HO	X	X	X	X	X	X			7	LT D2
Metz-Borny — Sébastopol	083	M	HE		X	X	X				X	5	LT D2 - GRP
Eschbach — Wasserloch	039	M	SI	X	X	X						4	LT finale
Schaeffersheim — la Chênaie	106	M	HE	X	X	X						4	LT C2 - D1
Art-sur-Meurthe — l'Embanie	006	L	HO	X	X		X					4	LT D1
Metz-Borny — Belle Tanche	082	M	HE	X	X			X				4	LT finale
Achenheim — Auf den Ziegelhof	001	M	HO	X	X							3	LT D2
Lamarche — Chéri Buisson	069	L	SI	X	X							3	LT D1b
Contrexéville — Halichard	022	L	HE	X				X				3	LT finale
Duttlenheim — Loewlen	029	M	HE	X				X				3	LT D2 - GRP
Ennery — Landrevenne	033	M	HE	X				X				3	LT C2 - D1
Matzenheim — les Berges du Panama	079	M/R	HE	X				X				3	LT C2 - D1
Dieulouard — Scarponne	027	M	SI		X		X					3	LT finale
Peltre — au Tilleul	092	M	HE		X		X					3	LT D2 - GRP
La Wantzenau — Kirchacker	068	M	HO		X			X				3	LT D2
Meistratzheim — Foegel	080	M/R	HE		X			X				3	LT finale
Bouxières-aux-Chênes — la Fin de Bouxières	014	L	HE	X								2	LT D1
Florange — Sainte-Agathe	050	M	SI	X								2	LT D1b
Gommelaincourt — la Fausse	053	L	SI	X								2	LT finale
Marly — Clos des Sorbiers	076	M	HE	X								2	LT finale
Vendenheim — Nachtweid	122	M	HE	X								2	LT C2 - D1 à D2
Vigny — la Ronce	127	M	HE	X								2	LT finale
Volmunster — Nassenwald	134	M	HE	X								2	LT D1
Woippy — le Pollieux	138	M	HO	X								2	LT C2 - D1
Agincourt — Graffin	002	L	HE		X							2	LT D1
Flévy — Massey-Fergusson	049	M	???		X							2	LT C2 - D1
Frébécourt — la Fourche	052	L	HE		X							2	LT finale
La Maxe — les Lignièes	067	M	SI		X							2	LT D2 - GRP
Vigneulles — les Sables	124	L	SI		X							2	LT finale
Marainville-sur-Madon — sous le Chemin Naviot	074	L	HE				X					2	LT finale
Strasbourg — Rue du 22 Novembre	113	M	SI				X					2	LT finale
Vandières — les Grandes Corvées	121	L	HE				X					2	LT finale
Void-Vacon — la Corvée	130	L	HO				X					2	LT finale
Eckbolsheim — Heidengebreit	030	M	HE					X				2	LT D1
Bouxières-sous-Froidmont — le Tremble	015	M	HO	X								2	LT C2
Crévéchamps — Tronc du Chêne	025	L	HE	X								2	LT moyenne
Fèves — Champ aux Boeufs	045	M	SI	X								2	LT moyenne
Flévy — la Grande Rayée	047	M	HO	X								2	LT C1 - LT C2
Goin — sur la Goulotte	054	M	SI	X								2	LT moyenne
Liéhon — les Lignièes	071	M	SI	X								2	LT moyenne
Pagny-lès-Goin — Lambehayes	091	M	SI	X								2	LT moyenne
Vigny — à la Grande Feuillère	126	M	HO	X								2	LT moyenne

Fig. 76 : Tableau récapitulatif des différents types de mobilier autre que céramique découverts sur les établissements ruraux

pour les cités : L = Leuques ; M = Médiomatrices ; M/R = zone frontière entre Médiomatrices et Rauraques
pour la typologie des sites : HE = habitat enclos ; HO = habitat ouvert ; SI = structure ou bâtiment isolé

Sur la base de ces constatations, il est possible d'envisager l'existence de quatre groupes hiérarchiques, qui se distinguent les uns des autres par la variété des assemblages du mobilier qui y a été mis au jour, et par l'absence ou la présence de certains types particuliers :

- Groupe 1 : sites où le mobilier est le plus varié et comporte au moins trois catégories de matériel autre que la céramique. On y trouve systématiquement des amphores en quantité variable. La vaisselle d'importation y est également fréquente — deux tiers des sites en ont livré. La présence d'armes n'est pas impossible. Six sites sont concernés.
- Groupe 2 : sites où le mobilier comporte deux catégories seulement en plus de la céramique. Les amphores y sont fréquentes — dans six cas sur dix — ainsi que les outils en fer qui semblent se concentrer dans ce groupe. Dix sites sont concernés.
- Groupe 3 : sites où le mobilier ne comporte qu'une catégorie en plus de la céramique. 26 sites sont concernés.
- Groupe 4 : sites où seule de la céramique a été mise au jour. 55 sites sont concernés.

Il faut rappeler que ce classement ne vaut que pour les habitats de La Tène finale, à partir de la période de transition LT C2 – D1. Auparavant, pour La Tène moyenne, seuls deux groupes ont été mis en évidence, sur la base de la présence ou non d'éléments de parure en association avec la céramique.

3.4.3. La hiérarchie des habitats isolés

Avant de proposer une étude synthétique de la hiérarchie des habitats isolés leuques et médiomatriques, il faut rappeler que la question n'a jamais véritablement été traitée pour la région. Les quelques synthèses déjà proposées concluent toutes à la difficulté de l'exercice⁴⁵⁹. Quelques pistes parmi les points évoqués plus haut sont parfois mentionnées, mais aucune vision globale de ces habitats n'est proposée. Il sera donc ici tenté, en confrontant les données concernant le mobilier et les structures, de proposer un classement hiérarchique des établissements ruraux.

Il faut tout d'abord remarquer qu'il n'existe à première vue aucune corrélation évidente entre les classements établis sur la base de l'étude des fossés, des bâtiments ou du mobilier. La simple mise en parallèle des différents tableaux proposés plus haut ne permet donc pas d'aboutir à un résultat satisfaisant. Il est tout d'abord nécessaire de choisir les critères les plus pertinents pour distinguer les différents niveaux hiérarchiques au sein de l'ensemble des habitats isolés. C'est seulement ensuite que ces différents groupes pourront être mis en évidence.

3.4.3.1. Choix des critères

La disparité des données disponibles pour l'ensemble des sites constitue la principale limite de l'étude. On a vu, par exemple, que la forme et la superficie des enclos ne pouvaient être que rarement appréhendées en raison du manque de décapage exhaustif de ce genre de structure. Ces deux critères doivent donc être écartés dans un premier temps. Pour la même raison, les considéra-

⁴⁵⁹ En 2005, par exemple, M. Zehner répond à la question de la hiérarchie de l'habitat rural par la négative : « il n'est pas possible aujourd'hui de proposer une hiérarchie des fermes dans la Plaine d'Alsace. Tout d'abord parce que les fouilles sont restreintes et enfin parce que les données manquent » (Roth-Zehner 2005a, p. 229). Pour la Meurthe-et-Moselle, S. Deffressigne et N. Tikonoff en arrivent à un bilan qu'ils qualifient eux-mêmes de « pas très concluant » (Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005, p. 146).

tions concernant les bâtiments ne pourront pas plus être retenues : elles dépendent trop des surfaces explorées et des interprétations proposées par les fouilleurs. Ne restent donc, en première analyse, que trois critères dont il faut discuter la validité et la portée : le caractère enclos ou non d'un établissement, le cas échéant la taille du fossé de délimitation et enfin la variété du mobilier recueilli et la présence de certains types de matériel.

Les propositions de classement hiérarchique présentées en introduction font la part belle aux sites enclos et considèrent généralement les sites ouverts comme l'échelon inférieur de l'habitat rural. On a pourtant vu, essentiellement à travers le mobilier, que certains de ces établissements où aucun fossé n'a été mis au jour présentent une richesse certaine. La distinction entre habitats ouverts et habitat enclos doit donc être nuancée, les uns ne pouvant pas être considérés uniquement comme des annexes, les autres comme la seule forme développée de l'habitat rural.

Malgré cela, il est incontestable que le creusement d'un fossé ou la mise en place d'une palissade demande un investissement certain. Ces opérations nécessitent en effet une main-d'œuvre importante : les estimations proposées pour quelques sites de la vallée de l'Oise montrent qu'il semble possible pour une personne de creuser 20 m linéaires de petit fossé — 50 cm de largeur et de profondeur — par jour, 10 m pour un fossé plus grand — 1 m de largeur et de profondeur —, et 5 m seulement si la largeur est encore doublée⁴⁶⁰. Selon ces calculs, la mise en place du fossé délimitant l'enclos principal de Metz-Borny – Sébastopol [083], par exemple, aurait demandé plus de 500 journées de travail, sans compter l'édification du talus⁴⁶¹. Les établissements enclos pourraient donc refléter une certaine part de l'autorité ou de la richesse du commanditaire des travaux, seules à même de lui permettre de réunir la main-d'œuvre nécessaire. Une remarque de même ordre permet de proposer une concordance entre le statut d'un site fossoyé et la taille de ses fossés.

Le mobilier doit également être pris en compte dans la détermination du rang hiérarchique. On a vu plus haut que les assemblages de mobilier variaient grandement d'un site à l'autre. Il faut également rappeler que la présence d'amphores, relativement rare dans les deux cités étudiées, semble avoir une importance notable dans la distinction hiérarchique des sites⁴⁶². Des différences importantes ont également été mises en évidence dans la composition des lots de mobilier entre La Tène moyenne et La Tène finale. Ils imposent de considérer successivement les sites de ces deux périodes.

3.4.3.2. Les habitats isolés de La Tène moyenne

L'habitat isolé de La Tène moyenne est relativement peu représenté : seuls quatorze sites ont livré les vestiges d'une occupation de cette période. Ces établissements ne semblent de plus pas se distinguer grandement les uns des autres. Trois d'entre eux — Crévéchamps – le Tronc du Chêne [025], Gondreville – rue de la Bergerie [055] et Henriville – Studen [060] — sont enclos de palissades et se démarquent ainsi des autres. Le mobilier, quant à lui, fait ressortir très nettement le site de Flévy

460 Malrain 2002, p. 155-156. Ces estimations, proposées à partir d'observations de fouille, ne sont bien entendu qu'indicatives : l'effort nécessaire pour creuser un fossé varie grandement selon la nature du substrat.

461 L'estimation est proposée à partir des dimensions restituées (3,5 m de large et 2 m de profondeur) sur la base d'une cadence de 5 m² par jour et par personne, qui correspond aux propositions avancées pour la vallée de l'Oise.

462 M. Zehner refuse pour sa part de considérer les amphores comme des marqueurs du statut social des habitats. Elle ne considère leur apparition que comme la conséquence d'une « accessibilité simplifiée de cette denrée au début du premier siècle avant notre ère dans la plaine d'Alsace » (Roth-Zehner 2005a, p. 229). Si ces importations sont en effet bien représentées dans la partie sud de l'Alsace, elles restent rares au nord, dans le territoire attribué aux Médiomatiques, où seuls cinq sites d'habitat isolé en ont livré.

– la Grande Rayée [047], où ont été découverts six éléments de parure quand les autres gisements n'en ont livré qu'un au maximum. De grands bâtiments ont été découverts sur la moitié de ces sites.

La confrontation de ces données (fig. 77) ne permet pas d'aller très loin dans l'analyse. On peut évoquer la place visiblement privilégiée de Flévy – la Grande Rayée avec ses nombreux éléments de parure, mais le manque d'informations disponibles pour ce site interdit de préciser cette interprétation⁴⁶³. Les trois habitats enclos se distinguent également et pourraient éventuellement bénéficier d'un statut élevé. Ces quelques pistes ne sont pas suffisantes pour proposer une véritable hiérarchie au sein de cet ensemble de sites de La Tène moyenne ; leur faible nombre la rendrait de toute évidence peu fiable.

	N° base	Cité	Typologie site	Délimitation	Groupe de mobilier	Nb parure	Bâtiment > 80 m ²	Datation
Flévy – la Grande Rayée	047	M	HO		3	6	?	LT moyenne
Crévéchamps – le Tronc du Chêne	025	L	HE	Palissade	3	1	X	LT moyenne
Gondreville – rue de la Bergerie	055	L	HE	Palissade	4		X	LT moyenne
Henriville – Studen	060	M	HE	Palissade	4		X	LT moyenne
Bouxières-sous-Froidmont – le Tremble	015	M	HO		3	1	X	LT C2
Fèves – le Champ aux Bœufs	045	M	SI		3	1		LT moyenne
Goin – Sur la Goulotte	054	M	SI		3	1		LT moyenne
Liéhon – les Lignières	071	M	SI		3	1		LT moyenne
Pagny-lès-Goin – Lambehayes	091	M	SI		3	1		LT moyenne
Vigny – À la grande Feuillère	136	M	HO		3	1	X	LT moyenne
Ennery – Landrevenne (2)*	034	M	SI		4			LT C2
Pournoy-la-Chétive – Saint-Rémy	093	M	SI		4			LT moyenne
Uckange – Cité des Sports	120	M	HO		4		X	LT moyenne
Vigneulles – les Sables	124	L	SI		4			LT moyenne

Fig. 77 : Tableau récapitulatif des éléments de distinction hiérarchique disponibles pour les sites de La Tène moyenne pour les cités : L = Leuques ; M = Médiomatriques ; M/R = zone frontière entre Médiomatriques et Rauraques pour la typologie des sites : HE = habitat enclos ; HO = habitat ouvert ; SI = structure ou bâtiment isolé

* les structures prises en compte pour le site d'Ennery – Landrevenne [034] sont les deux bâtiments à porche de LT C2 de l'opération solotra II

3.4.3.3. Les habitats de La Tène finale

Les établissements ruraux de La Tène finale sont plus nombreux — 76 occupations de cette période sont dénombrées — et autorisent donc une étude hiérarchique plus aboutie. Celle-ci est fondée d'une part sur la présence ou non d'un système d'enclos et sur la nature des aménagements qui le compose, et d'autre part sur la variété des mobiliers recueillis. Elle permet de définir quatre classes distinctes (fig. 78).

Une première classe hiérarchique, la plus élevée, regroupe les 9 sites enclos entourés d'un fossé de grande taille ainsi que 5 autres gisements, ceints de fossés plus petits, ou même ouverts, qui ont toutefois livré un mobilier varié, appartenant au groupe 1 défini plus haut (cf. 4.4.2.). Il faut noter que seul l'habitat de Metz-Borny – Sébastopol [083] répond positivement aux deux critères. Les autres enclos ne sont toutefois pas aussi bien connus : les sites de Bouxières-aux-Chênes [014], Courcelles-sur-Nied [024] ou Matzenheim [079] n'ont été que partiellement fouillés ; l'enclos de La

⁴⁶³ Ce site n'est connu que par deux brèves descriptions, peu cohérentes l'une avec l'autre (cf. annexe 1, fiche 047)

Tène D2 d'Ennery – Landrevenne [034] n'a été que sondé, tout comme celui de Frébécourt [052] ; enfin, si les habitats d'Eckbolsheim – Heidengebreit [030] Farébersviller [044] et Terville [116] ont été explorés de façon plus approfondie, les résultats de ces recherches ne sont actuellement pas disponibles dans le détail.

Le cas particulier de Volmunster – Nassenwald [134] peut être rapidement évoqué. Cet habitat, dont seuls un tronçon de fossé de grande taille, doublé d'un talus, long d'une centaine de mètres, et deux nuages de trous de poteau sont connus, n'a livré qu'un mobilier relativement pauvre, composé pour l'essentiel de céramique et de deux bracelets, l'un en bronze, l'autre en verre. Cependant, la taille du fossé — 3 m de large et 1,3 m de profondeur — incite à le considérer comme un habitat de rang élevé, ce que semble confirmer sa position topographique très avantageuse. En effet, il est implanté en bordure de plateau, à l'ouverture d'un éperon bordé de pentes relativement raides⁴⁶⁴. La configuration des lieux, l'absence de véritable rempart et le manque d'informations sur le tracé exact du fossé interdisent d'interpréter cet habitat comme une fortification, cependant le caractère quasi défensif de son implantation doit être souligné et semble le distinguer des autres habitats, dont aucun n'occupe une telle position. On peut également mentionner, de façon plus anecdotique, la découverte d'un hochet en terre cuite, dont les exemples sont relativement rares.

Deux des autres sites de cette catégorie sont enclos de fossés de taille moyenne ou petite et c'est alors le mobilier qui permet de les considérer comme des sites de rang hiérarchique important. Cette hypothèse peut éventuellement être confirmée par la mise au jour, à Schaeffersheim – la Chênaie [106], d'un fragment de crâne humain, dans le comblement d'un puits. La découverte d'ossements humains, particulièrement de crâne, en contexte d'habitat gaulois est fréquemment mise en relation avec les pratiques de l'aristocratie guerrière, dont elle trahit ainsi la présence. Dans ce cas particulier, la situation n'est pas des plus claires, mais mérite tout de même d'être soulignée⁴⁶⁵.

Les trois autres gisements ne sont pas quant à eux fossoyés. On notera qu'ils ne sont connus que très partiellement : à Eschbach – Wasserloch [039], seules une ou deux fosses peuvent être rattachées à La Tène finale, la plus grande partie du mobilier ayant été ramassé au fond des sondages de diagnostic ; à Art-sur-Meurthe [006] et Saint-Aubin-sur-Aire [098], les structures sont plus nombreuses, mais le matériel provient, pour le premier site, d'un paléo-chenal, et pour le second, d'une couche d'occupation. Les structures identifiées pourraient ne correspondre qu'aux aménagements périphériques d'établissements plus importants.

Il est donc possible de proposer l'existence d'un premier rang hiérarchique qui regroupe 14 sites enclos par un fossé de grandes dimensions, parfois doublé d'un talus, ou qui ont livré un mobilier très varié, comportant fréquemment des amphores.

La deuxième classe concerne les habitats enclos par un fossé de taille moyenne ou dont le matériel appartient au deuxième groupe défini plus haut. Sur la base de l'étude des assemblages de

464 Le relevé topographique de l'implantation est présenté dans le catalogue.

465 J.-L. Brunaux propose une synthèse sur le sujet dans la publication du site de Montmartin dans l'Oise où ont été trouvés, dans une habitation, des fragments de crânes. Il les rapproche des textes de Strabon et Diodore de Sicile qui font état « des têtes des ennemis les plus illustres » conservées dans des coffres, après une minutieuse préparation, par les aristocrates (Brunaux, Méniel 1997, p. 201).

Dans le cas de Schaeffersheim, la situation est moins nette : l'os a été découvert dans « le comblement extérieur au cuvelage en bois du puits » ; d'après l'étude effectuée par E. Boës, il ne présente aucune trace de traitement spécifique ; enfin, sans que le fragment ne semble provenir de l'une des nombreuses tombes datées du Hallstatt C à La Tène ancienne mises au jour à proximité immédiate de l'enclos, il n'est pas possible d'éliminer totalement l'hypothèse d'une récupération fortuite (Boës *et alii* 2006, p. 52-54).

mobilier, les sites qui ont livré des amphores, dont le caractère discriminant a été démontré, ont été ajoutés à l'ensemble. Cette deuxième classe regroupe ainsi 16 sites.

Deux habitats enclos seulement répondent également au critère du mobilier : Duttlenheim – Loewlen [029] et Peltre – Au Tilleul [092]. Les autres sites entourés de fossés de taille moyenne ont livré un mobilier moins diversifié, parfois réduit à de la céramique uniquement. Malgré cela, le plan général des habitats d'Ennery – Landrevenne [033] ou de Vendenheim [122], semblent refléter une complexité certaine, qui a parfois été mise en relation avec le statut des sites. Les autres établissements enclos ne sont que très peu connus : certains n'ont fait l'objet que de sondages de diagnostic, comme Agincourt – Graffin [002], d'autres de décapages très limités, dans le cas d'Hindisheim – Borot [061]. Les études de l'enclos de Meistratzheim – Foegel [080], fouillé en 2007, ne sont actuellement pas achevées ; pour Contrexéville – Halichard [022], qui est délimité par une palissade, seules de courtes notices peu détaillées sont disponibles.

Les autres sites, que seule la variété du mobilier ou la présence d'amphore permettent d'intégrer à cette deuxième classe, ne sont pas beaucoup plus connus. La plupart sont des structures isolées découvertes lors de diagnostics, comme à Lamarche – Chéri Buisson [069], où trois fosses, situées dans un coin de la parcelle sondée, ont livré un matériel peu abondant mais contenant tout de même un fragment de fibule et une amphore, et pourraient indiquer la présence, immédiatement à proximité, d'un habitat développé. Les fosses repérées à Achenheim – Auf den Ziegelhof [001] et détruites lors de l'exploitation d'une loessière participent certainement du même phénomène.

La troisième classe regroupe l'ensemble des habitats enclos restants ainsi que les sites où ont été découverts deux types de mobilier (groupe 3 des assemblages de mobilier). Certains de ces habitats ne sont que très peu connus, comme le site de Toul – rue Gabriel Mouilleron [119] qui n'a fait l'objet que d'une petite opération de diagnostic, par exemple. D'autres ont été fouillés sur de grandes superficies, comme Henrville – Studen [060], La Maxe – les Galeux [066] ou Woippy – le Poilleux [138] ; leur organisation générale est dans ce cas relativement bien appréhendée, comme on a pu le voir plus haut.

Enfin, la quatrième et dernière classe est composée de l'ensemble des autres sites, sur lesquels n'a été découverte que de la céramique et qui n'étaient pas enclos. Cette catégorie regroupe essentiellement des structures isolées, mais aussi une série de 8 habitats ouverts, pour lesquels on peut se poser la question d'un éventuel rattachement au groupe supérieur. On peut remarquer que ces sites appartiennent pour la plupart, quand ils sont suffisamment connus pour que l'on puisse le mettre en évidence, à la catégorie des habitats ouverts à structuration lâche décrite plus haut (cf. 4.3.2.). Seul l'établissement de Fèves – la Fontaine Chaudron [046] montre un plan nettement plus structuré, où les bâtiments semblent être organisés en plusieurs groupes. De plus, il a livré l'une des constructions les plus spacieuses de la région, bâtie selon un plan relativement complexe. Or, il a déjà été démontré plus haut que la taille des bâtiments et leur architecture pouvaient éventuellement être mises en relation avec un statut privilégié. Le site sera donc, pour ces deux raisons, attribué au troisième groupe plutôt qu'au quatrième.

La distribution des établissements ruraux dans ces quatre classes hiérarchiques n'adopte pas l'image pyramidale que l'on pourrait s'attendre à obtenir, avec un accroissement progressif de l'effectif entre le premier et le dernier groupe. En effet, les trois classes supérieures sont composées chacune de 15 ou 16 habitats, seule la quatrième est environ deux fois plus importante, avec 30 sites.

		N° Base	Cité	Type de site	Délimitation	Taille des fossés	Groupe de mobilier	Amphores	Bâtiment < 80 m²	Datation
Classe 1	Metz-Borny — ZAC Sébastopol	083	M	HE	Fossé	G	1	X	X	LT D2 - GRP
	Matzenheim — Les berges du Panama	079	M/R	HE	Fossé	G	2			LT C2 - D1
	Frébécourt — la Fourche	052	L	HE	Fossé	G	3	X		LT finale
	Bouxières-aux-Chênes — la Fin de Bouxières	014	L	HE	Fossé	G	3			LT D1
	Eckbolsheim — Heidengebreit	030	M	HE	Fossé	G	3			LT D1
	Volmunster — Nassenwald	134	M	HE	Fossé	G	3			LT D1
	Courcelles-sur-Nied — Joyaux	024	M	HE	Fossé	G	4			LT finale
	Ennery — Landrevenne 2	034	M	/	Fossé	G	4			LT C2 à D2
	Farébersviller — Megazone	044	M	HE	Fossé	G	4		X	LT finale
	Terville — Géric	116	M	HE	Fossé	G	4			LT D1
	Schaeffersheim — La Chênaie	106	M	HE	Fossé	M	1	X		LT C2 - D1
	Metz-Borny — Au dessus de Belle Tanche	082	M	HE	Fossé	P	1	X		LT finale
	Art-sur-Meurthe — L'Embanie	006	L	HO			1	X		LT D1
	Eschbach — Wasserloch	039	M	SI			1	X		LT finale
	Saint-Aubin-sur-Aire — Les Varennes	098	L	HO			1	X		LT D2
Classe 2	Peltre — au Tilleul	092	M	HE	Fossé	M	2	X		LT D2 - GRP
	Duttlenheim — Loewlen	029	M	HE	Fossé	M	2			LT D2 - GRP
	Vendenheim — Nachtweid	122	M	HE	Fossé	M	3			LT C2-D1 à D2
	Hatten — Rothsmatt	058	M	HE	Fossé	M	4		X	LT D1
	Hindisheim — Borot	061	M	HE	Fossé	M	4			LT finale
	Ennery — Landrevenne	033	M	HE	Fossé	P	2		X	LT C2 - D1
	Agincourt — Graffin	002	L	HE	Fossé	P	3	X		LT D1
	Meistratzheim — Foegel	080	M/R	HE	Fossé		2	X		LT finale
	Contrexéville — Halichard	022	L	HE	Palissade		2			LT finale
	Achenheim — Auf den Ziegelhof	001	M	HO			2	X		LT D2
	Dieulouard — Scarponne	027	M/L	SI			2	X		LT finale
	La Wantzenau — Kirchacker	068	M	HO			2	X		LT D2
	Lamarche — Chéri Buisson	069	L	SI			2	X		LT D1b
	Flévy — Massey-Fergusson	049	M	SI			3	X		LT C2 - D1
	La Maxe — Les Lignièes	067	M	SI			3	X		LT D2 - GRP
Vigneulles — les Sables	124	L	SI			3	X		LT C - LT D	
Classe 3	Marly — Clos des sorbiers	076	M	HE	Fossé	P	3			LT finale
	La Maxe — les Galeux	066	M	HE	Fossé	P	4		X	LT finale
	Toul — Rue Gabriel Mouilleron	119	L	HE	Fossé	P	4			LT D1
	Marainville-sur-Madon — sous le Chemin Naviot	074	L	HE	Fossé		3			LT finale
	Florange — Sainte-Agathe	050	M	SI			3			LT D1b
	Gemmelaincourt — La Fausse	053	L	SI			3			LT finale
	Strasbourg — Rue du 22 novembre	113	M	SI			3			LT finale
Vandières — les Grandes Corvées	121	L	HE	Palissade		3			LT finale	

		N° Base	Cité	Type de site	Délimitation	Taille des fossés	Groupe de mobilier	Amphores	Bâtiment < 80 m²	Datation
Classe 3	Vigny — La Ronce	127	M	HE	Palissade		3		X	LT finale
	Void-Vacon — La Corvée	130	L	HO			3			LT finale
	Woippy — Le Polieux	138	M	HO			3		X	LT C2 - D1
	Crévéchamps — Tronc du Chêne	025	L	HE	Palissade		4		X	LT C - LT D
	Henriville — Studen	060	M	HE	Palissade		4		X	LT C - LT D
	Nomexy — vers le Rond Champ	089	L	HE	Palissade		4			LT finale
	Fèves — Fontaine Chaudron	046	M	HO			4		X	LT finale
Classe 4	Amnéville — Canton devant l'Église	004	M	HO			4			LT D2 - GRP
	Atton — Pain de Pâques	007	L	HO			4			LT D1
	Basse-Ham — Kelenweg	010	M	HO			4			LT finale
	Boinville-en-Woëvre	011	M	HO			4			LT finale
	Rosières-aux-Salines — Bois de Xarthe	096	L	HO			4			LT finale
	Void-Vacon — le Parfond de Vaux	131	L	HO			4			LT finale
	Bure — la Voie Gasselle	017	L	SI			4			LT finale
	Cattenom-Sentzich — Seeveren	018	M	SI			4			LT C2 - D1
	Damelevières — Grande Bléhors	026	L	SI			4			LT finale
	Eckbolsheim — Seeland	031	M	SI			4			LT C2 - D1
	Erstein — Krebsrott	037	M	SI			4			LT D2
	Eschbach — Laubbuehl	038	M	SI			4			LT finale
	Hauconcourt — Houcheterre	059	M	SI			4			LT finale
	Holtzheim — Altmatt	062	M	SI			4			LT C2 - D1
	Hurtigheim — Musaubreite	065	M	SI			4			LT D2
	Malleloy — au Grand Jardin	073	M	SI			4			LT D1
	Mundolsheim-Hausbergen — Gare de marchandise	087	M	SI			4			LT D2
	Rosheim — Molsheimer Gasse	095	M	SI			4			LT finale
	Rosières-aux-Salines — Rue Joliot-Curie	097	L	SI			4			LT D1
	Schiltigheim — Schaefacker	107	M	SI			4			LT C2 - D1
	Scy-Chazelles — rue en Prille	108	M	SI			4			LT finale
	Strasbourg — Place Sainte-Marguerite	112	M	HO			4			LT D2
	Thionville — La Milliaire	117	M	SI			4			LT C2 - D1
	Villey-Saint-Etienne — Les Crotelottes	128	L	SI			4			LT D1
	Vittel — La Croix Pierrot	129	L	SI			4			LT C2 - D1
	Void-Vacon — Montcel	132	L	SI			4			LT finale
	Void-Vacon — sous la route de Toul	133	L	SI			4			LT finale
	Westhouse — Eichenloch	136	M	SI			4			LT finale
Wiwersheim	137	M	SI			4			LT finale	
Yutz — Le Val Joyeux	139	M	SI			4			LT C2 - D1	

Fig. 78 : Proposition de classement hiérarchique en quatre rangs des sites de La Tène finale pour les cités : L = Leuques ; M = Médiomatiques ; M/L = Médiomatiques ou Leuques ; M/R = zone frontière entre Médiomatiques et Rauraques pour la typologie des sites : HE = habitat enclos ; HO = habitat ouvert ; SI = structure ou bâtiment isolé

La composition de chacune des catégories ne semble pourtant pas indiquer un quelconque biais, lié au degré de connaissance des sites par exemple. Certains habitats particulièrement bien connus sont en effet rejetés vers le bas du classement, alors que d'autres nettement moins bien cernés ont pu être attribués à une classe supérieure. La confrontation de cette hiérarchie avec l'environnement de chacun des sites permettra de l'affiner et de préciser le fonctionnement de ces établissements les uns par rapport aux autres.

Dans l'immédiat, quatre classes — dont les deux dernières ne présentent que peu de différences et pourraient éventuellement être réunies — seront donc envisagées à titre d'hypothèse pour les habitats isolés de La Tène finale :

- Classe 1 : habitat enclos d'un fossé de grande taille ou dont le mobilier présente une variété importante. La présence d'amphores est fréquente. 15 sites sont concernés.
- Classe 2 : habitat enclos d'un fossé de taille moyenne ou dont le mobilier compte deux catégories en plus de la céramique. L'ensemble des sites ayant livré des amphores a également été attribué à cette classe. 16 sites sont concernés.
- Classe 3 : habitat enclos d'un fossé de petite taille ou d'une palissade, ou dont le mobilier ne contient pas uniquement de la céramique. Un site où un grand bâtiment de plan complexe a été découvert a également été intégré à ce groupe. 15 sites sont concernés.
- Classe 4 : habitat ouvert ou structure et bâtiment isolés, n'ayant livré que de la céramique. 30 sites sont concernés.

3.4.3.4. Les habitats non datés de La Tène moyenne ou finale

Enfin, il faut rapidement présenter les sites dont la datation n'a pas pu être établie précisément et n'est fixée que de manière très large à La Tène moyenne ou finale (fig. 79). Les 11 gisements concernés n'ont livré qu'un mobilier relativement pauvre, constitué uniquement de céramique. Un seul, Marly – les hameaux du Bois [078], présente un fossé de taille moyenne. Le site n'a toutefois été

	N° base	Cité	Typologie site	Délimitation	Groupe mobilier	Datation
Marly – les Hameaux du Bois	078	M	HE	Fossé (M)	4	LT C/D
Fontenoy-sur-Moselle – les Herbes de Gondreville	051	L	HO		4	LT C/D
Marly – le Grand Bouseux	077	M	HO		4	LT C/D
Agincourt – la Presle	003	L	SI		4	LT C/D
Ay-sur-Moselle – la Tournaille	008	M	SI		4	LT C/D
Ennery – Capelle	032	M	SI		4	LT C/D
Ennery – le Breuil	035	M	SI		4	LT C/D
Flévy – la Grande Rayée, zone 11	048	M	SI		4	LT C/D
Richemond – Rue du Bois	094	M	SI		4	LT C/D
Saulny – le Breuil	103	M	SI		4	LT C/D
Yutz – Rues P. Kieffer et R. Mondon	140	M	SI		4	LT C/D

Fig. 79 : Tableau récapitulatif des éléments de distinction hiérarchique disponibles pour les sites de La Tène moyenne ou finale
pour les cités : L = Leuques ; M = Médiomatrices
pour la typologie des sites : HE = habitat enclos ; HO = habitat ouvert ; SI = structure ou bâtiment isolé

fouillé que sur une faible superficie. Deux autres sont des habitats ouverts où n'ont été mis au jour que quelques bâtiments organisés de façon relativement lâche. Enfin les 8 derniers correspondent à des structures ou des bâtiments isolés. À l'exception de l'habitat de Marly – les Hameaux du Bois, tous les autres appartiendraient au rang 4 défini pour les sites de La Tène finale. C'est très certainement comme cela qu'il faudra les intégrer aux études géographiques qui seront proposées plus bas.

4. Confrontation des données et synthèse

À ce point du développement, il est utile d'effectuer une première synthèse sur les différentes composantes de l'habitat gaulois dans les cités leuque et médiomatrique, dont l'étude a pour l'instant suivi la distinction "classique" entre habitat fortifié, habitat groupé et habitat isolé. Si cette tripartition propose un cadre méthodologique simplifié — elle permet de comparer aisément des sites de forme semblable —, elle souffre toutefois d'un défaut important : les trois catégories retenues sont fondées sur des critères d'ordres différents. La présence d'une fortification sur un site, par exemple, ne dit rien du caractère isolé ou groupé de l'habitat qu'elle protège.

Il semble donc nécessaire de confronter les données disponibles sur les différents types de gisements, en dépassant le cadre offert par la description de César. On distinguera dans un premier temps les habitats de La Tène moyenne de ceux de La Tène finale, puis, parmi ces derniers, les habitats isolés, fortifiés ou non, seront rapidement passés en revue, suivis des agglomérations.

4.1. La Tène moyenne

Les données concernant l'habitat de La Tène moyenne dans les cités des Leuques et des Médiomatriques sont relativement pauvres. Aux quatorze sites d'habitat isolé qui ont été évoqués plus haut, il faut ajouter la fortification de Châtel-Saint-Germain [019], dont l'occupation, très mal connue, semble débiter à la transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne et perdure ensuite jusqu'à La Tène finale. En revanche, aucun site d'habitat groupé ouvert n'est connu pour cette période, contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres régions ; la plus précoce de ces agglomérations — Domfessel [028], en territoire médiomatrique — n'apparaît en effet qu'à la toute fin de La Tène C2, à la transition avec La Tène D1.

Cet ajout au *corpus* relativement peu étoffé des sites d'habitat de La Tène moyenne ne permet pas de véritablement dépasser les conclusions sommaires avancées plus haut. Tout au plus peut-on noter l'existence d'un site fortifié de petite taille (5 ha), situé au sommet de la hiérarchie. La présence d'un rempart, dont la construction a nécessité la mobilisation d'une main-d'œuvre importante, permet en effet de distinguer cet établissement des autres et de l'attribuer à une classe élevée de la société. Le manque de données sur les structures et le mobilier qui y ont été découverts ne permet pas de le comparer aux autres sites, non fortifiés, pour lesquels tout classement reste aventureux. On a déjà souligné la présence de palissades sur trois d'entre eux et la découverte de nombreux éléments de parure sur un quatrième.

Ces quelques habitats de La Tène moyenne ne permettront pas de proposer un schéma d'évolution très abouti : en effet ils se concentrent pour la plupart autour de Metz, dans la vallée de la Moselle et le Pays Messin, deux régions, où on a vu que de nombreuses fouilles ont été effectuées. Seuls trois d'entre eux sont situés dans la cité des Leuques. Le manque de données évident concer-

nant ces sites et leur répartition peu représentative ne permettront tout au plus que quelques remarques sur les territoires à La Tène moyenne.

4.2. La Tène finale

Pour La Tène finale, la documentation est nettement plus importante et devient suffisante pour permettre une analyse plus complète de l'habitat et de sa hiérarchie, en fonction de son caractère groupé ou isolé.

4.2.1. Les habitats isolés : résidences aristocratiques et simples fermes.

La hiérarchie des habitats isolés définie plus haut peut être complétée par l'ajout, à son sommet, des fortifications de petite taille, de moins de 8 ha de superficie (fortifications de rang 4). On a en effet vu qu'elles pouvaient être interprétées comme des habitats dispersés, servant de demeure à l'aristocratie. À ce titre, elles s'intègrent pleinement à l'ensemble des établissements ruraux, dont les éléments les plus importants — appartenant à la première classe définie plus haut — présentent certaines caractéristiques relativement proches des leurs.

Le mobilier d'importation constitue l'un de ces points de convergence. Les habitats fortifiés de rang 4 et les habitats isolés de la classe la plus élevée livrent fréquemment des amphores dans des quantités relativement proches, dans tous les cas inférieures à une vingtaine d'individus : aux 17 exemplaires de Saxon-Sion [105] correspondent assez précisément les 16 amphores découvertes à Saint-Aubin-sur-Aire [098]. Hormis ces deux ensembles importants, les autres sites n'en ont fourni qu'une demi-douzaine au maximum, le plus souvent une ou deux seulement. Ces quantités, peu abondantes et équivalentes, semblent refléter des comportements semblables face au vin italique. Les autres importations en revanche se distinguent plus nettement selon que l'on considère les sites fortifiés ou les autres habitats : alors que certains parmi les premiers ont livré de la vaisselle métallique — des éléments de passoires —, ce type de mobilier est totalement absent des seconds. La céramique d'importation est pour sa part présente sur les deux types de sites, dans des proportions assez faibles la plupart du temps.

Les vestiges d'artisanat montrent également quelques ressemblances. Si l'on excepte les productions textiles, très fréquentes sur tous les types de sites, ils se résument le plus souvent aux témoignages d'une métallurgie essentiellement tournée vers les travaux de forge. Une fois encore, les fortifications se démarquent en livrant, à Étival-Clairefontaine – la Pierre d'Appel [041] et à Saint-Dié – la Bure [100], les témoins d'une production d'objets en bronze, des fibules de Nauheim, dans le second cas. On notera aussi que les éléments de parure sont relativement bien représentés pour chacune des deux catégories de sites, quoiqu'en quantité nettement supérieure pour les habitats fortifiés. La présence d'armes est attestée pour des sites appartenant aux deux ensembles.

Il n'est pas possible de pousser beaucoup plus loin l'analyse : en effet, le manque de fouille d'envergure dont souffrent la plupart des fortifications interdit de comparer leurs structures internes à celles des autres habitats. Les quelques points qui viennent d'être soulignés tendent cependant à conforter l'idée d'une similitude de fonction entre les petits sites fortifiés et les plus importants des établissements ruraux. Une telle proposition a déjà été avancée pour la vallée de l'Aisne par exemple⁴⁶⁶ : les différentes formes de l'habitat y sont classées selon deux hypothèses (fig. 80). La

⁴⁶⁶ Gransar *et alii* 1999, p. 433-436. L'étude est diachronique et considère également les habitats du Hallstatt final et de La Tène ancienne.

plus probable selon les auteurs, l'hypothèse haute, fait état de sept niveaux hiérarchiques, dont quatre correspondent à des sites fortifiés et trois à des établissements ruraux enclos ; aucun autre type d'habitat ne semble représenté dans la région. Les cinq niveaux supérieurs sont désignés comme les « résidences probables de l'élite ». Cette proposition est somme toute relativement classique et montre un classement, qu'il faudra discuter plus bas, où *oppida*, parmi lesquels les petites fortifications sont comptées, et fermes de différentes tailles sont comparés les uns aux autres. En revanche, l'hypothèse alternative, l'hypothèse basse de la figure, montre une proposition intéressante : elle regroupe les petites fortifications, de moins de 4 ha, et les établissements ruraux les plus importants dans une seule et même catégorie d'habitats, qui forme alors le premier échelon des « résidences probables de l'élite »⁴⁶⁷. Cette seconde hiérarchie proposée reste somme toute classique, avec sa base formée de petites fermes et ses niveaux supérieurs composés de sites urbains de plus en plus vastes et importants. Cependant, la comparaison et l'assimilation à une seule et même classe de fortifications et d'habitats simplement enclos — par des fossés certes monumentaux — doit être soulignée et éventuellement discutée pour les régions étudiées. La distinction proposée entre des sites agricoles

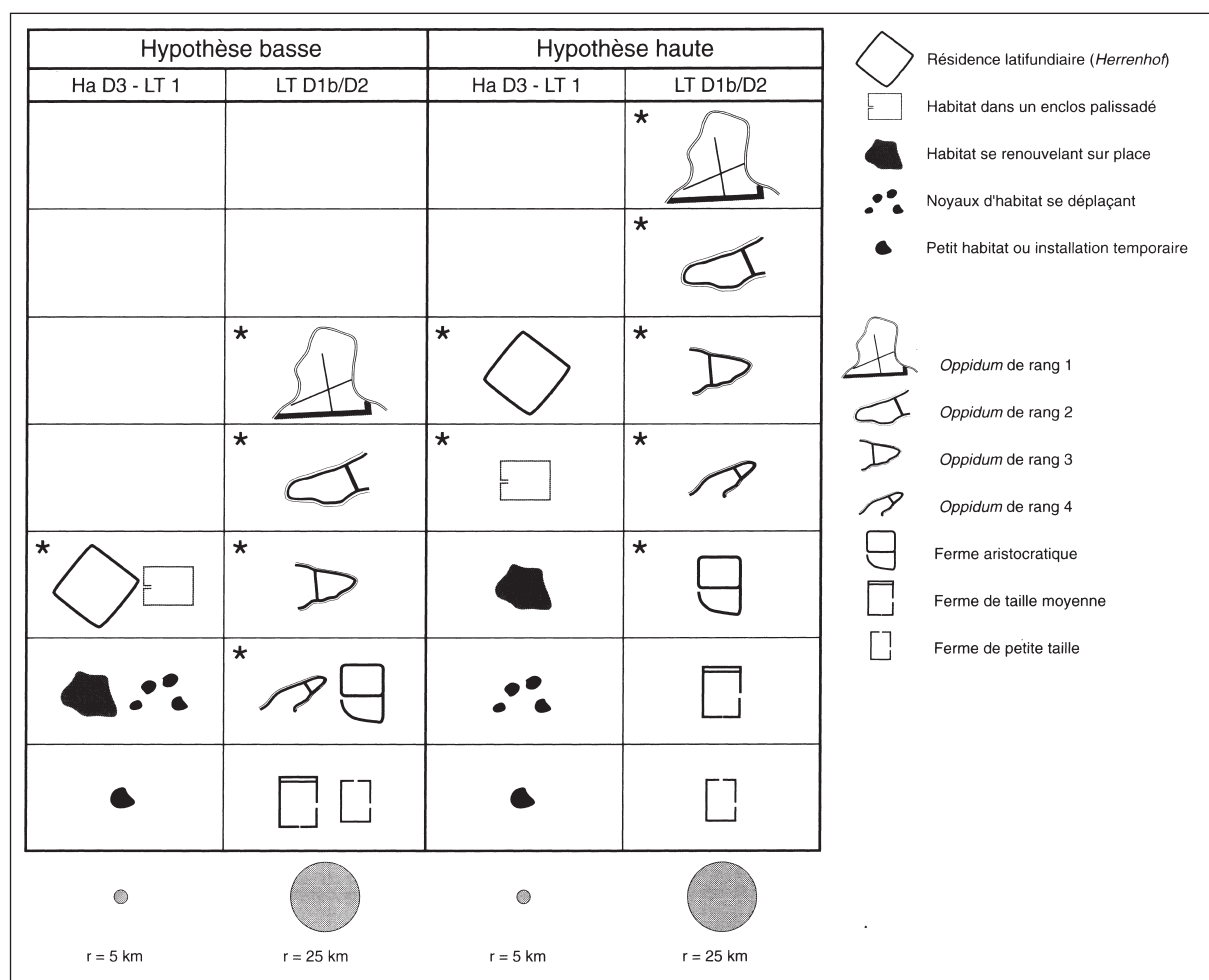


Fig. 80 : Propositions de classement hiérarchique des habitats de la vallée de l'Aisne (d'après Gransar *et alii* 1999, fig. 7)

Les astérisques indiquent les «résidences probables de l'élite»

467 « Pour l'hypothèse basse, nous réunissons les deux premiers groupes d'établissements ruraux et considérons que les établissements ruraux riches et les plus petits habitats fortifiés appartiennent à une même catégorie de résidences aristocratiques, enrichies soit par la terre, soit par une activité artisanale spécialisée » (Gransar *et alii* 1999, p. 434).

et des sites artisanaux doit fortement être nuancée par l'absence de fouille signalée pour les fortifications des trois rangs inférieurs, soit la totalité du *corpus* à l'exception des deux plus grands *oppida*. Chez les Leuques, cette distinction pourrait toutefois être opérante : le cas des fibules de Nauheim fabriquées à La Bure en serait un bon exemple.

Dans les cités des Leuques et des Médiomatriques, les quelques points rappelés plus haut ne permettent pas de considérer les fortifications de rang 4 et les habitats isolés de classe 1 comme des sites équivalents. Ces catégories correspondent toutes deux à des établissements ruraux — c'est en cela qu'elles peuvent être rapprochées —, mais des différences notables les distinguent toutefois. Elles seront donc interprétées comme les deux échelons supérieurs d'un classement intégrant l'ensemble des habitats isolés ou dispersés. Celui-ci est établi sur la présence et la taille, le cas échéant, de structures de délimitation — rempart ou fossé — et sur la composition du mobilier recueilli. Cinq niveaux peuvent être distingués :

- **Établissements ruraux de rang 1** : habitats fortifiés de petite taille (inférieure à 8 ha) ; ils correspondent à des résidences aristocratiques, comme tendent à le prouver l'architecture de leur rempart et les amphores, la vaisselle d'importation ou les armes qui y sont fréquemment découvertes. Ils peuvent abriter des activités artisanales spécifiques, comme la production de fibules. On peut également les qualifier d'établissements ruraux fortifiés. 16 sites.
- **Établissements ruraux de rang 2** : habitats non fortifiés enclos d'un fossé de grande taille ou dont le mobilier présente une variété importante ; les amphores y sont fréquentes et la céramique d'importation n'y est pas exceptionnelle. Des armes peuvent y être découvertes. Ces établissements peuvent vraisemblablement être considérés comme des résidences aristocratiques. 15 sites.
- **Établissements ruraux de rang 3** : habitats non fortifiés enclos d'un fossé de taille moyenne ou dont le mobilier présente une certaine variété (3 catégories) ou des amphores. Leur importance sociale n'est pas toujours évidente mais peut être supposée sur la base de la présence des amphores. 16 sites.
- **Établissements ruraux de rang 4** : habitats non fortifiés enclos d'un fossé de petite taille ou dont le mobilier est peu varié (2 catégories). 15 sites.
- **Établissements ruraux de rang 5** : habitats non fortifiés ouverts, ou structures isolées, dont le mobilier ne se compose que de céramique. 30 sites.

L'ajout d'une catégorie supérieure ne permet pas de résoudre le problème soulevé plus haut du nombre constant d'éléments de chacun des rangs hiérarchiques. En effet, les quatre premiers de ces niveaux sont caractérisés par des effectifs équivalents, établis entre 15 et 16 éléments. Cet état de fait ne semble pas refléter une hiérarchie simple et pyramidale, où chacun des sites serait sous l'autorité d'un site de rang immédiatement supérieur, mais plutôt un système complexe où les dépendances entre les établissements ruraux ne se laissent pas aisément appréhender⁴⁶⁸. On peut remarquer que la réunion des rangs 2 et 3 d'une part et des rangs 4 et 5 d'autre part permettrait un classement en trois catégories comprenant respectivement 16, 31 et 45 sites. Cependant, les différences relativement marquées entre les établissements ruraux de rang 2 et de rang 3 interdisent de les considérer comme appartenant à la même catégorie. On peut encore souligner que les quelques gisements datés sans

⁴⁶⁸ Ces difficultés ont déjà été soulevées par F. Malrain (Malrain 2000, p. 253 et fig. 144, mentionné dans Malrain *et alii* 2002, p. 143).

trop de précision de La Tène moyenne ou finale peuvent très certainement être ajoutés à l'ensemble des établissements de rang 5, et ainsi grossir le nombre de ces sites de bas statut.

Les questions fonctionnelles liées aux habitats isolés doivent également être rapidement évoquées. On a en effet vu qu'il n'était que très rarement possible d'attester formellement les fonctions agro-pastorales que devaient exercer les établissements ruraux : les outils sont très peu nombreux, tout comme les structures spécifiques. La découverte d'une aire de battage, à Matzenheim, reste une exception. Les autres activités sont également très discrètes. Les vestiges de forges sont généralement considérés comme le reflet du fonctionnement quotidien des installations, et non comme celui de productions métallurgiques spécialisées ; celles-ci pourraient alors n'être l'apanage que des sites les plus importants — de rang 1 — comme à Saint-Dié – la Bure par exemple, où ont été fabriquées des fibules de Nauheim en bronze. Ailleurs, deux sites ont livré des fours de potier, à Strasbourg – Place Sainte-Marguerite et Peltre – Au tilleul. Enfin, on peut encore mentionner la pêcherie d'Art-sur-Meurthe dont les productions, éventuellement salées, n'étaient de toute évidence pas destinées à une consommation sur place. Cependant, la rareté de ces données incite à considérer les établissements ruraux, en l'absence d'informations plus précises, comme des unités agricoles, dont le statut différent peut également cacher d'autres fonctions. Le contrôle territorial exercé par les petites fortifications, par exemple, a déjà été mentionné et sera à nouveau discuté plus bas.

4.2.2. Agglomérations ouvertes et *oppida*

Les problèmes soulevés par les habitats groupés ne se posent pas dans les mêmes termes. On a en effet vu que les *oppida* pouvaient être distribués dans deux ou trois niveaux hiérarchiques en fonction de leur taille et du mobilier qui y a été découvert. On a également mis en évidence l'existence d'habitats groupés non fortifiés, les *vici* du texte de César, dont l'analyse n'a pas pu être véritablement développée en raison de la faiblesse de la base documentaire. La fonction artisanale affirmée de ces deux types de sites a de plus été confirmée. La principale question en suspens concerne les relations qu'entretenaient ces différentes formes d'habitats groupés les uns avec les autres. Cette question a été fréquemment traitée pour le centre et le centre-est de la Gaule ; il est donc intéressant de voir dans quelle mesure les modèles dégagés dans ces régions s'appliquent ou non aux sites leuques et médiomatriques.

4.2.2.1. Le « modèle de la genèse des *oppida* » : définition et discussion⁴⁶⁹

La question des relations chronologiques entre habitat fortifié et habitat groupé ouvert est abordée à partir de la fin des années 1970 et largement discutée depuis⁴⁷⁰. Des constatations effectuées sur les sites doubles de Levroux, Bâle et Breisach ont montré une succession plus ou moins stricte entre les habitats ouverts et les *oppida* qui les surplombent. Cette remarque a progressivement été proposée comme modèle pour expliquer le phénomène de création des grands centres urbains de la fin de La Tène : au début du II^e siècle, une première phase de concentration de l'habitat voit la naissance des agglomérations ouvertes, qui rassemblent différentes activités économiques : artisans variés et commerce à longue distance. Celles-ci sont ensuite remplacées par les *oppida*, de

⁴⁶⁹ Le titre est repris d'une communication d'O. Buchsenschutz et S. Krausz au colloque de l'AFEAF de Winchester en 1994 (Buchsenschutz, Krausz 2001).

⁴⁷⁰ J'ai traité cette question des habitats groupés ouverts, et de leurs relations avec les *oppida*, à l'occasion d'un DEA, soutenu en 2002 (Féliu 2002) et publié dans un article en 2005 (Féliu 2005). Le lecteur y trouvera la bibliographie relative aux différents exemples mentionnés.

véritables villes, généralement installés sur une hauteur avoisinante. Cette phase d'urbanisation se situe vers le début du I^{er} siècle avant J.-C. et ne dure que peu de temps, jusqu'à ce que les agglomérations romaines soient mises en place, dans la plaine, parfois à l'emplacement du premier village alors disparu.

Depuis, de nouvelles données imposent de nuancer ce tableau. Il faut tout d'abord mentionner la reprise d'études sur les deux gisements de Bâle – Gasfabrik et Bâle – Münsterhügel qui ont très nettement permis de renouveler la vision chronologique des sites du coude du Rhin et de nuancer ainsi le « modèle bâlois »⁴⁷¹. En effet, si on assiste effectivement à un abandon de l'agglomération ouverte au profit du site fortifié, le passage de l'une à l'autre ne se fait pas brusquement : un horizon relativement long — correspondant grossièrement à La Tène D1b — est très nettement représenté sur chacun des deux gisements. Dans le même ordre d'idée, les fouilles effectuées dans la haute vallée de la Loire, en territoire ségusiave, à Feurs et à Roanne, ont mis au jour des habitats groupés ouverts, dont l'occupation ne disparaît pas avec la mise en place des *oppida* voisins — Jœuvre, le Crêt-Châtelard et Essalois —, bien qu'elle accuse tout de même un fléchissement visible. Un découpage en *pagi* a été proposé, centré sur chacune des agglomérations, fortifiée ou non. Dans ce cas, la rupture majeure semble se produire à l'époque augustéenne, lors de la mise en place des villes romaines : les *oppida* sont abandonnés, ainsi que le site de Goincet, et les habitats ouverts sont pérennisés par la mise en place de structures urbaines romaines⁴⁷².

Si le passage d'une agglomération ouverte à un habitat groupé fortifié est bel et bien attesté par endroit — la succession visible à Levroux ne se dément pas — il faut toutefois prendre en compte d'autres cas de figure : la coexistence des deux types d'habitat doit être envisagée, tout comme une transition longue pendant laquelle deux sites sont occupés en même temps, avant que l'un ne cède le pas à l'autre. Ailleurs encore, une agglomération ouverte sera entourée d'un rempart et transformée en *oppidum*, sans déplacement, comme on peut l'observer à Manching.

4.2.2.2. Quelques cas particuliers leuques et médiomatiques

La carte de répartition des agglomérations ouvertes et des sites fortifiés de la cité des Leuques montre quatre secteurs où les deux types d'habitat se côtoient (fig. 55). Deux seulement concernent des *oppida*, les deux autres mettent en jeu des fortifications de petite taille, des résidences aristocratiques, et seront étudiés plus bas.

Les sites de Tomblaine et d'Essey-lès-Nancy sont distants l'un de l'autre de 5 km environ. Ils renvoient assez fidèlement au type de succession mis en évidence à Levroux. Vers le début de La Tène D1, une agglomération ouverte, au caractère artisanal assez affirmé, est mise en place dans la vallée de la Meurthe. Elle n'est vraisemblablement occupée que pendant cette période. Alors que le site de plaine est déserté, un *oppidum* est installé sur la Butte Sainte-Geneviève ; il connaît sa principale occupation à La Tène D2, pour être ensuite abandonné vers les dernières décennies avant notre ère. On note donc ici une succession assez nette entre une agglomération non fortifiée et un *oppidum* établi à quelques kilomètres de distance, le second se substituant à la première.

Le cas des sites de Soulosse-sous-Saint-Élophé et de Moncel-sur-Vair est nettement moins éloquent, mais doit être mentionné. En effet, les occupations de chacun de ces habitats, situés à 3 km l'un de l'autre, ne sont connues que par un mobilier restreint, qui interdit tout phasage pré-

471 L'expression est de G. Kaenel, qui dresse un tableau synthétique de ces problèmes lors d'une table ronde en 2005 à l'occasion de laquelle il présente l'état de la recherche sur les agglomérations de la fin de l'âge du Fer (Kaenel 2006).

472 Fichtl 2000a, p. 144-146.

cis. Les faciès monétaires des deux gisements, par exemple, quoique relativement différents, sont trop peu étoffés pour permettre une véritable comparaison : ils présentent tous deux des arguments permettant de proposer une occupation longue, débutant à la fin du II^e siècle ou au début du I^{er} et se poursuivant ensuite jusqu'à l'époque romaine, sous la forme d'un *vicus* pour Soulosse et dans des proportions et sur une durée inconnues à Moncel. Il semble évident que les deux occupations ont connu une période de contemporanéité pendant le I^{er} siècle avant J.-C. au moins. La date de la mise en place de chacun des sites ne peut toutefois pas être précisée ; il n'est donc pas possible de vérifier l'hypothèse de l'antériorité de l'agglomération ouverte, à l'image des exemples exposés plus haut.

Ces deux exemples permettent de mettre en lumière deux cas de figure qui illustrent la pluralité des rapports que pouvaient entretenir les agglomérations ouvertes et les fortifications. Le site de Tomblaine correspond à une première phase d'urbanisation dans le bassin de Nancy, à laquelle fera immédiatement suite l'occupation de l'*oppidum* de la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy. On note donc que l'agglomération ouverte préfigure ici la création de l'*oppidum* et marque, avec près de trois générations d'avance sur ce dernier, l'importance économique de la région en concentrant les fonctions artisanales et commerciales qui seront plus tard les siennes. Entre Soulosse-sous-Saint-Élophé et Moncel-sur-Vair, la situation est beaucoup moins nette, mais il est toutefois possible de proposer une période d'existence simultanée qui semble là encore souligner le rôle économique du secteur.

La même contemporanéité doit être évoquée entre l'agglomération ouverte de Marlenheim et l'*oppidum* le plus proche, celui du Fossé des Pandours à Saverne. Les deux sites ne sont pas immédiatement voisins, mais distants d'une vingtaine de kilomètres et illustrent certainement une situation proche de celle que l'on peut observer en territoire ségusiave. Ils connaissent en effet l'un et l'autre une période d'occupation principale qui débute à La Tène D1b et dure ensuite au moins jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. L'existence d'un habitat groupé ouvert semble ici totalement déconnectée de la proximité d'un *oppidum*. Cette situation prévaut certainement pour la plupart des autres sites de ce type, mais la pauvreté des informations disponibles sur chacun d'entre eux ne permet pas de la vérifier. Il faudra donc considérer, à défaut de données plus précises, que ces habitats sont effectivement en place à partir de la transition entre le II^e et le I^{er} siècle avant J.-C., à une époque où la plupart des *oppida*, pour lesquels les informations sont également peu nombreuses, sont également en activité. La coexistence de ces deux types d'agglomérations devra ainsi être considérée comme le cas de figure le plus fréquent.

4.2.2.3. Fonctions et statuts des habitats groupés

Cette probable coexistence, qui ne peut être totalement prouvée dans l'état actuel des données, impose une réflexion sur le statut et la fonction respectifs des différents types de sites. L'impossibilité de démontrer une éventuelle antériorité des habitats ouverts sur les *oppida* empêche en effet de considérer une double phase d'urbanisation, qui commencerait par une cristallisation de l'habitat dans des sites artisanaux agglomérés et non fortifiés, qui se poursuivrait ensuite par la mise en place des *oppida*.

Les deux types d'agglomérations peuvent donc avoir eu des statuts et des fonctions différents. On a démontré plus haut le caractère artisanal et commercial de ces différents habitats, sur lequel il ne semble pas nécessaire de revenir. *Oppida* et habitats groupés ouverts polarisent donc les uns et les autres une grande part des activités économiques, qu'ils semblent ainsi contrôler. Cette fonction artisanale et commerciale devait se doubler, pour les *oppida* au moins, d'une fonction politique dont

le reflet le plus net est certainement la présence d'un rempart. Ce rôle politique des sites fortifiés transparait également à travers leur répartition spatiale dont il sera question plus bas. La question d'une telle fonction doit être posée pour les agglomérations ouvertes. En effet, si on se réfère aux hypothèses proposées pour la haute vallée de la Loire, quelques-uns de ces sites peuvent être considérés comme le centre de *pagi*, au même titre que les *oppida*.

Dans l'immédiat, les agglomérations ouvertes ne peuvent être intégrées au classement hiérarchique proposé pour les *oppida*. Il faut simplement souligner à nouveau le rôle principal et central que joue chacun des sites les plus importants des cités, Boviolles d'une part et le Fossé des Pandours à Saverne d'autre part, dont on a déjà mis en avant la probable fonction de capitale de cité. Les autres *oppida* se situent donc sur des rangs hiérarchiques inférieurs, tout comme les agglomérations ouvertes.

À ce stade de l'étude, il n'est pas véritablement possible d'aller beaucoup plus loin, mais les questions en suspens trouveront des réponses lorsque les sites seront confrontés aux territoires dans lesquels ils sont implantés. On peut simplement remarquer que des situations aussi diverses que celles qu'occupent les *vici* de Marlenheim ou Tomblaine ne peuvent que refléter des réalités différentes, qui devront être mises en évidence par l'étude des réseaux dans lesquels sont insérés ces sites.

Sur la base de critères intrinsèques, les différents points d'habitat de La Tène finale ont pu se voir attribuer une fonction et généralement une place dans l'organisation de la société gauloise, qu'ils dominaient ou dont ils formaient au contraire le socle. Il reste maintenant à conforter ces conclusions par la mise en réseau et l'étude géographique de ces points de peuplement et de leur environnement.

Chapitre 4

Organisation du territoire

1. Archéologie et territoire : bilan historiographique et méthodologique

1.1. Évolution générale de la recherche

L'histoire de l'étude des territoires anciens en France remonte à la fin du XIX^e siècle, avec les travaux d'E. Desjardin ou d'A. Longnon par exemple⁴⁷³. Ces études, loin de pouvoir être considérées comme archéologiques, n'en demeurent pas moins des mises en perspective géographiques de données historiques. Le *Tableau de la géographie de la France* de P. Vidal de la Blache qui ouvre l'*Histoire de France* d'E. Lavisse, publiée en 1903, ancre un large pan de la recherche historique dans le cadre des régions naturelles. Cette conception de la géographie historique, qui fait une large place aux études régionales, perdure en France jusque dans les années 1970. Sa propension au déterminisme géographique entraîne une remise en cause profonde, concomitante de l'arrivée des premières études inspirées de la géographie quantitative adaptée par l'école de la *New Archaeology* de Cambridge, dont les principaux acteurs sont D. L. Clarke, I. Hodder ou C. Orton.

Celle-ci fait une large place à l'analyse spatiale. Elle adapte de nombreux outils et modèles issus pour la plupart de la géographie humaine et conçus parfois longtemps auparavant⁴⁷⁴. Le modèle théorique des places centrales est ainsi mis au point par W. Christaller en 1939 et affiné ensuite par A. Lösch et W. Isard ; en 1949, G. K. Zipf propose le modèle rang-taille ; les modèles de gravité et

473 Desjardin 1876-1893 ; Longnon 1885-1889 ; Longnon 1907. Ces travaux ont déjà été présentés plus haut (cf. Chapitre 1, p. 23 note 15). Un bilan de l'évolution des recherches historiques sur les territoires a été proposé par P. Leveau en 2002 (Leveau 2002, p. 9-12).

474 L'ouvrage, déjà ancien, de P. Hagget propose une synthèse des travaux sur *L'analyse spatiale en géographie humaine* à la fin des années 1960 (Hagget 1973) : la base conceptuelle de la discipline y est présentée ainsi que les différents modèles utilisés. F. Djindjian consacre de larges pages de ses *Méthodes pour l'archéologie* à dresser un historique critique de l'application de ces modèles aux territoires anciens (Djindjian 1991, p. 201-230).

de diffusion sont pour leur part élaborés par W. J. Reilley et G. P. Carrothers pour le premier, et par C. O. Sauer et T. Hägerstrand pour le second.

En 1989, le colloque *Archéologie et espaces*, tenu à Antibes, « ancr[e] l'archéologie spatiale en France »⁴⁷⁵. À cette occasion, une étude des habitats fortifiés de la vallée de l'Aisne, dont il a déjà été question plus haut, est proposée par P. Pion⁴⁷⁶. Elle se fonde sur l'analyse de polygones de Thiessen et des relations rang-taille. En 1992, I. Ralton, dans son étude sur les fortifications du Limousin, propose une première synthèse pratique sur le sujet. Les méthodes choisies sont toutes adaptées à une base de données dont l'auteur reconnaît la « relative faiblesse » : polygones de Thiessen, relation rang-taille, modèle de gravité et module administratif de l'état primitif de Renfrew sont tour à tour mis en application et commentés⁴⁷⁷. Certains permettent de proposer des territoires théoriques aux sites, d'autres de les ordonner hiérarchiquement. De telles recherches connaissent ensuite un engouement croissant à partir du début des années 1990.

Parallèlement, le développement des techniques de cartographie automatique d'une part et d'analyse spatiale informatisée (SIG) d'autre part offre un support à de nouvelles études. Les deux volets du programme *Archaeomedes* dirigé par S. Van der Leeuw entre 1992 et 1994 puis entre 1996 et 1999, par exemple, centré sur la moyenne et la basse vallée du Rhône, ont constitué un pôle important de la recherche en archéologie spatiale et sur la dynamique du peuplement en France méridionale sur une longue période. Leurs résultats relativement abondants ont donné lieu à de nombreuses publications⁴⁷⁸. Dans le Berry, un programme collectif de recherche — *l'occupation du sol chez les Bituriges Cubi (500 av. – 500 ap. J.-C.)* — dirigé par O. Buchsenschutz et F. Dumasy s'intéresse également à la dynamique et à l'organisation du territoire sur le temps long. Il a permis la publication en 2001 d'un *Atlas du Berry antique* et a servi de support à de nombreuses thèses⁴⁷⁹.

En 2000, le colloque annuel de l'AFEAF, qui se tient à Martigues, regroupe une trentaine de communications sur les *Territoires celtiques*⁴⁸⁰. Ceux-ci sont abordés de façons diverses, à partir du mobilier ou des sites, à l'échelle de la cité ou de zones de tailles variables, micro- comme macro-régionales. On notera que les études présentées ne s'appuient que très rarement sur des SIG. Plusieurs intervenants proposent à cette occasion un bilan critique des méthodes utilisées⁴⁸¹. Depuis, il faut encore signaler le colloque d'Antibes en 2004, qui se voulait être un bilan d'étape sur des questionnements et des résultats très nettement renouvelés depuis 1989⁴⁸².

1.2. Recherches sur l'organisation territoriale des cités leuque et médiomatricque

Une fois le cadre historiographique général brossé à grands traits, il est nécessaire de s'attarder un peu sur deux études relatives à l'organisation territoriale des cités des Leuques et des Médiomatricques. Elles ont été proposées par S. Fichtl depuis la fin des années 1990.

475 Van der Leeuw *et alii* 1990. Citation dans Berger *et alii* 2005, Avant-propos, p.13.

476 Pion 1990.

477 Ralston 1992, p. 157-161

478 Par exemple : Durand-Dastès *et alii* 1998 ; Favory *et alii* 1999.

479 Batardy *et alii* 2001 pour l'atlas ; on peut également citer les thèses d'A. Maussion en 2003 ou C. Gandini en 2006.

480 Garcia, Verdin 2002.

481 Par exemple Leveau 2002, déjà cité plus haut, Olivier *et alii* 2002, p. 340-343.

482 Berger *et alii* 2005.

La première, présentée au colloque de l'AFEAF de Martigues en 2000, correspond à une approche territoriale de la cité des Médiomatriques fondée sur la répartition spatiale des sites fortifiés⁴⁸³. La situation de ces habitats à proximité des frontières est soulignée, tout comme leur position sur les grands axes de communication, fluviaux d'une part — la Meuse, la Moselle, la Sarre et le Rhin dans le sens nord-sud — et terrestres d'autre part — entre Verdun, Metz et le Fossé des Pandours, par la vallée de la Seille, dans le sens est-ouest. Une petite carte schématique résume de façon claire cette situation (fig. 81). Le territoire de la cité est représenté comme extrêmement structuré, placé sous le contrôle de fortifications qui en surveillent les accès et en balisent les principaux axes de communication.

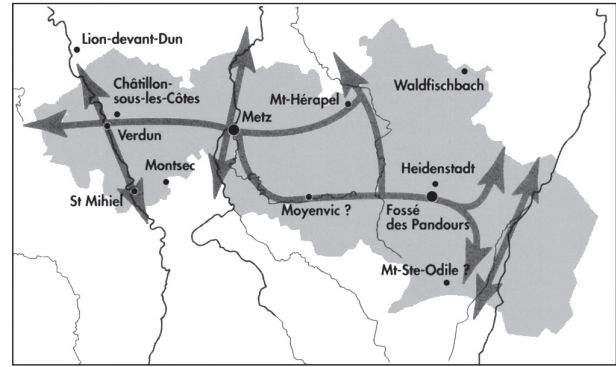


Fig. 81 : Carte de S. Fichtl illustrant la position des sites fortifiés médiomatriques par rapport aux limites de la cité et aux voies de communication qui la traversent (d'après Fichtl 2002a, fig. 3)

La seconde étude proposée par S. Fichtl est liée à ses travaux sur les cités gauloises. Dans sa synthèse sur le sujet, il présente une carte qui montre le découpage théorique du territoire de plusieurs cités du nord-est de la Gaule, dont celles des Leuques et des Médiomatriques⁴⁸⁴. Cette division est fondée sur l'utilisation des polygones de Thiessen centrés sur les sites majeurs de chacune des cités envisagées, en grande partie des *oppida* (fig. 82). Les sites retenus pour la cité des Médiomatriques sont Verdun, Saint-Mihiel, Metz, le Mont-Hérapel à Cocheren, la Côte Saint-Jean à Moyenvic — indiquée comme habitat ouvert — et le Fossé des Pandours à Saverne. Chez les Leuques, trois *oppida* sont pris en compte dans la partie nord-ouest du territoire : Boviollles, Moncel-sur-Vair et Essey-lès-Nancy. Les parties centrale et orientale de la cité posent en revanche problème car aucune fortification de grande taille n'y est connue. Ce sont alors les petits habitats fortifiés de Saxon-Sion et du bassin de Saint-Dié qui sont placés au centre des polygones. On peut noter l'absence de l'*oppidum* de Sorcy-Saint-Martin dans la vallée de la Meuse.

Plusieurs points sont soulignés par l'auteur. Il remarque tout d'abord « la relativement bonne corrélation entre les territoires issus des diocèses et les polygones de Thiessen » en particulier pour la cité des Médiomatriques. Comme cette adéquation est obtenue alors que le relief n'a pas été pris en compte pour pondérer le résultat théorique, il conclut à l'existence d'une « cohérence interne » à l'ensemble. Le problème de la mise en évidence des sites des parties centrale et orientale de la cité des Leuques est toutefois rappelé, mais la corrélation est tout de même jugée acceptable, sur la base de la documentation disponible.

Cette concordance relativement nette est ensuite comparée aux différences notables qui existent entre les frontières issues de l'analyse régressive et les polygones construits à partir du seul *oppidum* principal de chacune des cités⁴⁸⁵. Elle est alors interprétée comme le reflet de l'existence de sous-ensembles régionaux qui « constituent la véritable unité territoriale de l'organisation de la *civitas* gauloise » ; ces sous-ensembles sont identifiés aux *pagi* que César décrit dans la *Guerre des*

483 Fichtl 2002a.

484 Fichtl 2004, p. 69-77, carte p. 70. Cette carte et l'argumentaire qui l'accompagne sont repris à une plus grande échelle et centrée sur chacune des cités des Leuques et des Médiomatriques dans l'introduction des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés respectivement aux départements des Vosges (Fichtl, dans Michler 2004, p. 71-75, fig. 31) et de la Moselle (Fichtl, dans Flotté, Fuchs 2004, p. 102-109, fig. 14).

485 Fichtl 2004, carte p. 48.

Gaules comme des divisions internes aux cités gauloises. Le problème de la reconnaissance des sites centraux de chacun de ces *pagi* est enfin évoqué.

Cette deuxième étude montre en définitive des territoires dont les frontières sont relativement bien appréhendées, organisés de façon plus ou moins régulière par des divisions internes — des *pagi* —, centrées sur des sites secondaires, généralement fortifiés, mais qui peuvent être également des agglomérations ouvertes, à l'image de Mandeuve chez les Séquanes. Six *pagi* ont été identifiés



Fig. 82 : Proposition de découpage des cités du nord-est de la Gaule par la méthode des polygones de Thiessen, à partir des sites majeurs de chacune d'entre elles (d'après Fichtl 2004, p. 70)

chez les Médiomatriques et cinq — dont trois sont plus assurés que les deux autres — chez les Leuques. L'existence d'une autorité politique centrale est également envisagée, sur la base de l'organisation générale de la cité et de la fréquence de l'installation des fortifications au niveau des frontières, déjà présentée plus haut⁴⁸⁶.

Si ces propositions sont intéressantes, quelques points de détail, concernant pour l'essentiel le choix des sites autour desquels sont construits les polygones, devront toutefois être discutés.

1.3. Quelques points de méthodologie

La plupart des études présentées plus haut s'appuie essentiellement sur les polygones de Thiessen, qui constituent un moyen simple et rapide de proposer un découpage théorique continu du territoire. Il semble donc ici nécessaire d'en proposer une rapide présentation et d'en mettre les limites en évidence.

La méthode s'appuie sur la notion de distance la plus courte entre un site central et tous les points qui en dépendent, chacun d'entre eux étant plus proche de lui que de tout autre centre équivalent. La construction géométrique des polygones est relativement simple ; elle se décompose en trois temps, comme le décrit P. Hagget⁴⁸⁷ :

« 1. on trace des segments de droite dont chacun joint un centre à chaque centre voisin ;
2. on détermine le milieu de chacun de ces segments ;
3. on trace la perpendiculaire à chaque segment passant par son milieu ; autour de chaque centre, ces perpendiculaires forment les limites d'un polygone »

Les faiblesses de cette méthode ont été maintes fois énoncées, en dernier lieu par S. Fichtl dont les remarques servent de base aux lignes qui suivent⁴⁸⁸ :

- La première limite est structurelle : le modèle présuppose en effet que chacun des centres domine tous les sites dont il est le plus proche. Cette hypothèse, qui n'est pas toujours observée dans le cadre de la géographie humaine qui l'a vu naître, est difficilement vérifiable quand on étudie des données archéologiques.
- La validité d'une étude fondée sur les polygones de Thiessen dépend avant tout de l'exhaustivité du *corpus* envisagé. L'archéologue peut s'en approcher mais n'est pas à l'abri d'une découverte nouvelle.
- La stricte contemporanéité des sites retenus doit être assurée. Cette condition n'est que rarement remplie de façon précise. En effet, nombre de sites restent mal datés et ne peuvent être attribués, dans le cas de la présente étude, qu'à La Tène finale au sens large.
- Les centres retenus doivent avoir des statuts identiques, qui permettent une mise en concurrence directe. Comparer des sites de natures différentes imposerait une pondération de la construction géométrique.

486 « L'image [de la cité des Médiomatriques] qui se dessine est celle d'un territoire parfaitement uni dont les accès sont contrôlés par une série de fortifications de tailles diverses, placées le long des axes fluviaux, sur les points stratégiques et les passages entre deux *civitates*. Il est difficile d'imaginer que cette organisation ne repose pas sur la volonté d'un pouvoir central » (Fichtl 2004, p. 102).

487 Hagget 1973, p. 277.

488 Fichtl 2004, p. 36-37.

- Enfin, le modèle ne tient pas compte du relief, qui lorsqu'il est important joue un rôle non négligeable dans la répartition des sites.

Une autre méthode, relativement simple également, peut être rapidement mentionnée. Elle s'appuie une fois encore sur la notion de distance minimale, mais entre deux centres voisins cette fois. Le modèle du plus proche voisin permet à B. Helly de proposer un maillage discontinu du territoire sous la forme de cercles de même diamètre, qui représentent les « territoires théoriques moyens » de chacun des sites de Thessalie qu'il étudie⁴⁸⁹. Le diamètre des cercles correspond ici à la moyenne de toutes les observations effectuées. L. Bernard, dans sa thèse sur les habitats gaulois de Provence et du Bade-Wurtemberg, utilise également une méthode fondée sur des territoires circulaires, mais leur attribue, selon "la loi du moindre effort"⁴⁹⁰, des rayons prédéfinis. Il retient deux échelles, mises en relation avec deux contextes différents : d'une part une distance correspondant à une heure de marche, soit 5 à 7 km, pour définir le territoire agricole d'un site, et d'autre part la distance parcourue en une journée de marche, soit 20 à 30 km, pour les réseaux commerciaux⁴⁹¹. Ces deux méthodes présentent l'avantage de mettre immédiatement en évidence les chevauchements ou lacunes que ne manque pas de produire une distribution irrégulière et qui devront être expliqués et commentés.

Les deux méthodes, qui possèdent leurs avantages propres, seront utilisées successivement. Dans un premier temps, l'analyse spatiale se fondera sur les mesures de la distance au plus proche voisin de chacun des sites et sur les territoires théoriques moyens qui en découlent. Les cercles qui seront alors représentés permettent de mettre en évidence le caractère plus ou moins régulier d'une distribution spatiale, sans que l'ensemble des territoires envisagés ne soit couvert et ne semble donc rattaché à l'un ou l'autre des sites étudiés. Dans un second temps, l'analyse portera sur l'organisation des cités et fera appel aux polygones de Thiessen qui permettent, contrairement aux territoires théoriques moyens, d'attribuer à chacun des centres choisis tous les lieux qu'il dominait théoriquement.

En guise de conclusion sur cet aperçu méthodologique, il faut rappeler et souligner que la mise en pratique de ces modèles et outils ne doit pas viser à établir les limites réelles des territoires, mais plutôt à mettre en évidence les particularités d'une distribution géographique donnée par rapport à un modèle théorique, afin d'en proposer une interprétation.

2. Nécropoles, sanctuaires, voies de communication... : les autres composantes de l'occupation du territoire

Avant de proposer une étude de l'occupation des territoires leuque et médiomatique, il convient de présenter rapidement les sites qui ne l'ont pas encore été, des nécropoles pour l'essentiel, mais aussi quelques lieux de culte et cinq sites voués à l'exploitation de ressources minérales. La question des axes de communication sera également abordée. Ces compléments permettront de resituer les habitats dans leur contexte général.

489 Helly 2000, p. 15, fig. 1.

490 Hagget 1973, p. 42-43.

491 Bernard 2003, p. 87 pour la présentation théorique de la méthode, et chapitre 3.1 pour l'étude proprement dite.

2.1. Les nécropoles, les sanctuaires et les autres sites

2.1.1. Les nécropoles

La présentation des 43 ensembles funéraires de La Tène moyenne et finale recensés dans les cités des Leuques et des Médiomatriques consistera essentiellement en un tableau récapitulatif (fig. 84) qui permettra au lecteur d’embrasser en un coup d’œil l’ensemble de la documentation disponible sur ces sites. Quelques remarques d’ordre général doivent tout de même être exposées⁴⁹².

Dans un premier temps, la carte de localisation des nécropoles (fig. 83) montre une distribution géographique très nettement déséquilibrée : plus de 80 % de ces sites (36 sur 43) sont situés dans la cité des Médiomatriques, essentiellement dans la vallée du Rhin qui en compte 23, pour la plupart regroupés autour de Strasbourg. La vallée de la Moselle et le pays Messin sont également bien représentés, alors que le plateau lorrain est presque vide et qu’aucun ensemble funéraire n’a été découvert dans la partie occidentale de la cité, dans le département de la Meuse. Chez les Leuques, seules sept nécropoles peuvent être signalées. Elles sont dispersées dans la moitié nord de la cité.

L’historique des découvertes montre également des différences notables entre les deux versants des Vosges. Dans la partie alsacienne de la cité des Médiomatriques, seules deux incinérations isolées de La Tène finale ont été découvertes depuis les années 1940, ainsi que les deux groupes d’inhumations en silo de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne, mises au jour à Ettendorf – Gentzenbruch [154] et Strasbourg-Koenigshoffen – rue des Comtes [184]. Les autres ensembles

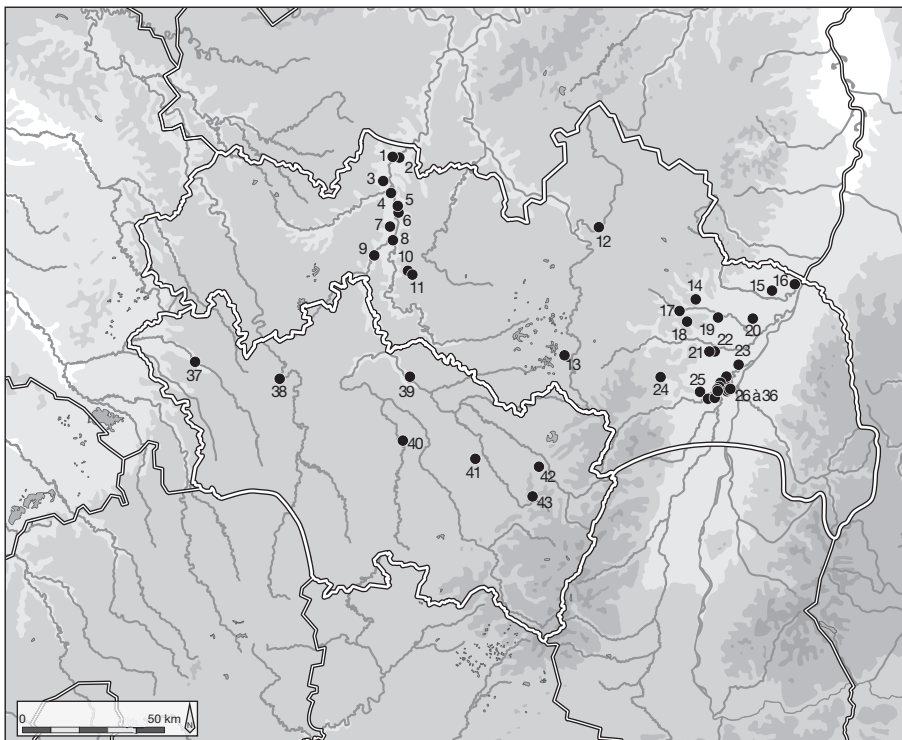


Fig. 83 : Localisation des ensembles funéraires de La Tène moyenne et finale dans les cités leuque et médiomatrique
Les numéros renvoient au tableau de la fig. 84.

⁴⁹² Plusieurs synthèses sur les nécropoles de La Tène moyenne et finale en Alsace ont été proposées par M. Zehner (Zehner 2001a ; Roth-Zehner 2007b). Pour la Lorraine, on pourra se reporter aux chapitres introductifs des différents volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrés aux départements de la Meurthe-et-Moselle (Hamm 2004), de la Meuse (Mourot 2001), de la Moselle (Flotté, Fuchs 2004) et des Vosges (Michler 2004). Une bibliographie sommaire relative à chacun des sites est présentée dans les fiches de l’annexe 2.

N° Carte (fig. 83)	Commune — Lieu-dit	N° Base (annexe 2)	Cité	Nb sépultures	Rite funéraire			Mobilier							Datation	
					Incinérations	Inhumations	Tumulus	Céramique	Fibules	Parure en verre	Autre parure	Monnaies	Armes	Outils / Ustensiles		
1	Manom — Les Étangs	167	M	2		2		X						4		LT moyenne
2	Basse-Ham — Parc Unicom	143	M	20	20			X								LT D2-GRP
3	Florange — Rue Lavoisier	155	M	3	3			X								LT finale
4	Mondelange — Schemerten	171	M	18	17	1		X	13	2				3	2	LT C à GRP
5	Ennery — Guirbaum	151	M	4	4			X								LT C-D
6	Argancy — le Clos desPrés	142	M	4	4			X	3	1	1				1	LT C2-D1
7	Woippy — Saint Vincent	190	M	21	21			X	X	X	X					LT C2-D1
8	Metz — les Hauts de Sainte-Croix	169	M	15	15			X	11	1	1			1		LT C1 - LT C2
9	Jouy-aux-Arches — la Machotte	161	M	2	2			X								LT moyenne
10	Cherisey — RD 955 - RD 67	149	M	5	5			X								LT C-D
11	Liéhon — Bassin des Lignièrès	164	M	4	4			X	3						2	LT finale
12	Bliesbruck-Reinheim — Auf dem Sand	146	M	7	7		X	X	5		1				2	LT C1
13	Bébing — Petit Bébing	144	M	2	2			X								LT D2
14	Mietesheim. — im Bruehl	170	M	?	?		X	X					1			LT finale
15	Hatten — Rothsmatt	157	M	1	1			X								LT C2-D1
16	Seltz — Hesselbusch	179	MT	1	1			X								LT D2-GRP
17	Obermodern-Zutzendorf	175	M	?	?		?	X								LT C2-D1
18	Ettendorf — Gaentzenbruch	154	M	3		3					2					406-200 ¹⁴ C
19	Schweighouse-Sur-Moder — Ancienne Sablière Quirin	178	M	18	18			X	19	5	5		3	2		LT C2-D1
20	Schirrhein — Kirchlach	177	M	2	1	1		X				3	1			LT moy / LT C2-D1
21	Brumath — Forêt	147	M	2	2		X		1					3		LT C2
22	Brumath — Stephansfeld	148	M	1	1			X							1	LT D2-GRP
23	La Wantzenau — Kirchacker	163	M	1	1			X								LT finale
24	Wasselonne — Kreuzfarthweg	189	M	1	1			X	1			1				LT D2-GRP
25	Achenheim — La tuilerie d'Achenheim-Bas	141	M	1	1										1	LT finale
26	Holtzheim — Rosenweg	160	M	1	1						1				3	LT D2-GRP
27	Hoenheim — Glaisière Ihl	159	M	>3	3	?		X	2						1	LT C2-D1 / LT D2
28	Bischheim — 37, route de Bischwiller	145	M	3		3		X			2					LT moyenne
29	Schiltigheim — croisement des routes de Brumath et Bischheim	176	M	1	1			X								LT finale
30	Strasbourg-Koenigshoffen — Rue Constantin	183	M	1	1			X	1							LT D2
31	Strasbourg-Koenigshoffen — Rue des Comtes	184	M	3		3				?						390-165 ¹⁴ C
32	Strasbourg-Koenigshoffen — Rue Gerlinde	185	M	1	1			X	2							LT D2-GRP

N° Carte (fig. 83)	Commune — Lieu-dit	N° Base (annexe 2)	Cité	Nb sépultures	Rite funéraire			Mobilier							Datation	
					Incinérations	Inhumations	Tumulus	Céramique	Fibules	Parure en verre	Autre parure	Monnaies	Armes	Outils / Ustensiles		
33	Strasbourg — 14, rue de la Nuée bleue	180	M	?	?			X	2	1	1					LT D2-GRP
34	Strasbourg — Ile Saint-Jean	181	M	3	3			X	1		4				1	LT C1
35	Strasbourg — Place Saint-Thomas	182	M	?	?			X	2							LT D2-GRP
36	Lingolsheim — Sablière Freysz	165	M	1	1			X								LT finale
37	Longeville-en-Barrois — Gravière Guyot	166	L	?	?			X	X		X		X	X		LT finale
38	Void-Vacon — Montsel	188	L	2		2					1					LT moyenne
39	Tomblaine — Le Pré Chenu	186	L	2	1	1	X		1		2					LT C2
40	Haroué — Bois de la Voivre	156	L	1	1		X	X			1	1				LT finale
41	Clézontaine — Bois du Chauffour	150	L	1			X									LT finale
42	Etival-Clairefontaine — La Pierre d'Appel	152	L	15	15			X	X	X	1					LT D1
43	Mortagne — Le Bout de Dessus	172	L	?			?	X					1			LT finale

Fig. 84 : Tableau récapitulatif des données disponibles sur les ensembles funéraires des cités leuque et médiomatique

funéraires correspondent à des découvertes fortuites et à des fouilles anciennes. En Lorraine, la tendance est inversée : les principales nécropoles ont été mises au jour lors de fouilles préventives, comme à Metz – les Hauts de Sainte-Croix [169] ou Mondelange – Schemerten [171], par exemple.

Il faut encore remarquer le grand nombre de tombes isolées en Alsace où seule la nécropole de Schweighouse-sur-Moder [178] a livré plus d'une demi-douzaine de tombes. Pour M. Zehner, « il est probable que nombre d'incinérations de La Tène moyenne et finale se situent essentiellement dans de petites nécropoles familiales à proximité des habitats »⁴⁹³, selon un schéma que l'on peut observer à Hatten – Rothsmatt [157] où une urne isolée de La Tène C2-D1 a été mise au jour à quelques dizaines de mètres de l'habitat [058] daté de la même période. Un cas similaire a été observé à La Wantzenau – Kirchacker [163][068]. En Lorraine au contraire, plusieurs nécropoles importantes ont été fouillées dans la vallée de la Moselle : à Woippy – Saint-Vincent [190], 21 incinérations ont été observées, 20 à Basse-Ham – Parc Unicom [143] ou encore 15 à Metz – les Hauts de Sainte-Croix [169]. À Mondelange – Schemerten [171], 17 incinérations et 1 inhumation de La Tène moyenne et finale ont été mises au jour dans une zone funéraire occupée depuis le Bronze moyen jusqu'au début de l'époque romaine. Elles étaient installées dans trois enclos, dont le principal, et le plus ancien, était couvert d'une superstructure fondée sur de gros poteaux. Ce monument couvrait, entre autres, une tombe de guerrier qui contenait une pointe et un talon de lance, divers éléments de fourreau d'épée, un *umbo* et une manipule de bouclier.

De telles sépultures de guerrier ont été découvertes ou peuvent être suspectées dans 7 nécropoles, toutes datées au plus tard de La Tène C2-D1. Elle trahissent certainement la présence de personnages appartenant à un rang social élevé, tout comme la sépulture féminine de La Tène

⁴⁹³ Roth-Zehner 2007b, p. 241.

C1 découverte à Bliesbruck-Rheinheim – Auf dem Sand [146], qui a livré une chaîne de ceinture en bronze émaillée⁴⁹⁴. En règle générale, la parure — essentiellement des fibules — est bien représentée, ainsi que les outils ou les ustensiles de toilette : des couteaux, des paires de force ou une petite pince en bronze ont été découverts sur onze sites. Un grand nombre de tombes n'est cependant accompagné d'aucun mobilier et se trouve simplement déposé dans une urne.

L'organisation des nécropoles est assez peu lisible. En Alsace, les découvertes anciennes, peu documentées, ne permettent pas de s'en faire une idée précise. Dans la partie lorraine de la zone d'étude, des enclos quadrangulaires ont été observés à Florange – Rue Lavoisier [155], Mondelange – Schmerten [171], Tomblaine – Le Pré Chenu [186] et Void-Vacon – Montsel [188]. Ils regroupaient un nombre variable de sépultures, douze au maximum, à Mondelange. Plusieurs tombes étaient installées dans des *tumuli*. À Bliesbruck-Reinheim – Auf dem Sand [146], la disposition des incinérations, regroupées en deux ensembles et leur très faible profondeur d'enfouissement permet de restituer au moins deux tertres, distants d'une quarantaine de mètres. Un troisième monument de ce type, abritant la tombe où a été découverte la ceinture émaillée peut également être envisagé, à une distance sensiblement égale. Ailleurs, les incinérations de La Tène finale ont été déposées dans des tertres plus anciens, datés de l'âge du Bronze comme à Clémentaine – Bois du Chauffour [150], ou du Hallstatt-La Tène ancienne dans le cas d'Haroué – Bois de la Voivre [156] ou de Brumath – Forêt [147].

Enfin, d'un point de vue chronologique, on remarque que toute l'étendue de la période envisagée est représentée, depuis La Tène C1 jusqu'à la transition avec la période romaine (fig. 85). Dans l'état actuel des données, les nécropoles dont l'utilisation est continue entre La Tène moyenne et La Tène finale sont relativement rares : seuls les ensembles de Mondelange – Schemerten [171] et Woippy – Saint-Vincent [190] sont dans ce cas. À Hoenheim – Glaisière Ihl [159], la continuité entre les tombes de La Tène C2-D1 et D2 n'est pas assurée mais peut être envisagée.

2.1.2. Les sanctuaires

Les sanctuaires des cités des Leuques et des Médiomatrices ne sont que très peu connus. Le mieux appréhendé, sinon le seul véritablement assuré depuis les fouilles qui y ont été effectuées entre 1968 et 1988 et la reprise de la documentation par M. Poux dans le cadre de sa thèse⁴⁹⁵, est celui de Mazerioie à Naix-aux-Forges [174], au pied de l'*oppidum* de Boviollles [016]. Son organisation et sa chronologie ne sont pas des plus assurées car une grande partie des structures du premier état gaulois ont été oblitérées par les réaménagements et les reconstructions de l'époque romaine. On peut toutefois proposer le schéma d'évolution suivant : entre le début et le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. un temple gaulois est construit à l'extrémité du plateau de Mazerioie. Il est matérialisé par une *cella* carrée d'environ 10 m de côté, délimitée par un fossé périphérique, interrompu à l'est et à l'ouest. Situés dans ce fossé, douze trous de poteau témoignent de la présence d'une superstructure. Celle-ci abritait neuf fosses à offrandes disposées autour d'un foyer central. Le bâtiment devait être entouré d'une enceinte fossoyée, dont seuls quelques mètres ont été fouillés. Il semble avoir été fréquenté jusqu'à l'époque augustéenne, période à laquelle le fossé d'enclos est certainement remplacé par un péribole maçonné. Après sa destruction par un incendie entre 30 et 50 de notre ère, cet édifice est

Page suivante, Fig. 85 : Tableau récapitulatif de la datation des tombes découvertes dans les cités leuque et médiomatrice

⁴⁹⁴ Reinhard 2000 ; Reinhard 2004, p. 62-63.

⁴⁹⁵ La bibliographie relative au sanctuaire de Mazerioie est relativement abondante. En dernier lieu : Legin 1997 ; Mourrot 2001, p. 411-412 ; Poux 2004, p. 431-439.

N°	Commune	Cité	Nb sép.	LT C1	LT C2	LT moy.	LT C2-D1	LT D1	LT D2	LT D2-GR	LT finale	LT C-D	Remarque
18	Ettendorf — Gaentzenbruch [154]	M	3	3?									406-200 14C
31	Stbg-Koenigshoffen — Rue des Comtes [184]	M	3	3?									390-165 14C
12	Bliesbruck-Reinheim — Auf dem Sand [146]	M	7	7									
34	Strasbourg — Ile Saint-Jean [181]	M	3	3									
8	Metz — les Hauts de Sainte-Croix [169]	M	15	7	2	6?							
4	Mondelange — Schemerten [171]	M	18	1	2		1	8	1			5	
21	Brumath — Forêt [147]	M	2		2								
39	Tomblaine — Le Pré Chenu [186]	L	2		2								
7	Woippy — Saint Vincent [190]	M	21		X		X	X					
1	Manom — Les Étangs [167]	M	2			2							
20	Schirrhein — Kirchlach [177]	M	2			1	1						
28	Bischheim — 37, route de Bischwiller [145]	M	3			3							
38	Void-Vacon — Montsel [188]	L	2			2							
9	Jouy-aux-Arches — la Machotte [161]	M	2				2						
15	Hatten — Rothsmatt [157]	M	1				1						
17	Obermodern-Zutzendorf [175]	M	?				1						
19	Schweighouse-Sur-Moder [178]	M	18				18						
6	Argancy — le Clos des Prés [142]	M	4				4						
27	Hoenheim — Glaisière Ihl [159]	M	>3				3		X				
42	Etival-Clairefontaine — La Pierre d'Appel [152]	L	15					15					
13	Bébing — Petit Bébing [144]	M	2						2				
30	Stbg-Koenigshoffen — Rue Constantin [183]	M	1						1				
16	Seltz — Hesselbusch [179]	MT	1							1			
24	Wasselonne — Kreuzfarthweg [189]	M	1							1			
26	Holtzheim — Rosenweg [160]	M	1							1			
2	Basse-Ham — Parc Unicom [143]	M	20							20			
32	Stbg-Koenigshoffen — Rue Gerlinde [185]	M	1							1			
35	Strasbourg — Place Saint-Thomas [182]	M	?							X			
33	Strasbourg — 14, rue de la Nuée bleue [180]	M	?							X			
25	Achenheim — La tuilerie d'Achenheim-Bas [141]	M	1								1		
23	La Wantzenau — Kirchacker [163]	M	1								1		
3	Florange — Rue Lavoisier [155]	M	3								3		
22	Brumath — Stephansfeld [148]	M	1								1		
29	Schiltigheim [176]	M	1								1		
11	Liéhon — Bassin des Lignièrès [164]	M	4								1		
40	Haroué — Bois de la Voivre [156]	L	1								1		
41	Clémentaine — Bois du Chauffour [150]	L	1								1		
36	Lingolsheim — Sablière Freysz [165]	M	1								1		
43	Mortagne — Le Bout de Dessus [172]	L	?								X		
37	Longeville-en-Barrois — Gravière Guyot [166]	L	?								X		
14	Mietesheim. — im Bruehl [170]	M	?								X		
10	Cherisey — RD 955 - RD 67 [149]	M	5									5	
5	Ennery — Guirbaum [151]	M	4									4	

remplacé à l'époque flavienne par un temple quadrangulaire sur podium, entouré d'une importante colonnade. Le mobilier datant du premier état est essentiellement composé d'amphores républicaines, dont on compte plus de 200 individus. Celles-ci ont surtout été découvertes le long du péribole, alors que de nombreuses monnaies ont été découvertes dans l'espace de la *cella*, ainsi que quelques éléments d'armement ou de parure. Les restes d'amphores sont interprétés par M. Poux comme les vestiges de « pratiques collectives dépassant largement le strict cadre local ». De plus, les dimensions des aménagements « s'accordent avec le statut d'un sanctuaire, sinon confédéral, du moins fréquenté à l'échelle du *pagus* ou de la cité »⁴⁹⁶. Cette constatation souligne le rôle important que devait jouer le secteur géographique de Boviolles pour la cité des Leuques, dont on a vu plus haut que cet *oppidum* pouvait être considéré comme la capitale⁴⁹⁷.

D'autres sites, des fortifications qui ont déjà été présentées plus haut, doivent certainement avoir accueilli des aménagements culturels importants. On peut mentionner à ce titre le Mont Hérapel à Cocheren [021], la Côte de Châtel à Sorcy-Saint-Martin [110] ou encore le Donon à Grandfontaine [056], où du mobilier laténien plus ou moins abondant a été découvert à l'emplacement de sanctuaires romains. À Saint-Dié – La Bure [100], l'abondance des monnaies gauloises a parfois permis de proposer l'existence d'un lieu de culte gaulois qui aurait été pérennisé par des aménagements culturels romains, dont témoignent de nombreux blocs sculptés découverts sur le site. Il faut toutefois préciser qu'aucune structure culturelle de la fin de l'âge du Fer n'a véritablement été découverte sur aucune de ces fortifications⁴⁹⁸.

La question des lieux de culte gaulois dans les cités des Leuques et des Médiomatriques reste donc très largement ouverte et ne peut faire l'objet d'une étude plus approfondie dans l'état actuel de la documentation.

2.1.3. Les exploitations de ressources minérales

Enfin, pour finir ce rapide survol des sites qui ne correspondent pas à des habitats, il faut mentionner certaines occupations vouées à l'exploitation de ressources minérales : sel, minerai de fer ou pierre. Ces sites n'ont pas été intégrés au catalogue des habitats car ils n'ont livré que quelques structures qui peuvent éventuellement être interprétées comme des aménagements domestiques. Il va toutefois sans dire que les habitats dont relevaient ces exploitations devaient se situer à proximité immédiate.

Les îlots de Briquetage de Marsal [168], Moyenvic [173] et Vic-sur-Seille [193] (fig. 86, n°2, 3 et 4) sont situés au cœur du Saulnois, dans la haute vallée de Seille, où le sel gemme peut être exploité en surface grâce à des sources salées⁴⁹⁹. Ils sont constitués de débris liés à l'exploitation de cette ressource durant tout l'âge du Fer, éventuellement jusqu'au tout début de l'époque romaine, amoncelés sur des hauteurs pouvant atteindre 11 m et des superficies de plusieurs dizaines d'hectares.

496 Poux 2004, p. 439.

497 Cf. chapitre 3, p. 140..

498 Le lecteur trouvera l'ensemble des données sur chacun des sites mentionnés au chapitre 3 où ils ont été décrits et présentés.

499 Ce secteur de la vallée de la Seille a fait l'objet de nombreuses recherches depuis sa mise en évidence au XIX^e siècle. On peut par exemple citer les travaux de J.-P. Bertaux qui dresse une typologie des vestiges d'exploitation et en propose une première périodisation (Bertaux 1976). Un programme de recherche, dirigé par L. Olivier depuis 2000, a permis de reconsidérer une bibliographie ancienne relativement importante et de reprendre les études de terrain. Le lecteur pourra se reporter à un article préliminaire qui expose les données du problème (Olivier 2000) et à un premier bilan d'étape (Olivier 2005b).

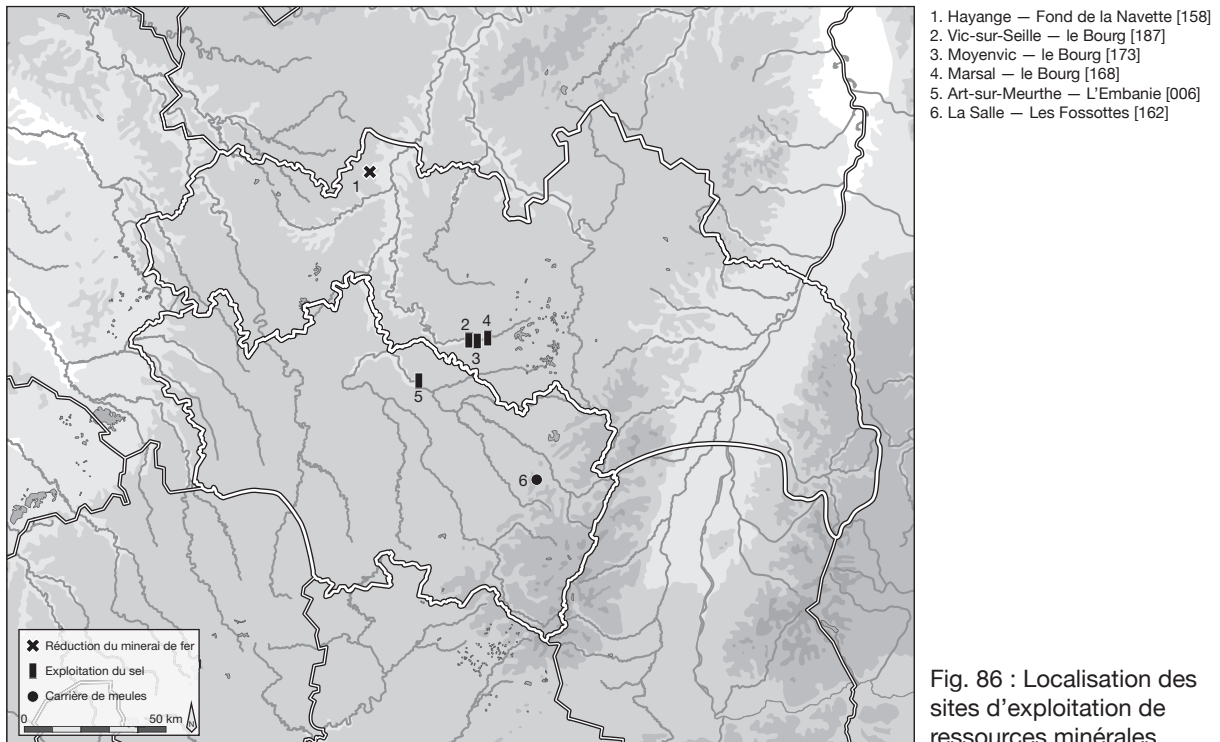


Fig. 86 : Localisation des sites d'exploitation de ressources minérales

L'exploitation proprement dite était opérée par évaporation dans des récipients dont la forme évolue avec le temps. D'abord relativement larges et peu profonds pendant les phases anciennes du Hallstatt, ils se redressent progressivement, et adoptent à La Tène moyenne et finale un profil tronconique étroit (5 à 6 cm) et profond (15 à 20 cm). Ces godets étaient remplis d'une saumure concentrée, produite à partir de l'eau de sources salines, puis passés au feu afin d'opérer une cristallisation complète du sel. Les îlots étudiés sont formés des fragments de ces récipients et des diverses pièces d'argile qui permettaient de les assembler entre eux au moment de la "cuisson".

Quelques petits ensembles de céramiques ont été découverts sur l'un ou l'autre de ces îlots. Du mobilier erratique — des monnaies, une perle en verre ou une amphore — est également mentionné. Ces différents objets permettent de proposer une occupation, pour la période envisagée, à partir de La Tène C2 jusqu'à La Tène D2. On peut noter que l'évolution de l'exploitation du sel n'est actuellement pas reconnue pour toutes les périodes de l'âge du Fer : les vestiges de La Tène ancienne manquent.

Bien que les données sur les habitats et les nécropoles soient presque inexistantes pour la fin de la période gauloise, L. Olivier propose, à titre d'hypothèse le schéma d'occupation suivant : « les ateliers de sauniers seraient établis dans la vallée, à proximité immédiate des sources de saumure. Les habitats correspondant seraient implantés à proximité immédiate des ateliers, préférentiellement sur une première terrasse alluviale située à l'abri des inondations. Les sites funéraires [...] domineraient probablement les secteurs d'ateliers et d'habitats, et seraient implantés plutôt vers le sommet des coteaux environnants »⁵⁰⁰. Ce schéma, proposé pour l'ensemble de la séquence chronologique, doit être complété par l'ajout de l'*oppidum* de la Côte Saint-Jean à Moyenvic [086] qui contrôlait la

500 Olivier 2005a, p. 326.

région et dont le développement est lié de façon certaine aux richesses dégagées par la production, à une échelle presque industrielle, du sel⁵⁰¹.

À Art-sur-Meurthe – L’Embanie [006] (fig. 86, n°5), déjà étudié plus haut dans le cadre des habitats, un fragment de récipient utilisé pour l’évaporation de la saumure a été découvert. Il témoigne vraisemblablement de l’exploitation du sel dans cette région. Celle-ci se situe dans un second secteur du bassin salifère de Lorraine, qui s’étend autour de la vallée de la Meurthe, en amont de Nancy, près de la confluence du Sânon. Cet unique tesson ne permet pas, bien évidemment, de restituer une production massive, mais incite S. Deffresigne à proposer, de façon hypothétique, un partage des ressources salifères entre les Médiomatriques, dans la région de la Seille, et les Leuques qui exploiteraient celles de la Meurthe⁵⁰². Cette proposition intéressante sur le plan des relations entre les deux cités ne peut être vérifiée dans l’état actuel des données disponibles sur le sujet.

À Hayange – le Fond de la Navette [158] (fig. 86, n°1), quelques vestiges attribués de façon peu assurée à des activités de réduction du minerai de fer ont été découverts dans les années 1980, en rebord de plateau, au sommet de la côte de Moselle⁵⁰³. Les scories et les charbons de bois recueillis étaient associés à quelques tessons qui permettent de les dater de La Tène ancienne ou moyenne et de l’époque romaine. Le site, pour lequel aucune étude n’a été effectuée, est considéré avec la plus grande prudence par M. Leroy et L. Cabboi qui dirigent un PCR sur la métallurgie ancienne⁵⁰⁴. Il constituerait, malgré les potentialités certaines de la région très riche en minerai⁵⁰⁵, l’unique témoignage des stades primaires de la chaîne opératoire de la production métallurgique du fer dans les cités leuque et médiomatrique. C’est ici tout un pan de la recherche archéologique sur la mise en place, l’organisation et le contrôle des exploitations du minerai de fer, dont l’importance dans la société de La Tène moyenne et finale, entre autres, ne doit pas être démontrée, qui reste à explorer.

Enfin, situées dans le bassin de Saint-Dié, à La Salle dans les Vosges, les carrières des Fossottes [162] (fig. 86, n°6) correspondent à l’exploitation assez intensive d’un ban de roche volcanique, la rhyolithe, avec laquelle ont été fabriquées des meules⁵⁰⁶. Les recherches récentes sur le site, qui semble être divisé en plusieurs pôles distincts, se sont attachées à préciser les modes d’exploitation du matériau et de façonnage des meules. L’étude typologique de ces instruments met en évidence une longue période d’utilisation du gisement qui s’étend du Hallstatt à l’époque romaine en passant par La Tène moyenne et finale. Pour cette période, l’étude de leur répartition géographique montre une aire de diffusion axée sur la vallée de la Meurthe, mais qui s’étend jusqu’à Boviollles et Void-Vacon à l’ouest et à l’*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne vers le nord-est.

2.2. Les voies de communication

L’importance des voies de communication pour l’étude des territoires anciens a souvent été soulignée : on a déjà vu par exemple que S. Fichtl a mis en évidence le lien étroit qu’elles entre-

501 L. Olivier propose pour sa part l’existence d’un sanctuaire sur le sommet de la colline ; ce point a déjà été discuté plus haut (cf. notice sur Moyenvic – la Côte Saint-Jean : chapitre 3, p. 109-110).

502 Deffresigne, dans Hamm 2004, p. 60.

503 Informations CA-SRA Lorraine, reprises dans Flotté, Fuchs 2004, p. 502.

504 Leroy, Cabboi 2006, p.38.

505 Ces potentialités sont présentées par M. Leroy dans son ouvrage sur la sidérurgie ancienne en Lorraine (Leroy 1997, p. 23-35).

506 Farget 2007a ; Farget 2007b ; Lagadec 2007 ; Triboulot, dans Michler 2004, p. 321 ; Triboulot, Lagadec 2006.

tenaient avec les fortifications médiomatriques. Il semble donc nécessaire, avant d'étudier l'organisation des deux cités envisagées, de présenter les grands axes qui les traversaient. Il ne sera pas question ici de restituer leur tracé exact, mais plutôt de mettre en évidence les itinéraires empruntés, les grandes directions suivies, à l'échelle de la cité.

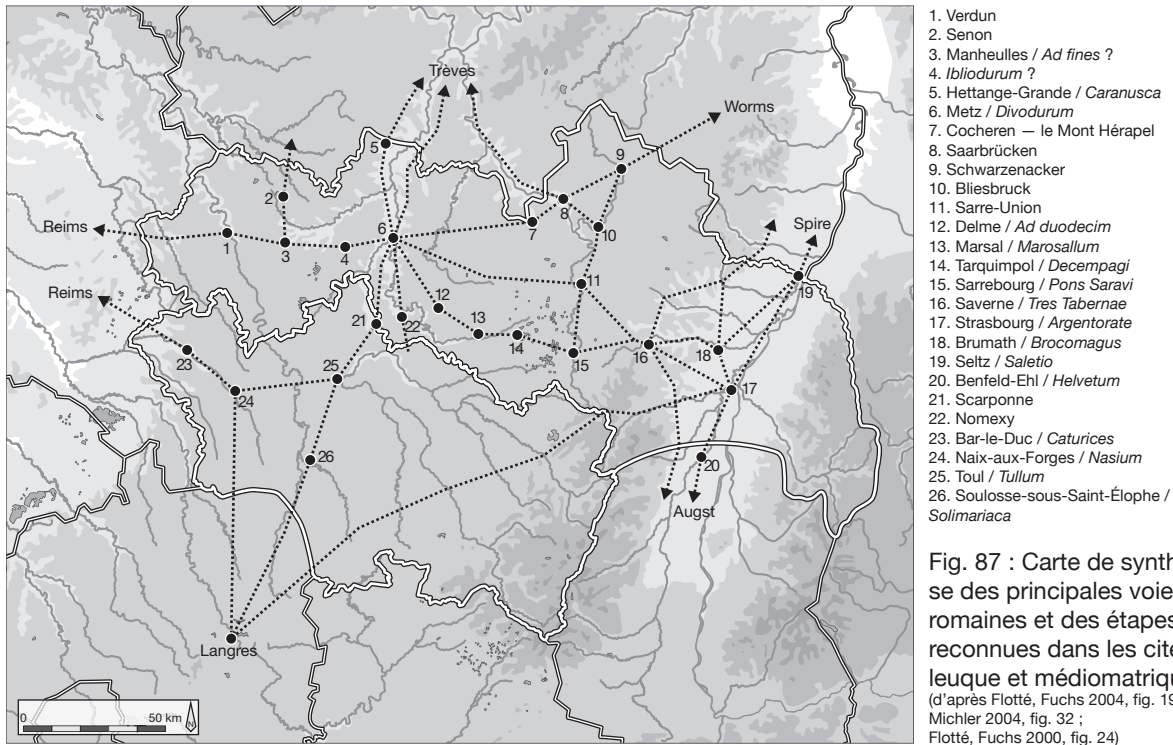
2.2.1. Les voies romaines

Le sujet est cependant encore assez peu développé, voire même totalement délaissé pour les territoires des Leuques et des Médiomatriques à l'époque gauloise. Tout au plus peut-on rappeler l'étude de S. Fichtl, déjà présentée plus haut, qui met en avant l'importance des axes naturels. En revanche, la reconnaissance des voies romaines, dont l'héritage gaulois a été souligné de nombreuses fois, a fait l'objet de très nombreuses recherches depuis le XVIII^e siècle, qui ont abouti à une multiplication des propositions, parmi lesquelles il semble nécessaire de mettre un peu d'ordre. Plusieurs synthèses récentes⁵⁰⁷, qui reprennent des travaux anciens ou s'appuient sur des recherches actuellement en cours, permettent d'y voir un peu plus clair et de dresser une carte des principaux axes romains qui parcouraient les cités médiomatrique et leuque (fig. 87).

Bien qu'il soit certainement lié à l'état de la recherche et aux interprétations plus ou moins avancées des différents contributeurs au dossier, le contraste est assez prononcé entre les deux territoires. Le premier apparaît comme une entité fortement structurée par un réseau développé dans de multiples directions. Le sens nord-sud est bien sûr représenté par la voie de Langres à Trèves par Toul et Metz, dédoublée au nord de cette ville, mais également par l'itinéraire de la Sarre qui relie Sarrebourg — certainement même le Donon et le massif vosgien — à Trèves ou à Worms par le Palatinat ; plus à l'est, la voie du Rhin passe, entre Augst et Spire, par Strasbourg et Brumath et la voie des collines sous-vosgiennes suit le relief au plus près. Les liaisons est-ouest sont nombreuses dans la partie centrale de la cité des Médiomatriques : deux voies relient Strasbourg à Metz, elles se séparent au niveau du col de Saverne, l'une passant par Sarre-Union, le plateau lorrain et la vallée de la Nied, l'autre par Sarrebourg, Tarquimpol et la vallée de la Seille. À l'ouest, un seul axe important est reconnu entre Metz et Reims.

Le réseau des voies de la cité des Leuques, au contraire, semble totalement déséquilibré vers l'ouest ; il n'est formé que de quatre itinéraires. La voie de Langres à Trèves est bien entendu la plus importante, elle traverse la cité du nord au sud. Vers l'ouest, un axe relie Toul à Reims par la vallée de l'Ornain et Naix-aux-Forges, qui bénéficie également d'une liaison importante avec Langres. Enfin, partant de la capitale des Lingons, une voie traverse la cité du sud-ouest au nord-est

507 Le sujet a été traité en dernier lieu par E. Freyssinet dans le quatrième chapitre de sa thèse (Freyssinet 2007, p. 109-133). Elle y dresse un historique critique des travaux effectués en Alsace et en Lorraine, auquel le lecteur pourra se reporter. Constatant la profusion des données souvent confuses et parfois peu convaincantes, elle se borne à étudier les voies attestées par les itinéraires antiques, et ne propose qu'une rapide énumération d'autres axes dont elle reconnaît pourtant l'importance régionale. Aucune carte, autre que celle représentant le tracé des cinq voies attestées par les sources historiques — voie d'Agrippa de Lyon à Trèves, voie du Rhin, voie de Strasbourg à Metz, de Metz à Reims par Verdun ou par *Nasium* et Toul —, n'est proposée (Freyssinet 2007, fig. 15). Les chapitres introductifs des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* relatifs aux départements de la Moselle et des Vosges proposent pour leur part de courtes synthèses illustrées chacune d'une carte des axes principaux des cités des Leuques et des Médiomatriques (Demarolle, dans Flotté, Fuchs 2004, p. 114-117 et fig. 19 pour la cité romaine des Médiomatriques ; Freyssinet dans Michler 2004, p. 75 et fig. 32 pour celle des Leuques). La cité romaine des Triboques, détachée de celle des Médiomatriques à l'époque romaine, est présentée dans le volume consacré au Bas-Rhin (Flotté, Fuchs 2000, p. 124-127 et fig. 24). Il faut encore signaler les travaux de J.-D. Laffite autour de Metz, qui ont permis la reconnaissance de plusieurs axes secondaires et l'étude sur le terrain de nombreux tronçons de voies (Laffite, dans Flotté, Fuchs 2004, p. 180-185). La carte de la figure 87 est établie d'après les synthèses des *CAG*.



en direction du col du Donon et de Strasbourg. Les cartes produites donnent l'impression que les liaisons transversales sont inexistantes ou très peu développées vers l'est, vers le massif vosgien et ses ressources naturelles ou vers les plaines sous-vosgiennes au potentiel agricole certain. On peut également remarquer, de façon plus anecdotique, que le tracé de la voie de Metz à Nomexy n'a pas été considéré comme important à son débouché dans la cité des Leuques, alors qu'il semble se diriger vers la vallée de la Meurthe, qu'il rejoint à Saint-Nicolas-de-Port, et l'axe est-ouest qu'elle dessine vers les Vosges.

2.2.2. Les axes de communication gaulois

Une fois le réseau romain présenté dans ses grandes lignes, il faut tenter de voir dans quelle mesure il peut refléter l'existence de grandes voies de communication gauloises. Faute de données précises sur le sujet, l'importance des axes naturels est souvent soulignée ; elle est parfois mise en lumière lors d'études micro-régionales⁵⁰⁸. À ce titre, les voies romaines de la vallée de la Moselle, de la Sarre, de la Seille et de l'Ornain reflètent certainement des cheminements plus anciens qui devront être pris en compte. La vallée de la Meuse n'est en revanche pas considérée comme un axe important à l'époque romaine. Cependant, la présence de nombreux *oppida* — Moncel-sur-Vair, Sorcy-Saint-Martin, Saint-Mihiel ou Verdun — sur cet axe fluvial impose de le retenir pour l'étude. On a vu plus haut que la production de la carrière de meules de La Salle était diffusée dans un territoire essentiellement centré sur la vallée de la Meurthe, dont le rôle économique ne semble pas devoir être écarté ; celle-ci sera donc envisagée comme un axe de communication depuis le cours de la Moselle vers le bassin de Saint-Dié, dans le nord-est de la cité des Leuques. Le pont, dont les poutres proviennent de bois abattus entre 56 et 6 avant J.-C., découvert à Étival-Clairefontaine [153] témoigne de la présence d'une voie vraisemblablement importante dans ce secteur de la haute vallée

508 Dans sa thèse sur le nord de la bourgogne par exemple, P. Nouvel, au terme d'une analyse micro-régionale, arrive à cette conclusion (Nouvel 2004, p. 430-431).

de la Meurthe⁵⁰⁹. Elle permettait certainement de passer sur le versant alsacien par le col du Donon ou le col de Saales qui débouchent tous deux sur la vallée de la Bruche en direction de Strasbourg.

Le col de Saverne est un point de passage aisé entre la plaine du Rhin et le plateau lorrain. De nombreuses voies anciennes — romaines ou médiévales — sont visibles dans ce secteur qui bénéficie de la configuration du terrain permettant de passer sans trop d'efforts le versant oriental des Vosges. On rejoint de là, par le pays des Étangs et Tarquimpol, la vallée de la Seille puis Metz, en suivant vraisemblablement un cheminement repris à l'époque romaine. Un embranchement vers le nord-ouest est également envisageable. En direction de l'ouest, vers Verdun, on considérera que l'itinéraire antique doit certainement refléter une situation plus ancienne, bien qu'il ne soit pas possible de le certifier en raison du manque de données disponibles pour le nord du département de la Meuse. L'axe de Metz au Mont Hérapel retenu par S. Fichtl constitue quant à lui un passage aisé vers l'est de la cité des Trévires et peut également être pris en considération.

Dans la vallée du Rhin, la grande voie romaine qui suit le cours du fleuve semble reprendre un cheminement plus ancien. Sa proximité étroite avec d'importantes nécropoles tumulaires, au bord de la terrasse de Haguenau par exemple, doit être soulignée⁵¹⁰, selon un schéma bien connu depuis l'âge du Bronze. Ces ensembles funéraires servent en effet de marqueurs territoriaux forts et semblent jalonner les axes de communication. On peut encore signaler l'importance de la voie de l'Ill pour le sud de la plaine du Rhin. Ce cheminement, qui est en effet bordé de nécropoles tumulaires, rejoint la voie du Rhin au niveau de Benfeld, près de la frontière entre les Rauragues et les Médiomatriques.

Sur des arguments semblables, L. Olivier et J.-P. Legendre proposent de situer l'axe nord-sud principal de la cité des Leuques sur le cours du Madon, plutôt qu'à l'emplacement de la voie d'Agrippa, un peu plus à l'ouest⁵¹¹. Ce petit affluent de la Moselle prend sa source près de celle de la Saône. Il devait ainsi servir de trait d'union entre celle-ci — qui constitue le débouché le plus direct depuis le Rhône et le bassin méditerranéen — et la Moselle puis le Rhin. D'importantes concentrations de tumulus dans la région d'Haroué en Meurthe-et-Moselle et de Gray en Haute-Saône, situées le long de cet axe, semblent en attester l'importance et l'ancienneté, tout comme les tombes à char de Diarville et Marainville-sur-Madon. Ce tracé rejoint la vallée de la Meurthe au niveau du bassin de Nancy, avant d'obliquer vers le cours de la Moselle.

Ces remarques permettent de proposer une carte synthétique des principaux axes gaulois qui parcouraient les cités des Leuques et des Médiomatriques (fig. 88). Le choix d'un tracé rectiligne permet de s'attacher plus aux liaisons qui pouvaient exister entre les différents secteurs étudiés qu'à la localisation effective des routes, qu'il semble illusoire de vouloir déterminer dans l'état actuel des données. Quelques questions restent en suspens, comme celles des voies est-ouest de la cité des Leuques, de l'importance du cheminement que reprendra la voie d'Agrippa ou encore le problème d'un éventuel axe situé sur le piémont oriental des Vosges. Ces interrogations trouveront des réponses plus bas, après que l'intégration des différents sites dans les territoires qui les entourent aura été étudiée. L'axe matérialisé par la vallée de la Kintzig vers le Wurtemberg a été ajouté conformément au choix opéré pour le tracé de la limite orientale de la cité des Médiomatriques⁵¹².

509 Deyber 1978a ; Deyber 1980.

510 Adam, dans Flotté, Fuchs 2000, p. 115.

511 Legendre, Olivier 2003, p. 69-72.

512 Celle-ci a été repoussée sur la crête de la Forêt-Noire afin d'intégrer la totalité de la vallée de la Kintzig, qui devait servir de voie de pénétration naturelle dans le massif depuis le Rhin en direction du Neckar (cf. chapitre 1, p. 40).

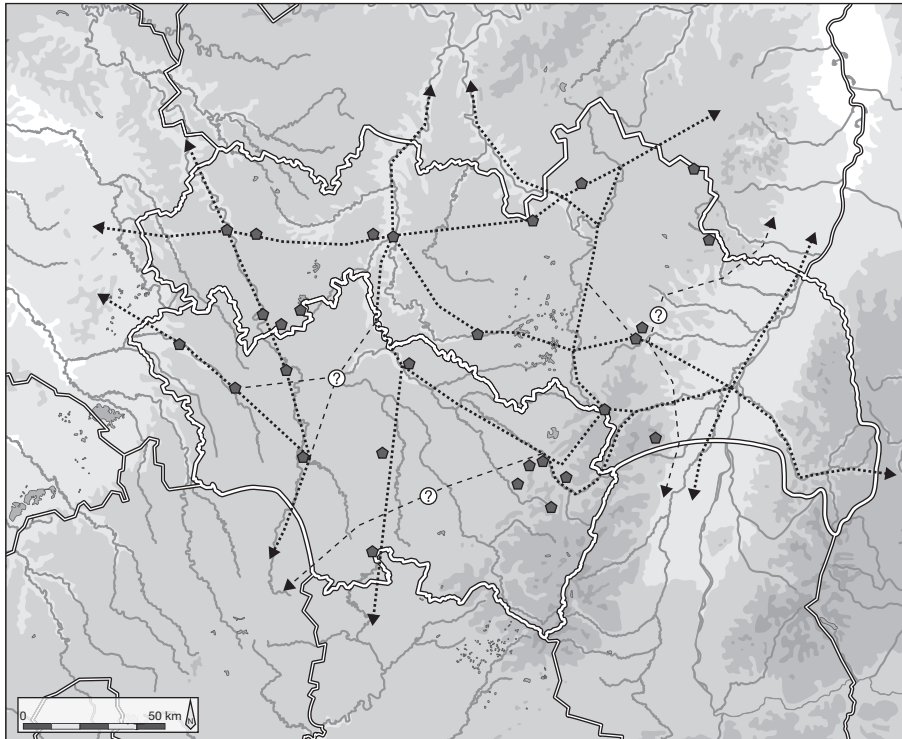


Fig. 88 : Carte synthétique des axes de circulation gaulois dans les cités leuques et médiomatriques
Les sites fortifiés, maintenant bien étudiés, sont représentés pour faciliter la lecture.

3. Structuration et organisation du territoire

Il est maintenant possible, alors que les différentes composantes de l'occupation du territoire ont été présentées, d'étudier plus précisément leur répartition spatiale et ses implications dans l'organisation générale des cités leuque et médiomatrique. Plusieurs points seront successivement abordés. Les différents réseaux de sites qui structurent les deux territoires feront l'objet d'une première partie ; dans un deuxième temps, l'influence des voies de communication et des frontières sur la répartition des principaux sites sera mise en lumière. Enfin, avant de proposer une vision d'ensemble relativement détaillée des cités des Leuques et des Médiomatriques, un certain nombre de phénomènes attestant la présence localisée d'aristocrates seront passés en revue.

3.1. *Oppida* et *vici* : des réseaux complémentaires ?

Dans une première partie, il convient de s'attacher à mettre en évidence les caractères particuliers de la répartition des centres de différentes natures qui ont pu polariser l'activité des cités leuque et médiomatrique. Ces sites sont d'une part les *oppida* dont le rôle structurant au sein des cités gauloises est souvent souligné et, d'autre part, l'ensemble des agglomérations dont les fonctions économiques importantes sont maintenant connues.

3.1.1. Remarques liminaires

Avant de proposer une étude détaillée de la répartition spatiale des *oppida* et des agglomérations de façon générale, il faut mettre en évidence quelques biais de la documentation disponible et rappeler quelques points déjà évoqués plus haut.

L'étude de la distribution spatiale des sites fortifiés s'appuiera sur l'analyse hiérarchique qui en a été faite précédemment⁵¹³. L'ensemble des 28 fortifications prises en compte a été divisé, sur la base de leur superficie, en quatre classes hiérarchiques, confirmées par le mobilier et les structures. Les trois premières concernent des habitats groupés dont la fonction économique semble prépondérante, des *oppida*, alors que la dernière est composée d'établissements isolés, de petite taille, qui ont été interprétés comme des résidences aristocratiques. La faiblesse de l'échantillon et le caractère morphologique, plus que véritablement fonctionnel, des différences entre les trois classes d'*oppida* incitent dans un premier temps à ne pas en tenir compte et à les considérer de la même manière ; cette distinction en trois rangs sera cependant réintroduite plus loin dans l'étude afin d'éventuellement nuancer les conclusions de l'analyse spatiale.

La chronologie relative des différents sites considérés ici n'est pas suffisamment précise pour autoriser une étude diachronique de leur répartition. En effet, la plupart des fortifications et des habitats groupés ouverts ne sont que très mal datés et ne permettront de proposer qu'un développement valable pour une étape moyenne de La Tène finale, dans les premières décennies du I^{er} siècle avant J.-C., alors que toutes les fortifications et la plupart des agglomérations ouvertes sont encore en activité ou déjà occupées⁵¹⁴.

Enfin, il est nécessaire de présenter rapidement les caractères généraux de la répartition géographique des deux types de sites envisagés. Alors que le nombre de fortifications de chacune des deux cités est sensiblement équivalent — on en compte 13 chez les Leuques et 15 chez les Médiomatriques, dont le Donon à Grandfontaine qui occupe une position véritablement frontalière et n'est attribué à ces derniers que sur la base de l'analyse régressive des limites diocésaines —, leur carte de répartition (fig. 48, p. 124) montre plusieurs déséquilibres. Au sein de chacun des deux territoires, tout d'abord, on remarque des zones plus ou moins vides.

Chez les Médiomatriques, si les trois quarts orientaux de la cité regroupent la quasi-totalité des fortifications gauloises, aucune n'est connue dans le massif de la Forêt-Noire, pourtant favorable à l'installation de ce type de site⁵¹⁵. De même, la partie centrale du plateau lorrain et le versant occidental des Vosges du nord, de part et d'autre de la vallée de la Sarre, montrent un vide certain. Dans la cité des Leuques, le déséquilibre est encore plus marqué : la grande majorité des fortifications est installée à l'ouest d'une ligne formée par le cours du Madon, les territoires situés à l'est n'étant occupés que par les cinq sites du bassin de Saint-Dié, tous de petite taille et regroupés dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres.

Ces disparités géographiques se doublent d'une sous-représentation des *oppida* dans la cité des Leuques : en effet celle-ci n'en compte que quatre, qui représentent à peine un tiers de ses fortifications, alors qu'ils sont huit chez les Médiomatriques, pour une proportion qui dépasse la moitié.

513 Cf. chapitre 3 § 1.3.4, p. 138. L'ensemble des notions rappelées en tête de chacune des parties proposées plus bas a été traité dans les différentes études thématiques du chapitre 3, auxquelles le lecteur pourra se reporter.

514 Les sites fortifiés dont l'occupation se termine le plus tôt sont Étival-Clairefontaine – la Pierre d'Appel et Saint-Dié – la Bure qui semblent connaître un net déclin à partir du début de La Tène D2, alors que les premières installations de la Butte Sainte-Genève à Essey-lès-Nancy remontent à la fin de La Tène D1. Pour les agglomérations ouvertes, le manque généralisé de données incite à considérer que la plupart d'entre elles a pu être contemporaine des *oppida*, à l'exception de Tomblaine, qui périclité alors que l'*oppidum* voisin d'Essey-lès-Nancy se développe pleinement, et de Vignot dont l'occupation ne semble pas remonter avant la fin de La Tène D2, mais que son caractère, vraisemblablement agricole plus que commercial, tient à part de la présente étude.

515 La Forêt-Noire n'est cependant pas vide de fortifications, mais aucune n'a pu être datée de La Tène finale.

On peut encore noter quelques concentrations particulières sur lesquelles il faudra revenir plus bas. La plus importante est située dans le bassin de Saint-Dié ; une autre doit être mentionnée au niveau des côtes de Meuse, à l'emplacement de la frontière entre les deux cités : les sites de Saint-Mihiel, Apremont-la-Forêt et Montsec s'y retrouvent dans un territoire d'une quinzaine de kilomètres de rayon. Dans la cité des Médiomatriques, on peut encore souligner la proximité des deux *oppida* de Saverne et Ernolsheim-lès-Saverne à l'est, et de Verdun et Châtillon-sous-les-Côtes à l'ouest. Ces sites sont espacés de 5 km pour les premiers et de 10 km pour les seconds.

La répartition générale des habitats groupés ouverts est assez proche de celle des fortifications (fig. 55, p. 145). Les deux cités en comptent un nombre sensiblement équivalent ; mais, alors qu'ils sont représentés dans l'ensemble des territoires médiomatriques, ils se concentrent, chez les Leuques, à l'ouest du Madon, la moitié orientale de la cité en étant totalement dépourvue. Aucun regroupement important n'est cependant à souligner ; tout au plus note-t-on quelques rapprochements dans la partie sud-ouest de la cité des Leuques.

3.1.2. Les *oppida*

L'étude de la répartition spatiale des *oppida* des Leuques et des Médiomatriques a été effectuée en deux temps : les sites ont tout d'abord été considérés dans leur ensemble, puis les deux cités ont été approchées séparément.

3.1.2.1. Les *oppida* des Leuques et des Médiomatriques

La détermination des territoires théoriques moyens — qui sont calculés à partir de la moyenne des mesures de la distance au plus proche voisin de chacun des sites — à l'échelle globale des deux cités ne semble pas véritablement donner de résultats exploitables, quel que soit le mode de calcul retenu. Tout d'abord, tous les *oppida* ont été envisagés (fig. 89, A) : les distances au plus proche voisin mesurées sont relativement variées, comprises entre 5 et 45 km, leur moyenne s'établissant à

Ensemble des <i>oppida</i>		Dist. A	Dist. B
Boviolles	Sorcy-St-Martin	19	19
Châtillon	Verdun	10	/
Cocheren	Moyenvic	44	44
Ernolsheim	Saverne	5	/
Essey-lès-Nancy	Moyenvic	27	27
Metz	Essey-lès-Nancy Moyenvic	45	45
Moncel-sur-Vair	Sorcy-St-Martin	31	31
Moyenvic	Essey-lès-Nancy	27	27
Saint-Mihiel	Sorcy-St-Martin	21	21
Saverne	Ernolsheim	5	/
	Cocheren Moyenvic	/	55
Sorcy-St-Martin	Saint-Mihiel	21	21
Verdun	Châtillon	10	/
	Saint-Mihiel	/	32
Moyenne		22,1	32,2

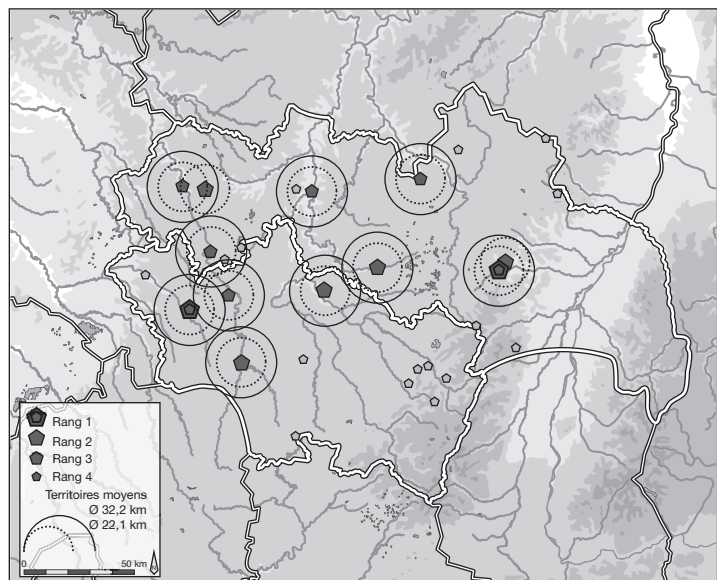


Fig. 89 : Tableau des distances au plus proche voisin et représentation des territoires théoriques moyens des *oppida* leuques et médiomatriques (hypothèse rejetée)

22,1 km. Les territoires moyens théoriques ne couvrent alors qu'une faible partie des territoires envisagés, laissant de grandes zones vides à l'est de la cité des Médiomatriques, où un certain nombre de sites est pourtant présent (fig. 89).

Dans un second temps, afin de corriger le poids prépondérant des couples Saverne – Ernolsheim-lès-Saverne et Verdun – Châtillon-sous-les-Côtes dans la distribution, un seul site a été conservé pour chacun d'entre eux. À l'est, l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne a été retenu en raison de la bonne connaissance que l'on peut en avoir et de son occupation assurée à la Tène D1b-D2a, alors que la Heidenstadt, au contraire, ne peut être datée précisément. À l'ouest, le mobilier connu pour Verdun étant un peu plus abondant que celui de Châtillon, où l'on ne connaît que trois monnaies assez tardives, c'est ce site qui a été choisi⁵¹⁶. Les distances au plus proche voisin mesurées dans ce nouvel ensemble de dix sites (fig. 89, B) sont légèrement moins dispersées qu'auparavant, entre 19 et 55 km ; leur moyenne est maintenant égale à 32,2 km. Les territoires théoriques moyens ainsi nouvellement définis ne couvrent toujours qu'une faible partie des deux cités. Ils ne permettent donc pas plus que précédemment d'en proposer une interprétation de l'organisation. L'étude semble donc devoir être affinée en prenant en compte successivement les *oppida* de chacune des deux entités.

3.1.2.2. Les *oppida* des Médiomatriques

Cité des Médiomatriques		Dist.
Cocheren	Moyenvic	44
Metz	Moyenvic	45
Moyenvic	Cocheren	44
Saint-Mihiel	Verdun	32
Saverne	Cocheren Moyenvic	55
Verdun	Saint-Mihiel	32
Écart-type = 8	Moyenne	42

Fig. 90 : Tableau des distances au plus proche voisin (*oppida* médiomatriques)

À l'échelle de la cité des Médiomatriques, les résultats sont nettement meilleurs. En effet, les distances au plus proche voisin mesurées (fig. 90) voient leur dispersion diminuer et se regrouper entre 32 et 55 km, avec une moyenne à 42 km. La carte des territoires théoriques moyens qui en découlent (fig. 91) montre une intégration presque complète des différentes régions de la cité autour d'*oppida* dont le maillage adopte une forme relativement régulière, où les sites sont disposés en triangles grossièrement équilatéraux d'une cinquantaine de kilomètres de côté en moyenne⁵¹⁷.

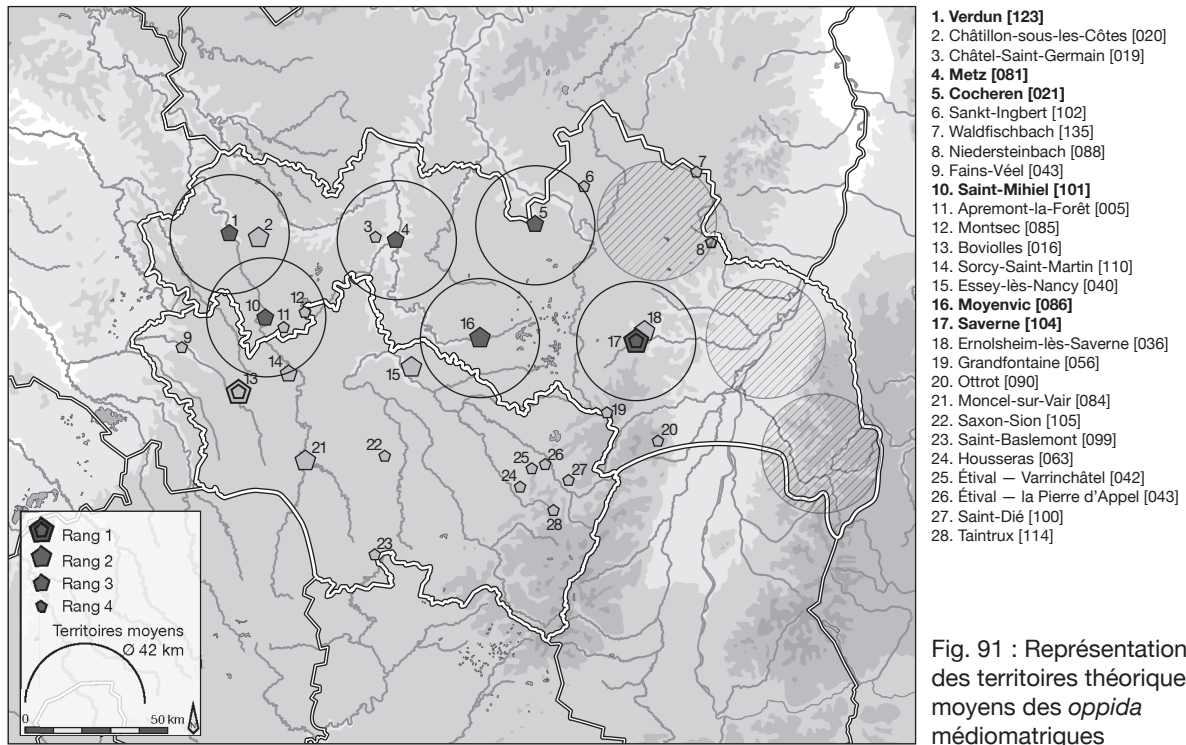
Dans le détail toutefois, cette constatation doit être quelque peu nuancée : si le plateau lorrain, entre les Vosges du nord et la vallée de la Moselle, répond assez favorablement à cette régularité, la vallée de la Meuse au contraire montre deux sites — et donc deux cercles — légèrement décalés vers l'ouest d'une part et plus proches l'un de l'autre que le modèle théorique ne le propose d'autre part. Cette spécificité locale sera étudiée plus bas. On peut encore remarquer que

⁵¹⁶ Le choix de retenir Saverne et Verdun au détriment d'Ernolsheim-lès-Saverne et de Châtillon-sous-les-Côtes pour étudier la cité des Médiomatriques a déjà été proposé par S. Fichtl, sur les arguments exposés plus haut (Fichtl 2004, p. 71).

⁵¹⁷ Une telle disposition doit également être soulignée chez les Trévires où les six *oppida* principaux — le Titelberg, Kastel, Otzenhausen, le Donnersberg, le Martberg et Wallendorf — sont répartis de façon assez régulière dans la cité. Ils forment des triangles de 55 km de côté en moyenne, légèrement plus petits à l'ouest et plus grands à l'est (Metzler 1995, p. 573-591, fig. 284 ; Fichtl 2004, p. 70).

Dans le Berry, les principaux *oppida* des Bituriges sont espacés en moyenne d'une quarantaine de kilomètres et sont interprétés comme les centres de *pagi* (Batardy *et alii* 2001, p. 76).

Dans la vallée de l'Aisne, cette disposition selon un maillage triangulaire régulier des sites fortifiés de rang 3 est doublée pour les rangs supérieurs d'une distribution linéaire régulière le long de la rivière. Cette configuration est interprétée comme le reflet d'une « organisation centralisée s'appuyant sur un réseau hiérarchisé de 12 fortifications » (Pion 1990, p. 242-245).



la partie nord orientale de la cité, où aucun *oppidum* n'a été découvert, correspond *grosso modo* à la superficie de trois territoires théoriques moyens de 42 km de rayon⁵¹⁸.

Malgré les quelques différences qui viennent d'être observées entre le modèle théorique et la distribution réelle des *oppida* de la cité des Médiomatriques, cette répartition montre une régularité qui trahit certainement une organisation centralisée, polarisée autour de six fortifications importantes, régulièrement implantées dans le territoire. La taille de ces sites, qui varie dans des proportions de 1 à 15, ne semble pas être finalement un critère discriminant pour déterminer leur fonction centrale dans le découpage de la cité.

3.1.2.3. Les *oppida* des Leuques

La répartition des *oppida* de la cité des Leuques ne se laisse pas appréhender aussi facilement. On a déjà vu que ce territoire souffrait d'un très net déséquilibre entre une partie nord-est où se trouvent groupés cinq sites de petite taille, une partie centrale et méridionale où aucune fortification n'a été découverte et une partie occidentale où ces sites sont relativement nombreux. De plus, le petit nombre d'*oppida* de la cité — quatre seulement sont signalés — interdit toute conclusion définitive. Les distances au plus proche voisin mesurées sont nettement moins importantes que chez les Médiomatriques (fig. 92) : elles s'échelonnent de 19 à 44 km, pour une moyenne de 28,3 km. On peut avant toute chose remarquer que Sorcy-Saint-Martin semble occuper une place centrale dans ce dispositif : il est en effet l'*oppidum* le plus proche de chacun des trois autres.

⁵¹⁸ Il n'est bien sûr pas question de chercher à combler les blancs de la carte en invoquant d'hypothétiques sites, localisés plus ou moins vers le centre des cercles proposés. Il faut cependant remarquer que le rythme de l'implantation des *oppida* peut être poursuivi, à titre d'hypothèse, vers l'est, au-delà de la vallée du Rhin, jusqu'à la frontière proposée sur des critères topographiques au début de l'étude. Ce type de constatation en négatif peut permettre d'apporter un élément de validation supplémentaire à un modèle en généralisant, à titre d'hypothèse, une situation à l'ensemble d'un territoire donné.

Cité des Leuques		Dist.
Boviolles	Sorcy-St-Martin	19
Essey-les-Nancy	Sorcy-St-Martin	44
Moncel-sur-Vair	Sorcy-St-Martin	31
Sorcy-St-Martin	Boviolles	19
Écart-type = 10,3	Moyenne	28,3

Fig. 92 : Tableau des distances au plus proche voisin (*oppida* leuques)

Les territoires théoriques moyens de ces sites (fig. 93) ne décrivent qu'imparfaitement leur répartition spatiale : on remarque en effet que la zone centrée sur Essey-lès-Nancy reste largement déconnectée des trois autres, alors que celles de Boviolles et de Sorcy-Saint-Martin se chevauchent de façon importante. En revanche, les distances entre Moncel-sur-Vair et ces deux sites répondent relativement bien au modèle théorique : on mesure 33 km jusqu'à Boviolles et 31 km jusqu'à Sorcy. On peut encore noter que les deux petites fortifications de Saxon-Sion et Fains-Véel, au pied desquelles se trouvent deux agglomérations ouvertes dont il sera question plus bas, s'intègrent relativement bien au maillage théorique.

À ce stade de l'étude, il n'est pas possible de mettre en évidence une quelconque organisation centralisée de la cité des Leuques autour d'un réseau d'*oppida*, semblable à celle mise en évidence chez les Médiomatriques. Deux hypothèses doivent alors être envisagées : soit le territoire est polarisé par les grandes fortifications, mais aussi par d'autres sites, qu'il faudra alors mettre en évidence ; soit l'organisation spatiale ne présente pas de caractère régulier et ne peut alors pas être envisagée comme totalement centralisée. Les différentes régions de la cité, plus ou moins intégrées, devront dans ce cas être précisément cernées.

L'analyse de la distribution géographique des *oppida* des cités des Médiomatriques et des Leuques permet de mettre en évidence une organisation régulière chez les premiers, centrée sur des *oppida* répartis à intervalles plus ou moins constants, qui contraste avec l'irrégularité qui semble gouverner la localisation des grands sites fortifiés des seconds. Dans un cas, des centres régionaux, qui répondent certainement à la fonction politique fréquemment évoquée pour les *oppida*, sem-

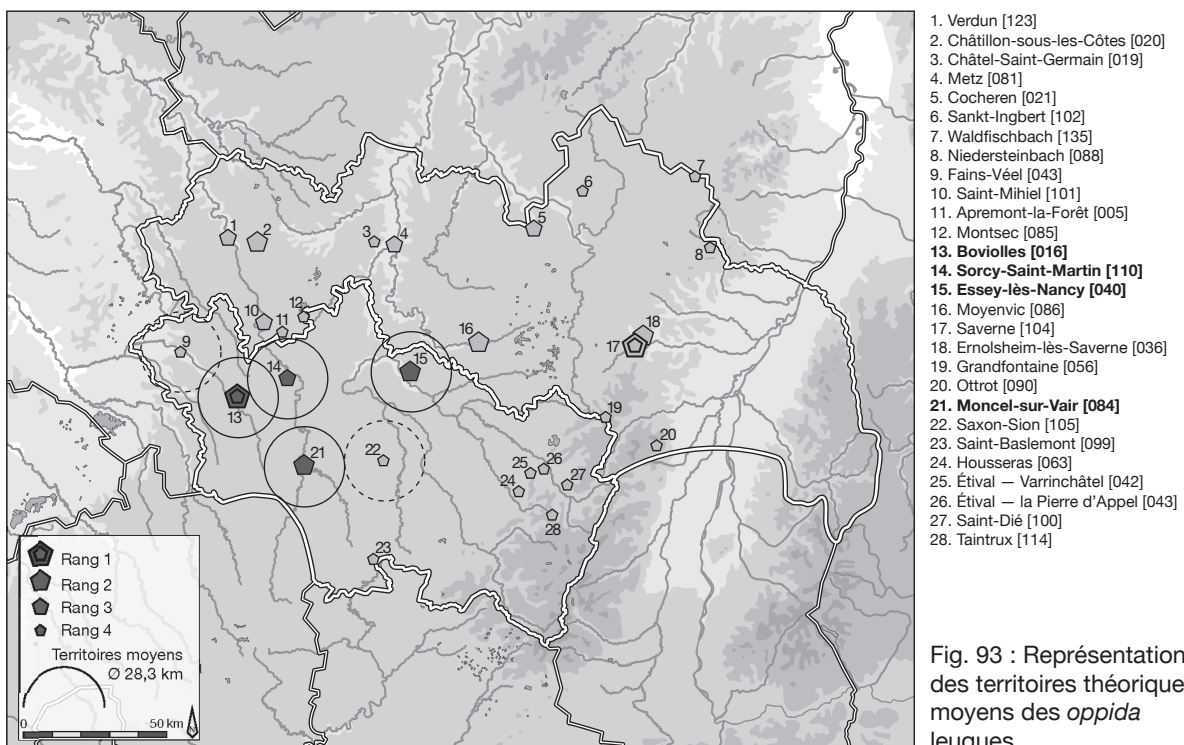


Fig. 93 : Représentation des territoires théoriques moyens des *oppida* leuques

blent apparaître, alors qu'ils restent très difficiles à saisir dans l'autre. L'étude de l'ensemble des agglomérations des deux cités permettra d'avancer un peu dans la mise en évidence des réseaux structurant l'occupation de ces territoires.

3.1.3. Les agglomérations : des réseaux économiques

3.1.3.1. Les agglomérations ouvertes

L'importance économique des habitats groupés ouverts a déjà été soulignée. Le rôle central que peuvent jouer certains d'entre eux — comme les agglomérations de la cité des Ségusiaves, par exemple — a également été rappelé. Cependant, sur la base des données disponibles sur chacun des sites en particulier, il n'a pas été possible de préciser leur place dans les cités des Leuques et des Médiomatriques. C'est à cette question que l'analyse de leur répartition spatiale va tenter de répondre.

Dans un premier temps, l'hypothèse de l'existence d'un réseau propre à ces sites a été testée (fig. 94). Elle se révèle assez peu convaincante. Les distances minimales mesurées sont en effet relativement dispersées (entre 13 et 57 km, la moyenne s'établissant à 26 km) et les territoires théoriques qu'elles permettent de délimiter ne forment de plus qu'un maillage très irrégulier, à travers lequel il est difficile de déceler la moindre cohérence⁵¹⁹. Il ne semble donc pas possible de proposer que les habitats groupés ouverts aient eu un fonctionnement particulier, au sein d'un réseau propre qui se serait surimposé à celui des *oppida*.

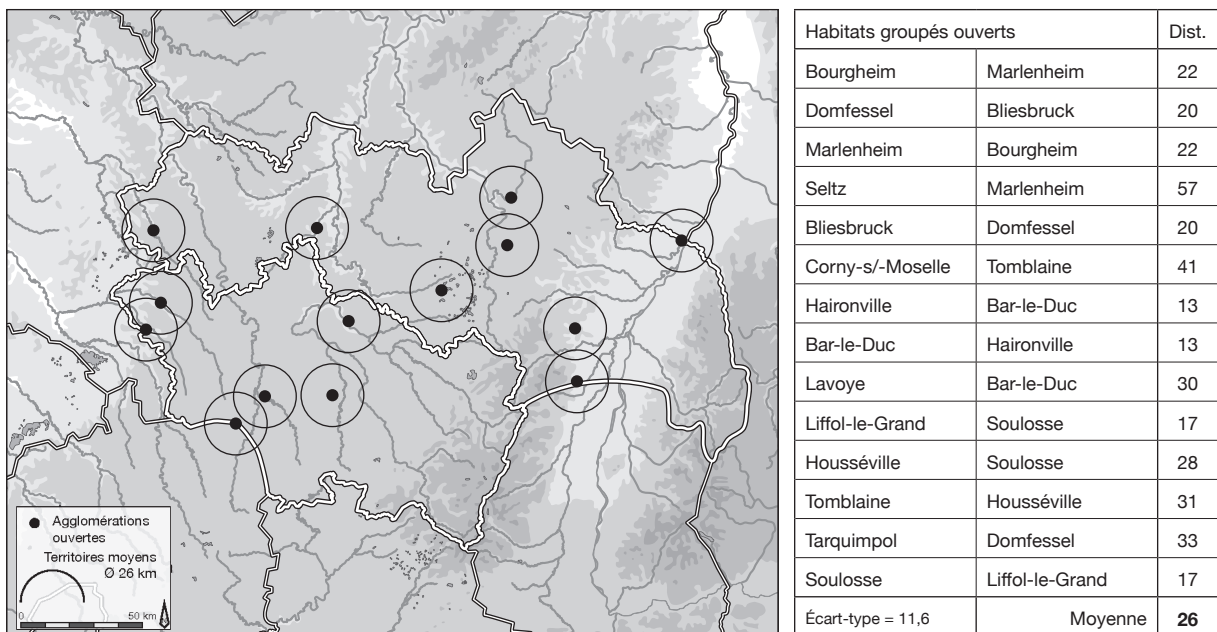


Fig. 94 : Tableau des distances au plus proche voisin et représentation des territoires théoriques moyens des agglomérations ouvertes leuques et médiomatriques (hypothèse rejetée)

⁵¹⁹ Dans le nord du Massif central, à la frontière des cités arverne, biturige et éduenne, D. Lallemand propose « qu'une distance plutôt constante sépare les sites adjacents : une trentaine de kilomètres ». La carte présentée en regard du texte montre un réseau de cercles assez régulier, mais dont de nombreuses mailles sont centrées sur des sites peu connus ou hypothétiques (Lallemand 2007, p. 125-126, fig. 18). Cette carte ne tient compte que des agglomérations ouvertes et pas des *oppida*, qui font l'objet d'une figure voisine. En règle générale, l'absence d'étude régionale sur les agglomérations ouvertes interdit toute comparaison plus avancée avec d'autres territoires.

3.1.3.2. Agglomérations ouvertes et *oppida* : deux composantes des réseaux économiques

La vocation économique des deux types de sites permet, dans un second temps, d'envisager un réseau conjoint, où toutes les agglomérations, fortifiées ou ouvertes, pourraient avoir une place équivalente. La mise en évidence — et l'existence même — d'un tel système est subordonnée à la contemporanéité de l'ensemble des sites mis en relation. On a vu que celle-ci ne pouvait être démontrée formellement, faute de données suffisantes, mais seulement proposée sur la base de quelques exemples comme celui de Marlenheim. Les deux régions où des couples agglomération ouverte – *oppidum* ont été mis au jour — à Tomblaine et Essey-lès-Nancy d'une part et à Soulosse-sous-Saint-Élophé et Moncel-sur-Vair d'autre part — ont déjà fait l'objet d'une analyse. La première correspond à une zone où l'habitat et les activités économiques se sont tout d'abord concentrés sur un site ouvert avant de se déplacer vers une fortification de hauteur ; les deux sites attestent l'importance de la zone qui peut donc être considérée comme une entité unique pour les besoins de l'étude. Entre Moncel-sur-Vair et Soulosse-sous-Saint-Élophé, la situation est beaucoup moins nette. Les données sont si pauvres qu'il faut s'en tenir à l'hypothèse d'une coexistence, qui reste à expliquer, entre les deux habitats. Celle-ci permet, ici aussi, de considérer ces deux sites comme un seul et même objet d'analyse.

Comme pour l'étude de la répartition des *oppida*, les 24 agglomérations retenues ont tout d'abord été envisagées comme un ensemble unique, avant d'être replacées dans chacune de leurs cités respectives. Cependant, contrairement à ce qui a été observé pour les fortifications, les trois approches donnent des résultats à peu près similaires, qui montrent certainement une tendance dépassant le strict cadre des territoires leuque et médiomatricque.

Les distances au plus proche voisin mesurées sont relativement homogènes (fig. 95) bien qu'elles varient globalement entre 12 et 57 km. Leur moyenne est établie à 20,5 km pour l'ensemble, 21,8 chez les Médiomatricques et 19,9 chez les Leuques. La dispersion des mesures, qui peut tout de même paraître importante, est essentiellement le fait de la position de Seltz, qui se retrouve isolé, à environ trois fois la distance

A. Ensemble		Dist.
Bar-le-Duc	Haironville	13
Bliesbruck	Domfessel	20
Bourgheim	Marlenheim	22
Boviolles	Sorcy-St-Martin	19
Cocheren	Bliesbruck	20
Corny	Metz	12
Domfessel	Bliesbruck	20
Essey/Tomblaine	Moyenvic	28
Haironville	Bar-le-Duc	13
Housséville	Moncel/Soulosse	30
Lavoye	Verdun	21
Liffol-le-Grand	Moncel/Soulosse	17
Marlenheim	Saverne	20
Metz	Corny	12
Moncel/Soulosse	Liffol-le-Grand	17
Moyenvic	Tarquimpol	14
Saint-Mihiel	Sorcy-St-Martin	21
Saverne	Marlenheim	20
Seltz	Marlenheim	57
Sorcy-St-Martin	Boviolles	19
Tarquimpol	Moyenvic	14
Verdun	Lavoye	21
Écart-type = 9,2	Moyenne	20,5

B. Cité des Médiomatricques		Dist.
Bliesbruck	Domfessel	20
Bourgheim	Marlenheim	22
Cocheren	Bliesbruck	20
Corny	Metz	12
Domfessel	Bliesbruck	20
Lavoye	Verdun	21
Marlenheim	Saverne	20
Metz	Corny	12
Moyenvic	Tarquimpol	14
Saint-Mihiel	Verdun	32
Saverne	Marlenheim	20
Seltz	Marlenheim	57
Tarquimpol	Moyenvic	14
Verdun	Lavoye	21
Écart-type = 10,2	Moyenne	21,8

Fig. 95 : Tableau des distances au plus proche voisin (agglomérations leuques et médiomatricques)

C. Cité des Leuques		Dist.
Bar-le-Duc	Haironville	13
Boviolles	Sorcy-St-Martin	19
Essey/Tomblaine	Housséville	31
Haironville	Bar-le-Duc	13
Housséville	Moncel/Soulosse	30
Liffol-le-Grand	Moncel/Soulosse	17
Moncel/Soulosse	Liffol-le-Grand	17
Sorcy-St-Martin	Boviolles	19
Écart-type = 6,5	Moyenne	19,9

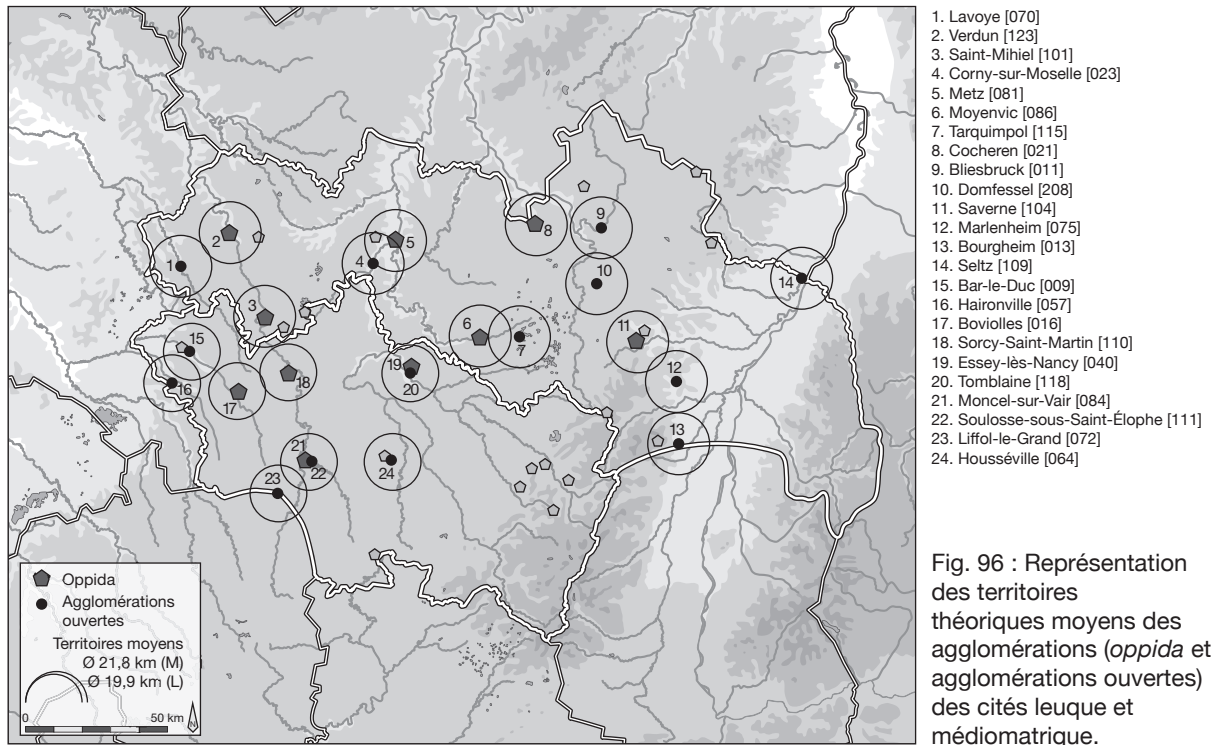


Fig. 96 : Représentation des territoires théoriques moyens des agglomérations (*oppida* et agglomérations ouvertes) des cités leuque et médiométrique.

moyenne de son plus proche voisin. Supprimer ce maximum permettrait de resserrer très nettement la série médiométrique entre 12 et 32 km (l'écart-type passerait alors de 10,2 à 5,1) et d'établir une moyenne à 19,1 km, toujours proche de celle observée chez les Leuques. Cet écart d'une vingtaine de kilomètres s'inscrit pleinement dans l'échelle des distances parcourues en une journée de marche, fréquemment invoquée dans la description de réseaux commerciaux⁵²⁰.

Le maillage des territoires théoriques moyens définis pour les agglomérations ne couvre bien entendu pas l'ensemble des deux cités (fig. 96). De nombreuses zones restent en effet vides. Malgré tout, plusieurs constatations permettent de valider l'existence d'un réseau, certes incomplet et partiel, d'habitats à vocation commerciale. On note tout d'abord, dans la cité des Médiométriques, une succession assez régulière de six sites entre Bourgheim et le Mont Hérappel à Cocheren, qui se suivent à des distances presque identiques, comprises entre 20 et 24 km. Toujours chez les Médiométriques, l'ensemble formé par Verdun et Lavoye répond assez fidèlement au modèle théorique. En revanche, les distances entre Metz et Corny d'une part et Moyenvic et Tarquimpol d'autre part sont nettement inférieures à la moyenne et devront être expliquées. Le territoire théorique moyen de l'*oppidum* de Saint-Mihiel est isolé et semble plutôt se rapprocher du réseau des sites leuques

Dans cette cité leuque, le modèle proposé, fondé sur une répartition régulière des sites tous les 20 km, montre toujours de grandes différences avec la situation réelle. Dans la partie occidentale de la cité, où toutes les agglomérations gauloises sont regroupées, le modèle semble décrire assez précisément la situation autour de Boviolles qui est situé à 19 km de Sorcy-Saint-Martin et à 22 km de Bar-le-Duc. La distance entre le couple Moncel-sur-Vair – Soulosse-sous-Saint-Élophé et Liffol-le-Grand est légèrement inférieure à la moyenne (17 km) mais peut être considérée comme normale dans le cadre de l'hypothèse envisagée. La proximité observée entre Bar-le-Duc et Hironville s'écarte au contraire largement et devra être étudiée de plus près, tout comme l'absence de connexions entre Moncel-sur-Vair et les *oppida* situés plus au nord ainsi que l'apparent isolement des régions de

520 Bernard 2003, p. 87.

Tomblaine et Essey-lès-Nancy ou de Housséville. On peut à ce propos remarquer que cette dernière zone, où se situe également la petite fortification de Saxon-Sion, semble s'intégrer plus aisément au réseau des *oppida* qu'à celui des habitats groupés en général. L'absence d'agglomérations dans la partie orientale de la cité, qui peut refléter une réalité ancienne comme un état de la recherche, pose toujours le problème de son rattachement aux phénomènes mis en évidence à l'ouest.

Une fois encore, on remarque que la répartition des sites du territoire des Médiomatriques répond assez favorablement au modèle proposé et permet de restituer l'existence d'un réseau d'agglomérations à vocation économique, comprenant d'une part les habitats groupés ouverts — les *vici* de César — et d'autre part les *oppida*, dont les activités artisanales et commerciales sont évidentes. La cité des Leuques, au contraire, continue à poser problème : si le modèle semble pouvoir s'appliquer à quelques-uns des sites d'habitat groupés, localisés dans l'ouest du territoire, les autres lui résistent totalement et ne peuvent être intégrés à un réseau global.

3.1.4. Premiers éléments de synthèse

Les différences évidentes entre les territoires leuque et médiomatric, qui viennent encore d'être rappelées, ne permettent pas — encore — de proposer un schéma d'ensemble pour les deux cités. Il est toutefois possible de tirer quelques conclusions des observations effectuées plus haut.

Deux réseaux, qui se chevauchent partiellement, ont été mis en évidence dans la cité des Médiomatriques. Le premier concerne les *oppida*, dont l'implantation régulière permet de confirmer leur rôle central dans l'organisation de la cité. Chacun d'entre eux devait donc correspondre à un centre régional important, dont la fonction politique transparaît, entre autres, dans l'édification d'un rempart prestigieux. Mais ces sites s'intègrent également à un second réseau, économique celui-ci, qui met en jeu, outre les *oppida*, une série d'agglomérations ouvertes. Ces deux systèmes, que leurs fonctions différentes interdisent de mettre en concurrence, doivent être considérés comme complémentaires : s'appuyant sur certains sites communs, ils devaient organiser deux pans différents des activités de la cité.

Ces différentes constatations ne peuvent pas être appliquées au territoire des Leuques, qui ne présente pas de réseau au caractère aussi régulier. Quelques similitudes avec l'organisation générale de la cité des Médiomatriques peuvent bien être mentionnées dans la partie occidentale de celle des Leuques, mais elles ne concernent que quelques sites seulement et ne se répètent pas sur l'ensemble du territoire. L'organisation de cette cité ne peut donc pas, pour l'instant, être appréhendée de façon précise. Tout au plus peut-on noter quelques tendances qui pourraient permettre de la comparer, avec prudence, à la régularité en œuvre chez les Médiomatriques.

3.2. Le poids des axes de communication et des frontières

Les deux réseaux qui viennent d'être décrits semblent se développer, on l'a vu, dans le cadre défini par les frontières des deux cités et autour des voies de communication plus ou moins importantes qui les structuraient. Délimitations ou au contraire liens privilégiés entre les territoires, ces éléments ont joué un rôle important dans leur mise en place, qui permet d'expliquer certaines irrégularités soulignées plus haut. Ils semblent également avoir un poids déterminant dans la répartition de certains types de sites.

3.2.1. Les voies de communication

Le rôle prépondérant, et nécessaire, des voies de communication dans la mise en place et le développement des réseaux commerciaux ne doit pas être démontré. En revanche, la corrélation entre ces mêmes voies et un réseau décelé par ailleurs permettrait d'apporter un élément de validation à son existence. La carte de la figure 97 montre la localisation des agglomérations, ouvertes et fortifiées, par rapport aux grands axes de circulation. On peut d'ores et déjà noter qu'à quelques exceptions près la corrélation est relativement bonne.

3.2.1.1. Agglomérations et voies de communication dans la cité des Médiomatriques

Chez les Médiomatriques, tout d'abord, la succession régulière des agglomérations entre Bourghheim et Cocheren prend place sur un axe continu qui arrive depuis le piémont oriental des Vosges, passe près de Marlenheim et, de là, rejoint l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne puis le plateau lorrain et la vallée de la Sarre près de Domfessel avant de continuer vers Bliesbruck et le Mont Hérapel. Cette première constatation conforte l'idée de l'existence d'un réseau de sites à vocation économique émise sur la seule base de la répartition des agglomérations.

On peut encore remarquer que quelques liaisons entre deux agglomérations contiguës sur un axe de circulation mesurent environ le double de la distance moyenne relevée entre ces sites dans la cité des Médiomatriques (21,8 km). C'est par exemple le cas entre Moyenvic et Metz (45 km) ou entre Metz et Cocheren (48 km). Entre Saverne et Tarquimpol, distants de 41 km, la voie croise la Sarre à la moitié du trajet, à l'emplacement qu'occupera l'agglomération romaine de *Sarrebouurg-Pons Saravi*²¹. Le site de Domfessel est, de plus, situé à un peu plus de 20 km au nord de ce secteur.

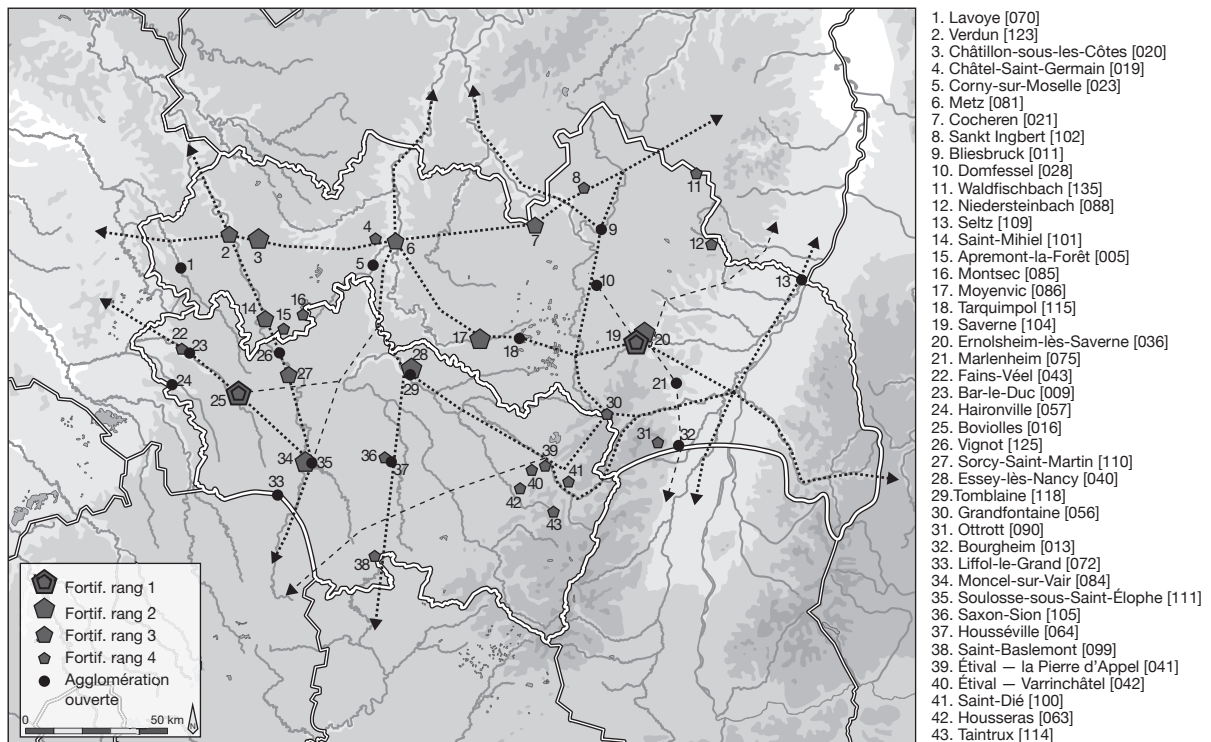


Fig. 97 : Localisation des sites fortifiés et des agglomérations ouvertes par rapport aux voies de communication

521 Flotté, Fuchs 2004, p. 702-716.

Aucun vestige gaulois n'est connu sur la commune de Sarrebourg ou dans les environs immédiats, il n'est donc pas possible, dans l'état actuel des données, de restituer une quelconque occupation de la fin de l'âge du Fer au niveau de ce carrefour ; cependant cette observation semble mettre en avant le rôle de la structuration des territoires gaulois dans la mise en place du réseau des agglomérations romaines, dont certaines viendraient ainsi combler les espaces laissés vacants par un processus encore en plein développement à la fin de La Tène⁵²².

Quelques cas isolés doivent être étudiés d'un peu plus près. Ils montrent en effet des agglomérations relativement éloignées des grands axes de circulation, contrairement à ce qui a été observé par ailleurs, ou encore des intervalles réduits entre deux sites. À l'ouest de la cité, le site de Lavoye, qui est situé à 21 km de Verdun et s'intègre donc au modèle mis en évidence plus haut, est installé au croisement de deux voies romaines secondaires, qui doivent reprendre des cheminements plus anciens : d'une part la voie de l'Aire, qui suit la rivière dans le sens nord-sud, et d'autre part une liaison entre Verdun et Châlons-en-Champagne.

Dans la partie centrale de la cité, le site de Corny-sur-Moselle est quant à lui situé sur un axe majeur, la Moselle dont l'importance dans les échanges a déjà été mise en évidence, mais à une distance de seulement 12 km de Metz, soit la moitié de la distance moyenne entre deux agglomérations mesurée chez les Médiomatriques. Cet écart réduit peut s'expliquer soit par une interprétation trop avancée des quelques structures et du pauvre mobilier gaulois découverts à l'emplacement de l'agglomération antique, soit, et c'est plus probable, par la position géographique, même du site. Celui-ci est en effet installé au niveau du débouché de la vallée du Rupt de Mad, qui offre un passage aisé des côtes de Moselle en direction de la Woëvre et plus loin de la Meuse, qu'elle permet de rejoindre en empruntant plusieurs abaissements de la *cuesta*⁵²³. Ce cheminement est l'un des plus courts entre les deux rivières, après la boucle formée par la Moselle au niveau de Toul ; il est donc fort probable qu'il ait été utilisé anciennement. La localisation de l'agglomération de Corny, à très courte distance de Metz, s'expliquerait donc par sa position avantageuse à la croisée de la voie principale nord-sud et d'une voie secondaire est-ouest.

La mise en parallèle du réseau d'agglomérations à vocation commerciale et des grands axes de circulation de la cité des Médiomatriques permet de valider l'existence du premier et souligne, si besoin en était, l'importance des seconds. Quelques cas particuliers permettent de mettre en évidence d'autres liaisons, certainement d'importance plus locale qu'interrégionale, comme le passage de la vallée du Rupt de Mad qui permettait un accès direct à Saint-Mihiel depuis Metz, deux centres régionaux qui devaient certainement être reliés directement l'un à l'autre, comme l'étaient entre eux la plupart des *oppida* médiomatriques. Dans ce système complexe, le site de Metz semble jouer un rôle de pivot entre deux voies importantes est-ouest et nord-sud et plusieurs voies secondaires vers les différentes régions de la cité.

522 L'héritage de l'organisation gauloise dans la mise en place du réseau des agglomérations romaines a déjà fréquemment été traitée : J.-L. Fiches propose une synthèse sur le sujet en 2006 (Fiches 2006).

523 La trouée de Marbotte permet d'aller d'Apremont-la-Forêt à la Meuse, qu'elle rejoint au sud de Saint-Mihiel, sans avoir à s'élever pour passer les côtes de Meuse. Le ruisseau de Marsoupe, quant à lui, offre un avantage similaire, un peu plus au nord, entre Woinville et Saint-Mihiel qu'il rejoint directement.

3.2.1.2. Agglomérations et voies de communication dans la cité des Leuques

Dans la cité des Leuques, la localisation privilégiée des agglomérations sur les principaux axes de circulation se vérifie également. Les difficultés rencontrées pour déceler une éventuelle cohérence dans l'organisation spatiale de ces sites empêchent de proposer une analyse synthétique pour l'ensemble de la cité, comme cela a été fait pour le territoire des Médiomatriques. Les différents axes et les sites qui les jalonnent seront donc étudiés successivement.

Au centre de la cité, la coupant en son milieu du nord au sud, la voie du Madon, qui relie la Saône à la Moselle, constitue le prolongement d'un axe de communication majeur entre la vallée du Rhône, les cités du centre-est de la Gaule — la "zone du denier" — et celles du nord-est, Médiomatriques et Trévires. L'agglomération d'Housséville, et la petite fortification de Saxon-Sion qui la domine, en occupe le milieu. Vers le nord, peu avant la frontière avec les Médiomatriques, la voie débouche sur l'habitat ouvert de Tomblaine qui sera remplacé assez vite par l'*oppidum* de la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy ; ils semblent en contrôler successivement la connexion avec la voie de la Moselle qui traverse ensuite la cité des Médiomatriques. On a déjà vu que la distance entre Housséville et le couple Tomblaine – Essey-lès-Nancy était d'une trentaine de kilomètres, et qu'elle s'éloignait donc de la moyenne observée dans la cité (19,9 km).

La même situation se reproduit le long des deux autres axes de communication de la partie occidentale du territoire des Leuques. Le long de la Meuse, le couple d'agglomérations Moncel-sur-Vair – Soulosse-sous-Saint-Élophé est séparé d'une trentaine de kilomètres de Sorcy-Saint-Martin. La même distance le sépare de Boviolles, en direction de la Champagne et de la cité des Rèmes par la voie de l'Ornain, sur laquelle la station suivante, Bar-le-Duc, est située à 22 km. Si l'on ne tient pas compte d'éventuelles liaisons secondaires entre ces sites, on note que l'espacement des agglomérations le long des principaux axes de circulation s'établit autour d'une moyenne de 30,3 km. Cette valeur peut-être comparée à la moyenne des plus courtes distances entre les *oppida* qui, on l'a vu, est légèrement plus faible, de l'ordre de 28,3 km. Les deux sites de Haironville et Liffol-le-Grand, situés légèrement à l'écart des voies les plus importantes sont, quant à eux, nettement moins éloignés de leur voisin le plus proche (13 et 17 km). S'il n'est pas possible de proposer un modèle explicatif valable pour l'ensemble de la cité, on peut toutefois remarquer que les principaux axes de communication des Leuques, sont jalonnés d'agglomérations, le plus souvent fortifiées, disposées à une trentaine de kilomètres les unes des autres.

La question d'éventuelles voies transversales, et par là même de la multiplication des liaisons entre les agglomérations, a été posée plus haut pour la cité des Leuques. On remarque en effet que les voies de circulation proposées pour l'époque gauloise ne communiquent que très peu entre elles dans le sens est-ouest ; les cheminements de l'Ornain et de la Meuse, par exemple, semblent relativement déconnectés de l'axe du Madon. Il semble toutefois possible, sur la base de plusieurs arguments, de proposer une liaison entre le secteur de Moncel-sur-Vair – Soulosse-sous-Saint-Élophé et celui de Housséville – Saxon-Sion.

Le premier de ces arguments a déjà été plusieurs fois évoqué. Il s'agit de la distance entre les deux pôles (28 km), qui s'intègre relativement bien aux autres mesures effectuées dans la cité entre les *oppida* d'une part et les différentes agglomérations d'autre part. Cependant, il ne suffit pas à démontrer l'existence d'un axe de circulation entre ces deux régions. Il risquerait même, utilisé seul,

d'entraîner un raisonnement circulaire peu convaincant. On peut toutefois le croiser avec les deux petits lots monétaires découverts à Saxon-Sion et Housséville qui, on l'a vu, mettent en évidence des liens étroits entre ces deux sites et la cité des Lingons⁵²⁴. Or celle-ci ne contrôle pas le débouché immédiat de la voie du Madon qui se trouve plutôt dans le territoire des Séquanes, dont les monnaies sont peu représentées ou absentes dans les deux habitats. Ces deux remarques permettent de proposer une liaison entre les voies de la Meuse et celle du Madon, dont l'une des extrémités serait située dans la région de Moncel-sur-Vair, et qui mettrait ainsi en relation le cœur de la cité leuque avec les territoires lingons.

La confrontation des différentes agglomérations et des axes de circulation leuques offre une vision nouvelle sur le réseau des habitats à vocation économique de la cité. Celui-ci semble s'appuyer essentiellement sur les *oppida* dont le maillage régulier le long des voies, tous les 30 km environ, intègre également deux agglomérations ouvertes, dominées chacune par une petite fortification. Il faut rappeler que ce modèle ne permet pas de proposer, comme chez les Médiomatriques, un découpage du territoire en zones régulières⁵²⁵ : on a en effet vu que les territoires théoriques moyens des sites de Boviolles et Sorcy-Saint-Martin se recoupaient assez largement, alors que celui d'Essey-lès-Nancy reste isolé, sans véritable lien avec ses voisins leuques. Sur la base de ces constatations, il a également été possible d'envisager une liaison secondaire entre Moncel-sur-Vair ou Soulosse-sous-Saint-Élophé et la région de Housséville et Saxon-Sion, dont l'importance dans la cité des Leuques se trouve soulignée. La zone de la confluence de la Meuse et du Vair, au niveau de Moncel, apparaît alors comme une charnière importante entre trois, sinon quatre, axes majeurs. La partie orientale du territoire reste toujours à l'écart des phénomènes identifiés à l'ouest.

3.2.1.3. Voies de communication et petites fortifications

Les rapports entre les *oppida* et les voies de communication viennent d'être abordés à travers l'analyse plus large des agglomérations, il n'en sera donc plus question ici. En revanche, certaines fortifications de petite taille, appartenant au rang 4 défini plus haut, semblent en relation étroite avec certains axes importants, dont ils contrôlent vraisemblablement certains tronçons.

C'est par exemple le cas du Mont Saint-Germain à Châtel-Saint-Germain qui domine, depuis un éperon détaché d'un revers des côtes de Moselle, une vallée dans laquelle s'engage la voie de Metz à Verdun. Le site est installé nettement en retrait de la vallée de la Moselle et doit donc être mis en relation plus particulière avec l'axe qui s'en détache en direction de la Woëvre. Toujours chez les Médiomatriques, au nord de la cité, la petite fortification de Sankt-Ingbert – Der Große Stiefel surplombe la voie de Cocheren au Rhin, dans une zone où elle se fraye un chemin dans les collines.

Chez les Leuques, le cas de Saxon-Sion a déjà été évoqué ; il semble que sa position soit très fortement liée au passage de l'axe de la vallée du Madon. Le site de Fains-Véel est dans une position identique, au-dessus de l'Ornain. Cependant, la proximité qu'entretiennent ces petites fortifications avec des agglomérations ouvertes nécessitera que l'on y revienne, tout comme il faudra s'arrêter plus bas sur la position du Châtelet de Bonneval à Saint-Baslemont, qui domine l'extrémité sud de la voie du Madon au niveau de son passage de la Vôge, mais qui est également implanté sur la frontière avec les Séquanes. Les sites d'Apremont-la-Forêt et de Montsec sont dans une situation

524 Chacun de ces deux lots est en grande partie composé de potins lingons, qui représentent plus de 80% de l'ensemble à Housséville et 45% à Saxon-Sion (cf. chapitre 1, 2.3.2.3, p. 61).

525 Cette irrégularité est soulignée par S. Fichtl (Fichtl 2004, p. 104).

assez similaire, ils contrôlent le passage de la côte de Meuse dans une région où devait se situer la frontière entre Leuques et Médiomatriques. Chez ces derniers, on peut encore mentionner les sites de la Heidelsburg à Waldfischbach et du Maimont à Niedersteinbach, qui dominent chacun une voie ancienne, certainement d'importance secondaire.

Enfin, la concentration de petites fortifications autour du bassin de Saint-Dié doit, en partie au moins, pouvoir s'expliquer par l'existence d'un axe de communication permettant le passage d'un versant à l'autre des Vosges, par la vallée de la Bruche puis celle de la Meurthe. Le site de La Bure à Saint-Dié domine le débouché des voies descendant depuis le col de Saales ou le col du Donon — les deux itinéraires semblent envisageables — et montre un certain nombre de caractères qui soulignent ses relations avec des régions, plus ou moins lointaines, situées à l'est des Vosges. Parmi le mobilier métallique recueilli, on compte effectivement une boucle de ceinture à palmette, d'un type essentiellement représenté dans le domaine oriental du monde celtique, ainsi qu'une applique zoomorphe, qui se rapproche de trois exemplaires découverts à Kelheim pour l'un d'entre eux et à Manching pour les deux autres⁵²⁶. De même, la céramique montre des contacts évidents avec le sud de la plaine du Rhin⁵²⁷. Ces quelques indices trahissent des relations privilégiées avec l'Alsace et l'est du monde celtique, qu'il faut mettre en relation avec le contrôle évident qu'exerçait le site de La Bure sur la première grande voie de traversée des Vosges au sud du col de Saverne et de l'*oppidum* du Fossé des Pandours.

À une dizaine de kilomètres à l'ouest, la fortification de La Pierre d'appel à Étival-Clairefontaine contrôle quant à elle le passage qui permet l'entrée dans le bassin de Saint-Dié depuis la Lorraine. Elle est installée sur un éperon rocheux et domine un étroit défilé de la Meurthe qui constitue un passage obligatoire de la voie descendant du col de Saales. A. Deyber signale le passage d'une autre voie antique, d'ordre secondaire, entre La Pierre d'Appel et la fortification voisine de Varrinchâtel, également sur la commune d'Étival-Clairefontaine, qui est aussi située à proximité immédiate d'un petit col utilisé par un autre itinéraire probable⁵²⁸. Les deux derniers sites du secteur ne semblent pas être en relation directe avec le réseau des axes principaux de communication. Le Chastel à Taintrux se situe en retrait du bassin de Saint-Dié, dans sa partie la plus reculée ; le promontoire de La Corre à Housseras est quant à lui sur son versant extérieur et semble également isolé.

Il apparaît donc que le secteur de Saint-Dié, apparemment déconnecté des phénomènes à l'œuvre dans la partie occidentale de la cité des Leuques, joue un rôle important dans le contrôle des axes de communication qui traversent le massif vosgien en direction de la plaine du Rhin. Sans pouvoir le rattacher aux réseaux mis en évidence plus à l'ouest, il faut toutefois le considérer comme un élément non négligeable dans l'organisation de la cité, au moins jusqu'à la fin de La Tène D1 — éventuellement jusqu'à La Tène D2a —, après laquelle les deux sites les mieux connus, La Bure et La Pierre d'Appel, semblent décliner assez nettement.

De façon assez générale, les relations entre les sites fortifiés et les axes de communication, mis en évidence par S. Fichtl dans la cité des Médiomatriques, se confirment également chez les Leuques. La place des *oppida* sur ces axes semble, d'une part, s'intégrer aux réseaux économiques qui

526 Devel 1999, p. 84-85 (avec une carte de répartition) pour la boucle de ceinture, et p. 88-89 pour l'applique zoomorphe.

527 Bonaventure 2004, p. 132.

528 Deyber 1978a, fig. 6. Il faut toutefois remarquer que la reconnaissance des voies de communication anciennes dans le bassin de Saint-Dié a fait l'objet de travaux très nombreux depuis le XIX^e siècle, tous plus ou moins marqués par la multiplication des itinéraires sur la foi de sources parfois peu convaincantes. Si la voie de la Meurthe est attestée, les autres cheminements, d'importance secondaire, demandent à être vérifiés.

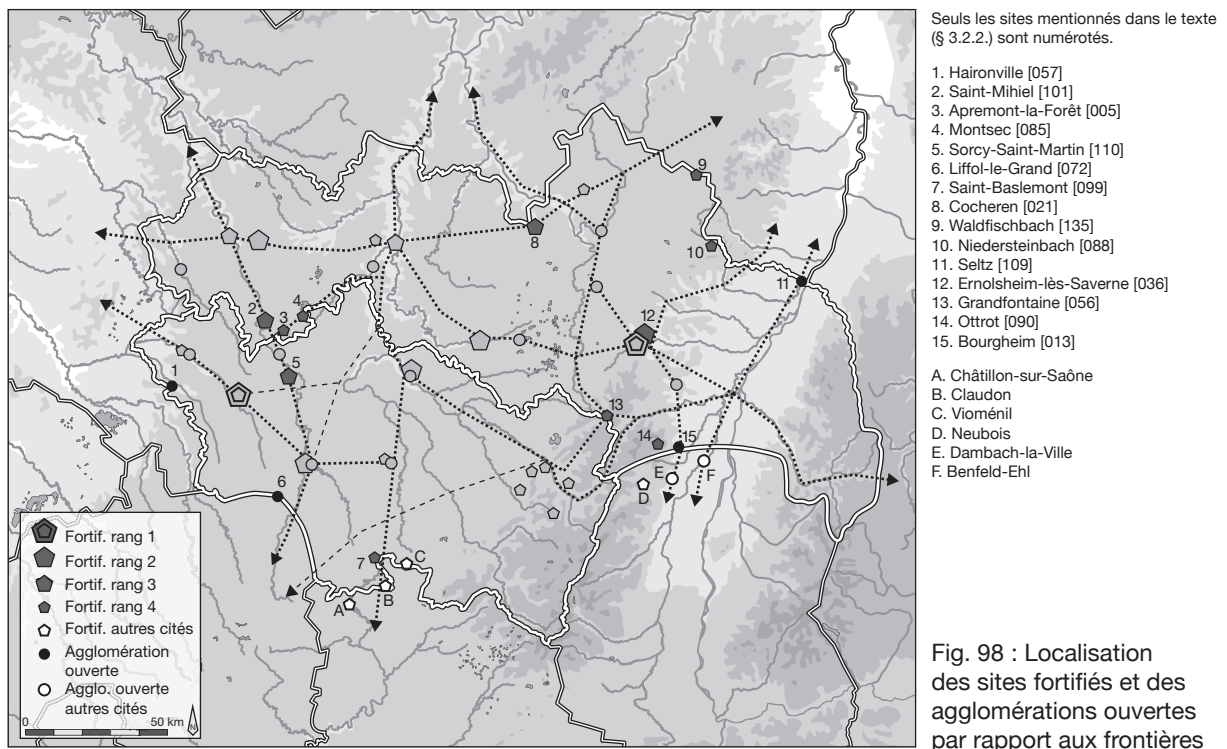
animaient les deux cités, et d'autre part refléter leur importance politique : il a en effet été possible de proposer des liaisons plus ou moins directes entre toutes les grandes fortifications de chacun des deux territoires. Enfin, les petits sites fortifiés sont généralement installés sur les voies de communication dans des secteurs particuliers, dont ils contrôlent le franchissement : le passage de la côte de Moselle est ainsi dominé par la fortification de Châtel-Saint-Germain, celui de la côte de Meuse par les sites d'Apremont-la-Forêt et de Montsec. Le débouché dans le bassin de Saint-Dié de la voie qui traverse les Vosges par les vallées de la Bruche et de la Meurthe se trouve encadré par La Bure en amont et La Pierre d'Appel en aval. Cette situation atteste, s'il en était encore besoin, le contrôle évident exercé par une autorité forte sur les axes de communication de chacune des cités. La nature de cette autorité reste difficile à saisir et devra donc encore être précisée.

3.2.2. Les frontières

La carte de répartition des fortifications, d'une part, et de l'ensemble des agglomérations, d'autre part, montre qu'un certain nombre de ces sites est installé à proximité immédiate d'une frontière, le plus souvent au niveau d'une voie de communication (fig. 98).

3.2.2.1. Frontières, voies et fortifications

Ce lien de proximité récurrent a été mis en évidence par S. Fichtl pour la cité des Médiomatriques. Ses observations, qui seront reprises ici, peuvent être complétées par la prise en compte de sites qui n'avaient alors pas été intégrés à son étude⁵²⁹. On remarque effectivement que plusieurs



529 Les sites retenus par S. Fichtl sont Cocheren, Waldfishbach, le Mont Sainte-Odile, Montsec — qui est ici attribué aux Leuques — et Saint-Mihiel (Fichtl 2002a).

fortifications généralement de petite taille — appartenant au rang 4 défini plus haut — sont situées à proximité immédiate des frontières. Au nord-est de la cité, les sites de Waldfischbach et de Niedersteinbach sont dans ce cas. On a vu qu'ils étaient tous deux situés au-dessus d'axes de circulation secondaires dont ils devaient très certainement contrôler l'entrée dans la cité. Le premier occupe un petit éperon rocheux qui surplombe de plusieurs dizaines de mètres le coude d'une petite vallée (fig. 42, E), à un emplacement stratégique indéniable ; le second est implanté sur un sommet des Vosges du nord (fig. 43, E) qui domine également un cheminement ancien dans le secteur où il croisait la frontière. Un peu plus à l'ouest, l'*oppidum* du Mont Hérapel à Cocheren est également installé immédiatement à proximité de la frontière avec les Trévires, sur un éperon détaché de la côte de Lorraine au-dessus du Warndt et, un peu plus loin, du cours de la Sarre.

Au sud-est de la cité, le Mont Sainte-Odile à Ottrott occupe une position particulière, relativement avantageuse. Installé dans le secteur de la limite entre les Séquanes — ou les Rauraques — et les Médiomatriques, il est établi sur un promontoire rocheux qui, bien que situé en retrait des grandes voies de communication qui courent au pied des Vosges ou le long de l'Ill, offre toutefois un panorama très étendu sur les territoires environnants. De cette hauteur, d'où le regard porte jusqu'au Rhin, il pouvait ainsi surveiller la totalité de la partie alsacienne de la frontière.

Au sud de la cité des Leuques, la fortification du Châtelet de Bonneval à Saint-Baslemont, un petit éperon barré, est installé à quelques centaines de mètres d'une voie ancienne. Par sa position sur la limite même du territoire, il contrôlait la zone où la voie du Madon franchissait la frontière avant de rejoindre la vallée de la Saône.

Le secteur central des côtes de Meuse est occupé par quatre sites dont la disposition de part et d'autre de la frontière entre les Leuques et les Médiomatriques mérite que l'on s'y arrête un peu. Deux d'entre eux, Montsec et Apremont-la-Forêt, sont de petites fortifications, situées à une dizaine de kilomètres l'une de l'autre, dont la position sur un axe secondaire a déjà été évoquée. Le premier a été attribué aux Leuques, sur la base de découvertes monétaires, alors que le second se situe sur le territoire des Médiomatriques. Il faut certainement imaginer que ces deux établissements se faisaient face et surveillaient l'accès à leur cité respective⁵³⁰. Il semble que ce type d'implantation — deux sites se répondant de chaque côté d'une frontière — puisse être considéré comme le plus logique. Il paraît en effet peu probable qu'une voie de communication importante pour une cité ne le soit pas pour sa voisine qui en abandonnerait ainsi la surveillance, et par là même le contrôle. Les sites de Sorcy-Saint-Martin et Saint-Mihiel, deux *oppida* déjà évoqués plusieurs fois, sont situés tous les deux sur la voie de la Meuse, de part et d'autre de la frontière. La distance qui les sépare est un peu plus grande que dans l'exemple précédent, de l'ordre d'une vingtaine de kilomètres, mais ils semblent tout de même répondre à des contraintes similaires : contrôler, en vis-à-vis, un axe de communication dans une région frontalière.

Afin de valider cette hypothèse, les fortifications proches des territoires leuque et médiomatricque ont été rapidement recensées. Il semble que quelques-unes d'entre elles puissent intégrer ce modèle. Sur les contreforts orientaux des Vosges, la fortification du Frankembourg à Neubois

530 Il faut toutefois noter que la relation entre la voie de communication et la frontière n'est pas très claire dans ce secteur. En effet, le découpage proposé sur la base des limites des diocèses médiévaux, s'il est bien établi au niveau du Rupt de Mad, coupe en plusieurs points cette petite vallée. Il semble donc qu'à l'échelle régionale la localisation de la frontière est globalement bonne ; en revanche, à l'échelle locale, il faut plutôt imaginer qu'elle était décalée vers le nord ou plus probablement vers le sud et que la totalité du cheminement était situé en territoire médiomatricque.

occupe une position semblable à celle du Mont Sainte-Odile auquel il fait face⁵³¹. Il est installé sur un sommet, entouré d'un rempart cyclopéen, mais également d'un talus, actuellement presque totalement arasé, qui n'a jamais fait l'objet de fouille et ne peut donc être daté. Cependant, la découverte en prospection d'une fibule de Nauheim permet d'envisager une occupation à La Tène finale. Cette hauteur offre les mêmes avantages stratégiques que le Mont Saint-Odile et pouvait donc surveiller toute la largeur de la plaine d'Alsace dans ce secteur frontalier. Ailleurs, on note parfois des concentrations de petites fortifications, non datées pour la plupart, dans des zones où des axes de communication passaient une frontière : c'est par exemple le cas autour de Saint-Baslemont, avec les sites de Claudon, Vioménils ou encore Châtillon-sur-Saône, trois petits retranchements situés à proximité immédiate de la frontière entre Leuques et Séquanes, dont l'attribution chronologique est inconnue⁵³².

En définitive, l'absence de recherche dont souffre la plupart des petites fortifications interdit toute validation de l'hypothèse proposée : elles sont en effet trop rarement datées et clairement caractérisées pour permettre une analyse approfondie de leurs relations avec leur environnement. On peut simplement souligner le fait que la concentration de plusieurs sites fortifiés à proximité d'une voie de communication est fréquemment liée à la présence d'une frontière gauloise, sans toutefois en être un indice irréfutable : le meilleur contre-exemple est celui du bassin de Saint-Dié qui est totalement inclus dans la cité des Leuques.

Quelques cas particuliers doivent encore être présentés. Le premier concerne la Heidenstadt à Ernolsheim-lès-Saverne. On a vu que le site, qui n'est pas daté précisément, était implanté à 5 km environ de l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne, sur la crête des Vosges, dont il contrôle une montée depuis les collines sous-vosgiennes. L'hypothèse d'une mise en place après le déclin de son grand voisin a été proposée par S. Fichtl⁵³³. Il la met en relation avec l'installation des Triboques dans la plaine d'Alsace, qui porterait alors la frontière des Médiomatriques au niveau des Vosges et ferait ainsi de ce site un site de frontière. Les fouilles en cours à la Heidenstadt ne permettent toujours pas de dater la construction du rempart, mais cette hypothèse, qui reste à confirmer ou à infirmer, est séduisante et doit être envisagée.

Enfin, la fortification gauloise du Donon à Grandfontaine, située à 1000 m d'altitude à la frontière des cités leuque et médiomatriques est essentiellement connue pour le sanctuaire romain, dédié à Mercure, qui lui fera suite⁵³⁴. La nature de l'occupation laténienne n'est pas identifiée et ne peut être caractérisée sur la base du mobilier recueilli, trop peu abondant. Afin de présenter l'ensemble des données du problème, il faut rappeler que le site domine un col par lequel passait une voie ancienne qui reliait la vallée de la Meurthe à celle de la Bruche, et d'où partait également une liaison en direction de la Sarre, dont les sources se situent immédiatement en contrebas. Sur cette base, l'hypothèse d'une fortification destinée à contrôler ce carrefour relativement important peut être avancée. Cependant, le caractère frontalier du site et la présence du sanctuaire romain, à la jonction des cités médiomatrique, leuque et triboque, incite S. Fichtl à proposer « l'existence d'un sanctuaire intercommunautaire confédéral » dès la fin de La Tène⁵³⁵. Les deux hypothèses ont leurs points forts et leurs faiblesses. La première, qui est essentiellement fondée sur la position, à l'emplacement d'un

531 Flotté, Fuchs 2000, p. 447-450. Dans un numéro hors série des *Bilans scientifiques d'Alsace* paru en 2007, M. Zehner fait apparaître le site sur une carte de l'une de ses contributions (Roth-Zehner 2007a), mais ne le retient pas lorsqu'elle présente l'habitat gaulois en Alsace dans un second chapitre (Roth-Zehner 2007b).

532 Michler 2004, p. 131 et p. 374 pour les deux premiers ; Spéranze 1961, p. 241 pour le troisième.

533 Fichtl 2002a.

534 Flotté, Fuchs 2000, p. 298-306.

535 Fichtl 2004, p. 102 et carte p. 99.

nœud important du réseau des axes de communication, est desservie par l'isolement du site qui va à l'encontre du modèle proposé plus haut de fortifications se faisant face au niveau des frontières. Cet isolement, au contraire, appuie la seconde hypothèse, dont la base reste tout de même fragile puisqu'aucune structure gauloise, attestant une activité culturelle quelconque, n'a été mise au jour sur le site. Dans l'état actuel de la documentation, il ne semble pas possible de trancher pour l'une ou l'autre des propositions : la base documentaire est en effet trop faible pour permettre un examen objectif de la situation.

La multiplication des fortifications sur les frontières tend, en définitive, à prouver l'existence, dans chacune des deux cités, d'une autorité politique centrale⁵³⁶. En effet, cette position récurrente montre assez clairement la volonté de surveiller, sinon même de contrôler, les différents accès à leurs territoires. Dans un tel système, les occupants des petites fortifications, dont on a déjà vu plus haut qu'ils devaient appartenir à l'aristocratie — probablement guerrière — des cités, devaient certainement relayer l'autorité du pouvoir central dans des zones particulières, frontières ou points névralgiques du réseau de communication. Il n'est pas question ici de saisir dans la nuance les libertés dont ils jouissaient et les contraintes auxquelles ils étaient astreints, mais plutôt d'intégrer les fortifications de rang 4, les plus petites, dans un système dont on commence à percevoir, chez les Médiomatriques surtout mais également chez les Leuques, l'organisation et la centralisation. Il semble donc possible d'attribuer un rôle politique aux petites fortifications situées sur les frontières des cités. Par extension, et à titre d'hypothèse, on peut très certainement généraliser cette proposition à l'ensemble des sites fortifiés de rang 4, qui devaient donc bénéficier d'un certain contrôle territorial. Les nuances qui doivent évidemment être apportées à ce tableau seront exposées plus bas.

3.2.2.2. Frontières, voies et agglomérations ouvertes

Quelques agglomérations ouvertes semblent avoir des relations privilégiées avec les frontières entre les cités leuque et médiomatrique et leurs voisines, à tel point qu'il est parfois difficile de les attribuer à l'une ou l'autre.

Au sud-ouest de la cité des Leuques, dans le Barrois, l'agglomération ouverte de Hironville est située sur un rebord de plateau qui domine la vallée de la Saulx. Elle est également installée dans le secteur de la frontière avec les Rèmes, définie dans cette zone sur la seule base de l'analyse régressive des limites des diocèses médiévaux. Elle semble être établie à proximité du passage d'une voie secondaire qui reliait l'*oppidum* du Châtelet de Gourzon à la vallée de l'Ornain. Au sud-est de ce secteur, dans la Plaine, l'agglomération de Liffol-le-Grand est établie sur un axe secondaire, à proximité du point où il rejoint la voie de la Meuse. Elle est située dans une zone frontalière, sans qu'il ne soit véritablement possible de l'attribuer aux Leuques plutôt qu'aux Lingons.

Au nord de la partie rhénane de la cité des Médiomatriques, le site de Seltz occupe une place similaire, au niveau où la voie du Rhin coupe la frontière avec les Trévires. Son attribution à l'une de ces deux cités pose des problèmes et a pu évoluer dans le temps : situé immédiatement au sud de la confluence entre la Sauer et le Seltzbach, sur laquelle la frontière a été placée, il a été ici attribué aux Médiomatriques pour la période gauloise⁵³⁷.

⁵³⁶ L'existence d'une telle autorité a été proposée par S. Fichtl (Fichtl 2004, p. 102) : cf. p. 214..

⁵³⁷ Pour l'Antiquité en revanche, L.-A. Doll signale que la *Notitia Dignitatum* mentionne Seltz-Saletio comme la première garnison appartenant au *dux Mogontiacensis*, le duc de Mayence dont relevaient Worms et Spire. L'agglomération de Seltz appartenait donc vraisemblablement aux Némètes (Doll 1999, p. 24). Dans tous les cas, sa situation frontalière ne se dément pas.

Au sud-est de la cité, toujours dans la plaine du Rhin, l'agglomération de Bourgheim est également installée non loin de la zone où la voie du piémont vosgien quitte la cité des Médiomatriques pour entrer dans celle des Séquanes ou des Rauraques. Elle s'insère dans un contexte local particulier où les agglomérations gauloises à vocation artisanale ou commerciale sont relativement proches les unes des autres. À une dizaine de kilomètres au sud, en territoire rauraque, un important centre de production de céramique romain a été mis au jour sur une surface de près de 15 ha à Dambach-la-Ville⁵³⁸ ; les premiers fours qui remontent à la fin de La Tène D2 et au gallo-romain précoce permettent éventuellement de proposer l'existence d'une agglomération gauloise antérieure dont l'une des activités certaine était la production de céramique. À une dizaine de kilomètres au sud-est de Bourgheim, l'agglomération romaine de Benfeld – Ehl, dont il a déjà été question plus haut a livré les vestiges d'une occupation gauloise importante qui permet également de lui restituer des origines à La Tène finale⁵³⁹. Elle est située à l'embranchement de la voie du Rhin et de celle de l'Ill.

Cette multiplication des agglomérations ouvertes gauloises peut éventuellement s'expliquer par la convergence de plusieurs axes de communication importants dans un secteur relativement étroit, qui favoriserait ainsi les échanges commerciaux. Mais il est probable que la présence de la frontière dans le secteur a également joué un rôle notable. En effet, le réseau d'agglomérations mis en évidence dans la cité des Médiomatriques, spécialement entre Bourgheim et Cocheren, semble commencer au niveau de la limite entre les cités : on a en effet vu que les deux agglomérations les plus proches en direction du sud, en territoire rauraque, se trouvaient à une distance d'une dizaine de kilomètres, soit deux fois inférieure à la distance moyenne séparant les agglomérations des Médiomatriques. Ce phénomène ne peut, au vu des seules informations disponibles sur les habitats ouverts, être analysé beaucoup plus avant.

Dans le cadre des réseaux mis en évidence plus haut, où le commerce semble parfaitement contrôlé, il est toutefois possible de proposer une fonction d'interface à ces agglomérations, où les marchandises passeraient d'un système local, à l'échelle de la cité, à un système voisin du même type. Cette hypothèse, qui ne peut actuellement être totalement démontrée, pourrait également être appliquée à des agglomérations fortifiées, comme Sorcy-Saint-Martin et Saint-Mihiel, par exemple, qui seraient autant de points de rupture de charge à l'entrée ou à la sortie des cités, à chacune desquelles correspondrait un réseau commercial propre.

3.3. Quelques manifestations d'une présence aristocratique

Après s'être attaché à mettre en évidence les réseaux qui semblent se dessiner dans la répartition des habitats fortifiés et des habitats groupés, et leurs implications dans l'organisation des deux cités, on peut s'attarder sur quelques points qui semblent indiquer la présence, dans certaines zones préférentielles, d'habitats que leur richesse et les structures qui y ont été mises au jour permettent d'attribuer à l'aristocratie de chacune des cités.

Les habitats ruraux de rang 1, les petites fortifications, ont déjà été longuement analysées, il ne semble donc pas utile d'y revenir ici. Il ne sera question, tout d'abord, que des établissements de rang 2 de La Tène finale. Les principales caractéristiques spatiales des autres sites d'habitats isolés de cette période seront brièvement évoquées. Les questions relatives à La Tène moyenne seront également abordées dans un deuxième temps.

538 Kuhnle *et alii* 2005.

539 Cf. chapitre 3, § 2.2.2.1, p. 154.

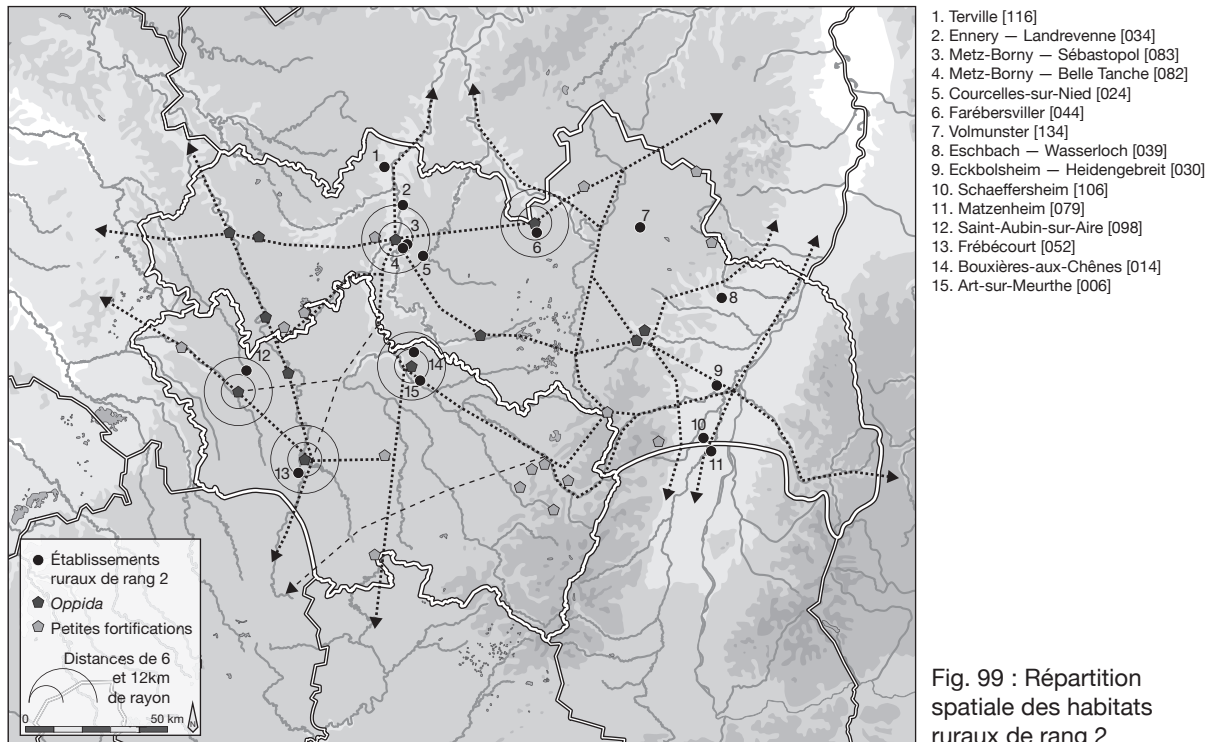


Fig. 99 : Répartition spatiale des habitats ruraux de rang 2

Les quelques remarques qui vont suivre sont bien entendues tributaires de l'état de la recherche : en effet, des phénomènes particuliers pourront sembler localisés à la vallée de la Moselle et la région de Strasbourg, alors que la multiplication des fouilles de sauvetage dans ces secteurs biaise totalement l'image générale qui se dessine de la répartition spatiale des habitats ruraux. Ainsi, dans la cité des Médiomatriques, 53 sites sont dénombrés, dont 23 dans la vallée de la Moselle et 20 dans le secteur de Strasbourg, soit près de deux fois plus que chez les Leuques (23 sites). Dans cette cité, la répartition est beaucoup plus homogène, même si le tiers oriental du territoire reste vide.

3.3.1. Les établissements ruraux aristocratiques (rang 2) de La Tène finale

La carte de répartition des habitats ruraux de rang 2 (fig. 99) montre une certaine proximité entre ces établissements et les *oppida*. En effet, si on excepte la vallée du Rhin, où aucune de ces fortifications n'a été mise au jour, on remarque que la grande majorité des sites de rang 2 (9 sur 11) se situe dans une zone de 10 à 12 km de rayon autour des principaux centres de chacune des cités. Parmi ces 9 sites les deux tiers sont encore plus proches des fortifications et n'en sont distants que de 6 km au maximum.

Le groupement le plus significatif est localisé autour de Metz, avec les deux établissements de Metz-Borny, à environ 4 km de l'*oppidum*, et ceux de Courcelles-sur-Nied et Ennery — Landrevenne, à une douzaine de kilomètres l'un comme l'autre. Chez les Leuques, la région d'Essey-lès-Nancy regroupe deux des quatre habitats ruraux de rang 2 découverts dans la cité, Bouxières-aux-Chênes et Art-sur-Meurthe, qui n'en sont éloignés que de 5 km. Les distances entre Moncel-sur-Vair et Frébécourt, d'une part, et entre Cocheren et Férabersviller, d'autre part, sont également inférieures à 6 km. Aucun habitat rural de rang 2 n'est situé à une telle distance de l'*oppidum* de Boviolles ; le site de Saint-Aubin-sur-Aire en est un peu plus éloigné, à environ 9 km. On peut remarquer — et s'étonner — de l'absence de ce type de site important autour du Fossé des Pandours à Saverne. Le

même vide doit être relevé près des autres grandes fortifications. Leur situation, à l'heure actuelle, dans des zones où le développement économique et urbain est faible, y est certainement pour beaucoup.

Les autres sites lorrains de rang 2 ne répondent pas à ce critère de proximité avec les *oppida*. Le site de Terville est situé dans la vallée de la Moselle à environ 25 km au nord de Metz. Sa situation ne correspond donc pas à celle qui vient d'être décrite. Bien que la taille de ses fossés et la diversité du mobilier qui y a été recueilli permettent de le considérer comme un habitat important, de rang 2, on peut toutefois regretter le manque de données précises disponibles sur ce gisement, qui permettraient de mieux le caractériser. Il faut noter qu'il est situé à proximité immédiate de l'itinéraire important que constitue la vallée de la Moselle en direction de la cité des Trévires. Au nord-est de la cité, l'établissement de Volmunster est au contraire à l'écart des grands axes de communication, sur le versant ouest des Vosges du nord.

Dans la vallée du Rhin, trois des quatre établissements ruraux de rang 2 connus sont situés à proximité immédiate de voies de communication importantes. Les sites de Schaeffersheim et de Matzenheim, distants de 5 km, sont localisés dans la zone frontalière entre Médiomatriques et Rauraques, auxquels il est difficile de les attribuer. Ils se situent de part et d'autre de la voie du Rhin, dans le secteur où elle est rejointe par l'itinéraire qui suit le cours de l'Ill. L'établissement d'Eckbolsheim – Heidengebreit est légèrement en retrait de l'axe nord-sud qui longe le fleuve. Il est en revanche situé à proximité immédiate de la voie qui devait relier le débouché de la vallée de la Kintzig, qui descend de la Forêt-Noire, au col de Saverne et ainsi faire la liaison entre les deux rives du Rhin. Enfin, au nord, dans le pays de Hanau, le site d'Escbach – Wasserloch est relativement isolé, en retrait de l'axe qui parcourt le piémont des Vosges, dans une zone où les occupations de La Tène finale sont peu nombreuses.

Il apparaît donc que les habitats ruraux de rang 2 sont essentiellement regroupés près des *oppida*, autour desquels ils forment des zones d'une douzaine de kilomètres de rayon où semblent concentrées les fermes les plus riches⁵⁴⁰. Cette proximité entre les grands habitats fortifiés et les établissements ruraux les plus importants, que l'on a interprétés comme des résidences aristocratiques, semblent dessiner des zones privilégiées, autour des centres politiques et économiques des deux cités. On peut souligner que les distances qui les séparent semblent répondre à un impératif d'accessibilité rapide. En effet, elles correspondent à des temps de trajet qui n'excèdent pas une heure et demi ou deux heures de marche. Les sites de rang 2 les plus éloignés des *oppida* sont, quant à eux, généralement à proximité d'une voie importante, ou dans des secteurs dont les activités économiques devaient être importantes, comme à la frontière entre les Médiomatriques et les Rauraques et sa concentration d'agglomérations ouvertes. Certains restent toutefois isolés, dans des zones où les occupations connues de La Tène finale sont — il faut le rappeler — rares.

3.3.2. Les autres habitats ruraux de La Tène finale

Les cartes de répartition des sites appartenant aux autres rangs hiérarchiques de l'habitat rural de La Tène finale ne sont pas aussi parlantes que pour le rang 2 et ne semblent pas refléter de phénomènes semblables au lien de proximité mis en évidence plus haut (fig. 100). Quelques points doivent tout de même être évoqués.

⁵⁴⁰ On a vu plus haut que faute de données précises, on ne pouvait considérer les habitats ruraux que comme des unités agricoles.

On note tout d'abord une très nette surreprésentation des établissements de rang 3 dans la vallée du Rhin, qui en regroupe près de la moitié (7 sur 16), alors que le secteur de Metz n'en compte que quatre, soit un quart de l'ensemble⁵⁴¹. Le rapport est totalement inversé pour le rang 4, qui n'est représenté, en Alsace, que par le site de Strasbourg – Rue du 22 novembre, tandis qu'un tiers de l'effectif est situé dans la vallée de la Moselle et le pays Messin. Enfin, le rang 5 montre une répartition relativement conforme à celle de l'ensemble des sites, avec peut-être une légère concentration au niveau de Strasbourg. Il faut toutefois rappeler que les deux derniers rangs hiérarchiques sont très proches l'un de l'autre et qu'ils pourraient éventuellement être regroupés. Dans ce cas de figure, les proportions locales des habitats ruraux de rang le plus bas rejoindraient celles de l'ensemble des sites.

En Lorraine, on remarque que les sites de rang 3 se répartissent essentiellement le long des voies de communication. On peut mentionner tout particulièrement, dans le sud de la cité des Leuques, les établissements de Lamarche et Contrexéville, qui prennent place autour de l'emplacement de l'axe romain Langres – Strasbourg, dont l'importance à l'époque gauloise n'a, jusqu'ici, pas pu être démontrée. Le site de Lamarche occupe une position particulièrement intéressante : il est en effet situé dans la zone où les frontières avec les Lingons et les Séquanes se rejoignent et à proximité

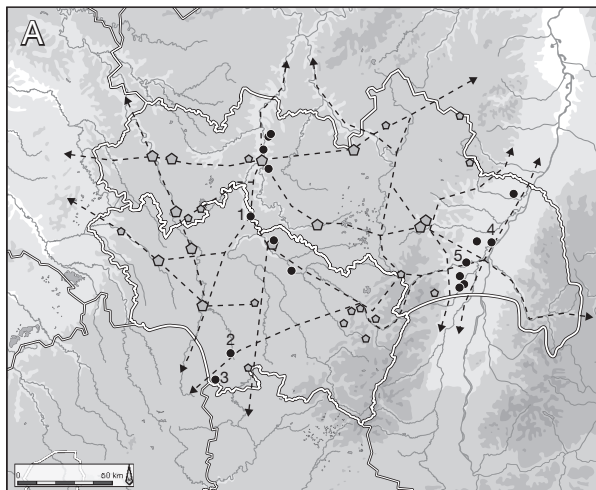
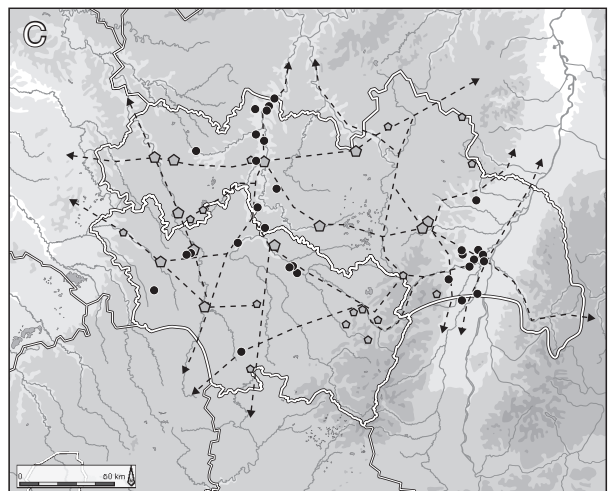
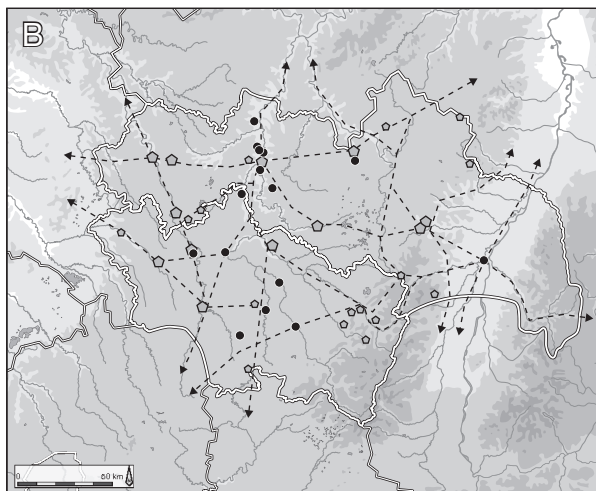


Fig. 100 : Répartition spatiale des habitats ruraux de La Tène finale en fonction de leur rang hiérarchique

- A. Habitats ruraux de rang 3
- B. Habitats ruraux de rang 4
- C. Habitats ruraux de rang 5

Carte A :
Seuls les sites de rang 3 dont il est question dans le texte sont numérotés.

1. Dieulouard [027]
2. Contrexéville [022]
3. Lamarche [069]
4. La Wantzenau [068]
5. Achenheim [001]



⁵⁴¹ A titre de comparaison, on peut rappeler que le secteur de Strasbourg a livré environ 25% des sites (hors découvertes isolées) et que 40% du total ont été découverts dans la vallée de la Moselle et autour de Metz.

immédiate de la voie romaine⁵⁴². Cette position, qui rappelle celle de certains sites de rang 2 — en Alsace en particulier —, ainsi que la variété du mobilier mis au jour (fig. 76), permettent de le considérer, sinon comme un habitat aristocratique, du moins comme un site localement important. Cependant, les trois structures mises au jour en bordure de sondage ne permettent pas de qualifier précisément l'habitat qui devait se développer à proximité, ni d'en proposer une analyse aboutie. Ce site, comme celui de Contrexéville, permet de combler quelque peu le vide qui se dessinait dans le sud de la cité des Leuques jusqu'à maintenant.

La petite fosse découverte à Dieulouard – Scarponne, à la limite des cités leuque et médiomatrique, renvoie certainement aux mêmes problématiques. Elle est en effet située sur l'île de Scarponne, au milieu de la Moselle, à l'emplacement de l'agglomération romaine où la voie de Langres à Trèves passait la rivière. Le mobilier recueilli est peu abondant mais assez varié (fig. 76), montrant ainsi l'importance du site, pour lequel il est impossible de proposer une interprétation solide. On doit se borner à relever l'emplacement particulier, sur une voie, dont l'importance à l'époque gauloise n'est pas reconnue, au niveau où elle franchit une frontière.

En Alsace, les sites de rang 3 sont légèrement en retrait des grands axes de circulation, à deux exceptions près. La première, l'habitat de La Wantzenau, n'a livré que quelques trous de poteau, mis au jour à proximité d'un paléo-chenal, où a été découvert un abondant mobilier comprenant, entre autres, plusieurs outils et des amphores. Le cas de figure est à peu près identique à Achenheim, où une douzaine de structures éparses a été observée avant qu'une carrière ne les détruise ; elles ont également livré un mobilier assez varié et abondant, dont des amphores. Ces sites sont situés le long de l'itinéraire qui longe le Rhin pour le premier, et à proximité de celui qui descend depuis la vallée de la Bruche pour le second.

Enfin, les habitats ruraux de rang 4 et 5 sont répartis de façon assez large sur la plus grande partie du territoire. On peut toutefois noter que certaines zones restent vides, comme le plateau lorrain chez les Médiomatriques ou la partie occidentale de la cité. En revanche, chez les Leuques, quelques-uns de ces sites sont situés un peu à l'est du Madon, dans la vallée de la Moselle, et tendent à réduire les zones totalement vides du territoire.

3.3.3. Quelques considérations sur La Tène moyenne.

On a vu précédemment que les habitats de La Tène moyenne étaient trop peu nombreux et trop mal connus pour permettre d'en proposer une véritable sériation hiérarchique. De plus, leur répartition est totalement déséquilibrée (fig. 101) : tous se situent en Lorraine, la plupart dans la vallée de la Moselle et dans le pays Messin. La prise en compte des nécropoles permet de rééquilibrer un peu la situation, qui reste cependant très lacunaire. Quelques points peuvent toutefois être avancés.

La fortification de Châtel-Saint-Germain, qui est occupée de façon visiblement continue dès la transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne, doit vraisemblablement être placée sur un rang hiérarchique supérieur. On peut se demander si les quelques tessons, très mal datés⁵⁴³, découverts au pied du Mont Saint-Michel à Saint-Jean-Saverne, ne proviennent pas d'un établissement

542 Les quelques structures mises au jour sont situées à moins de 500 m de la voie romaine (Masquillier, Prévot 2003).

543 Une datation par thermo-luminescence donne une fourchette chronologique comprise entre le V^e et le III^e siècle avant J.-C. (Ring, dans Flotté, Fuchs 2000, p. 543).

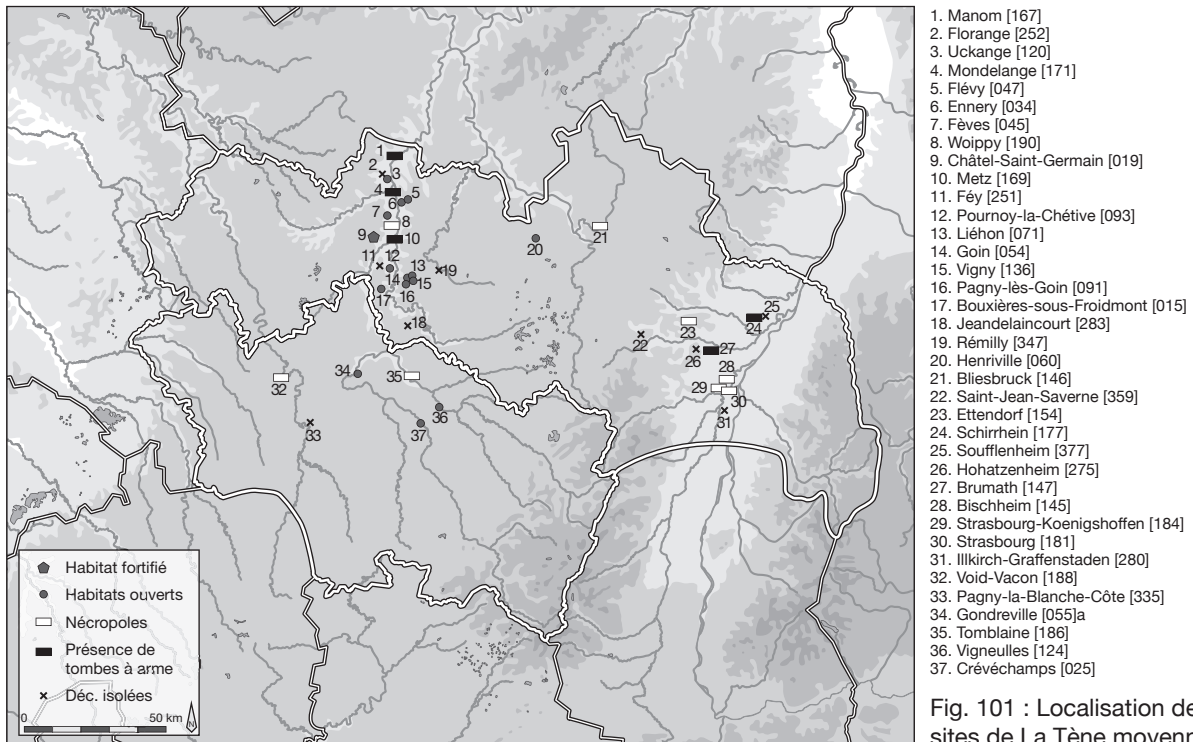


Fig. 101 : Localisation des sites de La Tène moyenne

similaire. Ces deux sites occuperaient alors une situation semblable : ils dominent en effet un point de passage important, des côtes de Moselle pour le premier et des Vosges du nord pour le second.

Dans la vallée de la Moselle, trois nécropoles — Manom, Mondelange et Metz — ont livré une tombe à armes au moins, témoignant ainsi de la présence à proximité d'habitats d'un niveau social élevé. Ces trois nécropoles sont séparées par des distances assez proches, de l'ordre de 12 à 15 km. Cette répartition régulière pourrait éventuellement être mise en relation avec l'existence de territoires de taille sensiblement équivalente, contrôlés par une aristocratie dont le caractère guerrier est souligné par les sépultures. Leur disposition le long d'un axe de circulation important pose la question du contrôle territorial exercé par ces personnages. Il n'est pas véritablement possible de proposer des associations évidentes entre ces nécropoles et les habitats. Dans le secteur de Metz toutefois, la proximité entre la fortification de Châtel-Saint-Germain et la nécropole des Hauts de Sainte-Croix à Metz, qui occupent tous deux des sites remarquables relativement proches, doit être soulignée et semble dessiner une zone nettement privilégiée, à la croisée de deux axes de circulation importants.

Dans la partie alsacienne de la zone d'étude, il n'est pas possible de mettre en évidence de tels phénomènes. Tout au plus peut-on noter que deux nécropoles où ont été découvertes des tombes à armes sont distantes d'une quinzaine de kilomètres, répondant ainsi à la disposition de ce type d'ensembles funéraires dans la vallée de la Moselle. Les deux épées de La Tène moyenne découvertes hors de tout contexte gaulois connu à Jeandelaincourt et à Illkirch-Graffenstaden pourraient également correspondre à des sépultures de guerrier. La première s'inscrirait alors dans la continuité des découvertes de la vallée de la Moselle puisqu'elle se situe à 30 km environ de Metz, soit deux fois la distance mesurée auparavant. La seconde, quant à elle, est éloignée d'une vingtaine de kilomètres de la nécropole de Brumath.

Les données sur La Tène moyenne sont trop peu étoffées pour permettre une véritable analyse des structures de l'organisation territoriale à cette époque. On peut simplement évoquer quelques

constantes, qu'il est difficile d'ériger en modèle : une distance de 12 à 15 km sépare plusieurs ensembles funéraires privilégiés et pourrait ainsi refléter un découpage régulier du territoire ; on note également que deux sites fortifiés, dont l'un n'est que très hypothétique, semblent contrôler des points stratégiques du réseau de communication. La faiblesse de la base documentaire interdit toute interprétation plus générale de ces observations.

3.4. Organisation des cités des Leuques et des Médiomatriques

Les structures et les rythmes de l'organisation du territoire mis en évidence plus haut permettent de revenir de façon plus détaillée sur chacune des deux cités étudiées. Le découpage en *pagi*, qu'il est possible de proposer, s'appuie très largement sur les travaux de S. Fichtl, en les complétant par endroit. La méthode des polygones de Thiessen semble ici la plus appropriée : elle offre en effet une image qui intègre toutes les zones de l'ensemble étudié et permet de les attribuer au territoire contrôlé par l'un ou l'autre des centres retenus. La présentation de ces places centrales, et des critères qui ont présidé à leur choix, fera l'objet d'une première partie. L'organisation spatiale de la cité des Médiomatriques et de celle des Leuques sera ensuite détaillée.

3.4.1. Le découpage des cités : présentation des centres et premiers résultats

3.4.1.1. Les sites retenus

Le choix des sites autour desquels seront construits les polygones de Thiessen est soumis, comme on l'a déjà vu, à plusieurs impératifs : leur contemporanéité doit être assurée et leurs statuts doivent être équivalents. La sélection des sites sera fondée sur les conclusions tirées des différentes analyses proposées plus haut.

La cité des Médiomatriques ne pose pas de véritable problème. En effet, la régularité de la répartition des principaux *oppida* et la forme du réseau qu'elle dessine les désignent sans trop d'hésitation comme des centres politiques autour desquels devait être découpé le territoire de la cité. Ces sites sont, d'ouest en est : Verdun, Saint-Mihiel, Metz, Moyenvic, le Mont Hérapel à Cocheren et le Fossé des Pandours à Saverne. Leur occupation et leur datation sont souvent peu assurées, mais l'hypothèse d'une phase de fonctionnement commune, au moins entre la fin du II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle peut être avancée. On peut rappeler qu'à Saverne l'occupation est centrée sur La Tène D1b et La Tène D2a, et qu'à Metz le premier état du rempart est daté, par dendrochronologie, de 112-110 avant J.-C. La question du choix du Fossé des Pandours au détriment de la Heidenstadt d'Ernolsheim-lès-Saverne et de Verdun plutôt que Châtillon-sous-les-Côtes a déjà été évoquée précédemment.

Chez les Leuques, la situation est un peu plus épineuse. Les différentes études menées plus haut ont montré un très net déséquilibre entre les parties occidentale et orientale de la cité. À l'ouest et au nord, la présence d'*oppida* permet de distinguer plusieurs réseaux, politiques et économiques assez proches de ce que l'on observe chez les Médiomatriques. Il semble donc possible de retenir les sites de Boviollles et Essey-lès-Nancy, dont l'occupation, qui débute à la fin de La Tène D1, est essentiellement centrée sur La Tène D2, et ceux de Sorcy-Saint-Martin et Moncel-sur-Vair, pour lesquels les informations relatives à La Tène finale sont relativement pauvres.

Les parties centrale et orientale de la cité sont en revanche totalement dépourvues de grandes fortifications de ce type. Au centre géographique de la cité, l'éperon barré de Saxon-Sion ne peut être qualifié d'*oppidum* en raison de sa faible superficie. On a toutefois vu que l'ensemble qu'il formait avec l'agglomération ouverte d'Housséville, distante de 3 km environ, s'insérait de façon assez convaincante dans les réseaux politiques et économiques évoqués plus haut. Sur la base de ces constatations, il est donc possible de proposer l'existence d'un complexe aux fonctions semblables à celles des *oppida*, qui ne les regrouperait cependant pas en un seul et même lieu, mais les verrait réparties entre une petite fortification de hauteur d'une part et une agglomération ouverte de plaine d'autre part.

La nature commerciale et artisanale du site d'Housséville ne fait pas de doute : les monnaies, relativement nombreuses au regard des conditions dans lesquelles elles ont été recueillies⁵⁴⁴, et les scories, entre autres, en témoignent assez clairement. Il convient de s'arrêter un peu sur les caractéristiques propres du site de Saxon-Sion, dont on doit mettre en évidence le caractère politique et central. L'architecture du rempart, on l'a vu, est généralement un indice fiable de la présence d'une autorité, qui en a commandé la construction. Dans le cas présent, il faut rappeler qu'aucun rempart gaulois n'est véritablement connu pour le site ; on peut simplement noter quelques structures de la fin de l'âge du Fer très arasées, au sommet d'un talus plus ancien. Le mobilier pourrait, en revanche, refléter certaines pratiques collectives, dont le caractère politique est maintenant admis⁵⁴⁵ : l'un des secteurs fouillés en 1964 a livré la quasi-totalité des amphores découvertes sur le site ; elles étaient accompagnées de coupes et de bols en campanienne ainsi que d'une anse de passoire en bronze. Ces différents éléments ont en effet pu servir lors de banquets, au cours desquels les aristocrates recrutaient et fidélisaient leur clients. La découverte de nombreux ossements d'animaux, qui n'ont pas été conservés lors de la fouille, pourraient corroborer cette hypothèse⁵⁴⁶. En définitive, si les indices ne sont pas nombreux, les témoins de la tenue de banquets soulignent tout de même l'importance du site.

Ces deux habitats devaient donc former un pôle d'importance régionale, auquel on peut prêter les fonctions économiques et politiques des *oppida*. Bien que celles-ci aient été séparées, la proximité qu'entretenaient la fortification et l'agglomération ouverte permet de retenir le secteur de Saxon-Sion – Housséville comme l'un des centres importants de la cité des Leuques⁵⁴⁷.

Enfin, la partie orientale de la cité présente encore un autre type de configuration. L'habitat n'y est représenté que par les cinq fortifications du bassin de Saint-Dié. On a vu que deux d'entre elles au moins — le Camp de La Bure à Saint-Dié et La Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine — étaient certainement liées au contrôle de l'axe de communication qui passait les Vosges par les vallées de la Bruche et de la Meurthe. Mais cette fonction de surveillance ne suffit pas à faire de cet ensemble de sites l'un des pôles majeurs de la cité. Bien que des amphores et des éléments de service en campanienne ou en bronze aient été découverts sur les deux fortifications, l'abondance du numéraire gaulois découvert sur le site La Bure⁵⁴⁸, à laquelle s'ajoute la fabrication de fibules de

544 J. Beaupré relate en effet qu'il a ramassé les 33 monnaies sur une surface de 4 ha, en quelques heures à peine (Beaupré 1904, p. 303).

545 Poux, Feugère 2002, par exemple.

546 Cette proposition est avancée par L. Olivier et J.-P. Legendre qui présentent ce mobilier particulier (Legendre, Olivier 2003, p. 69).

547 Il faut noter que cette configuration qui allie petite fortification et agglomération de plaine se retrouve également dans le secteur de Fains-Véel et Bar-le-duc ; cependant, les données concernant ces deux sites sont beaucoup trop imprécises pour permettre de les considérer comme appartenant à un pôle important.

548 Le lot monétaire de La Bure (346 exemplaires) constitue le deuxième ensemble découvert en contexte d'habitat dans la cité des Leuques après celui de Boviolles.

Nauheim et quelques importations lointaines en provenance de l'est du domaine celtique, semble le distinguer de son voisin, qui apparaît d'une moindre importance économique. De plus, la présence hypothétique d'un sanctuaire gaulois à Saint-Dié lui offrirait une place centrale dans cette petite région⁵⁴⁹. En définitive, l'importance du secteur, qui est attestée par le nombre même de fortifications que l'on y trouve, incite à le apprendre en compte lors de l'étude de l'organisation de la cité des Leuques. Au sein de cette région, quelques indices désignent le site de La Bure comme le plus important du secteur. C'est donc autour de celui-ci que seront construits les polygones de Thiessen dans l'est du territoire leuque.

Six sites peuvent donc être retenus pour mener à bien l'étude de l'organisation de la cité des Leuques : Boviolles, Sorcy-Saint-Martin, Moncel-sur-Vair, Essey-lès-Nancy, le pôle formé par Saxon-Sion et Housséville, et enfin le bassin de Saint-Dié, centré sur le Camp de La Bure.

Pour les territoires environnants, les sites retenus par S. Fichtl peuvent être repris en l'état⁵⁵⁰ ; ils correspondent aux principaux *oppida* des cités voisines des Leuques et des Médiomatriques : le Titelberg, Kastel, Otzenhausen et le Donnersberg chez les Trévires, Vouziers, La Cheppe et le Châtelet de Gourzon chez les Rèmes. Pour la cité des Lingons, le site de Langres a été retenu, tout comme celui de Sainte-Germaine à Bar-sur-Aube a été intégré à l'étude pour vérifier certaines hypothèses. Le nord de la cité des Séquanes n'a pas livré de grands *oppida*, mais l'importance du site de Mandœuvre permet de le prendre en compte. Dans la vallée du Rhin, le secteur du Kaiserstuhl semble pouvoir être retenu avec les fortifications de Breisach et du Limberg à Sasbach ou encore l'agglomération ouverte de Breisach – Hochstetten, les polygones seront centrés sur ce dernier secteur. Enfin, le grand *oppidum* de Heidengraben bei Grabenstetten, situé à plus de 150 km à l'est du Fossé des Pandours à Saverne, au delà du Neckar, sera également retenu.

3.4.1.2. Les polygones de Thiessen, premiers résultats

La carte des polygones de Thiessen construits autour des sites présentés plus haut (fig. 102) a déjà été longuement discutée par S. Fichtl. Cependant, comme certains sites ont été ajoutés à la liste des centres retenus précédemment, il convient de s'y arrêter quelque peu.

Pour la cité des Médiomatriques, S. Fichtl a déjà souligné la corrélation relativement bonne entre les frontières issues de l'analyse régressive des diocèses médiévaux et les limites théoriques des polygones de Thiessen. Celle-ci semble confirmer la cohérence du réseau des *oppida* mis en évidence plus haut. La division en six parties du territoire médiomatrique peut donc être validée par cette double analyse spatiale. On peut également remarquer que la limite théorique entre le Fossé des Pandours et le site d'Heidengraben bei Grabenstetten correspond, dans ses grandes lignes, à la frontière proposée dans la Forêt-Noire, qui a été placée sur la Murg puis sur la ligne de crête entre le bassin du Neckar et celui du Rhin⁵⁵¹.

L'ajout du site de Sorcy-Saint-Martin à la liste des *oppida* de la cité des Leuques est confirmée par le découpage géométrique obtenu. En effet, si l'on prend en compte ce site, la limite théorique

549 Cette hypothèse est proposée sur la base de l'importance du lot monétaire découvert à La Bure et de la présence de blocs sculptés qui appartiennent vraisemblablement à un monument romain, qui aurait pérennisé un lieu de culte gaulois.

550 Le lecteur trouvera un court argumentaire sur le choix de ces sites dans Fichtl 2004, p. 71-73.

551 Cette constatation est en accord avec les conclusions de L. Bernard qui attribue à chacun des trois sites les plus importants du Bade-Wurtemberg, dont Heidengraben bei Grabenstetten fait partie, des territoires théoriques de très grande taille (Bernard 2003, p. 195-196 et carte 25).

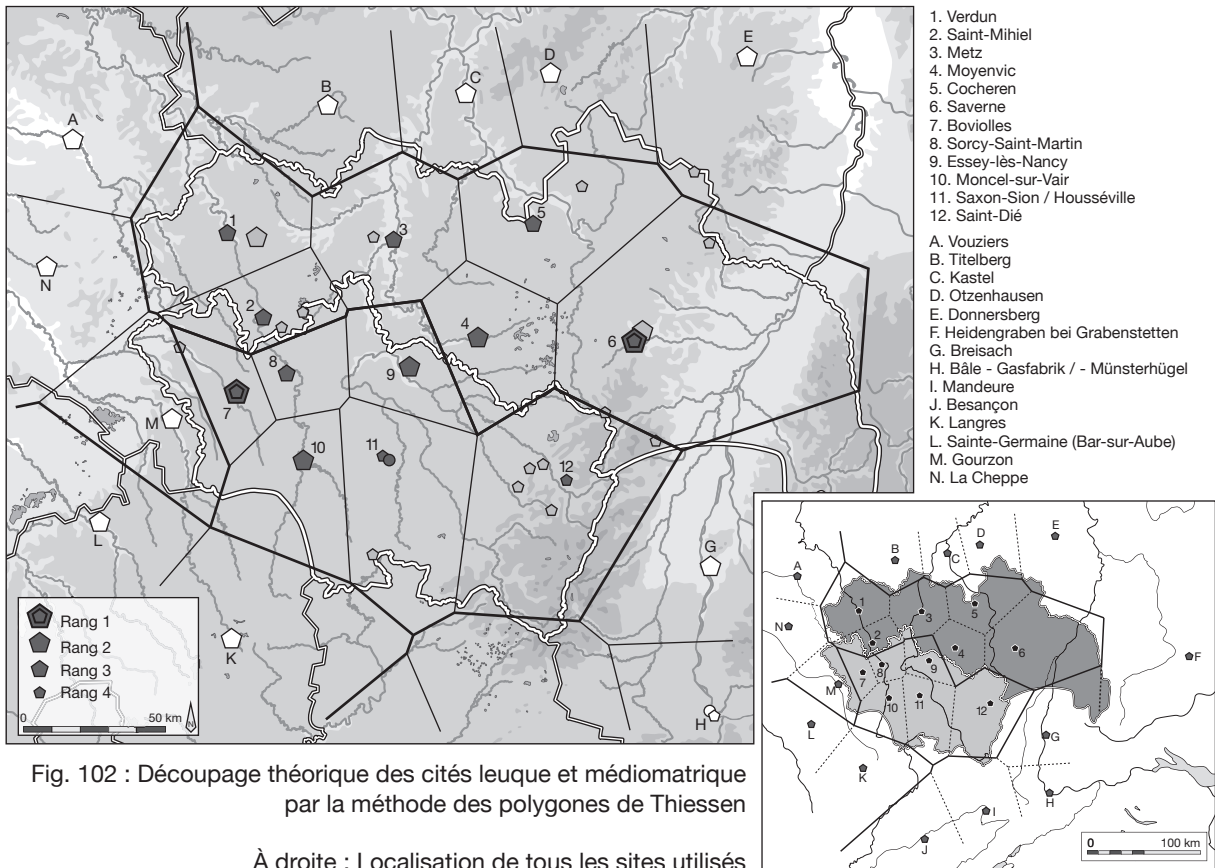


Fig. 102 : Découpage théorique des cités leuque et médiomatricque par la méthode des polygones de Thiessen

À droite : Localisation de tous les sites utilisés

avec la cité des Médiomatricques se rapproche très nettement de la frontière proposée par ailleurs. La division du territoire leuque gagne même en cohérence lorsqu'on la compare aux voies de communication et aux grands axes de circulation. Cette question, qui semble être une des caractéristiques majeures de l'organisation des deux territoires étudiés, sera analysée plus bas.

Il faut encore signaler que la position de l'*oppidum* du Châtelet de Gourzon, dans la vallée de la Marne, à proximité immédiate de la frontière entre les Rèmes et les Leuques, provoque un décalage très net de la limite théorique de ces deux cités vers le nord-est. La question du rattachement de ce site au territoire des Leuques plutôt qu'à celui des Rèmes a souvent été posée, essentiellement sur la base de l'abondance des potins "au sanglier" et des quinaires à légende SOLIMA qui y ont été découverts⁵⁵². Ces monnaies ne sont cependant pas quantifiées et la rareté des informations disponibles sur l'occupation gauloise du site, fouillé anciennement, interdit toute interprétation définitive. On peut toutefois remarquer que la limite du territoire théorique qui dépend de cette fortification reprend la frontière avec les Sénons plus fidèlement qu'elle ne le fait avec celle des Leuques. Cependant, cet argument ne saurait être définitif et ne permet que d'apporter une pièce de plus à un dossier qui ne pourra faire l'économie d'une étude archéologique approfondie des mobiliers recueillis dans la région pour être résolu.

On s'en tiendra donc à souligner, à la suite de S. Fichtl, la relativement bonne corrélation, malgré quelques imperfections, entre les limites historiques et les limites théoriques de la cité. Elle permet de valider en grande partie les différentes hypothèses émises plus haut. Celles-ci devront toutefois être analysées à une échelle plus grande que celle de la cité, celle du *pagus*. Pour ce faire,

552 Cette question a déjà été traitée dans le chapitre 1, dont les conclusions ne sont que rapidement reprises ici.

les divisions internes des territoires leuque et médiomatrique seront approchées sous différents angles⁵⁵³.

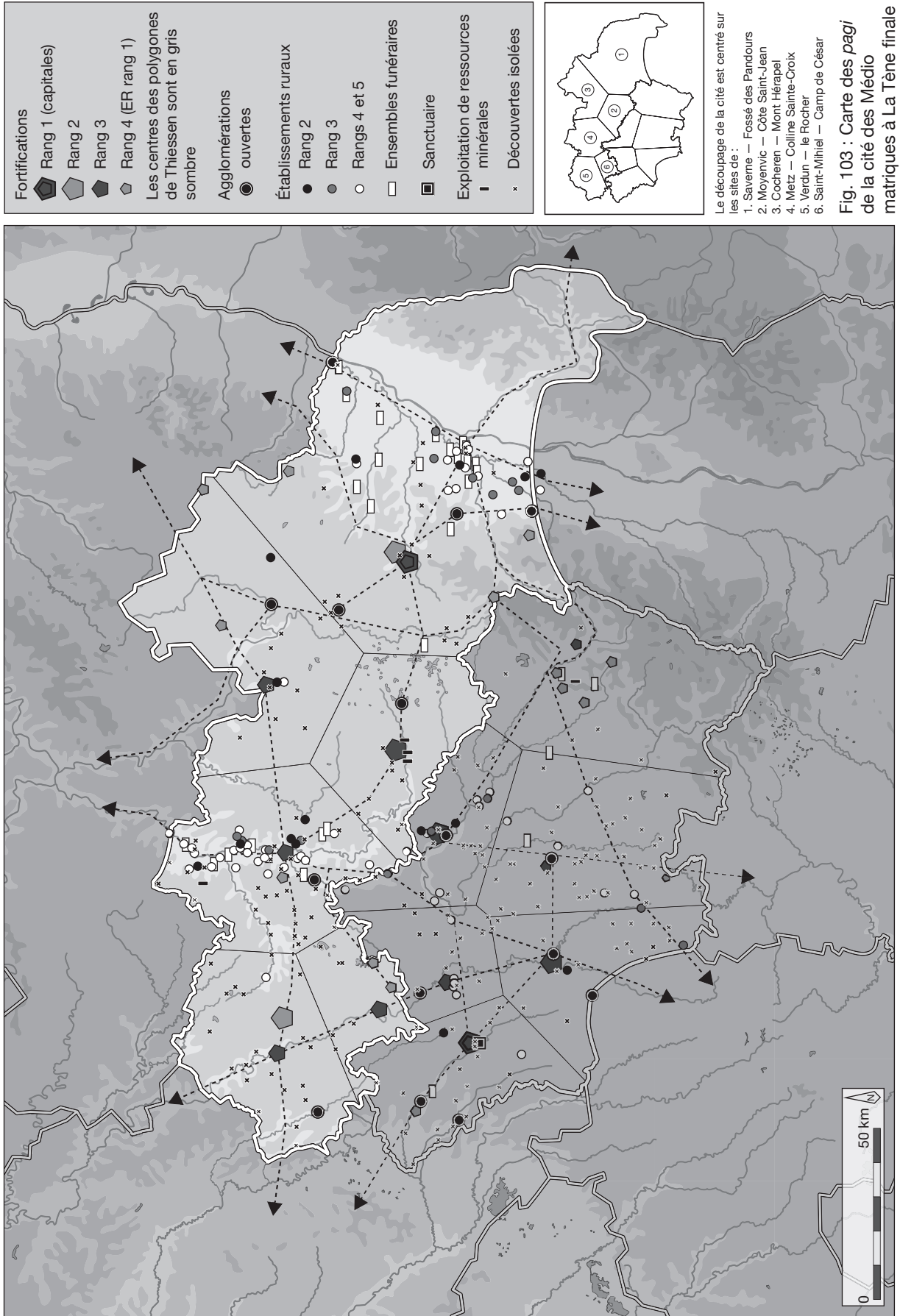
3.4.2. La cité des Médiomatriques (fig. 103)

Dans la cité des Médiomatriques, l'utilisation des polygones de Thiessen permet d'obtenir six ensembles, centrés chacun sur un *oppidum*. Leur taille varie de façon assez significative : l'absence de tout site important à l'est du Rhin donne en effet au territoire théorique du Fossé des Pandours à Saverne des dimensions très importantes, alors que celui de Saint-Mihiel, relativement enclavé, est plus petit que ses voisins. Les quatre autres ensembles sont de tailles comparables, quoique le Mont Hérapel à Cocheren soit au centre d'une zone légèrement plus vaste que celles de Metz, Moyenvic ou Verdun.

La logique de ce découpage semble très fortement liée au contrôle des axes de communication. Les *oppida*, dont la position privilégiée sur les principales voies a déjà été soulignée, semblent en effet avoir une emprise certaine sur des secteurs entiers du réseau viaire. L'exemple le plus frappant est celui de Metz, qui domine de bout en bout l'axe de la Moselle dans sa partie médiomatrique, ainsi que les embranchements qui s'en séparent. Dans la vallée de la Meuse, Saint-Mihiel et Verdun semblent se partager les débouchés de cet itinéraire, et des régions périphériques, en direction des différents peuples voisins. À son extrémité ouest, la limite de leurs territoires théoriques arrive *grosso modo* au point de rencontre des trois cités médiomatrique, leuque et rème. On observe donc que la région contrôlée par Saint-Mihiel était tournée exclusivement vers la cité des Leuques, avec laquelle elle partageait une frontière depuis la Woëvre à l'est, jusqu'au sud de l'Argonne à l'ouest. Le site de Verdun, au contraire, est ouvert sur les cités voisines de l'ouest et du nord. La même cohérence géographique s'observe entre les zones centrées sur le Mont Hérapel et le Fossé des Pandours. Le premier devait contrôler l'ensemble des débouchés importants vers le nord par le Palatinat et la vallée de la Sarre, alors que le second était quant à lui orienté vers l'est, la vallée du Rhin et les régions plus orientales. Le découpage effectué lui attribue également le contrôle des passages vosgiens en direction de la cité des Leuques, par la vallée de la Bruche ou le cours supérieur de la Sarre. Enfin, la Côte Saint-Jean à Moyenvic devait dominer la partie centrale de l'itinéraire principal est-ouest de la cité, qui coupe son territoire en deux parties sensiblement équivalentes. Malgré sa longue frontière avec les Leuques, cette zone semble plutôt tournée vers ses voisines médiomatriques, plutôt qu'en direction du sud vers la vallée de la Meurthe. Cette situation doit certainement beaucoup à la localisation de l'*oppidum*, qui se trouve au centre d'une zone dont l'une des activités principales était l'exploitation du sel. Il domine en effet les trois sites de Vic-sur-Seille, Moyenvic – Village et Marsal, tous voués à la production industrielle de cette denrée qui devait ensuite transiter soit par Metz et la vallée de la Moselle vers le sud ou le nord, soit par le Fossé des Pandours en direction de l'est et de la vallée du Rhin. Ces quelques remarques renforcent encore, s'il en était besoin, l'image extrêmement structurée que renvoie la cité des Médiomatriques.

Les différences très marquées qui caractérisent l'état de la recherche dans chacune des régions ne permettent pas d'aller beaucoup plus loin que les conclusions tirées précédemment de l'analyse de la répartition des sites à l'échelle de la cité. Les caractères propres à l'occupation du territoire

⁵⁵³ Les cartes utilisées à cette fin ne tiendront plus compte des frontières théoriques des cités, dont on a pu mesurer la validité. Seules seront conservées les limites des différentes subdivisions, qui seront prolongées jusqu'aux frontières déterminées par l'analyse historique. On remarque à ce propos que les superficies des régions ainsi déterminées sont légèrement plus régulières que lorsque seule la méthode géométrique est utilisée.



de chacune des divisions ne peuvent être mis en lumière en raison de la rareté des sites fouillés dans la plupart des secteurs considérés. La prise en compte des données issues de prospections ou des découvertes anciennes n'offre, dans l'état actuel de la documentation, pas beaucoup plus de perspectives. Les informations recueillies dans les rapports de prospection ne concernent en effet généralement que la découverte d'une monnaie gauloise ou de quelques tessons « d'allure protohistorique » à l'emplacement d'une structure romaine, reconnue grâce à la présence, dans les labours, de matériaux de construction en terre cuite. Les données anciennes ne font quant à elles mention que de la découverte de monnaies dans des conditions rarement explicitées. Le semis de ces points sur la carte montre bien quelques zones privilégiées, autour de la voie de Metz à Verdun ou le long de la vallée de la Meuse, mais la présence d'une monnaie gauloise seule dans les vestiges d'un bâtiment romain dont ni la datation ni la nature de l'occupation ne sont connues semble un argument quelque peu léger pour restituer un habitat de la fin de La Tène. De même, les nombreux sites de la vallée de la Moselle ne permettent pas d'étudier l'occupation du territoire dans la région de Metz : en effet, s'ils indiquent une très forte concentration de l'habitat sur les terrasses alluviales et immédiatement à proximité, sur les versants, l'occupation du revers de la côte de Moselle, ou celle de la plaine de la Woëvre, par exemple, ne peuvent être appréhendées.

En revanche, quelques considérations chronologiques sur la stabilisation de l'habitat et la structuration du territoire peuvent être évoquées. Autour de Metz, dans le secteur d'Ennery et Flévy, entre autres, la multiplication des sondages et des fouilles a permis de mettre en évidence une très nette concentration d'établissements ruraux successifs, dont l'occupation peut être remontée bien au delà du début de la Tène moyenne. L'absence de données disponibles sur des sites visiblement majeurs de la fin du III^e siècle et du début du II^e siècle avant J.-C.⁵⁵⁴ interdit cependant toute étude précise de ces établissements, d'une part, et des phénomènes à l'œuvre pour le début de la période, d'autre part. On peut toutefois souligner qu'un pôle d'habitat occupé de La Tène C2 au début de l'époque romaine a été mis en évidence à Ennery – Landrevenne. Plusieurs établissements ruraux successifs de rang 2 ou 3, s'y succèdent, en se décalant légèrement, sans toutefois que le centre de gravité de ces occupations ne se déplace de plus de quelques dizaines de mètres. Ce secteur semble attester la stabilité de l'habitat rural dans la région entre le début du II^e siècle avant J.-C. et la transition avec l'époque romaine⁵⁵⁵.

À Metz, un phénomène aux répercussions similaires a été observé. Les niveaux de l'*oppidum* qui occupe le sommet de la colline Sainte-Croix sont en effet installés au-dessus d'une nécropole dont on a vu plus haut l'importance certaine à La Tène moyenne⁵⁵⁶. La proximité de la fortification de Châtel-Saint-Germain, occupée depuis la fin de La Tène ancienne jusqu'à La Tène finale, doit

554 Le site de Flévy – La Grande Rayée [047], en particulier, pour lequel une quarantaine de bâtiments est mentionnée, semble occupé depuis la fin de La Tène C1 au moins. Toutefois, l'absence de rapport de fouille ne permet pas de proposer une quelconque interprétation de ces structures, ni même une étude approfondie de sa relation aux sites voisins.

555 Deffressigne, dans Adam, Metzler 2007, p. 32-33 : « Sur ce secteur se trouve donc concentrée une occupation humaine sur près de 4 ha depuis la 1^{ère} moitié du II^e siècle avant notre ère jusqu'au début de la période gallo-romaine. On constate après le début de La Tène D1 un déplacement de la zone d'habitat d'environ une trentaine de mètres seulement vers l'ouest. » La phrase suivante résume, en termes choisis, la situation dans ce secteur où de nombreuses fouilles restent actuellement non documentées : « Les données, relativement lacunaires ne permettent pas d'être plus précis, la suite de l'étude devrait permettre de faire progresser la recherche sur le secteur. »

Un plan schématique de ces différentes structures est proposé dans l'annexe 1 en regard de la fiche [033].

556 La continuité chronologique entre cette nécropole et l'installation de l'*oppidum* n'est pas attestée ; l'utilisation de la première est centrée sur La Tène C1, avec tout de même la présence de deux tombes de La Tène C2, alors que le premier état du rempart est daté par dendrochronologie de 112-110 avant J.-C. Toutefois, l'étendue totale de la nécropole n'est

également être rappelée. La présence continue, durant La Tène moyenne et finale, de sites de statuts importants dans le secteur est donc bien attestée. Ils indiquent très probablement l'intérêt porté à cette zone de confluence. Enfin, on a déjà souligné plus haut que des tombes à armes avaient été découvertes dans deux autres nécropoles de La Tène moyenne, dont la régularité de l'implantation le long de la Moselle semble témoigner d'une structuration certaine de l'espace. Celui-ci serait ainsi divisé en plusieurs zones de taille moyenne, d'une douzaine à une quinzaine de kilomètres de diamètre.

Ces quelques arguments permettent de mettre en évidence une organisation assez nette de l'espace dans la vallée de la Moselle, organisation dont certains rythmes et certaines structures perdurent depuis La Tène moyenne au moins jusqu'au début de l'époque romaine. Il peut ainsi être possible de proposer une hypothèse d'évolution qui aboutirait à la formation du *pagus* constitué autour de Metz. Celle-ci pourrait être le résultat de l'intégration progressive de territoires de petite taille — de 12 à 15 km de diamètre d'après la répartition des nécropoles les plus importantes — dont les habitats principaux — des établissements du type d'Ennery – Landrevenne, par exemple — conserveraient toutefois un statut élevé. Cette intégration permettrait, au final, le développement d'une entité d'importance régionale nettement définie, centrée sur une voie de communication majeure, et dominée par un *oppidum* situé à un emplacement stratégique. Une fois encore, le poids des axes de communication semble relativement important dans la mise en place de cette organisation. S'il est possible que certains d'entre eux se soient développés après — ou pendant — le processus d'intégration territoriale, d'autres préexistaient, comme le prouve la fortification de Châtel-Saint-Germain dont l'occupation est relativement précoce. Il faut toutefois souligner qu'il est tout à fait impossible de vérifier cette hypothèse sur l'ensemble du *pagus*, puisque, en dehors de la vallée de la Moselle et de la proximité immédiate de Metz, seuls quelques sites sont connus entre la Seille et la Nied et que le revers de la côte de Moselle et la partie orientale de la Woëvre restent des déserts archéologiques pour l'époque gauloise.

Ce type de scénario ne peut être transposé aux autres divisions de la cité des Médiomatriques, faute de données suffisantes. Dans la vallée du Rhin, la répartition des sites est généralement plus lâche. La concentration d'ensembles funéraires de La Tène moyenne et finale dans les environs immédiats de Strasbourg tend toutefois à attester la densité et la permanence de l'occupation de cette zone qu'il n'est cependant pas possible de caractériser avec précision tant les structures d'habitat manquent. L'hypothèse d'établissements ruraux relativement proches semble devoir être retenue⁵⁵⁷. Le secteur du Saulnois est quant à lui occupé et exploité de façon continue depuis le premier âge du Fer. Il faut très certainement chercher dans cette direction les origines du développement de l'*oppidum* de la Côte Saint-Jean à Moyenvic.

3.4.3. La cité des Leuques (fig. 104)

Le découpage de la cité des Leuques obtenu par l'utilisation des polygones de Thiessen est aussi peu régulier que celui de la cité des Médiomatriques : à l'est, l'ensemble du massif vosgien et le cours supérieur de la Meurthe sont situés dans le territoire centré sur le bassin de Saint-Dié, sur le site de La Bure en particulier, qui occupe près du quart de la cité. La zone attribuée au pôle de

pas connue et l'éventualité d'une phase plus précoce de la fortification peut être envisagée, à titre d'hypothèse (Fichtl *et alii* 2005a, p. 381).

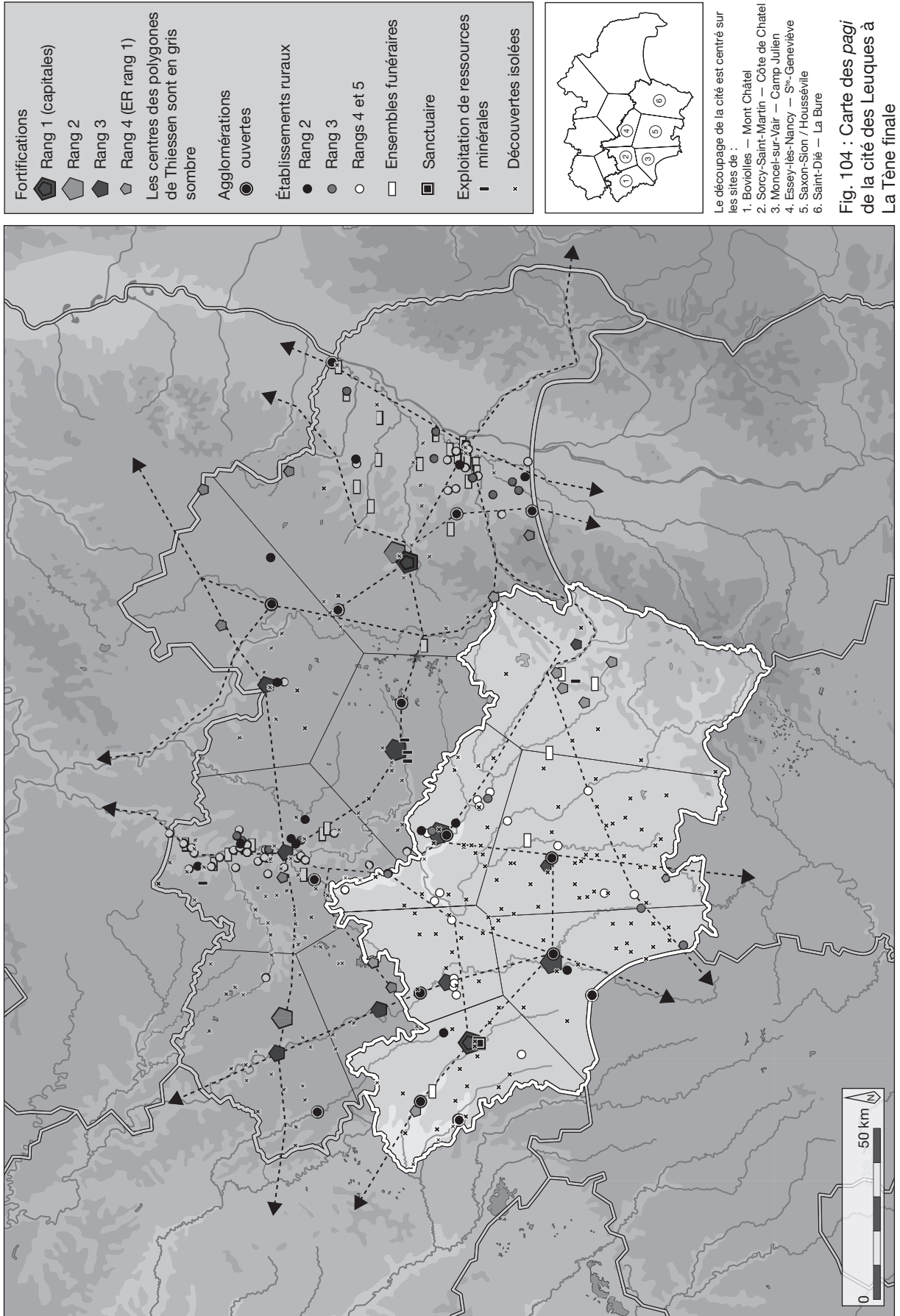
557 Adam, dans Baudoux *et alii* 2002, p. 54. Il est en revanche acquis que l'hypothèse d'une agglomération ouverte gauloise, située à l'emplacement du camp légionnaire de Strasbourg, ne repose, dans l'état actuel des données archéologiques, sur aucun argument valable.

Saxon-Sion et Housséville est aussi relativement vaste. Les secteurs de Boviolles, Moncel-sur-Vair et Essey-lès-Nancy sont un peu moins étendus, enfin celui de Sorcy-Saint-Martin est le plus petit des six.

Une fois encore, la cohérence de ce découpage semble devoir être recherchée dans la comparaison de celui-ci avec les grands axes de circulation. On note en effet que chacun des secteurs mis en évidence contrôle un pan entier des liaisons avec les peuples voisins. Au sud, le site de Moncel-sur-Vair occupe le centre d'un espace qui s'ouvre de façon presque exclusive sur le territoire des Lingons : ses limites est et ouest correspondent, plus ou moins précisément, aux frontières de ce peuple avec les Séquanes d'une part et les Rèmes d'autre part. *L'oppidum* et l'agglomération ouverte qui se développe à proximité occupent vraisemblablement un point de charnière important du réseau de communication de la cité : des liaisons en direction de trois autres centres s'en détachent en effet. Vers l'ouest, l'une d'entre elles se dirige vers Boviolles, dont la région est centrée sur le cours de l'Ornain, qu'elle englobe dans sa quasi totalité, et l'itinéraire qu'il représente en direction de la Champagne. Vers le nord, en suivant la Meuse, on passe au secteur de Sorcy-Saint-Martin qui contrôle le débouché de cet axe en direction de la partie occidentale de la cité des Médiomatriques. Enfin, vers l'est, une liaison transversale permet de rejoindre la région de Saxon-Sion et Housséville. Le territoire dessiné autour de ces deux sites s'organise du sud au nord de part et d'autre du cours du Madon et de son accès depuis la haute vallée de la Saône, en territoire séquane. En suivant cet itinéraire vers le nord, on débouche assez directement sur la région d'Essey-lès-Nancy qui semble contrôler, quoiqu'en étant un peu éloignée, l'accès à l'axe mosellan qui traverse ensuite la cité des Médiomatriques dans la région de Metz. Cette zone se voit également attribuer le cours inférieur de la vallée de la Meurthe qui permet un accès, vers l'est, à la dernière division de la cité, centrée sur le bassin de Saint-Dié. L'ensemble des liaisons à travers les Vosges en direction de la cité des Médiomatriques y aboutit. La logique spatiale du découpage proposé par les polygones de Thiessen semble conforter la validité des réseaux mis en évidence plus haut. Elle permet également de renforcer l'hypothèse de l'existence du pôle économique et politique formé par la fortification de Saxon-Sion et l'agglomération ouverte d'Housséville.

Les problèmes rencontrés pour caractériser l'occupation du territoire de chacune des subdivisions obtenues dans la cité des Médiomatriques se posent avec encore plus de force chez les Leuques, où les sites d'habitat sont encore plus rares. On peut remarquer, au pied de la Côte de Châtel à Sorcy-Saint-Martin, la présence de plusieurs établissements ruraux de rangs 3 et 4. Les seuls sondages de diagnostic qui y ont été réalisés ne permettent pas d'assurer une éventuelle contemporanéité de ces occupations, qui formeraient alors un vaste ensemble immédiatement en contrebas de la fortification.

La situation dans la région de Tomblaine et Essey-lès-Nancy est en revanche un peu plus claire. À La Tène D1, le secteur est occupé par une agglomération ouverte à vocation artisanale et commerciale, située dans la vallée de la Meurthe. Elle est implantée, il faut le souligner, à l'emplacement d'une nécropole dont l'utilisation, discontinuée, remonte à l'âge du Bronze et prend fin à La Tène C2. Les rares tombes de cette période mises au jour et les structures qui leur étaient associées ont été évitées par les constructeurs qui ont établi leurs bâtiments autour. À quelques kilomètres en amont, on note la présence, à La Tène D1, d'un établissement rural de fort statut (rang 2) à Art-sur-Meurthe – L'embanie. À une dizaine de kilomètres au nord, un second établissement rural, d'importance similaire, est installé dans la petite vallée d'un affluent droit de la Meurthe, à Bouxières-aux-Chênes ; il est également daté de La Tène D1. Enfin, non loin de celui-ci, à Agincourt, deux habitats ruraux doivent encore être signalés : le premier — au lieu-dit Graffin —, dont l'occupation



s'inscrit également dans La Tène D1, est de statut relativement élevé, alors que le second — à la Presle —, daté de façon large de La Tène C/D, correspond à un établissement de rang 4. L'ensemble de ces sites occupe un espace d'une dizaine de kilomètres de diamètre. À la fin de La Tène D1, un *oppidum* est installé sur la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy, située à 3 km environ de l'agglomération de Tomblaine ; il prendra toute son importance à La Tène D2, alors que l'habitat ouvert disparaîtra, ainsi que deux des trois sites ruraux les plus importants : Art-sur-Meurthe et Agincourt – Graffin. Seul le site de Bouxières-aux-Chênes semble rester en activité jusque dans les dernières décennies du I^{er} siècle avant J.-C., et suit en cela une évolution parallèle à celle de l'*oppidum*.

Il apparaît ainsi que la région montre une double phase d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer. Elle se traduit par une première étape de cristallisation de l'habitat à La Tène D1, dans une agglomération ouverte, renforcée à l'époque suivante par la mise en place d'un *oppidum*, sur une hauteur voisine, qui ne semble pas avoir été occupée précédemment pendant la Protohistoire. Le passage de l'un à l'autre est accompagné, dans les campagnes alentours, de la disparition de deux des trois établissements ruraux de statut supérieur connus dans le secteur. À la fin du I^{er} siècle, lorsque l'habitat fortifié disparaît, le troisième site d'habitat isolé important semble également abandonné.

Les évolutions des habitats groupés, qui occupent une place centrale dans cette région située au débouché de la voie du Madon et de la vallée de la Meurthe en direction du nord, vers la Moselle, affectent donc également les établissements ruraux situés à proximité immédiate de ceux-ci. Les changements sociaux — l'apparition d'une nouvelle classe de fort statut, formée des artisans regroupés dans les agglomérations ouvertes — qui sont fréquemment invoqués pour expliquer la création des *oppida*⁵⁵⁸ semblent ainsi secouer la totalité de la société gauloise, dont l'organisation rurale est donc modifiée par la mise en place des structures d'habitat groupé. Le poids des *oppida* dans le territoire peut être ainsi confirmé par la captation d'une partie des populations qui occupaient auparavant des établissements ruraux de fort statut⁵⁵⁹.

Les autres zones sont trop peu densément occupées pour permettre d'analyser leur évolution ou l'occupation de leur territoire. On peut toutefois remarquer que le semis des découvertes isolées et des indices de sites est plus homogène que chez les Médiomatriques. On note une répartition assez régulière le long de l'axe du Madon et plus généralement dans le territoire contrôlé par Saxon-Sion et Housséville. L'ouest du Barrois est également bien représenté, mais cette multiplication des découvertes est très certainement le fait du dynamisme de quelques prospecteurs locaux.

Enfin, il est possible de revenir un instant sur la zone du bassin de Saint-Dié et sa concentration peu habituelle de fortifications qui constituent l'unique forme d'habitat gaulois connu dans la région. On a vu plus haut que deux de ces sites étaient relativement bien datés de La Tène D1 essentiellement ; les autres n'ont en revanche fourni que quelques tessons, ou une monnaie, tout au plus. Leur contemporanéité n'est donc pas avérée et l'hypothèse d'une succession chronologique pourrait donc être proposée. L'emplacement respectif des sites, à l'entrée et à la sortie du bassin pour Saint-Dié – La Bure et Étival-Clairefontaine – La Pierre d'Appel, sur le versant extérieur pour

558 O. Buchsenschutz propose que la création des *oppida* puisse « être considérée comme la reprise, par une partie de l'aristocratie, du contrôle de ces activités fructueuses [artisanat et commerce], en attirant dans un habitat groupé de nouveau type les artisans et le commerce » (Buchsenschutz 2004, p. 345).

559 À ce sujet, on peut noter que les luttes de pouvoir entre différents partis d'une même cité — décrites par César, au livre VI, 11 de *La guerre des Gaules* — pourraient éventuellement être mises sur le compte de rivalités en vue de contrôler les *oppida*. Les factions opposées seraient alors « d'un côté la société rurale traditionnelle conduite par une aristocratie terrienne, de l'autre les artisans et commerçants entraînés par des nobles qui les ont attirés sur ces *oppida* dans lesquels ils contrôlent les marchés, la monnaie et les échanges à longue distance » (Buchsenschutz 2000a, p. 62).

Housseras, ou encore totalement en amont, peut-être au débouché d'une voie descendant depuis le col du Bonhomme pour Taintrux, plaide au contraire pour une installation cohérente, certainement contemporaine, qui permettrait ainsi de contrôler l'ensemble des passages depuis l'Alsace moyenne vers la Lorraine. Ces deux propositions, que rien ne permet actuellement de vérifier ou d'infirmer, ne pourront être départagées que par de nouvelles recherches, à l'échelle du secteur entier⁵⁶⁰.

3.5. Synthèse

L'analyse spatiale des cités des Leuques et des Médiomatriques offre l'image de territoires dont l'organisation est assez semblable pour l'un et l'autre, quoique d'échelle différente. L'étude des réseaux respectifs dans lesquels s'insèrent les *oppida* de chacune des deux cités confirme la place centrale que ces sites occupaient dans l'organisation politique des territoires gaulois. Leurs relations avec les habitats groupés ouverts permettent de proposer l'existence d'un réseau d'agglomérations — ouvertes et fortifiées — développé, dont la vocation économique est avérée. La comparaison de ces deux systèmes parallèles et parfois tangents a offert la possibilité d'attribuer des fonctions similaires à celles des *oppida* à des pôles constitués d'une agglomération ouverte et d'une fortification de trop petite taille pour être considérée seule comme un centre important.

Le poids prépondérant des axes de circulation dans l'organisation de la cité a également été mis en lumière : les réseaux politiques et économiques décrits plus haut s'articulent en effet très fortement autour de ces voies de communication. Chacun des *oppida*, ou des pôles économiques et politiques, semble de plus en contrôler une partie selon un découpage relativement cohérent, si l'on considère les débouchés de ces itinéraires. Ce découpage interne de chacune des cités doit être rapproché des *pagi* dont on connaît l'existence par les sources historiques. Il ne présente qu'une régularité imparfaite, fonction des potentialités des territoires environnants et des nécessités liées au contrôle des axes de communication.

Le caractère unifié des territoires de chacune des cités peut être déduit du contrôle exercé sur les frontières par de petites fortifications qui en dominent certains accès plus ou moins importants. La présence récurrente d'agglomérations ouvertes ou d'*oppida* au niveau des limites de cité a aussi permis de confirmer l'existence de réseaux commerciaux propres aux Leuques ou aux Médiomatriques, entre lesquels ces habitats groupés devaient éventuellement servir d'interface.

Certains phénomènes ponctuels ont enfin été décelés. Ils semblent refléter les mutations sociales à l'œuvre et la structuration croissante des territoires pendant la fin de l'âge du Fer. Cependant, dans les cités des Leuques et des Médiomatriques, les possibilités d'études approfondies sont rares et ne permettent pas de généraliser la moindre de ces conclusions.

En définitive, les cités des Leuques et des Médiomatriques apparaissent, pour une période moyenne de La Tène finale centrée sur la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C., comme des territoires relativement structurés. Elles sont toutes les deux traversées par des axes nord-sud importants, raccordés entre eux par des liaisons transversales est-ouest non moins importantes. Chacune possède une capitale, totalement excentrée, qui ne se distingue des autres *oppida* que par son rôle politique central, dont l'archéologie a beaucoup de mal à saisir les témoignages ; on peut toutefois mentionner à ce titre l'atelier monétaire du Fossé des Pandours à Saverne qui atteste la production de potins "au sanglier" sur le site, et la découverte de plus de 620 exemplaires de cette même mon-

⁵⁶⁰ Le programme de prospections animé par B. Triboulot dans le secteur est à même d'offrir des résultats qui permettront d'y voir certainement plus clair.

naie à Boviollles, dont certains étaient encore reliés entre eux, en chapelets⁵⁶¹. Ces chefs-lieux étaient à la tête d'un réseau de centres politiques secondaires, plus ou moins régulièrement dispersés dans le territoire. L'ensemble de ces fortifications occupaient les premiers niveaux d'un second réseau, hiérarchisé, d'agglomérations commerciales assez régulièrement implantées le long des axes de communication. On a pu noter autour de certains *oppida* des zones avantagées, d'une dizaine de kilomètres de rayon, qui regroupaient une grande partie des établissements ruraux les plus importants et soulignaient ainsi la position privilégiée de ces fortifications dans le système envisagé. La division en *pagi* de chacun des territoires semble répondre à une logique générale, à l'échelle de la cité. En effet le contrôle exercé sur les voies de communication par ces territoires et leur interconnexion importante semble repousser l'hypothèse de zones repliées sur elles-mêmes et juxtaposées qui a pu être proposée parfois⁵⁶².

Malgré des différences évidentes, les réseaux et la structuration du territoire de chacune des deux cités répondent à des caractéristiques politiques et économiques communes, qu'il est possible de schématiser afin de mettre clairement en évidence l'importance des voies de circulation et leur lien étroit avec le découpage de la cité (fig. 105).

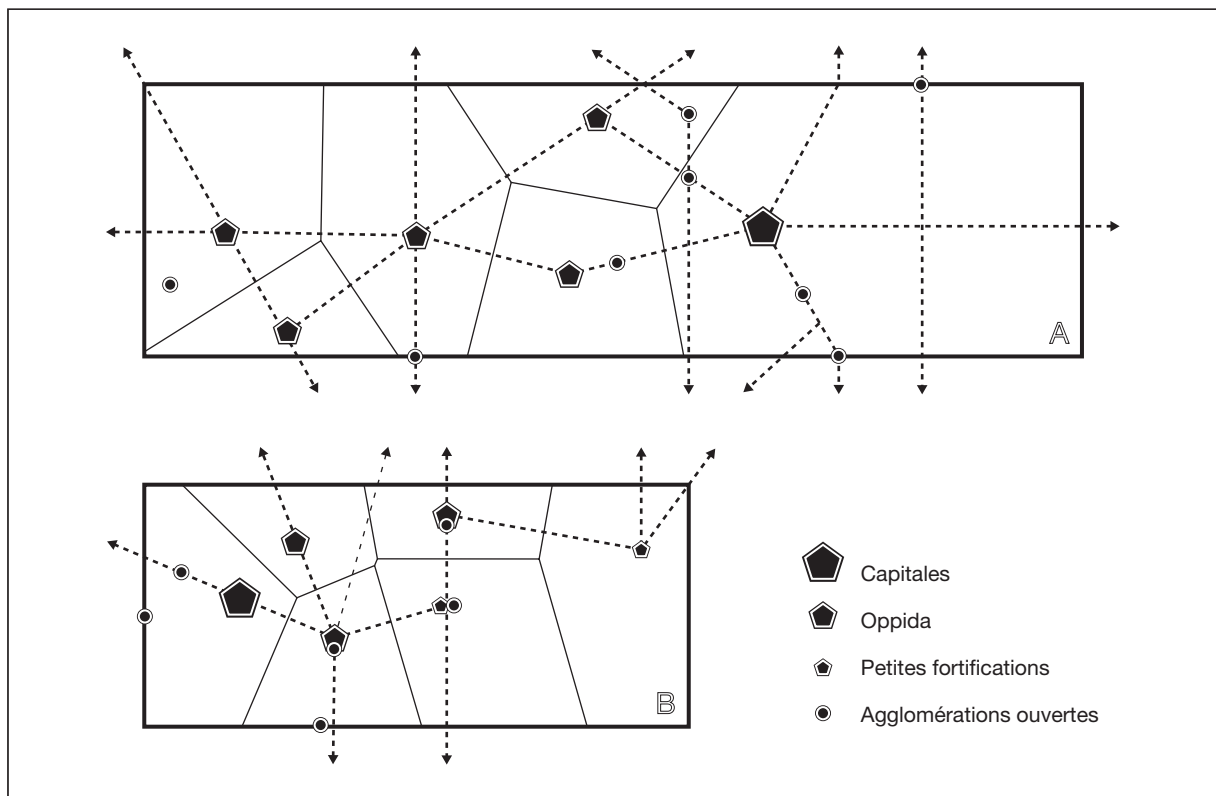


Fig. 105 : Représentation schématique de l'organisation du territoire des cités des Médiomatriques (A) et des Leuques (B)

561 La question des capitales de cité a déjà été traitée dans le chapitre 3. Leur intégration au réseau semble se faire sur la même base que celle des autres *oppida*.

562 C. Batardy propose par exemple, dans un court article sur la modélisation de la cité des Bituriges, une opposition entre le « maillage urbain à La Tène finale », où chaque *oppidum* est situé au centre de son *pagus* sans liaison avec ces voisins et le « réseau urbain hiérarchisé » de l'Antiquité qui montre des villes de différents statuts, reliées entre elles par des axes plus ou moins importants (Batardy 2004, en particulier les figures 5 et 7)

Conclusion

Le travail qui s'achève devait dresser un bilan des connaissances acquises sur l'habitat gaulois et sa place dans l'organisation des cités des Leuques et des Médiomatriques à La Tène moyenne et finale. Les différents aspects envisagés lors de l'étude ont permis de dégager les principales caractéristiques de ces sites et de les confronter aux territoires dans lesquels ils étaient installés. Les principaux résultats de l'analyse concernent essentiellement certaines formes de l'habitat, comme les petites fortifications qu'il a été possible d'interpréter comme des résidences aristocratiques et de replacer dans le contexte plus large des établissements ruraux. Le caractère extrêmement structuré des cités gauloises des Leuques et des Médiomatriques, qui s'organisent très nettement autour des principaux axes de communication régionaux, a également été mis en évidence.

La définition précise des limites des cités a été effectuée à l'aide des méthodes classiques d'analyse régressive des diocèses d'Ancien Régime, complétées par l'étude des différentes sources toponymiques et épigraphiques disponibles sur le territoire envisagé. Les frontières ainsi définies ont ensuite été confrontées à la répartition des monnaies gauloises, qui constituent l'un des rares mobiliers que l'on peut attribuer de façon plus ou moins assurée aux différents peuples qui les ont émises. Les observations relevées montrent dans l'ensemble une relativement bonne corrélation entre les limites définies par les sources historiques et les données numismatiques. Seule la région de la vallée de la Meuse semblait poser problème en montrant de grandes quantités de monnaies rèmes ; on a vu plus tard qu'elle constituait une ouverture de la cité des Médiomatriques vers l'ouest.

L'analyse des formes et des fonctions de l'habitat a tout d'abord été menée sur la base de la distinction classique entre *oppida*, *vici* et *aedificia*. Cette approche, fondée sur la double opposition habitat fortifié / habitat non fortifié puis habitat non fortifié groupé / habitat non fortifié isolé, a permis de mettre en parallèle des sites aux structures comparables. Les fortifications, pour lesquelles le renouvellement des connaissances depuis le début du XX^e siècle n'est que partiel, ont pu faire l'objet d'une hiérarchisation, dans chacune des deux cités, sur le critère premier de leur taille ; celle-ci a ensuite pu être confortée par le mobilier et les structures découvertes sur ces sites. Les trois pre-

miers rangs correspondent à des *oppida* ; le quatrième regroupe de petites fortifications qu'il semble impossible de qualifier de villes et qui correspondent plus vraisemblablement à des établissements isolés.

Une courte série d'une quinzaine d'habitats groupés ouverts a ensuite été analysée. Malgré la pauvreté des informations disponibles sur ces sites, leur caractère artisanal et commercial a tout de même pu être mis en évidence. Ils se rapprochent en cela des agglomérations de La Tène moyenne et finale mises au jour dans d'autres régions, dont Bâle – Gasfabrik ou Levroux comptent parmi les plus connues. La faiblesse numérique de l'échantillon et la piètre qualité des données disponibles n'ont pas offert la possibilité d'une analyse hiérarchique au sein de ce petit ensemble, dont il faut donc se limiter à considérer les éléments sur une base identique.

Enfin, l'effort s'est porté sur les habitats isolés, les établissements ruraux, dont la variété des formes a nécessité une approche en plusieurs temps. Les sites enclos — fossoyés ou palissadés — ont tout d'abord été analysés. Ce type d'établissements ne présente, chez les Leuques et les Médiomatriques, que rarement les caractéristiques qu'on lui connaît dans d'autres régions : la disposition "canonique" des bâtiments le long des fossés n'est pas généralisée de même que l'organisation en espaces fonctionnels distincts n'a pu être repérée que sur l'un ou l'autre de ces sites. Les établissements à enclos multiples, imbriqués ou juxtaposés, sont également rares. Une autre composante de l'habitat isolé correspond à des ensembles plus ou moins importants de bâtiments autour desquels aucune délimitation n'est connue. Ces structures s'organisent parfois autour d'un bâtiment plus important ou au contraire autour d'un espace laissé vide, qui peut alors être considéré comme une cour. Ailleurs, seuls deux ou trois bâtiments, sans ordre apparent, ont été mis au jour. Ces habitats isolés ouverts représentent les quatre cinquièmes des sites dont l'organisation peut être discutée.

Les questions relatives à la hiérarchie de ces établissements ont ensuite été traitées de façon globale, pour l'ensemble des types morphologiques. Plusieurs critères ont été retenus pour procéder au classement. Le premier est la présence d'un enclos, dont la réalisation, relativement longue, reflète certainement le statut privilégié de l'occupant du site. La taille des fossés a également été ajoutée sur la base du même raisonnement. La diversité du mobilier, la présence d'amphores ou de bâtiments de grande taille ont aussi été considérées comme des indicateurs du statut des établissements. Quatre classes hiérarchiques ont ainsi pu être identifiées pour La Tène finale. La première, qui regroupe les établissements les plus riches et les plus importants, compte essentiellement des habitats fossoyés, mais également deux sites ouverts et un petit ensemble de fosses isolées dont le mobilier ne peut que refléter la proximité d'une installation importante. Ces établissements correspondent vraisemblablement à des fermes aristocratiques. L'interprétation des éléments de la seconde classe comme des habitats aristocratiques peut être proposée, mais elle est beaucoup moins nette. Enfin, les deux dernières classes distinguent des sites de plus bas statut, sur des critères qui tiennent probablement autant de l'état de la recherche que de réalités anciennes.

Les habitats de La Tène moyenne sont, quant à eux, beaucoup trop peu nombreux pour permettre une telle analyse. Les seuls éléments distinctifs disponibles pour ce petit ensemble sont quelques fragments de parure en verre et des bâtiments de grande taille, que l'on retrouve tout de même, les uns comme les autres, sur la moitié des sites.

La confrontation des données issues de ce premier volet de l'analyse, fondé sur la distinction morphologique classique des sites, a permis de rapprocher l'ensemble des habitats isolés d'une part, et toutes les agglomérations d'autre part, en passant outre leur caractère fortifié ou non. Des similitudes certaines ont été relevées entre les plus petites fortifications et les plus importants des habitats isolés non fortifiés. Elle permettent d'ajouter au sommet de la hiérarchie proposée pour les

établissements ruraux l'ensemble des sites fortifiés de rang 4, dont le fonctionnement semble, à bien des égards, semblable à celui des fermes aristocratiques.

Le même rapprochement a été opéré entre les agglomérations fortifiées, les *oppida*, et les agglomérations ouvertes, les *vici*, qui se caractérisent par la même vocation artisanale et commerciale. Le manque de données chronologiques fiables pour la plupart de ces sites impose, par défaut, de les considérer, dans la plupart des cas, comme contemporains. La bonne adéquation entre les informations tout de même disponibles tend à confirmer cette hypothèse. Un cas toutefois doit être individualisé : la proximité entre Tomblaine et Essey-lès-Nancy, à laquelle s'ajoute une succession chronologique relativement stricte, permet de reconnaître un exemple de déplacement de l'habitat groupé depuis un site de vallée vers une hauteur voisine. Une fois encore, l'exemple de Levroux peut être évoqué à titre de comparaison.

L'analyse de l'organisation de chacune des deux cités s'est fondée sur ces premières conclusions. Plusieurs points d'ordres différents ont été dégagés, souvent en comparant les situations observées dans chacun des deux territoires : on note en effet une régularité exemplaire chez les Médiomatriques qui ne se retrouve, à première vue, que très peu chez les Leuques. Malgré tout, des phénomènes semblables semblent avoir été à l'œuvre dans les deux cités.

Cependant, quelques points particuliers ont été mis en lumière. Au centre du territoire des Leuques, l'association étroite d'une petite fortification et d'une agglomération ouverte, située à proximité immédiate l'une de l'autre, semble désigner un complexe original auquel il est possible d'attribuer l'ensemble des fonctions des *oppida*. Celles-ci n'étaient alors pas réunies en un seul et même lieu mais divisées entre les deux sites : les prérogatives politiques revenaient à la fortification, le volet économique relevait du site de plaine. L'intégration de ce complexe aux réseaux mis en évidence par ailleurs dans la cité permet de conforter cette hypothèse dont il faudrait maintenant vérifier la validité à plus grande échelle. Toujours chez les Leuques, la partie est du territoire de la cité semble quant à elle dominée par un regroupement de cinq petites fortifications, localisées dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Le fonctionnement de cet ensemble ne peut être précisé, faute de données, mais une fois encore son intégration à l'organisation générale du territoire le désigne comme un pôle important.

En définitive, les deux cités apparaissent toutefois comme des entités politiques aux territoires parfaitement bornés et délimités, contrôlés par un ensemble de sites hiérarchisés et assez fortement interconnectés. Au sommet de cette hiérarchie, l'*oppidum* principal — la capitale — se distingue au premier abord par sa taille nettement supérieure à celles des autres. Bien qu'il soit dans un cas comme dans l'autre totalement décentré, son importance politique est soulignée par la présence exclusive d'ateliers monétaires. Ces sites étaient à la tête de deux réseaux d'*oppida* — ou de pôles équivalents — secondaires qui structuraient les territoires en s'appuyant très fortement sur de grands axes de communication, dont ils contrôlaient les débouchés. Enfin, le dernier niveau de cette hiérarchie était occupé par un certain nombre de petites fortifications situées sur les frontières, qui en dominaient les accès. Cette structure pyramidale, dont l'emprise sur toute l'étendue de la cité est assez évidente, reflète sans aucun doute l'existence d'un pouvoir central auquel les différents échelons successifs devaient servir de relais.

L'organisation économique des deux cités ne devait rien avoir à envier à l'organisation politique relativement aboutie qui vient d'être évoquée. En effet, dans chacun des deux territoires, un second réseau s'appuie également sur les *oppida*, mais aussi sur l'ensemble des agglomérations ouvertes. La régularité de l'implantation de ces deux types de sites, dont la vocation économique a

été démontrée, le long des principaux axes de communication offre l'image de systèmes structurés et cohérents. Ceux-ci devaient, pour leur part, organiser les échanges commerciaux à plus ou moins longue distance des Leuques et des Médiomatriques. La présence récurrente d'agglomérations le long des frontières, parfois en tête de certains tronçons de ces réseaux, indique vraisemblablement qu'ils étaient propres à chacun des peuples : le passage d'une frontière devait donc correspondre au passage entre deux systèmes voisins. Une fois encore, l'importance du cadre territorial de la cité semble devoir être soulignée. Elle reflète certainement, elle aussi, l'implication d'une autorité centralisée dans le contrôle des relations économiques : la présence de points de rupture de charge à proximité immédiate des frontières, sur les axes de communication principaux, pourrait en effet témoigner de l'existence de péages.

Les conclusions historiques qu'il est possible de tirer de cette analyse restent relativement ouvertes et demanderaient à être approfondies. Si l'existence d'une autorité centrale a pu être mise en évidence, la nature du pouvoir qui l'exerçait ne peut être précisée. Les sources historiques offrent cependant quelques pistes : le texte de César quoique muet, ou presque, sur les Leuques et les Médiomatriques, mentionne toutefois deux types principaux de régimes politiques en Gaule⁵⁶³ : le premier, de nature oligarchique, était fondé sur l'autorité d'un sénat, très certainement recruté au sein de l'aristocratie ; le second correspondait à des royautes. Le fonctionnement respectif de ces institutions ne peut être appréhendé dans le détail, et en attribuer l'une ou l'autre aux deux peuples étudiés est totalement impossible. La numismatique permet en revanche de saisir la réalité d'une magistrature en particulier pour la cité des Médiomatriques : la légende ARC AMBACTI des bronzes SST 139 renvoie en effet au titre d'un magistrat monétaire, l'*arcantodan*.

Le contrôle territorial étendu des sites fortifiés, et l'autorité indéniable qu'il reflète, ainsi que l'évocation fugace d'un magistrat monétaire sont les seules pièces à verser au dossier de la description des institutions et du système de gouvernement des Leuques et des Médiomatriques. L'émission conjointe des potins "au sanglier" montre une relation d'ordre monétaire, donc politique, entre les deux cités. Ces liens pourraient également être soulignés par l'existence, hypothétique, d'un sanctuaire commun aux deux peuples sur le Donon. Cependant, rien ne permet de préciser la portée et la nature exacte de ces relations.

L'évolution de l'organisation du territoire, depuis le III^e siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque romaine, commence à se préciser de façon ponctuelle. Dans la région de Metz, chez les Médiomatriques, il a en effet été possible de mettre en évidence une série de petits territoires, centrés sur des nécropoles privilégiées de La Tène moyenne, dont l'intégration progressive a certainement conduit à la constitution du *pagus* dont l'*oppidum* de la Colline Sainte-Croix sera le centre à partir de la fin du II^e siècle avant J.-C. On assiste ici à une cristallisation de l'habitat sur un point de charnière important entre plusieurs axes de communication majeurs. Ce secteur se situera ensuite au cœur de la cité romaine des Médiomatriques, après que sa partie rhénane en aura été détachée. Généraliser cette constatation à l'ensemble des *pagi* leuques et médiomatriques ne saurait toutefois, en l'absence de données nouvelles, être possible. Tout au plus, peut-on signaler la découverte récente, dans la région où se succéderont, entre La Tène D1 et La Tène D2, l'agglomération ouverte de Tomblaine et l'*oppidum* de la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy, d'un habitat visiblement groupé de La Tène moyenne⁵⁶⁴. L'étude de ce site, qui ne fait que commencer, confirmera éventuellement son caractère aggloméré et permettra ainsi de proposer un second cas de figure présentant l'évolution

563 Fichtl 2004, p. 115-119.

564 Communication personnelle de S. Deffressigne et N. Tikonoff, que je remercie.

de l'habitat vers la constitution d'un *oppidum*. On peut remarquer que cette région est également située au croisement de plusieurs voies de communication importantes.

Les évolutions de l'organisation territoriale entre la fin de l'âge du Fer et l'époque romaine sont nettement mieux appréhendées. La géographie administrative des deux cités évolue parfois de façon importante. L'installation des Triboques dans la plaine d'Alsace puis la création des districts militaires de Germanie entraînent une très nette contraction de la cité des Médiomatriques vers l'ouest, sa frontière orientale se trouvant alors décalée sur la crête des Vosges, et l'installation de sa capitale à Metz, qui se retrouve alors au centre géographique du territoire. Chez les Leuques, la mise en place de la voie de Langres à Trèves par Metz entraîne un net repli économique des régions situées le long de l'axe du Madon. Le transfert de la capitale de la région de Boviolles et Naix-aux-Forges à Toul recentre également le territoire sur l'axe principal nord-sud⁵⁶⁵. Malgré cela, la structuration des territoires, qui transparait au travers du réseau des agglomérations romaines, semble très largement héritée d'une situation antérieure. Bon nombre de ces sites se développent en effet à l'emplacement d'agglomérations gauloises : c'est par exemple le cas à Verdun, Tarquimpol ou Bliesbruck chez les Médiomatriques, ou à Soulosse-sous-Saint-Élophé et Liffol-le-grand chez les Leuques. Ailleurs, de nouvelles agglomérations sont installées dans l'intervalle laissé libre entre des fondations plus anciennes et semblent ainsi s'insérer de façon assez fidèle au réseau mis en évidence pour l'époque gauloise. C'est en particulier le cas du site de Sarrebourg-*Pons Saravi*.

Les structures de l'organisation des territoires gaulois qui s'appuient essentiellement sur les axes de communication majeurs, apparaissent ainsi comme des réseaux en plein développement, que la réorganisation de la Gaule à l'époque romaine ne fait que renforcer en les amenant à maturité, plus qu'elle ne les remplace. Le rôle de la cité gauloise et de son organisation administrative dans la mise en place du cadre administratif romain semble donc prépondérant.

565 Le statut de Toul chez les Leuques pose un certain nombre de problèmes, et alimente la discussion sur la reconnaissance de la capitale de cette cité, qui pourrait être restée à Naix-aux-Forges – *Nasium*. Cependant, la place de la ville sur un axe majeur du nord-est de la Gaule romaine incite à lui conférer la place de capitale (Freyssinet 2007, p. 146).

Bibliographie

Sources antiques

César BG — *La Guerre des Gaules*. Traduction L.-A. Constans. Paris, 1926.

Strabon Géographie — *Géographie*, livres III-IV. Traduction F. Lasserre. Paris, 1966.

Études et rapports

Adam et alii 1990 : ADAM F., BLAISING J.-M., DREIDEMY C., FAYE C., FAYE O., KLAG T., KIRBACH D., VANMOERKERKE J. — *Prospection lourde effectuée sur les futures zones industrielles d'Argancy et d'Ennery (Moselle)*. Rapport de fouilles. Metz, SRA Lorraine, 1990.

Adam et alii 1996 : ADAM A.-M., BUCHSENSCHUTZ O., FICHTL S. — L'habitat fortifié en Gaule protohistorique, *Revue Archéologique*, 1996, p. 191-200.

Adam et alii 2006 : ADAM A.-M., FICHTL S., METZLER J. — *La romanisation du bassin de la Moselle (LT D, période augusto-tibérienne)*. Projet collectif de recherche, rapport 2006. Metz, SRA Lorraine, 2006.

Adam, Lafon 1989 : ADAM A.-M., LAFON X. — Col de Saverne, dans **Plouin 1989**, p. 105-107.

Adam, Metzler 2007 : ADAM A.-M., METZLER J. — *La romanisation du bassin de la Moselle (LT D, période augusto-tibérienne)*. Projet collectif de recherche, rapport 2007. Metz, SRA Lorraine, 2007.

Agache, Massy 1984 : AGACHE R., MASSY J.-L. — *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire*. Actes du colloque de Saint-Riquier (Somme), 22-24 octobre 1982 (*Revue Archéologique de Picardie*, 1984, 3-4). Amiens, 1984.

Antoine 1989 : ANTOINE X. — *Villey-Saint-Etienne ; usine Kimberly Clark*. Fouilles de sauvetage urgent, 1989. Metz, SRA Lorraine, 1989.

- Antoine 2004a** : ANTOINE X. — *Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle)*, « Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amézule ». Rapport de diagnostic, 2004. Metz, SRA Lorraine, 2004.
- Antoine 2004b** : ANTOINE X. — *Eulmont (Meurthe-et-Moselle)*, « Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amézule ». Rapport de diagnostic, 2004. Metz, SRA Lorraine, 2004.
- Antoine et alii 1991** : ANTOINE X., MANGIN G., MERVELET P. — *ZAC du district de Freyming-Merlebach, communes de Farébersviller, Henriville et Seingbouse*. Prospection lourde, 1991. Metz, SRA Lorraine, 1991.
- Arbogast et alii 1987** : ARBOGAST R.-M., MÉNIEL P., YVINEC J.-H. — *Une histoire de l'élevage ; les animaux et l'archéologie*. Paris, 1978.
- Audouze, Buchsenschutz 1989** : AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O. — *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*. Paris, 1989.
- Auxiette et alii 1997** : AUXIETTE G., HACHEM L., ROBERT B. — *Espaces physiques espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du néolithique à l'âge du Fer*. Actes du 119^e Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques, Amiens, 26-30 octobre 1994. Paris, 1997.
- Bachmeier 1921** : BACHMEIER L. — Das Köpfel bei Zabern, dans *À travers les Vosges*, 10, 15 septembre 1921, p. 216-219.
- Bakaj, Zehner 1999** : BAKAJ B., ZEHNER M. — *Matzenheim, lotissement "Les Berges du Panama" (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de fouilles d'évaluation, 1999. Strasbourg, SRA Alsace, 1999.
- Barblan et alii 2002** : BARBLAN P., KOLLER A., STROBEL A. — *Zwischen Rhein und Rhone – verbunden und doch getrennt ? Entre Rhin et Rhône – liens et ruptures* (Forum helveticum, 10). Lenzburg, 2002.
- Barral 2003** : BARRAL P. — Agglomérations ouvertes et *oppida* dans les plaines de Saône et du Doubs ; bilan et perspectives à partir de l'étude de quelques cas, dans **Fichtl 2003b**, p. 199-213.
- Barral et alii 2002** : BARRAL P., GUILLAUMET J.-P., NOUVEL P. — Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 271-296.
- Barral et alii 2007** : BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. — *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, volume 1 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826). Besançon, 2007.
- Barral, Fichtl 2007** : BARRAL P., FICHTL S. — *Chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} s. av. J.-C.) dans l'Est de la France et les régions voisines*. Fascicule de pré-actes de la table-ronde du Mont Beuvray, 15-17 octobre 2007. Glux-en-Glenne, 2007.
- Barral, Guillaumet 2000** : BARRAL P., GUILLAUMET J.-P. — Le processus d'urbanisation en pays Éduen : un état de la question, dans **Guichard et alii 2000**, p. 65-71.
- Barthélémy 1889** : BARTHÉLÉMY F. — Matériaux pour servir à l'étude des temps pré-romains en Lorraine, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 3^e série, XVII, 1889, p. 141-368.

Barthélémy 1890a : BARTHÉLÉMY F. — Matériaux pour servir à l'étude des temps pré-romains en Lorraine, suite et fin, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 3^e série, XVIII, 1890, p. 5-25.

Barthélémy 1890b : BARTHÉLÉMY F. — Répertoire archéologique pour le département de la Meurthe (époque pré-romaine), *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 3^e série, XVIII, 1890, p. 26-75.

Barthélémy 1892 : BARTHÉLÉMY F. — Contribution à l'étude des camps vitrifiés et calcinés, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 3^e série, XX, 1892, p. 266-300.

Batardy 2004 : BATARDY C. — Le Berry antique – De la carte au modèle-chorème, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 2004, p. 253-258.

Batardy et alii 2001 : BATARDY C., BUCHSENSCHUTZ O., DUMASY F. — *Le Berry antique ; atlas 2000* (supplément 21 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*). Tour, 2001.

Baudoux 1990 : BAUDOUX J. — *Les amphores d'Alsace et de Lorraine ; contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire Romain*. Thèse de doctorat, Strasbourg, Université Strasbourg II, 1990.

Baudoux 1996 : BAUDOUX J. — *Les amphores du nord-est de la Gaule, territoire français ; contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*. (Documents d'Archéologie Française, 52). Paris, 1996.

Baudoux et alii 2002 : BAUDOUX J., FLOTTÉ P., FUCHS M., WATON M.-D. — *Carte archéologique de la Gaule, Strasbourg, 67/2*. Paris, 2002.

Bayard, Collard 1996 : BAYARD D., COLLART J.-L. — *De la ferme indigène à la villa romaine*. Actes du 2^e colloque AGER, Amiens, 13-25 septembre 1993 (*Revue Archéologique de Picardie*, n^o spécial 11, 1996). Amiens, 1996.

Béague, Jude 2000 : BÉAGUE N., JUDE R. — *Fouille préventive, Vaucouleurs « ZAC De Tusey », département de la Meuse*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 2000.

Béague, Mangin 1998 : BEAGUE N., MANGIN G. — *Vigneulles, Carrières G.S.M., département de la Meurthe-et-Moselle*. Fouilles préventives. Metz, SRA Lorraine, 1998.

Beaupré 1897 : BEAUPRÉ J. — *Répertoire archéologique pour le département de Meurthe-et-Moselle ; époques préhistorique, gallo-romaine, mérovingienne*. Nancy, 1897.

Beaupré 1902 : BEAUPRÉ J. — *Les études préhistoriques en Lorraine de 1889 à 1902 et aperçu général sur les époques gallo-romaine et mérovingienne dans le département de Meurthe-et-Moselle*. Nancy, 1902.

Beaupré 1904 : BEAUPRÉ J. — Monnaies gauloises trouvées dans l'arrondissement de Nancy, *Revue Numismatique*, 1904, p. 297-317.

Beaupré 1906a : BEAUPRÉ J. — Note sur les enceintes à *vallum* calciné, *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, III, 1906, p. 114-122.

Beaupré 1906b : BEAUPRÉ J. — Note sur l'âge attribué aux enceintes préhistoriques, *Revue Préhistorique Illustrée de l'Est de la France*, 2-1, 1906, p. 3-8.

Beaupré 1907 : BEAUPRÉ J. — Inventaires publiés par la Commission des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques, Meurthe-et-Moselle, *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, IV, 1907, p. 155-159.

Beaupré 1909 : BEAUPRÉ J. — Contribution à l'étude des enceintes de l'Est de la Gaule, *Revue Préhistorique Illustrée de l'Est de la France*, 4-4, 1909, p. 102-111.

Beaupré 1910 : BEAUPRÉ J. — L'oppidum de Sainte-Geneviève (Essey-lès-Nancy), fouilles de 1909, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, LX, 1910, p. 265-290.

Beaupré, Voinot 1903 : BEAUPRÉ J., VOINOT J. — La station funéraire du bois de la Voivre (Haroué), *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 53, 1903, p. 503-536.

Béguin, Pumain 2003 : BÉGUIN M., PUMAIN D. — *La représentation des données graphiques ; statistique et cartographie* (3^e édition). Paris, 2003.

Berger et alii 2005 : BERGER J.-F., BERTONCELLO F., BRAEMER F., DAVTIAN G., GAZENBEEK M. — *Temps et espaces de l'homme en société, analyse et modèles spatiaux en archéologie*. Actes des XXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 2004. Antibes, 2005.

Berghol 1956 : BERGTHOL E. — Une station gauloise à Remilly, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 7, 1956, p. 87-89.

Bernard 2003 : BERNARD L. — *Confrontation de deux régions de l'Europe celtique à l'âge du Fer : les cas de la Provence et du Baden-Württemberg*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille I, 2003.

Bernhardt 1890 : BERNHARDT C. — *Les peuples préhistoriques en Lorraine*. Nancy, 1890.

Bersu 1912 : BERSU G. — Germanische Brandgräber aus Straßburg, *Anzeiger für Elsässische Altertumskunde*, 15, 1912, p. 299-303.

Bertaux 1976 : BERTAUX J.-P. — L'archéologie du sel en Lorraine, "le briquetage de la Seille" (état actuel des recherches), dans **Millotte et alii 1976**, p. 64-79.

Bertaux 1997a : BERTAUX J.-P. — Marsal ; *Vicus Marosallensis*, dans **Massy 1997a**, p. 215-229.

Bertaux 1997b : BERTAUX C. — Soulosse-sous-Saint-Élophé ; un authentique *vicus* sur la grande voie impériale Langres-Trèves, dans **Massy 1997a**, p. 297-312.

Bertaux, Counot 1997 : BERTAUX C., COUNOT B. — Liffol-le-Grand, entre Leuques et Lingons, dans **Massy 1997a**, p. 207-214.

Bertin 1967 : BERTIN J. — *Sémiologie graphique ; Les diagrammes, les réseaux, les cartes*. Paris, La Haye, 1967

Bertin et alii 1993 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. — *Rapport de prospection sur le canton de Darney*. Metz, SRA Lorraine, 1993.

Bertin et alii 2000 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. — *Rapport de prospection archéologique*. Metz, SRA Lorraine, 2000.

Berton 1989 : BERTON R. — *La mémoire du sol*. Metz, 1989.

Berton, Petit 1997 : BERTON R., PETIT J.-P. — Tarquimpol ; un grand sanctuaire en pays médiomatrique, dans **Massy 1997a**, p. 313-329.

- Bigoni 2007** : BIGONI R.-M. — *Les monnaies gauloises du "Camp celtique" de La Bure (Saint-Dié, Vosges)*. Mémoire de master 1. Nancy, Université de Nancy II, 2007.
- Billoret 1966** : BILLORET R. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 24, 2, 1966, p. 275-311.
- Billoret 1968** : BILLORET R. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 26, 2, 1968, p. 373-407.
- Billoret 1972** : BILLORET R. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 30, 2, p. 369-370.
- Billoret 1974** : BILLORET R. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 32, 2, 1974, p. 335-366.
- Billoret 1976** : BILLORET R. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 34, 2, 1976, p. 352-377.
- Billoret 1987** : BILLORET R. — Amphores antiques dans la cité des Leuques, *Revue Archéologique de l'Est*, 38, 1-2, 1987, p. 107-112.
- Billy 1998** : BILLY P.-H. — Les limites territoriales dans la toponymie de la France, *Nouvelle Revue d'Onomastique*, 31-32, 1998, p. 157-198.
- Bittel et alii 1981** : BITTEL K., KIMMIG W., SCHIEK S. — *Die Kelten in Baden-Württemberg.*, Stuttgart, 1981.
- Blaising 2000** : BLAISING J.-M. — *La Maxe (57) ; lotissement Le Clos des Lignières, tranche 1 ; site d'habitat néolithique, antique, médiéval, moderne, contemporain*. Document finale de synthèse de fouille d'archéologie préventive, 1995-1996. Metz, SRA Lorraine, 2000.
- Blaising 2002** : BLAISING J.-M. — Yutz (57), archéologie d'un terroir des Ages des Métaux au XIXe s., *Archaeologia Mosellana*, 4, 2002, p. 185-217.
- Blaising et alii 1994** : BLAISING J.-M., THOMASHAUSEN L., PETITDIDIER M.-P., SCHEMBRI F., VAN-MOERKERKE J. — Ennery, Pôle industriel, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1994, p. 65-67.
- Blaising, Feller 1993** : BLAISING J.-M., FELLER M. — *Marly (57), projet du centre commercial Le-clerc*. Fouille archéologique, 1993. Metz, SRA Lorraine, 1993.
- Blaising, Mangin 1990** : BLAISING J.-M., MANGIN G. — *Jouy-aux-Arches, "la Machotte"*. Etude d'impact archéologique, 1990. Metz, SRA Lorraine, 1990.
- Blaising, Mangin 1993** : BLAISING J.-M., MANGIN G. — *Projet de Z.A.E. du S.I.V.U. val de Meuse, Commercy, Vaucouleurs, Void-Vacon.*. Document final de synthèse d'étude d'impact archéologique, 1993. Metz, SRA Lorraine, 1993.
- Blanchet 1905** : BLANCHET A. — *Traité des monnaies gauloises*. Paris, 1905.
- Bleicher, Beaupré 1896** : BLEICHER G., BEAUPRÉ J. — *Guide pour les recherches archéologiques (époques préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne) dans l'Est de la France ; Belfort, Doubs, Haute-Saône, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Meuse, Vosges*. Nancy, 1896.
- Blouet 1988** : BLOUET V. — *Aéroport régional, Moselle*. Rapport de prospection. Metz, SRA Lorraine, 1988.

Blouet 1989 : BLOUET V. — *Aéroport régional de Lorraine*. Rapport de sauvetage programmé. Metz, SRA Lorraine, 1989. 8 volumes.

Blouet 1992 : BLOUET V. — Richemont, Rue des Bois, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1992, p. 70.

Boës et alii 2003 : BOËS E., BAUDOUX J., GEBHARDT A., JODRY F. — *Eschbach, Wasserloch ; une occupation rurale de la deuxième moitié du IIe siècle ap. J.-C.* Rapport de fouilles archéologiques, 2003. Strasbourg, SRA Alsace, 2003.

Boës et alii 2006 : BOËS E., FÉLIU C., GANARD V., HUMBERT S., MENTELE S., TEGEL W., MÄRKLE T. — *Schaeffersheim « lotissement La Chênaie » ; un ensemble funéraire de l'âge du Fer et une ferme indigène de La Tène finale*. Rapport final d'opération archéologique, 2003. Strasbourg, SRA Alsace, 2006.

Boesch 1965 : BOESCH B. — Grundsätzliche Erwägungen zu den nichtdeutschen Orts- und Flurnamen am Oberrhein und im Schwarzwald, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 113, 1965, p. 1-28.

Boesch 1981 : BOESCH B. — Zu den Ortsnamen, dans **Liehl, Sick 1981**, p. 247-267.

Bonaventure 2003 : BONAVENTURE B. — *La céramique de l'oppidum de Boviolles (Meuse) ; étude de la céramique issue des sondages de 2001*. Mémoire de maîtrise. Nancy, Université de Nancy II, 2003.

Bonaventure 2004 : BONAVENTURE B. — *La céramique en Lorraine à La Tène moyenne et finale ; définition et moyens d'une étude culturelle et socio-économique*. Mémoire de DEA. Strasbourg, Université Marc Bloch, 2004.

Bonaventure, Féliu 2007 : BONAVENTURE B., FÉLIU C. — Quelques ensembles de mobilier de l'oppidum du Fossé des Pandours (col de Saverne, Bas-Rhin) ; contribution à la chronologie du site, dans **Barral, Fichtl 2007**, non paginé.

Bortoluzzi et alii 1994 : BORTOLUZZI C., GEROLD J.-C., NÜSSLEIN P. — *Nouveaux apports archéologiques concernant le site gallo-romain du Lutterbacherhof (commune de Voellerdingen)*. Rapport de prospection. Strasbourg, SRA Alsace, 1995.

Bortoluzzi et alii 1995 : BORTOLUZZI C., GEROLD J.-C., NÜSSLEIN P. — *Nouveaux apports archéologiques concernant le site gallo-romain de "Busmauer", ban de la commune de Oermingen*. Rapport de prospection. Strasbourg, SRA Alsace, 1995.

Bouchet 2004 : BOUCHET K. — *Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle), « Hôtellerie – rue Notre Dame », première tranche*. Rapport de suivi de travaux, 2004. Metz, SRA Lorraine, 2004.

Boulangier 1997 : BOULANGER K. — *Rapport de synthèse sur les fouilles du site de Saint-Dié-La Bure (Vosges)*. Metz, SRA Lorraine, 1997.

Boulen et alii 1999 : BOULEN M., CLAVEL V., DECANTER F., DEMANT A., MATTERNE V., MONCHABLON C., PELTIER V., PERNAUD J.-M., ROBERT B. — *Bure « la Voie Gasselle »*. Rapport 1999. Metz, SRA Lorraine, 1999.

Bour 2002 : BOUR J.-Y. — *Uckange, "Cité des Sports" (Moselle)*. Rapport de fouille préventive, 1996. Metz, SRA Lorraine, 2002.

Bour, Petitdidier 1996 : BOUR J.-Y., PETITDIDIER M.-P. — *Etude d'impact archéologique sur la ZAC de la Fontaine des Saints, communes de Flévy et Trémery, 1995*. Metz, SRA Lorraine, 1996.

- Boura 1985** : BOURA F. — *Vandières (Meurthe-et-Moselle), "les Grandes Corvées", site d'habitat protohistorique*. Campagne de sauvetage de 1985. Metz, SRA Lorraine, 1985.
- Boura et alii 1993** : BOURA F., METZLER J., MIRON A. — *Interactions culturelles et économiques aux Ages du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg*. Actes du XI^e colloque de l'AFEAF, Sarreguemines, 1-3 mai 1987 (*Archeologia Mosellana*, 2). Metz, 1993.
- Bourada 2007** : BOURADA L. — *Courcelles-sur-Nied (Moselle), « Le Clos de Servigny »*. Rapport final d'opération, 2005. Metz, SRA Lorraine, 2007.
- Bourgeat, Dorvaux 1907** : BOURGEAT G., DORVAUX N. — *Atlas historique du diocèse de Metz*. Montigny, Metz, 1907.
- Bouteiller 1874** : DE BOUTEILLER M. — *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris, 1874.
- Braemer et alii 1999** : BRAEMER F., CLEUZIQU S., COUDART A. — *Habitat et société*. Actes des XIX^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, octobre 1998. Antibes, 1999.
- Brénon 1999a** : BRÉNON J.-C. — *Vittel (Vosges), La Croix Pierrot*. Document final de synthèse, 1995. Metz, SRA Lorraine, 1999.
- Brénon 1999b** : BRÉNON J.-C. — Florange, ZAC Sainte-Agathe, rue Lavoisier, Euro Alliage, *Bilan Scientifique régional, Lorraine*, 1999, p. 68.
- Brénon 2003** : BRÉNON J.-C. — *Saulny (Moselle), "Tibi Jardin", "Martin Monlin" ; lotissement pavillonnaire "le domaine du Breuil", rue du Calembourg, rue du Pré Pierron*. Document final de synthèse, 1998. Metz, SRA Lorraine, 2003.
- Brénon et alii 2003** : BRÉNON J.-C., BUZZI P., FAYE O., GEBUS L., KLAG T., KOENIG M.-P., PETITDIDIER M.-P. — Nouvelles données sur l'habitat de l'Age du Fer en Lorraine, dans **Plouin, Jud 2003**, p. 241-275.
- Brénon et alii 2005** : BRÉNON J.-C., CAUMONT O., TEGEL W. — Vittel « la Croix Pierrot » (Vosges) : abattage, façonnage et mise en place des bois de fondation d'un bâtiment de la fin de l'âge du Fer, dans **Buchsenschutz, Mordant 2005**, p. 181-199.
- Brénon, Buzzi 1995** : BRÉNON J.-C., BUZZI P. — Woippy – Bellevue, Lotissement Saint-Vincent, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1995, p. 96.
- Bressoud 2003** : BRESSOUD A. — Metz, un *oppidum* des Médiomatriques : une connaissance réactualisée, dans **Fichtl 2003b**, p. 137-144.
- Brunaux 1996** : BRUNAU J.-L. — La chronologie du second âge du Fer en Gaule du nord ; actes de la table-ronde tenue à Ribemont-sur-Ancre (Somme) les 21 et 22 octobre 1994, *Revue Archéologique de Picardie*, 1996, 3-4, p. 5-242.
- Brunaux 2000** : BRUNAU J.-L. — *Des enclos pour quoi faire ?* Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 5-6 décembre 1999 (*Revue Archéologique de Picardie*, 2000, 1-2). Amiens, 2000.
- Brunaux, Méniel 1997** : BRUNAU J.-L., MÉNIEL P. — *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C.* (Documents d'Archéologie Française, 64). Paris, 1997.
- Brunella 1987** : BRUNELLA P. — La nécropole de la fin de l'âge du Fer sur le site de la résidence Sainte-Croix à Metz (Moselle), dans **Collectif 1987**, p. 60-68.

- Brunet 2005** : BRUNET V. — *Volmunster "Nassenwald" (Moselle) ; site de hauteur de La Tène finale de type éperon barré*. Document final de synthèse de fouille d'urgence absolue, 1999. Metz, SRA Lorraine, 2005.
- Brunetti 2007** : BRUNETTI C. — *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer (Cahiers d'Archéologie Romande, 107)*. Lausanne, 2007.
- Buchsenschutz 1981** : BUCHSENSCHUTZ O. — *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée ; l'évolution de l'habitat en Berry*. Actes du colloque de Châteauroux, Bouges-le-Château, Levroux, 27-29 octobre 1978. Paris, 1981.
- Buchsenschutz 1984a** : BUCHSENSCHUTZ O. — *Structures d'habitat et fortifications de l'Age du Fer en France septentrionale (Mémoires de la Société Préhistorique Française n°18)*. Paris, 1984.
- Buchsenschutz 1984b** : BUCHSENSCHUTZ O. — 150 ans de recherches sur les fortifications en terre en Europe tempérée, dans **Cahen-Delhaye et alii 1984**, p. 271-275.
- Buchsenschutz 1994** : BUCHSENSCHUTZ O. — Les habitats groupés à La Tène moyenne et finale, dans **Petit, Mangin 1994a**, p. 149-152.
- Buchsenschutz 1997** : BUCHSENSCHUTZ O. — Analyse spatiale des habitats de l'âge du Fer à partir des structures construites, dans **Auxiette et alii 1997**, p. 45-56.
- Buchsenschutz 1999** : BUCHSENSCHUTZ O. — Caractères spécifiques de l'habitat celtique : une architecture sans pierre, une société complexe sans ville, dans **Braemer et alii 1999**, p. 353-361.
- Buchsenschutz 2000a** : BUCHSENSCHUTZ O. — Les *oppida* celtiques, un phénomène original d'urbanisation, dans **Guichard et alii 2000**, p. 61-64.
- Buchsenschutz 2000b** : BUCHSENSCHUTZ O. — Traces, typologie et interprétation des enclos de l'Âge du Fer, dans **Brunaux 2000**, p. 7-11.
- Buchsenschutz 2003** : BUCHSENSCHUTZ O. — Dis-moi où tu habites..., dans **Plouin, Jud 2003**, p. 201-205.
- Buchsenschutz 2004** : BUCHSENSCHUTZ O. — Les Celtes et la formation de l'empire romain, *Annales ; Histoire, Sciences sociales*, 59^e année, mars-avril 2004, n°2, p. 337-361.
- Buchsenschutz 2006** : BUCHSENSCHUTZ O. — Le monde rural et ses productions (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans **Haselgrove 2006**, p. 55-65.
- Buchsenschutz 2007** : BUCHSENSCHUTZ O. — *Les Celtes*. Paris, 2007.
- Buchsenschutz et alii 2000** : BUCHSENSCHUTZ O., COLIN A. FIRMIN G., FISCHER B., GUILLAUMET J.-P., KRAUSZ S., LEVÉRY M., MARINVAL P., ORELLANA L., PIERRET A. — *Le village celtique des Arènes à Levroux, synthèses (Levroux 5)*. Tours, 2000.
- Buchsenschutz, Krausz 2001** : BUCHSENSCHUTZ O., KRAUSZ S. — Levroux et le modèle de la genèse des *oppida*, dans **Collis 2001**, p. 292-298.
- Buchsenschutz, Méniel 1994** : BUCHSENSCHUTZ O., MÉNIEL P. — *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île de France*. Actes de la Table ronde de Paris, 19-20 juin 1993. Paris, 1994.
- Buchsenschutz, Mordant 2005** : BUCHSENSCHUTZ O., MORDANT C. — *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes du 127^e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002. Paris, 2005.

- Buchsenschutz, Olivier 1989** : BUCHSENSCHUTZ O., OLIVIER L. — *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*. Actes du IX^e colloque de l'AFEAF, Chateaudun, 16-19 mai 1985. Paris, 1989.
- Buchsenschutz, Ralston 1981** : BUCHSENSCHUTZ O., RALSTON I.B.M. — Les fortifications des âges des Métaux, *Archéologia*, 154, mai 1981, p. 24-35.
- Buchsenschutz, Ralston 1986** : BUCHSENSCHUTZ O., RALSTON I.B.M. — En relisant la Guerre des Gaules, dans **Duval, Gomez de Soto 1986**, p. 383-387.
- Burkhardt 1998** : BURKHARDT A. — *Quantitative Methoden zur keltischen Numismatik am Beispiel der Münzfunde aus latènezeitlichen Siedlungen des Oberrheinregion*. Berne, 1998.
- Burkhardt 2003** : BURKHARDT A. — Les monnaies celtiques du Rhin supérieur, dans **Plouin, Jud 2003**, p. 175-178.
- Burnand 1978** : BURNAND Y. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 36, 2, 1978, p. 325-346.
- Burnand 1982** : BURNAND Y. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 40, 2, 1982, p. 323-345.
- Burnand 1984** : BURNAND Y. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 42, 2, 1984, p. 339-368.
- Burnand 1998** : BURNAND Y. — *Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia (Gallia Romana II)*. Paris, 1998.
- Burnand 2003** : BURNAND Y. — Les sites de hauteur de la cité des Leuques : approche critique, dans **Fichtl 2003b**, p 35-52.
- Burnand, Demarolle 1998** : BURNAND Y., DEMAROLLE J.-M. — Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques, dans **Burnand 1998**, p. 67-93.
- Buzzi 1989** : BUZZI P. — *Rue Boucherie Saint-Georges, "les Arcades des Trinitaires"*. Sauvetage urgent, 1989. Metz, SRA Lorraine, 1989.
- Buzzi 1995a** : BUZZI P. — Contrexeville, Halichard, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1995, p. 104-105.
- Buzzi 1995b** : BUZZI P. — Ennery, Sablière Dier – Mancourt, *bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1995, p. 62.
- Buzzi 1996** : BUZZI P. — Ennery – Ay-sur-Moselle – Talange, Sablière Dier, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1996, p. 66.
- Buzzi 1998** : BUZZI P. — *Le gisement protohistorique et gallo-romain de Woippy "Le Pollieux" (Moselle)*. Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, 1994-1995. Metz, SRA Lorraine, 1998.
- Buzzi et alii 1993** : BUZZI P., CARCAUD N., KOENIG M.-P., WEISROCK A. — Morphodynamique fluviale holocène et établissements humains protohistoriques en fond de vallée de la Moselle à Crévéchamps (Lorraine méridionale), *Revue Géographique de l'Est*, 993-4, p. 281-295.
- Buzzi et alii 1996** : BUZZI P., BOULANGER K., FRÉDÉRIC A., GALLAND S. — *Noméxy (88), "ZAC d'Épinal-Noméxy"*. Sondages et campagne de fouilles, 1994. Metz, SRA Lorraine, 1994.

- Buzzi, Feller 1995** : BUZZI P., FELLER M. — Contrexéville, Halichard, *Bilan Scientifique régional, Lorraine*, 1995, p. 105.
- Buzzi, Gébus 1997** : BUZZI P., GÉBUS L. — Metz-Borny 1993, "Centre balnéaire". Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, du 1^{er} avril au 15 mai 1993. Metz, SRA Lorraine, 1997.
- Buzzi, Koenig 1992** : BUZZI P., KOENIG M.-P. — *L'habitat protohistorique de Crévéchamps "Tronc du Chêne" (Meurthe-et-Moselle), campagne de fouille 1991 (zones B et C)*. Metz, SRA Lorraine, 1992.
- Buzzi, Koenig 1995** : BUZZI P., KOENIG M.-P. — *L'habitat protohistorique de Crévéchamps "Tronc du Chêne" (Meurthe-et-Moselle), campagnes de fouilles 1989 et 1992 (zone A)*. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Cahen-Delhay et alii 1984** : CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G., LEMAN P. — *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France ; les fortifications de l'Age du Fer*. Actes du VI^e colloque de l'AFEAF, Bavay et Mons, 1982 (*Revue du Nord*, numéro spécial hors série). Lille, 1984.
- Caumont 1995** : CAUMONT O. — *Vittel, Vittel S.A. Usine nord*. Etude archéologique préalable, 1995. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Caumont 1996** : CAUMONT O. — Soulosse-sous-Saint-Élophé, La Chapelle, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1996, p. 113.
- Caumont, Le Saint-Quinio 2003** : CAUMONT O., LE SAINT-QUINIO T. — Un site de hauteur du massif gréseux vosgien : « La Corre » à Housseras (Vosges), dans **Fichtl 2003b**, p. 107-122.
- Caylus 1752-1767** : CAYLUS A.-C.-P DE — *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. Paris, 1752-1767. 7 volumes.
- Chantraine 1965** : CHANTRAINE H. — *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland ; Rheinland-Pfalz, Pfalz (FMRD, IV-2)*. Berlin, 1962.
- Chaplier, Vanmoerkerke 1993** : CHAPLIER F., VANMOERKERKE J. — *Pôles industriels d'Ennery et Argancy, zone "Capelle"*. Fouille de sauvetage, 1992. Metz, SRA Lorraine, 1993.
- Châtelet 2001** : CHÂTELET M. — *Eckbolsheim, "zone d'activité, 3^e tranche" ; une implantation néolithique ou protohistorique*. Évaluation archéologique, 2000. Strasbourg, SRA Alsace, 2001.
- Châtelet 2002** : CHÂTELET M. — *Marlenheim, "Maison Apprederis" ; une occupation de La Tène finale et un habitat médiéval*. Evaluation archéologique, 2002. Strasbourg, SRA Alsace, 2002.
- Châtelet 2003** : CHÂTELET M. — *Marlenheim (Bas-Rhin), "contournement sud" ; une occupation du Néolithique à l'époque romaine*. Rapport de diagnostic, 2002. Strasbourg, SRA Alsace, 2003.
- Châtelet 2006** : CHÂTELET M. — *Marlenheim « Maison Apprederis » (Bas-Rhin) ; du premier âge du Fer à l'époque médiévale : à l'origine du village actuel*. Rapport final d'opération archéologique, 2003. Strasbourg, SRA Alsace, 2006.
- Chevallier 1981** : CHEVALLIER R. — *Frontières en Gaule*. Actes du colloque, 1981 (*Caesarodunum*, 16). Tours, 1981.
- Chossenot 2004** : CHOSSENOT R. — *Carte archéologique de la Gaule, la Marne, 51/1*. Paris, 2004.
- Claude 1969** : CLAUDE D. — Rapport sur des sondages faits au rempart d'Housseras en 1962 et 1963, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 72, 1969, p. 63-66.

- Clerc 2005** : CLERC P. — *Mise en 2 x 2 voies, RD 955, Metz (Borny), Peltre, Jury, Chesny, Meclouves, Orny*. Rapport de diagnostic. Metz, SRA Lorraine, 2005. 3 volumes.
- Clouet 1844-1851** : CLOUET Abbé — *Histoire ecclésiastique de la Province de Trèves et des pays limitrophes, comprenant les évêchés de Trèves, Metz, Toul, Verdun, Reims et Châlons*. Verdun, 1844-1851. 2 volumes
- Colbert de Beaulieu 1973** : COLBERT DE BEAULIEU J.-B. — *Traité de numismatique celtique ; I, méthodologie des ensembles*. Paris, 1973.
- Colin 1998** : COLIN A. — *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne* (Documents d'Archéologie Française 71). Paris, 1998.
- Collectif 1987** : *L'âge du Fer en Lorraine*. Catalogue de l'exposition de Sarreguemines, mai 1987. Sarreguemines, 1987.
- Collis 1975** : COLLIS J. — *Defended Sites of Late La Tène*. Oxford, 1975.
- Collis 1984** : COLLIS J. — *Oppida, Earliest Towns North of the Alps*. Sheffield, 1984.
- Collis 2001** : COLLIS J. — *Society and Settlement in Iron Age Europe, l'habitat et l'occupation du sol en Europe*. Actes du XVIII^e colloque de l'AFEAF, Winchester, avril 1994. Sheffield, 2001.
- Collis et alii 2000** : COLLIS J., GUICHARD V., KRAUSZ S. — Les villages ouverts en Gaule centrale au II^e et I^{er} s. avant J.-C., dans **Guichard et alii 2000**, p. 73-82.
- Counot 1966** : COUNOT B. — *Fouilles à Liffol-le-Grand (Vosges)*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 1966.
- Cüppers 1990** : CÜPPERS H. — *Die Römer in Rheinland-Pfalz*. Stuttgart, 1990.
- Cuvelier 1990** : CUVELIER P. — Mousson, de la Préhistoire aux temps modernes ; première synthèse archéologique, *Lotharingia*, II, 1990, p. 149-198.
- D.A.G.** : *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*. Paris, 1875. 2 volumes.
- Dalaut, Deyber 1987-1988** : DALAUT M., DEYBER A. — Les céramiques de l'oppidum laténien de la Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges), *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 29-47.
- Daubigney 1993** : DAUBIGNEY A. — *Fonctionnement social de l'âge du Fer, opérateurs et hypothèses pour la France*. Actes de la table-ronde internationale de Lons-le-Saunier, 24-26 octobre 1990. Lons-le-Saunier, 1993.
- Dauzat 1926** : DAUZAT A. — *Les noms de lieux ; origine et évolution*. Paris, 1926 (5^e édition, 1942).
- Dauzat, Rostaing 1963** : DAUZAT A., ROSTAING C. — *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*. Paris, 1963.
- David, Fombaron 2004** : DAVID P.-M., FOMBARON J.-C. — *Le Chazeté ou Chastel, commune de Taintrux (Vosges)*. Opération de sondage, 14 avril 2004. Metz, SRA Lorraine, 2004.
- De Coninck 1997** : DE CONINCK H. — *Les sanctuaires et les lieux de cultes celtiques et gallo-romains en Alsace et en Lorraine*. Mémoire de maîtrise. Strasbourg, Université Marc Bloch, 1997.
- Dechezleprêtre 1999** : DECHEZLEPRÊTRE T. — *L'oppidum de Châtel à Boviolles (Meuse)*. Opération de prospection thématique, 1999. Metz, SRA Lorraine, 1999.

Dechezleprêtre 2001 : DECHEZLEPRÊTRE T. — *L'oppidum de Châtel à Boviolles (Meuse)*. Opération de prospection thématique et de sondage programmé, rapport préliminaire, 2001. Metz, SRA Lorraine, 2001.

Dechezleprêtre 2002a : DECHEZLEPRÊTRE T. — L'organisation du territoire autour de la basse vallée de la Seine au second âge du Fer : première esquisse, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 244-255.

Dechezleprêtre 2002b : DECHEZLEPRÊTRE T. — *L'oppidum de Châtel à Boviolles (Meuse)*. Opération de prospection thématique et étude du mobilier archéologique issu des sondages de 2001, 2002. Metz, SRA Lorraine, 2002.

Dechezleprêtre 2003 : DECHEZLEPRÊTRE T. — Contribution à l'étude de l'occupation de l'enceinte de la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), dans **Fichtl 2003b**, p. 77-100.

Dechezleprêtre et alii 2007 : DECHEZLEPRÊTRE T., MÉNIEL P., BONAVENTURE B. — *L'oppidum de Nasium à Boviolles (Meuse) : état des recherches actuelles*, dans **Barral et alii 2007**, p. 45-54.

Dechezleprêtre, Mourot 2004 : DECHEZLEPRÊTRE T., MOUROT F. — *Nasium, de l'oppidum à l'agglomération antique ; communes de Boviolles, Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain (Meuse)*. Rapport de prospection thématique, 2004. Metz, SRA Lorraine, 2004.

Dechezleprêtre, Mourot 2005 : DECHEZLEPRÊTRE T., MOUROT F. — *Nasium, de l'oppidum à l'agglomération antique ; communes de Boviolles, Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain (Meuse)*. Projet collectif de recherche, 2005. Metz, SRA Lorraine, 2005.

Dechezleprêtre, Mourot 2006 : DECHEZLEPRÊTRE T., MOUROT F. — *Nasium, de l'oppidum à l'agglomération antique ; communes de Boviolles, Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain (Meuse)*. Projet collectif de recherche, 2006. Metz, SRA Lorraine, 2006.

Deffressigne 1999 : DEFFRESSIGNE S. — Terville, ZAC Géric, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1999, p. 101.

Deffressigne-Tikonoff 2002 : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S. — *Fontoy, le Vallon*. Rapport de diagnostic archéologique, 2002. Metz, SRA Lorraine, 2002.

Deffressigne-Tikonoff 2003a : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S. — *Ennery "Landrevenne", pôle Eurotransit-ITT Flygt ; Habitat de La Tène C2 début D1*. Document final de synthèse, fouille 1998. Metz, SRA Lorraine, 2003.

Deffressigne-Tikonoff 2003b : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S. — *Toul « rue Gabriel Mouilleron », La Coclure, Meurthe-et-Moselle*. Rapport de diagnostic, 2003. Metz, SRA Lorraine, 2003.

Deffressigne-Tikonoff 2004 : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S. — *Gondreville, le Clos de la Bergerie (Meurthe-et-Moselle) ; l'habitat protohistorique du Clos de la Bergerie*. Document final de Synthèse, 2000. Metz, SRA Lorraine, 2004.

Deffressigne-Tikonoff 2005 : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S. — Un habitat de La Tène C2 - début D1 à Ennery « landrevenne » (57), dans **Fichtl 2005c**, p. 47-102.

Deffressigne-Tikonoff et alii 1999 : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S., TIKONOFF N., BOUCHET-BOULANGER K. — *Gondreville – Fontenoy-sur-Moselle (54) ; ZAC de la roseraie*. Document final de synthèse de sauvetage urgent, 1996-1997. Metz, SRA Lorraine, 1999. 8 volumes.

- Deffressigne-Tikonoff, Auxiette 2002** : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S., AUXIETTE G. — Réalité domestique ou symbolique du banquet ? Les rejets d'une fosse dépotoir à Ennery « Landrevenne » (Moselle), dans **Méniel, Lambot 2002**, p. 231-246.
- Deffressigne-Tikonoff, Bouchet 2003** : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S., BOUCHET K. — *Bouxières-sous-Froidmont, "le Tremble – la Tuilerie"*, Meurthe-et-Moselle. Rapport de diagnostic, 2003. Metz, SRA Lorraine, 2003.
- Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005** : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S., TIKONOFF N. — L'habitat à la fin du deuxième âge du Fer en Meurthe-et-Moselle : présentation des données récentes, dans **Fichtl 2005c**, p. 103-150.
- Deffressigne, Tikonoff 2007** : DEFFRESSIGNE S., TIKONOFF N. — Quelques repères chronologiques à partir de découvertes récentes en Lorraine, dans **Barral, Fichtl 2007**, non paginé.
- Delamarre 2001** : DELAMARRE X. — *Dictionnaire de la Langue gauloise*. Paris, 2001.
- Delatour-Nicloux 1997** : DELATOUR-NICLOUX I. — Les puits à eau protohistoriques du quart nord-est de la France, *Revue Archéologique de l'Est*, 48, 1997, p. 89-117.
- Delestre 1997** : DELESTRE X. — Sorcy-Saint-Martin ; une agglomération méconnue dominant la vallée de la Meuse, dans **Massy 1997a**, p. 373-376.
- Delestrée 1996** : DELESTRÉE L.-P. — *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*. Paris, 1996.
- Delestrée, Tache 2002** : DELESTRÉE L.-P., TACHE M. — *Nouvel atlas des monnaies gauloises ; I, de la Seine au Rhin*. Saint-Germain-en-Laye, 2002.
- Delestrée, Tache 2004** : DELESTRÉE L.-P., TACHE M. — *Nouvel atlas des monnaies gauloises ; II, de la Seine à la Loire moyenne*. Saint-Germain-en-Laye, 2004.
- Delestrée, Tache 2007** : DELESTRÉE L.-P., TACHE M. — *Nouvel atlas des monnaies gauloises ; III, la Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*. Saint-Germain-en-Laye, 2007.
- Demarolle 2001** : DEMAROLLE J.-M. — *Frontières (?) en Europe occidentale et médiane de l'Antiquité à l'an 2000*. Actes du colloque de Metz, 9-10 décembre 1999. Metz, 2001.
- Denajar 2005** : DENAJAR L. — *Carte Archéologique de la Gaule, l'Aube, 10*. Paris, 2005.
- Depeyrot 2004** : DEPEYROT G. — *Le numéraire celtique ; IV, Bituriges, Éduens, Séquanes, Lingons* (Moneta, 41). Wetteren, 2004.
- Depeyrot 2005** : DEPEYROT G. — *Le numéraire celtique ; VII, la Gaule orientale* (Moneta, 46). Wetteren, 2005.
- Déroche 1983** : DÉROCHE F. — L'*oppidum* du Mont Châtel à Boviolles (Meuse) : état de la question, *Annales de l'Est*, 1983, p. 63-74.
- Deseigne 1977** : DESEIGNE P.-Y. — *La Côte Saint Jean, entre Morville-lès-Vic et Haraucourt-sur-Seille (57)*. Note au SRA Lorraine. Metz, SRA Lorraine, 1977.
- Desjardin 1876-1893** : DESJARDIN E. — *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*. Paris, 1876-1893. 4 volumes.
- Devel 1999** : DEVEL P. — *Le bassin de Saint-Dié à La Tène finale*. Mémoire de maîtrise. Strasbourg, Université Marc Bloch, 1999.

- Deyber 1965** : DEYBER A. — *Enceinte de la Pierre d'Appel, commune d'Étival 88*. Rapport de fouilles, 1964-1965. Metz, SRA Lorraine, 1965.
- Deyber 1972a** : DEYBER A. — La céramique de La Tène III à l'*oppidum* de la « Pierre d'Appel » commune d'Étival-Clairefontaine (Vosges), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 23, 1-2, 1972, p. 55-76.
- Deyber 1972b** : DEYBER A. — Le *castellum* d'Étival – La Pierre-d'Appel, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 75, 1972, p. 21-32.
- Deyber 1973a** : DEYBER A. — Découverte d'un site gaulois de La Tène III au terroir de Saint-Maurice-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 24, 1, 1973, p. 129-143.
- Deyber 1973b** : DEYBER A. — *L'enceinte de la Pierre d'Appel, Étival (Vosges)*. Rapport de fouille, 1973. Metz, SRA Lorraine, 1973.
- Deyber 1974a** : DEYBER A. — *Enceinte de la Pierre d'Appel, Étival-Clairefontaine, Vosges*. Rapport de fouille, 1974. Metz, SRA Lorraine, 1974.
- Deyber 1974b** : DEYBER A. — La Pierre d'Appel, un *oppidum* celtique, *Archéologia*, 71, 1974, p. 14-21.
- Deyber 1975** : DEYBER A. — *Enceinte de la Pierre d'Appel, Étival-Clairefontaine, Vosges*. Rapport de fouille, 1975. Metz, SRA Lorraine, 1975.
- Deyber 1976** : DEYBER A. — *Enceinte de la Pierre d'Appel, Étival-Clairefontaine, Vosges*. Rapport de fouille, 1976. Metz, SRA Lorraine, 1976.
- Deyber 1977** : DEYBER A. — *Enceinte de la Pierre d'Appel, Étival-Clairefontaine, Vosges*. Rapport de fouille, 1977. Metz, SRA Lorraine, 1977.
- Deyber 1978a** : DEYBER A. — Le pont celtique d'Étival-Clairefontaine (Vosges), point des connaissances, problèmes et directions de recherche, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 29, 1-2, 1978, p. 105-116.
- Deyber 1978b** : DEYBER A. — *Enceinte de la Pierre d'Appel, Étival-Clairefontaine, Vosges*. Rapport de fouille, 1978. Metz, SRA Lorraine, 1978.
- Deyber 1980** : DEYBER A. — Du nouveau à propos du pont celtique d'Étival-Clairefontaine (Vosges), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 31, 1-2, 1980, p. 57-59.
- Deyber 1981a** : DEYBER A. — Les frontières des peuples préromains dans l'est de la Gaule à la fin de l'époque de La Tène, dans **Chevallier 1981**, p. 28-44.
- Deyber 1981b** : DEYBER A. — Les structures d'habitat laténien des peuplades pré-romaines du nord-est de la Gaule, point des connaissances, problèmes et directions de recherches, dans **Buchsenschutz 1981**, p. 89-100.
- Deyber 1981c** : DEYBER A. — *Enceinte de la Pierre d'Appel, Étival-Clairefontaine, Vosges*. Rapport de fouille, 1981. Metz, SRA Lorraine, 1981.
- Deyber 1983** : DEYBER A. — *La paléométallurgie du fer et des métaux non ferreux à l'oppidum de la Pierre d'Appel (Étival – Vosges)*. Mémoire de DEA. Aix-en-Provence, Université de Provence, 1983.

- Deyber 1984a** : DEYBER A. — Structures et fonctions des fortifications de l'Age du Fer dans le nord-est de la France (régions Champagne-Lorraine-Alsace), dans **Cahen-Delhaye et alii 1984**, p. 215-236.
- Deyber 1984b** : DEYBER A. — L'habitat fortifié laténien de « la Pierre d'Appel » à Étival-Clairefontaine (Vosges), *Gallia*, 42, 1984, p. 175-217.
- Deyber 2003** : DEYBER A. — Les monnaies gauloises de l'*oppidum* de la Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges), dans **Fichtl 2003b**, p. 123-136.
- Deyber, Bertaux 1967** : DEYBER A., BERTAUX J.-P. — *L'enceinte de la Pierre d'Appel, Étival (Vosges) ; rapport définitif sur les deux premières campagnes de sondages*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 1967.
- Deyber, Faure 1971** : DEYBER A., FAURE J.-J. — *L'enceinte de la Pierre d'Appel, Étival (Vosges)*. Rapport de fouille, 1971. Metz, SRA Lorraine, 1971.
- Deyber, Faure 1972** : DEYBER A., FAURE J.-J. — *L'enceinte de la Pierre d'Appel, Étival (Vosges)*. Rapport de fouille, 1972. Metz, SRA Lorraine, 1972.
- Deyber, Guillaumet 1987** : DEYBER A., GUILLAUMET J.-P. — La sépulture 14B de l'*oppidum* de la « Pierre d'Appel » à Étival-Clairefontaine (Vosges), dans **Collectif 1987**, p. 38-39.
- Deyber, Richerd 1968** : DEYBER A., RICHERD J. — *L'enceinte de la Pierre d'Appel, Étival (Vosges) ; les deux campagnes de sondages 1968*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 1968.
- Deyber, Richerd 1969** : DEYBER A., RICHERD J. — *L'enceinte de la Pierre d'Appel, Étival (Vosges)*. Rapport de fouille, 1969. Metz, SRA Lorraine, 1968.
- Deyber, Richerd 1970** : DEYBER A., RICHERD J. — *Rapport de synthèse sur les quatre campagnes de fouilles de 1967 à 1970 à "l'oppidum de la Pierre d'Appel", massif de la Côte de Répy*. Metz, SRA Lorraine, 1970.
- Deyber, Scheers 1993** : DEYBER A., SCHEERS S. — Le trésor de Robache, dans **Boura et alii 1993**, p. 411-428.
- Djindjian 1991** : DJINDJIAN F. — *Méthodes pour l'archéologie*. Paris, 1991.
- Doll 1999** : DOLL L. A. — Die Diözesangrenze zwischen den Bistümern Speyer und Straßburg westlich des Rheins im Mittelalter. Ein Versuch, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 147, 1999, p. 9-27.
- Dotzler 1997** : DOTZLER J. — *Les tertres protohistoriques du Bas-Rhin, réexamen des fouilles anciennes*. Mémoire de maîtrise. Strasbourg, Université Marc Bloch, 1997.
- Doyen 1987** : DOYEN J.-M. — *Catalogue des monnaies antiques du Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières ; monnaies des mondes celtiques et des cités grecques*. Charleville-Mézières, 1987.
- Doyen 1993** : DOYEN J.-M. — La circulation monétaire celtique dans le département des Ardennes : état de la question, dans **Boura et alii 1993**, p. 429-439.
- Dubois 1965** : DUBOIS J. — La carte des diocèses de France avant la Révolution, *Annales ; Économies, Sociétés, Civilisations*, 20^e année, juillet-aôut 1965, n°4, p. 680-691.
- Dufresne 1848-1849** : DUFRESNE A. — Notice sur quelques antiquités trouvées dans l'ancienne province leuke (évêché de Toul) depuis 1832 jusqu'en 1847, *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 1848-1849, p. 201-262.

Durand-Dastès et alii 1998 : DURAND-DASTÈS F., FAVORY F., FICHES J.-L., MATHIAN H., PUMAIN D., RAYNAUD C., SANDERS L., VAN DER LEEUW S. — *Archaeomedes ; des oppida aux métropoles ; archéologues et géographes dans la vallée du Rhône*. Paris, 1998.

Duval, Gomez de Soto 1986 : DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. — *Actes du VIII^e Colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-20 mai 1984 (Aquitania, supplément 1)*. Bordeaux, 1986.

Engels 1967 : ENGELS H.-J. — *Die Hallstatt- und Latènekultur in der Pfalz*. Speyer, 1967.

Ernst et alii 2001 : ERNST T., FAYE O., MORAND E. — *ZAC de La Maxe (Ikea), "Les Galeux" (Moselle)*. Fouille préventive, 1999. Metz, SRA Lorraine, 2001.

Farget 2007a : FARGET V. — *Les carrières des « Fossottes » (La Salle, 88)*. Rapport de prospection thématique, 2006. Metz, SRA Lorraine, 2007.

Farget 2007b : FARGET V. — Les carrières de meules au lieu-dit « les Fossottes » à La Salle : recherches et valorisation du site archéologique, *Archéovosges, le Bulletin*, 1, 2007, p. 17-23.

Faure-Brac 2002 : FAURE-BRAC O. — *Carte archéologique de la Gaule, la Haute-Saône, 70*. Paris, 2002.

Favory et alii 1999 : FAVORY F., GIRARDOT J.-J., NUNINGER L., TOURNEUX F.-P. — Archaeomedes II : une étude de la dynamique de l'habitat rural en France méridionale, dans la longue durée (800 av. J.-C. – 1600 ap. J.-C.), *Bulletin de liaison AGER*, 9, 1999, p. 15-35.

Faye 1993 : FAYE C. — *Basse-Ham (57), ZAC communale, "Kelenweg" et Gerbrannten Hek*. Fouille de sauvetage tranches 1 et 2. Metz, SRA Lorraine, 1993.

Faye 1994a : FAYE O. — *Zone d'activité de Farébersviller, Henriville, Seingbouse (Moselle)*. Fouilles préventives, 1994. Metz, SRA Lorraine, 1994.

Faye 1994b : FAYE O. — *Thionville (57), Ateliers municipaux*. Fouilles préventives, 1994. Metz, SRA Lorraine, 1994.

Faye 1995a : FAYE C. — *Marly, "les Hameaux de Bois"*. Fouille de sauvetage urgent, 1995. Metz, SRA Lorraine, 1995.

Faye 1995b : FAYE C. — *Marly, "Domaine de Largantier"*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 1995.

Faye 1995c : FAYE O. — *Pournoy-la-Chétive (Moselle)*. Sauvetage programmé, 1994-1995. Metz, SRA Lorraine, 1995.

Faye et alii 1990 : FAYE O., GEORGES M., THION P. — Des fortifications de La Tène à Metz (Moselle), *Trierer Zeitschrift*, 53, 1990, p. 55-126.

Faye et alii 1998 : FAYE O., ERNST T., MERVELET P. — *Etude d'impact archéologique concernant la création d'une ZAC sur les communes de Farébersviller et de Henriville (Moselle)*. Prospection lourde, 1995. Metz, SRA Lorraine, 1998.

Féliu 2002 : FÉLIU C. — *L'alternance entre habitat ouvert et habitat fortifié à la fin du deuxième âge du Fer ; analyse du « modèle de la genèse des oppida »*. Mémoire de DEA. Strasbourg, Université Marc Bloch, 2002.

Féliu 2005 : FÉLIU C. — L'alternance entre habitat ouvert et site de hauteur : analyse d'un modèle, dans **Fichtl 2005c**, p. 9-18.

- Féliu 2006** : FÉLIU C. — *L'oppidum médiomatrique du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport 2006. Strasbourg, SRA Alsace, 2006.
- Féliu 2007** : FÉLIU C. — *Le rempart de la Heidenstadt à Ernolsheim-lès-Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport 2007. Strasbourg, SRA Alsace, 2007.
- Feller 1992** : FELLER M. — *Cocheren (57), Hérappel*. Sauvetage urgent 92. Metz, SRA Lorraine, 1992.
- Feller 1999** : FELLER M. — *ZAC de Jarny-Giraumont*. Document final de synthèse de sauvetage urgent, 1996. Metz, SRA Lorraine, 1999.
- Feller 2000** : Feller M. — Basse-Ham, Parc Unicom, site 1, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 2000, p. 69.
- Feller 2006** : FELLER M. — *Peltre « Les Rouaults » (Moselle)*. Document final de synthèse, 2004. Metz, SRA Lorraine, 2006. 6 volumes.
- Feller, Schemmama 1995** : FELLER M., SCHEMMAMA V. — *Prospection-inventaire du canton de Spincourt (Meuse)*. Rapport intermédiaire, campagne 1993-1994. 3 volumes. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Ferdière 2005** : FERDIÈRE A. — *Les Gaules, II^e s. av. J.-C. – V^e s. ap. J.-C.* Paris, 2005.
- Fetet 1994** : FETET P. — *Occupation du sol et peuplement de la haute vallée du Madon des origines à la fin du Moyen-Âge*. Mémoire de maîtrise. Nancy, Université de Nancy II, 1994.
- Fetet 2003** : FETET P. — *Le bassin supérieur du Madon aux époques protohistoriques et gallo-romaines*. Mémoire de DEA. Nancy, Université de Nancy II, 2003.
- Fiches 2006** : FICHES J.-L. — Les formes de l'héritage celtique dans les agglomérations secondaires, dans **Paunier 2006**, p. 81-92.
- Fichtl 1996** : FICHTL S. — Le Mur Païen du Mont Sainte-Odile (Ottrott, Bas-Rhin) : nouveaux éléments de datation (campagnes de fouilles 1994-1995), *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 39, 1996, p. 49-64.
- Fichtl 1997** : FICHTL S. — Le *murus gallicus* de l'oppidum médiomatrique du Fossé des Pandours (Col de Saverne, Bas-Rhin) : fouilles 1995-1996, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 40, 1997, p. 33-56.
- Fichtl 1998** : FICHTL S. — Les remparts du Koepfel au Col de Saverne (Bas-Rhin), *Pays d'Alsace*, 182, 1998, p. 3-6.
- Fichtl 1999a** : FICHTL S. — Quelques éléments de datation pour l'oppidum du Fossé des Pandours au col de Saverne, Bas-Rhin, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 42, 1999, p. 31-44.
- Fichtl 1999b** : FICHTL S. — Construction d'un *murus gallicus* : matériaux et main-d'œuvre sur l'exemple du Fossé des Pandours (Saverne, Bas-Rhin), *Pays d'Alsace*, 187, 1999, p. 5-10.
- Fichtl 2000a** : FICHTL S. — *La ville celtique, les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, 2000.
- Fichtl 2000b** : FICHTL S. — Le Rhin supérieur et moyen du II^e siècle av. J.-C. à la fin du I^{er} siècle av. J.-C., quelques réflexions historiques sur les questions de peuplement, *Germania*, 78, 2000, p. 21-38.

- Fichtl 2002a** : FICHTL S. — *Oppida* et occupation du territoire à travers l'exemple de la cité des Médiomatriques, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 315-328.
- Fichtl 2002b** : FICHTL S. — Les courants économiques dans le nord-est de la Gaule à La Tène finale et l'évolution des *oppida*, dans **Lang, Salač 2002**, p. 173-186.
- Fichtl 2003a** : FICHTL S. — Le Fossé des Pandours, un *oppidum* médiomatricque au col de Saverne (Saverne, Bas-Rhin) : état de la question en 1996, dans **Plouin, Jud 2003**, p. 189-196.
- Fichtl 2003b** : FICHTL S. — Les *oppida* du Nord-Est de la Gaule à La Tène finale, actes des journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000, *Archaeologia Mosellana*, 5, 2003, p. 7-238.
- Fichtl 2003c** : FICHTL S. — L'*oppidum* du Fossé des Pandours, chef-lieu des Médiomatriques à l'époque de l'indépendance ?, dans **Fichtl 2003b**, p. 145-160.
- Fichtl 2004** : FICHTL S. — *Les peuples gaulois, IIIe-Ier siècles av. J.-C.* Paris, 2004.
- Fichtl 2005a** : FICHTL S. — La taille de la pierre dans l'architecture gauloise du nord-est de la Gaule, dans **Kaenel et alii 2005**, p. 223-230.
- Fichtl 2005b** : FICHTL S. — *Murus et Pomerium* : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques, *Revue archéologique du Centre de la France*, 44, 2005, p. 55-72.
- Fichtl 2005c** : FICHTL S. — Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale, actes de la table ronde tenue à Nancy en novembre 2002, *Archaeologia Mosellana*, 6, 2005, p. 9-358.
- Fichtl 2006** : FICHTL S. — L'émergence des *civitates* en Gaule et dans le monde celtique, dans **Haselgrove 2006**, p. 41-54.
- Fichtl et alii 1997** : FICHTL S., ADAM A.-M., MORANT M.-J. — Recherches actuelles sur les enceintes de hauteur de Basse-Alsace de la protohistoire au Bas-Empire, *Revue d'Alsace*, 123, 1997, p. 3-18.
- Fichtl et alii 2005a** : FICHTL S., DELNEF H., LEFÈVRE C., BRUNELLA P. — Une nécropole de La Tène moyenne à Metz : les Hauts de Sainte-Croix, *Archaeologia Mosellana*, 6, 2005, p. 359-384.
- Fichtl et alii 2005b** : FICHTL S., FÉLIU C., ADAM A.-M. — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport triennal 2003-2005. Strasbourg, SRA Alsace, 2005.
- Fichtl, Adam 1999** : FICHTL S., ADAM A.-M. — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport triennal 1997-1999. Strasbourg, SRA Alsace, 1999.
- Fichtl, Adam 2000** : FICHTL S., ADAM A.-M. — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport intermédiaire 2000. Strasbourg, SRA Alsace, 2000.
- Fichtl, Adam 2001a** : FICHTL S., ADAM A.-M. — Le Maimont, près de Niedersteinbach, une enceinte fortifiée dans les Vosges du Nord, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 44, 2001, p. 3-12.
- Fichtl, Adam 2001b** : FICHTL S., ADAM A.-M. — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport intermédiaire 2001. Strasbourg, SRA Alsace, 2001.
- Fichtl, Adam 2002** : FICHTL S., ADAM A.-M. — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport triennal 2000-2002. Strasbourg, SRA Alsace, 2002.

- Fichtl, Adam 2003** : FICHTL S., ADAM A.-M. — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport intermédiaire 2003. Strasbourg, SRA Alsace, 2003.
- Fichtl, Adam 2004** : FICHTL S., ADAM A.-M. — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport intermédiaire 2004. Strasbourg, SRA Alsace, 2004.
- Fichtl, Pierrevelcin 2005** : FICHTL S., PIERREVELCIN G. — Nouveaux éléments pour une chronologie de l'oppidum du Fossé des Pandours au col de Saverne (Bas-Rhin), *Archaeologia Mosellana*, 6, 2005, p. 417-438.
- Fichtl, Schnitzler 2003** : FICHTL S., SCHNITZLER B. — *Saverne dans l'Antiquité ; périodes gauloise et gallo-romaine (I^{er} siècle avant J.-C. – V^e siècle après J.-C.)*. Saverne, 2003.
- Filippo 2000** : DE FILIPPO R. — *Ancienne chambre des Métiers, Metz, Moselle*. Document final de synthèse de sauvetage programmé, juin-décembre 1995. Metz, SRA Lorraine, 2000.
- Fischer 1997** : FISCHER F. — Die Stammesverhältnisse am südlichen Oberrhein in der Zeit zwischen Caesar und Vespasian, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1997, p. 1-14.
- Flotté 2005** : FLOTTÉ P. — *Carte archéologique de la Gaule, Metz, 57/2*. Paris, 2005.
- Flotté, Fuchs 2000** : FLOTTÉ P., FUCHS M. — *Carte archéologique de la Gaule, le Bas-Rhin, 67/1*. Paris, 2000.
- Flotté, Fuchs 2004** : FLOTTÉ P., FUCHS M. — *Carte archéologique de la Gaule, la Moselle, 57/1*. Paris, 2004.
- Forrer 1908** : FORRER R. — *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*. Strasbourg, 1908.
- Forrer 1911** : FORRER R. — Das neolithische Gräberfeld bei Lingolsheim und die verwandten Gräber von Erstein, Wolfisheim etc., *Anzeiger für elsässische Altertumskunde*, 11, 1911, p. 189-204.
- Forrer 1919** : FORRER R. — Früh-Tène-Gräber bei Bläsheim am Glöckelsberg, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 37-40, 1919, p. 983-985.
- Forrer 1921** : FORRER R. — Caves et fonds de cabanes préhistoriques en Alsace, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1921, p. 11-26.
- Forrer 1922** : FORRER R. — Nouvelles découvertes et acquisitions du Musée Préhistorique et Gallo-romain de Strasbourg, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 49-52, 1922, p. 1-34.
- Forrer 1923** : FORRER R. — Nouvelles découvertes et acquisitions du Musée Préhistorique et Gallo-Romain de Strasbourg (suite), *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 53-56, 1923, p. 88-124.
- Forrer 1925** : FORRER R. — *Les monnaies gauloises ou celtiques trouvées en Alsace*. Mulhouse, 1925.
- Forrer 1925-1926** : FORRER R. — Les origines préhistoriques de Strasbourg, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 61-68, 1925-1926, p. 286-315.
- Forrer 1926** : FORRER R. — Des enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 2^e série, 26, 1926, p. 1-74.
- Forrer 1937** : FORRER R. — Quatre nouveaux cimetières de l'âge du Bronze et du Fer, Schweighouse, Lingolsheim, Fegersheim et Holtzheim, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 105-110, 1937, p. 105-139.

- Förstermann 1967** : FÖRSTERMANN E. — *Altdeutsches Namenbuch ; II, Orts- und sonstige geographische Namen*. Munich, 1967.
- Fournier 1893** : FOURNIER A. — Topographie ancienne du département des Vosges ; Bassin de la Meurthe, *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 69, 1893, p. 25-183.
- Franck 2005** : FRANCK J. — *Amnéville (Moselle), Lotissement « Le Boulodrome »*. Rapport Final d'Opération, 2002. Metz, SRA Lorraine, 2005.
- Franck 2006** : FRANCK G. — *Hauconcourt (Moselle), "Endiguement", "Zone de compensation hydrolique"*. Rapport de diagnostic. Metz, SRA Lorraine, 2006.
- Freyssinet 2007** : FREYSSINET E. — *L'organisation du territoire entre Meuse et Rhin à l'époque romaine*. Thèse de doctorat. Strasbourg, Université Marc Bloch, 2007.
- Gama 1997** : GAMA F. — *Verdun, Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*. Paris, 1997.
- Ganard 1998** : GANARD V. — Fèves – Norroy-le-Veneur, ZAC Euromoselle, zone F, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1998, p. 63-64.
- Gandini 2006** : GANDINI C. — *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.)*. Thèse de doctorat. Paris, Université Paris I, 2006.
- Garcia, Verdin 2002** : GARCIA D., VERDIN F. — *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000. Paris, 2002.
- Gazenbeek 2003** : GAZENBEEK M. — L'Argonne dans l'Antiquité ; étude d'une région productrice de céramique et de verre, *Gallia*, 60, 2003, p. 269-317.
- Gébus 1990** : GÉBUS L. — *Jouy-aux-Arches, "la Machotte"*. Sauvetage programmé, 1990. Metz, SRA Lorraine, 1990.
- Gébus 1998** : GÉBUS L. — *Marly, projet centre commercial, voie d'accès, Leclerc*. Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, 1993. Metz, SRA Lorraine, 1998.
- Georges 1987** : GEORGES M. — *Fouille de sauvetage urgent, Rue d'Enfer (Metz)*. Rapport de fouille. Metz, DRAC Lorraine, 1987.
- Georges-Leroy 1997** : GEORGES-LEROY M. — Cocheren, le Hérapel, une bourgade de hauteur, dans **Massy 1997a**, p. 57-82.
- Gerard 2004** : GERARD F. — *Amnéville (Moselle), « Canton devant l'Église », zone Cimenterie*. Rapport de diagnostic, 2004. Metz, SRA Lorraine, 2004.
- Gilles 1993** : GILLES K.-J. — Keltische Fundmünzen im östlichen Treverergebiet, *Trierer Zeitschrift*, 56, 1993, p. 35-66.
- Ginoux, Poux 2002** : GINOUX N., POUX M. — Les *Parisii*, entre Gaule Belgique et Gaule Celtique : peuplement et territoire, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 226-243.
- Glad 2003** : GLAD A. — *RN 18, déviation est d'Étain (Meuse)*. Rapport de diagnostic archéologique, 2003. Metz, SRA Lorraine, 2003.

- Goehner 1930** : GOENHER C. — Deux nouveaux cimetières gallo-romains près de Strasbourg à La Meinau et à Koenigshoffen, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 21, 1930, p. 242-250.
- Goureau 1840** : GOUREAU — Recherches sur quelques camps anciens dans la Lorraine, *Mémoires de la Société Philomatique de Verdun*, I, 1840, p. 67-90.
- Grandidier 1896** : GRANDIDIER Abbé — États ecclésiastiques du diocèse de Strasbourg en 1454, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 18, 1896, p. 363-432.
- Gransar et alii 1999** : GRANSAR F., AUXIETTE G., DESENNE S., HÉNON B., LE GUEN P., POMMEPUY C. — Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne, dans **Braemer et alii 1999**, p. 419-438.
- Gravier 1826** : GRAVIER N.-F. — Vestiges d'un camp romain sur la Montagne de Répy, près Étival, arrondissement de Saint-Dié, *Journal de la Société d'Émulation du Département des Vosges*, III, 1826-1, p. 103-111.
- Gravier 1827** : GRAVIER N.-F. — Antiquités du Donon, extrait d'un mémoire, *Journal de la Société d'Émulation du Département des Vosges*, VII, 1827-1, p. 18-36.
- Grenier 1906** : GRENIER A. — *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatriques, étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise*. Paris, 1906.
- Grenier 1931** : GRENIER A. — *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Première partie : généralités, travaux militaires*. Paris, 1931.
- Greule 1973** : GREULE A. — *Vor- und Frühgermanische Flußnamen am Oberrhein ; ein Beitrag zur Gewässernamengebung des Elsaß, der Nordschweitz und Südbaden* (Beiträge zur Nāmenforschung, neue Folge, Beiheft 10). Heidelberg, 1973.
- Gruel 1989** : GRUEL K. — *La monnaie chez les Gaulois*. Paris, 1989.
- Gruel 1995** : GRUEL K. — Les potins gaulois ; typologie, diffusion, chronologie, état de la question à partir de plusieurs contributions, *Gallia*, 52, 1995, p. 1-144.
- Gruel 2002** : GRUEL K. — Monnaies et territoires, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 205-212.
- Gruel, Geiser 1995** : GRUEL K., GEISER A. — Les potins « à la grosse tête », dans **Gruel 1995**, p. 11-15.
- Gruel, Haselgrove 2006** : GRUEL K., HASELGROVE C. — Le développement de l'usage monétaire à l'âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines, dans **Haselgrove 2006**, p. 117-138.
- Gruel, Popovitch 2007** : GRUEL K., POPOVITCH L. — *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte* (Bibracte 13). Glux-en Glenne, 2007.
- Gucker 2006** : GUCKER D. — *Frebécourt (Vosges) « La Fourche »*. Rapport de diagnostic, 2006. Metz, SRA Lorraine, 2006.
- Guesdon 1823** : GUESDON J.-F. — Mémoire sur le camp romain de Fains, près Bar-le-Duc, *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, 4, 1823, p. 163-178.
- Guichard et alii 1993** : GUICHARD V., PION P., MALACHER F., COLLIS J. — À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., *Revue Archéologique du Centre de la France*, 32, 1993, p. 25-55.

- Guichard et alii 2000** : GUICHARD V., SIEVERS S., URBAN O. H. — *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque de Bibracte, 8-11 juin 1998 (Bibracte 4). Glux-en-Glenne, 2000.
- Guichard, Perrin 2002** : GUICHARD V., PERRIN F. — *L'aristocratie celte de la fin de l'âge du Fer (II^e s. avant J.-C. – I^{er} s. après J.-C.)*. Actes de la table ronde de Bibracte, 10-11 juin 1999 (Bibracte 5). Glux-en-Glenne, 2002.
- Guilhot, Goy 1992** : GUILHOT J.-O., GOY C. — *20 000 m³ d'histoire ; les fouilles du parking de la mairie à Besançon*. Catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, 23/05-5/10/1992. Besançon, 1992.
- Guillaume 1999** : GUILLAUME M. — *La ferme de Nachtweid : des origines gauloises (II^e s. av. J.-C.) à l'établissement gallo-romain (I^{er} s. ap. J.-C.) ; Vendenheim, lotissement "Les Bateliers"*. Document final de synthèse de fouilles de sauvetage. Strasbourg, SRA Alsace, 1999.
- Guillaume et alii 1992** : GUILLAUME C., COUDROT J.-L., DEYBER A. — *Les temps anciens ; 1. de la pierre au fer (Histoire de la Lorraine, 1)*. Metz, Nancy, 1992.
- Guillaume, Goutorbe 1994** : GUILLAUME C., GOUTORBE J.-M. — *Évaluation du patrimoine de la vallée de la Saulx, 1992*. Metz, SRA Lorraine, 1994.
- Guillaumet, Nillesse 2000** : GUILLAUMET J.-P., NILLESSE O. — Les petits objets de quelques fermes gauloises : approche méthodologique, dans **Marion, Blancquaert 2000**, p. 251-276.
- Guillot, Guillot 1980** : GUILLOT G., GUILLOT O. — *Témoins de la présence humaine de la fin de l'époque paléolithique à l'époque mérovingienne sur les stations de Saudrupt, Hairoville, Rupt-aux-Nonains, villages de la moyenne vallée de la Saulx*. Rapport de prospection. Metz, SRA Lorraine, 1980.
- Guillot, Guillot 1982** : GUILLOT G., GUILLOT O. — *Quatre années de prospections archéologiques en surface*. Rapport de prospection. Metz, SRA Lorraine, 1982.
- Guillot, Guillot 1991** : GUILLOT G., GUILLOT O. — *Rapport de prospection 1978-1991*. Metz, SRA Lorraine, 1991.
- Gutmann 1927** : GUTMANN M. K. B. — Die Heidenstadt bei Ernolsheim, *Cahier d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 5, 1927, p. 48-54.
- Haffner 1989** : HAFFNER A. — *Gräber, Spiegel des Lebens : zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*. Mayence, 1989.
- Haggett 1973** : HAGGETT P. — *L'analyse spatiale en géographie humaine* (Traduction établie d'après *Locational Analysis in Human Geography*, 4^e édition, Londres, 1968). Paris 1973.
- Hamm 1996** : HAMM E. — *Hindisheim, « Borot »*. Rapport de sauvetage urgent. Strasbourg, SRA Alsace, 1996.
- Hamm 2003** : HAMM G. — La fabrication de la fibule de Nauheim au Fossé des Pandours, dans **Fichtl 2003b**, p. 161-178.
- Hamm 2004** : HAMM G. — *Carte archéologique de la Gaule, la Meurthe-et-Moselle, 54*. Paris, 2004.
- Haselgrove 2005** : HASELGROVE C. — The incidence of Iron Age coins on archaeological sites in Belgic Gaul, dans **Metzler, Wigg-Wolf 2005**, p. 247-296.

Haselgrove 2006 : HASELGROVE C. — *Celtes et gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire ; les mutations de la fin de l'âge du Fer*. Actes de la table-ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005 (Bibracte 12/4). Glux-en-Glenne, 2006.

Hatt 1950-1955 : HATT J.-J. — Fouilles de Seltz, campagne de 1952, *Etudes Haguenauiennes*, nouvelle série, 1, 1950-1955, p. 9-26.

Hatt 1952 : HATT J.-J. — Tombes à inhumation de La Tène découvertes à Bischheim, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 132, 1952, p. 54.

Hatt 1954 : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg, *Gallia*, 12, 2, 1954, p. 485-499.

Hatt 1956 : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg, *Gallia*, 14, 2, 1956, p. 294-309.

Hatt 1958 : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg, *Gallia*, 16, 2, 1958, p. 322-342.

Hatt 1960 : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg, *Gallia*, 18, 2, 1960, p. 213-246.

Hatt 1962 : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg, *Gallia*, 20, 2, 1962, p. 483-515.

Hatt 1964 : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg, *Gallia*, 22, 2, 1964, p. 339-374.

Hatt 1968a : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 26, 2, 1968, p. 409-434.

Hatt 1968b : HATT J.-J. — Triboques, où êtes-vous ?, dans **Schmid et alii 1968**, p. 360-364.

Hatt 1970 : HATT J.-J. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 28, 2, 1970, p. 317-343.

Hatt et alii 1962 : HATT J.-J., SCHMITT G., ZUMSTEIN H. — Fonds de cabanes à Achenheim-Oberschæffolsheim (Bas-Rhin), *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, VI, 1962, p. 55-60.

Hatt, Heintz 1947 : HATT J.-J., HEINTZ G. — Découverte d'une cabane gallo-romaine précoce à Achenheim, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 128, 1947, p. 47-52

Hatt, Zumstein 1961 : HATT J.-J., ZUMSTEIN H. — Fouilles préhistoriques de Hochfelden, Seltz, Haguenau et Oberhoffen, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 5, 1961, p. 21-34.

Hecht et alii 1999 : HECHT Y., HELMIG G., SPICHTIG N., BURKHARDT A., DESCHLER-ERB E., JUD P., POUX M., RICHNER K., RISSANEN H., RODEL S. — Zum Stand der Erforschung der Spätlatènezeit und der augusteischen Epoche in Basel, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 82, 1999, p. 163-182.

Heintz 1953 : HEINTZ G.-F. — Observations archéologiques à Achenheim-Bas de 1936 à 1952, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 133, 1953, p. 53-66.

Heintz 1964 : HEINTZ G.-F. — Observations archéologiques à Achenheim-Bas de 1953 à 1963, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 8, 1964, p. 55-70.

- Helly 2000** : HELLY B. — Modèles géographiques et développement de l'urbanisation en pays grec : l'exemple de la Thessalie, dans **Guichard et alii 2000**, p. 13-25.
- Helmer 1970** : HELMER L. — La céramique de La Tène III à Ehl, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 14, 1970, p. 41-54.
- Helmer 1987** : HELMER L. — Un four de potier de l'époque gallo-romaine précoce à Ehl-Benfeld (Bas-Rhin), *Revue Archéologique de l'Est et du centre-Est*, 38, 1-2, 1987, p. 143-150.
- Helmer 1991** : HELMER L. — *La céramique sigillée. 30 ans de recherches archéologiques sur le site gallo-romain d'Ehl-Benfeld*. Catalogue d'exposition du Musée Historique de la Ville de Haguenau, du 23/11/1991 au 02/01/1992. Haguenau, 1991. 111 p.
- Helmer 1994** : HELMER L. — Benfeld, Gravière Helmbacher, *Bilan Scientifique Régional, Alsace*, 1994, p. 15-16.
- Helmer, Deiber 1993** : HELMER L., DEIBER C. — Aspect et évolution d'un quartier gallo-romain au cours des trois premiers siècles à Ehl-Benfeld, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, 36, 1993, p.127-147.
- Henigfeld 2005** : HENIGFELD Y. — *Eckbolsheim « Parc d'activité », Bas-Rhin*. Rapport de diagnostic archéologique. Strasbourg, SRA, 2005.
- Henigfeld, Böes 2000** : HENIGFELD Y., BÖES E. — *Strasbourg-Koenigshoffen, rue des Comtes*. Document final de fouille d'évaluation, janvier 2000. Strasbourg, SRA Alsace, 2000.
- Hilly, Haguenauer 1979** : HILLY J., HAGUENAUER B. — *Lorraine, Champagne ; guides géologiques régionaux*. Paris, 1979.
- Huber 1894** : HUBER E. — Excursion archéologique au Hérapel, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 6, 1894, p. 296-304.
- Huber 1899** : HUBER E. — Le Hérapel ; description historique des monnaies antiques mises à jour par M. E. Huber dans les fouilles du Hérapel (1886-1895), *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 11, 1899, p. 314-358.
- Huber 1902** : HUBER E. — Le Hérapel d'après le résultat général des fouilles (coup d'œil d'ensemble), *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 14, 1902, p. 319-339.
- Huber 1907-1909** : HUBER E. — *Le Hérapel, les fouilles de 1881 à 1904*. Strasbourg, 1907-1909. 4 fascicules.
- Humbert 1970** : HUMBERT B. — *Le fanum de Sorcy-Saint-Martin*. Mémoire de maîtrise. Nancy, Université de Nancy II, 1970.
- Huron 1987** : HURON D. — *Le nord-est de la cité des Leuques aux époques laténienne et gallo-romaine*. Thèse de doctorat. Nancy, Université Nancy II, 1987.
- Huron 1988** : HURON D. — *La partie centrale de la cité des Leuques aux époques laténienne et gallo-romaine*. Thèse de doctorat. Nancy, Université Nancy II, 1988.
- Jacquemot 1997** : JACQUEMOT S. — Corny, une agglomération portuaire, dans **Massy 1997a**, p. 83-92.
- Jäggi 2000** : JÄGGI G. — *Histoire du diocèse de Bâle, Moyen-Âge*. Strasbourg, 2000.

Janot 1986 : JANOT A. — *Houdemont, ZAC des Egrez, site protohistorique de La Tène III*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 1986.

Jeandemange 2006 : JEANDEMANGE S. — Agincourt (Meurthe-et-Moselle), « Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule », dépôt de Graffin – 2^e partie. Rapport de diagnostic, 2006. Metz, SRA Lorraine, 2006.

Jeunesse 1994 : JEUNESSE C. — *Meistratzheim « Foegel » (Bas-Rhin)*. Rapport de prospection, 1994. Strasbourg, SRA Alsace, 1994.

Joan 2003 : JOAN L. — *Carte archéologique de la Gaule, le Doubs et le Territoire de Belfort, 25 et 90*. Paris, 2003.

Jollois 1828 : JOLLOIS J.-B.-P. — *Mémoire sur les antiquités du Donon*. Épinal, 1828.

Jollois 1843 : JOLLOIS J.-B.-P. — *Mémoire sur quelques Antiquités remarquables du département des Vosges*. Paris, 1843.

Joly 2001 : JOLY M. — *Carte archéologique de la Gaule, Langres, 52/2*. Paris, 2001.

Jud, Kaenel 2002 : JUD P., KAENEL G. — Helvétès et Rauragues : quelle emprise territoriale ?, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 297-305.

Jud, Zehner 1996 : JUD P., ZEHNER M. — Die mittlere und späte Latènezeit am südlichen Oberrhein, dans **Plouin 1996**, p. 194-203.

Jud, Zehner 2003 : JUD P., ZEHNER M. — La Tène moyenne et finale dans le sud de la plaine du Rhin supérieur, dans **Plouin, Jud 2003**, p. 169-174.

Jude 2006 : JUDE R. — *Damelevières (Meurthe-et-Moselle), « Grande Bléhors », lotissement d'habitations*. Rapport de diagnostic, 2006. Metz, SRA Lorraine, 2006.

Juillard 1977 : JUILLARD E. — *Atlas et géographie de l'Alsace et de la Lorraine (la France rhénane)*. Paris, 1977.

Kaenel 2006 : KAENEL G. — Agglomérations et *oppida* de la fin de l'âge du Fer ; une vision synthétique, dans **Haselgrove 2006**, p. 17-39.

Kaenel et alii 2005 : KAENEL G., MARTIN-KILCHER S., WILD D. — *Colloquium Turicense ; Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone ; sites, structures d'habitat et trouvailles du 1^{er} s. av. J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône*. Colloque de Zurich, 17-18 janvier 2003 (Cahiers d'Archéologie Romande, 101). Lausanne, 2005.

Kern 1993 : KERN E. — Bourgheim, "Burggartenreben", *Bilan Scientifique Régional, Alsace*, 1993, p. 15.

Kern 1995 : KERN E. — Bourgheim, "Burggartenreben", *Bilan Scientifique Régional, Alsace*, 1995, p. 16-17.

Kern 2003 : KERN E. — Les fours de potiers archéologiquement "entiers" du monde celtique et gallo-romain, dans **Plouin, Jud 2003**, p. 163-168

Kienast 1962 : KIENAST D. — *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland ; Saarland (FMRD III)*. Berlin, 1962.

Klag 1990 : KLAG T. — *Marly, "Clos des Sorbiers"*. Sauvetage programmé, 1990. Metz, SRA Lorraine, 1990.

- Klag 1991** : KLAG T. — *Bouxières-sous-Froidmont*. Rapport de prospection. Metz, SRA Lorraine, 1991.
- Klag 1992** : KLAG T. — *Centre commercial Leclerc, commune de Marly*. Prospection lourde, 1992. Metz, SRA Lorraine, 1992.
- Klag 1994** : KLAG T. — Marly, ZAC Bellefontaine, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1994, p. 72.
- Klag 1995** : KLAG T. — *Semécourt, ZAC Euromoselle ; fouille d'habitats de l'Age du Fer et de l'époque romaine (zones A, B, C, D et E)*. Fouille de sauvetage, 1992. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Klag 1998** : KLAG T. — *Fouilles archéologiques sur le tracé du contournement sud-est de Yutz (Moselle)*. Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, campagne 1994-1995. Metz, SRA Lorraine, 1998.
- Klag 1999** : KLAG T. — Farébersviller-Henriville, Mégazone, sites 1, 2, 3 et 4, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1999, p. 64-65.
- Klag 2004** : KLAG T. — *Fameck, Florange, Uckange (Moselle), « ZAC Sainte Agathe »*. Rapport de diagnostic, 2004. Metz, SRA Lorraine, 2004.
- Klag et alii 1992** : KLAG T., MANGIN G., MERVELET P. — *Semécourt (Moselle), ZAC Euromoselle*. Etude d'impact archéologique, 1992. Metz, SRA Lorraine, 1992.
- Kluge, Weisser 2000** : KLUGE B., WEISSER B. — *XII. Internationaler Numismatischer Kongress, Berlin 1997*. Berlin, 2000. 2 volumes.
- Koenig 1989** : KOENIG M.-P. — *Prospection archéologique sur le tracé du doublement de la RN 4 entre Void et Ménil-la-Horgne (Meuse)*. Metz, SRA Lorraine, 1989.
- Koenig 1995** : KOENIG M.-P. — *Etude d'impact archéologique sur l'emprise du centre relais de Gondreville-Fontenoy-sur-Moselle et du futur échangeur (Meurthe-et-Moselle)*. Rapport de sondages. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Koenig 1997** : KOENIG M.-P. — *Le gisement protohistorique et gallo-romain de Crévéchamps "Tronc du Chêne" et "Sous Velle" (Meurthe-et-Moselle), campagne de fouilles 1993-1994*. Document final de fouille d'archéologie préventive. Metz, SRA Lorraine, 1997.
- Koenig 1998** : KOENIG M.-P. — *Le site de Vandières "les Grandes Corvées" (Meurthe-et-Moselle)*. Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, 1995. Metz, SRA Lorraine, 1998.
- Koenig 2000** : KOENIG M.-P. — *Habitat et nécropole du Bronze final III et de La Tène à Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle)*. Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, 1999. Metz, SRA Lorraine, 2000.
- Koenig 2005** : KOENIG M.-P. — Le gisement protohistorique de Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle), dans **Buchsenschutz, Mordant 2005**, p. 91-147.
- Kuhnle 1996** : KUHNLE G. — *Holtzheim "ZA 2"*. Diagnostic archéologique, 1996. Strasbourg, SRA Alsace, 1996.
- Kuhnle 1998** : KUHNLE G. — *Holtzheim "Am Schlüsselberg" (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de sauvetage, 1996. Strasbourg, SRA Alsace, 1998.
- Kuhnle et alii 1998** : KUHNLE G., SCHNEIKERT F., ZEHNER M. — Deux puits profonds de La Tène finale sur les terrasses de loess à l'ouest de Strasbourg : Holtzheim "Les Abattoirs" 1994 et

Eckbolsheim “Lotissement” 1996, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 41, 1998, p. 43-51.

Kuhnle et alii 2004 : KUHNLE G., WERLÉ M., BAUDOUX J., SCHNEIKERT F. — *Bourgheim (Bas-Rhin) “rue des Potiers”*. Rapport de diagnostic archéologique, mars 2004. Strasbourg, SRA Alsace, 2004.

Kuhnle et alii 2005 : KUHNLE G., FORT B., BAUDOUX J., CICUTTA H. — Dambach-la-Ville – Wilmstein (Bas-Rhin) : un centre de production rural de céramiques et de tuiles (milieu du I^{er} siècle av. J.-C. – fin du II^e siècle apr. J.-C.), *Actes du congrès de la SFECAG de 2005 à Blois*, p. 403-426.

Kuhnle-Aubry 1995 : KUHNLE-AUBRY G. — *Holtzheim “les Abattoirs” (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de sauvetage, 1994. Strasbourg, SRA Alsace, 1995.

La Lance 1856 : DE LA LANCE G. — De quelques vestiges romains en Lorraine, spécialement dans le département de la Meuse, *Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée Lorrain*, V, 1856, p. 114-128.

La Tour 1892 : DE LA TOUR H. — *Atlas de monnaies gauloises*. Paris, 1892. (Mis à jour par B. FISCHER, Paris, 1992).

Labourasse 1871 : LABOURASSE H. — Le camp de la Woèvre (*castrum Vabrense*), *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, I, 1871, p. 137-142.

Labourasse 1892 : LABOURASSE H. — Encore le camp de la Woèvre, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 3^e série, I, 1892, p. 35-44.

Labourasse 1901 : LABOURASSE H. — Recherches sur l'étendue et les limites du comté de Verdun et des décanats wallons, 1156-1570, *Mémoires de la Société Philomatique de Verdun*, 15, 1901, p. 95-144.

Lacroix 2003 : LACROIX J. — *Les noms d'origine gauloise ; la Gaule des combats*. Paris, 2003.

Lacroix 2005 : LACROIX J. — *Les noms d'origine gauloise ; la Gaule des activités économiques*. Paris, 2005.

Laffite 1990 : LAFFITE J.-D. — *Prospection systématique au sol dans le Saulnois*. Compte-rendu de la campagne de prospection de 1990. Metz, SRA Lorraine, 1990.

Laffite 1991 : LAFFITE J.-D. — *Prospection systématique au sol, inventaire, carte archéologique du Saulnois*. Compte-rendu de la campagne de prospection de 1990, supplément pour 1991. Metz, SRA Lorraine, 1991.

Laffite 1992 : LAFFITE J.-D. — *Vic-sur-Seille, commune du Saulnois ; carte archéologique des sites connus par les sources bibliographiques, les recherches anciennes, les prospections aériennes et au sol, inventaire diachronique*. Prospection thématique, rapport 1992. Metz, SRA Lorraine, 1992.

Laffite 2000 : LAFFITE J.-D. — *RD 955, tronçon Solgne-Moncheux (Moselle)*. Document final de synthèse d'opération de fouille préventive, août-septembre 1997. Metz, SRA Lorraine, 2000.

Laffite 2004 : LAFFITE J.-D. — *Vic-sur-Seille (Moselle) ; Musée départemental Georges de La Tour ; 10 place Jeanne d'Arc-Rue de la Paroisse*. Rapport de fouille préventive, 2001. Metz, SRA Lorraine, 2004. 2 volumes.

- Laffite et alii 2005** : LAFFITE J.-D., BRESSOUD A., MONDY M., LEFEBVRE A., FELLER M., DECHANEZ-CLERC I., BIGOT J.-J., ROUGER E. — *Liéhon (Moselle), « Larry », aéroport de Metz-Nancy Lorraine*. Rapport de fouille préventive, 2003. Metz, SRA Lorraine 2005.
- Laffite, Thion 1993** : LAFFITE J.-D., THION P. — Marly-Cuvry, "RD 5", *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1993, p. 70-71.
- Laffite, Vanmoerkerke 1993** : LAFFITE J.-D., VANMOERKERKE J. — *Fouille de sauvetage à Ennery "Kléber", 1991 ; habitat du Néolithique moyen, traces d'occupation du Néolithique final et de l'âge du Fer*. Sauvetage urgent, 1991. Metz, SRA Lorraine, 1993.
- Lafon, Alexandre-Baudoux 1988** : LAFON X., ALEXANDRE-BAUDOUX J. — Les amphores Dressel I du Fossé des Pandours (Col de Saverne), *Revue Archéologique de l'Est*, XXXIX, 1988, p. 129-134.
- Lagadec 2007** : LAGADEC J.-P. — *Les meules en ryolithe des « Fossottes » ; mille ans de production des meules en ryolithe du site lorrain des Fossottes à La Salle (Vosges), VI^e siècle av. J.-C. – IV^e siècle ap. J.-C.* (*Mémoire des Vosges*, HS n°4, 2007). Saint-Dié, 2007.
- Lagadec, Liéger 1998** : LAGADEC J.-P., LIÉGER A. — La circulation monétaire celtique en Lorraine, catalogue des communes ayant livré des monnaies gauloises dans les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et des Vosges, *Archaeologia Mosellana*, 3, 1998, p. 9-60.
- Lalance 1920** : LALANCE J. — Les enceintes antiques de Metz, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1920, p. 183-189.
- Lallemand 2007** : LALLEMAND D. — L'organisation du peuplement au nord du Massif Central, le carrefour des cités arverne, biturige et éduenne, dans **Mennessier-Jouannet, Deberge 2007**, p. 111-133.
- Lambot 2002a** : LAMBOT B. — L'argent perdu des *Remi* d'Acy-Romance, dans **Méniel, Lambot 2002**, p. 125-142.
- Lambot 2002b** : LAMBOT B. — Maison et société à Acy-Romance (Ardennes), dans **Méniel, Lambot 2002**, p. 115-124.
- Lambot 2005** : LAMBOT B. — Le village d'Acy-Romance (Ardennes) et l'habitat de La Tène finale en Champagne, dans **Fichtl 2005c**, p. 19-31.
- Lambot, Delestrée 1991** : LAMBOT B., DELESTRÉE L.-P. — Des séries de potins du *Belgium* antérieures au début du I^{er} siècle avant J.-C., *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 84, 1991-2, p. 67-79.
- Lamoureux 1834** : LAMOUREUX A. — Suite et fin de la notice sur la ville et le comté de Scarponne, *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, 10, 1834, p. 55-100.
- Lang, Salač 2002** : LANG A., SALAČ V. — *Fernkontakte in der Eisenzeit*. Actes du colloque de Liblice, 2000. Prague, 2002.
- Langenbeck 1967** : LANGENBECK F. — *Vom Weiterleben der vorgermanischen Toponymie im deutschsprachigen Elsaß*. Bühl, Baden, 1967. 2 volumes.
- Lasserre 1994** : LASSERRE M. — *Zone d'activité de Holtzheim, complexe viande – A.B.I.V.A.* Diagnostic archéologique, rapport scientifique et technique. Strasbourg, SRA Alsace 1994.
- Lasserre, Etrich 1995** : LASSERRE M., ETRICH C. — *I.U.T. Schiltigheim*. Diagnostic archéologique, 1995. Strasbourg, SRA Alsace, 1995.

Latron 2005 : LATRON F. — *Bourgheim (Bas-Rhin), Rue Edgar Heywang, Petite rue de la Kirneck*. Rapport final de diagnostic, 2005. Strasbourg, SRA Alsace, 2005.

Laurelut et alii 2002 : LAURELUT C., TEGEL W., VANMOERKERKE J. — Repères dendrochronologiques et aspects de la technologie du bois pour la fin de l'âge du Fer dans les bassins de la Meuse et de la Moselle, dans **Méniel, Lambot 2002**, p. 15-22.

Laurelut et alii 2004 : LAURELUT C., TEGEL W., VANMOERKERKE J. — Nouvelles réflexions concernant les bâtiments à porche de la fin de l'âge du Fer, *Lunula, Archaeologia Protohistorica*, XII, 2004, p.137-143.

Lavendhomme, Guichard 1997 : LAVENDHOMME M.-O., GUICHARD V. — *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois* (Documents d'Archéologie Française, 62). Paris, 1997.

Lebel 1937 : LEBEL P. — Où en est le problème d'*equoranda, *aquaranda, *Romania*, 63, 1937, p. 144-203.

Lefebvre 1982 : LEFEBVRE C. — *Fouilles archéologiques du Mont Saint-Germain (Moselle)*. Rapport de fouilles programmées, 1982. Metz, SRA Lorraine, 1982.

Lefebvre et alii 1985 : LEFEBVRE C., GUILLAUME J., WIECZOREK A. — *Fouilles archéologiques du Mont Saint-Germain (Moselle)*. Rapport de fouilles programmées, 1985. Metz, SRA Lorraine, 1985.

Lefebvre et alii 1986 : LEFEBVRE C., GUILLAUME J., WIECZOREK A. — *Fouilles archéologiques du Mont Saint-Germain (Moselle)*. Rapport de fouilles programmées, 1986. Metz, SRA Lorraine, 1986.

Lefebvre et alii 1987 : LEFEBVRE C., GUILLAUME J., WIECZOREK A. — *Fouilles archéologiques du Mont Saint-Germain (Moselle)*. Rapport de fouilles programmées, 1987. Metz, SRA Lorraine, 1987. 2 volumes.

Lefebvre et alii 1990 : LEFEBVRE C., GUILLAUME J., WIECZOREK A. — *Fouilles archéologiques du Mont Saint-Germain (Moselle)*. Rapport de fouilles programmées, 1988-1990. Metz, SRA Lorraine, 1990. 2 volumes.

Lefebvre et alii 1991 : LEFEBVRE C., GUILLAUME J., WIECZOREK A. — *Fouilles archéologiques du Mont Saint-Germain (Moselle)*. Rapport de fouilles programmées, 1991. Metz, SRA Lorraine, 1991.

Lefebvre, Wagner 1984 : LEFEBVRE C., WAGNER P. — Metz antique, remarques sur la connaissance de l'organisation spatiale du fait urbain, dans **Agache, Massy 1984**, p. 149-169.

Lefranc 2000 : LEFRANC P. — *Holtzheim, "zone d'activités économiques" phase 3, "Altmatt" (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de fouilles de sauvetage urgent. Strasbourg, SRA Alsace, 2000.

Lefranc, Denaire 2001 : LEFRANC P., DENAIRE A. — *Holtzheim, "zone d'activités économiques", phase 3-Fouilles 2001, "Altmatt" (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de fouille de sauvetage urgent. Strasbourg, SRA Alsace, 2001.

Legendre 1984 : LEGENDRE J.-P. — *La céramique de l'époque laténienne finale à Sion*. Mémoire de maîtrise. Nancy, Université de Nancy II, 1984.

Legendre 1986 : LEGENDRE J.-P. — Une anse de passoire de La Tène finale découverte à Sion (Meurthe-et-Moselle), *Revue Archéologique de l'Est*, 37, 1986, p. 119-121.

- Legendre 1987** : LEGENDRE J.-P. — La céramique campanienne en Lorraine, dans **Collectif 1987**, p. 9-11.
- Legendre 1993** : LEGENDRE J.-P. — Un ensemble de mobilier de La Tène finale à Sion (Meurthe-et-Moselle), dans **Boura et alii 1993**, p. 375-380.
- Legendre 1997** : LEGENDRE J.-P. — Sion, un site de hauteur d'origine gauloise, dans **Massy 1997a**, p. 369-372.
- Legendre 2002** : LEGENDRE J.-P. — Le site de Sion à La Tène finale : un *oppidum* des Leuques, dans **Olivier 2002a**, p. 107-113.
- Legendre 2005** : LEGENDRE J.-P. — L'organisation et le fonctionnement de l'archéologie en Moselle pendant la seconde annexion (1940-1944) : le *Landesdenkmalamt Metz* et l'*Abteilung Vor- und Frühgeschichte, Archaeologia Mosellana*, 6, 2005, p. 439-487.
- Legendre, Olivier 2003** : LEGENDRE J.-P., OLIVIER L. — L'*oppidum* de Sion : état des connaissances et contexte régional, dans **Fichtl 2003b**, p. 53-76.
- Legin 1997** : LEGIN L. — Naix-aux-Forges, *Nasium*, de l'*oppidum* gaulois à la ville romaine, dans **Massy 1997a**, p. 231-252.
- Lelewel 1840** : LELEWEL J. — *Type gaulois ou celtique ; atlas contenant tableaux et planches*. Bruxelles, 1840.
- Lepage 1862** : LEPAGE H. — *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*. Paris, 1862.
- Lepage 1863** : LEPAGE H. — *Pouillés du diocèse de Toul* (Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine). Nancy, 1863.
- Lepage 1872** : LEPAGE H. — L'ancien diocèse de Metz et pouillés de ce diocèse, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1872, p. 5-178.
- Lepage 1984** : LEPAGE L. — *Les âges du Fer dans les bassins supérieurs de la Marne, de la Meuse et de l'Aube et le tumulus de la Mottote à Nijon (Haute-Marne) (Mémoires de la Société archéologique champenoise, 3)*. Reims, 1984.
- Lepage 1990** : LEPAGE L. — *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. I, les fouilles de P.-C. Grignon au XVIII^e siècle. Textes présentés par L. Lepage*. Saint-Dizier, 1990.
- Lepage 1992** : LEPAGE L. — *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. II, les travaux et les fouilles des XIX^e et XX^e siècles. Textes présentés par L. Lepage*. Saint-Dizier, 1992.
- Leroy 1984** : LEROY M. — *La Tène ancienne en Lorraine*. Mémoire de maîtrise. Nancy, Université de Nancy II, 1984.
- Leroy 1995** : LEROY M. — *Paléométaballurgie du Fer en Lorraine, Plateau de Haye, Pays-Haut*. Rapport de programme pluriannuel, 1993-1995. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Leroy 1996** : LEROY M. — La métallurgie du fer sur le site fortifié de hauteur gallo-romain de la Bure à Saint-Dié, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 98, 1996, p. 9-24.
- Leroy 1997** : LEROY M. — *La sidérurgie en Lorraine avant le haut fourneau ; l'utilisation du minerai de fer oolithique en réduction directe*. Paris, 1997.

- Leroy, Cabboi 2006** : LEROY M., CABBOI L. — *Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne ; Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen-Âge*. Projet collectif de recherche, rapport 2006. Metz, SRA Lorraine, 2006.
- Leveau 2002** : LEVEAU P. — Les territoires. Un bilan des méthodes d'étude, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 9-17.
- Liegard et alii 2007** : LIEGARD S., FOURVEL A., LALLEMAND D. — Les établissements ouverts laténiens du nord de l'Auvergne, dans **Menessier-Jouannet, Deberge 2007**, p. 243-265.
- Liéger 1965** : LIÉGER A. — Les découvertes céramiques de l'usine à gaz à Bar-le-Duc (Meuse), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 16, 1965, p. 214-223.
- Liéger, Marguet 1981** : LIÉGER A., MARGUET R. — Découvertes récentes ou inédites à Toul (Meurthe-et-Moselle) et aux environs, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 32, 1-2, 1981, p. 121-124.
- Liéger, Marguet 2000** : LIÉGER A., MARGUET R. — Les fana de la Côte Châtel à Sorcy-Saint-Martin (Meuse) ; II, les monnaies, *Études Toulousiennes*, 94, 2000, p. 37-39.
- Liéger, Pomarède 1970** : LIÉGER A., POMARÈDE F. — Note de protohistoire meusienne, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 21, 3-4, 1970, p. 421-428.
- Lielh, Sick 1981** : LIEHL E., SICK W. D. — *Der Schwarzwald ; Beiträge zu Landeskunde*. Bühl, 1981.
- Liénard 1872** : LIÉNARD F. — *Dictionnaire topographique du département de la Meuse comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris, 1872.
- Liénard 1873** : LIÉNARD F. — Verdun à l'époque celtique et sous la domination romaine, *Mémoires de la Société Philomatique de Verdun*, VII, 1873, p. 19-67.
- Liénard 1881-1885** : LIÉNARD F. — *Archéologie de la Meuse ; description des voies anciennes et des monuments aux époques celtiques et gallo-romaines*. Verdun, 1881, 1884, 1885. 3 tomes.
- Lienhard 1981** : LIENHARD G. — *Lorraine, terre celtique ; l'âge du Bronze, les âges du Fer*. Saint-Nicolas-de-Port, 1981.
- Linckenheld 1929** : LINCKENHELD E. — Un sanctuaire de frontière des Médiomatriques et des Leuques : N.-D. de Délivrance au pied du Donon, *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 2^e série, 73, 1929, p. 180-195.
- Linckenheld 1930-1931** : LINCKENHELD E. — Les limites de la Belgica et de la Germania en Lorraine, étude de la plus ancienne frontière orientale de la Lorraine, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 69, 1930-1931, p. 207-334.
- Linckenheld 1932a** : LINCKENHELD E. — Une frontière romaine étudiée sur le terrain ; les limites de la Belgica et de la Germania en Lorraine, *Revue des Études Anciennes*, 34, 1932, p. 265-287 et 387-410.
- Linckenheld 1932b** : LINCKENHELD E. — Der Herapel ; prähistorische Siedlung und gallo-römischer Vicus, *Elsassland – Lothringer Heimat*, 12, 1932, p. 137-145.
- Linckenheld 1935** : LINCKENHELD E. — Nouveaux critères pour établir une ancienne frontière, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 73, 1935, p. 327-341.

- Linckenheld 1936** : LINCKENHELD E. — La cité des Triboques, *Annuaire de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Club Vosgien*, 4, 1936, p. 9-80.
- Loiseau 1985** : LOISEAU M. — Dix années de prospections archéologiques aériennes en Lorraine, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 36, 1-2, 1985, p. 33-59.
- Longnon 1885-1889** : LONGNON A. — *Atlas historique de la France, depuis César jusqu'à nos jours*. Paris, 1885-1889.
- Longnon 1891** : LONGNON A. — *Dictionnaire topographique du département de la Marne comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris, 1891.
- Longnon 1907** : LONGNON A. — *Atlas historique de la France, depuis César jusqu'à nos jours ; texte explicatif des planches*. Paris, 1907.
- Loscheider 1998** : LOSCHEIDER R. — Untersuchungen zum spätlatènezeitlichen Münzwesen des trevererlandes, *Archaeologia Mosellana*, 3, 1998, p. 63-225.
- Malrain 2000** : MALRAIN F. — *Fonctionnement et hiérarchie des fermes dans la société gauloise du III^e siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*. Thèse de doctorat. Paris, Université de Paris I, 2000.
- Malrain et alii 2002** : MALRAIN F., MATTERNE V., MÉNIEL P. — *Les paysans gaulois (III^e siècle–52 av. J.-C.)*. Paris, 2002.
- Malrain, Nillesse 2005** : MALRAIN F., NILLESSE O. — L'apport des sites de l'Est au dossier des habitats ruraux, dans **Fichtl 2005c**, p. 351-358.
- Malrain, Pinard 2006** : MALRAIN F., PINARD E. — *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} s. avant notre ère ; contribution à l'Histoire de la société gauloise (Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial 23)*. Amiens, 2006.
- Mamie, Roth-Zehner 2007** : MAMIE A., ROTH-ZEHNER M. — *RD 955, 2006-DR-Réseau vert ; mise à 2x2 voies entre Metz et Orny ; Peltre – Lorraine, Moselle (57)*. Rapport d'archéologie préventive. Metz, SRA Lorraine, 2007.
- Mandy, de Saulce 2003** : MANDY B., DE SAULCE A. — *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, Nantes, 13-16 mai 1999 (*Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n°10). Rennes, 2003.
- Mangin 1825** : MANGIN C.-L. — Le Châtelet de Bonneval près de Darney, *Journal de la Société d'Émulation du Département des Vosges*, II, 1825-2, p. 86-94.
- Mangin 1992** : MANGIN G. — *Ennery, "Hôtel Formule 1"*. Sauvetage urgent, 1989. Metz, SRA Lorraine, 1992.
- Marichal 1941** : MARICHAL P. — *Dictionnaire topographique du département des Vosges comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris, 1941.
- Marion, Blancquaert 2000** : MARION S., BLANQUAERT G. — *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Actes de la table-ronde de Paris, 29-30 novembre 1997. Paris, 2000.
- Marlot et alii 1999** : MARLOT S., MERVELET P., VILOTT J.-M. — *Étude d'impact archéologique concernant la ZAC de La Maxe (Moselle)*. Metz, SRA Lorraine, 1999.

- Masquilier et alii 2006** : MASQUILIER A., AUXIETTE G., DEFFRESSIGNE S., PROUTEAU R. — *Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle), rue Joliot Curie*. Rapport de sondage. Metz, SRA Lorraine, 2006.
- Masquilier, Prévot 2003** : MASQUILIER A., PRÉVOT M. — *Lamarche "Chéri Buisson" (Vosges)*. Rapport de diagnostic, 2003. Metz, SRA Lorraine, 2003.
- Massy 1986** : MASSY J.-L. — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 44, 2, 1986, p. 287-307.
- Massy 1997a** : MASSY J.-L. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Besançon, 1997.
- Massy 1997b** : MASSY J.-L. — Dieulouard-Scarponne ; une ville pont sur la grande voie impériale Langres-Trèves, dans **Massy 1997a**, p. 107-141.
- Massy 1997c** : MASSY J.-L. — Bar-le-Duc, *Caturices* ; station routière de la voie Reims-Toul, dans **Massy 1997a**, p. 335-337.
- Massy et alii 1989** : MASSY J.-L., BOURA F., GUILLAUME C., DELESTRE X., JACQUEMOT S., BLOUET V., THION P. — Lorraine, *Gallia Informations*, 1989-2, p. 78-147.
- Maulini 1961** : MAULINI M. — *Le ban d'Étival dans les Vosges ; étude archéologique de la Préhistoire à la Renaissance*. Vesoul, 1961.
- Maussion 2003** : MAUSSION A. — *Paléogéographie d'un territoire : la cité des Bituriges Cubi*. Thèse de doctorat. Paris, Université Paris I, 2003.
- Maxe-Werly 1877** : MAXE-WERLY L. — Notice sur l'*oppidum* de Boviolles (Meuse), *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, VIII, 1877, p. 276-292.
- Maxe-Werly 1886** : MAXE-WERLY L. — Étude du tracé de la chaussée romaine entre *Ariola* et *Fines*, 2, *Mémoire de la Société des Arts, Sciences et Lettre de Bar-le-Duc*, V, 2^e série, p. 123-173.
- Maxe-Werly, de la Noë 1894** : MAXE-WERLY L., DE LA NOË G. — Antiquités du Mont Héraple ; examun d'une fouille faite par M. Huber en 1892, *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, LIII, 1894, p. XX-XX.
- Mehlis 1884** : MEHLIS C. — Die Heideburg bei Waldfishbach und ihre Denkmäler, *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, 77, 1884, p. 61-87.
- Mehlis 1900** : MEHLIS C. — Über vorgeschichtliche Befestigungen in den Nordvogesen und im Hartgebirge, *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine*, 1900, p. 16-11.
- Méniel, Lambot 2002** : MÉNIEL P., LAMBOT B. — *Découvertes récentes de l'Age du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges ; repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du XXVe colloque international de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001 (*Mémoires de la Société Archéologique Champenoise n°16*). Reims, 2002.
- Menessier-Jouannet, Deberge 2007** : MENNESSIER-JOUANNET C., DEBERGE Y. — *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003. Lattes, 2007.
- Mériel 1997** : MÉRIEL E. — *Les monnaies gauloises découvertes en Alsace*. Mémoire de maîtrise. Strasbourg, Université Marc Bloch, 1997.

- Mériel 1998** : MÉRIEL E. — *Les potins dits leuques*. Mémoire de DEA. Strasbourg, Université Marc Bloch, 1998.
- Mériel 2001-2002** : MÉRIEL E. — La circulation monétaire celtique en Alsace, *Revue Archéologique de l'Est*, 51, 2001-2002, p. 215-250.
- Mériel 2003** : MÉRIEL E. — Comparaison des faciès monétaires des *oppida* du nord-est de la Gaule, dans **Fichtl 2003b**, p. 27-34.
- Metzler 1994** : METZLER J. — Table ronde n°2, première partie : les origines des agglomérations secondaires, dans **Petit, Mangin 1994a**, p. 249-254.
- Metzler 1995** : METZLER J. — *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg)* (Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art 3). Luxembourg, 1995. 2 volumes.
- Metzler 1996** : METZLER J. — La chronologie de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire, dans **Brunaux 1996**, p. 153-163.
- Metzler et alii 1991** : METZLER J., WARINGO R., BIS R., METZLER-ZENS N. — *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique* (Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art 1). Luxembourg, 1991.
- Metzler-Zens et alii 1999** : METZLER-ZENS N. ET J., MÉNIEL P., BIS R., GAENG C., VILLEMUR I. — *Lamadelaïne, une nécropole de l'oppidum du Titelberg* (Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art 6). Luxembourg, 1999.
- Metzler-Zens, Metzler 1999** : METZLER-ZENS N., METZLER J. — L'image de l'aristocratie à La Tène finale : permanence de la tradition ou apport extérieur ?, dans **Villes, Bataille-Melkon 1999**, p. 549-558.
- Metzler, Wigg-Wolf 2005** : METZLER J., WIGG-WOLF D. — *Die Kelten und Rom : neue numismatische Forschungen*. Actes du colloque de Fond-de-Gras/Titelberg, 30/04-03/05/1998 (SFMA, 19). Mayence, 2005.
- Michel 1976** : MICHEL P. — *Dénombrement critique des enceintes préhistoriques et protohistoriques de la partie septentrionale de l'ancien pays leuque*. Mémoire de maîtrise. Nancy, Université de Nancy II, 1976.
- Michel 2004** : MICHEL K. — *Cattenom-Sentzich, "Sablière au lieu-dit Seeveren"*. Document final de synthèse, fouilles 2000. Metz, SRA lorraine, 2004.
- Michler 2004** : MICHLER M. — *Carte archéologique de la Gaule, Les Vosges*, 88. Paris, 2004.
- Millotte 1965** : MILLOTTE J.-P. — *Carte archéologique de la Lorraine (Âges du Bronze et du Fer)*. Paris, 1965.
- Millotte et alii 1976** : MILLOTTE J.-P., THÉVENIN A., CHERTIER B. — *Champagne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté*. Livret-guide de l'excursion A7 du IX^e Congrès de l'UISPP, Nice, 1976. Paris, 1976.
- Milutinovic 1998** : MILUTINOVIC M. — *Atton, ZAC 1^{ère} tranche, Meurthe-et-Moselle*. Document final de synthèse, 1993-1994. Metz, SRA Lorraine, 1998
- Miron 1986** : MIRON A. — Das Gräberfeld von Horath. Untersuchungen zur Mittel- und Spätlatènezeit im Saar-Mosel-Raum, *Trierer Zeitschrift*, 49, 1986, p. 7-198.

- Miron 1989** : MIRON A — Zur Chronologischen Gliederung der Stufe Latène D2, dans **Haffner 1989**, p. 215-225.
- Miron 1992** : MIRON A — Grabfunde der Mittel- und Spätlatènezeit im Kreis Bernkastel-wittlich, *Trierer Zeitschrift*, 55, 1992, p. 129-191.
- Moitrieux 2003** : MOITRIEUX G. — Un site fortifié celtique à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle) ?, dans **Fichtl 2003b**, p. 101-106.
- Morlet 1862-1863** : DE MORLET G. — Note sur les *tumuli* de la forêt de Brumath, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 2^e série, 1, 2, 1862-1863, p. 200-201.
- Mortillet 1906** : DE MORTILLET A. — Camps et enceintes de France, *L'Homme Préhistorique*, 4, 1906, p. 193-206.
- Mourot 2001** : MOUROT F. — *Carte archéologique de la Gaule, la Meuse*, 55. Paris, 2001.
- Mourot, Dechezleprêtre 2004** : MOUROT F., DECHEZLEPRÊTRE T. — *Nasium, ville des Leuques*. Bar-le-Duc, 2004.
- Murer 2006** : MURER A. — *Bourgheim, Rue Edgar Heywang – Le Clos du Bourg (Bas-Rhin)*. Rapport final d'opération, 2005. Strasbourg, SRA Alsace, 2006.
- Napoléon 1865** : NAPOLÉON III — *Histoire de Jules César*. Paris, 1865. 2 volumes.
- Naue 1905** : NAUE A. W. — *Die Denkmäler vorrömische Metallzeit im Elsass*. Strasbourg, 1905.
- Nègre 1990** : NÈGRE E. — *Toponymie générale de la France, étymologie de 35 000 nom de lieux ; volume 1^{er} : formations préceltiques, celtiques, romanes*. Genève, 1990.
- Nick 2000** : NICK M. — *Die keltischen Münzen vom Typ „Sequanerpotin“. Eine Studie zu Typologie, Chronologie und geographischer Zuweisung eines ostgallischen Münztyps* (Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends, 2). Leidorf, 2000.
- Nick 2006** : NICK M. — *Gabe, Opfer, Zahlungsmittel ; Strukturen keltischen Münzgebrauchs im westlichen Mitteleuropa*. (Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends, 12). Leidorf, 2006.
- Nilles 2005** : NILLES R. — *Bourgheim, 13 rue des Potiers*. Rapport de diagnostic archéologique, juin 2004. Strasbourg, SRA Alsace, 2005.
- Nillesse 2003** : NILLESSE O. — Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maine-et-Loire) et la hiérarchisation des *aedificia*, dans **Mandy, de Saulce 2003**, p. 149-172.
- Normand 1973** : NORMAND B. — *L'Age du Fer en Basse-Alsace*. Strasbourg, 1973.
- Nouvel 2004** : NOUVEL P. — *Des terroirs et des hommes ; dynamique des organisations spatiales dans le Bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution de la fin de l'âge du Bronze au haut Moyen-Âge*. Thèse de doctorat. Dijon, Université de Bourgogne, 2004.
- Nüsslein et alii 1998** : NÜSSLEIN P., BORTOLUZZI C., GEROLD J.-C. — *Site gallo-romain de la Busmauer, commune d'Oermingen*. Rapport de fouille de sauvetage, 1998. Strasbourg, SRA Alsace, 1998.
- Olivier 1986** : OLIVIER L. — Sociétés savantes et archéologie des âges du Fer en Lorraine : la Société d'Archéologie Lorraine (1860-1914), dans **Duval, Gomez de Soto 1986**, p. 369-382.

- Olivier 1989** : OLIVIER L. — Les enceintes quadrangulaires en Lorraine : état de la question, dans **Buchsenschutz, Olivier 1989**, p. 97-106.
- Olivier 1994** : OLIVIER L. — Fours du début du premier Âge du Fer à Marainville-sur-Madon « Sous le Chemin de Naviot » (Vosges), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 91, 1, 1994, p. 85-91.
- Olivier 1995** : OLIVIER L. — *Reconnaissance archéologique d'une microrégion de la Lorraine centrale, du Néolithique au haut Moyen-Âge, secteur de Saxon-Sion*. Rapport de prospection thématique. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Olivier 1998** : OLIVIER L. — *Prospection inventaire 1998, secteur de Saxon-Sion*. Metz, SRA Lorraine, 1998.
- Olivier 2000** : OLIVIER L. — Le "Briquetage de la Seille" (Moselle) : nouvelles recherches sur une exploitation proto-industrielle du sel à l'Age du Fer, *Antiquités Nationales*, 32, 2000, p. 143-171.
- Olivier 2001** : OLIVIER L. — *Le Briquetage de la Seille (Moselle)*. Prospection thématique, 2001. Metz, SRA Lorraine, 2001.
- Olivier 2002a** : OLIVIER L. — *Princesses celtes en Lorraine ; Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire*. Catalogue de l'exposition du Musée de l'Histoire du Fer de Jarville, 16/10/2002-16/03/2003. Jarville-la-Malgrange, 2002.
- Olivier 2002b** : OLIVIER L. — Le nouvel essor de la période gauloise au temps de l'*oppidum* de Sion (III^e-I^{er} siècles av. J.-C.), dans **Olivier 2002a**, p. 103-107.
- Olivier 2002c** : OLIVIER L. — *Le Briquetage de la Seille (Moselle)*. Prospection thématique, 2002. Metz, SRA Lorraine, 2002.
- Olivier 2005a** : OLIVIER L. — *Le Briquetage de la Seille (Moselle)*. Prospection thématique et sondages de vérification des anomalies géomagnétiques, 2005. Metz, SRA Lorraine, 2005.
- Olivier 2005b** : OLIVIER L. — Le "Briquetage de la Seille" (Moselle) : bilan d'un programme de cinq années de recherches archéologiques (2001-2005), *Antiquités Nationales*, 37, 2005, p. 219-230.
- Olivier et alii 2002** : OLIVIER L., WIRTZ B., TRIBOULOT B. — Assemblages funéraires et territoires dans le domaine hallstattien occidental, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 338-362.
- Ollivier 1986** : OLLIVIER L. — *Z.A.C. du Saule Gaillard à Frouard (Meurthe-et-Moselle) ; estimation du potentiel archéologique et sauvetage des sites au lieu-dit "Montant de Nerbeveau"*. Rapport, 1986. Metz, SRA Lorraine, 1986.
- Olry 1865** : OLRy E. — Répertoire archéologique des cantons de Colombey et de Toul-sud, *Mémoire de la Société d'Archéologie de Lorraine*, 1865, p. 281-335 (pagination spéciale : 55-108).
- Olry 1866** : OLRy E. — Répertoire archéologique du département de la Meurthe, cantons de Haroué et de Vézelize, *Mémoire de la Société d'Archéologie de Lorraine*, 1866, p. 369-452 (pagination spéciale : 109-192).
- Olry 1868** : OLRy E. — Topographie de la montagne de Sion-Vaudémont et de ses environs, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, XVIII, 1868, p. 44-88.

Olry 1871 : OLR Y E. — Répertoire archéologique du département de la Meurthe, arrondissement de Toul, cantons de Domèvre, Toul nord et Thiaucourt, *Mémoire de la Société d'Archéologie de Lorraine*, 1871, p. 248-358 (pagination spéciale : 285-395).

Parisot 1827 : PARISOT F. — Suite du catalogue sommaire des médailles antiques récemment découvertes dans les Vosges, *Journal de la Société d'Émulation du Département des Vosges*, VIII, 1827-2, p. 81-86.

Parisse 1994 : PARISS E M. — *Atlas de la France de l'an Mil, état de nos connaissances*. Paris, 1994.

Paunier 2006 : PAUNIER D. — *Celtes et gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire ; la romanisation et la question de l'héritage celtique*. Actes de la table-ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005 (Bibracte 12/5). Glux-en-Glenne, 2006.

Peiffer, Wagner 1997 : PEIFFER P., WAGNER R. — *Pré et protohistoire dans le bassin de la Kieselbach ; compte-rendu des prospections et fouilles à Garche, Hettange-Grande, Kanfen, Manom, Oeustrange, Soetrich, Volmerange (est), Zoufftgen (sud)*. Metz, SRA Lorraine, 1997.

Pénéla 2001 : PÉNELA S. — Les frontières du territoire senon mises en lumière par les monnaies gauloises, dans **Demarolle 2001**, p. 57-71.

Peter 1998 : PETER U. — *Stephanos numismatikos* (Edith Schönrt-Geiss zum 65 Geburtstag). Berlin, 1998.

Petit 2005 : PETIT J.-P. — *Bliesbruck-Reinheim ; Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*. Paris, 2005.

Petit, Mangin 1994a : PETIT J.-P., MANGIN M. — *Les agglomérations secondaires ; la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche, 21-24 octobre 1992. Paris, 1994.

Petit, Mangin 1994b : PETIT J.-P., MANGIN M. — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Paris, 1994.

Petit, Reinhard 2005 : PETIT J.-P., REINHARD W. — *Bliesbruck-Reinheim, recherches archéologiques sur un site transfrontalier*. Projet collectif de recherche. Metz, SRA Lorraine, 2005.

Petitdidier 1995 : PETITDIDIER M.-P. — Flévy, Plate-forme « Massey Fergusson », *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1995, p. 64-65.

Petitdidier 1998a : PETITDIDIER M.-P. — Ennery « Pôle industriel » (Moselle). Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, 1995-1996. Metz, SRA Lorraine, 1998.

Petitdidier 1998b : PETITDIDIER M.-P. — Flévy, ZAC de la Fontaine des Saints, zone 20, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1998, p. 65.

Petitdidier 2003 : PETITDIDIER M.-P. — Ennery "le Breuil" – projet Alloin, zone industrielle d'Argancy-Ennery (Moselle). Document final de synthèse de fouille d'archéologie préventive, juin-juillet 1998. Metz, SRA Lorraine, 2003.

Pétry 1972 : PÉTRY F. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 30, 2, 1972, p. 379-419.

Pétry 1974 : PÉTRY F. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 32, 2, 1974, p. 367-400.

- Pétry 1976** : PÉTRY F. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 34, 2, 1976, p. 380-411.
- Pétry 1978** : PÉTRY F. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 36, 2, 1978, p. 247-378.
- Pétry 1979a** : PÉTRY F. — Du début de l'Age du Fer à la fin de l'époque romaine, bilan archéologique de 1968 à 1977, *Revue d'Alsace*, 105, 1979, p. 5-34.
- Pétry 1979b** : PÉTRY F. — La fin du monde celtique ; la période de La Tène III et l'époque gallo-romaine précoce, *Bulletin de Liaison des Professeurs d'Histoire et Géographie de l'Académie de Strasbourg*, 15-16, janvier 1979, p. 192-216.
- Pétry 1980** : PÉTRY F. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 38, 2, 1980, p. 435-461.
- Pétry 1982** : PÉTRY F. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 40, 2, 1982, p. 347-371.
- Pétry 1984** : PÉTRY F. — Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, 42, 2, 1984, p. 247-270.
- Pétry, Will 1988** : PÉTRY F., WILL R. — *Le Mont Sainte-Odile (Bas-Rhin)* (Guide Archéologique de la France). Paris, 1988.
- Pétry, Will 1988** : PÉTRY F., WILL R. — *Le Mont-Sainte-Odile, Bas-Rhin (Guides archéologiques de la France, 16)*. Paris, 1988.
- Peytremann 2002** : PEYTREMANN E. — *Une zone de stockage (âge du Bronze final et de La Tène) à Ettendorf*. Document final de synthèse de fouilles d'archéologie préventive, 2001. Strasbourg, SRA Alsace, 2002.
- Peytremann 2003** : PEYTREMANN E. — *Ettendorf (Bas-Rhin), Gaentzbruch II*. Document final de synthèse de sondages, 2003. Strasbourg, SRA Alsace, 2003.
- Peytremann 2004** : PEYTREMANN E. — *Une zone de stockage de l'âge du Fer à Ettendorf "Gaentzbruch" (Bas-Rhin) : deuxième campagne de fouille*. Document final de synthèse de fouilles préventives, 2003. Strasbourg, SRA Alsace, 2004.
- Pierrevelcin 2003** : PIERREVELCIN G. — *Les rapports est-ouest dans le monde celtique à La Tène finale*. Mémoire de DEA. Strasbourg, Université Marc Bloch, 2003.
- Pinard et alii 1999** : PINARD E., COLLART J.-L., MALRAIN F., MARÉCHAL D. — De l'architecture à la hiérarchisation sociale du V^e av. J.-C. au III^e ap. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Oise (Oise), dans **Braemer et alii 1999**, p. 365-382.
- Pion 1990** : PION P. — De la chefferie à l'état ? Territoires et organisation sociale dans la vallée de l'Aisne aux âges des Métaux (2200-20 av. J.-C.), dans **Van der Leeuw et alii 1990**, p. 183-260.
- Pion 1996a** : PION P. — *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second Âge du Fer en Gaule nord-orientale*. Thèse de doctorat. Paris, Université Paris I, 1996.
- Pion 1996b** : PION P. — Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (II^e siècle av. J.-C. / I^{er} siècle ap. J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisses de synthèse, dans **Bayard, Collart 1996**, p. 55-107.

Pion 2005 : PION P. — Les caractères généraux et l'évolution de la circulation monétaire en Gaule nord-orientale aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C., dans **Metzler, Wigg-Wolf 2005**, p. 39-57.

Pion et alii 1997 : PION P., POMMEPUY C., AUXIETTE G., HÉNON B., GRANSARD F. — *L'oppidum de Condé-sur-Suippe/Variscourt (Aisne) (fin II^e-début I^{er} siècle avant J.-C.) : approche préliminaire de l'organisation fonctionnelle d'un quartier artisanal*, dans **Auxiette et alii 1997**, p. 275-310.

Plouin 1989 : PLOUIN S. — *L'Alsace celtique, 20 ans de recherches*. Catalogue d'exposition, Colmar, Haguenau, Mulhouse, 1989-1990. Colmar, 1989.

Plouin 1996 : PLOUIN S. — *Trésors celtes et gaulois, le Rhin supérieur entre 800 et 50 avant J.-C.* Catalogue de l'exposition présentée au Musée d'Unterlinden de Colmar, du 16 mars au 2 juin 1996. Colmar, 1996.

Plouin, Jud 2003 : PLOUIN S., JUD P. — *Habitats, mobiliers, et groupes régionaux à l'Age du Fer*. Actes du XX^e colloque de l'AFEAF, Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996 (20^e supplément à la *Revue Archéologique de l'Est*). Dijon, 2003.

Pöhlmann 1918 : PÖHLMANN F. — Grabungen auf der Hohen Donne (Donon), *Germania*, 2, 1918, p. 89-93.

Poirot 1909 : POIROT A. — Enceinte de la forêt de Natrou, territoire de Liverdun, *Bulletin Mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*, 1909, p. 283-284.

Poirot 1934 : POIROT G. — Découverte d'une épée en fer au Mont Saint-Jean, *Revue Lorraine d'Anthropologie*, 6, 1934, p. 66.

Poirot 1961 : POIROT G. — Foyers de l'invasion hongroise du X^e siècle à Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 1961-3, p. 334-338.

Pomarède 1966 : POMARÈDE F. — *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au X^e siècle*. Thèse de doctorat. Nancy, Université de Nancy II, 1966.

Poux 2004 : POUX M. — *L'Âge du Vin ; rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante* (Protohistoire européenne, 8). Montagnac, 2004.

Poux, Feugère 2002 : POUX M., FEUGÈRE M. — Le festin, miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante, dans **Guichard, Perrin 2002**, p. 199-222.

Pumain, Saint-Julien 2004 : PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. — *L'analyse spatiale ; localisation dans l'espace* (2^e édition). Paris, 2004.

Ralston 1992 : RALSTON I. B. M. — *Les enceintes fortifiées du Limousin ; les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne* (Documents d'Archéologie Française, 36). Paris, 1992.

Rapp 1982 : RAPP F. — *Le diocèse de Strasbourg (Histoire des diocèses de France, 14)*. Paris, 1982.

Reinhard 2000 : REINHARD W. — Reiche keltische frauen, *Archäologie in Deutschland*, 2000-1, p. 44-45.

Reinhard 2004 : REINHARD W. — *Die keltische Fürstin von Reinheim*. Homburg, 2004.

Reisdorfer 1987 : REISDORFER J. — *Peuplement et occupation du sol dans la vallée du Rupt de Mad des origines à la fin du Moyen-Âge*. Thèse de doctorat. Nancy, Université de Nancy II, 1987.

Rieckhoff, Biel 2001 : RIECKHOFF S., BIEL J. — *Die Kelten in Deutschland*. Stuttgart, 2001.

- Riff 1911** : RIFF A. — Tène-Funde von Hönheim, *Anzeiger für Elsässische Altertumskunde*, 7-8, 1911, p. 129-130.
- Riff 1912** : RIFF A. — Ein frühromisches Gräberfeld in Stephansfeld bei Bumath, *Anzeiger für Elsässische Altertumskunde*, 13-14, 1912, p. 270-271.
- Riff 1913** : RIFF A. — La Tène-Gräber bei Markolsheim, *Anzeiger für Elsässische Altertumskunde*, 17-18, 1913, p. 383-384.
- Ring 1857-1858** : DE RING M — Les tombes celtiques de la forêt de Brumath, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 1, 2, 1857-1858, p. 88-96.
- Ring 1860-1861** : DE RING M — Les tombes celtiques de la forêt de Schirrhein, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 4, 2, 1860-1861, p. 112-116.
- Ring 1862-1863** : DE RING M — Fouilles exécutées dans les tombelles celtiques de la forêt de Haguenu près Schirrhein et dans les deux cantons forestiers du Schirrheimerweg et du Fischerhübel, pendant les 28, 29, 30 et 31 octobre 1861, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 2^e série, 1, 2, 1862-1863, p. 81-92.
- Ring 1865** : DE RING M. — *Tombes celtiques de l'Alsace, nouvelle suite de mémoire, volume III*. Strasbourg, 1865.
- Ring 1992** : RING J.-J. — *Saint-Jean-Saverne, Mont-Saint-Michel*. Compte-rendu de sondage, 1992. Strasbourg, SRA Alsace, 1992.
- Ring 1993a** : RING J.-J. — *Saint-Jean-Saverne, Mont-Saint-Michel*. Compte-rendu de sondage, 1993. Strasbourg, SRA Alsace, 1993.
- Ring 1993b** : RING J.-J. — Saint-Jean-Saverne, le Mont Saint-Michel, recherches archéologiques récentes, *Pays d'Alsace*, 163, 1993, p. 1-8.
- Ring 1995** : RING J.-J. — *Saint-Jean-Saverne, Mont-Saint-Michel*. Compte-rendu de sondage, 1995. Strasbourg, SRA Alsace, 1995.
- Ring 1999** : RING J.-J. — Le circuit archéologique des hauteurs d'Ernolsheim-lès-Saverne et de Saint-Jean-Saverne, *Pays d'Alsace*, 187, 1999, p. 2-4.
- Ring 2000** : RING J.-J. — *Promenades historiques et archéologiques autour de Saverne ; les hauteurs du Mont Saint-Michel*. Saverne, 2000.
- Robinet, Gillant 1888-1910** : ROBINET N.-N., GILLANT J.-B.-A. — *Pouillé du diocèse de Verdun*. Verdun 1888-1910. 4 volumes.
- Rohmer 1996** : ROHMER M. — *Westhouse "Eichenloch"*. Rapport de fouille programmée, 1994. Starsbourg, SRA Alsace, 1996.
- Rohmer 2005** : ROHMER P. — *Wiwersheim, "ZAC du Kochersberg"*. Rapport de diagnostic, 2005. Strasbourg, SRA Alsace, 2005.
- Ronsin 1966** : RONSIN A. — "Camp celtique" de la Bure, 2^e campagne de fouilles, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 69, 1966, p. 5-57.
- Roserot 1903** : ROSEROT A. — *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris, 1903.

- Roth-Zehner 2005a** : ROTH-ZEHNER M. — L'habitat rural dans la plaine d'Alsace à La Tène finale, dans **Fichtl 2005c**, p.219-232.
- Roth-Zehner 2005b** : ROTH-ZEHNER M. — Sites et structures d'habitat à La Tène finale et au début de l'époque romaine dans la plaine d'Alsace, dans **Kaenel et alii 2005**, p. 209-222.
- Roth-Zehner 2007a** : ROTH-ZEHNER M. — La céramique de La Tène finale au début de l'époque romaine en Alsace : réflexions sur les groupes culturels, *Bilan Scientifique Régional, Alsace*, hors série 1/2, 2007, p. 153-158.
- Roth-Zehner 2007b** : ROTH-ZEHNER M. — Habitats de plaine et nécropoles de La Tène moyenne et finale au début de l'époque romaine dans la plaine d'Alsace, *Bilan Scientifique Régional, Alsace*, hors série 1/2, 2007, p. 235-242.
- Roussel-Claerr 1983** : ROUSSEL-CLAERR C. — *Les habitats fortifiés pendant la pré et protohistoire en Alsace, Franche-Comté et Lorraine*. Thèse de doctorat. Besançon, Université de Franche-Comté, 1983.
- Saint-Fergeux 1867** : PISTOLET DE SAINT-FERGEUX T. — Notice sur les monnaies des Lingons et sur quelques monnaies des Leukes, des Séquanais et des Éduens, *Annuaire de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, 2, 1867, p. 33-63.
- Salvini 1995** : SALVINI G. — *Rapport de prospection au lieu-dit Les Grands Prés, commune de Gemmelaincourt*. Metz, SRA Lorraine, 1995.
- Sauer 1940-1946** : SAUER C. — Anciennes trouvailles romaines à Koenigshoffen, *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 31-37, 1940-1946, p. 199-202.
- Schaeffer 1930** : SCHAEFFER F. A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la Forêt de Haguenau ; II, les tumulus de l'Age du Fer*. Haguenau, 1930.
- Scheers 1977** : SCHEERS S. — *Traité de numismatique celtique ; II, la Gaule Belgique*. Paris, 1977. (réédition, Louvain, 1983).
- Scheers 2000** : SCHEERS S. — Les imitations du statère de Philippe II et de Philippe III de Macédoine dans le sud-ouest de l'Allemagne, dans **Kluge, Weisser 2000**, I, p. 436-440.
- Schembri 2004** : SCHEMBRI F. — *Argancy, Moselle (57), Lotissement "Le Clos des Prés"*. Document final de synthèse d'opération de fouille préventive, 1998. Metz, SRA Lorraine, 2004.
- Schembri 2006** : SCHEMBRI F. — *Bébing, 1999 (Moselle), « RN4, petit Bébing, site 3 »*. Rapport final d'opération, 1999. Metz, SRA Lorraine, 2006.
- Schindler 1965** : SCHINDLER R. — Étude des remparts d'*oppida* celtiques en Sarre, *Celticum*, XII, 1965 (Actes du IV^e Congrès International d'Études Gauloises, Celtiques et protoceltiques, Sarrebruck, 4-9 septembre 1964), p. 227-230.
- Schindler 1968** : SCHINDLER R. — *Studien zum vorgeschichtlichen Siedlungs- und Befestigungswesen des Saarlandes*. Trèves, 1968.
- Schmid et alii 1968** : SCHMID E., BERGER L., BÜRGIN P. — *Provincialia, Festschrift für Rudolf Laur-Belart*. Bâle/Stuttgart, 1968.
- Schmitt 1969** : SCHMITT G. — Deux fouilles archéologiques au Mont Sainte-Odile en 1968, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 13, 1969, p. 11-22.

- Schmitt, Zumstein 1990** : SCHMITT G., ZUMSTEIN H. — Fouille d'un cône de déjection au Mont Sainte-Odile, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 33, 1990, p. 27-31.
- Schneider, Schnitzler 2002** : SCHNEIDER M., SCHNITZLER B. — *Le Mont Sainte-Odile, haut lieu de l'Alsace ; archéologie, histoire, traditions*. Catalogue de l'exposition des Musées de Strasbourg, 16/05/2002-31/07/2003. Strasbourg, 2002.
- Schneikert 1996** : SCHNEIKERT F. — *Eckbolsheim "lotissement"*. Document final de synthèse de sauvetage, 1996. Strasbourg, SRA Alsace, 1996.
- Schneikert 1998** : SCHNEIKERT F. — *Vendenheim, lotissement "les Bateliers" (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de fouille d'évaluation archéologique, 1998. Strasbourg, SRA Alsace, 1998.
- Schneikert, Issele 2000** : SCHNEIKERT F., ISSELE J.-L. — *La Wantzenau, "lotissement Kirchacker"*. Rapport d'évaluation archéologique, 2000. Strasbourg, SRA Alsace, 2000.
- Schneikert, Issele 2002** : SCHNEIKERT F., ISSELE J.-L. — *Eschbach, "lotissement communal"*. Rapport d'évaluation archéologique, 2002. Strasbourg, SRA Alsace, 2002.
- Schneikert, Latron 2003** : SCHNEIKERT F., LATRON A.-M. — *Duttlenheim, Lotissement Le Chevreuil (Bas-Rhin)*. Rapport de diagnostic archéologique, 2003. Strasbourg, SRA Alsace, 2003.
- Schneikert, Peytremann 2002** : SCHNEIKERT F., PEYTREMANN E. — *Eschbach, "Zone d'activité"*. Rapport d'évaluation archéologique, 2001. Strasbourg, SRA Alsace, 2002.
- Schneikert, Werlé 2002** : SCHNEIKERT F., WERLÉ M. — *Schaeffersheim, lotissement communal "La Chênaie" (Bas-Rhin)*. Rapport d'évaluation archéologique, 2002. Strasbourg, SRA Alsace, 2002.
- Schnitzler 1988** : SCHNITZLER B. — *-12, aux origines de Strasbourg*. Catalogue d'exposition, Strasbourg. Strasbourg, 1988.
- Schnitzler 1998** : SCHNITZLER B. — *La passion de l'Antiquité ; six siècles de recherches archéologiques en Alsace*. Strasbourg, 1998.
- Schoepflin, Ravenez 1849-1851** : SCHOEPFLIN J.-D., trad. RAVENEZ L. W. — *L'Alsace illustrée, ou recherches sur l'Alsace pendant la domination des Celtes, des Romains, des Francs, des Allemands et des Français*. Mulhouse, 1849-1851. 5 tomes.
- Schwiien 1992** : SCHWIEN J.-J. — *Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, Strasbourg*. Tours, 1992.
- Séara 2000** : SÉARA F. — *Opération gazoduc des Marches du nord-est ; section lot 2a de Morelmaison (88) à Selles (70)*. Document final de synthèse de sondages et d'évaluations archéologiques. Metz, SRA Lorraine, 2000.
- Spéranze 1961** : SPÉRANZE N. — *Oppida du Pagus Portensis, Celticum*, I, 1961 (Actes du I^{er} Congrès International d'Études Gauloises, Celtiques et protoceltiques, Châteaumeillant, 5-9 juillet 1960), p. 239-242.
- Sprater 1928** : SPRATER F. — *Die Urgeschichte der Pfalz*. Speyer, 1928.
- Sprater 1929-1930** : SPRATER F. — *Die Pfalz unter den Römern*. Speyer, 1929, 1930. 2 volumes.
- Stieber 1952** : STIEBER A. — Prospection préhistorique à Hurtigheim (Bas-Rhin), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 8, 1952, p. 403-413.

- Stieber 1961a** : STIEBER A. — Observations et fouilles archéologiques faites en 1961 en Alsace, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 5, 1961, p. 54.
- Stieber 1961b** : STIEBER A. — Fouilles archéologiques à Mittelhausen, Achenheim et Saasenheim, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 5, 1961, p. 55-72.
- Stieber 1962** : STIEBER A. — Une sépulture à squelette replié de La Tène à Dachstein, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, VI, 1962, p. 47-53.
- Struck 1983** : STRUCK W. — Zwei keltische Goldmünzen von Querbach, Stadt Kehl, Ortenaukreis, *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 1983, p. 102-103.
- Thévenard 1996** : THÉVENARD J.-J. — *Carte archéologique de la Gaule, la Haute-Marne, 52/1*. Paris, 1996.
- Thévenard 2005** : THÉVENARD J.-J. — *Gazoduc "Artère des Marches du nord-est" ; lot 1Z d'Érize-la-Petite (55) à Morelmaison (88)*. Document final de synthèse de sondages et d'évaluations archéologiques. Metz, SRA Lorraine, 2005.
- Thiériot 2004** : THIÉRIOT F. — *Metz-Borny (Moselle), ZAC Sébastopol, secteur 6*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 2004. 2 volumes.
- Thiériot, Feller 2005** : THIÉRIOT F., FELLER M. — Le site de Metz-Borny : un établissement rural de la fin du I^e siècle av J.-C. – début du I^e siècle apr. J.-C., dans **Fichtl 2005c**, p. 151-217.
- Thiériot, Le Saint-Quinio 2002** : THIÉRIOT F., LE SAINT-QUINIO T. — *Ennery-Trémery (Moselle), Plate-forme Peugeot*. Rapport d'évaluation archéologique. Metz, SRA Lorraine, 2002.
- Thion 1987** : THION P. — *Metz (57), rue Taison*. Fouille de sauvetage urgent. Metz, SRA Lorraine, 1987.
- Thomann, Nüsslein 2000** : THOMANN E., NÜSSLEIN P. — *Occupation antique de la frange orientale du territoire médiomatrique*. Rapport de prospection thématique. Strasbourg, SRA Alsace, 2000.
- Thomashausen 1992** : THOMASHAUSEN L. — Ay-sur-Moselle, La Tournaille, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1992, p. 40.
- Thomashausen 1996** : THOMASHAUSEN L. — Scy-Chazelles, Rue en Prille, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1996, p. 92.
- Thomashausen 1997** : THOMASHAUSEN L. — *Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle), zone industrielle*. Étude d'impact archéologique, 1997. Metz, SRA Lorraine, 1997.
- Tikonoff 2000** : TIKONOFF N. — *NOVACARB, chenal de crue, recalibrage de la Meurthe, futur bassin BER 7, Art-sur-Meurthe, Laneuveville-devant-Nancy, Saint-Nicolas-du-Port, Meurthe-et-Moselle*. Document final de synthèse de fouille d'évaluation archéologique. Metz, SRA Lorraine, 2000.
- Toussaint 1936** : TOUSSAINT M. — Verdun à l'orée de son histoire, *Mémoires de la Société Philomatique de Verdun*, 19, 1936, p. 149-185.
- Toussaint 1941-1942** : TOUSSAINT M. — Le territoire et les limites de la « civitas leucorum », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1941-1942, p. 413-428.
- Toussaint 1946** : TOUSSAINT M. — *Répertoire archéologique du département de la Meuse (période gallo-romaine)*. Bar-le-Duc, 1946.

- Toussaint 1947** : TOUSSAINT M. — *Répertoire archéologique du département de Meurthe-et-Moselle (période gallo-romaine)*. Nancy, 1947.
- Toussaint 1948a** : TOUSSAINT M. — *Metz à l'époque gallo-romaine*. Metz, 1948.
- Toussaint 1948b** : TOUSSAINT M. — *Répertoire archéologique du département des Vosges (période gallo-romaine)*. Épinal, 1948.
- Toussaint 1950** : TOUSSAINT M. — *Répertoire archéologique du département de la Moselle (époque gallo-romaine)*. Nancy, 1950.
- Triboulot, Lagadec 2006** : TRIBOULOT B., LAGADEC J.-P. — La carrière d'extraction de meules en rhyolithe de La Salle, « Les Fossottes », Vosges, *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 24, 2006, p. 63-66.
- Triboulot, Michler 2005** : TRIBOULOT B., MICHLER M. — *Les mines et minières de la moyenne vallée de la Meurthe (Vosges)*. Rapport de prospection inventaire. Metz, SRA Lorraine, 2005.
- Tribout de Morembert 1970** : TRIBOUT DE MOREMBERT H. — *Le diocèse de Metz (Histoire des diocèses de France, 2)*. Paris, 1970.
- Tronquart 1967a** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, 3^e campagne de fouilles, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 70, 1967, p. 5-46.
- Tronquart 1967b** : TRONQUART G. — *Sondages de la Pierre d'Appel, mai 1967*. Rapport de fouille. Metz, SRA Lorraine, 1967.
- Tronquart 1968** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, 4^e campagne de fouilles, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 71, 1968, p. 5-45.
- Tronquart 1969a** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, rapport de synthèse 1964-1968, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 72, 1969, p. 5-11.
- Tronquart 1969b** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, 5^e campagne de fouilles, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 72, 1968, p. 12-59.
- Tronquart 1970** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1969, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 73, 1970, p. 7-20.
- Tronquart 1971** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1970, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 74, 1971, p. 7-20.
- Tronquart 1972** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1971, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 75, 1972, p. 5-20.
- Tronquart 1973** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1972, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 76, 1973, p. 5-31.
- Tronquart 1974a** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, second rapport de synthèse portant sur dix campagnes de fouilles (1964-1973), *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 77, 1974, p. 9-19.
- Tronquart 1974b** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1973, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 77, 1974, p. 19-30.
- Tronquart 1975** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1974, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 78, 1975, p. 19-57.

- Tronquart 1976a** : TRONQUART G. — Le « camp celtique » de la Bure (Vosges), *Gallia*, 34, 1, 1976, p. 201-213.
- Tronquart 1976b** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1975, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 79, 1976, p. 111-140.
- Tronquart 1977** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1976, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 80, 1977, p. 23-53.
- Tronquart 1978** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1977, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 81, 1978, p. 17-41.
- Tronquart 1979a** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, troisième rapport de synthèse portant sur quinze années de fouilles (1964-1978), *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 82, 1979, p. 27-44.
- Tronquart 1979b** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, campagne de fouilles 1978, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 82, 1979, p. 45-54.
- Tronquart 1979c** : TRONQUART G. — *Taintrux (Vosges), Le Chasté*. Fouilles de sauvetage urgent, 1979. Metz, SRA Lorraine, 1979.
- Tronquart 1980** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, Fouilles programmées, campagne de fouilles 1979, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 83, 1980, p. 36-44.
- Tronquart 1981** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, Fouilles programmées, campagne de fouilles 1980, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 84, 1981, p. 29-43.
- Tronquart 1982** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, Fouilles programmées, campagne de fouilles 1981, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 85, 1982, p. 31-35.
- Tronquart 1983** : TRONQUART G. — Quels enseignements tirer des 1000 monnaies découvertes au “Camp celtique” de la Bure de 1964 à 1981 ?, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 86, 1983, p. 31-35.
- Tronquart 1984** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, Fouilles programmées, campagne de fouilles 1983, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 87, 1984, p. 41-56.
- Tronquart 1985** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, Fouilles programmées, campagne de fouilles 1984, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 88, 1985, p. 65-82.
- Tronquart 1986** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, Fouilles programmées, campagne de fouilles 1985, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 89, 1986, p. 120-140.
- Tronquart 1986** : TRONQUART G. — La sidérurgie au “camp celtique” de La Bure (Saint-Dié), Bilan de Vingt ans de recherches (1964-1984), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 37, 1-2, 1986, p.59-74.
- Tronquart 1987** : TRONQUART G. — “Camp celtique” de la Bure, Fouilles programmées, campagne de fouilles 1986, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 90, 1987, p. 91-118.
- Tronquart 1989** : TRONQUART G. — *Le « Camp celtique » de La Bure*. Saint-Dié, 1989.
- Tronquart 1994** : TRONQUART G. — La Bure, sondage 1991 et 1992, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 96, 1994, p. 59-73.

- Tuffreau-Libre, Jacques 1998** : TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. — *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996 (*Nord Ouest Archéologie*, n°9). Berck-sur-Mer, 1998.
- Vaginay, Guichard 1988** : VAGINAY M., GUICHARD V. — *L'habitat gaulois de Feurs, fouilles récentes 1978-1981* (Documents d'Archéologie Française, 14). Paris, 1988.
- Van der Leeuw et alii 1990** : VAN DER LEEUW S., FICHES J.-L., AUDOUZE F. — *Archéologie et espace*. Actes des X^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, octobre 1988. Juan-les-Pins, 1990.
- Vanmoerkerke 1991** : VANMOERKERKE J. — *Woippy, "Barreau de la Maxe"*. Sauvetage urgent, 1991. Metz, SRA Lorraine, 1991.
- Vanmoerkerke, Buzzi 1997** : VANMOERKERKE J., BUZZI P. — *La nécropole de Mondelange « Schemerten » (Moselle)*. Document final de synthèse de sauvetage urgent, 1994. Metz, SRA Lorraine, 1997.
- Véber 1998** : VÉBER C. — Vignot, rue des Remparts nord, *Bilan Scientifique Régional, Lorraine*, 1998, p. 43.
- Véber 1999** : VÉBER C. — *Basse-Ham, Parc UNICOM (Moselle)*. Sondages archéologiques, 1999. Metz, SRA Lorraine, 1999.
- Véber 2001** : VÉBER C. — *Vignot « les Auges » 2000 ; habitat du Bronze moyen et de La Tène finale, structure de type puits*. Document final de synthèse de fouilles d'archéologie préventive. Metz, SRA Lorraine, 2001.
- Véber 2005** : VÉBER C. — Une maison du Bronze moyen et une occupation de La Tène finale à Vignot « les Auges » en Meuse (55), dans **Buchsenschutz, Mordant 2005**, p. 161-179.
- Vermard 2004** : VERMARD L. — *Déviations est d'Étain (Meuse) ; « Boinville-Gussainville »*. Rapport de diagnostic archéologique. Metz, SRA Lorraine, 2004.
- Viller 2005** : VILLER S. — *Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule ; Bouxières-aux-Chênes « la Fin de Bouxières » et Eulmont « les Noues » (Meurthe-et-Moselle)*. Document final de synthèse de fouilles rurales, 2005. Metz, SRA Lorraine, 2005.
- Viller 2006** : VILLER S. — *Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), « Voie Nouvelle de l'Amezule », Branche Sud et Dépôts*. Rapport de diagnostic, 2006. Metz, SRA Lorraine, 2006.
- Villes, Bataille-Melkon 1999** : VILLES A., BATAILLE-MELKON A. — *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du Colloque de l'AFEAF, Troyes, 25-27 mai 1995 (*Mémoire de la Société Archéologique Champenoise*, n° 15). Reims, 1995.
- Viré 1917** : VIRÉ A. — Inventaire bibliographique des enceintes de France, la Meuse, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XIV, 1917, p. 453-454.
- Viré 1922** : VIRÉ A. — Inventaire bibliographique des enceintes de France, les Vosges, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XIX, 1922, p. 131.
- Wagner 1908-1911** : WAGNER E. — *Fündstätten und Funde aus vorgeschichtlicher, römischer und alamannisch-fränkischer Zeit im Grossherzogtum Baden*. Tübingen, 1908-1911. 2 volumes.
- Wagner 2003** : WAGNER H. — Les bracelets en verre de La Tène sur le Rhin supérieur et dans les régions voisines, dans **Plouin, Jud, 2003**, p. 169-174.

- Wagner 2006** : WAGNER H. — *Glasschmuck der Mittel- und Spätlatènezeit am Oberrhein und den angrenzenden Gebieten*. Remshalden, 2006.
- Waldhauser 1984** : WALDHAUSER J. — Les fortifications celtiques de la période LT C-LT D1 en Bohème ; *oppida* et *castella*, dans **Cahen-Delhaye et alii 1984**, p. 265-270.
- Waton et alii 1998** : WATON M.-D., NILLES R., BAUDOUX J. — De la préhistoire à l'époque gallo-romaine en l'île Verte à Strasbourg (Bas-Rhin), *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 41, 1998, p. 25-42.
- Weber-Jenisch 1995** : WEBER-JENISCH G. — *Der Limberg bei Sasbach und die spätlatènezeitliche Besiedlung des Oberrheingebietes* (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 29). Stuttgart, 1995.
- Weiller 1972-1996** : WEILLER R. — *Monnaies antiques découvertes au Grand-Duché de Luxembourg* (5 volumes). Berlin, 1972, 1977, 1983, 1990, 1996.
- Werlé, Koch 2001** : WERLÉ M., KOCH J. — *Ettendorf, lotissement "Gaentzenbruch" 1ère tranche*. Rapport de fouille d'évaluation archéologique, 2001. Strasbourg, SRA Alsace, 2001.
- Werlé, Mentele 2001** : WERLÉ M., MENTELE S. — *Hatten, Rothsmatt*. Document final de synthèse de fouille d'évaluation archéologique, 2000. Strasbourg, SRA Alsace, 2001.
- Wernert et alii 1965** : WERNERT P., LEVY-MERTZ G., GERBER R. — La montagne Saint-Michel dans l'Antiquité, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs*, 51-52, 1965, p. 33-34.
- Widranges 1873** : WIDRANGES H. DE — Recherches sur plusieurs voies romaines partant de *Nassium*, antique ville gallo-romaine détruite, aujourd'hui Naix, village du département de la Meuse, avec l'indication des antiquités découvertes sur leurs parcours ou à leur proximité, notamment dans les arrondissements de Bar et de Commercy, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, III, 1873, p. 227-288.
- Wiedenhoff 1953** : WIEDENHOFF J.-P. — Du pays de Dabo à la vallée de la Zinsel, vestiges d'anciennes civilisations, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 298, 22 décembre 1953 (publié dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs*, 1959, p. 2-5).
- Wieland 1996** : WIELAND G. — *Die Spätlatènezeit in Württemberg* (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 63). Stuttgart, 1996.
- Wigg 1996** : WIGG D. — Das Ende der keltischen Münzgewirtschaft am Mittelrhein, *Germania*, 74-2, 1996, p. 377-397.
- Wigg 2000** : WIGG D. — The Martberg on the Lower Mosel and the development of the coin-using economy in North Gaul in the late Latène and early Roman period, dans **Kluge, Weisser 2000**, p. 447-452.
- Wigg, Wiederer 1998** : WIGG D., WIEDERER J. — Die Chronologie der keltischen Münzprägung am Mittelrhein, dans **Peter 1998**, p. 661-674.
- Willaume 1992** : WILLAUME M. — Lorraine, *Gallia Informations*, 1992-2, p. 77-164.
- Willaume 1993** : WILLAUME M. — *Aux origines de la Lorraine rurale, de 6000 avant notre ère à l'an mil*. Metz, 1993.
- Wolf 1989** : WOLF J.-J. — La Tène en Alsace : 450-50 avant J.-C., dans **Plouin 1989**, p. 94-100.

- Zehner 1998a** : ZEHNER M. — *Carte archéologique de la Gaule, le Haut-Rhin, 68*. Paris, 1998.
- Zehner 1998b** : ZEHNER M. — La céramique de la fin de La Tène et du début de l'époque romaine en Alsace ; état de la question, dans **Tuffreau-Libre, Jacques 1998**, p. 195-208.
- Zehner 2000a** : ZEHNER M. — *Etude de la céramique de La Tène finale et du début de l'époque romaine en Alsace*. Thèse de doctorat. Strasbourg, Université Marc Bloch, 2000.
- Zehner 2000b** : ZEHNER M. — Un habitat de La Tène finale à Matzenheim (Bas-Rhin), *Cahiers de l'Association pour la promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 16, 2000, p. 119-138.
- Zehner 2001a** : ZEHNER M. — Les nécropoles de La Tène moyenne au début de l'époque romaine en Alsace, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'art et d'Histoire*, 44, 2001, p. 13-31.
- Zehner 2001b** : ZEHNER M. — *La Wantzenau ; Lotissement Kirchacker ; Bas-Rhin*. Document final de synthèse de fouilles de sauvetage urgent. Strasbourg, SRA Alsace, 2001.
- Zehner 2001c** : ZEHNER M. — *Hatten, zone industrielle, lieu-dit Rothsmatt (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de fouilles de sauvetage urgent. Strasbourg, SRA Alsace, 2001.
- Zehner 2002a** : ZEHNER M. — Groupes culturels dans le sud de la plaine du Rhin supérieur à La Tène finale et au début de l'époque romaine, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 329-337.
- Zehner 2002b** : ZEHNER M. — Frontières culturelles dans les régions du Rhin supérieur de la fin de l'époque gauloise au début de l'époque romaine, dans **Barblan et alii 2002**, p. 70-75.
- Zehner et alii 1999** : ZEHNER M., BAKAJ B., DOTZLER J. — *Matzenheim, lotissement Les Berges du Panama (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de fouilles de sauvetage urgent, 1999. Strasbourg, SRA Alsace, 1999.
- Zehner, Lefranc 2000** : ZEHNER M., LEFRANC P. — *Holtzheim, zone d'activités économiques phase 3, "Altmatt, Im Blumenstoeckel" (Bas-Rhin)*. Document final de synthèse de fouilles d'évaluation, 2000. Strasbourg, SRA Alsace, 2000.
- Zumstein 1963** : ZUMSTEIN H. — Fouille d'une porte dans le Mur Païen de Sainte-Odile, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 7, 1963, p. 23-26.
- Zumstein 1964** : ZUMSTEIN H. — Fouilles d'un cône de déjection au Mont Sainte-Odile, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 8, 1964, p. 19-24.
- Zumstein 1992** : ZUMSTEIN H. — Les portes du Mur Païen au Mont Sainte-Odile, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 35, 1992, p. 31-40.
- Zumstein 1993** : ZUMSTEIN H. — Deux campagnes de fouilles au Mont Sainte-Odile en 1965, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 36, 1993, p. 89-95.
- Zumstein 1994** : ZUMSTEIN H. — Campagne de fouilles 1966 au Mont Sainte-Odile, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 37, 1994, p. 101-106.
- Zumstein 1995** : ZUMSTEIN H. — Campagne de fouilles au Mont Sainte-Odile en 1967, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 38, 1995, p. 69-77.
- Zumstein 1997** : ZUMSTEIN H. — Fouilles au Mont Sainte-Odile au Nord-Ouest du plateau du couvent (1967-1972), *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 40, 1997, p. 57-69.